This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Fr 38.1.5

From the Fund given by
Francis Cabot Lowell
A.B. 1876 Fellow of Harvard College 1895-1911
and Cornelia Prime Lowell, his wife,
to supplement his
Collection of Books
relating to
JOAN OF ARC

HARVARD COLLEGE LIBRARY

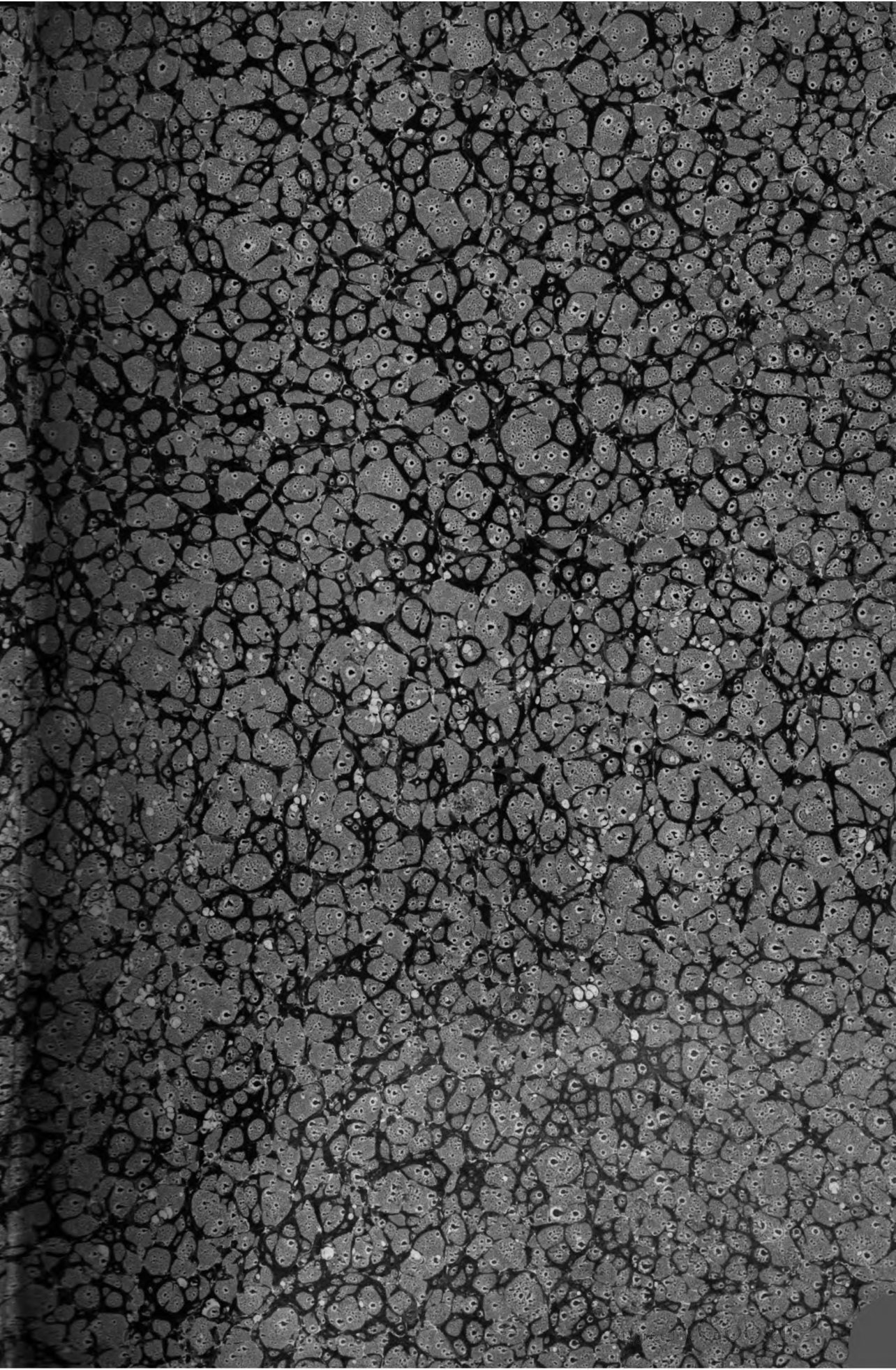

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU LYONNAIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS.

TOME XXIe.

LYON.
IMPRIMERIE DE L. BOITEL,
QUAI SAINT-ANTOINE, 36.

1845.

Digitized by Google

Fr 38.1.5

HARVARD COLLEGE
JUL 28 1914
LIBRARY.

F. C. LOWELL FUND

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS.

ÉPITRE

AU

CHANCELIER GERSON[1].

Orateur éloquent, philosophe chrétien,
Qui, des mœurs de ton siècle intrépide soutien,
Dans la chaire sacrée attaquas le sophisme,
Combattis la révolte et détrônas le schisme,
Appris aux nations à défendre leurs droits,
Enseignas le devoir aux enfants comme aux rois ;
A de pieux excès, pieusement rebelle,
Aimas la vérité jusqu'à souffrir pour elle,

(1) Notre *Revue* a exprimé d'une manière très nette d'autres opinions que celles qui constituent le fond de cette Épitre. Sans nous départir de notre premier sentiment, nous avons cru ne pas devoir refuser une place aux vers que nous adresse notre compatriote, M. A. Bignan.

Digitized by Google

Et, par ton héroïsme illustrant tes malheurs,
Unis de grands travaux à de grandes douleurs,
Gerson! pardonne-nous si devant ton image
D'un éloge public le solennel hommage,
Exposant ta mémoire à la célébrité,
Popularise enfin ton immortalité.
Dans le dernier refuge où, renfermant ta vie,
Tu redoutais le bruit comme un autre l'envie,
Pouvais-tu supposer que de ton souvenir
La gloire sans écho mourrait dans l'avenir?
Humble quoique docteur, tolérant quoique prêtre,
Sur les vices nombreux que ton âge a vus naître,
Tu domines du haut de ta sainte vertu,
Comme, seule, debout dans un temple abattu,
Au milieu des débris s'élève une colonne
Que des siècles pieux le respect environne.

Quel spectacle en naissant vint frapper ton regard?
Le désordre partout, l'équité nulle part:
Les peuples écrasés d'impôts et de souffrance;
Cent tyrans au lieu d'un se disputant la France,

Digitized by Google

Les partis tour à tour se vendant aux Anglais,
La trahison passant des camps dans les palais,
Et du trône des lys l'honneur héréditaire
Flétri par la démence unie à l'adultère.
De l'état sur l'église en reportant les yeux,
Que vis-tu? Des prélats au front audacieux
Du luxe, de l'orgueil et de la simonie
Etalant sans pudeur l'alliance impunie;
L'aveugle ambition de l'or et du pouvoir
Corrompant les esprits sourds au cri du devoir;
Le mensonge souillant la chaire épiscopale,
Et trois papes rivaux par un triple scandale
Ardents à s'arracher sur le seuil du tombeau
De la pourpre romaine un précaire lambeau.
Témoin de tant d'abus qui ne cessaient de croître
Protégés par le trône ou nourris par le cloître,
Quelle arme choisis-tu pour les frapper à mort?
L'arme qui tôt ou tard triomphe du plus fort,
L'arme de la raison qui dans les droits de l'homme
Oppose un contrepoids aux menaces de Rome.
Tu combats, soutenu par l'Université,
Ce pouvoir qui, parlant au nom de la cité,
Dans la France soumise à son libre contrôle

Digitized by Google

Des futurs parlements anticipe le rôle.
Disciple, successeur, émule de d'Ailly,
Au rang de chancelier ton cœur n'a point failli,
Et ta main courageuse a, de la discipline,
Consolidé le temple aux bords de sa ruine.
Orthodoxe ennemi des vices qu'après toi,
Luther ne détruira qu'en ébranlant la foi,
Tu donnes le signal de ces réformes sages,
Des longs progrès du temps premiers apprentissages.
La sottise en surplis s'épouvante à ta voix ;
La superstition, tremblant sur son pavois,
Rougit de célébrer ces folles bacchanales,
Ces fêtes, déshonneur de nos saintes annales.
Tantôt, dans un roman, ton austère raison
Découvre sous la rose un perfide poison ;
Tantôt avec ferveur ta piété condamne
Des mystères sacrés le spectacle profane.
Tu confonds des sorciers le langage imposteur ;
Et la théologie à l'esprit ergoteur,
Dans un dédale obscur d'insolubles problêmes,
Cesse d'amonceler systèmes sur systèmes.
C'est peu ; jusques alors un usage oppresseur
Laissait les criminels mourir sans confesseur,

Digitized by Google

Et la religion, docile à ta parole,
Devient sur l'échafaud l'ange qui les console.
O courage! ô triomphe! alors qu'un faux docteur
D'un lâche assassinat justifiait l'auteur,
Et que, dans tout Paris abattu par la crainte,
Jean-Sans-Peur enchaînait le reproche et la plainte,
Tu défendais, armé pour l'honneur du pays,
Les droits de la morale insolemment trahis,
Et faisais décréter cette noble maxime
Que, commis pour l'Etat, le crime est toujours crime.
Le concile imposant, dans Constance assemblé,
T'ouvre un plus grand théâtre, et, sans avoir tremblé,
Contre le régicide et sa doctrine infâme
Des Pères indignés tu soulèves le blâme.
D'un meurtrier puissant tu braves le courroux,
Mais quel autre adversaire a provoqué tes coups?
Tu prouves que le chef qui devant la thiare
Veut courber à ses pieds le monde encor barbare,
Elevé par l'église à l'empire absolu,
Peut être déposé puisqu'il peut être élu.
Ton langage hardi, mais non pas sacrilége,
Pour rassurer l'Europe effrayant le Saint-Siège,
Des conciles sur Rome établit l'ascendant.

Digitized by Google

Et porte un coup mortel au schisme d'Occident.
Ainsi, de deux pouvoirs conservant l'équilibre,
Tu fondes d'une main audacieuse et libre
Ce temple gallican, religieux rempart,
Que le grand Bossuet achèvera plus tard.
Respect à toi, Gerson! ta sagesse profonde,
Habile à préparer la liberté du monde,
Au joug ultramontain en arrachant la croix,
Affranchit l'avenir des peuples et des rois.
L'Europe après ta mort bénira ton ouvrage.
Mais vivant, quel sera le prix de ton courage?
La pauvreté, l'exil, l'abandon, le danger.
Si, pélerin réduit au pain de l'étranger,
Seul, gravissant les monts de Suisse et de Bavière,
Tu traînes d'un banni la vie aventurière,
Et, dépouillé de biens, d'honneurs déshérité,
Luttes pour la justice et pour la vérité,
Ta conscience au moins, inséparable amie,
Soutient à chaque pas ta marche raffermie.
Ton esprit isolé se dirige vers Dieu,
Et jette au monde ingrat un ascétique adieu;
Heureux de concentrer ses pensers solitaires
Dans l'adoration des célestes mystères,

Digitized by Google

Il semble réfléchir en sa sérénité
Un des calmes rayons de la divinité,
Sans abdiquer pourtant cette raison humaine
Par qui l'intelligence agrandit son domaine.
De là dans tes écrits cet accord précieux
De retours vers la terre et d'élans vers les cieux ;
De là ces flots si purs d'amour et de sagesse
Que ton fervent génie épanche avec largesse,
Et que, contraint à fuir de couvent en couvent,
Sur un chemin aride il dépose souvent,
Comme pour imprimer dans les lieux où tu passes
De ta course d'un jour les éternelles traces.
Mais qui peut étouffer l'amour du sol natal ?
Consumé de regrets, dans ton exil fatal
Tu gémis, et le sort à ton ame flétrie
Ne rend qu'après trois ans le ciel de la patrie.
Paris te repoussait, Lyon t'accueille enfin,
Lyon, cité fidèle au parti du Dauphin,
Lyon qui, du malheur aime à servir la cause
Et de tant de martyrs fêta l'apothéose.
Près d'un frère chéri l'ordre des Célestins
Assure une retraite à tes errants destins,
Et là, vieux nautonnier battu par la tempête,

Digitized by Google

Dans un port de salut réfugiant la tête,
Sous des travaux obscurs fier de t'humilier,
Tu ne te souviens plus que tu fus chancelier.
Quel somptueux palais vaudrait pour toi l'école,
Sanctuaire modeste où ta haute parole,
Des conciles naguère arbitre tout puissant,
Et du Verbe immortel écho retentissant,
Aux enfants d'un faubourg de la loi catholique
Enseigne à répéter la lettre évangélique,
Et, la veille du jour de gloire et de bonheur
Qui te voit t'endormir dans la paix du Seigneur,
Pour seule récompense à ta leçon dernière
N'exige de chacun que cette humble prière :
« O mon Dieu ! des humains ô puissant rédempteur !
Prends pitié de Gerson, ton pauvre serviteur ! »
Alors, pleine d'espoir, dans son divin asile
Ton ame a remonté satisfaite et tranquille ;
Tu meurs comme sont morts les apôtres du Christ,
En léguant à la terre un éternel écrit
Dont chaque sentiment, dont chaque mot atteste
De son sublime auteur la mission céleste.
Créateur inconnu d'un chef-d'œuvre inspiré,
Tu nous caches ton nom de peur d'être admiré.

Digitized by Google

Mais sous la main du temps par qui tout se découvre
De ton pieux trésor le sanctuaire s'ouvre;
C'est un savant français qui t'arrache à l'oubli,
Et sur ton piédestal Leroy (1) t'a rétabli.
Condamnée au grand jour, que ta sainte mémoire
Se résigne à ne plus échapper à sa gloire!
De Gersen, d'A-Kempis l'ombre réclame en vain
L'honneur d'avoir fondé ton monument divin.
Toi seul, toi seul pouvais, complétant l'Evangile,
Au testament du Christ joindre ce codicille,
Qui, tout entier rempli des parfums du saint lieu,
Semble écrit par un ange et dicté par un Dieu.
On voit que ta sagesse, en oracles féconde,
Avant d'entrer au cloître, a traversé le monde;
Tu plains trop le malheur pour n'avoir pas souffert;
Et le baume, à nos maux par ta tendresse offert,
D'une ame où l'injustice imprima ses morsures
A dû guérir déjà les saignantes blessures.
Nous consoler, voilà ta noble ambition!

(1) M. Onésime Leroy a le bonheur et le mérite d'avoir prouvé que l'*Imitation de Jésus-Christ* ne pouvait être attribuée qu'à Gerson. Voyez de cet auteur : *Etudes sur les mystères et les manuscrits de Gerson*, 1837. *Corneille et Gerson dans l'Imitation de Jésus-Christ*, 1842. *Projet de monument à la mémoire de Gerson, rapport à l'Institut historique*, 1844.

Digitized by Google

Avec quelle puissance aux jours d'affliction
Ta vertu nous soutient, et, sage conseillère,
Orgueilleux, nous châtie, aveugles, nous éclaire !
« Mes frères ! nous dis-tu, mes frères ! imitez
« Jésus dans sa clémence et ses humilités.
« Sachez vous supporter, vous aider, vous instruire.
« Travaillez ! au bonheur le travail peut conduire.
« Confiez-vous en Dieu plutôt que dans autrui ;
« Dieu vous offre son bras, appuyez-vous sur lui.
« Du vice et du péché fuyez la servitude !
« Evitez les méchants, aimez la solitude,
« Et préférez aux nœuds passagers et charnels
« Des voluptés du cœur les liens éternels.
« En pratiquant le bien, rafraîchissez votre ame.
« Acquittez les tributs que le devoir réclame ;
« Rendez tout au Seigneur qui vous a tout donné,
« Et votre front, un jour, de splendeur couronné,
« Près de la croix céleste, aux pieds du roi suprême,
« De l'immortalité ceindra le diadème. »

De toutes les vertus ainsi, pieux Gerson !
Ton ouvrage divin renferme la leçon.

Digitized by Google

Ah! si ce n'est des cieux, d'où ta voix nous vient-elle?
Epictète et Platon, Sénèque et Marc-Aurèle
Dans leur essor profane auraient-ils pu jamais
De ta philosophie atteindre les sommets?
Eclos dans le secret d'une ame tendre et calme,
Le livre à qui tu dois ta plus splendide palme,
De morale chrétienne ineffable missel,
Obtiendra d'âge en âge un culte universel.
Loué par Bossuet et traduit par Corneille,
Il voit les nations enviant sa merveille,
Depuis quatre cents ans, dans leur rivalité,
Revendiquer leurs droits à sa paternité.
La France désormais en fera sa conquête.
Que Lyon, son berceau, Lyon lève la tête,
Et comme s'il sauvait ta gloire du trépas,
Qu'il devienne orgueilleux pour toi qui ne l'es pas!
Dans ses murs radieux sur qui ton œuvre illustre
De ton nom retrouvé fait rejaillir le lustre,
Que l'offrande, accourue à l'appel de la foi,
T'élève un monument simple et grand comme toi,
Et qu'un marbre fidèle en public te présente
Debout et revêtu de ta robe imposante,
Tenant, pour attribut d'un pouvoir surhumain,

Digitized by Google

Au lieu d'un sceptre d'or, ton chef-d'œuvre à la main!
Mais, du pauvre et du riche ô guide tutélaire,
O saint canonisé par la voix populaire!
Que ta statue, objet d'un hommage pieux,
Serve à toucher notre ame en parlant à nos yeux!
Demandons de tes traits le vivant simulacre
Moins au ciseau fameux par qui l'art les consacre,
Qu'à ces nobles écrits où ton cœur tour à tour
Verse tant d'espérance, et de paix et d'amour.
Rouvrons tous ces trésors d'où ta sagesse émane
Douce comme les flots d'une céleste manne;
Que nos prêtres surtout, de ton zèle animés,
Se montrent tolérants s'ils veulent être aimés,
Et placent sous la loi lorsque tout s'égalise,
L'Eglise dans l'Etat, non l'Etat dans l'Eglise,
Que de tes actions l'exemple généreux
Soit le flambeau sacré qui marche devant eux!
Ta gloire ainsi vivra respectée et bénie.
Imiter tes vertus c'est louer ton génie.

A. Bignan.

Digitized by Google

DU MORCELLEMENT.

Il n'est pas nécessaire de s'appliquer spécialement à l'économie politique, ni de suivre avec attention le mouvement des choses qui s'y rattachent, pour s'être aperçu d'un effet étrange et regrettable qui a lieu, depuis plusieurs années, dans une de ses principales parties. La propriété foncière, au lieu de suivre sa marche ascendante de prospérité, est au contraire dans une phase de décadence, alors que l'agriculture marche dans une voie de progrès. Au premier coup d'œil, lorsqu'on cherche la cause de ce contraste, l'impôt apparaît grevant de tout son poids la propriété foncière, avec cet autre impôt, aussi onéreux que prélèvent les sinistres divers, les intempéries, les procès et les réparations.

Mais ce n'est pas à nos yeux la seule et principale cause de cette décadence; nous l'attribuons en grande partie à l'excès de la division foncière, et à l'insuffisance des lois rurales, en raison de cette excessive division.

Nous nous proposons de faire cette double démonstration.

Digitized by Google

Sans avoir la prétention de résoudre les graves et difficiles questions de cette thèse, nous aurons rempli notre but si nous les posons avec précision et clarté, surtout si nous les livrons à la discussion publique.

Avant d'arriver au législateur, ou pour mieux dire, afin que le législateur en soit plutôt saisi, ces questions doivent être vulgarisées par la presse ; elles appellent l'examen et les lumières des économistes et des agronomes.

Quand on étudie cet important intérêt, le morcellement paraît dominer ces diverses questions, dans ce sens qu'il est difficile d'indiquer un abus contraire à la prospérité agricole, sans trouver l'excessive division foncière complice de cet abus, comme on ne saurait chercher les moyens d'une amélioration, sans la rencontrer comme un obstacle.

Si ces corrélations sont exactes, ce que nous essayerons d'établir, le morcellement doit être préalablement discuté comme question principale. Le moyen d'en arrêter l'excès pourra paraître grave en ce qu'il toucherait à la législation, au droit civil et au droit individuel, et qu'il réclamerait la modification d'une des principales dispositions de nos lois. Mais c'est, selon nous, dans de telles proportions, que l'examen dissipe cette appréhension. D'ailleurs, cette modification sera reconnue indispensable, si le morcellement est continu, progressif, et si ses effets sont à peu près irréparables.

I.

Le morcellement est l'excès de la division foncière. Tout excès est pernicieux alors même que c'est celui d'une bonne chose.

Nous sommes partisan, pour la France, d'une grande division foncière ; et, par une grande division, nous entendons

Digitized by Google

celle qui fait dominer la petite culture dans des limites convenables à l'intérêt public. Nous nous empressons de reconnaître que la division, opérée par la Révolution, a été l'un de ses plus grands et de ses meilleurs résultats, tout en regrettant la confiscation qui l'a entaché.

La Révolution constitua propriétaire le gros de la nation : elle livra à la culture d'immenses terrains laissés stériles par leurs riches détenteurs ; elle décupla la fortune publique, en rendant ces terres productives et en mobilisant le territoire par l'effet des mutations ; elle accrut ainsi la population malgré les guerres, et quelles guerres ! Car la propriété foncière et la population ont, dans les pays agricoles, un développement simultané, comme choses corrélatives ; en multipliant le nombre des propriétaires, elle imprima un grand essor à l'esprit public, partant elle organisa les moyens d'une énergique résistance à l'aggression étrangère.

Sous la Restauration, la spéculation a continué l'œuvre de la Révolution, en dépeçant les grandes propriétés, en les vendant en détail, en démolissant les châteaux pour bâtir des fermes et des maisons d'agriculteurs. Sans doute, au sentiment de cetains hommes, avec lesquels nous sympathisons, détruire les manoirs historiques du moyen-âge, ou les belles *villa* de la renaissance, défricher leurs parcs aux ombrages séculaires et renverser leurs magnifiques avenues, c'est une sorte de vandalisme ; mais, au point de vue de l'économie politique, il serait permis d'apprécier cette transformation comme un élément de plus à la puissance nationale, dans un grand état dont les tendances démocratiques et les institutions rendent l'aristocratie terrienne à peu près impossible.

Les bandes noires, pour les appeler par leur nom, ontdonc beaucoup contribué à l'œuvre de la division révolutionnaire; elles ont ainsi amoindri le champ de la grande culture et agrandi ce-

Digitized by Google

lui du morcellement. Ajoutons que si le morcellement eût pris fin avec les spéculations immobilières, la thèse que nous agitons n'aurait plus la même importance et nous n'aurions pas à formuler les mêmes conclusions.

Les spéculations sur la propriété foncière ont, à notre jugement, étendu l'œuvre révolutionnaire au-delà de ses proportions utiles. Ce fait ressortira, si nous constatons approximativement quelle est la division la plus convenable à la prospérité nationale, et quelles sont les limites de cette division.

Quelque difficiles que soient ces questions, nous devons nous livrer à leur examen.

On a beaucoup écrit, et la controverse a été agitée jusqu'à ce jour, sur la question de savoir quelle est la plus avantageuse de la grande ou de la petite culture.

Les économistes du XVIIIe siècle préconisèrent la petite culture, basée sur la plus grande répartition de la propriété foncière. Conçu dans des idées de réforme sociale, ce système était assez généralement accepté en Europe, lorsque vint Arthur Young qui proclama la supériorité de la grande culture, comme plus productive et moins coûteuse.

Les assertions de ce célèbre agronome, soutenues et développées avec force d'après des résultats et des calculs positifs, firent une révolution dans les esprits, par la réfutation des idées les plus accréditées en faveur de la petite culture. Les publicistes du XIXe siècle ont traité cette thèse en divers sens, très souvent dans des vues politiques et avec l'entraînement de l'esprit de parti. Ce débat peut être simplifié, en posant les questions avec la précision de l'impartialité. Si l'on demande simplement quelle est la culture la plus productive? Presque tous les agronomes modernes pensent comme Arthur Young. Mais, s'il s'agit de décider quelle est la culture ou la division foncière la plus avantageuse à un

Digitized by Google

état, la solution de cette question complexe doit être cherchée, non dans les seules considérations de produits, mais encore dans des considérations de territoire, de population, de gouvernement, de commerce, d'industrie et de caractère national, en sorte que la culture la plus appropriée au perfectionnement agricole, peut n'être pas toujours la plus avantageuse à une nation. Cette manière de poser et de traiter la question pour la résoudre nous paraît toute rationnelle, et nous en ferons l'application à la France.

Avec sa grande population d'agriculteurs, la France a un territoire approprié à toutes les cultures ; elle a les climats du nord et du midi ; des terres et des produits variés ; elle a plus de montagnes et de collines que de plaines : nul territoire de son étendue n'est mieux ondulé et mieux accidenté ; aucun n'a et ne peut avoir des vignobles aussi considérables, aucun conséquemment n'est mieux disposé pour une grande division, car ses diverses qualités sont favorables à la petite culture, ou bien elles l'imposent.

Aussi la France est-elle divisée selon sa constitution topographique et selon sa population ; elle a des zônes entièrement morcelées, des zônes, et celles-ci sont plus étendues, où les possessions sont très divisées, mais où se rencontrent aussi des domaines compactes et des fermes ; puis, des zônes où l'on ne voit que des fermes et des domaines d'un seul ténement, le morcellement étant seulement à l'entour des villes et des villages.

Par cette diversité, le pays est diposé pour les deux cultures, mais, principalement pour la petite, il doit trouver dans cet état mixte la condition de sa plus grande prospérité.

Mais il ne faut pas que cet ordre avantageux soit détruit par la trop grande usurpation d'une culture sur l'autre, ou par l'exagération et la décomposition de la petite culture.

Digitized by Google

La grande culture est utile, précieuse en ce qu'elle a des produits à elle ; elle comporte seul le perfectionnement des méthodes agricoles ; elle possède plus de lumières et de ressources; emploie moins de bras, économise mieux ses moyens, fait plus d'engrais, et, partant, obtient de plus riches résultats ; elle seule élève des bestiaux pour l'alimentation animale, et des chevaux pour les services publics et particuliers. Les pays qui ont de vastes plaines lui conviennent, comme elle convient plus spécialement aux états aristocratiques et monarchiques et aux populations industrielles. Mais partout elle est un élément essentiel de prospérité agricole.

En France, une grande division de la propriété occupant plus de bras est appropriée à une population énorme dont les deux tiers sont livrés aux travaux sains et vigoureux de l'agriculture. Cette division est encore en harmonie, non seulement avec son sol, mais avec un régime politique qui a intérêt à s'attacher un grand nombre de citoyens par les liens de la propriété.

Mais elle doit être contenue dans une certaine mesure, de peur que, à force d'être exagérée, elle ne conduise le pays à son appauvrissement, et que la grande culture ne soit sacrifiée.

Or, dans quelques contrées, la petite culture a déjà certainement dépassé ses limites, et sa décomposition même est l'œuvre du morcellement progressif.

C'est un fait qui est sous les yeux de tous ceux qui veulent l'observer, mais la démonstration doit en être faite : elle servira tout à la fois à indiquer le point d'arrêt pour une division prospère.

En examinant depuis 1791 les effets de la division foncière opérée par la Révolution, nous voyons que la prospérité agricole a progressé jusqu'en 1826 : elle s'est arrêtée là ; ce fait a ses marques évidentes.

A cette époque, la spéculation immobilière a cessé n'étant

Digitized by Google

plus lucrative ; nous n'apportons point ce fait comme une preuve, mais il signale un changement dans les choses, et certes, il n'est pas un indice de prospérité foncière.

Au surplus, la décadence est précisément marquée par l'accroissement progressif de la dette hypothécaire et par la décroissance *relative* de la population.

Si le chiffre de cette dette est énorme, s'il s'élève progressivement, et si l'intérêt qu'elle paye excède le revenu foncier, ces circonstances réunies sont la marque certaine de la souffrance agricole.

Or, ces trois conditions sont constatées.

Depuis 1826, le capital de la dette hypothécaire s'accroît annuellement; dénoncé à la tribune de la Chambre des Députés, son chiffre effrayant n'a pas été contesté ; ce chiffre est présentement de 14 milliards, en compensant les inscriptions nulles par les inscriptions occultes ; il augmente tous les ans à peu près de 100 millions. En même temps, la population décroît comparativement depuis cette époque ; on sait que la population et la propriété foncière, dans les pays d'agriculture, sont attachées à une même destinée et qu'elles ont un mouvement simultané.

Et, chose remarquable ! pendant cette période de décadence, la science agricole a été singulièrement agrandie, les expériences ont été multipliées, persévérantes, suivies par de nombreux et savants agronomes, propagées par un grand nombre de publications. Eh ! bien, toute cette impulsion des bonnes théories, des amendements et des engrais nouveaux, des instruments perfectionnés, n'a pu arrêter cette décadence. Depuis vingt ans, la propriété foncière souffre et languit.

A quoi donc attribuer ce dépérissement ?

C'est dans l'extrême division et dans l'insuffisance de nos lois rurales que nous en trouverons les causes principales.

Digitized by Google

II.

Nous n'avons plus à nous occuper de la division accomplie, mais sa continuation, le morcellement, proprement dit, est un mal auquel on peut remédier. C'est une sorte d'être moral qui tient son existence, et du partage sans restriction dans la loi des successions, et de l'esprit des populations rurales.

Il est donc continu et indéfini.

Et comme une fois divisé, un fonds de terre ne peut plus être facilement rétabli dans sa première étendue, l'effet du morcellement est à peu près irréparable.

Sans appartenir tout-à-fait à cette école exagérée qui voit le sol, incessamment tamisé par le morcellement, tomber en poussière ; sans partager cette autre opinion contraire, plus erronée , affirmant que l'intérêt, ce principal mobile, combat toujours une cause d'appauvrissement; que l'ambition de la propriété pousse tout propriétaire à agrandir son champ et corrige ainsi l'action du morcellement, l'esprit de l'un neutralisant l'esprit de l'autre; sans embrasser systématiquement l'une de ces opinions extrêmes, nous cherchons à saisir et à reproduire la réalité des choses.

Que ce soit par un sentiment de jalousie, de défiance ou de cupidité, il est dans les mœurs des habitants de la campagne, que tout cohéritier veut avoir sa part de chaque fonds de terre , quelle que soit son étendue , et qu'il en exige le partage. Ce fait est généralement observé, et d'ailleurs ses preuves sont dans les actes de partage et sur les registres du cadastre où sont portées les mutations.

Ces documents prouvent que, dans un grand nombre de

Digitized by Google

communes, l'ambition du propriétaire ne parvient pas à corriger les effets du morcellement. Les registres du cadastre attestent l'accroissement du nombre des parcelles, à ce point que, dans quelques communes, la moyenne des terres arables est de 14 à 16 ares.

Les ventes judiciaires mettent encore en évidence cette excessive division, cause remarquable de l'appauvrissement de la propriété foncière.

Elle augmente, en effet, les frais de culture et produit une notable déperdition de temps.

La substitution de la bêche à la charrue cause une perte de travail dans la proportion d'1 à 7, car il faut sept jours à un homme pour cultiver à la bêche le champ labouré avec la charrue en un jour.

On a dit que la culture à la bêche est plus productive; cette assertion est controversée eu égard au perfectionnement de la charrue et à la qualité du sol. Mais, en admettant que les terres fortes cultivées par la bêche produisent plus, cet avantage exceptionnel peut-il sérieusement faire compensation à cette insigne déperdition des forces agricoles? Appliquée aux travaux d'amélioration, à l'extraction et au transport des terres et des pierres, aux réparations, aux clôtures, aux chemins, cette déperdition économisée rendrait florissantes des contrées qui languissent sous un régime appauvrissant.

Un autre effet non moins important du morcellement a fixé l'attention des économistes, c'est la réduction du sol cultivable et presque son anéantissement par son excessif amoindrissement. Cette perte du sol arable résulte des lignes de séparation, des sentiers obligés, des chemins de desserte, des haies et des clôtures multipliées en raison du nombre des parcelles; puis les parcelles sont parfois si exigues, qu'elles sont négligées par leur propriétaire ou qu'elles cessent d'être cultivées. La grande diminution des produits est la consé-

Digitized by Google

quence nécessaire de cette division parcellaire qui ruine et décompose la petite culture.

Un cas choisi entre mille servira à la démonstration de ces effets.

Dans une commune de l'arrondissement de Belley, une terre arable de 12 ares a été partagée entre quatre cohéritiers. Avant le partage, cultivée à la charrue, cette terre donnait annuellement un bon produit. Sa division opérée, il a fallu, pour la desserte de chaque parcelle, un sentier dans toute sa longueur, puis des sentiers ou des haies de séparation qui ont absorbé une partie du fonds. Les produits ont éprouvé une diminution plus considérable, car nous avons remarqué que ces parcelles, à raison sans doute de leur moindre importance, sont mal cultivées et qu'elles ne produisent que des herbes ou des légumes d'une mince valeur. L'une d'elles était dans un état inculte. Voilà un type du morcellement et de ses effets.

Ceux qui observent les annonces judiciaires des expropriations forcées ont remarqué le grand nombre de petites parcelles qui figurent dans ces ventes.

On a lu dans les journaux, il y a quelques années, l'annonce d'une expropriation dans le département du Puy-de-Dôme comprenant une certaine quantité de parcelles, parmi lesquelles étaient des terres arables estimées à 4 francs, des prés à 6 francs, des vignes, des bois de cette incroyable valeur. On comprend très bien que le propriétaire ait été exproprié, mais non au profit de ses créanciers, car il est à présumer que les frais ont absorbé les prix de vente.

Si le morcellement conduit à l'expropriation, il est toujours une source abondante de procès.

Le nombre des contestations suscitées par la propriété est en raison de sa division; mais lorsque cette division est excessive, les servitudes multipliées, les contestations de li-

Digitized by Google

mites suscitent une guerre incessante parmi les populations rurales, autre cause de ruine et de démoralisation.

La moralité des campagnes aussi bien que leur prospérité matérielle est donc attachée à une réforme dont tant de funestes résultats démontrent la nécessité.

Si l'esprit d'association pouvait entrer dans les habitudes de ces populations, si pour les zônes arables très divisées on pouvait espérer d'organiser le travail en commun, le morcellement perdrait en partie ses effets appauvrissants ; mais malheureusement l'esprit d'association, poussé à ce degré, n'est pas dans les mœurs rurales, et, au sentiment de tous ceux qui les connaissent, il serait très difficile d'y faire pénétrer cette sage et profitable pratique. Et encore, à supposer qu'elle trouvât les cultivateurs disposés à la suivre, son exécution présenterait des difficultés. Cependant, cette communauté de culture n'est pas sans exemple ; nous avons vu dans un village une petite partie de son territoire, composée de chenevières très morcellées, cultivée et semée en commun pour éviter les inconvénients de la division.

Dans une partie de la Prusse, une loi permet à la demande des deux tiers des propriétaires d'une zône très morcellée, qu'on la partage d'une manière plus convenable, en attribuant à chacun, après expertise, une grande pièce en proportion de ses parcelles ; cette loi, si elle était praticable chez nous, aurait les meilleurs résultats ; elle embrasserait le passé et l'avenir. Mais cette loi n'est pas possible ; il nous faut une mesure qui soit simple, d'une exécution facile, sans soulever des résistances, sans exciter les susceptibilités, et sans produire une trop grande perturbation dans les habitudes. Une telle mesure apparaît aussitôt qu'on a signalé la cause du morcellement.

Puisque l'excès de la division est la conséquence de la loi des partages, il est indispensable de modifier cette loi en

Digitized by Google

respectant toutefois le principe qui a présidé à ses dispositions.

Le législateur pourrait déclarer qu'un fonds de terre d'une certaine étendue, et en raison de sa culture, n'est pas partageable.

Nous disons en raison de sa culture, car l'excessive division est plus ou moins nuisible selon la spécialité du fonds et la nature de ses produits.

Ainsi, une grande division ne nuit point à la vigne ; il est démontré qu'elle ne diminue pas ses produits. Les prairies elles-mêmes, avec un bon régime d'irrigation de plus et la vaine pâture de moins, peuvent être très divisées.

C'est surtout aux terres arables que le morcellement est pernicieux ; pernicieux à ce point, que tout fond de terre qui n'a pas la superficie d'une journée de charrue est dans une condition désavantageuse à la prospérité agricole.

En conséquence la vigne, de tous les fonds celui qui souffre le moins d'une grande division, au point de vue de la déperdition du travail et de la terre cultivable, doit être légalement le plus divisible. Il nous paraît donc convenable de poser la limite de sa division à l'ouvrée des grands vignobles, savoir 4 ares 25 centiares. Le morcellement étant principalement nuisible aux terres labourables, c'est pour cette nature de fonds surtout que l'excès de la division doit être refréné. L'étendue non partageable des terres arables serait rationnellement fixée à une journée de charrue, soit 25 ares.

Les prés sont évidemment dans une catégorie intermédiaire ; quant aux bois, tous ceux qui peuvent être livrés à la culture par le défrichement, doivent être assimilés aux terres arables.

Nous bornons nos considérations à la simple et principale disposition de cette modification, qui, sans trop offenser le

Digitized by Google

principe de notre législation en matière de partage, serait si éminemment favorable à notre situation foncière.

Cette mesure, commandée par des motifs d'intérêt national, aurait encore, à notre sentiment, le caractère précieux de n'être hostile à aucun intérêt. Si toutefois l'examen approfondi du législateur découvrait des cas exceptionnels en faveur des plus pauvres propriétaires, assurément toute sa sollicitude est acquise à cette classe intéressante.

La gravité de cette modification d'un principe essentiel de notre législation nous semble atténuée ou motivée par toutes les considérations précédentes. Réduite à des proportions minimes et pourtant salutaires, cette modification n'affecte point notre droit politique en ce qu'elle n'est pas demandée en faveur des personnes, ni contre elles, mais en faveur de la chose publique.

III.

Le morcellement est donc un fait actuel qui exige des dispositions législatives nouvelles. Chercher la fin de cet excès, en éclairant les populations rurales, en les catéchisant, c'est un moyen d'une exécution longue et difficile et d'un succès douteux. Ce serait ajourner indéfiniment cette amélioration.

Que si le législateur, par une appréhension, que nous ne saurions concevoir dans les termes de notre proposition, hésitait de rendre cette loi, il doit au moins compenser les mauvais effets du morcellement par une bonne législation appropriée aux besoins de l'agriculture. Des lois de réforme et d'amélioration sont indispensables dans tous les cas, pour arrêter le dépérissement de la propriété foncière, et pour opérer une réaction salutaire.

Ces principales questions agricoles ne sont pas neuves; les

Digitized by Google

unes ont été agitées dans les législatures précédentes, les autres ont été étudiées par les Conseils généraux et discutées par la presse; toutes appellent encore l'examen et la discussion jusqu'à ce qu'elles soient enfin converties en loi. Il serait trop regrettable qu'elles ne fussent plus à l'ordre du jour!

Lié à ces questions par des corrélations différentes, le morcellement impose les deux principales réformes dans la législation rurale, et comme il est un obstacle aux améliorations, il nécessite des dispositions législatives pour en réaliser le bienfait.

Ces rapports que nous avons à préciser nous conduisent donc à l'appréciation sommaire de ces questions.

L'abolition de la vaine pâture et la réorganisation des gardes champêtres sont les deux principales réformes.

VAINE PATURE.

Depuis que la vaine pâture a été l'objet de trois propositions à la Chambre des Députés, loin d'être effacée par le perfectionnement de l'agriculture, comme on a pu l'espérer, elle a rendu impraticable ce perfectionnement dans toutes les communes *morcelées* qui suivent encore l'ancienne routine de l'assolement triennal.

Nous croyons avoir démontré, dans une notice insérée au Journal d'Agriculture de l'Ain (n° 5 et 6 de mai et juin), que les cultivateurs, dans ces communes, sont astreints à l'assolement triennal par l'exercice de la vaine pâture et le morcellement réunis, alors même qu'ils font des efforts pour changer cet ordre de choses misérable, par l'essai des bonnes méthodes.

En effet, dans ces contrées morcelées et d'assolement trien-

Digitized by Google

nal, le territoire est divisé en trois grandes sections annuellement et alternativement destinées, l'une à la culture du froment, l'autre aux semailles du printemps, la troisième au repos. C'est sur cette dernière partie qu'est pratiquée la vaine patûre, pendant que les récoltes tiennent à la terre ; à peine sont-elles enlevées, que tout le territoire est foulé par les bestiaux. Les cultivateurs, enchaînés par cette disposition, essayent vainement de cultiver sur la section en jachère, car leurs récoltes sont dévastées avant leur matûrité ; ou, s'ils veulent varier leur culture dans les parties cultivées, leurs récoltes, restant sur pied, lorsque les routiniers ont enlevé les leurs, sont la proie des troupeaux épars sur ce terrain ouvert à la vaine pâture.

Et qu'on ne dise pas que les novateurs peuvent se défendre par des clôtures ! Les clôtures, dans les contrées *morcelées*, sont doublement dispendieuses et presque toujours inutiles, attendu le défaut de répression des délits champêtres.

Le morcellement, dans les contrées d'assolement triennal, maintient donc la vaine pâture, parce que les nouvelles méthodes agricoles et les clôtures y sont impraticables ; partout ailleurs, quoique modifiée, la servitude est une cause plus ou moins grande d'appauvrissement et de démoralisation, une école de paresse et de dévastation pour les nombreux et prétendus gardiens des bestiaux épars sur le territoire pâturé. Toujours est-elle aussi une grave atteinte au droit de propriété. De toute part on en réclame l'abolition. La majorité des Conseils généraux exprime des vœux annuels à cet effet : trois fois la Chambre a accueilli les propositions de cette abolition, trois fois elle s'est abstenue de la voter, dans la crainte d'agiter les populations rurales, par une trop grande perturbation dans leurs habitudes, bien qu'en laissant l'exécution de la nouvelle loi soumise à la prudence des préfets, cette appréhension ne fût pas aussi fondée. Aujourd'hui ce

Digitized by Google

n'est plus un motif assez grave, surtout en prenant des mesures de précaution.

Il est donc tout-à-fait à desirer que les honorables députés, auteurs de la proposition de 1836, la renouvellent cette année ; ils acquéraient par là un nouveau titre à la reconnaissance publique.

RÉORGANISATION DES GARDES CHAMPÊTRES.

Plus la propriété foncière est divisée, plus les délits ruraux sont nombreux.

La grande division exige une plus active surveillance, une répression plus rigoureuse. Il y a en France environ 30,000 gardes champêtres, choisis par l'autorité locale, forcés avec un traitement insuffisant de travailler ailleurs pour vivre ; astreints à une infinité d'égards et de ménagements qui poussent à l'impunité, ces gardes préviennent et répriment un petit nombre de délits; aussi, n'en ont-ils constaté en 1841 que 6782! Ce n'est pas un procès-verbal en raison de quatre gardes ?

Ce chiffre crie bien haut qu'il est important de réorganiser ces fonctionnaires, car la propriété foncière est livrée, sans surveillance, à la déprédation.

Dans le cours de la législature de 1843, l'honorable M. de St-Priest a fait à la Chambre des Députés une proposition pour embrigader les gardes-champêtres, comme sont les gardes forestiers.

La grande majorité des Conseils généraux, consultés par le Ministre de l'agriculture, a jugé très utile ce projet d'organisation des gardes en un corps régulier, dans lequel la hiérarchie renforcerait la discipline, sans enlever à l'autorité municipale la juste part qui lui appartient en matière de police ru-

Digitized by Google

rale ; choses difficiles mais non impossibles à concilier.

Les Conseils s'accordent encore à considérer les cantons comme la base la plus convenable pour la formation des brigades. L'Etat et les communes contribueraient également aux dépenses de cette nouvelle institution et se partageraient, en déduction de ces dépenses, le produit des amendes.

La difficulté est donc de réorganiser les gardes sans les soustraire à l'autorité municipale, selon les vœux des Conseils; puis, un autre inconvénient de cette réorganisation est de grever le budget d'à peu près 50 millions, en déduction desquels il faut imputer le chiffre incertain de la moitié des amendes.

L'extrême division foncière impose cependant une mesure, car, en fait, la police rurale n'existe pas. Si elle n'était une nécessité de notre ordre social, l'Etat devrait encore l'instituer à ses frais, puisqu'il tire de la propriété foncière ses principales et plus sûres ressources.

L'objection habituelle touchant le budget est présente à notre esprit, mais elle paraît sans valeur à ceux qui ont étudié l'économie des recettes et des dépenses, économie qui, mieux entendue, produirait des ressources suffisantes aux besoins des services publics.

Soustraire en grande partie les gardes à l'autorité municipale paraît une question plus sérieuse. Il semble impossible de constituer une répression des délits ruraux qui soit égale et sévère, si les gardes restent sous la dépendance absolue des autorités locales, surtout, si ces autorités ont la disposition de leurs choix. Il faut donc prendre un terme moyen d'attribution, et une décision prochaine, remettant à l'expérience, s'il y a lieu, de corriger les inconvénients d'une loi imparfaite, mais nécessaire. Telles sont les deux réformes indispensables.

Parmi les améliorations agricoles les plus importantes qui, par l'effet du morcellement, exigent des dispositions législati-

Digitized by Google

ves pour être exécutées, l'irrigation, le reboisement des montagnes, le dessèchement des marais, la culture des terrains communaux doivent être placés en première ligne.

IRRIGATION. — BESTIAUX.

L'alimentation animale est coûteuse en raison de la petite culture et du manque de prairies. L'élévation progressive du prix de la viande tient à la grande division foncière. La grande culture seule peut produire et engraisser des bestiaux, et élever des chevaux.

Si donc l'introduction des bestiaux étrangers est, chez nous, une nécessité qui reçoit annuellement une nouvelle extension, cette situation doit être attribuée à l'excessive division. Cet état de choses tend à substituer en partie l'alimentation végétale à l'alimentation animale, c'est-à-dire, à modifier le caractère moral et physique de la nation : il a encore cet effet de priver l'agriculture d'engrais nécessaires à une bonne production.

Sans examiner jusqu'à quel point ces conséquences regrettables peuvent résulter de l'insuffisance des bestiaux, hâtons-nous de le dire, et c'est démontré par des études approfondies sur cet important intérêt, une législation spéciale peut singulièrement corriger les inconvénients de cette pénurie. Au lieu de payer annuellement cent millions, chiffre officiel, les productions animales des états voisins, ce chiffre serait notablement diminué : on peut même s'affranchir de ce tribut payé à l'étranger.

Pour obtenir ce résultat, il faut créer des prairies nouvelles et féconder celles que nous avons par les eaux dérivées des fleuves et des rivières.

Digitized by Google

L'honorable M. d'Angeville a, le premier, précisé le mal et indiqué le remède : il a montré les grandes plaines du Midi, transformées, par l'effet d'une bonne loi d'irrigation, en fertiles prairies ; sur tous les points du territoire, les prés recevant un accroissement d'étendue et de produits. Dans ce but, cet honorable promoteur des intérêts agricoles a pris l'initiative à la Chambre d'une proposition très simple : elle consiste à déclarer l'irrigation d'utilité publique, et à créer, pour la faciliter, une servitude rurale qui ne serait autre que l'extension de la servitude de passage résultant de l'enclave.

Les eaux dérivées des fleuves et des rivières ne peuvent être dirigées sur les parties irrigables qu'en traversant les nombreuses propriétés des particuliers. La division foncière est un empêchement pour les propriétaires qui veulent exécuter de telles entreprises. Il s'agit de permettre légalement le passage des eaux, pour cause d'utilité publique. Certes, jamais l'utilité publique n'a été plus manifeste, jamais elle n'a ordonné une mesure plus utile et peut-être plus importante.

Doter ainsi la France de produits dont elle manque en les obtenant de terres jusqu'à ce jour improductives, l'affranchir d'un énorme tribut payé à l'étranger, accroître ainsi la richesse du territoire en le fertilisant par le bon emploi des eaux, n'est-ce pas une des plus belles conquêtes au profit de l'utilité publique?

Quelques esprits, cependant, esclaves d'une légalité étroite, insensibles à ce grand résultat de prospérité nationale, repoussent ce projet comme portant atteinte au droit de propriété. Cette rigoureuse abstention, par égard à un principe très respectable, sans doute, mais non absolu, nous semble aussi funeste à l'intérêt général que contraire à l'esprit de notre législation, législation justement admirée, en ce que le droit de propriété et les exigences de l'intérêt public sont réglés par de sages dispositions.

Digitized by Google

C'est la législation d'une civilisation éclairée : elle couvre la propriété de son égide tutélaire, elle la déclare inviolable, mais elle lui impose des sacrifices et des charges selon les exigences publiques.

Et, quelle grande chose pourrait être faite, quel progrès serait-il permis d'accomplir, si le droit de propriété était si absolu qu'il ne fut contraint à aucun sacrifice, exigé par l'intérêt général, et si, inflexible, il se dressait toujours comme un obstacle aux améliorations importantes? La loi d'expropriation pour cause d'utilité publique a eu de si bons effets que le législateur ne doit pas hésiter de marcher, avec la même prudence, dans une voie de civilisation éclairée.

Mais la proposition de l'honorable M. d'Angeville n'est pas une loi d'expropriation ; elle grève la propriété foncière d'une servitude moins incommode que la servitude d'enclave; elle peut même conférer au fonds servant un avantage d'utilité et d'agrément, car partout où coulent des eaux bien dirigées, elles sont un puissant élément de végétation, elles vivifient par leur présence l'aspect des champs.

En résumé, si le morcellement rend un bon système d'irrigation éminemment utile et opportun pour compenser ses inconvénients, il environne son exécution d'une foule de difficultés et rend une loi nécessaire.

Puisque le principe de M. d'Angeville a été généralement approuvé au fond, bien que formulé simplement il parut insuffisant, il fallait le convertir en loi, laissant aux lumières de l'examen et aux enseignements de l'expérience le développement et le complément de cette disposition principale. Il est fâcheux que, pour rendre la loi plus complète, on en ait ajourné indéfiniment le bienfait.

C'est peut-être un tort justement reproché à nos législateurs de repousser, d'ajourner quelquefois les projets d'amélioration par un esprit d'appréhension et de doute. Pour vouloir

Digitized by Google

trop bien faire, ils font insuffisamment, ou ils ne font rien.

Le cadre de cette notice ne nous permet pas un examen développé du projet d'irrigation, surtout en ce qui touche son application aux cours d'eau non navigables ni flottables. Leur dérivation serait la plus importante, car ils couvrent de leur réseau tout le territoire. L'irrigation, avec les eaux de ces petites rivières, nous paraît la plus difficile à régler par une loi, parce qu'elles sont sujettes à des droits acquis et que leur propriété est l'objet d'une question grave qui partage les opinions des jurisconsultes. Les uns, avec M. Troplong (1), pensent que ces ces cours d'eau sont la propriété des riverains, les autres, adoptant l'opinion savamment et fortement défendue par M. Rives, conseiller à la cour de cassation, soutiennent qu'ils appartiennent à l'Etat. Dans ce conflit, l'Etat se dit propriétaire, et il est à desirer, dans des vues d'intérêt public, que sa prétention soit confirmée par les tribunaux, car cette question ainsi tranchée faciliterait l'utile emploi de ces nombreuses rivières.

REBOISEMENT DES MONTAGNES. — DESSÈCHEMENT DES MARAIS.

Si la division foncière rend nécessaire et difficile l'irrigation, s'il faut une loi pour fertiliser nos plaines et féconder nos prairies, il est aussi impraticable sans l'aide du législateur, et en raison du morcellement, de reboiser les flancs dénudés de nos montagnes. Ces pentes imprudemment défrichées, dépouillées de leur végétation boisée, sont dégradées par les eaux pluviales qui entraînent les terres et qui, mettant à nu les roches et les couches crayeuses, présentent souvent l'aspect de la dé-

(1) *Traité des Prescriptions*, n° 115.

Digitized by Google

vastation et de la stérilité. Il faut arrêter cette dégradation. Une civilisation éclairée doit réparer la faute d'une civilisation imprudente.

Rendez donc aux pentes des montagnes ces végétaux dont les racines contenaient et préservaient les terres, enrichies de leurs dépouilles.

Voyez des régions jadis d'une fertilité historique sur lesquelles de grands peuples ont existé : la Judée, la Grèce, la campagne de Rome, réduites, par la dévastation des Barbares, à un état complet d'aridité. Ces régions aujourd'hui stériles, doivent fixer les regards de l'économiste et servir d'enseignement aux peuples dont les terres, par suite de la destruction des arbres, sont emportées au sein des mers.

Les inondations sont plus fréquentes et plus désastreuses depuis que les pentes des montagnes sont dépouillées de leur végétation boisée; les eaux pluviales n'étant plus absorbées par les terres, ni retenues par les arbres, creusent des ravins et se précipitent, en masse torrentueuse, dans les vallées et dans les plaines, pour y porter la ruine et la dévastation.

Par cette absence d'arbres, conducteurs de l'humidité, les sources ont tari, ou diminuent, comme l'attestent les souvenirs des vieillards et les anciens titres.

Ainsi les défrichements ont été permis ou tolérés avec une fâcheuse imprévoyance.

Les bois deviennent de plus en plus rares et chers. Aussi est-ce présentement une opération lucrative d'emplanter les terrains moins propres à toute autre culture.

Par toutes ces considérations, il est de la plus haute importance de reboiser les pentes de nos montagnes ; mais le morcellement se présente encore comme un obstacle et il rend nécessaires des dispositions ordonnées par le législateur.

Les moyens d'encouragement bien qu'efficaces pour un cer-

Digitized by Google

tain nombre de propriétaires ne suffisent pas pour tous ; une loi de contrainte est encore nécessaire.

Cette dernière question présente sans doute une grande difficulté et touche à des points délicats. Aussi, consultés par le ministre, quarante-deux Conseils généraux ont pensé qu'il fallait opérer le reboisement au moyen d'encouragements ; presque tous ont été effrayés d'une loi coërcitive, ou d'une mesure générale prise par l'Etat et qui serait exécutée par des compagnies.

Par les mêmes vues d'intérêt général que nous avons exprimées en faveur du projet d'irrigation, nous regrettons cette excessive prudence des Conseils généraux.

En effet, si en raison de la division du sol, il n'est pas permis d'espérer, par des primes et des encouragements, un reboisement général, s'il est démontré que les propriétaires sont trop nombreux pour recevoir cette impulsion ; si des compagnies seules, organisées par l'Etat, sont propres à remettre en valeur, au profit des propriétaires, ces fonds improductifs ; si ces compagnies sont soutenues, encouragées, pour qu'elles aient un intérêt à entreprendre le reboisement, en leur attribuant une partie des fonds à titre d'indemnité ; si comme pour l'exploitation des mines, les principaux propriétaires doivent être préférés aux compagnies étrangères, une loi, dans ce système, conciliant l'intérêt particulier et l'intérêt général, ne paraît-elle pas l'expédient le plus rationnel, le seul pour accomplir cette amélioration importante ?

Les mêmes considérations s'appliquent au dessèchement des marais dont l'état d'improduction et d'insalubrité est maintenu par le morcellement.

Digitized by Google

TERRAINS ET PATURAGES COMMUNAUX.

Parmi les terrains stériles qui occupent un si large espace il faut classer les pâturages communaux qui comprennent à peu près le huitième de la superficie territoriale. La majeure partie de ces propriétés est inculte et ne présente aux bestiaux pour pâture que des herbes rares et insuffisantes. Les communes peu éclairées sur leurs intérêts, la plupart avec de très minces revenus, ne songent pas à profiter des ressources que présentent ces terrains, mis en culture. Il ne s'agirait que de créer à leur profit un vingtième du produit territorial que ce serait un résultat énorme, à savoir soixante dix-neuf millions (1) de revenus annuels.

La sollicitude administrative, éveillée sur cette affaire importante, a consulté les Conseils généraux. Il est sorti du Conseil de l'Ain un de ces rapports lumineux qui résolvent les questions et ne laissent plus à la discussion que des observations secondaires.

Les conclusions de ce judicieux rapport sont :

1° De vendre les terrains propres à y bâtir et les petits terrains isolés impropres à la culture.

2° D'implanter d'arbres les terrains qui ont cette destination comme les terrains en pente.

3° D'amodier à long bail les parties susceptibles d'une culture régulière.

4° D'atteindre cette important résultat pour une loi qui contraindrait les communes à ce bon emploi de leurs terrains.

Heureusement, sans attendre cette loi, la législation

(1) Loi du 30 septembre 1829, touchant le revenu territorial.

Digitized by Google

donne les moyens d'arriver à ce résultat, si l'administration veut y pousser par une forte impulsion.

De l'esprit de ce rapport, il résulte qu'attendu les inconvénients du morcellement, relatifs à l'amoindrissement des produits et à l'épuisement du sol, il est convenable d'adjuger cette amodiation des terrains propres à la culture, par lots d'une certaine étendue, en laissant l'application de cette mesure à l'intelligence de l'administration. Nous avons sur ce dernier point une observation à présenter. Pour les communes urbaines et pour d'autres communes considérables, ce mode paraît assurément le meilleur, mais il serait, peut-être, plus avantageux aux petites communes rurales de diviser les terrains communaux entre les habitants et par feux, dans les proportions de vingt-cinq ares, au moyen d'un bail de 18 ans, à un prix modique.

Cette expérience a été faite dans plusieurs départements et notamment dans celui de la Côte-d'Or, où elle a eu les meilleurs résultats. Il est vrai qu'ainsi partagées les terres sont sujettes à tous les inconvénients d'une grande division, mais leur distribution a le bon effet de présenter des ressources et de l'occupation aux plus pauvres et de fixer au sol natal le journalier, en l'y retenant par l'intérêt d'une sorte de propriété.

Telles sont les réformes et les améliorations qu'impose le dépérissement de la propriété foncière, affaissée sous le poids de ses charges. L'impôt, la dette hypothécaire, les procès, les gens d'affaires, les sinistres, les réparations obligées forment une somme totale, presque égale au revenu foncier. Les chiffres qui constatent cet état éprouvent tous les ans une augmentation alarmante. La propriété étant ainsi grevée, l'agriculture manque de capitaux et ne peut avoir un crédit, rendu plus impossible par cette position obérée : son essor est encore comprimé par une législation qui, à certains égards, consacre des abus et rend impraticables les améliorations, par

Digitized by Google

ses lacunes; d'immenses terrains restent improductifs et attendent que le législateur facilite leur culture; les eaux des fleuves, bien dirigées, porteraient la fécondité dans nos champs, elles n'y portent que la dévastation. Livrés à la déprédation par défaut de surveillance et de répression, nos champs sont encore asservis par une institution de la féodalité, qui dépare, comme une vieille ruine, le nouvel édifice de nos lois; enfin, le sol cultivé est hâché, mutilé par un excès de division qui rend toutes les améliorations plus indispensables et leur accomplissement plus difficile. Une sorte de fatalité plane sur cette triste situation : l'indifférence, le doute, l'appréhension repoussent les principaux moyens d'y remédier et les ajournent, jusqu'à ce qu'une nécessité plus impérieuse ordonne leur prompte exécution. Que cette situation soit grave, le simple examen le démontre ; qu'elle soit grosse d'une éventualité dangereuse, il est rationnel de le craindre et patriotique de le signaler.

P. Guillemot,

Avocat, membre de la Société royale d'Agriculture de l'Ain.

Digitized by Google

Voyages.

EXCURSION DANS LE MIDI,

EN 1844 (1).

III.

Le tombeau de Laure. — Privauté d'un King'Charles. — Musée Calvet. — Chemin de fer de Lyon à Avignon, la rive droite et la rive gauche. — La Fontaine de Vaucluse, mirage poétique.

Un jour de l'année 1533, cent quatre vingt-six après la mort de la belle Laure, un homme errait dans les sacrés parvis de l'église des Cordeliers, alors revêtue de sa robe de pourpre et d'azur, mais aujourd'hui dépouillée de ses pompes religieuses, veuve de ses reliquaires dorés et de ses vitraux peints et des images vénérées qui peuplaient son enceinte. La figure de cet homme, soucieuse et pensive, s'illumina tout-à-coup d'une joie vive qu'il ne put maîtriser malgré la sainteté du lieu. « Plus de doute, elle est ici! s'écria-t-il avec l'accent d'un inspiré et fixant avec amour ses regards à la voûte d'une des chapelles de l'église.

(1) Voir le premier article dans la précédente livraison.

Digitized by Google

Cet homme était un Lyonnais, Maurice de Scève, que l'histoire place au rang des plus illustres protecteurs des lettres, lui-même littérateur et poète. De Scève avait plusieurs fois parcouru le temple dans l'espoir d'y découvrir la tombe de Laure oubliée par sa ville natale. Il venait de reconnaître les armes de la famille de Hugues de Sade au cintre de la chapelle de la Croix; et, sur le pavé de cette même chapelle, ses pieds avaient foulé une pierre tumulaire sur laquelle était une rose effeuillée tombant d'un écusson à demi effacé par les genoux de la prière. Heureux et fier de sa découverte, Maurice alla trouver le premier vicaire du cardinal de Médicis qui fit aussitôt lever la pierre du tombeau. Auprès de quelques ossements blanchis, tout ce qui restait de la belle Laure, on trouva une boîte en plomb. Cette boîte renfermait une médaille de bronze, d'un côté unie, et représentant au revers une femme se découvrant le sein. Quatre lettres formaient l'exergue :

M. L. M. J.

La médaille reposait sur un parchemin, et, sur ce parchemin, était écrit le sonnet très connu :

Qui riposan quel caste et felici ossa
Di quell'alma, gentile e sola in terra...

Etait-ce la main de Pétrarque qui avait tracé la pieuse et tendre épitaphe? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, ce fut le lyonnais Maurice de Scève qui apprit aux gens d'Avignon où dormait la belle Laure de Noves.

Plus tard et devant un autre poète, un poète couronné, la tombe de Laure secoua de nouveau son deuil séculaire. Ce poète couronné était François 1er. L'histoire nous a redit les vers que le roi chevalier composa en l'honneur de Laure, de son esprit et de sa beauté :

En petit lieu comprins, vous pouvez voir,
Ce qui comprend beaucoup par renommée :
Plume, labeur, la langue et le savoir
Furent vaincus par l'amant de l'aimée.

Digitized by Google

O gentille ame ! étant tant estimée,
Qui te pourra louer qu'en se taisant ?
Car la parole est toujours réprimée
Quand le sujet surmonte le disant.

Ces vers ne valent pas ceux de Pétrarque, mais aussi à chacun son métier. Le roi de France remplit fort noblement le sien en faisant compter mille écus d'or aux Religieux qui desservaient l'église des Cordeliers pour qu'ils élevassent, au lieu d'une simple pierre, un beau monument à la mémoire de Laure.

Les Religieux prirent les écus d'or, mais le monument reste encore à faire.

Une chétive colonne en pierre jetée parmi les ruines de la vieille église des Cordeliers et protégée seulement par la faible tige d'un cyprès, voilà quel est le monument funéraire élevé à Laure. L'étranger, à Avignon, passerait devant cette pierre comme devant une tombe vulgaire sans l'inscription suivante gravée sur une plaque de marbre :

QVO CLARIVS NOTESCAT LOCVS,
TAM INDIGENIS QVAM PEREGRINIS,
VBI REQVIESCIT
LAVRA ILLA PETRARCAE AMOR,
HVNC CIPPVM POSVIT
CAROLVS KELSALL ANGLICVS,
PER AVENIONEM ITER FACIENS,
ANNO SAL. MDCCCXXIII.
NIL AMPLIVS ADDERE OPTIMI MONENT
NOTA HAEC REGII POETAE CARMINA.

Comme les touristes ne sont pas tous obligés de savoir le latin, voire même le latin des inscriptions et des épitaphes, voici la traduction des lignes qui précèdent :

Pour que les indigènes et les voyageurs
Connaissent clairement le lieu
Où repose
Laure, amour de Pétrarque,

Digitized by Google

Charles Kelsall, anglais,
A fait élever ce cippe,
L'an de grâce 1823.
Les vers si connus du royal poète
Avertissent de ne rien dire de plus.

Il faut en convenir, c'est un honnête anglais que ce M. Kelsall : il a donné, en passant par Avignon, une leçon de très bon goût aux Avignonnais. La ville aurait bien fait de mettre cette leçon à profit pour une autre de ses grandes illustrations, le brave Crillon, né et mort dans ses murs, mais dont aucun monument ne rappelle la mémoire. Cependant Grenoble lui avait donné l'exemple en élevant une statue à Bayart sur une de ses places publiques. Après Grenoble, voici Valence qui érige une statue au brave Championnet, et puis la ville d'Aix qui vient de voter deux statues en pied de Siméon et de Portalis. J'ai visité le Musée, j'ai visité la mairie, j'ai visité tous les établissements publics d'Avignon; eh! bien, croirait-on que l'on n'y trouve pas un seul tableau, pas un buste, pas une inscription en l'honneur de Crillon? Aux Invalides, où l'image du brave des braves serait si bien placée, pas un souvenir, rien (1) ! Mais voyez quelle bizarrerie; Avignon, la ville royaliste et dévote, a fait plus pour l'amante d'un poète italien, que pour l'ami d'un roi de France! Le héros de Jarnac, d'Ivry, de Moncontour, de Saint-Jean-d'Angély et de vingt autres batailles, où il versa son noble sang pour la patrie, attend encore dans sa ville natale l'humble pierre qui couvre les restes de Laure !

Pour en revenir à cette belle amante du poète, Pétrarque a, dit-on, consigné dans une note écrite de sa main, en marge de son Virgile, un naïf récit où il fait connaître l'origine de son

(1) Il y a bien dans la ville un hôtel de Crillon, mais c'est là une maison particulière; ce n'est point un monument élevé à la mémoire du preux et féal chevalier.

Digitized by Google

amour, et comment un jour il apprit la mort de celle qu'il avait si amoureusement chantée dans ses vers. Nous reproduirons un passage de cette note. On aime à s'initier aux moindres détails de la vie intime des hommes de génie.

« Laure, dit-il, illustrée par ses propres vertus et longtemps célébrée dans mes vers, parut pour la première fois à mes yeux au premier temps de mon adolescence, l'an 1327, le 6 du mois d'avril, à la première heure du jour (6 heures du matin) dans l'église de Sainte-Claire d'Avignon; et dans la même ville, au même mois d'avril, le même jour 6 et à la même heure, en 1348, cette lumière fut enlevée au monde, lorsque j'étais à Vérone, hélas! ignorant mon triste sort!

« La malheureuse nouvelle m'en fut apportée par une lettre de mon cousin Louis. Elle me trouva à Parme, la même année, le 19, au matin. Ce corps si chaste et si beau fut déposé dans l'église des Frères Mineurs, le soir même du jour de sa mort (1). J'aime à croire que son ame, comme Sénèque le dit de Scipion l'Africain, est retournée au ciel d'où elle était descendue. Je goûte une joie mêlée d'amertume à me rappeler toutes ces circonstances, et je les écris sur le livre que j'ai le plus souvent sous les yeux, pour me pénétrer que rien ne doit plus m'être cher dans cette courte vie, et qu'il est temps de m'arracher à Babylone, puisque la mort a rompu le nœud le plus puissant de ceux qui me captivaient encore!.... »

Il ne faudra pas trop s'étonner si, au milieu de ces galants souvenirs d'amour mêlés à des préoccupations austères, on trouve une invocation du poète catholique à Sénèque le payen. Cette réminiscence classsique est dans le goût du temps. Et cette communion entre l'*alma gentile* de Laure et l'ame romaine de Scipion l'Africain est un des traits caractéristiques de la confusion des idées au moyen-âge, confusion dont les témoigna-

(1) On sait que Laure est morte de la peste.

Digitized by Google

ges sont encore vivants dans plusieurs monuments de l'art et jusque dans nos jeux de cartes où David, roi d'Israël, a pour compère Lancelot, chevalier de la Table-Ronde, où Judith, la juive, marche de compagnie avec le troyen Hector et Charlemagne, roi de France et empereur d'Occident.

Après avoir donné un dernier regard et dit un dernier adieu à la tombe solitaire, aux deux vieilles chapelles et au clocher gothique que coloraient de pourpre les feux attiédis du soleil couchant, nous reprîmes le chemin de l'hôtel, le cœur tout plein de ces souvenirs de poésie et d'amour. Seulement et comme l'estomac, moins complaisant que la tête, ne se nourrit pas de rêves creux, je rentrai chez Madame Pierron avec un appétit très prosaïque, je suis humilié de le dire.

Le dîner était prêt : dîner fin, bechamelles, truites de Vaucluse, perdrix rouges, ce don inappréciable de l'île de Scio et du bon roi René à la Provence, et du tout, mise en œuvre culinaire irréprochable. Pour comble de bonne fortune, un aimable convive avait bien voulu prendre place à notre petite table de famille, car je suis un touriste marié; c'est une chose qu'en passant je dois confesser encore en toute humilité. Ce convive était un ecclésiastique très distingué dans ses manières, M. l'abbé Abra..., aimable, bienveillant, enjoué, mais de cet enjouement plein de délicatesse, qui dénote l'homme d'esprit et qui le fait aimer sans compromettre le caractère dont il est revêtu. M. l'abbé Abra... est certainement du bois dont on fait les évêques, et je souhaite de tout mon cœur qu'il le soit promptement pour l'honneur du diocèse où il serait appelé.

Vous pensez bien que nous n'amenâmes pas la conversation sur la liberté d'enseignement ni sur la politique. La politique n'est guère faite que pour amuser les gens qui s'ennuient, et telle n'était pas notre disposition d'esprit. Je parlai de ma visite au tombeau de Laure, et de ces lieux désolés où vivent encore les souvenirs de Pétrarque.

Digitized by Google

— Pétrarque! s'écria M. l'abbé Abra... le créateur de la poésie italienne, vive Pétrarque! voilà mon poète. Pétrarque a su purifier la poésie payenne. Les anciens avaient peint l'amour comme une faiblesse des sens, l'amant de Laure l'a représenté comme un hommage pur rendu à la vertu bien plus qu'à la beauté. Sa passion est noble, héroïque; elle élève l'ame au lieu de l'amollir. Pétrarque a donné aux trois graces payennes une quatrième sœur, l'honnêteté.....

Puis, s'adressant à moi, il ajouta gaîment :

— Il n'y a plus qu'une petite difficulté à lever. Me répondriez-vous, Monsieur, de l'identité de la belle Laure, immortalisée par le poète, avec la Laure sur la tombe de laquelle vous venez de prier et de rêver?

— Le tombeau que j'ai vu aux Cordeliers, répondis-je, est celui de Laure de Noves, mariée à Hugues de Sade, et découvert dans la chapelle de la Croix en 1533 par Maurice de Scève. Cette Laure de Noves n'est-elle pas la belle Laure, la chaste et tendre amante de Pétrarque?

— C'est là justement qu'est la question, reprit l'abbé.

— Est-ce que M. l'abbé penserait avec Voltaire que la belle Laure n'a été qu'un être idéal, un mythe adoré par le poète, ou bien une *Iris en l'air,* comme l'appelle Boileau. Il me semble que l'existence de Laure est démontrée par divers monuments, par le témoignage des contemporains et par la généalogie de la maison de Sade.

— Oui, mais il y a Laure et Laure, dit l'abbé : Laure de Noves que l'on dit être née en 1307, et Laure des Baux née à Galas, en 1305, et non pas à Avignon, comme l'ont écrit certains auteurs. Le tombeau découvert à Avignon portant pour épitaphe le nom de Laure de Sade, aurait donné lieu à la fausse tradition qui fit de cette Dame la Laure de Pétrarque. Enfin, Laure des Baux serait morte longtemps avant que Laure de Noves ne vint au monde. Ce qui, comme vous voyez, changerait singulièrement l'acte de naissance de Mme de Sade.

Digitized by Google

— Mais, répondis-je, que pensez-vous donc, Monsieur, des mémoires de l'abbé de Sade ?

— Je respecte infiniment M. l'abbé de Sade; mais, nous autres abbés, nous ne sommes pas infaillibles comme les papes. Ce qu'il y a de certain, c'est que Pétrarque qui devait en savoir aussi long que l'abbé de Sade sur la sépulture de celle qu'il avait tant aimée, entre à ce sujet dans des indications topographiques qui s'accordent parfaitement avec les lieux où reposent les restes de la belle Laure des Baux. On voit, en effet, entre Galas et Lagnes, près d'Avignon, le tombeau de cette femme célèbre. Ce qui sert encore à confirmer cette assertion est la découverte récente que l'on vient de faire, dans les murs de Galas et de Saumanes, d'un grand nombre de pierres provenant de l'ancien château-fort où résidaient les seigneurs de Galas, descendant d'une famille souveraine d'Espagne. Plusieurs de ces pierres offrent encore aujourd'hui quelques parties des armes de cette antique maison : une étoile, un laurier d'or, une orange. Et si les partisans de la Laure de Noves tiennent à leur rose effeuillée trouvée sur son tombeau, les partisans de la Laure des Baux tiennent à leur orange.

— Mais vous, Monsieur l'abbé, êtes-vous dans le camp de la rose ou dans le camp de l'orange ? Niez-vous ? affirmez-vous quelque chose entre les deux tombes qui se disputent l'amour et la gloire de Pétrarque ?

— Je ne nie rien, je n'affirme rien. Je raconte, voilà tout. Je raconte un fait connu de peu de personnes, un fait qui a donné lieu à une dissertation érudite et intéressante, publiée à Avignon, il y a une vingtaine d'années, par M. de Pusignan, membre de l'académie de Vaucluse, et l'un des hommes les plus justement estimés en France pour sa science héraldique.

Dans ses recherches sur la véritable famille de la Laure de Pétrarque, M. de Pusignan ne balance point à se déclarer pour Laure des Baux, qu'il appelle la Vierge de Galas, parce

Digitized by Google

que, sans avoir prononcé des vœux, mais vouée à la vie religieuse et contemplative, elle voulut vivre dans le célibat. Et maintenant, ajouta l'abbé, si vous voulez savoir mon opinion : comme affaire de goût, j'aime mieux, pour l'honneur de Pétrarque et de sa Laure, que le poète ait adressé ses tendres hommages à une chaste fille, qu'à une femme en puissance de mari et mère de onze enfants.

Je me promis bien de recueillir, le soir, sur mon album de voyage, l'intéressante causerie que je venais d'entendre. Les recherches faites par le savant académicien de Vaucluse ont beaucoup occupé dans un temps les hommes instruits, qui habitent cette partie de l'ancienne Provence. J'ai vu, le lendemain, chez un libraire d'Avignon, un poème publié en 1826 par M. le chevalier Regnault, ayant pour titre *Laure des Baux* ou *la Vierge de Galas*. C'est dans les documents historiques, mis au jour par M. de Pusignan, que M. Regnault a puisé avec des convictions conformes le sujet de son poème de la Vierge de Galas. On pourrait s'étonner de ce que les commentateurs et les savants touristes se soient jusqu'ici montrés si insouciants ou si oublieux à l'endroit de cette guerre de succession entre la Laure de Noves et la Laure des Baux.

Un des membres de cette noble phalange d'écrivains modestes et érudits qui honorent la province par de consciencieux labeurs consacrés à l'histoire de nos antiquités nationales, M. Jules Canonge, de Nîmes, a publié tout récemment (en août 1844), une *Notice historique sur la ville des Baux, en Provence et sur la maison des Baux* (1). A mon retour, passant par Nîmes, j'appris cette nouvelle d'un bibliophile qui eut l'obligeance de me prêter la notice de M. Canonge. J'étais heureux et fier de ma trouvaille. Je m'attendais à voir surgir

(1) Cette publication est en vente à Nîmes, chez Giraud, boulevard St-Antoine ; et à Paris, chez L. Hachette, libraire de l'Université royale, rue Pierre-Sarrasin.

Digitized by Google

quelques nouvelles lumières concernant l'identité de la Laure de Pétrarque. Je remontai, de la tige au faîte, le grand arbre généalogique de l'illustre maison des Baux; j'en suivis toutes les branches jusqu'au commencement du XIV° siècle, où j'espérais découvrir cette tant mystérieuse vierge de Galas. Mais arrivé là (1308), je ne trouvai qu'une Marie des Baux, fille de Bertrand, laquelle resta fort peu vierge, puisqu'elle eut pour époux Humbert II, dauphin de Vienne. Marie des Baux mourut à Rhodes en 1347. A cette époque florissait encore une Jeanne des Baux, citée par M. de Canonge comme un des ornements de la cour d'amour établie à Avignon, en 1342.

Plus tard, en 1359, nous apprenons, par la même notice, qu'au nombre des Religieuses les plus distinguées du monastère de Nazareth, d'Aix, composé de cent demoiselles nobles, on citait Beatrix, Florette, Constance, Catherine, Alix, et Nazarethe des Baux; ce qui amène notre auteur à faire cette réflexion : « Ainsi donc, parmi les illustrations qui se rattachent au nom des Baux, il en est de gracieuses et que la religion peut revendiquer avec honneur. » Mais nous ne voyons pas là et nous ne trouvons nulle part le nom d'une Laure des Baux. Sur cette tige féconde, pas une branche, pas un rameau au bout desquels il y ait une fleur appelée Laure. Et cependant, au dire de M. de Pusignan, cette Laure des Baux fut célèbre entre toutes les femmes de son temps, par son esprit, ses vertus, sa beauté aussi bien que par sa naissance.

Je n'ai pas lu avec moins d'intérêt et jusqu'à la fin la notice historique de M. Jules Canonge; elle est le fruit d'un travail ardu, opiniâtre et des plus recommandables. Dans l'itinéraire que nous allons suivre à travers les provinces du midi, nous aurons occasion de revenir sur ces vénérables archives d'une famille princière, dont l'histoire a été, pendant plusieurs siècles, intimement liée à celle de la Provence, et par plus d'un grand évènement à l'histoire de la monarchie française; témoin la cession du Dauphiné au roi de France. On sait qu'Humbert II, n'ayant pas eu d'enfants de

Digitized by Google

son mariage avec Marie des Baux, céda ses états à Jean, fils de Philippe de Valois, à condition que le roi de France prendrait le nom de Dauphin.

Un drôle d'incident était venu à table faire diversion à nos pensées et changer brusquement le tour de la conversation. Cet incident est consigné sur mon album, et j'ai promis de tout vous dire ; je vous le dirai donc. Après cela, grâce pour moi si j'abuse de votre indulgence à me lire ; et si je vous ennuie, voici une recette commode : déposez le livre ou tournez le feuillet.

Dans la chaleur de son discours archéologique, M. l'abbé Abra.... ne s'était pas aperçu qu'un petit épagneul anglais, charmant *King'Charles,* avait sauté lestement sur un meuble voisin de la table d'où il guettait le moment propice de happer quelque morceau friand délaissé dans l'assiette. Ce moment était arrivé, et l'assiette choisie par le chien était celle de M. l'abbé. Cette privauté de petit chien-roi me jeta dans une confusion grande, car oserai-je bien vous l'avouer? le petit épagneul anglais, ce King'Charles, si élégant, si joli, si bon, en tout autre circonstance si honnête, mais cette fois si indiscret, c'était encore un de mes compagnons de voyage.... Je voulus lui montrer l'inconvenance de sa conduite.

—Laissez, laissez faire, fit obligeamment l'abbé ; il faut que tout le monde vive. Le poète a dit :

Un chien est un ami donné par la nature.

Apparemment celui-ci connaît ses auteurs ; il a voulu partager mon diner en ami. On ne doit pas s'en prendre au chien, mais au poète.... Et comment ne pas sentir son cœur rempli d'indulgence pour ces chers favoris de l'infortuné roi Charles 1er qui le consolaient dans sa prison, les seuls de tous ses courtisans demeurés fidèles au malheur? En Angleterre, le peuple dit que c'est, depuis la mort tragique de leur royal maître, que ces petits chiens sont devenus tristes et rêveurs. Préjugés populaires, pure superstition, si vous le

Digitized by Google

voulez, mais superstition touchante que justifient très bien l'attachement et la mélancolie naturelle aux Kings'Charles.

L'abbé nous confessa ensuite avec une charmante bonhomie qu'il avait aussi chez lui son petit chien, *Bleinheim*, fidèle et aimant, pour lequel il n'était point exempt de faiblesses. Ces chiens qui, après tout, ne sont pas si bêtes que certains hommes, sont souvent beaucoup meilleurs, ajouta-t-il. J'ai pourtant, à propos de chiens, un vieux péché sur la conscience; et l'abbé nous raconta que, dans sa jeunesse, étant au séminaire à Montpellier, il alla un jour de Carême, rendre ses hommages à son évêque, qui avait aussi un petit chien gâté. Pendant que le jeune séminariste attendait dans une salle que l'évêque pût le recevoir, le petit chien sortit de la chambre de son maître avec un biscuit qu'il portait délicatement à la gueule. Comment, s'écria le jeune séminariste, les chiens mangeraient des biscuits pendant que nous, nous mangeons des haricots? cela ne peut pas être; et il prit le biscuit dont il ne fit qu'une bouchée.

Nous rîmes beaucoup de l'anecdote racontée surtout avec tant de gaîté; et, à notre grand regret, nous vîmes arriver le moment de nous séparer de cet aimable convive.

Le lendemain matin de bonne heure, Duret eut la complaisance de me conduire au Musée légué à la ville par un généreux citoyen, M. Calvet. Ce musée comprend à la fois une belle bibliothèque, une collection d'environ 12,000 médailles, une galerie de tableaux, un grand nombre de morceaux de sculpture antique ou du moyen-âge, enfin, beaucoup de petits bronzes, ustensiles, vases, statuettes, etc.

La galerie de tableaux ne présente pas des toiles d'un grand mérite; une des choses les plus curieuses de cette galerie, c'est la collection originale des esquisses de toutes les grandes marines de Joseph Vernet, données par son frère à la ville d'Avignon. On sait que ce grand peintre est né dans cette ville.

Le musée de Calvet est plus riche en objets d'antiquités

Digitized by Google

qu'en peintures. On y remarque plusieurs statues d'un travail exquis; une des plus curieuses est un bronze représentant l'empereur Caracalla en marchand de petits pâtés. On voit que les caricatures à la Dantan ne sont pas nouvelles.

Au musée d'Avignon comme dans les musées de quelques autres villes du Midi, il n'y a pas de livret imprimé. Les voyageurs qui se rendront en Provence pourront suppléer en partie à cette lacune regrettable par la notice que donne M. Mérimée dans son ouvrage sur le Midi de la France.

Comme nous descendions la ligne des remparts situés vers la partie sud de la ville : — Vous voyez bien ces murailles, me dit notre cicérone, elles ont été élevées par les papes Clément VI, Innocent VI et Urbain V, de 1342 à 1370. Ces papes ne se doutaient guère que leurs formidables murs, après avoir arrêté fièrement des milliers d'hommes armés et les flots débordés du Rhône, un jour livreraient avec docilité le passage à la vapeur d'une chaudière. Il s'agit en effet aujourd'hui, pour l'exécution du chemin de fer de Lyon à Avignon, d'éventrer ces grosses tours. D'après ce projet, le chemin de fer, au lieu de passer à environ 200 mètres de l'enceinte de la ville, ainsi que l'avait proposé M. Kermaingant, en 1835, serait placé le long du Rhône, entre la ville et les ports. Le conseil municipal d'Avignon a pensé que ce tracé était à la fois le plus économique et le plus sûr pour préserver la ville des débordements du Rhône, et il a voté des remercîment à MM. Bouvier, ingénieur en chef, et Max Surel, auteurs du nouveau projet.

Le projet de chemin de fer de Lyon à Avignon occupait beaucoup les esprits, lors de mon passage dans cette dernière ville. La question était de savoir si le chemin prendrait la droite du Rhône ou la gauche. J'ai assisté un matin, dans la cour de l'hôtel de Mme Pierron, à une mêlée de paroles très chaudes, entre des partisans de la rive droite et des partisans de la rive gauche. La rive droite criait terriblement et paraissait fort en colère, d'où j'ai conclu que la justice et la raison étaient pour la rive gauche. C'est absolument comme dans la question du trans-

Digitized by Google

fert de la préfecture de Montbrison à Saint-Etienne. La petite ville champêtre de Montbrison, dont la population ne compte pas moins de 5,652 habitants, trouve fort impertinentes les prétentions de Saint-Etienne à devenir le centre de l'administration préfectorale, attendu que la population de Saint-Etienne n'est que de 70,000 habitants, et que cette ville est le centre de la plus grande activité industrielle du département de la Loire. — Voilà pourquoi la petite ville de Montbrison se fâche tout rouge :

Marion pleure, Marion crie,
Marion veut qu'on la marie.

Qu'on la marie pour l'éternité avec M. le préfet et les bureaux de la préfecture. Marion Montbrison est dans une grande colère, je crois même que de temps en temps elle montre le poing à travers les colonnes de son petit journal contre tous les honnêtes gens qui se permettent de n'être pas de son avis; c'est là sa meilleure raison, à la bonne fille!

Les Montbrisonnais ne veulent pas comprendre que si, quelque temps après l'organisation départementale ils ont pu déposséder Feurs du siége de l'administration centrale, *à fortiori*, l'on peut et l'on doit aujourd'hui transférer le chef-lieu de la préfecture de Montbrison à St-Etienne. C'est ce qui a déjà eu lieu dans plusieurs départements, entr'autres dans celui des Bouches-du-Rhône. Le chef-lieu de préfecture, d'abord placé à Aix, ville topographiquement plus centrale, a été de bonne heure transféré à Marseille.

En réponse à ces arguments de faits, les Montbrisonnais s'exclament avec candeur : « Nous sommes en possession de « la préfecture depuis quarante ans. Il n'est pas permis d'y « toucher; c'est un droit acquis!.. » Comme si le droit d'il y a quarante ans devait être invariablement le droit d'aujourd'hui, le droit de demain? — Ne voyons-nous pas dans nos sociétés modernes le droit incessamment soumis à une mobilité qu'ignoraient les sociétés antiques. Toujours étudié, toujours contrôlé dans ses applications et ses effets, le droit a besoin de se

Digitized by Google

légitimer à toute heure devant l'opinion publique et la conscience de tous. Les Montbrisonnais entendent-ils faire du droit un autre dieu Terme, une borne? Ce droit-là pourrait être parfaitement chinois; mais nous vivons en France, soyons français autant que possible.

Cependant, et pour être juste vis-à-vis de tout le monde, il faut dire que ceux qui ont les plus grands torts, entre les gens de Montbrison et les gens de St-Etienne, ce ne sont pas les Montbrisonnais qui se remuent beaucoup pour défendre ce qu'ils croient être dans les intérêts particuliers de leur ville, mais les Stéphanois qui ne disent rien, qui ne font rien de ce qu'il faudrait dire et faire pour le triomphe de leurs droits, et des besoins impérieux de l'arrondissement le plus important de la Loire. La triste cause de tout ceci, c'est que St-Etienne est une ville menée par les petites passions locales, bien plutôt que par les grandes pensées d'intérêt public. A St-Etienne, depuis plus de dix ans, il y a émeute permanente de rivalités et de vanités personnelles. Les disputes, voilà la grande affaire; à cette affaire-là on sacrifie toutes les autres. Mais pendant que les Stéphanois se querellent les voisins agissent. C'est la fable en action :

Tandis que coup de poing trottaient...

Vous savez la moralité. La seule chose ici qui diffère, c'est l'objet en litige, sans compter, bien entendu, les personnages de la fable. Au surplus ces luttes ardentes entre les deux rives d'un fleuve, pour un rail-way, entre deux villes pour le siège de l'administration, on les retrouve ailleurs à propos de tout autre chose; aujourd'hui de tous côtés l'antagonisme déborde, c'est partout la guerre, la guerre réduite à des proportions infimes et vulgaires, comme l'individualisme qui en est la pensée et la cause : guerres de tronçons, guerres de clochers, guerres de fossés, guerres de sucre, guerres de betteraves, guerres de portefeuilles et d'emplois, guerres de tribunes, guerres de journaux, guerres de boutiques, voilà notre épo

Digitized by Google

que peinte en deux mots. Voilà ce qu'on est convenu d'appeler le règne de la paix partout et toujours!

Quant au chemin de fer de Lyon à Avignon, quelque soit la voie adoptée : qu'on suive la rive droite du Rhône, comme le demandent quelques localités intéressées, ou la rive gauche, ainsi que les hommes de l'art l'ont indiqué dans leurs plans, cette section de la grande ligne artérielle qui doit relier Paris à Marseille, ne pourrait être plus longtemps ajournée sans compromettre de très graves intérêts.

L'exécution de ce chemin permettra aux marchandises et aux voyageurs de franchir dans six heures la distance de 289 kilomètres séparant Avignon de Lyon, distance qui demande maintenant près de douze heures à la descente du Rhône par les bateaux à vapeur et quelquefois plus d'une semaine à la remonte. L'exploitation de ce rail-way pourra se faire à un prix très modéré, car il se rattachera à ses points de départ et d'arrivée aux deux principaux bassins houilliers du centre et du midi de la France, par les chemins de fer de Lyon à Saint-Etienne et de Beaucaire à Alais.

Nos départements du Rhône, de la Loire, de l'Isère, de la Drome, le commerce et les grandes industries de ces départements,—nous pourrions dire de presque toute la France,—ont donc le plus sérieux intérêt à la prompte confection de ce rail-way. On peut juger de l'utilité et de l'urgence de cette voie par un simple fait signalé au commencement de 1844, dans une pétition adressée à la Chambre par les représentants des deux bassins houilliers de Saint-Etienne et de Rive-de-Gier.

« La navigation du Rhône entre Givors et Arles, est-il dit dans cette pétition, est si longue, si pénible, et quelquefois si dangereuse que les charbons chargés à Rive-de-Gier ou à Saint-Étienne paient un fret aussi considérable sur le Rhône, pendant au moins six mois de l'année, entre Givors et Arles, ou même Beaucaire, que celui des charbons anglais venant de New-Castle à Marseille, et qui, pendant les six autres mois, où la navigation est dans son état normal, s'élève aux deux

Digitized by Google

tiers environ de celui des charbons anglais expédiés de Sunderland à Marseille. Cependant il n'existe qu'une distance de 300 kilomètres entre Marseille et Givors. »

Ces faits n'ont pas besoin de commentaires.

Il ne nous restait plus rien d'important à voir dans la ville d'Avignon; nous partîmes pour Vaucluse. Le touriste qui veut faire agréablement cette pérégrination sentimentale devra s'entendre avec un loueur de voitures de remises qui demeure près de l'hôtel de l'Europe. Pour dix francs, on le conduira dans un cabriolet décent jusqu'auprès de la fameuse fontaine; et, pour dix-huit francs, dans une calèche confortable, élégante même, et bien suspendue, attelée de deux chevaux fermes du paturon et portant beau. Sur le siége posera un automédon *en gants blancs*.

Les Avignonnais comptent de leur ville à Vaucluse 26 kilomètres, six lieues environ; mais six lieues de Provence, c'est-à-dire près de dix lieues de poste ou 40 kilomètres. La route est délicieusement accidentée; l'on y passe tour à tour entre des champs de mûriers, de figuiers et d'oliviers, coupés de vertes prairies et de coteaux agrestes. A moitié chemin environ d'Avignon à Vaucluse, vous rencontrez la jolie petite ville de Thor. Nous nous y sommes arrêtés quelques instants pour visiter sa gothique église de Sainte-Marie-au-Lac. Cette église tire son nom d'une statue de la Vierge miraculeusement découverte par un taureau qui, à ce que rapporte la légende, resta quinze jours et quinze nuits à la même place sans vouloir ni boire ni manger, jusqu'à ce qu'enfin les gens du pays eussent fait des fouilles en terre, au lieu qu'il indiquait de ses deux pieds de devant.

L'histoire du moyen-âge fourmille de ces faits merveilleux que caressait l'imagination naïve de nos pères. Aussi, d'une extrémité de la France à l'autre, les légendes des diverses contrées ont-elles souvent ensemble un certain air de famille. Le taureau de la petite ville de Thor nous a paru être un peu parent des moutons de Deicole; saint Deicole s'était égaré;

Digitized by Google

il rencontre un berger et le prie de lui enseigner un gîte. « Je n'en connais pas, dit le berger, si ce n'est dans un lieu arrosé de fontaines au domaine du puissant seigneur Weissart. » — Peux-tu m'y conduire? répondit le saint. — Je ne puis laisser mon troupeau, répliqua le pâtre. » Deicole fiche son bâton en terre, et quand le pâtre revint après avoir conduit le saint, il trouva couché paisiblement autour du bâton miraculeux son troupeau qui ne se releva plus qu'alors qu'une voix mystérieuse eut fait entendre ces mots : « Tu feras ici bâtir une église. » Ce qui fut accompli par le puissant seigneur de l'endroit.

La fin de l'histoire est plus merveilleuse encore : Deicole étant entré dans la forteresse du fier châtelain, les serfs empressés voulurent le débarrasser de son manteau ; il les remercia, et il suspendit son manteau à un rayon du soleil qui passait à travers la lucarne d'une tour (1).

Plus vous vous rapprocherez de Vaucluse, en quittant la petite ville de Thor, et plus l'aspect du paysage, tout-à-l'heure encore d'une nature si agreste et si riante, deviendra sombre et sauvage. Bientôt vous serez obligé de mettre pied à terre, car votre voiture ne pourrait vous conduire entre ces deux ravins pierreux, vers ces grandes masses de rochers noirs taillés à pic, au bas desquels apparaissent de loin en loin quelques arbres rabougris et de pauvres plantes desséchées.

C'est là qu'est la fontaine de Vaucluse !...

Je ne saurais vous traduire le pénible sentiment que j'éprouvai en me voyant tête à tête avec ces rocs pelés, foulant aux pieds un terrain sec et raboteux, là où je croyais voir les ondes limpides s'élever en gerbes diamantées et retomber en cascades dans les grottes profondes de la Naïade, immortalisée par Pétrarque.

Mes yeux cherchaient où retrouver dans ces déserts un peu de la mousse tendre chantée par le poète :

Je redemandais Laure à l'écho du vallon.

(1) *Bollandistes*, tom. II, pag. 204.

Digitized by Google

Et l'écho, malgré ce qu'en a dit monsieur Delille, me parut avoir oublié ce doux nom.

La chose devenait pour moi, que trop évidente et trop claire, j'étais l'innocente victime d'un mirage poétique.

Ainsi donc, vous tous honnêtes et candides voyageurs, ne faites pas comme moi ; méfiez vous des vers descriptifs et de leur mirage trompeur. Si vous tenez absolument à voir la fontaine de Vaucluse, attendez au moins que quelques bienfaisantes nuées s'en viennent rafraîchir le ciel brûlant de la Provence, et mettre un peu d'eau dans la fontaine magique.

J. Beliard.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

SOCIÉTÉ
DES AMIS-DES-ARTS.

EXPOSITION 1844-1845.

L'habitude est une poétique toute faite pour le peuple; l'imitation, une inspiration toute trouvée pour l'artiste.

CH. NODIER.

David disait à un de ses élèves :
« Regarde-moi, mais ne m'imite pas ; si j'avais copié, je serais aussi mauvais que Natoire et Doyen ; j'ai voulu ne ressembler à personne, et je suis moi. »

L'une des plus grandes misères de notre siècle, qui proclame si haut sa hardiesse intellectuelle, est ce besoin d'imitation qu'on retrouve dans les arts, dans les lettres et dans toutes les routes ouvertes à l'intelligence; l'originalité semble un vice; à l'imitation, au contraire, on décerne les honneurs dûs au génie. Le moyen de plaire vite est de faire comme celui qui plaît déjà; peintres, sculpteurs, poètes s'attèlent au char de la mode et reçoivent son impulsion, au lieu de la lui donner; ils revêtent l'uniforme qui plaît à la foule, où

Digitized by Google

brillent peut-être quelques fausses paillettes, mais que n'a point orné la main capricieuse et splendide du génie. Puis, un beau jour, la mode, qui est plus femme encore qu'elle n'est reine, abandonne ses élus qui regrettent, mais en vain, les riches facultés qu'ils ont follement prodiguées, pour acquérir une gloire d'un instant. Tous ces demi-triomphes obtenus en s'enrôlant sous l'une des trois ou quatre bannières plantées à chaque coin de l'Europe, ont perdu plus de beaux génies qu'un complet insuccès.

Du temps de David, on ne voyait à nos expositions que du *nu*, du *nu correct*, comme on l'entendait alors, c'est-à-dire soumis à de certaines régles de proportions, comme celle qui avait décidé que chaque figure, pour être belle, devait avoir sept têtes de la racine des cheveux à la plante des pieds; on était alors correctement faux, correctement absurde, et tous les tableaux ressemblaient à de la statuaire peinte. De nos jours, il se passe quelque chose d'analogue. Si vous visitez une exposition moderne, vous retrouvez inévitablement la présence d'un certain nombre d'écoles. Or, qui dit *école* dit presque toujours parti pris, convention, imitation, par conséquent médiocrité ; l'une en est encore à copier l'antique, l'autre est folle du moyen-âge, et fait de la poésie avec les costumes; celle-ci, en désespoir d'arriver à l'originalité avec la nature vraie, s'égare dans les régions fantastiques et peint ses rêves; une autre se proclame hautement *naïve*, cherche l'inculte, et arrive au prétentieux par l'affectation de la simplicité; la moins coupable met le joli à la place du beau, le neuf à la place du vrai; mais celle dont l'erreur incurable nous paraît la plus dangereuse, est cette pâle école qui rejette tout élan du cœur, de la volonté, de l'esprit, et qui, née en Allemagne, infiltre goutte à goutte son froid venin dans nos larges artères françaises. Aidée de l'influence que lui prête le nom d'un grand maître, que nous admirons plus que qui que ce soit, mais Dieu

Digitized by Google

nous préserve de ses imitateurs, la peinture prétendue *réformée* compte en France un certain nombre d'apôtres prosternés devant les principaux dieux de cet Olympe blafard, qui se sont partagés tous les genres; le portrait, le paysage (le paysage!) et l'histoire. Leur première prétention est de se montrer penseurs profonds, moralistes sévères, et dessinateurs rigides; pour eux, la perfection du dessin gît dans la fidélité mathématique du trait; ce fanatisme insensé a déjà fait plus d'une victime parmi les sectateurs de cette triste école. Dessinant sèchement pour être précis, pauvrement pour être vrai, peignant platement comme les décorateurs du Campo-Santo, Buffalmacco, Orcagna, Gazzoli, ils prennent les sévères proportion du contour pour la qualité éminente du dessin. On peut donner à un corps toutes les dimensions voulues, sans être parvenu à la beauté absolue de la ligne placée au point où l'objet finit, et où l'espace commence. Les Ingristes possèderaient le don de cette exactitude matérielle refusée à Raphaël lui-même et aux plus habiles statuaires antiques, qu'ils seraient encore loin, nous le répétons, de la perfection dont ils se vantent; les limites de la couleur ou du dessin ne s'obtiennent ni à la pointe du compas, ni avec la patience; dans cette ligne insaisissable, réelle pourtant, se cache, s'insinue le génie du peintre; cette ligne, ce linéament vaporeux, c'est lui, c'est son style, c'est son ame; relevez un peu trop cet épiderme, affaissez-le, l'objet n'aura rien perdu de son étendue, de la justesse de ses proportions, mais le génie de l'artiste se sera envolé : Raphaël absent aura laissé Vasari.

L'exactitude c'est la main; le dessin c'est le cœur. A notre avis, la bonne peinture sera toujours de la bonne couleur entre les lignes d'un beau dessin; hors de là, on trouvera le faux, le mauvais, l'ennuyeux et le bizarre à tous les degrés.

Nous voyons pourtant la peinture des Ingristes obtenir des succès réels, elle plaît aux yeux timides, toujours prêts à

Digitized by Google

prendre ombrage de tout ce qui affecte de l'éclat, de la force, de l'énergie. Le génie au cordeau est sûr de leurs faveurs, l'engourdisement les charme; la jeunesse, la fougue, les passions, et surtout l'esprit, cette électricité, ce fluide animateur de la peinture, comme il l'est du style et de la poésie, tout cela manquant à l'école incolore, il leur reste la patience, et surtout la morale; mais si cette école est vertueuse, elle est encore plus froide; si elle est morale, elle est souverainement ennuyeuse; admettre cette peinture serait renier celle dont l'Italie, la France et la Hollande ont fait leur gloire depuis quatre siècles. L'erreur du moins aura été longue. Décidons-nous pourtant; que Venise jette dans l'Adriatique tous ses chefs-d'œuvre qui ont plus vécu que ses doges, ses arsenaux, ses patriciens et sa république; que l'eau salée lave les souillures des Veronèze et du Titien! Que Bruxelles, qu'Amsterdam, qu'Anvers demande pardon à Sainte-Gudule d'avoir produit d'implacables coloristes tels que Rubens et Vandick et les brûlent pour crime de haute couleur! Que la France dépouille ses musées et attache à la place de ses tableaux un voile noir et une inscription disant la trahison tout entière! Pas de milieu à prendre: ou tout notre passé est bon, bien acquis, et alors il reste à juger la nouvelle école comme il convient, ou il est mauvais, et alors il faut se hâter de l'anéantir comme un élément des plus funestes à l'avancement de l'art.

Si ces hommes et ces choses devaient prévaloir, que Léopold Robert aurait bien fait de se tuer!

Ce qui précède nous a été inspiré par quelques-uns des maîtres qui figurent à l'Exposition auxquels il n'a manqué pour arriver aux points culminants de l'art, que le courage d'être *eux*. Voici M. Chassériaux, par exemple, dont les débuts furent si brillants, qui, aujourd'hui, adepte frénétique de la peinture réformée, fait pénitence de ses vieux péchés;

Digitized by Google

on voit dans ses *Femmes troyennes* que la couleur l'obsède; s'il osait, il s'en dépouillerait volontiers tout à fait; elle est là pour mémoire. Tout en ayant peine à se rendre compte de l'effet qu'a voulu rendre l'artiste, on comprend pourtant qu'il a cru se poser comme un peintre remarquable par la profondeur de la pensée; et, sous le poids de cette volonté, il a donné une valeur si outrée à toutes ses figures, qu'aucune d'elles n'a l'air d'être dans le même endroit que sa voisine; la première a son attitude bien académique, la seconde garde sa pose, la troisième se drape dans son isolement et ainsi de suite; c'est un immense et singulier chaos dans lequel on démêle des intentions avortées et des mouvements pleins de violence; où les figures sont faites de pratique avec des formes indiquées, mais non étudiées, ni rendues. Nous voudrions pouvoir dire que les draperies font oublier la tempétueuse boursouflure de toutes ces figures, mais cet avantage n'est point laissé au critique; d'un dessin convulsif, les étoffes se collent où elles peuvent. Il y aurait bien aussi quelque chose à dire sur la couleur impossible des cheveux, et sur les masses d'ombre fauve plaquées partout. L'absence de perspective, et l'affectation des teintes plates donnent à ce tableau l'aspect d'une marqueterie. Il y a dans l'exécution une grande assurance, d'où résulte un semblant de style qui attire d'abord, mais ne saurait supporter l'examen. Ce produit, d'une inspiration lourde, factice et pénible comme un cauchemar, a dû placer dans un bien grand embarras les admirateurs des portraits de Messieurs Listz et Lacordaire.

M. Dubufe, lui, cherche à imiter tous les défauts de l'école anglaise. C'est la peinture de Laurence, moins la vie; l'afféterie de Kihson, moins la vérité; le vaporeux d'Hayter, moins le coloris; il ne sortira plus de cette nature prétentieuse, fardée, à travers laquelle il voit le genre humain;

Digitized by Google

au temps de Boucher, cette manière eût paru peut-être sévère, mais après David, elle paraît ce qu'elle est, molle et vulgaire. M. Dubufe est un artiste fort adroit, à qui la nature a départi un sentiment de grace peu commun. Malheureusement quelques succès de boudoir sont venus le prendre au milieu d'une carrière consciencieuse, et l'ont pour toujours éloigné du bon chemin. Le propre des portraits de cet artiste est de se ressembler tous; il en produirait mille, qu'ils présenteraient le même degré de mérite; celui qu'il a envoyé à notre salon, est précisément comme tous ceux de toutes les femmes qu'il a peintes jusqu'ici. Ce sont toujours des créations vaporeuses impossibles, arrangées, posées avec un goût merveilleux. Tourmenté de la crainte de trop exprimer le modelé de ses figures, M. Dubufe néglige complétement toute science anatomique; soupçonnerait-on jamais autre chose qu'un mannequin sous ce charmant ajustement? On cherche le sang, la chair, la vie, on trouve l'huile du peintre et son pinceau si gracieusement faux. Après tout, M. Dubufe est très pardonnable de continuer sa réputation par les moyens qui l'ont commencée; lorsqu'il exposa son *Jésus marchant sur les eaux*, les artistes et quelques gens de goût seuls lui rendirent la justice qu'il méritait; maintenant qu'il s'est éloigné autant que possible du vrai, il obtient à chaque Exposition un succès passionné. Il en est arrivé autant à Court, l'auteur de la *Mort de César*, le meilleur tableau qui nous soit venu de Rome depuis vingt ans : il ne s'est fait une réputation que depuis que, reniant et ses études sévères et son propre goût, il s'est décidé à imiter Dubufe dont il exagère encore les défauts. Dans tout ceci, qui faut-il blâmer l'artiste, ou le public?

Voici maintenant M. Biard, qui n'est ni grand coloriste, ni dessinateur parfait, qui ayant réussi dans de petites scènes familières (quand il ne se laissait pas aller à sa fougue et à

Digitized by Google

sa facilité), a voulu à toute force aborder le genre sérieux. Nous ne savons pas si, après tout, la *Traversée du Hâvre à Honfleur* n'était pas une plaisanterie de meilleur goût que cet éternel Spitzberg sur lequel M. Biard nous fait des contes si répétés. Que si l'on étudie avec soin son *Négrier*, l'on peut y trouver de bonnes parties, mais aussi de nombreux défauts; son dessin manque de vérité, et sa composition de clarté; il en a fait une scène de confusion dans laquelle il y a beaucoup d'agitation partout et pas d'action générale. Il y a manque complet d'unité et de concentration d'intérêt; les figures du second plan semblent ambitieuses de la place de celles du premier plan; on voit que l'artiste a reculé devant l'idée de prendre un parti qui aurait rejeté dans l'ombre quelques personnages qu'il s'est plû à peindre comme s'ils avaient dû dominer l'action. Une lumière rougeâtre qui gêne l'œil, éclaire ce tableau qui peut séduire au premier aspect, mais qui ne soutiendrait pas l'analyse.

Nous qui ne pensons pas que la peinture ait été créée pour descendre au niveau de la lithographie, nous croyons prendre les intérêts de M. Biard plus qu'il ne les a pris lui-même en passant sous silence sa *Convalescence dans une Etable* et surtout son *Curé de campagne*.

Entièrement étranger à tout sentiment d'élégance et de distinction, M. Lepaule nous représente toujours des femmes aux chairs malpropres, habillées d'étoffes fanées. Ses satins, ses dentelles ont toujours l'air d'avoir été achetés au Temple pour être portés par des comtesses à trois francs la séance. Quant à son *Odalisque*, nous lui dirons de cacher sa nudité qui est indécente, puisqu'elle est laide; qu'elle reprenne ses vêtements et qu'elle pose pour les grisettes, voilà son lot. M. Lépaule est, comme toujours, complétement en dehors des questions du progrès. Il fait en cela preuve d'un bon esprit et d'un grand bon sens. La foule l'a adopté avec

Digitized by Google

ses défauts, elle l'abandonnerait peut-être, s'il s'en corrigeait.

Arrêtons-nous devant la grande composition de M. Charpentier qui gagne tant à être étudiée. C'est une précieuse page historique empreinte de cette grandeur militaire des armées impériales dont nous sommes déjà si loin. Ces physionomies nobles et fières, ces tournures pleines d'aisance et de crânerie, ces équipements si bien ajustées, ces soldats conscrits et grognards, fantassins, cavaliers, enfants de troupe et vivandières, nous ont ramenés déjà bien souvent vers cette page remarquable. Quel mouvement et quelle variété d'allures dans ces groupes de soldats réunis à table ou au feu du bivouac! Le jeune tambour du premier plan est un de ces heureux types militaires qui ont fait la fortune de plus d'un tableau d'une moindre valeur que celui de M. Charpentier. Nous connaissons de Bouchot, cet artiste mort si jeune, avec lequel M. Charpentier a plus d'un point de ressemblance, une magnifique toile ébauchée, qui représente Napoléon après le passage du Mont-St-Bernard, montrant à ses troupes fatiguées les plaines de la Lombardie, qui eût fait un magnifique pendant à cette belle page. M. Charpentier était à la hauteur de son sujet, et l'exécution pleine de franchise et de facilité, sans abus, ne lui a pas fait défaut. L'aspect local est vrai, la composition bien entendue; tontes les figures se détachent en sombre sur les fonds blanchis par la neige, et les vigueurs sont réparties entre elles de manière à les reporter progressivement à leurs plans. On voit clairement que si ce peintre a chance de dépasser ses limites habituelles, c'est dans les sujets qui demandent, avant tout, de l'arrangement et de l'observation.

Ceux de nos peintres qui n'ont pas habité l'Italie ne devraient pas se risquer à traduire les têtes méridionales. C'est

Digitized by Google

une nature dont le plus beau talent ne peut donner le secret. Le tableau de Francesca di Rimini est charmant par la simplicité de la composition, le naturel et la naïveté des poses, par nous ne savons quel ensemble mélancolique qui vient du cœur, et que l'art ne donne pas; c'est la nature poétisée par l'expression ; mais pourquoi ces chairs blafardes qui ne rappellent en aucune façon la nature italienne? Paolo nous paraît aussi un peu froid; Francesca est bien émue, bien agitée de ce divin tremblement d'amour et de cet abandon que le Dante a peint d'un seul trait :

> La bocca mi baciò tutto tremante ;
> Galeotto fù il libro.....

Peut-être cependant a-t-elle un peu trop cette conscience de sa faute que le poète lui refuse : son hésitation le laisserait croire malgré son émotion et le laisser-aller de sa pose.

Tout le monde a remarqué les charmants tableaux de Lafaye, étonnants par la vérité de l'effet, et la perfection des détails; rien n'y papillotte; aucune partie n'a cette ambition de prévaloir aux dépens des autres, que nous remarquons dans une si grande quantité d'ouvrages modernes; tout est en harmonie, et cette harmonie est ravissante. Les ors qui abondent dans ces compositions n'ont point de clinquant; l'artiste ne les a pas prodigués pour s'amuser à faire jouer la lumière sur des surfaces brillantes, il les a subordonnés à leurs places et à l'importance des clairs. Ce sont de ces sacrifices dont il faut savoir gré au peintre qui se décide à les faire, ils sont rares dans l'école moderne. Aujourd'hui nos peintres veulent de l'effet à tout prix : aussi nos yeux sont-ils choqués d'une foule de contre-sens que le public a la sottise d'approuver, et que la critique relève trop rarement.

Quand un statuaire abandonne le ciseau pour la brosse, on s'attend à voir un dessin épuré, une étude profonde du *nu*,

Digitized by Google

enfin à toutes les qualités requises chez un sculpteur, et presque toujours on est désappointé ; voici M. Etex qui nous montre une esquisse où toutes les figures sont restées à l'état informe d'un premier projet; où tous les membres sont trop longs, trop courts, mal emmanchés ; toutes les têtes sont laides, plates, mal posées sur les corps ; nous ne dirons rien de la couleur, qu'en sa qualité de statuaire M. Etex a plus de droit qu'un autre de mépriser.

Si le dessin de M. Diaz est parfois très aventuré, son coloris est plus beau que nature ; un peu moins beau ce serait parfait. Qu'il se méfie des femmes qu'il crée ; il leur donne de si beaux habits, tant d'or, de perles, que leurs traits y perdent. Nous ne lui dirons pas : n'ayant pu les faire belles, tu les as faites riches, mais nous lui dirons : les ayant faites trop riches, tu as oublié de faire leur visage.

Le *roi Cléphis* donne à M. Viardot le droit de se dire le frère de Louis Viardot, l'excellent, l'admirable traducteur de don Quichotte. Il y a du beau sang espagnol dans cette famille ; l'écrivain continue le style ferme et sensé de Marianna ; le peintre nous rappelle, avec les modifications du climat et des siècles, la royale manière, la noblesse d'attitude et la fierté sobre du coloris des Velasquez et des Murillo.

Tout le monde connaît les nombreux ouvrages de M. Duval Lecamus ; ceux qu'il nous a envoyés ne sont ni plus ni moins remarquables qu'à l'ordinaire ; on y retrouve toujours cette tendance d'opéra comique qui est pour les scènes familières le même écueil que le goût de la tragédie classique pour les tableaux d'histoire.

L'*Improvisateur* de Duval Lamus (Jules) a du charme; la couleur en est harmonieuse quoiqu'un peu noire, l'expression des figures et leurs mouvements sont distingués et bien sentis. On trouve dans ce tableau, d'une exécution facile et franche, une grande intelligence des effets.

Digitized by Google

M. Wattier, en voulant imiter Vatteau, a répandu sur sa toile une épaisse vapeur qui nuit sans doute au mérite qu'on pourrait y trouver.

Parmi les jeunes artistes qui réunissent les qualités qu'exige la peinture de genre, se distingue M. Adolphe Leleux, qui a peint, avec tant de goût, de vérité et de finesse d'observation, des scènes de la vie des paysans bretons. Toutefois, M. Ad. Leleux a craint avec raison de se renfermer dans un genre qui pouvait à la fin devenir monotone et dégénérer en manière; alors, tout d'un coup et sans transition, il a passé du ciel gris de la Bretagne aux ardeurs du soleil espagnol. Tous ceux qui ont vu ses *Chanteurs à la porte d'une Posada* se les rappellent sans doute; ses *Cantonniers* offrent les mêmes qualités; ils sont groupés avec goût, les physionomies sont bien caractérisées, les costumes fidèles dans leur bizarrerie pittoresque; on retrouve sous ces haillons dépareillés la prétention vaniteuse et la fierté nonchalante du peuple espagnol. Les figures sont la partie la mieux traitée de cet ouvrage qui, dans son aspect général, rappelle peut-être un peu trop cette crudité de ton, cette froideur de lumière que M. Leleux mettait dans ses scènes bretonnes. M. Armand Leleux, qui marche dans la même voie que son frère, et qui souvent partage ses succès, a vu d'autres sites, mais n'a pu tout à fait oublier cette terre chérie à laquelle il a dû ses premières inspirations; ses *Laveuses de la forêt Noire* ont un faux air de bretonnes dépaysées.

M. Colin imite Bonnington, mais il n'a pas su se mettre en garde contre sa facilité qui l'a conduit au laisser-aller. Ce peintre sait, mais il exprime moins bien qu'il ne sent; sa couleur devient de plus en plus fausse et froide.

Il y a du maître dans *Dieu et le Roi* de M. Guillemin; toutes les parties de ce tableau sont traitées consciencieusement; la couleur est vraie partout. Toutes les figures sont

Digitized by Google

animées d'un sentiment profond qu'elles expriment chacune suivant leur organisation. Ce vieux paysan, qui a dû partager les dangers de Larochejacquelein, est un type excellent du paysan breton; cette jeune fille a la pose pleine d'abandon; cette autre, si naïvement effrayée, et cette pauvre mère si résignée, composent un groupe admirable. Le *gars* qui amorce son fusil doit avoir plus d'une fois chanté le fameux refrain:

Ivon a pris sa carabine;
Ohé ! les gars, égaillez-vous.

Nous plaçons les deux intérieurs de M. Montessuy, parmi les œuvres les plus complètes de l'Exposition; ils réunissent des beautés d'un ordre supérieur, et nous n'y voyons rien de médiocre. Les figures sont bien dessinées, bien posées; les têtes sont remarquable par la variété de leur expression; rien de joli comme la femme vêtue de bleu qui fait partie du groupe de droite dans la *Visite du Pape*. On devine un beau corps sous l'élégant ajustement de sa compagne; l'homme agenouillé sur l'escalier respire, vit, il va marcher. Dans l'autre tableau, il y a un effet de lumière sous les voûtes prolongées qui vont au centre de perspective, qu'on ne saurait trop louer; la couleur a de la solidité sans éclat dans les parties éclairées, et une grande finesse de ton dans les parties laissées dans la demi-teinte; les accessoires traités avec la fermeté d'une peinture d'histoire, sont faits avec le soin d'une peinture de genre. On aime la bonne foi de cette manière de tout rendre sans blesser l'illusion, ni la convenance des plans. En résumé, succès complet.

Le public rit du tableau de M. Frenet; nous, nous pensons qu'il est triste de voir un artiste chez lequel il y avait peut-être assez de qualités pour faire un peintre agréable, se fourvoyer ainsi en abordant à la légère ce que son école appelle le grand style. Son *St-François-de-Régis* est une de ces déplorables compositions où la meilleure vo-

Digitized by Google

lonté du monde ne saurait rien trouver à louer. Que dire de ce Saint au profil si niais, si long par sa robe sous laquelle on cherche vainement un corps, et de ce matamore posé comme le capitaine Fracasse de Callot, et de cette femme à l'état d'embrion, et de la couleur de tout cela ? voilons-nous la face et passons !

Les lauriers de Tony Joanhot, cet aimable prince de la vignette française, empêchent M. Compte-Calix de dormir. Il sacrifie au culte du joli, des facultés qui pourront, quand il le voudra, le conduire à de solides et légitimes succès. Les deux toiles qu'il a exposées, sont deux petites compositions auxquelles on ne saurait reprocher de manquer de grâce. Bien que dans son tableau symbolique les figures soient un peu longues, et manquent de relief, elles ne sont pas sans charmes. Nous préferons pourtant son *Récit de la légende*. Le dessin du groupe de droite est simple en même temps qu'élégant, et l'on y trouve assez d'étude ; surtout dans la figure de ce jeune cavalier, qui porte avec élégance un costume à la fois riche et de bon goût ; la distinction de sa tournure, le soin avec lequel il est *accommodé*, tout cela a un parfum de bonne compagnie très séduisant. Les femmes qu'il accompagne pourrait bien appartenir au même pinceau, mais le vieillard a été fait par d'autres procédés, pour lesquels le mot *chic* a été inventé. Quoiqu'il en soit, ce tableau est une des jolies choses du salon.

Outre plusieurs bons portraits, M. Bonirote a exposé un petit tableau, le *Narguilé*, qui pourrait être d'un dessin plus élégant, mais non d'une plus jolie couleur. Sa *Smyrniote* est charmante de pose et d'arrangement. La tête eût gagné peut-être à se détacher sur un ciel plus tranquille. Sa *Fontaine arabe* est une de ces choses réussies, comme en font les artistes dans leurs bons jours.

M. Janmot n'a pas consulté la mesure de ses forces, lors-

Digitized by Google

qu'il a voulu être le peintre d'une *Assomption de la Vierge*, mais il s'est dit, que même en succombant sous une tâche aussi forte, on pouvait encore montrer beaucoup de science et de talent. Il est impossible de se figurer que cette Vierge monte au ciel, elle a plutôt l'air d'en descendre ; les jambes trop raides, n'indiquent pas du tout le mouvement ascensionnel ; les pieds sont d'une forme et d'une dimension ridicule, les anges calqués sur ceux d'Overbek sont trop longs et trop secs, et la tête de la Vierge a trop de prétention au raphaëlesque. Peu de nerf, peu de chaleur, peu de couleur. Coupable du crime de lèze-dessin, que M. Janmot soit condamné à regarder une heure par jour la transfiguration de Raphaël, et puisse le châtiment lui profiter !

Les artistes qui ont excellé dans le genre du portrait, étaient des peintres d'histoire qui ne croyaient pas avoir trop de science et trop de génie pour rendre convenablement la ressemblance individuelle et caractéristique d'une tête humaine. Ceux-là ne s'avisèrent point d'imaginer un type invariable vers lequel ils ramenèrent les lignes de toutes figures ; un coloris de convention, une manière expéditive, une sorte de goût dans les accessoires qu'ils reproduisirent dans chaque portrait, mais ils s'attachèrent à varier, à ennoblir leur style selon les mille variétés qu'offre la nature. Pour ces maîtres, un portrait était une œuvre aussi importante qu'un tableau d'histoire. Il n'en est plus ainsi de nos jours !

L'exposition a plusieurs portraits qui embarrassent la critique ; celui du Dr C. par M. Bachelard, qui nous paraît inférieur à ceux qu'il exposa l'an dernier ; et ceux de Mademoiselle Chirat, où l'on remarque tous les ans un mérite de plus, ne nous laissent que le plaisir de les louer. Mais que dire de celui de M. de Bonald ? Que M. Dupré n'a pas su tirer de son modèle tout le parti qu'un homme habile

Digitized by Google

pouvait concevoir. La pose qui rappelle trop ou pas assez celle du Bossuet de Rigaud, est raide et sans dignité. Rigaud a fait l'ennemi de Fénélon bilieux, M. Dupré a fait M. de Bonald sanguin. Le modèle lui offrait un très beau ton de carnation, qu'il a fait passer à une teinte violacée. La tête n'exprime rien, elle pose, voilà tout. La figure est plate, sans relief; quelques lumières jetées çà et là constituent seules le modelé. L'ombre qui s'étend sous la lèvre inférieure n'est pas motivée. Les bras sont trop courts, le droit a l'air de sortir de la hanche, tant l'épaule se fait peu sentir sous les draperies qui ont une apparence métallique. Le coloris général est sombre et froid, la touche dure et lourde: c'est une figure de fer-blanc peinte au vernis. M. Dupré, si adroit dans les accessoires, les a complètement négligés dans ce portrait qui ne fera rien pour sa réputation. M. Laurasse n'a donné qu'un seul portrait d'une grande ressemblance et d'une belle couleur.

C'est pour les peintres que Dieu a dit: *que la lumière soit!* Or, la couleur, c'est la lumière; aucun genre ne peut moins s'en passer que le paysage, dont tout le charme provient des effets de jour et d'ombre; et rien d'ailleurs par une étroite compensation, ne fait valoir les prestiges de la lumière, comme les accidents d'une riche végétation; c'est un prêté généreux pour un rendu magnifique; le paysage raconte les beautés du soleil; il est la plus complète histoire de la lumière. S'il n'y a pas d'erreur dans ce que nous venons de dire, n'est-ce pas une étrange innovation que de réduire le paysage au squelette du dessin? C'est pourtant ce que M. Cabat, le paysagiste le plus sévère, le plus consciencieux de notre temps, a osé tenter dans le tableau qui figure à notre Exposition. Incontestablement le talent réel de l'artiste perce dans plusieurs parties de sa composition, mais on sent partout l'affectation à éteindre le coloris à

Digitized by Google

mesure qu'il cherche à se montrer, à déborder, à régner ; pourquoi donner au paysage qui a tant d'analogie avec la jeunesse, la grâce, la fraîcheur, les allures soucieuses de la réflexion ? Les paysages ne vieillissent que trop vite sans chercher à dévancer l'action du temps sur eux. On doit louer la solidité du terrain, la légèreté avec laquelle l'air circule dans toute la composition, et la limpidité caractéristique des eaux de sa mare solitaire ; M. Cabat dans le mouvement de son ciel, le feuillé de ses arbres, cherche à imiter Poussin, admirable, il est vrai, dans la composition d'un sujet, mais qui n'avait qu'un coloris à peine suffisant ; s'il vivait aujourd'hui, il donnerait beaucoup pour égaler le coloris de M. Cabat. Nous l'avons déjà dit : on cherche dans ce temps-ci à étouffer les qualités qu'on possède, pour parvenir à la nullité des artistes antérieurs. Est-ce que l'influence de la *mal-aria ingriste* sévirait sur le talent simple, frais, gracieux avant tout, de M. Cabat ? Parmi les peintres que nous engageons M. Cabat à imiter, s'il faut absolument qu'il imite, il en est un auquel nous lui conseillons de donner la préférence : il se nomme Cabat, et peignait en 1838.

M. Dubuisson marque par des progrès chacun des pas qu'il fait dans la carrière. Toutes ses productions témoignent des efforts qu'il fait pour atteindre les limites de l'art. Il mérite les suffrages de ceux qui ne se payent pas seulement d'adresse et de lazzi. Le plus grand mérite de cet artiste à nos yeux est de rester en dehors de toute question d'école et de système ; en un mot, d'être lui. Il a exposé deux charmants paysages, pleins d'air et de soleil, avec des animaux comme il sait en faire ; et un intérieur d'écurie qui peut être considéré comme une de ses meilleures pages. Jamais sa couleur n'avait atteint cette chaleur et cette puissance. Ses chevaux sont étudiés et rendus avec une conscience et un faire au dessus de tout éloge. Pour ne pas louer

Digitized by Google

sans restriction, nous dirons qu'un jour trop égal éclaire cette excellente page qui eût gagné encore si on eût employé pour elle un peu du charlatanisme de la lumière ménagée.

Parmi les paysagistes *vrais*, chose rare de ce temps-ci, M. Bouquet est depuis deux ou trois ans placé l'un des premiers dans la mémoire du public. Amant de la chaude couleur, du paysage abondant, de la végétation hardie, M. Bouquet nous a montré enfin du paysage qui ne procède d'aucune école, si ce n'est de celle de la nature. Rien de mieux senti et de mieux rendu que sa *Lisière d'une forêt*; c'est une étude consciencieuse qui a dû autant satisfaire l'artiste que ses nombreux admirateurs.

Les mêmes éloges peuvent s'adresser à Mlle Cholet; quant à la vérité d'aspect de ses paysages, rien de plus fin que son style, de plus suave que sa couleur, de plus distingué que le choix de ses motifs.

Au nombre des peintres sans système, citons M. Achard dont le hasard, nous voulons le croire, a si mal placé le tableau.

Nous avons remarqué *une forêt de hêtres*, de M. Viot, qui nous a paru, malgré la hauteur où elle est placée, mériter de justes éloges.

Dans son *Souvenir de la Villa Pamphili*, M. Cinier a calculé ses effets comme ceux d'une décoration dont les lignes, les tons et les détails n'arriveraient à l'œil qu'en traversant de grands espaces d'air. L'effet de cette couleur est un peu trop forcé. Les yeux sont éblouis peut-être, mais les sens ne sont pas saisis. Il faut d'ailleurs rendre justice au dessin de ses arbres, qui sont tous d'une forme à la fois élégante et vraie; nous voudrions pouvoir en dire autant de ses figures. Evidemment M. Cinier fait retour à la couleur, mais il ne faut pas qu'il oublie que son maniement ne saurait être le même partout, et que le succès ne couronne pas toujours l'audace.

Digitized by Google

Autrefois M. Flachéron croyait que ce que les artistes appellent aujourd'hui *paysage historique* était le genre où le grandiose est de la prétention, la nature de la convention, et la poésie du système. Sa *Vue du lac d'Albano* atteste de son envie de revenir à des idées plus justes; rien de mieux composé, de mieux ajusté que ce paysage, dont les premiers plans et les mille minuties dont le sol se couvre, sont reproduits avec une grande supériorité. Il y a du nerf, de la vie dans cette peinture à laquelle on ne peut reprocher qu'un peu de fausseté dans le coloris. M. Servan nous a paru mieux inspiré dans les *Bords du Tibre*; la couleur de ce tableau est solide et brillante; l'effet en est simple et vrai. M. Servan s'est montré observateur moins consciencieux dans son autre vue d'Italie.

M. Fonville a un peu calomnié le ciel et la mer de Provence dans sa *Vue de Cannes*; moins beau, c'eût été plus vrai Nous préférons sa *Vue de l'Arbresle* fort harmonieuse de ton et d'un heureux choix; il a été moins heureux dans sa marine dont les vagues sont d'une solidité fort rassurante. Il faut aimer la mer et l'étudier longtemps avant de pouvoir rendre avec vérité le moindre de ses mille effets capricieux.

M. Sutter lui, croit imiter des vieux tableaux la couleur que leur donne le temps, à l'aide des glacis dont il couvre les siens; nous avons peu de sympathie pour ce genre de peinture qui donne aux arbres la lourdeur du plomb, aux terrains l'inconsistance aqueuse d'une mare, aux eaux un empâtement glaireux couleur de lessive. Nous n'entreprendrons pas de démontrer le mépris de toute perspective qui se fait sentir dans toutes les compositions de M. Sutter. Puisque nous n'avons rien à louer dans ces œuvres mal venues, abrégeons-en la critique. M. Désombrages, Pessonneaux ne sont ni pires, ni meilleurs qu'à l'ordinaire.

M. Flandrin qui s'est enrôlé sous la bannière ingriste (un

Digitized by Google

paysagiste !), nous a donné quelques tableaux dans lesquels on retrouve toute l'élégance de style, et la grace auxquelles il nous a habitué ; ce qu'il y a de conventionnel dans sa manière est toujours marqué au coin d'un goût sévère, mais ses œuvres témoignent du desir qu'a ce peintre distingué de devenir de moins en moins coloriste ; qu'il y prenne garde, les progrès du mal sont flagrants ; aux Expositions précédentes, on a pu louer chez M. Flandrin quelques parties de ses paysages où perçait malgré lui l'organisation passionné de l'artiste ; dans les œuvres qu'il nous a envoyées cette année, tout s'agenouille au même degré d'humilité ; rien d'inattendu, d'accidenté ; arbres, côteaux, terrains, tout est fait au même point ; tout est au repos, tout est endormi sous une lumière terne et crayeuse. Si la nature n'est pas universellement rose, comme Boucher la représentait trop souvent, elle n'est pas non plus universellement grise. A moins que les propriétés de l'œil ne changent, on trouvera toujours dans chaque objet proche ou lointain, grand ou petit, animé ou mort, en mouvement ou en repos, sa couleur propre, sa nuance, sa distinction, sa particularité, que l'air, la lumière, le mouvement modifient à l'infini.

Dans la *Vue des bords du Rhône*, incontestablement le meilleur, quoiqu'il soit à peine poussé à l'état demi vivant de l'esquisse, il y a une grande vérité dans ces sables, à peine recouverts d'un peu d'eau, mais on trouve le même faire sans plus de vigueur dans la représentation d'un terrain aride et caillouteux. Ces reproches d'autres les ont fait entendre avant nous à M. Flandrin, puissions-nous être les derniers à les lui adresser !

Il faut convenir que la nature, telle que M. Diday nous la représente, échappe à toute comparaison ; d'où il résulte pour nous quelque difficulté à mettre notre appréciation au niveau des éloges que nous lui entendons donner souvent.

Digitized by Google

Sa touche adroite et hardie s'est donné carrière dans son tableau la *Suite d'un orage*, dont la couleur est par trop uniforme; le ciel, les eaux, les rochers, les arbres, tout est du même ton. Un rayon de soleil un peu chaud eût, ce nous semble, fait grand bien à ce paysage. Une observation que nous donnons pour ce qu'elle vaut, est celle-ci : à savoir que la figure à demi ensevelie sous les débris du châlet diminue beaucoup les proportions du paysage; si elle se relevait, elle serait aussi grande que le sapin qui est sur le premier plan. Le *Souvenir du lac de Brientz* est un tableau joli au premier coup-d'œil, mais il n'aurait pas suffi pour faire à M. Diday la réputation méritée dont il jouit.

Nous avons de M. Lapito une *Vue du Couvent de Sainte-Scholastique à Subiaco* ; l'aspect en est charmant. Il y a dans ce tableau un savoir de disposition, une élégance de style, une grace d'ensemble, une harmonie de plans et de mouvements au dessus de tout éloge. Les seconds plans et les fonds y sont pleins d'air et de transparence ; les eaux remplissent ces lieux d'une vapeur humide fort habilement rendue. Quelques parties de ce tableau, annoncent beaucoup d'adresse, et de ce nombre sont ces rochers à larges faces qu'il était difficile de rendre sans une choquante uniformité. En résumé, ce paysage est un morceau fort distingué, soit par le ton, soit par le charme de l'exécution.

On remarque quelques détails heureux dans le paysage de M. Vanderbuch, et surtout une grande vérité d'aspect général; le mouvement des lignes est heureux, le ciel peut-être est un peu plat de forme, mais il est d'une jolie couleur. Certains passages de couleur laissent à desirer un peu plus de solidité et simulent parfois les tons de l'aquarelle, mais ce n'est qu'un défaut sans importance.

Il y a autant de simplicité dans les moyens, que de vérité dans l'exécution du paysage de M. Girardon ; d'un aspect cal-

Digitized by Google

me, sévère même, ce tableau plaît infiniment aux gens qui cherchent dans un paysage autre chose que de l'effet.

M. Hostein a fait, comme à son ordinaire, de la jolie peinture, et M. Thuillier de la bonne peinture. Sa *Vue du théâtre de Taormine* est un petit chef-d'œuvre de grace et de vérité.

Nous avons remarqué de M. Robert une *Vue de Nice* un peu dure peut-être, et, par M. Fleury, une *Vue de Menton* qui est une des jolies pages du salon.

D'immenses progrès se font remarquer dans les fleurs de M. Reignier ; elles ont pour nous le grand mérite de ne pas être plus belles que nature, et elles ont pour tout le monde celui d'être peintes avec autant d'adresse que de talent.

L'effet du tableau de M. Gaspard Lacroix est hardi; il aura peut-être le tort de ne pas être compris en France, mais tous les voyageurs de Naples lui donneront un certificat d'origine. Le jeune homme qui conduit la barque, est une étude pleine de grace et de vérité. L'autre toile du même artiste nous paraît inférieure à celle-ci sous le double rapport de la composition et de l'exécution.

C'est un morceau piquant d'effet et de disposition que le tableau de M. Sabatier. Les figures sont bien posées et pleines de vie, les buffles qui viennent boire à la fontaine sont fièrement peints; le ciel qui semble avoir été empâté, puis poncé, dépare seul cette jolie toile.

Nous avons de M. Wild une charmante *Vue du Louvre*, et de M. Veyrat, une *Vue de St-Pierre de Caen* qui mérite des éloges.

On retrouve dans le tableau de M. Lepoitevin toutes les qualités et tous les défauts auxquels il doit sa réputation ; personne ne reproduit avec une expression plus agréable, sinon fidèle, les plages, les sables ; les épisodes de ses compositions sont toujours agréables et bien arrangées ; c'est une barque échouée, des enfants qui jouent avec des coquillages, des pêcheurs qui apprêtent leurs filets ; tout cela

Digitized by Google

a un faux accent de vérité qui séduit, jusqu'au moment où l'on vient à découvrir que l'adresse et l'esprit ont seuls conduit ce pinceau si agréablement menteur.

Les marines de M. Mozin ont de l'aspect, il entend l'effet; ses eaux sont peut-être plus jolies que vraies, quoiqu'il cherche à imiter Isabey qui les fait plus vraies que jolies, mais nous croyons que l'érudition nautique lui manque.

M. Barry aura pour lui tous les gens qui connaissent la mer et ses effets. C'est un peintre sans manière, consciencieux, qui démentira ceux qui ont dit en voyant les succès qu'ont obtenus dans ce genre des gens fort estimables d'ailleurs, que la France n'aurait jamais de peintres de marine. Ses eaux, dorées par le soleil, sont peintes ardemment, de verve; on ne perd aucun rayon de la lumière incandescente du ciel splendide du Midi ; tous sont employés sans efforts, et surtout sans mensonge; il y a de l'enthousiasme dans la composition de ses tableaux. Si son *Effet du Soir* nous était venu de Hollande, s'il avait un peu de crasse, et la date de 1670, on le couvrirait d'or; il n'a, aux yeux des amateurs de vieux tableaux, que le tort d'être moderne; aux nôtres, il a ce mérite de plus.

M. Courdouan, moins vrai peut-être que M. Barry, mais aussi brillant, a exposé des pastels qui luttent, quant aux effets et à la puissance du coloris, avec la peinture.

Nous ne dirons rien du tableau de M. Garneray, le *Siége de Mogador*, il n'est guère au dessus du Moniteur pour le style et la poésie; c'est froid et ennuyeux comme tous les tableaux officiels en général, et comme la *Bataille de Navarin* en particulier.

Le public a vu avec grand plaisir revenir à lui un artiste de mérite qui s'était retiré de nos expositions depuis plusieurs années. M. Duclaux a fait brillamment sa rentrée. Les trois tableaux qu'il a exposés nous rendent ses précieuses qualités. On trouve même cette fois, dans sa page principal, une *lutte*

Digitized by Google

de taureaux, plus de mouvement et d'animation que dans ses œuvres précédentes. C'est toujours le peintre exact de notre paysage locale ; il en rend les lignes et la physionomie avec une consciencieuse fidélité. La couleur seule présenterait peut-être quelque prise à la critique. Pourquoi M. Duclaux, qui fait l'eau forte comme les maîtres d'autrefois, Paul Potter et Desjardins, n'expose-t-il pas quelques-unes de ses planches d'animaux ?

Nous ne prétendons point nier le succès du tableau de M. Saint-Jean, ni faire douter du mérite incontestable de cet ouvrage plein d'excellentes qualités, mais nous voulons lui dire que, malgré le goût exquis qu'il déploie dans l'arrangement de ses fleurs et de ses fruits, il ne s'est pas assez préoccupé de l'effet général ; sa composition ne se masse pas ; à dix pas, l'œil n'est attiré que par une large tache blanche produite par un raisin, un pavot, une orange pelée, à peu près du même ton ; que si l'on se rapproche, on n'a pas assez d'éloges pour des détails de tiges de feuilles, et surtout pour un bouquet de framboises plus modeste et plus vrai de couleur et d'effet que le reste. Quel ton étincelant dans ces raisins ! quel éclat radieux s'étend sur ces fruits, sur ces feuilles ! comme tout cela porte l'empreinte de cette opulence de couleur dont l'artiste ne sait en vérité que faire ! c'est d'un prestige magique ; c'est plus beau que nature. Un peu moins beau, ce serait parfait.

Rien à dire de la *Folle* de M. Jacquand, sinon qu'elle est d'une médiocrité déplorable. Cet artiste nous traite un peu trop en grand seigneur, en nous envoyant ses rebuts.

Pour clore notre examen du salon, il nous reste à dire un mot de la sculpture dont les produits sont peu nombreux cette année ; nous avons de M. Foyatier sa jeune Faune, dont la pose est gracieuse et naturelle ; mais les extrémités sont d'un modèle commun ; le travail des chairs aurait voulu

Digitized by Google

un peu plus de finesse. L'ensemble manque de style. Un groupe déjà connu et quelques statuettes de M. Getther, une Sainte Famille de M. Bion, voilà tout ce que Paris a envoyé.

M. Brun, jeune artiste studieux et consciencieux, dont les ouvrages avaient été remarqués aux Expositions précédentes, ne nous a montré qu'un médaillon dont l'extrême ressemblance est le moindre mérite, et un buste de Mme Miro, plein de distinction. M. Robert a exposé une statuette un peu flattée de M. M.; M. Menn, un gracieux modèle de bénitier; M. Bonnaire, un modèle de la statue de J. Cléberg, d'une déplorable médiocrité; M. Fabisch, *la Vierge mère*, qui est d'un style intelligent, mais qui pêche par l'exécution. M. Lepind, un joli médaillon de jeune fille. Rien à dire du buste de Bourgelat par M. Guillot, qui l'a traité d'une manière par trop élémentaire.

On a remarqué la *Salmacis* de M. Chavanne, l'une des plus jolies choses que nous connaissions de cet artiste. Nous ne jurerions pas qu'il y eût une grande justesse dans les proportions de cette figure, mais c'est animé, gracieux et plein devie.

Dans cette rapide revue de notre salon où brillent déjà tant de noms d'artistes lyonnais, il en est cependant, et des plus haut placés, dont on regrette, cette année encore comme les années précédentes, de n'y pas voir figurer une seule œuvre. Quelle exposition ne feraient pas à eux seuls nos compatriotes absents de la lice : Orsel, Grosbon, Bonnefond, Blanchard, Hippolyte Flandrin, Cornu, Gleyre, Genod, Trimolet, Vibert, Richard, Léopold de Ruolz, Al. Vibert, Reverchon, Laure et Lavie ! D'où vient donc ce parti pris? s'endorment-ils sur leurs lauriers cueillis ou boudent-ils sous leur tente? Est-ce de leur part lassitude ou orgueil? Quels que soient les motifs de leur conduite, nous déplorons leur absence dans le triple intérêt de l'art, des artistes et du public.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

HIPPOLYTE LEYMARIE.

Avec l'année qui vient de finir, la *Revue du Lyonnais* a fait une grande perte et nous une plus grande encore. Notre collaborateur et ami, Hippolyte Leymarie est mort, à Saint-Rambert en Bugey, dans la nuit du 21 au 22 décembre. Il s'est éteint, à l'âge de 35 ans, sous l'influence incessante d'une maladie pulmonaire dont il portait les germes depuis dix années environ. Il est allé rejoindre cette jeune pléiade d'artistes de notre école, ses camarades, morts comme lui bien avant le temps, et qui restent l'objet de tous nos regrets : Alexandre Flachéron, Auguste Flandrin, Pétrus Perlet et Guindrand.

Hippolyte Leymarie naquit le 9 novembre 1809, dans la maison n° 3 qui fait l'angle de la rue de la Gerbe et de la rue Saint-Charles, et qui appartenait alors à son père, honorable négociant. Il sentit naître sa vocation dès le collége, où il montra une rare aptitude pour le dessin, sous les intelligentes leçons d'un habile professeur, M. Trimolet. Il fut admis bientôt à l'école de Saint-Pierre, où il étudia la fleur dans la classe de M. Berjon, car sa famille voulait en faire un dessinateur de fabrique. Il apprit, en effet, la théorie et passa six mois chez un fabricant. Dégoûté de ce premier essai, il déclara à ses parents qu'il desirait se livrer exclusivement à la peinture, et il entra chez notre paysagiste Guindrand, où il resta une année à peine. Depuis lors, il n'eut plus d'autre maître que la nature qu'il allait étudier et consulter sans cesse, tantôt devant les sites pittoresques du Dauphiné, de la Drôme ou du Bugey, tantôt dans nos environs si variés de ligne et d'aspect, et pour lesquels il avait une si grande prédilection. Aussi que d'excursions entreprises en compagnie de quelques camarades! Quelles bel-

Digitized by Google

les journées ils passaient tous aux bords des calmes étangs de Lavorre ou dans les ruines du château de Châtillon-d'Azergues, accroupis au soleil comme des lézards, ou occupés à croquer quelques-unes des masures moussues et branlantes adossées au vieux castel! Leymarie ne voyait pas la nature seulement avec les yeux du peintre, mais avec ceux de l'observateur, avec ceux du poète. Tout devenait pour lui spectacle, et ses chers auteurs lui fournissaient pour chaque chose de nombreuses citations. Sa mémoire n'était jamais en défaut, et c'était vraiment plaisir que de suivre sa fantaisie sérieuse et badine tour à tour, son esprit grave et charmant tout à la fois. De l'instruction sans pédantisme, de la finesse sans méchanceté, de la critique générale sans toucher aux personnes : voilà ce que l'on rencontrait dans sa causerie. Aussi, comme les souvenirs évoqués se paraient de charme et de piquants détails sur ses lèvres ainsi que sous sa plume ! Qu'on relise les premières pages qu'il écrivit en 1833, à notre sollicitation, pour notre premier livre : *Lyon vu de Fourvière* (1)! comme il aimait et comprenait notre vieux Lyon, dans ce chapitre plein d'*humour*, intitulé : *Lyon au XV et au XVI*e *siècle!* Que de grace et de sentiment dans cette description de l'*Ile de Robinson* aux Brotteaux, description qu'il fit pour accompagner le dessin à l'eau forte d'un de ses amis, M. Souchon, mort tout jeune aussi ! Nous citerons une partie de cette courte notice où revit pour nous Leymarie :

« Il y a quelques années, des soins assidus avaient paré les bords de l'ilot d'une végétation pleine de luxe. Des lits et des dômes de verdure tout autour de l'eau existaient déjà, ainsi que de magnifiques touffes de joncs et de roseaux qui se réflétaient dans l'ombre. Des treilles de vigne et d'accacias grimpèrent jusqu'au dessus des toits de l'auberge, pour couvrir les amants et les buveurs ; des bouquets d'aubépines et de rosiers les défendirent des indiscrets par des haies formidables, et laissèrent flotter autour d'eux les parfums d'un printemps éternel. Bientôt s'y joignirent d'autres plantes qui aiment à courir de branche en branche, de fenêtre en fenêtre. La capucine, les pois musqués, le liscium,

(1) *Lyon vu de Fourvière* a de cet artiste deux lithographies représentant les intérieurs de deux maisons de la rue St-Jean qui portent les numéros 11 et 53.

Digitized by Google

les belles de jour crûrent avec rapidité, se croisèrent, s'entrelacèrent dans les troncs d'arbres et sous les piliers des tonnelles, en sorte que l'île de Robinson et ses alentours étaient en toute saison ma promenade favorite, et celle de bien d'autres, je vous assure.

« Il y avait là un assez bon cabaret où j'allais écouter les doux propos des amoureux du village et les jurons énergiques des mariniers du Rhône. Force poissons frais, de bon vin, des fruits, quelques baisers par-ci, par-là, une promenade en bateau ou sous les allées de saules : voilà ce qui justifiait la vogue de l'île de Robinson.

« Que de joyeuses parties entre amis jetèrent leurs élans de gaîté à travers la saulée! J'aimais à voir ces guirlandes de jeunes filles se tenant par la main, courir, se développer, se perdre derrière les arbres pour reparaître bientôt vers l'île avec de grands éclats de rire. J'aimais, quand le soleil descendait derrière les côteaux de la Croix-Rousse, suivre du regard cette foule de robes roses et de robes blanches confondant leurs couleurs et formant de folâtres quadrilles. J'aimais à écouter les gais refrains et les chants harmonieux que ces groupes jetaient sur leur passage. Ainsi finissait presque toujours la soirée pour les amateurs de l'île de Robinson. Quelques couples cependant s'échappaient au nord, couraient quelques instants sur les graviers du Rhône, puis s'éclipsaient sous les ombres épaisses des steppes de la Tête-d'Or.

« Voilà le dimanche de ces gais parages.

« Pendant la semaine, ils changeaient entièrement d'aspect. Les magnifiques chevaux que nos mariniers emploient à la remonte des bateaux étaient les seuls habitants de la lisière du lac. Les oiseaux qui avaient fui quelques heures, effarouchés par les cris de joie et les chansons bachiques, revenaient becqueter les baies du repas de la veille, ou bien encore faire la guerre aux agiles *demoiselles*. Quelquefois un paisible pêcheur jetait son innocente ligne à travers les nénufars et les plantains d'eau, troublé seulement dans sa tranquillité mélancolique par le coassement des grenouilles, le roucoulement des pigeons de l'auberge, ou les bruits sourds et lointains de la ville et du fleuve.

« Que de fois je suis allé, dans de douces matinées, m'asseoir dans le batelet, occupé uniquement à voir fuir les poissons sous les racines baignées, ou à étudier quelques couples de canards qui se promenaient majestueusement autour de moi ! Aussi je sais par cœur l'île et ses environs, et pourtant j'y reviens toujours, de même que je relis avec plaisir mes vieux auteurs classiques, dont ma fidèle mémoire me rend au besoin les morceaux les meilleurs.

« Mais tout passe et tout s'use dans ce monde, comme l'ont fort bien dit Scarron et bien d'autres, après lui comme avant lui. La célébrité de cette jolie petite île ne devait donc pas avoir un meilleur sort que le Colisée, les Pyra-

Digitized by Google

mides d'Egypte, et le vieux pourpoint noir du poète. Des chantiers de bois vinrent à la longue embarrasser les détours du bosquet, de hautes piles de planches remplacèrent les touffes de mauves et les marguerites du jardin. Pour comble de malheur, une muraille en lattes défendit non seulement l'accès, mais encore la vue de l'île aux amateurs de plaisirs champêtres. Les eaux croupirent au lac faute d'écoulement. L'île se dégrada elle-même ; un à un tombèrent ses gracieux atours sous les coups de la hâche qui abattait ses peupliers et ses saules. Le bateau fut coulé à fond, les talus de la rive s'écroulèrent. Pendant plusieurs hivers de suite l'absence du froid priva le lac de ses légers patineurs. De la boue au printemps et en hiver, un profond oubli le reste de l'année, tel devint le sort de cet îlot jadis si favorisé. Tel qu'il est aujourd'hui, il ne manque cependant pas de quelques attraits. Souvent encore je vais passer le nez entre la jointure de ses planches ; je regarde et je gémis en me rappelant ses charmes d'autrefois.

« Adieu donc, joli panier de verdure et de fleurs, qui te mirais si gentiment dans le lac ! adieu la chansonnette qu'on entendait retentir sous tes arbres avec un doux bruissement de rames et de vagues murmurantes ! Plus de cliquetis de fourchettes, plus d'assiettes et de verres cassés par le plaisir, plus de folle joie sous la feuillée, plus de diner sur l'herbe, plus de tendres tristesses, plus de gais plaisirs ! Plus rien, qu'un nom et des souvenirs qui s'effacent chaque jour !... »

Ce que Leymarie disait alors de ce pauvre îlot, nous le disons de lui à cette heure, mais, hélas ! avec des regrets bien autrement vifs et sentis. Il approchait de cette douloureuse époque où la maladie s'empara de lui pour ne plus le quitter. Ce fut aussi à dater de ce moment qu'il s'opéra en lui toute une transformation.

Forcé par l'état de sa santé à se mettre à l'abri des excitations de la grande ville et à laisser la vie errante du paysagiste, il alla se réfugier, avec sa bonne mère, à Saint-Rambert en Bugey, dans une calme retraite suspendue au flanc de l'une de ces belles montagnes qu'il aimait tant, tous près de cette Albarine dont il s'était si souvent complu à reproduire les rives accidentées, les beaux ombrages et le cours sinueux. Là, il agrandit le trésor de ses connaissances, rouvrit ses classiques bien aimés, s'adonna au blason, étudia l'histoire, l'architecture et l'archéologie, fit des eaux-fortes, dessina sur pierre et sur bois, composa de la peinture sérieuse, et visa enfin au grand style. Sévère pour lui-même, il tenait à se satisfaire avant de plaire

Digitized by Google

à la foule. Comme les artistes du moyen-âge, il voulut boire à toutes les sources de l'art, il voulait tout comprendre et tout connaître. Doué d'une riche organisation, il eût, avec une meilleure santé, réalisé de grandes choses, tant il avait le travail facile et la mémoire meublée.

Dans les courts répits que lui laissa la maladie, il entreprit quelques voyages, parcourut le Midi de la France, vit la Belgique, l'Angleterre et l'Ecosse, et en rapporta de nombreux motifs et de belles et vigoureuses aquarelles. Il excellait surtout dans ce genre de composition, auquel il donnait toute la puissance et la chaleur de la peinture à l'huile, et il y avait une habileté telle qu'il improvisait le plus souvent tout à la fois d'un seul jet et son motif et ses tons. Nous l'avons vu exécuter ainsi ses meilleures aquarelles, celles que possède son camarade Fonville. Paysages de convention, villa italienne, kiosque de l'Orient, château du moyen-âge, thermes d'Hadrien à Késarié dans l'Asie-Mineure, toutes choses qu'il savait sans les avoir vues, tout cela sortait de son pinceau avec une abondante variété de formes, une verve, une inspiration, un air de vérité qui trompait l'œil le plus exercé. Jamais Leymarie n'était plus à l'aise ni plus heureux dans ses compositions que lorsqu'il donnait carrière à son imagination, et qu'il y soumettait, comme à une autre chambre noire, les sujets qu'il voulait traiter. Il aimait à composer un site, à lui donner quelque chose de sa pensée ; à percher un bourg demantelé et son antique castel sur un roc escarpé et nu, à faire de l'architecture et du style dans un paysage qui en était déshérité ; il lui fallait avant tout créer, il n'aimait pas à copier seulement. Cette aversion, il l'avait prise probablement dans le cabinet du dessinateur, et il l'avait gardée depuis le jour où il quitta la mise en carte pour la peinture.

Ce fut de St-Rambert, de sa paisible retraite, qu'il s'était plu à orner de meubles gothiques, d'armes et d'objets d'art, où il se surprenait à compter ses vieux châteaux en Espagne ruinés par les évènements, et à en élever d'autres plus magnifiques et plus fragiles encore, ce fut de là que partirent tous les travaux échappés à sa plume, tous les tableaux qu'il fit, soit pour des amateurs,

Digitized by Google

soit pour nos expositions annuelles (1). Il écrivit tour à tour dans *Lyon ancien et moderne*, qu'il illustrait de son crayon et de son burin ; dans la *Revue du Lyonnais*, pour laquelle il dessina de spirituelles têtes de page ; dans l'*Art en Province* ; dans les

(1) Nous donnons ici l'énumération des tableaux exposés à Lyon par Leymarie :

En 1836 : Intérieur de la Grotte de la Balme ;
Promenade sur les Bords de la Romanche ;
Vue de Lausanne (Suisse) ;
Vue de la fontaine de Vorage, près St-Rambert (Ain) ;
Vue de l'entrée du hameau de Vorage ;
Plus trois Sépias et une Aquarelle.

En 1837 : Vue prise en Bugey ;
Vue prise en Bresse ;
Une ville normande; aquarelle ;
Une Villa de la Renaissance ; aquarelle.

En 1838 : Un Navire chassant sur ses ancres ;
Vue de Saint-Guilhem-du-Désert (Cévennes). Ce tableau, acquis par la Société, est échu à M. le docteur Dupasquier ; c'est l'un des plus beaux de Leymarie.

En 1839 : Vue de la vallée de Saint-Rambert ;
Autre Vue de la vallée de Saint-Rambert ;

En 1840 : La Tour de la Halle à Bruges (Belgique). On aperçoit dans le fond le dôme de la Halle-aux-Draps, et, à droite, les tours de l'église du saint Sang. (Ce tableau, acquis par la Société, est devenu la propriété de M. Paradis ; c'est une des œuvres capitales de Leymarie).

En 1841 : Un Paysage virgilien ;
Londres à la marée haute. Vue prise le soir dans le quartier de Rotherhithe. — On aperçoit dans le fond le dôme et les clochers de Saint-Paul ; à droite est le steamer *le Président*. Ce magnifique navire à vapeur, de trois mille tonneaux et de la force de six cents chevaux, s'est perdu récemment dans l'Atlantique.
Londres à la marée basse. Vue prise le matin, en face de l'église Sainte-Mary-Rotherhithe.—L'entrée du Tunnel est dans les maisons qui occupent la droite du tableau. (Ces deux tableaux appartiennent à M. Dobler, en société de qui Leymarie fit le voyage d'Angleterre).

Digitized by Google

Album de l'Ain, de *Saône-et-Loire* et du *Lyonnais* (1), auxquels il donnait en même temps de nombreuses lithographies et des

En 1842 : La Rochetaillée, près Saint-Rambert (Ain), tableau acquis par la Société, et gagné par Mme de Bonnerive.

Souvenir des bords de la Méditerranée. Cette toile, la plus grande de son auteur, appartient à M. Cellard.

En 1843 : Souvenir du Bugey.

Voici, à notre connaissance, quels tableaux de Leymarie possèdent quelques amateurs :

Chez M. Baux, archiviste de Bourg, quatre petites toiles :

1° Une vue de Lyon et du coteau de Fourvière, prise du quai de Saône, près le pont Tilsitt. Effet de soleil couchant.

2° Une vue du pont de Reculafol, dans la vallée de St-Rambert, près d'Argix. Effet de Crépuscule.

3° Une vue des bords de la Durance. Paysage harmonieux et très éclairé. Ses lointains ou arrière-plans sont admirables.

4° Une vue intérieure de la ville de Glascow, et deux de ses édifices gothiques.

Chez M. Falavier, avocat à Belley:

Une vue des ruines de l'ancien château des évêques d'Annecy, près d'Annecy. Effet de soleil couchant sur son déclin. — Chef-d'œuvre de finesse.

Chez M. Guillemot, avocat à Bourg, une vue de Saint-Rambert prise à l'entrée de la ville. Effet de crépuscule et de soleil couchant sur son déclin. L'arrière-plan de ce tableau passe pour une des meilleures choses qu'ait faites Leymarie.

Chez M. Gautier, député de la Loire, à Rive-de-Gier, un paysage.

Chez MM. Fonville, Cailhava et Léon Boitel, quelques belles aquarelles.

(1) Voici quels furent ses travaux dans la *Revue du Lyonnais :*

Excursion a Die (tom. II, p. 461.)

Essais de Critique. — I. Les arts qui ont résisté à la barbarie ne sauraient résister à l'égoïsme et à l'influence des systèmes. — II. Il faut se méfier des jugements du peuple. — III. Il faut se méfier des privilégiés et des systèmes. — IV. De la critique relativement aux beaux arts et spécialement de St-Pierre de Rome. — V. Origine de l'indifférence pour les beaux arts, et de la manière de réformer le goût public (tom. IV, p. 81.)

Digitized by Google

eaux-fortes remarquables. Il avait, en ce dernier genre, commencé une œuvre qui se compose de huit grandes planches in-4°, qu'il ne

Courses d'artiste dans le Lyonnais. Du pittoresque en architecture, — (tom. VI, p. 161.)

Un mot sur la critique de M. Bayle : *Mémoires d'un Touriste* (t. IX, p. 86.)

Les bas de soie de Henri II (tom. IX, p. 201.)

Observations générale sur la peinture encaustique (tom. IX, p. 161.)

Notions historiques sur les vitraux anciens et modernes (tom. IX, p. 233.)

Considérations sur la pipe, pour servir de complément a la physiologie du fumeur, et de réponse au Mémoire de m. le docteur Montain contre le tabac (tom. XII, p. 460.)

Du blason au XIXe siècle, et spécialement des armoiries de la ville de Lyon (tom. XIII, p. 257.)

Deville et Pailleu (tom. XIV, p. 17.)

Observations sur un bas-relief et sur une inscription de l'église de Saint-Paul-de-Varax, qui se rapportent au séjour de saint Antoine dans la Thébaïde (tom. XIX, p. 125.)

L'Album de l'Ain, sous la direction de M. A. Pelliat, a publié les articles suivants de Leymarie :

Promenades archéologiques et pittoresques dans le département de l'Ain. — Ambronay. — La Dombes. — Différentes manières d'envisager le pays de Dombes. — Histoire et Paysage. — Aperçu historique sur la Dombes et la Bresse. — St-Paul de Varax. — St-André de Bagé. — Promenades archéologiques et pittoresques dans la Bresse et la Dombes. — Villars. — Vandeins.

On trouve dans cette publication les lithographies dont voici les sujets :

Fenêtre à Meximieux. — Jubé de l'église de Brou. — Crédence dans l'église de Villars (Ain). — Tombeau dans l'église d'Ambronay (Ain). — Eglise de St-Paul de Varax (Ain). — Eglise de St-André de Bagé (Ain) (à la plume). — Eglise de Vandeins (Ain) (à la plume). — Eglise de Nantua (eau-forte.) — Ancienne maison commune de St-Rambert. — Vue prise en Dombes.

L'Album de Saône-et-Loire, publié par M. A. Pelliat en 1841, contient neuf lithographies de Leymarie :

Brezzé-le-Châtel : Cour d'honneur; — vue générale prise du sud; — sculpture du portail.

Châlon-sur-Saône :—Porte de Beaune, 1780;—Eglise St-Vincent, 1780;— Chancellerie; — Crédence dans l'église St-Vincent; — l'Hôpital. Cette dernière planche a été faite en commun avec M. A. Pelliat.

Digitized by Google

tira qu'à vingt-cinq exemplaires destinés à ses amis. Ce sont des vues rapportées de ses courses d'artiste. La Ire, et sans contredit la meilleure qu'il ait produite, représente un moulin pris à Tenay. On dirait une gravure de Boissieu. La II, la III, la VIe sont encore empruntées aux paysages du Bugey. La IVe est une vue du Rhin. La VIIIe reproduit le pittoresque torrent qui court au pied de sa demeure, dont on voit surgir le faîte à travers le feuillage. Ces planches, remarquables par une grande finesse d'exécution, ont été faites après les premiers travaux qu'il entreprit en ce genre pour *Lyon ancien et moderne;* elles montrent les rapides progrès de leur auteur dans cette voie nouvelle où il eût obtenu de véritables succès.

La variété des productions de Leymarie atteste ses nombreuses connaissances. Tout en ayant le sentiment de sa valeur, il était simple et modeste, ne parlait jamais de lui, et ne fit jamais une dé-

L'Art en Province, dans son tome IV, p. 57-117, a donné de cet artiste des Promenades archéologiques et pittoresques dans le Midi de la France : Valence, Crest, Die et le val Croissant ; de plus trois eaux fortes : Baumes du Paradis ; — Pont en Royant ; — Vallée du Guiers-Mort (Grande-Chartreuse); et deux lithographies : Tour de la cathédrale de Valence (Drôme.) — Abside de la cathédrale de Valence (idem.)

Outre de nombreux dessins sur bois et trente gravures sur cuivre, M. Leymarie donna à *Lyon ancien et moderne* les plus intéressants chapitres de ce livre. Ce sont les notices sur les *Aqueducs*, sur l'église d'*Ainay*, celle de *Saint-Nizier*, et de *Saint-Jean* surtout.

Pour l'*Album du Lyonnais*, Leymarie écrivit les notices sur Belleville, Châtillon-d'Azergue, Francheville, Dardilly et les étangs de Lavorre; il en composa les lithographies, ainsi qu'un magnifique alphabet roman. La lettre est jetée sur un édifice de l'époque romane, appartenant à l'ancienne province du Lyonnais, et chaque lettre est l'initiale de l'endroit où se trouve ce monument.

On a encore de Leymarie une histoire manuscrite de Saint-Rambert en Bugey, adressée à la Société royale d'émulation de l'Ain, et un mémoire envoyé au ministre. Ce travail lui valut le titre d'Inspecteur des monuments historiques.

Digitized by Google

marche obséquieuse pour forcer l'acquisition de ses œuvres. Il est à regretter que le Musée lyonnais ne possède aucune toile de cet artiste consciencieux. Nul pourtant n'a plus fait dans l'intérêt de notre ville; nul ne l'aimait avec plus d'amour et n'avait plus que lui le sentiment de ses beautés. Espérons que le Conservateur de notre Musée, lui qui apprécie tout le talent de Leymarie, engagera l'Administration à acquérir une des productions de cet artiste, afin de conserver sa mémoire au milieu de nous.

Hippolyte Leymarie laisse de nombreux portefeuilles bien garnis et quelques livres rares et curieux que se disputent déjà les amateurs. Il lègue à ses amis un souvenir que rien n'obscurcit. Mais, hélas! qui pourra consoler sa pauvre mère dont la douleur égale aujourd'hui le dévoûment et l'active tendresse qu'elle eut toujours pour ce fils chéri! Elle n'a plus pour la soutenir ici-bas que le souvenir d'une mort vraiment digne d'un sage et d'un chrétien; les regrets unanimes qu'a fait naître cette tombe ouverte trop tôt, et autour de laquelle tout Saint-Rambert est venu se presser avec recueillement et douleur; elle n'a plus, pour l'aider à vivre, que l'impuissante voix de notre amitié et les soins affectueux d'une tendre sœur.

Léon Boitel.

Digitized by Google

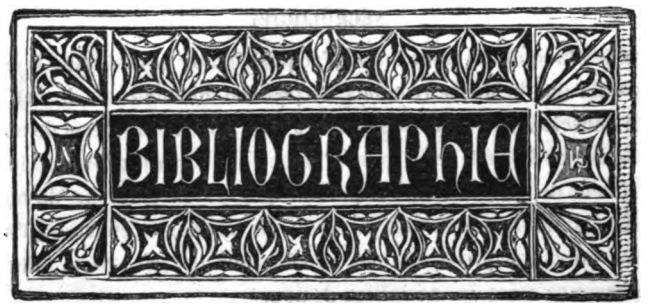

Recherches historiques sur la ville de Rive-de-Gier, par J.-B. Chambeyron, architecte. Rive-de-Gier, chez A. Sablière, libraire. Lyon, impr. de Léon Boitel, in-8° de xxvi-148 pages.

On croira difficilement qu'il soit possible de répandre un grand intérêt sur un sujet aussi aride que l'histoire d'une petite ville, qui n'a pas joué un grand rôle dans l'histoire. Ce n'est point ce qu'ont pensé M. Chambeyron, et l'honorable Conseil municipal de Rive-de-Gier, qui, plus libéral et plus patriote que les Conseils municipaux de beaucoup de grandes villes, lui a généreusement alloué cent écus. Notre voisine, l'antique Vienne, avait aussi trouvé le moyen de donner à l'auteur de *Lucrèce* un témoignage de bienveillance, et, si peu qu'elle puisse faire, la bienveillance a son prix.

M. Chambeyron ne rencontre d'autres souvenirs de sa ville dans les temps de la domination romaine, que les souvenirs donnés par les fouilles opérées à différentes époques. Des restes d'antiquités, des lampes, des urnes, des médailles, des bronzes trouvés dans l'emplacement occupé aujourd'hui par Rive-de-Gier, ou dans les environs, attestent certainement que ces lieux furent habilités sous les empereurs romains. L'auteur ne sort pas de ces simples probabilités, et il fait sagement.

Arrivé au moyen-âge, c'est avec le secours des chartes qu'il donne une rapide esquisse de l'histoire de Rive-de-Gier, qu'il nous montre, dans les premières années du XIe siècle, Girin de Sal aidant puissamment de ses deniers à l'embellissement de l'Eglise Sainte-Marie et à l'achat d'un presbytère. Le clocher était donc élevé déjà; le point de ralliement existait, et l'humble bourg allait prendre de l'accroissement. Sur la fin du règne de Philippe-Auguste, il avait murailles et fossés, et était devenu un fief de l'Eglise de Lyon, de la

Digitized by Google

quelle il releva assez longtemps. M. Chambeyron, après avoir interrogé les chartes, a demandé aux terriers d'autres données qui ont bien aussi leur valeur et qui lui permettent de ne pas trop perdre de vue l'objet de ses *Recherches*. S'appuyant sur des chiffres exacts, puisqu'ils sont pris dans les registres de la cure, l'auteur établit que, vers la fin du XVIe siècle, Rive-de-Gier, qui est aujourd'hui une ville de 15,000 ames, comptait alors 16 à 1700 habitants. Au XVIIIe siècle, cette ville s'était singulièrement accrue, mais rien n'a contribué à augmenter sa population et l'activité de son industrie comme l'immense développement de nos usines modernes, et l'exploitation des mines houillères. Il est manifeste que Rive-de-Gier a vu arriver, à la suite de sa fortune industrielle, la dégradation morale et les vices honteux de la civilisation. Les détails et les motifs de ces tristes changements se trouvent développés dans la préface de cette histoire. A côté du mal, M. Chambeyron n'a pas omis ce qu'il y a de bien, et il a loué avec empressement ce qui mérite d'être loué.

On voit par ce livre, et déjà dans la *Revue*, nous avons eu occasion de le constater, que depuis des temps reculés, les charbons de terre remplaçaient chez les Ripagériens le bois de chauffage, qu'il n'y avait guère de feu que par les mines de charbon. Nous ne pouvons suivre jusqu'à nos jours, pour d'autres données historiques assez curieuses, l'auteur de ces *Recherches*, mais ce nous serait un véritable regret de ne pas détacher du livre de M. Chambeyron quelques lignes d'un récit de l'hiver de 1709. Voici comment un contemporain de Louis XIV retraçait les douleurs de cette lamentable famine :

« En l'année 1708, il faisoit assez bon vivre ; le bichet de froment valoit trente-six et quarante sols, le seigle vingt-huit à trente sols, et l'asnée de vin clairet, cinquante sols et un escu, la charge quatre livres ; puis, petit à petit le blé et le vin ont augmenté si fort que le bichet de seigle a valu douze livres, le froment quinze livres, la charge de vin trente-six à quarante livres. En 1709, il a fait un hiver si terrible, si froid, que l'on prenoit les oiseaux à la porte de nos maisons, qui en même temps mouroient. *De tous côtés, on trouvoit des gens et des bêtes mortes.* Cet hiver tua généralement, par toute la France, les vignes et les blés, tellement que l'on n'a recueilli ni blé, ni vin : mais seulement quelque peu de blé trémois que Dieu bénit si fort que d'un bichet de sémaille, on en recueilloit vingt. C'étoit un coup du ciel dans une saison sans miséricorde ! les pauvres gens étoient jours et nuits à nos portes qui crioient, qui pleuroient pour avoir une pleine bouchée de pain et ne la pouvoient pas avoir. *Il falloit mourir de faim.* Ah ! la grande désolation en ces temps malheureux ; faute d'un morceau de pain, que de peuples il est mort ! L'on mangeoit les chevaux et autres bêtes mortes qui sen-

Digitized by Google

toient manvais, et l'on n'en pouvoit pas prou avoir. Les gens des villes attroupés couroient, toutes les nuits par les campagnes, chez les paysans pour avoir quelques morceaux de pain. Même des gens de considération, gens de métiers et autres, on leur jetoit quelque peu de pain par les fenêtres, de peur d'être tué ou égorgé, car le monde n'etoit pas en sûreté chez eux, et dans cette même année, nous avons eu la guerre avec le Piedmont, qui nous a perdu entièrement, car un régiment n'étoit pas sorti de la maison que les autres y entroient : et, avant celle-ci, la guerre de Messine, où il y avoit toutes sortes de nations, tous méchants. Toute la nuit il falloit leur donner à manger et courir par les rues pleines de neige, endurer de grands froids en mangeant notre bien et n'avoir pas la paix avec eux. C'étoient des démons sortis de l'enfer. Dans ladite année 1709, le bichet de froment a valu vingt-trois livres, le seigle seize livres : et depuis ce temps jusqu'en 1725, le froment a valu, presque toujours, six, sept et huit livres, et le seigle trois quatre et cinq livres et de grosses tailles, capitations et beaucoup d'autres impositions, Les récoltes ne pouvoient pas payer lesdites tailles, et imposts. Il falloit vendre les biens. De plus, les miliciers que chaque année on prenoit par force, on les menoit tous enchaînés avec des chaînes de fer, comme des démons, jusques à trois cents dans la même chaîne, couchés en prison ou dans les écuries, sans les sortir de leur chaîne accompagnés du prévost, de ses archers et des sergents qui voloient tout ou prenoient une partie de leurs étapes ; et les pauvres soldats de la milice crevoient par les chemins sans aucune miséricorde de personne. Dieu veuille que cela, dans votre temps, ne vous arrive jamais, et priez Dieu pour nous de tant de souffrances que nous avons endurées ponr vous conserver ce que nous vous avons laissé. Ce n'est pas sans grandes peines et beaucoup de chagrins. Encore une fois, priez le Seigneur qu'il nous récompense de nos maux en son saint paradis, et nous ferons de même pour vous, si nous avons le bonheur d'y habiter. »

M. Chambeyron a bien raison de louer *ces lignes attendrissantes, écrites sans art, mais qui touchent plus vivement que les tirades compassées de tant d'historiens modernes*.

A notre tour, nous louerons l'auteur d'avoir su jeter de l'intérêt sur un sujet assez mince, et, en quelques pages d'un bon sens droit et infiniment honnête, d'avoir ainsi retracé les humbles fastes d'une ville qui touche de si près à la nôtre.

F.-Z. C.

Digitized by Google

PAULISKA, OU L'ORPHELINE DU MONT-D'OR, PAR J.-D. B. ; 2 VOL. -12. PRIX: 6 FR. CHEZ MM. MIDAN, GIRAUDIER, NOURTIER, ET AU BUREAU DE LA REVUE.

Sous ce titre, M. J.-D. B. a cherché à donner, dans une action simple et naturelle, un cadre aux descriptions de notre pittoresque contrée, et aux émouvantes péripéties de cette mémorable retraite de Moscou, ainsi qu'aux grandes infortunes de la nation polonaise. On sent sous ces pages un cœur français qui bat à tous les souvenirs de la patrie, et qui a gardé un culte profond à la mémoire de notre moderne César. L'amour du sol natal respire dans ce livre, et l'on peut dire que, sous la personnification de Pauliska, l'auteur s'est mis constamment en scène dans cette appréciation des luxuriantes campagnes du Mont-d'Or, et du merveilleux panorama qui se déroule sous nos yeux du haut de ces cimes élevées. Il règne en tout ce récit une admiration idyllique qui vous fait aimer à la fois le pays et l'écrivain. Il faut, en effet, comme M. J. D. B., avoir vécu longtemps dans nos campagnes du Lyonnais pour s'être ainsi imprégné de leurs beautés et de leurs calmes splendeurs.

A la suite de *Pauliska*, l'œuvre principale, se trouvent jetés deux chapitres épisodiques ; l'un consacré à rappeler le souvenir du maréchal Suchet, dont l'enfance s'écoula à St-Rambert-l'Ile-Barbe, et l'autre à constater la visite que firent au Mont-d'Or, en 1844, les chefs arabes pendant leur tournée en France. Ces deux chapitres se font lire avec intérêt, car ils apportent des faits peu connus, le premier, sur l'une des gloires militaires de l'Empire, et le second, sur les usages de nos alliés les Arabes.

M. J. D. B. avait déjà publié une petite *Galerie Historique* à l'usage de la jeunesse ; son nouvel ouvrage s'adresse à tous les lecteurs, et se trouve appelé à un succès plus grand dans la contrée qu'il retrace avec tant de naïve fidélité.

DESCRIPTION DE L'ÉCRIN D'UNE DAME ROMAINE, PAR M. A. COMARMOND. LYON, IN-4°.

Au mois de juin 1841, les Frères de la doctrine chrétienne, en agrandissant l'immense établissement qu'ils possèdent sur le versant oriental de Fourvière, et qui appartenait autrefois aux Lazaristes, firent une importante découverte, celle de plusieurs centaines de médailles en argent et de bijoux en or enfouis dans un mur d'origine romaine. Mais, avant qu'ils se fussent aperçus de cette riche trouvaille, plus de 2000 médailles et quelques pièces de bijoux avaient déjà été détournées par les ouvriers employés à fouiller le terrain. Les médailles tombées en la possession des Religieux vont du règne de Vespasien à celui de Septime Sévère. Elles sont d'argent, à l'exception de deux médailles de

Digitized by Google

Néron et d'un quinaire de Commode, en or ; les bijoux se composent de plusieurs colliers et de différents bracelets ornés de pierres et de médailles ; il en est une à l'effigie de Commode et l'autre à celle de Crispine, sa femme. Elles sont d'une parfaite conservation et à *fleur de coin*, comme les appellent les numismates. Il y a deux anneaux en or, dont l'un porte trois émeraudes et l'autre une inscription gravée en creux ainsi conçue :

VENERI
ET TVTELE
VOTVM.

Cette précieuse et importante découverte pourrait provenir, d'après M. Comarmond, d'un dépôt confié à la terre par quelque puissante dame lyonnaise qui, attachée au parti d'Albin, aura cru devoir, avant de se soustraire à la vengeance du vainqueur Septime Sévère, mettre en réserve pour de meilleurs jours une partie de sa fortune et de ses plus riches atours. Les Religieux qui, dix-sept siècles plus tard, sont devenus possesseurs de ce trésor, après en avoir refusé les offres les plus avantageuses, en ont fait, dans un sentiment tout patriotique, généreusement don au Musée archéologique de notre ville. A son conservateur, M. Comarmond, il appartenait en effet de donner une description détaillée de ces bijoux, et il vient de le faire dans une brochure in-4° de 48 pages, suivie de quatre planches qui nous donnent une reproduction très fidèle des 34 objets dont se compose cette intéressante trouvaille. Nous féliciterons sincèrement, avec M. Comarmond, sur l'exactitude de leur consciencieux travail, MM. Dubouchet, Chevron et Deschaux, élèves de notre Ecole des beaux arts et qui font honneur à leur habile maître, M. Vibert.

Nous devons dire que M. Comarmond s'est mépris sur le sens du mot TUTELE qui se trouve à l'un des anneaux. Il en fait une déesse spéciale à la navigation. S'il eût ouvert seulement l'ouvrage de Forcellini, *Totius latinitatis Lexicon*, il eût trouvé une citation de saint Jérôme qui lève tous les doutes. En effet, il y est dit : Dans chaque maison, dans chaque île de la cité (Rome), on avait des cierges et des flambeaux allumés en l'honneur de la déesse Tutela, qu'on appelait de ce nom, parce qu'elle était préposée à la garde, à la tutelle des habitants, et l'on ne pouvait ni entrer ni sortir sans être rappelé à cette vieille superstition qui s'adressait à un simulacre impuissant (1).

(1) Ipsa Roma, orbis domina, in singulis insulis domibusque Tutelae simulacrum cereis venerans ac lucernis, quam ad tuitionem aedium isto appellant nomine, ut tam intrantes quam exeuntes domos suas inoliti semper commoneantur erroris. S. Hieron. COMMENT. IN ISAI, p. 418.

Digitized by Google

La déesse Tutela était une des mille déesses préservatrices adorées à Rome, comme la fièvre, la peur, etc. M. Comarmond a singulièrement restreint l'empire de la déesse, en ne l'affectant qu'à la navigation. Cette erreur, comme il arrive toujours, en a amené une autre; elle a fait attribuer cette bague à la femme d'un chef d'une corporation de nautonniers, supposition que rien n'établit et que ruine le passage si explicite de saint Jérôme. Nous le recommandons à l'attention de M. Comarmond.

Ce même passage lui aurait épargné les conjectures qu'il a risquées sur une légende aussi simple que celle du bracelet : *Veneri et Tutele votum*. Elle est d'une remarquable simplicité : *A Venus*, (déesse de la Beauté), et *à Tutela*, (déesse protectrice).

BULLETIN DRAMATIQUE.

SÉMIRAMIS. — REPRISE DES MARTYRS. — MADAME DAMOREAU-CINTI. — LA CIGUE. LES DEMOISELLES DE ST-CYR. — L'ÉTOURNEAU. — 1845 ET 1945. — LE COLISÉE.

Notre scène lyrique ne voit depuis longtemps, en fait de pièces nouvelles, que des œuvres secondaires ; pour l'enrichir d'une composition capitale, il a fallu remonter bien loin par delà les récentes productions de Donizetti ou d'Halévy, et aller demander de la véritable musique au véritable maître de ce temps, à Rossini. *Sémiramis* n'est pas sans doute au premier rang parmi les écrits de ce merveilleux génie, ce n'est pas là du *Guillaume Tell*, — mais où retrouver, même dans Rossini, un Guillaume Tell ! Cependant *Sémiramis* brille de toutes les plus belles qualités du roi de la musique italienne. D'où vient donc que cet ouvrage a été accueilli chez nous presque aussi froidement que le plus vulgaire opéra comique ? Nous nous vantons d'avoir tant avancé depuis quelques années notre éducation musicale. Il est permis de trouver cette indifférence de notre public assez étrange, même en tenant compte de l'influence qu'exercent sur lui la mode et les détails accessoires d'un ouvrage. La plus jolie femme du monde, parée à la mode de 1823, aurait d'autant moins de succès dans un salon de cet hiver, que sa beauté serait précisément d'un caractère plus sévère, et d'une nature à moins se passer d'ornements frivoles. Un minois chiffonné se sauverait de cette épreuve par la gaîté. Une œuvre bouffe aurait moins souffert

Digitized by Google

que *Sémiramis* d'un style vieilli, car, il faut l'avouer, l'ancien système italien, où le musicien tenait si peu de compte des situations du poème et prodiguait les fioritures sans s'inquiéter de leur convenance dramatique, ce procédé qui s'adapte si bien du reste à l'esprit ironique et railleur de Rossini, n'est plus admissible aujourd'hui, après les compositions si parfaitement étudiées de Meyerbeer. A défaut de la puissance musicale du maître italien, l'auteur des *Huguenots*, avec une plus grande intelligence littéraire, nous a accoutumés à chercher sur la scène des caractères musicaux strictement adaptés aux caractères dramatiques. Sous ce rapport, le rôle de *Marcel* est un véritable chef-d'œuvre. Rossini, trop spontané et trop fécond pour s'astreindre à suivre pas à pas d'aussi misérables rhapsodies que les livrets de ses opéras, prodigue les trésors de son imagination à grands flots, et sans trop s'inquiéter de l'instant dramatique dans lequel se déroulent ses riches broderies. On dirait dans *Sémiramis* que pour narguer son auditoire, il a voulu surcharger des ornements les plus capricieux, les beautés vraiment épiques qui abondent dans cette grande partition. Notre public paraît n'avoir pas eu le coup d'œil assez sûr pour aller démêler sous ces parures, qui sont devenues, nous l'avouerons, un peu semblables à de vieux oripeaux, la véritable grandeur du style. Mais les vrais coupables du peu de succès de la pièce sont l'auteur et le traducteur du livret qui ne renferme pas une seule situation franchement accusée et qui égale en platitude les chefs-d'œuvre du genre, et c'est beaucoup dire. Quand donc les musiciens auront-ils assez de goût littéraire pour comprendre la grosse absurdité de la plupart des cadres qu'on leur fournit? De la musique comme celle de *Sémiramis* sur un pareil livret, c'est une beauté vivante attachée à un cadavre. Une représentation de *Sémiramis* n'est donc exactement qu'un concert, l'intérêt dramatique n'existe pas, et la pompe du spectacle qui tend à remplacer tout autre mérite dans nos opéras, n'est pas suffisante dans cette pièce pour nos yeux blasés. Le peu d'empressement du public est d'autant plus fâcheux que l'exécution de l'ouvrage sur notre théâtre, est vraiement très satisfaisante. Poitevin qui remplit le seul rôle d'homme réellement important, chante avec une remarquable facilité les vocalises dont ce rôle abonde. Mlle Bouvard a travaillé cette musique avec discernement, elle trouve l'occasion d'y placer les belles notes qu'elle a dans les cordes graves, elle a obtenu un succès mérité. Comme toujours, c'est Mme Miro qui nous a offert l'ensemble le plus complet. C'est toujours à elle qu'il faut revenir pour le sentiment profond, la grâce et la finesse des nuances. *Sémiramis* nous l'a montrée telle que *Norma*, *Lucie*, et tous les rôles qui exigent l'élévation, la distinction et la haute

Digitized by Google

intelligence dramatique ; Mme Miro nous amène à la reprise des *Martyrs* où ses admirables qualités tragiques ont si bien ressorti ; après Rachel, nous n'avons jamais vu la draperie antique portée avec un goût plus sévère et une plus noble tenue. M. Godinho est très convenable dans le rôle de *Polyeucte*. L'orchestre, dans ces deux grands ouvrages, a montré de la vigueur, de l'ensemble ; la magnifique ouverture de *Sémiramis* est exécutée largement ; peut-être la vigueur, louable quand l'orchestre est seul en scène, va-t-elle trop loin dans certaines parties d'accompagnement.

Mme Damoreau-Cinti, qui était venu de Paris prêter au concert de M. Jansenne le fructueux concours de sa présence, n'a pas voulu nous quitter sans nous faire ses adieux dans quelques-uns des rôles qui ont agrandi sa réputation ; *l'Ambassadrice*, le *Domino Noir*, le *Barbier*. Elle a racheté par la légèreté et le bon goût de ses vocalises, par l'excellence de sa méthode, tout ce que sa voix, hélas ! laisse à cette heure à desirer de fraîcheur et de jeunesse, et une foule d'élite lui a prouvé, par son empressement et ses bravos, tout le plaisir qu'elle trouvait encore à entendre ce souple et merveilleux talent de cantatrice.

La comédie a donné signe de vie : *les Demoiselles de St-Cyr* par Alexandre Dumas nous ont offert une intrigue de vaudeville dans les proportions d'une comédie en cinq actes. C'est une œuvre faite au point de vue des droits d'auteur, comme on écrit le feuilleton. Elle eût gagné à être resserrée en trois actes. L'invraisemblance des situations et le ridicule des personnages et le décolleté du dialogue n'en feront jamais, du reste, un ouvrage à la hauteur de la scène où il a été représenté. Qu'est devenu l'auteur de *Henri III*, de *Christine* et de quelques autres productions où l'art était honoré !... Il ne faut plus demander qu'aux débuts de la jeunesse des œuvres consciencieusement travaillées. La *Ciguë*, de M. Emile Augier, est une spirituelle comédie où le vers a de la facilité et du trait, où foisonne l'observation. M. Emile Augier est le petit-fils de Pigault-Lebrun, il pourrait bien aussi descendre de l'auteur d'*Amphytrion*. On retrouve déjà chez lui le *vis comica* et une connaissance assez approfondie du cœur humain. Ce début-là est une promesse pour l'avenir. Quand l'Odéon n'aurait produit que *Lucrèce* et la *Ciguë*, ces deux œuvres littéraires suffiraient à légitimer son existence.

Notre seconde scène remplit et vide tous les jours son tonneau des Danaïdes. A travers cette effrayante consommation de drames et de vaudevilles, à travers ce cataclysme de couplets et de tirades, de calembourgs et de polkas, nous n'avons à signaler que deux amusantes pièces : *l'Etourneau* et la revue de 1845 *et* 1945. Dans la première, M. Fournier met au service de son rôle une verve et un comique charmants ; et, dans la seconde, MM. Coignard ont fait preuve de beaucoup d'esprit aux dépens de nos travers et de nos ridicules.

Digitized by Google

C'est là du véritable vaudeville. Quant aux *Débardeurs* et aux *deux Dames au Violon*, et autres dont on peut tout à son aise admirer l'excentricité des mouvements, l'autorité, il faut le dire, ne se montrerait pas d'une égale tolérance si pareilles danses avaient lieu à la Rotonde ou au Colisée, et pourtant elles seraient là beaucoup mieux à leur place.

Le Colisée, ce temple du plaisir que l'on doit aux pinceaux de MM. Savette et Bonirote, est aujourd'hui le plus bel établissement de notre ville. Il devient à volonté une salle de concert, ou un magnifique Cirque olympique. Cette construction fait honneur au talent de son architecte, M. Bernard ; la décoration est du meilleur goût ; le luminaire éblouissant, les sculptures de de M. Robert d'une forme élégante, et l'orchestre de M. Rozet d'une enivrante animation. L'établissement de MM. Dufour et Borjal est décidément le rendez-vous de la jeunesse lyonnaise. Là, toutes les classes, tous les rangs sont mêlés et confondus : le haut commerce et la grisette, la grande dame et l'ouvrier se rapprochent sous le masque, et l'égalité commence, on peut le dire, sous la coupole du Colisée.

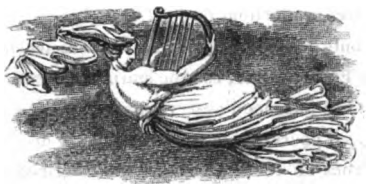

Digitized by Google

LE

RÉGIME CELLULAIRE.

J'ai lu chez un vieux chroniqueur
Que l'*In pace* des couvents catholiques,
Dont on ne parle point sans frissonner d'horreur,
Etait invention des esprits sataniques
Pour torturer la pauvre humanité;
J'ai lu que Tamerlan, monstre de cruauté,

Digitized by Google

En des cages de fer qu'on traînait à sa suite
Menait captifs les sultans et les rois
Qui n'avaient pu trouver leur salut dans la fuite;
J'ai lu que Louis de Valois,
Féroce et cauteleux, ainsi tenait en mue,
Tout sacré qu'il était, le traître la Balue.
J'ai lu que la Bastille, épouvantable enfer
Où se lisait écrit : Là finit l'espérance!
Fut un des grands fléaux de notre ancienne France;
J'ai lu que le Masque-de-Fer,
Cette énigme sans mot d'un jaloux despotisme,
Fut un lâche forfait que l'histoire a flétri,
Et qui, dans notre temps, serait anachronisme;
Petits et grands, dit-on, la loi nous sert d'abri,
Et le pouvoir n'est plus un ogre qui dévore
Ceux que dans ses filets jettent les aboyeurs;
Les Vidocq ne sont plus ses lâches pourvoyeurs.
Ainsi soit-il! J'ai lu bien autre chose encore;
Dans ma jeunesse, il n'était à Paris
Professeur, clerc ou philosophe
Qui s'épargnât de jeter les hauts cris,
Entassant métaphore, hyperbole, apostrophe,
Romans, contes, pamphlets, poêmes et journaux
Pour stigmatiser les bourreaux
Qui, sans honte, poussés d'une infernale joie,
Avant de l'égorger s'amusaient de leur proie.

Digitized by Google

Les temps sont bien changés ! Les doctes écrivains
Au pouvoir maintenant accrochés des deux mains,
Pairs sans pareils, tribuns, hommes d'état, ministres,
Ont bien vite effacé de leurs savants registres,
Les anathèmes d'autrefois ;
Pour rétablir, à la barbe des lois,
L'*In pace* des couvents et les cages roulantes.
Pauvres captifs, de clameurs impuissantes,
Vous fatiguez en vain le mur de vos cachots !
Il est sourd : il n'a point d'échos ;
Il est muet ; il est de pierre,
Comme ces cœurs blanchis d'orgueil et de grands mots,
Où, sans y pénétrer, s'amortit la prière.
Vous êtes morts, bien morts ! On ne vous entend plus ;
Dormez dans vos tombeaux, infortunés reclus !
Oubliez le soleil et sa douce lumière ;
Oubliez le vieux cimetière
Où reposent en paix les os de vos aïeux ;
Oubliez à jamais les choses de la vie,
Les eaux, les prés, les bois, et la terre, et les cieux,
Et la verte montagne, et la plaine fleurie !
Etouffez du passé l'importun souvenir,
Il ne reviendra plus ; oubliez l'avenir,
Il n'est pas fait pour vous ! Toujours, toujours la même,
L'éternité vous tient et vous crie : anathème !
Elle a soufflé sur vous un vent noir et glacé ;
Requiescatis in pace !

Digitized by Google

Amen! Amen!!! Ainsi l'ordonne,
Pour expérimenter un régime infernal,
Notre philanthropique et nouvelle Sorbonne.
Et nous ne prendrons pas le fouet de Juvénal,
Le fouet sanglant, armé d'une triple lanière,
Pour flageller à tour de bras
Ces insolents rhéteurs qui ne comprennent pas
Que l'homme peut mourir, avant l'heure dernière
Où des nerfs détendus l'organisme est brisé;
Où le corps en lambeaux, cette frêle machine,
Reste sans mouvement; où le cœur épuisé
Cesse de battre en la poitrine.

Ils veulent enterrer la hache du bourreau!
Ils ont horreur du sang! Mais ils vont tuer l'ame!
Sophistes entêtés, ils soignent le fourreau,
Sans penser que la rouille, en dévorant la lame,
Ne laisse entre leurs mains qu'un hochet sans valeur;
Et déjà, du Spielberg horrible succursale,
Doullens est un séjour d'effroyable terreur,
Où s'essaye à tâtons leur science immorale.
C'est là que lentement leur scapel fait souffrir
Ceux à qui les jurés n'ont pas dit de mourir.
C'est leur amphithéâtre où disséquant la vie
Pour surprendre un secret que Dieu s'est réservé,

Digitized by Google

Ils repaissent leurs yeux d'une affreuse autopsie ;
— Mais par l'intention leur cas se justifie,
Dit un adepte. — Oh ! non : l'enfer en est pavé
De ces intentions qu'on dit humanitaires,
Et dont Satan farcit les cerveaux doctrinaires !
— Mais le droit est pour eux ? — Quoi ! la loi nous défend
De disséquer, s'il n'y consent,
Le corps du criminel qu'a mutilé son glaive ;
Et, sur la foi de je ne sais quel rêve,
Le condamnant tout vif à d'atroces douleurs,
Elle vous permettrait, docteurs,
D'expérimenter sur son âme ?
Oh ! non ; ainsi conçue elle serait infâme !
Ils n'ont donc pas le droit : mais ils ont le pouvoir ;
La loi contr'eux est sans défense,
Qu'ils fassent ! — Mais, docteurs, que voulez-vous savoir ?
Jusqu'où peut s'abrutir l'humaine intelligence
Que son poids écrase un morne désespoir ?
A quel degré sa chûte est profonde el rapide ?
Eh ! n'avez-vous pas vu ce malheureux Gaspard (1)
Que de la solitude arracha le hasard ?
Avez-vous oublié comme il était stupide ?
Sourd, aveugle, idiot, il ne comprenait rien,
Ne voyait rien, n'entendait rien,
Ne pouvait faire un pas, s'il n'avait un soutien !

(1) Hauser.

Digitized by Google

Il a fallu lui faire une ame;
Il a fallu ressusciter la flamme
Dont le ciel en son cœur avait mis le foyer;
Il ne savait plus voir, ni sentir, ni connaître;
Il ne savait que se repaître
De la chair que ses dents savaient encor broyer.

Voilà les faits, docteurs! Voilà l'expérience!
Pitié donc, oh! pitié pour vos pauvres captifs!
Donnez-leur un peu d'air; ils prendront patience;
Qu'ils puissent échanger quelques pensers furtifs
Avec leurs compagnons d'éternelle misère;
Et leur ame, pourra, dans son étroite sphère,
Vivre de souvenir et peut-être d'espoir:
Qu'ils entendent au moins, s'ils ne peuvent rien voir,
La goutte d'eau qui tombe, et sur un lit de pierre,
Se creuse lentement l'imperceptible ornière
Par où, l'heure sonnant, elle doit s'écouler;
Qu'ils puissent, lorsque Dieu viendra les appeler,
N'avoir point oublié qu'ils sont ses créatures;
Qu'ils sachent lui répondre: ô mon Dieu, me voilà!
Laissez-leur sous la main une Picciola
Qu'ils puissent protéger, nourrir, aimer, défendre;
Aimer, c'est vivre! aimer, c'est l'homme tout entier!
Maîtres, n'aimez-vous rien? et votre cœur altier,

Digitized by Google

Dans le compte final qu'un jour vous devez rendre,
Se glorifiera-t-il d'avoir été d'airain?
— Mais vous riez, docteurs, avec un froid dédain!
Et ce Gaspard pour vous n'est qu'une historiette,
Il ne prouve rien. — Soit! c'est un point convenu.
Mais venez avec moi dans un monde connu :
Le martyr de Chillon, Sylvio, Lafayette,
Direz-vous qu'ils en ont menti?
Direz-vous qu'ils n'ont pas senti,
Qu'ils n'ont pas éprouvé cet horrible marasme,
Cet abrutissement plus cruel que la mort,
Qu'on ne peut surmonter sans un sublime effort!
Ou leur répondrez-vous par quelque froid sarcasme?
Non! vous avez pleuré sur leur malheureux sort!

Voilà les faits, docteurs! voilà l'expérience!
Pitié donc, oh! pitié pour vos pauvres captifs!
Que d'un autre côté vos esprits inventifs
Cherchent un aliment à la folle science
Dont ils se sont gonflés, sans en être moins creux!
Pitié, maîtres! pitié pour tant de malheureux
Qui, soient-ils criminels, n'en sont pas moins des hommes!
Pitié pour vous! Dans le siècle où nous sommes,
Les destins, a-t-on dit, et les flots sont changeants,
Et nul ne peut se dire à l'abri des sergents!

Digitized by Google

Sachez aussi, docteurs de science profonde,
Que, le septième jour, ayant créé le monde,
Dieu dit : Il n'est pas bon que l'homme reste seul,
Avant d'être cousu dans son dernier linceul !

J. B.

Digitized by Google

DE
L'ÉTAT ACTUEL DE LA PHILOSOPHIE
DANS
LES UNIVERSITÉS DE L'ALLEMAGNE.

(Semestre d'été 1844).

II.

BERLIN [1].

De toutes les universités d'Outre-Rhin, Berlin est sans contredit celle où la philosophie du XIXe siècle s'est développée avec le plus d'éclat, et où les principales tendances de la spéculation contemporaine en Allemagne se résument avec le plus d'énergie. Plus jeune que toutes ses sœurs, et ne comptant qu'environ trente ans d'existence, cette université a su conquérir rapidement et conserver jusqu'à ce jour une prééminence incontestable sur toutes ses rivales dans le domaine de

(1) Voir, dans le tome XX de cette *Revue*, p. 190, le 1er article qui traite de l'Université d'Heidelberg.

Digitized by Google

la pensée. C'est elle qui naguère, grâce à Hégel, était le centre de ce mouvement immense qui transforma en peu de temps d'une manière complète le champ de la philosophie, influa notablement sur la théologie, sur l'histoire, sur le droit même, et fut une des révolutions les plus grandioses dont parlent les annales du développement de la pensée. Aujourd'hui qu'il se manifeste de différents côtés une réaction puissante contre les tendances hégéliennes, c'est encore Berlin qui est le théâtre de la lutte, c'est encore aux bords de la Sprée qu'ont lieu les plus importants de ces nouveaux débats.

En effet, la philosophie hégélienne enseignée pendant quinze ans à Berlin par Hégel lui-même, après avoir joui longtemps d'un énorme succès, a été attaquée récemment dans cette ville même avec une ardeur qui, dès les premiers moments, présageait une lutte des plus sérieuses, et qui réellement a occasionné un combat à mort entre l'apriorisme logique et diverses doctrines plus ou moins portées à l'empirie. A qui sera en définitive la victoire? A qui a-t-il été donné peut-être déjà maintenant de se l'assurer d'une manière certaine? La philosophie hégélienne qui prétend pouvoir faire abstraction de toutes les données de l'expérience pour construire le système des connaissances humaines par le mouvement dialectique qu'elle dit inhérent à l'idée, saura-t-elle éblouir encore plus longtemps la majorité des penseurs, et conserver sur les esprits cette empire tyrannique qu'elle a exercé si longtemps, grâce à la phalange serrée de ses formules? Où bien la certitude que la logique est incapable de nier toutes les richesses d'une réalité infinie, la doctrine si évidente par elle-même que l'observation externe et l'observation interne sont indispensables pour la construction de la philosophie, reprendront-elles enfin—ou ont-elles déjà repris—le dessus sur les hypothèses brillantes et orgueilleuses d'un système dans lequel des classifications symétriques mais arbitraires tiennent lieu de

Digitized by Google

démonstration et de preuve? La méthode purement logique l'emportera-t-elle sur les deux méthodes qu'on lui oppose et dont l'une s'efforce d'être à la fois apriorique et empirique, tandisque l'autre est simplement psychologique et expérimentale? Ou bien ces deux derniers procédés qui s'accordent à repousser un apriorisme absolu remplaceront-ils désormais—ou ont-ils déjà remplacé—la méthode fantastique qui de toutes les erreurs du hégélionisme est la plus riche en funestes conséquences? Telles sont les questions auxquelles nous aurons à répondre en traitant de l'état actuel de l'Université de Berlin. On avouera qu'elles ne sont pas sans importance, et qu'il est impossible de s'intéresser à la philosophie sans s'inquiéter de la solution que l'histoire leur donne en ce moment.

Mais non, la solution est déjà donnée: le cours des débats a montré suffisamment si l'avenir appartient aux défenseurs ou aux adversaires de la méthode logique, aux amis ou aux détracteurs de l'empirie. Raison de plus de vouer quelqu'attention à une situation qui, palpitante d'actualité, joint au plus haut intérêt dramatique celui de nous permettre de jeter un coup-d'œil sur les destinées futures de la philosophie.

C'est à regret que nous restreignons notre sujet de manière à n'envisager l'Université de Berlin que par rapport à ses travaux philosophiques. Il aurait été beau de passer en revue ses théologiens et ses jurisconsultes, les savants par lesquels elle s'est assuré un rang distingué dans les annales de la médecine et dans celles des sciences physiques. Après avoir consacré quelques mots à un homme dont la perte sera toujours irréparable, à Schleiermacher, l'heureux défenseur des droits du sentiment religieux, le héros de la théologie dogmatique du XIXe siècle, nous aurions vu dans Neander un historien de l'église qui mieux que tout autre fait ressortir la variété des développements dans lesquels la vie chrétienne s'est manifestée. Dans le domaine du droit, nous aurions été témoin de la

Digitized by Google

lutte de deux écoles rivales représentées avec éclat l'une, l'école philosophique, il y a peu de temps encore par l'illustre Gans, l'autre, l'école historique, par un homme qui siége aujourd'hui dans le ministère prussien, par Savigny. La possession peut-elle être justifiée philosophiquement, la volonté est-elle la base du droit, ou bien la possession n'est-elle qu'un fait, et ne devons-nous remonter en jurisprudence qu'aux coutumes et aux lois établies—voilà de ces questions importantes, à la fois théoriques et sociales, sur lesquelles nous aurions été appelé à nous prononcer. En parlant de Schoenlein comme pathologue, de Jüngken comme oculiste, de Dieffenbach comme opérateur habile, de Müller comme physiologiste, d'Ehrenberg et de ses découvertes dans le monde nouveau des infusoires, nous n'aurions admiré que des célébrités de première classe. La science que Ritter a introduite dans la géographie en faisant comme l'anatomie comparée de la terre et en étudiant le globe dans ses rapports avec la nature et avec l'homme, l'art pittoresque que déploie Ranke dans ses livres d'histoire, les connaissances philologiques variées et profondes des deux Grimm, de Bopp, de Lachmann, de Zumpt, de Boeckh, soit dans les langues anciennes et classiques, soit dans le sanscrit, soit dans les langues germaniques, nous auraient tour à tour charmé et étonné. L'éclat qui environne le nom de Raumer et surtout celui des deux Humboldt aurait donné à notre relation le plus haut intérêt. Mais la tâche aurait été trop grande, la course à travers le champ immense de toutes les connaissances humaines aurait été trop difficile. Nous nous estimerions heureux si nous pouvions, sans broncher, fournir la carrière déjà assez longue que nous nous proposons de parcourir.

Sous le rapport philosophique, il y a de nos jours beaucoup de mouvement à l'Université de Berlin. Le nombre des étudiants en médecine, en chirurgie et en pharmacie (750), de

Digitized by Google

même que celui des étudiants en droit (550), dépasse il est vrai celui des étudiants en philosophie (450). Comme, du reste, la faculté qui, en Allemagne, est dite de philosophie, comprend dans sa spère non seulement la philosophie proprement dite, mais encore la philologie, l'histoire, la géographie, les sciences mathématiques, les sciences naturelles et l'économie politique, il faudrait encore pour connaître le nombre exact des étudiants qui s'occupent de préférence de la spéculation, diminuer de beaucoup le chiffre indiqué dans le programme officiel sous la rubrique de philosophie. Il se trouverait donc sans doute, en définitive, que même la faculté de théologie, la plus faible des facultés de l'Université de Berlin, à les comparer entre elles quant au nombre des étudiants (350 élèves), dépasse la faculté de philosophie proprement dite. Néanmoins parceque les élèves des autres facultés, et principalement ceux de la faculté de théologie s'adonnent en grand nombre à des études spéculatives, les cours de philosophie sont très suivis. Grâce à Schelling, à Steffens et en partie à Michelet, qui réunissent dans leurs cours un grand nombre d'auditeurs, la moyenne des assistants est assez élevée (cours privés, moyenne 29 assistants; cours publics, moyenne 53 assistants). Sans parler des cours de philosophie de la religion, d'esthétique, de philosophie du droit, de pédagogique, de hodégétique, nous n'avons qu'à signaler la circonstance que quatre professeurs donnent simultanément des cours de psychologie, que quatre autres ont su réunir assez d'auditeurs pour pouvoir dans quatre cours différents passer en revue l'histoire de la philosophie, et qu'enfin les leçons sur la logique sont données en même temps par cinq professeurs. Ce fait prouve suffisamment combien est grand l'intérêt qu'on prend aux études philosophiques à Berlin.

Mais passons rapidement sur ces détails statistiques. Ce qui caractérise, sous la rapport philosophique, l'état actuel de

Digitized by Google

l'Université dont nous parlons, c'est la diversité des nuances qui règnent dans l'école hégélienne,— la science scolastique dont George a fait preuve en essayant de combiner la doctrine de Schleiermacher avec celle de Hégel,—la constance avec laquelle Beneke fait valoir le pur empirisme contre les principes de la spéculation apriorique, — la pénétration avec laquelle Frendelenbourg défend sur le terrain d'une logique sévère la nécessité de l'expérience en philosophie, — la vivacité enfin que Schelling met à combattre le hégélianisme au nom d'une doctrine nouvelle et positive. C'est autour de ces points comme centre que peuvent se grouper le plus commodément toutes les variétés du développement philosophique qui se fait aujourd'hui dans la capitale du royaume prussien.

I.

Les principes de Hégel sont défendus, à l'Université où enseigna et mourut cet illustre penseur, par deux professeurs de théologie et par quatre professeurs de philosophie. Tous ces savants sont unanimes à admettre comme fondement de la science spéculative, l'identité de l'être et de la pensée, et le principe de la négativité d'après lequel tout se développe nécessairement par thèse, antithèse et synthèse. Partant ensuite de la notion la plus vide, de celle de l'être en général, et appliquant le principe que nous venons de signaler, ils croient pouvoir arriver, sans le secours de l'observation, par le seul développement nécessaire de l'idée de l'être, à la connaissance parfaite de toutes les existences. Ils passent à cet effet sans relâche du contraire au contraire, effacent ensuite en vertu de la loi de l'identité les oppositions les plus évidentes,

Digitized by Google

après quoi le même jeu recommence dans une spère qu'ils disent plus élevée. Ils poursuivent le produit de la notion pure à travers une vaste série de déterminations abstraites mais prétendues concrètes, dans une longue suite d'idées empiriques, mais qu'ils disent être déduites *à priori*, et dont ils croient que par une vertu qui leur est inhérente elles s'approchent toujours davantage de l'idée absolue. Ainsi, de notion en notion, de thèse en antithèse, d'antithèse en synthèse, ils parviennent à transformer la logique en philosophie de la nature, la philosophie de la nature en philosophie de l'esprit. Et ce n'est qu'alors que, dans le bouleversement de toutes les idées, dans la confusion de tous les éléments du langage, la méthode, le système et l'univers tels qu'ils sont aux yeux du philosophe hégélien se reposent, avec le philosophe lui-même, dans un contentement éternel et absolu.

D'ordinaire, il est vrai, on se figure que la logique pure est incapable de faire sortir du sein de l'abstraction les richesses immenses du monde des réalités. De l'avis d'une philosophie calme et réfléchie, ce ne sont ni les décisions de notre imagination, ni celles de notre pensée qui font loi aux faits extérieurs; tout au contraire, c'est l'observation des faits qui seule nous donne les moyens de nous élever à la règle générale. A en croire notre conscience intime, l'esprit de l'homme est organisé de manière à ne pouvoir saisir une loi universelle qu'au moyen de l'induction et en partant des données de l'expérience externe ou interne. La doctrine hégélienne ne se dérange pas pour des objections de si peu de valeur; des considérations puisées à la source du sentiment ou de la réflexion ne troublent en rien les hardis défenseurs de la notion pure et parfaite. Ayant eu d'avance la précaution de stigmatiser par un surnom tout ce qui ne cadre pas avec leur théorie sur la marche triomphale de l'idée, ils n'ont qu'à qualifier la doctrine que vous leur opposez de « philosophie de la réflexion, »

Digitized by Google

et par ce seul mot magique vous vous trouvez réfuté sans savoir comment.

En vain aussi vous ferez remarquer que, contrairement à ses propres principes, la philosophie hégélienne trahit à chaque pas la dépendance dans laquelle elle se trouve vis-à-vis de l'expérience; en vain vous démontrerez que cette théorie n'a pu évidemment parvenir à la construction de ses idées aprioriques qu'en se servant sous main de l'observation, en jetant des coups d'œil furtifs sur le monde des phénomènes; en vain vous établirez avec la dernière évidence que toutes ces notions qui croient ressortir l'une de l'autre avec une nécessité parfaite sont nées sur le domaine de l'empirie. Vous avez beau en conclure avec raison que la philosophie hégélienne n'est qu'une agglomération d'éléments contradictoires, et qu'ainsi, abstraction faite de tout critérium extérieur, elle se trouve être impossible en elle-même. La philosophie de l'absolu s'élève bien au dessus de toutes ces objections qui lui semblent puériles. Son élément véritable, n'est-ce pas d'ailleurs la contradiction même ? N'est-il pas de son essence de réunir dans une synthèse universelle les jugements les plus opposés, les propositions les plus inconciliables? Avec une inflexibilité merveilleuse on reviendra donc toujours aux mêmes principes: savoir que l'idée s'objective à elle-même en devenant nature, qu'ensuite elle revient à elle-même pour devenir esprit, et qu'ainsi la pure logique ne relevant en rien de l'expérience, enseigne par son développement nécessaire les principes fondamentaux de toutes les sciences divines et humaines. Le hégélien a-t-il besoin de s'inquiéter de ce qui est? Il démontre ce qui doit être.

On sait que l'école hégélienne n'est pas d'accord avec elle-même sur les détails de la véritable construction du système. A Berlin, comme partout, les disciples du même maître, unanimes à revendiquer chacun pour soi la gloire d'avoir compris

Digitized by Google

Hégel mieux que personne, se sont divisés entre eux sur les points les plus importants de la doctrine qu'ils veulent défendre, et sur les développements qu'il est nécessaire de lui donner.

La droite hégélienne a toujours protesté avec énergie contre ceux qui, rejetant les idées ordinaires du théisme et d'immortalité, et s'attaquant sans réserve à la doctrine reçue dans l'Eglise chrétienne, lui semblaient mettre un abîme entre deux degrés du développement de la conscience humaine, différents quant à leur forme, mais non quant à leur essence, entre la conscience du penseur vulgaire ou la conscience purement réfléchie et la conscience spéculative. Hégel avait émis le principe que tout ce qui est réel est rationnel, et tout ce qui est rationnel est réel. Appliquant de préférence la première partie de cet axiôme de l'école, les partisans de la droite se complaisent dans l'idée que la conscience purement réfléchie en tant que réelle doit aussi être rationnelle; ils s'efforcent donc de montrer que les religions existantes sont loin d'être contraires à la raison, et que les mystères du sentiment religieux vus à la lumière de la spéculation hégélienne sont identiques aux pensées fondamentales de ce système. Ils prennent noblement à tâche de défendre franchement la transcendance de Dieu et la permanence éternelle de l'individualité humaine; ils essayent en même temps de construire philosophiquement les formules principales de l'orthodoxie chrétienne sur la base du développement logique de la notion. Il y a là, évidemment, un curieux mélange de vérités et d'erreurs : un sentiment bien vif de ce qui est essentiel à la foi de l'humanité, à côté d'un attachement exagéré à des formes religieuses qui ne sont plus de notre temps; une foule d'intentions louables à moitié défigurées par une confiance sans bornes dans la puissance d'une philosophie essentiellement contraire non seulement à l'orthodoxie, mais même au théisme;

Digitized by Google

une ignorance complète du danger auquel on s'expose en s'abandonnant sans restriction à la marche de la logique hégélienne, et une conviction religieuse assez énergique pour que, chez les penseurs dont nous parlons, la foi l'emporte sur la spéculation dans le cas d'une collision désespérée. Ce n'est là ni le développement normal des principes hégéliens, ni une philosophie dont on puisse dire qu'elle est d'accord avec elle-même.

Comme la vénération que Hégel a vouée aux formules orthodoxes de la doctrine chrétienne n'a jamais été bien sincère, comme ce philosophe a toujours su laisser planer un vague indéfinissable sur tout ce qui pouvait trahir le secret de ses tendances soit théistes soit panthéistes, et qu'enfin l'ensemble de son système est tout aussi peu favorable à l'orthodoxie qu'à la doctrine de la transcendance de Dieu, le nombre de ceux qui constituèrent la droite hégélienne n'a pas été considérable. Aussi cette tendance n'est-elle pas représentée à l'université qui nous occupe. Ce n'est qu'en dehors des salles des cours, qu'elle possède à Berlin un chaleureux défenseur dans la personne d'un des disciples les plus célèbres de Hégel.

Jurisconsulte distingué, homme d'une piété sincère et sérieuse, disciple enthousiaste d'une philosophie à laquelle il a confié la défense de sa foi la plus sacrée, Goeschel mérite d'être cité honorablement par nous, quoiqu'il ne fasse pas partie du corps enseignant dont nous voulons nous occuper de préférence. Ce savant s'est efforcé de prouver par les pures catégories de la logique quelques-uns des dogmes qu'il tient pour immédiatement certains : l'immortalité de l'ame, la personnalité de Dieu et la divinité de Jésus-Christ. Goeschel a fait de pieux efforts pour défendre la science absolue, pour établir la seule puissance de l'idée, pour introduire dans l'étude du droit la théologie orthodoxe jointe à la philoso-

Digitized by Google

phie hégélienne, pour sauver l'orthodoxie de Hégel, son maître, pour protéger la mémoire du plus illustre poète de la nation allemande contre des accusations mesquines. Mais partout, nous regrettons d'être forcé de le dire, il s'est plus ou moins trompé lui-même. En mêlant les abstractions de la philosophie hégélienne aux questions de la dogmatique chrétienne, et en s'aidant des formules de la logique absolue pour arriver à un résultat favorable au théisme, il n'a fait que mêler des éléments tout à fait hétérogènes et incapables de constituer un tout organique. En soutenant que Goëthe et Hégel n'ont fait que prêcher l'Évangile chacun à sa manière, il n'a réussi qu'à faire preuve de piété filiale envers son maître en philosophie, et d'un vif sentiment pour les beautés d'une poésie riche non seulement d'émotions, mais encore d'idées. Par suite même de la nature des choses, il a prouvé partout bien moins l'excellence de sa cause que celle de son cœur.

En opposition directe et contradictoire avec les tendances dont nous venons de parler, se trouve celle de la GAUCHE HÉGÉLIENNE représentée avec éclat à l'université de Berlin par Michelet.

Ce qui caractérise essentiellement la gauche, ce ne sont ni les allures ultra-libérales, ni les tendances saint-simoniennes, ni les doctrines socialistes, ni l'enthousiasme charnel de quelques-uns des défenseurs les plus extravagants de cette tendance ; c'est uniquement sa doctrine franchement panthéiste. Il convient de regarder comme partisans de cette fraction de l'école spéculative tous ceux qui, adversaires explicites ou non du christianisme, n'hésitent pas à proclamer hautement sur la base des principes hégéliens ce que la droite repousse avec toute l'énergie de la conviction religieuse; savoir, l'absurdité du théisme et la seule réalisation de la personnalité absolue dans l'humanité et dans l'univers. Faire

Digitized by Google

partie de la gauche hégélienne, c'est enseigner que la pensée religieuse change non seulement de forme mais encore de contenu en s'élevant des régions inférieures du sentiment dans le pur éther de la spéculation logique; c'est affectionner le principe hégélien que ce qui est rationnel est réel, de préférence au principe contraire; c'est rejeter pleinement la doctrine de la transcendance de Dieu, et n'admettre que la seule immanence de l'esprit absolu dans la série infinie des phénomènes.

Quoique Michelet de Berlin, l'un des éditeurs des ouvrages de Hégel, aime à se compter lui-même parmi les hégéliens du centre gauche, ses principes nous forcent à le placer dans le parti que nous venons de caractériser. Connu en France par son *Examen de la métaphysique d'Aristote*, ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, Michelet est plus connu en Allemagne, et à Berlin surtout, par la ferveur avec laquelle il prêche l'évangile du panthéisme. Après avoir préludé par différents travaux sur l'éthique du philosophe de Stagire, et par un traité de morale philosophique, il s'est fait le hardi champion de la doctrine panthéiste en construisant, du point de vue de la gauche hégélienne, un système d'anthropologie et de psychologie, et en attaquant explicitement la doctrine ordinaire de la personnalité de Dieu et de l'immortalité de l'ame dans un livre qui traite *ex professo* ce sujet. C'est dans ce dernier ouvrage surtout qu'il ne laisse aucun doute sur sa pensée véritable. Il y enseigne que les deux dogmes en question ne sont que des formes de la grande idée de la personnalité éternelle de l'esprit. Dieu, dit-il, c'est l'idée qui se réalise sans cesse, c'est l'universalité qui se manifeste dans la série infinie des personnalités finies; l'homme n'est immortel qu'en tant qu'au milieu de ce monde borné il s'élève à l'universel et à l'idée.

La même doctrine est défendue, contrairement à toutes les

Digitized by Google

autres formes que la philosophie du XIXe siècle a cru pouvoir se donner, dans un ouvrage étendu que Michelet a publié sur l'histoire des derniers systèmes de philosophie en Allemagne, depuis Kant jusqu'à Hégel. L'arrivée de Schelling à Berlin détermina notre auteur à essayer de mettre également en évidence le néant des prétentions de son nouvel antagoniste. A cet effet il a publié, il n'y a pas plus d'un an, un résumé de l'histoire de la philosophie allemande du XIXe siècle, très concis, très intéressant, beaucoup lu en Allemagne, et qui attaque amèrement Schelling. Semblable du reste, en ceci, aux précédentes publications du même auteur, ce dernier ouvrage n'épargne pas « la triviale abstraction d'un Dieu extra-mondain », à laquelle est opposée comme seule vraie et seule certaine la doctrine de l'immanence du principe divin dans l'univers. La personnalité divine, dit Michelet, est l'essence de la personnalité humaine. Christ a eu le privilége d'arriver le premier à la conscience de cette identité de l'homme avec Dieu ; la vie éternelle consiste pour nous à nous élever comme le Sauveur, dans le cours rapide de notre vie passagère, à l'idée de l'existence de Dieu en nous. Dans un dialogue, enfin, que Michelet a publié il y a quelques semaines seulement, les interlocuteurs parmi lesquels se place l'auteur lui-même, entament, à l'imitation de Socrate et de Platon, une profonde et élégante discussion sur la personnalité de l'absolu, débattent les doctrines spéculatives émises par Michelet dans ses précédents ouvrages, et couronnent leur entretien métaphysique par un toast porté en l'honneur de la personnalité dans laquelle tous les hommes se trouveront un jour unis et identifiés; savoir, la personnalité éternelle de l'esprit.

A part quelques écarts d'imagination et quelques erreurs historiques qu'il faut mettre sur le compte de l'enthousiasme *apriorique* de l'auteur, il y a, dans l'argumentation de Mi-

Digitized by Google

chelet, de la science, beaucoup de vigueur et un grand esprit de suite. Si nous pouvions admettre les principes hégéliens, l'extrême gauche serait sans contredit la tendance vers laquelle nous serions poussés, bon gré mal gré, par les lois inflexibles de la logique. Heureusement que les principes mêmes sur lesquels repose tout cet échafaudage si habilement construit ne sont que de pures hypothèses. Heureusement que toute cette doctrine n'est riche que d'une science incapable de soutenir l'examen attentif du penseur pour lequel la conscience intime est la pierre d'épreuve en philosophie.

Après les partis décidés viennent les nuances intermédiaires; nous avons passé en revue les extrêmes, reste à parler du *centre* qui, tout aussi bien que la gauche et la droite, prétend posséder la seule et véritable tradition hégélienne. Les représentants de cette tendance sont Marheineke, Gabler et Vatke, quelles que soient les différences qui les séparent, et quelle que soit l'affinité plus ou moins grande que l'un ou l'autre d'entre eux puisse avoir, soit pour la droite soit pour la gauche hégélienne.

De sa nature, le centre louvoie, flotte entre les tendances extrêmes, prétend tenir la balance égale entre tous les excès contradictoires, essaie de se maintenir sur le terrain difficile d'un juste milieu insaisissable. Tandis que la droite est franchement orthodoxe et théiste, et la gauche quelquefois antichrétienne, mais toujours pleinement panthéiste, les trois savants que nous avons nommés protestent tout autant en faveur du caractère rationnel de ce qui est réel, qu'en faveur de la réalité de ce qui est rationnel. Ils mettent en avant l'idée de l'immanence de Dieu, sans vouloir pour cela oublier la transcendance de l'Être suprême. Ils se rapprochent de la doctrine chrétienne, se servent peut-être même des formules les plus sévères de l'orthodoxie, puis un instant après ils s'ex-

Digitized by Google

priment de manière à ce qu'il est impossible de ne pas les soupçonner et les accuser de panthéisme.

Il est évident que nous ne pouvons pas approuver une telle doctrine. Il n'y a là ni clarté, ni franchise, ni conséquence. Le vague que Hégel a su jeter sur toutes les questions essentielles a été tellement bien conservé et augmenté par les partisans du centre, même alors que toutes les circonstances semblaient devoir les forcer à se prononcer, que sous ce rapport on peut bien leur accorder le triste privilége d'avoir reproduit le plus fidèlement le système nuageux du maître. Le franc développement de la doctrine hégélienne ne se trouve pas là, tout aussi peu que la vérité philosophique.

De tous les professeurs de l'université de Berlin qui appartiennent à l'école hégélienne, *Marheineke* est, ce nous semble, le plus éminent et le plus influent. Professeur, non de philosophie, mais de théologie, il n'a jamais enseigné dans la capitale une discipline purement philosophique. Ses publications se rapportent en partie à des sciences complètement étrangères à la spéculation, comme la théologie symbolique, la théologie historique (histoire de la réformation), et la théologie pratique (système de la théologie pratique — idées fondamentale de l'homélétique — sermons.) Il ne s'est guère mêlé publiquement de philosophie pure que comme co-éditeur des œuvres de Hégel. Néanmoins c'est lui qui a été nommé président de la société hégélienne actuellement établie à Berlin; c'est lui qui a introduit la spéculation dans la théologie et a acquis au hégélianisme une influence marquée dans le domaine de cette science; c'est lui qui est devenu, même en philosophie, le soutien le plus réel de la tendance spéculative.

Cela s'explique : le plus ancien des disciples de Hégel, il a dû devenir pour l'école de son maître un auxiliaire puissant, parce qu'il a mis au service des intérêts hégéliens l'autor-

Digitized by Google

d'un nom qui n'est pas sans poids dans la science moderne, et celle d'une gravité théologique et d'un calme sérieux qui font plus d'impression sur les esprits qu'un enthousiasme factice et bruyant. Ne se jetant dans aucun excès, il a toujours su imposer à ses adversaires, par la dignité avec laquelle il procède dans ses investigations soit théologiques soit philosophiques. Quelle que soit, d'ailleurs, la discipline qu'il expose, il la présente toujours du point de vue spéculatif. Déjà plusieurs fois il a traité dans un cours spécial de la grande influence de la philosophie hégélienne sur la théologie chrétienne. Dans un ouvrage récent, il a défendu la doctrine spéculative d'après laquelle l'Eglise doit se confondre avec l'État. Sa « dogmatique » enfin est un œuvre d'une science consommée, un livre qui n'est pas indigne d'être placé à côté de la logique ou de l'encyclopédie du maître lui-même. Voilà ce qui montre comment Marheineke a pu et a dû devenir l'une des colonnes de l'école spéculative à Berlin.

Quant à sa doctrine, nous regrettons d'avoir à dire que les dehors orthodoxes dont il l'a voilée ne nous semblent cacher que très imparfaitement une forte propension vers le panthéisme. La dogmatique de notre auteur, laquelle est dans toutes ses parties une apologie en apparence de la « Formule de Concorde », en réalité de la philosophie hégélienne, présente cette philosophie dans la forme vague qui lui a été donnée par le fondateur de l'école. Comme Hégel, Marheineke sait glisser sur les questions périlleuses de la personnalité de Dieu et de l'immortalité individuelle, et s'exprimer en termes si conformes à ceux que l'on a coutume de trouver dans les théologiens du XVIe et du XVIIe siècle, qu'on doute d'abord si l'auteur est ou n'est pas orthodoxe ou panthéiste. A y regarder de près, et à s'en tenir, non pas aux mots, mais aux idées, son orthodoxie se trouve n'être qu'apparente. Reste la question de savoir s'il rejette ou s'il ne rejette pas la

Digitized by Google

doctrine d'une vie éternelle par delà le tombeau, s'il admet ou s'il n'admet pas l'existence d'un Dieu extramondain et transcendant. Là encore notre opinion sera bientôt arrêtée : un système qui enseigne que Dieu n'existe qu'en tant que conscience de Dieu en nous, et qui prétend que notre foi en une vie éternelle « semble » seulement supposer la foi en une existence future de l'individualité humaine, ne peut se plaindre s'il est taxé de panthéisme. Il importe néanmoins d'ajouter que le célèbre professeur proteste contre cette conclusion, qu'il prétend éviter l'écueil contre lequel nous le voyons évidemment échouer, et, en particulier, qu'à différentes occasions récentes, il s'est prononcé assez explicitement en faveur du théisme. A nos yeux cela ne prouve qu'une chose ; savoir, qu'il appartient, comme nous le disions plus haut, à cette tendance vague qui flotte indécise entre des doctrines contraires, et qui, voulant se tenir également loin de la gauche et de la droite, jette des deux côtés tant de regards inquiets qu'elle finit par enseigner ce qu'elle considère peut-être elle-même pour une erreur. Marheineke occupe l'un des premiers rangs dans le nombre de ces théologiens rares, même en Allemagne, qui traitent avec un égal succès la théologie théorique et la théologie pratique, qui s'occupent avec le même bonheur des sciences historiques et des sciences philosophiques dans leurs rapports avec l'Église, et qui ont l'esprit assez compréhensif pour embrasser le vaste champ des disciplines les plus diverses avec le talent du véritable penseur. Si à toutes ces qualités il joint le défaut d'appartenir au centre hégélien, il paye par là un tribut à l'époque contemporaine. Les mérites que notre illustre théologien s'est acquis sont uniques et lui sont personnels ; le hégélianisme a été le vice radical de toute la philosophie allemande dans les dernières années.

Vatke, comme Marheineke, ne trouve de salut que dans

Digitized by Google

les idées spéculatives et hégéliennes ; comme lui, il n'est pas orthodoxe à la façon de Goeschel, ne veut pas non plus embrasser le panthéisme, et l'enseigne néanmoins dans ses écrits pour peu qu'on prenne ses propositions au sérieux.

A la fois théologien et philosophe, s'occupant surtout de la littérature hébraïque et de la philosophie de la religion, Vatke a écrit, il y a huit ans, sur la théologie biblique de l'Ancien Testament, un ouvrage destiné à faire voir qu'une nécessité philosophique a présidé au développement des idées religieuses du peuple hébreu, et à démontrer que la rédaction de presque tous les livres de l'ancienne alliance date d'une époque beaucoup plus récente que celle à laquelle la tradition prétend faire remonter l'origine des textes sacrés. Dans ce même ouvrage, l'idée du mythe est appliquée à l'Ancien Testament d'une façon analogue à celle qui a rendu si célèbre un autre savant de l'école hégélienne comme historien de la vie de Jésus.

Plus tard, Vatke a écrit, sur la liberté humaine dans ses rapports avec le péché et la grâce, un livre qui concilie facilement des idées anthropologiques à moitié fatalistes avec des vues presque ouvertement panthéistes sur la nature de la divinité ! Selon Vatke, Dieu n'est pas une personnalité en dehors de toutes les autres personnalités; il n'arrive à son développement que dans l'humanité; il est l'unité organique de toutes les personnalités finies. La liberté telle que notre auteur la définit n'implique pas sérieusement la possibilité d'une activité différente de celle pour laquelle l'agent se décide. Le mal n'est qu'un « moment » nécessaire dans le développement du bien. La grâce divine et la volonté humaine sont deux modes d'action qui se distinguent verbalement l'un de l'autre, mais procèdent d'un même sujet : savoir de Dieu et de l'homme considérés comme identiques. Ces idées rapprochent Vatke beaucoup de la gauche hégélienne dans laquelle on l'a même

Digitized by Google

quelquefois placé. Mais, d'un autre côté, dans plus d'un passage, le même savant profite du caractère amphibologique de la dialectique hégélienne, et semble attacher une haute importance à des idées directement opposées à celles que nous venons de mettre en relief. Dans maint endroit surtout, il combat le déterminisme, et proclame avec force non pas, il est vrai, la personnalité, mais la transcendance de la Divinité. Voilà pourquoi on le place avec le plus de raison dans le centre hégélien.

Depuis trois ans, Vatke n'a fait paraître aucun ouvrage. Tout ce que nous venons de dire caractérise donc, rigoureusement parlant, non la position actuelle de cet auteur, mais celle qu'il a prise dans sa dernière publication. Dans les temps les plus récents, Vatke s'est rapproché, dit-on, de la droite hégélienne; il menace même, à en croire des bruits assez accrédités, de se séparer complétement des partisans de l'idéalisme logique. Nous ne savons là-dessus rien de certain. Une revue périodique qu'il a voulu publier tout récemment de concert avec Hotho et les deux Benary aurait pu nous instruire là-dessus; mais elle n'a pas vu le jour par suite d'un ordre ministériel. Ce n'est donc que lorsque Vatke fera paraître la métaphysique qu'il écrit en ce moment, que l'on aura des données suffisantes pour juger si l'école de Hégel est destinée à perdre cet adhérent.

Succéder à un homme de génie, c'est accepter un héritage qui, pour être glorieux, n'est pas sans danger. C'est ce dont a fait l'expérience un savant hégélien qui, sans doute, serait plus généralement regardé comme distingué, s'il n'avait pas eu le périlleux honneur de monter dans la chaire de Hégel à Berlin, et de se trouver ainsi sans cesse sous le poids d'un parallèle qui devait nécessairement être défavorable au disciple. Auteur d'une *Introduction à la Philosophie*, d'un opuscule latin qui revendique le caractère chrétien à la véritable phi-

Digitized by Google

losohie hégélienne, et d'une brochure écrite récemment contre Frendelenbourg, Gabler est quelquefois classé dans la droite hégélienne. Quant à nous, nous préférons réserver la qualification de droite pour ceux d'entre les hégéliens qui sont partisans décidés du théisme. Gabler ne l'est pas ; il penche sans doute de ce côté, mais il a tout aussi bien soutenu des principes qui sont contraires à cette doctrine. Il convient donc de le ranger dans celle des fractions du hégélianisme qui, de sa nature, est indécise comme Gabler paraît l'être lui-même.

Nous ne prétendons pour cela nullement que sa doctrine soit identique avec celle des deux autres professeurs que nous avons placés dans la même catégorie. Quant à la valeur que Gabler accorde à la Méthode par exemple, il diffère essentiellement de Marheineke. Car tandis que ce dernier, de concert sur ce point avec Michelet, a déclaré tout récemment que la méthode hégélienne seule était à ses yeux tout à la fois le centre du système et le principe de la doctrine spéculative, Gabler, de son côté, a enseigné, dans une brochure contre Frendelenbourg sur laquelle nous reviendrons plus bas, qu'on doit se garder de croire qu'en attaquant la méthode de Hégel on attaque le système lui-même, vu que, dit-il, la méthode hégélienne n'est nullement le principe de la philosophie de l'absolu.

C'est ici que nous nommerons encore le plus convenablement deux professeurs de Berlin qui, parce qu'ils ne se sont jamais prononcés sur les questions théologiques qui divisent l'école, et qu'ils n'ont appliqué les principes hégéliens qu'à des disciplines étrangères à la philosophie de la religion, ne peuvent être classés ni dans la droite, ni dans la gauche, et dont le silence nous permet peut-être de dire qu'ils sympathisent le plus avec le centre hégélien.

Hotho ne s'est livré de préférence qu'à des études esthéti-

Digitized by Google

ques, encore n'a-t-il publié que des fragments de sa propre doctrine sur l'art. Il doit la célébrité de son nom surtout au soin scrupuleux qu'il a consacré à donner une bonne édition posthume de l'estétique de Hégel. Descendant des protestants français qui furent reçus avec tant d'empressement en Prusse après la révocation de l'Edit de Nantes, il conserve encore dans le vif sentiment qu'il a du beau quelques traces qui trahissent l'origine française de ses ancêtres.

Un professeur plus jeune qne Hotho, moins connu que lui, et qui également ne s'est pas prononcé publiquement sur les points qui ont occasionné les dissensions théologiques et philosophiques de l'école, a mis au service du hégélianisme un esprit moitié logique, moitié fantastique, curieux mélange d'éléments qui s'excluent d'ordinaire. La logique que Werder a publiée et dans laquelle il a essayé de rectifier et d'améliorer celle de Hégel sous prétexte d'en donner un commentaire et un complément, présente du moins ce caractère, et semble plutôt être le produit d'une imagination bizarre, que celui d'une raison calme et sérieuse. C'est sans doute pour cela, et à cause des libertés que Werder s'est permises relativement aux déterminations logiques du maître en les transformant à sa manière, au lieu de les expliquer et de les développer, que l'école en général ne s'est pas encore prononcée sur le droit de bourgeoisie qu'elle accordera ou refusera à ce nouvel et dangereux ami.

Nous laissons de côté quelques agrégés de philosophie qui semblent aussi se rattacher plus ou moins à l'école hégélienne, mais qui n'ont pas encore pris rang ou qui ne se sont pas encore distingués dans les luttes par lesquelles l'école hégélienne a passé jusqu'ici (Maerker, Althaust, Kahle, Helfferich). Nous passons encore sous silence un hégélien qui s'est distingué par quelques ouvrages sur la liberté de l'homme et la personnalité divine, sur l'Incarnation de Jésus-Christ, et sur la

Digitized by Google

nouvelle doctrine de Schelling ; il est devenu célèbre par la franchise avec laquelle il se rattache, d'un côté, à la gauche hégélienne la plus extrême, et, de l'autre, au scepticisme, mais il ne fait pas partie du corps enseignant (*Frauenstaedt*). Ce que nous avons dit suffit pour donner une idée de l'état actuel du hégélianisme à Berlin. C'est, comme on le voit, une réunion d'éléments contradictoires, un ensemble de tendances qui toutes sont erronées et qui néanmoins sont bien loin d'être en harmonie entre elles. Disciples du même maître, les hégéliens sont les uns amis de l'orthodoxie, les autres adversaires du théisme, les uns admirateurs exclusifs de la méthode logique, les autres défenseurs zélés de l'identité de la méthode avec le système.

Les *Annales de Berlin* mêmes, fondées dans l'origine par Gans et par Hégel afin d'être un point de réunion pour les disciples, ne sont aujourd'hui qu'un scandale de plus pour l'école, et une nouvelle preuve de sa désunion toujours croissante, non seulement parce que la gauche a cru devoir cesser de prendre part à la rédaction de cette Revue, mais surtout parce que Henning, le rédacteur en chef actuel, auteur d'une morale historico-spéculative, coéditeur des ouvrages de Hégel et professeur de philosophie et d'économie politique, a dû être complètement désavoué par ses anciens collaborateurs. On l'accuse de faire la cour à Schelling, et de s'inspirer des mots d'ordre donnés en secret par le ministère.

Les hégéliens eux-mêmes ont senti que toutes ces divisions pourraient bien finir par leur être funestes. Ils ont eu honte du morcellement de leur école, et ont tenté tout récemment d'y rémédier. Pour couvrir d'un semblant d'unité les divergences de l'idéalisme logique, le comte de Cieszkowski, — auteur de *Prolégomènes à l'historiosophie*, dans lesquels par suite d'une exagération des principes hégéliens, il prétend construire *a priori* non seulement l'histoire du passé

Digitized by Google

mais encore celle de l'avenir,—a fondé il y a peu de temps à Berlin une *Société hégélienne* qui, composée en ce moment de vingt-six membres (Goeschel, Gabler, Vatke, Michelet, Hotho, Benary, Maerker, etc., etc.), et présidée par Marheineke, devait changer le désaccord en harmonie. Cette société devait s'occuper de la publication d'un journal philosophique, à la rédaction duquel contribueraient tous les hégéliens de Berlin. Les articles à recevoir devaient être discutés d'abord dans une séance de la société, et modifier de manière à représenter non pas l'opinion individuelle d'un membre, ou la tendance d'une fraction de l'école, mais uniquement le développement des principes hégéliens tel qu'il est professé par l'école entière. Mais comment parvenir à mettre d'accord l'extrême droite, la droite, le centre droit, le centre, le centre gauche, la gauche proprement dite et l'extrême gauche ? Comment harmoniser toutes les nuances subjectives d'une foule de penseurs qui croient tous également que la nécessité logique seule s'exprime dans leurs pensées ? La composition du premier numéro de la Revue projetée étant devenue impossible, ce seul essai a démontré à merveille quelle est la grandeur de l'abîme qui sépare presque tous les hégéliens les uns des autres. La société continue à exister ; mais, dans son impuissance à rien produire, elle est le symbole vivant de la nullité dans laquelle va retomber l'école ; la dissolution plus ou moins prochaine qui l'attend, sera le pronostic du sort qui est réservé à toute l'agglomération des tendances hégéliennes. Le comte de Cieszkowski pose comme majeure du syllogisme de l'histoire universelle l'antiquité caractérisée par ses tendances esthétiques et artistiques, comme mineure ou antithèse le monde chrétien et germanique qui par opposition à l'art s'est développé surtout sous le point de vue théorique et philosophique ; la synthèse ou la conclusion qui ressortira nécessairement de ces prémisses est, selon le même auteur,

Digitized by Google

une époque de vie pratique et sociale, une ère bienheureuse qui saura unir l'art à la philosophie, et joindre à la théorie la volonté et l'action. La société hégélienne elle-même dont l'activité n'existe qu'en perspective, dont l'influence est restée imaginaire, dont l'action pratique a été nulle, ne pourrait guère être citée comme preuve de la venue prochaine de cette période messianique prophétisée par l'historiosophe polonais.

II.

Immédiatement à côté des hégéliens de Berlin, mais déjà en dehors du cercle de ce qu'on appelle leur école, se place dans la capitale de la Prusse un jeune professenr qui, pénétré d'une profonde admiration pour les ouvrages de Hégel, animé d'un enthousiasme logique tout semblable, mais convaincu néanmoins de l'insuffisance des principes de ce philosophe, a entrepris la tâche difficile de les rectifier dans leur base, et de reconstruire à neuf, sur un plan nouveau mais analogue, le système des connaissances philosophiques.

Disciple à la fois de Schleiermacher et de Hégel, George, connu depuis longtemps dans le monde théologique par un travail intéressant et critique sur les fêtes judaïques, a essayé de réunir, non par juxta position, mais à l'aide d'une combinaison bien plus intime les théories de ces deux illustres maîtres. Pour établir son point de départ, ce jeune « *privatim docens* » distingue deux espéces de sceptiques : des sceptiques qui nient l'être, et des sceptiques qui prétendent simplement que nous ne pouvons pas atteindre et comprendre l'être par la pensée. Schleiermacher s'adressant aux premiers et leur

Digitized by Google

faisant remarquer qu'ils admettent au moins la pensée, part avec eux de l'idée de la pensée pour construire de ce point de vue tout son système. Hégel, s'adressant aux seconds, à ceux qui admettent l'être, regarde l'idée de l'être comme la pierre fondamentale du systéme de la philosophie absolue. Pour réunir dans un seul tout organique les avantages de ces deux méthodes, et pour combattre à la fois les deux espèces de sceptiques qui échappent les uns (ceux qui nient l'être) à Hégel, les autres (ceux qui nient la pensée) à Schleiermacher, il ne faudrait poser en pierre angulaire de la philosophie, ni l'idée de l'être, ni celle de la pensée, mais élever le système sur une base plus large et à laquelle aucun sceptique ne saurait refuser son adhésion. George croit avoir trouvé ce fondement solide de toute philosophie dans l'idée du néant. Tel est le plan que le jeune métaphysicien a tracé à une philosophie future ; c'est ainsi que, dans un ouvrage intitulé : *Du principe et de la méthode de la philosophie*, il a déterminé la position qu'il entend prendre relativement à Schleiermacher et à Hégel.

Il n'en est pas resté là : s'étant mis à l'œuvre, il a essayé de réaliser son idée. La conciliation pleine et entière du réalisme et de l'idéalisme pouvait paraître difficile. La destruction des derniers retranchements derrière lesquels les tendances sceptiques peuvent s'abriter devait présenter bien des difficultés. L'esquisse d'une philosophie qui, sans quitter absolument le champ de la spéculation apriorique, et sans renoncer au développement immanent des notions prétendait s'élever au dessus du hégélianisme, devait paraître un projet presque gigantesque. George ne s'en est pas laissé effrayer. Dans sa première publication philosophique, il avait déjà esquissé la hiérarchie nouvelle qu'il voudrait établir parmi les neuf sciences fondamentales qui composent, selon lui, l'ensemble de la philosophie. Dans un nouvel ouvrage, il a donné

Digitized by Google

un résumé de la première de ces sciences, de la plus difficile d'entre toutes, de la métaphysique. Nous ne poursuivrons pas ce travail qui ne peut se comparer qu'à la logique de Hégel, à travers les phases variées par lesquelles il fait passer l'idée du néant pour en déduire en dernier lieu les richesses de l'idée de l'esprit. Nous ne rapporterons pas la longue série de catégories qui déroulent sous les yeux du lecteur l'enchaînement de leurs nœuds artistement combinés. Contentons-nous de dire qu'à côté du néant, George admet encore l'idée de l'être, non pas comme développement de celle du néant, mais comme création spontanée de notre esprit, produite en vertu de certaines lois qui nous forcent de passer incessamment du contraire au contraire. Ajoutons aussi que grâce, à ce double point de départ, l'auteur parvient à déduire ses catégories d'une manière analogue à celle de Hégel. Le seul aspect de cette série nombreuse d'idées générales rangées dans un ordre méthodique, et développées dans un système de neuf catégories principales qui se subdivisent chacune en un petit système de neuf catégories subordonnées, montre combien l'auteur a mûri ses combinaisons métaphysiques, et combien il a dû réfléchir profondément pour arriver à ces classifications souvent ingénieuses, toujours subtiles.

A part ce tribut d'admiration logique qu'on est forcé de payer au soin scrupuleux et scolastique dont le travail de George fait preuve, ce système est-il, par les idées qu'il expose, supérieur au système hégélien ? Nous le croyons. Non pas il est vrai qu'il ne soit pas entaché de la prétention hégélienne à l'apriori. Sous ce rapport, George se trouve absolument sur le même terrain que son illustre prédécesseur, et ne le surpasse que par des divisions encore plus méthodiques et par le nombre beaucoup plus considérable d'idées aprioriques qu'il nous donnera, si jamais il consent à publier le résumé de toute sa philosophie. Nous avons dit déjà plus

Digitized by Google

haut quel cas nous sommes obligé de faire de toutes les prétentions aprioriques. Heureusement que, sous d'autres rapports, George est resté préservé de la contagion des erreurs hégéliennes. La soi-disant identité de la pensée et de l'être, en particulier, a été estimée par notre jeune philosophe à sa plus juste valeur ; par là il a échappé, comme un tison sauvé des flammes, à toutes les conséquences panthéistes et par conséquent antichrétiennes que la gauche hégélienne a tiré logiquement de cette erreur fondamentale. Nous serions bien désireux de voir comment, dans sa philosophie de la religion, George défendra la certitude du théisme. Il le fera, nous le savons. Lui qui est déjà entré en lice contre Strauss relativement à l'idée du mythe, il se montrera favorable au christianisme. Vivant à une époque de transition, George est essentiellement destiné à préparer la venue d'une philosophie future, et à conduire les esprits fatigués de se nourrir des abstractions hégéliennes et de se mouvoir dans le vide des notions logiques vers une doctrine nouvelle et meilleure. Son mérite consistera et consiste déjà à avoir favorisé le soulèvement général de ceux qui briseront le joug de l'omnipotence hégélienne, et à avoir préparé les voies à la philosophie de la personnalité et de la liberté.

Les rapports intimes dans lesquels George se trouve avec Schleiermacher nous autoriseront peut-être à mentionner simplement à côté de lui un autre disciple de ce même théologien, un savant qui, tout en se rattachant plus intimement à la tradition et à l'autorité des Saintes Ecritures, a développé la Dogmatique d'un point de vue analogue à celui de son illustre maître. Comme Twesten ne s'est fait connaître dans le monde philosophique proprement dit que par deux résumés de logique formelle, dans lesquels il n'a pas jugé convenable (et avec raison) de se prononcer sur les questions vitales de la spéculation métaphysique, nous ne pou-

Digitized by Google

vons pas caractériser ses convictions philosophiques, et il n'y a pas lieu à nous étendre sur son compte. Qu'il nous soit permis néanmoins de regretter qu'un homme qui a si heureusement marché sur les traces de Schleiermacher le théologien, n'ait pas voulu s'essayer à développer comme George, ou plutôt dans un esprit complètement libre de toute espèce de préoccupations hégéliennes les idées philosophiques que le célèbre auteur des *Discours sur la religion* a laissées à la postérité dans des manuscrits malheureusement imparfaits. Publiées aujourd'hui par les amis du défunt, en partie par Twesten lui-même, les œuvres philosophiques posthumes de Schleiermacher manquent de cette perfection de forme, de cette rare clarté, de cet ordre rigoureux qu'on admirera encore longtemps dans la Dogmatique publiée par cet auteur. C'eût été une belle tâche que de reproduire et de développer les théories philosophiques de cet illustre mort qui, sous le rapport dogmatique, compte en Allemagne un nombre immense de disciples, et peut en quelque sorte être appelé le père de la théologie contemporaine. C'eût été une belle œuvre pour un disciple de Schleiermacher que d'exposer avec le talent du maître un système spéculatif qui, alors même qu'il était encore pour ainsi dire inconnu, a été en Allemagne l'objet de bien des discussions, tant les ouvrages du savant mystique, de quelque nature qu'ils fussent, étaient empreints d'un esprit philosophique qui existait et stimulait la pensée.

C'est ici que nous mentionnerons encore un *privatim docens* de Berlin qui n'a d'autre rapport avec George que celui de vouloir, comme son collègue rectifier le système de Hégel en le combinant avec celui d'un autre penseur. L'antidote par lequel FORTLAGE croit pouvoir neutraliser les dangereux effets d'une inclination trop forte pour la doctrine spéculative, consiste dans une bonne dose de criticisme. L'on

Digitized by Google

pourrait presque dire que le point de vue dans lequel se place cet auteur est identique à celui de la philosophie critique, tant il se rapproche de celui du philosophe de Kœnigsberg. De l'avis de Fortlage, l'idéalisme de Hégel a tort de se refuser à admettre une foi métaphysique qui, dépassant les limites de la pensée logique aurait pour essence un pressentiment moral et religieux. L'idéalisme de Kant, au contraire, la doctrine du père de toute la spéculation contemporaine en Allemagne, paraît à notre auteur avoir basé heureusement sur les principes de la morale les croyances religieuses les plus essentielles à l'humanité.

Telle est l'idée dominante que Fortlage a développée dans plusieurs ouvrages qui ne manquent pas d'intérêt. A part les leçons sur l'histoire de la poésie publiées par le même auteur, et son livre sur la doctrine des philosophes de l'antiquité la plus reculée, ce jeune penseur, qui enseignait jadis à Heidelberg, a écrit sur le banquet de Platon des méditations où des vues profondes et ingénieuses marchent de front avec des digressions théosophiques et fantastiques. Un opuscule latin dans lequel Fortlage traite d'un point philosophique de la doctrine de saint Augustin prend à tâche de défendre la nature du temps telle qu'elle a été conçue par l'évêque d'Hippone, et compare avec soin à cette doctrine surtout celle de Kant et celle d'Aristote. L'esprit critique de l'auteur s'est exercé sur le hégélianisme avec courage et non sans succès dans un petit ouvrage qui a dévoilé, il y a déjà plus de dix ans, les défauts d'un système jouissant alors encore d'une approbation presque générale. La publication la plus récente de Fortlage, laquelle donne un exposé et une critique des preuves de l'existence de Dieu, se distingue par une grande richesse de citations qui mettent le lecteur à même de bien étudier le côté historique de la question, et de se former d'après les textes communiqués en extrait un

Digitized by Google

jugement sur ce que les philosophes les plus divers ont enseigné au sujet de ces preuves. C'est là que l'auteur, qui énonce fanchemement qu'à son avis la philosophie depuis Kant a semblé se proposer pour but de parcourir le champ immense de toutes les erreurs possibles, et d'aller à reculons pour être plus sûre de ne pas avancer, combat avec force le kosmothéisme de la philosophie de la nature, et le logothéisme de Hégel ou la déification de la logique absolue. Il se rattache lui-même aux principes de Kant en assignant pour base à l'idée de Dieu les convictions morales de l'homme; mais tandis que Kant s'est borné à montrer que les preuves qu'on allègue d'ordinaire pour établir l'existence de Dieu ne sont pas valables, il prétend aller plus loin pour montrer en quoi et jusqu'à quel point ces preuves peuvent servir. Du reste, se heurtant lui-même contre l'écueil funeste qu'il croit éviter, il soutient que Dieu et le tout sont identiques, et que le panthéisme véritable, essentiellement différent selon lui des deux systèmes qu'il attaque, ne saurait être évité que par ceux qui ne se donnent pas la peine de penser.

Charles Buob.

(La suite au prochain numéro).

Digitized by Google

Anciennes Institutions religieuses de Lyon.

IX.

LES RELIGIEUSES DES DEUX AMANTS.

(IIe MONASTÈRE DE SAINTE-ÉLISABETH).

Le monastère de Sainte-Élisabeth de Bellecour était fort nombreux, et ne pouvait contenir toutes les aspirantes qui se présentaient pour y embrasser la vie religieuse. On songea donc à fonder un second monastère. Le crédit que la Supérieure du premier, la Mère Magdeleine-du-Sauveur, avait auprès de Mgr. Camille de Neufville, auprès même de la reine, et les soins empressés de l'abbé de St-Just lui obtinrent facilement les permissions nécessaires pour un établissement nouveau. Messieurs du Consulat firent preuve aussi de bon vouloir, et la révérende Mère choisit d'abord une maison à la place de Colle, près des Pères Minimes. Elle sortit de Bellecour avec quatre ou cinq Religieuses, prépara dans une après-dînée la maison et la chapelle avec les meubles et les orne-

Digitized by Google

ments qu'elle y avait apportés, et le lendemain, l'abbé de St-Just vint bénir l'établissement et y célébrer la messe. Bientôt la révérende Mère ayant fait venir d'autres Religieuses, de façon à ce qu'elles fussent au nombre de douze, on fut encore en mesure, au bout de deux jours, de chanter l'office divin (12 octobre 1655.)

La maison de Saint-Just avait une quinzaine de Religieuses en 1656 (1); elle fut trouvée trop étroite, et il fallut chercher un autre lieu. Celle des Deux-Amants, au faubourg de Vaise, était alors en vente; on se détermina à l'acheter. Le 1er janvier 1657, la révérende Mère fit venir à son monastère de Bellecour les Discrètes de celui de Saint-Just, et, après avoir donné les dernières paroles pour l'achat projeté, ce fut le lendemain que l'on passa le contrat. Pendant huit jours, la mère Magdeleine-du-Sauveur s'employa avec une rare ardeur à disposer la maison nouvelle, ne rentrant à Bellecour que vers le soir pour y prendre son unique repas, une légère collation. Lorsqu'elle eut tout ajusté convenablement, le 10 janvier, elle manda au couvent de Bellecour les Religieuses et les Pensionnaires de Saint-Just, et, l'après-dînée, les fit monter dans dix carrosses avec les mères ou parentes des élèves, puis les conduisit à la maison des Deux-Amants. L'abbé de Saint-Just, grand-vicaire du diocèse, Supérieur des Religieuses, y arriva aussitôt après, et, assisté de deux prêtres et trois acolytes, bénit avec les cérémonies accoutumées la chapelle et toute la maison, puis adressa aux Religieuses et aux Fidèles qui remplissaient l'oratoire une allocution appropriée.

Il régna un tel accord entre les deux monastères, qu'après la mort de la mère Magdeleine-du-Sauveur, celui de Bellecour élut pour Supérieure la mère Debilly, du monastère des

(1) Chappuzeau, *Lyon dans son Lustre*, page 73.

Digitized by Google

Deux-Amants. Ce fut elle qui engagea le Père Alexandre à écrire la vie de la révérende mère Matthieu (1).

Le nouveau monastère était admirablement situé. Peu distant de la ville et de ses grandes rumeurs, il se mirait dans les eaux d'une rivière qui lui apportait la plupart des choses nécessaires à la vie; il était couronné par les dédales d'un bois assez épais pour y conserver l'été la fraîcheur des fontaines, assez clair pour permettre la vue de la Saône et des verdoyantes collines qui la bordaient de tout côté. La maison était bâtie à neuf, ornée d'un cloître élégant et commode, et pouvait aisément contenir soixante à quatre-vingts Religieuses.

La Révérende Mère Matthieu fut élue, pour la troisième fois, supérieure de son couvent de Bellecour, le 20 mars 1666. Quand les six ans de sa supériorité furent échus, en 1672, la communauté de Sainte-Élisabeth choisit à sa place la Mère Magdeleine de Saint-François, qui portait dans le siècle le nom de Seigneur. Dès que ses deux triennaires furent passés, le suffrage des Religieuses revint encore à la Mère Magdeleine du Sauveur, le 19 mars 1678. Elle avait alors 72 ans, et se montrait encore aussi empressée aux plus humbles devoirs, aussi active partout que la plus jeune de ses sœurs. Jamais elle ne manquait d'être présente aux Matines, si ce n'est lorsque de violents accès de fièvre la retenaient au lit, et que le médecin lui défendait de lire l'Office. Encore même se mettait-elle alors à genoux sur son lit, et prolongeait-elle son oraison jusqu'à ce que l'on sortît du chœur.

Parmi ceux qui dirigèrent cette noble femme, on cite en premier lieu l'abbé de Saint-Just, qui mourut au mois de mars 1670; le R. P. de la Chaize, qui le remplaça jusqu'au

(1) Le Père Alexandre, de Lyon. *Vie de la Mère Magdeleine du Sauveur* pag. 85.

Digitized by Google

jour où il fallut quitter Lyon pour accompagner son Provincial; enfin, le P. de Saint-Rigaud, professeur de théologie, aussi distingué par sa piété que par sa doctrine.

Elle mourut le 3 septembre 1680, et fut inhumée dans le caveau sépulcral de l'église du monastère. Cette église possédait plusieurs bons tableaux de Stella (1).

Si le monastère des *Deux-Amants* portait un nom si étrange pour un couvent, c'est, nous l'avons dit, parce qu'il avait été bâti près d'un monument antique sur lequel on a fait bien des conjectures. Nous ne saurions nous arrêter à celle de Paradin (2), que Rubys appelle une *Paradine*, et qu'il remplace par une *Rubysiade*, qui ne vaut guère mieux.

L'antiquaire Jacob Spon (3) croyait que ce devait être un de ces petits temples qu'on élevait souvent à l'entrée des villes, en l'honneur de quelque divinité païenne, et il embrassait cette opinion parce qu'il lui semblait voir, à la forme du monument, ou que c'était un autel, ou bien qu'autrefois il avait dû y en avoir un. Mais les païens ajoutaient souvent aux tombeaux une sorte de petit temple qu'ils appelaient *sacellum* (4), et ils en usaient ainsi pour deux raisons. La première, c'est que les tombeaux étaient consacrés aux dieux Mânes (*Dis Manibus*); la seconde, c'est qu'on voulait par ce moyen, les sauver des mains des larrons et des violateurs de sépulcres (5).

L'avocat Brossette (6) émet une opinion embrassée par le

(1) Guillon, *Lyon tel qu'il était et tel qu'il est*, pag. 95, 2e édition.

(2) *Mémoires sur l'Histoire de Lyon*, pag. 20.

(3) *Recherche des Antiquités et Curiosités de la ville de Lyon*, pag. 120.

(4) Sacella in sepulchrorum ædificiis sunt veluti pusilla templorum exemplaria. Leo Alb. *de re ædific.* Cap. 3.

(5) Bergier, *Histoire des grands Chemins de l'Empire*, pag. 262.

(6) *Eloge Hist. de Lyon.*

Digitized by Google

P. de Colonia (1), et à laquelle on peut, avec quelque droit, se rattacher. Ces deux écrivains prétendent que le petit édifice dont il s'agit était le tombeau d'un frère et d'une sœur, qui portaient le nom d'*Amandus*, d'où l'on aura fait *Amands*, et ensuite *Amants*, par altération d'orthographe.

D. M.

ET MEMORIAE AETER
NAE OLIAE TRIBVTAE
FEMINAE SANCTIS
SIMAE ARVESCIVS
AMANDVS FRATER
SORORI KARISSIMAE
SIBIQVE AMANTISSI
MAE P. C. ET SVB ASCIA
DEDICAVIT.

La première raison qui détermine nos deux auteurs, c'est que le frère s'appelant Amandus, la sœur, par conséquent, s'appelait de même.

La seconde raison, c'est que l'épitaphe fut trouvée au faubourg de Vaise, assez près de l'endroit où était le tombeau.

La troisième, c'est que le style de l'inscription et celui de l'architecture du tombeau semblent être de la même époque. Ces mots : *Sibique amantissimæ* ne sont certainement pas du siècle d'Auguste, quoique chez les Romains, du reste, les épitaphes ne fussent pas toujours écrites dans le meilleur style, non plus que chez nous ; mais on voit que nous parlons ici d'un monument qui avait été soigné. L'inscription était sur marbre, et, en 1730, on la voyait dans la maison de campagne de Brossette, probablement à Vaise.

(1) *Hist. Litt.*, tom. I, p. 289.

Digitized by Google

Le tombeau des Deux-Amants se trouvait un peu plus loin que l'église de l'Observance, au milieu de la rue, à peu près en face de la porte d'entrée de notre Ecole vétérinaire d'aujourd'hui. Il était facile d'y reconnaître un ouvrage romain ; on n'y apercevait, du reste, aucun signe de christianisme. La noblesse et la simplicité de ce tombeau, dont l'architecture était d'ailleurs assez pesante et peu régulière, faisaient penser au P. de Colonia qu'il devait dater du second siècle, au plus tard. Ce monument fut démoli au mois de juin 1707 ; on espérait trouver dans les fondements quelque indice sur sa destination primitive. Nos lettrés d'alors le virent tomber avec grand regret, et l'un d'entre eux apporta d'inutiles soins à en empêcher la destruction.

Le P. de Colonia demanda un dessin de ce Tombeau à l'architecte Ferdinand Delamonce, « pour en conserver le souvenir à la postérité. » Ce dessin accompagne l'*Histoire littéraire* du savant Jésuite, qui fut une des plus grandes et des plus pures illustrations du Collége de la Trinité.

F.-Z. COLLOMBET.

Digitized by Google

Voyages.

EXCURSION DANS LE MIDI,

EN 1844 (1).

IV.

Départ d'Avignon. — La route. — Orgon. — Aix. — La vallée de l'Arc. — Les gorges de Septèmes. — Arrivée à Marseille. — Une visite inattendue.

Nous avions passé près de trois jours pleins à Avignon. Il n'en faut pas moins pour connaître ce qu'il y a de plus curieux à visiter dans la ville et ses environs. Encore n'avons-nous pu voir la Durance, cet autre *tant doux Lignon*, passablement sauvage, chanté par tous les d'Urfés de la Provence. Nous n'avons pas vu plusieurs célèbres castels qui forment comme la ceinture féodale du Comtat : Villeneuve-lez-Avignon, avec sa tour dont les pierres sont taillées en pointe de diamant, l'ancienne villégiature du pape Innocent VI, aujourd'hui sa demeure mortuaire, Orange, avec son théâtre ro-

(1) Voir les deux précédentes livraisons.

Digitized by Google

main (1) et son arc de triomphe; le château des Issarts, seigneurie des Forbin; Barbantane, ce gracieux fleuron que le roi René détacha de sa couronne pour remettre aux mains d'un ami fidèle, Pierre de Robin, l'un des illustres ancêtres des marquis de Barbantane. Un jour, il prit fantaisie au roi Louis XIV d'ajouter ce joyau à son magnifique écrin de Versailles, de Saint-Germain, de Marly, de Fontainebleau, de Compiègne. Condé, le héros de Rocroy, fut envoyé en mission extraordinaire auprès du seigneur de Barbantane pour en faire la demande, au nom de son royal maître. Le marquis se tira de ce pas difficile en habile courtisan.

(1) M. Merimée, parlant de ce monument, s'exprime ainsi :

« Je suis allé aujourd'hui à Villeneuve visiter le tombeau gothique d'Innocent VI. La chartreuse où il était enfermé a été vendue par parties, à l'époque de la Révolution, et le tombeau, compris dans un des lots, se voit aujourd'hui dans une masure appartenant à un pauvre vigneron. Des tonneaux, des troncs d'olivier, des échelles énormes sont entassés dans le petit réduit où se trouve le mausolée. Je ne comprends pas comment en déplaçant toutes ces choses, on n'a pas déjà mis en pièces ces clochetons si fragiles, ces colonnettes et ces feuillages si légers et si élégants. Rien de plus svelte, de plus gracieux, de plus riche que ce dais de pierre. Autrefois un grand nombre de statues d'albâtre ornaient le soubassement; elles ont été vendues une à une; de plus, le propriétaire de la masure a défoncé ce soubassement pour s'en faire une armoire. La statue du pape, en marbre, a été fort mutilée; enfin il n'est sorte d'outrages qu'on n'ait fait subir à ce magnifique monument. Dégradé comme il est, il offre encore un des plus beaux exemples de l'ornementation gothique au XIV siècle.

Après quarante années d'oubli profond, les habitants de Villeneuve se sont avisés tout d'un coup qu'ils possédaient une espèce de trésor; mais il a fallu pour le leur révéler que leurs voisins d'Avignon ayent essayé de le leur enlever. La négligence et la barbarie des premiers méritaient bien d'être punies, et je regrette que le musée d'Avignon n'ait pu obtenir l'autorisation de le faire transporter dans une de ses salles, ou mieux encore dans la chapelle de Jean XXII à Notre-Dame-des Doms. Au reste, et l'important, c'est qu'il s'est conservé : des mesures viennent d'être prises pour qu'il soit transféré dans l'église de l'hopital de Villeneuve.

Digitized by Google

Il répondit au grand roi par le petit quatrain suivant :

Eh! qu'est-ce donc pour toi, grand monarque des Gaules,
Qu'un peu de sable et de gravier?
Que faire de mon île? Il n'y croît que des saules,
Et tu n'aimes que le laurier.

Ces vers eurent un succès complet auprès de Louis XIV, qui aimait bien autant les louanges que les lauriers.

Les voyageurs, moins pressés que moi de se rendre à Marseille feront bien de visiter ces vieux manoirs historiques, et les petites villes d'Orange, de Saint-Rémy, de Vaison, de Venasque, où les souvenirs de Rome antique se mêlent aux vestiges de la féodalité.

Le vendredi 27 septembre, nous prîmes congé de notre hôtesse, Madame Pierron, remplie de prévenances et de délicates attentions pour les voyageurs. Aussi recommanderons-nous à nos lecteurs l'hôtel de l'Europe ; ils y trouveront le comfort et cette politesse aimable qui en double le prix. — Non pas sur la carte, entendons-nous ! La maison est facile à reconnaître : un chien de la Camargue, de la plus magnifique encolure pose majestueusement à l'entrée de la cour d'honneur à peu près comme un sphinx à l'entrée d'un monument égyptien. C'est là une enseigne qui ne ressemble pas à toutes les autres.

M. de Jouy, dans son *Ermite en province*, dit que c'est une dame Pierron, tenant l'hôtel de l'Europe, que l'on a mise en scène, sous le nom de madame Legras, dans la comédie du *Sourd* ou l'*Auberge pleine*. Il ne nous a pas été permis de vérifier ce point historique qui prouverait, avant toutes choses, l'ancienne renommée de l'hôtel de l'Europe et de ses maîtres.

En Provence, pendant la saison d'été, les voitures publiques ne marchent que de nuit. Nous partîmes donc pour Marseille à six heures du soir, dans une bonne diligence, occupant le coupé à trois places. Après l'impériale, ce trône

Digitized by Google

des anglais touristes, le coupé est un compartiment obligé pour le voyageur qui tient à savoir un peu par où il passe. J'oubliais de vous dire que notre King'Charles était monté avec nous, franc de port. Les messageries et les contributions indirectes ont bien voulu jusqu'ici ne pas enregistrer les petits chiens, les perruches et les singes au nombre des voyageurs. Mais patience, laissez faire un ministre que je connais. Que M. Martin (du Nord), pour appeler ce ministre par son nom, passe au département des finances, et vous verrez s'il ne trouvera pas quelque beau jour un moyen de classer les bipèdes et les quadrupèdes de ce genre dans une catégorie spéciale de voyageurs, dont les entreprises de voitures publiques devront faire compte au fisc, toujours dans l'intérêt de ces innocentes créatures et de leurs maîtres, comme il a fait une loi sur les annonces judiciaires, dans *l'intérêt des justiciables*.

Les chevaux de la diligence, lancés au galop imposant du départ, nous entraînaient rapidement hors de la porte de l'Oulle. Je m'éloignais d'Avignon pour longtemps, peut-être pour toujours. Je mis la tête à la portière du coupé afin de contempler une dernière fois ces murailles pittoresques, flanquées de tours, témoins discrets de tant de hauts faits d'armes, hélas! et de tant de crimes. Je voulais dire un dernier adieu à la ville italienne, la *ville sonnante*, comme l'a nommée Rabelais. Ville aux destinées étranges! vendue moyennant 80,000 florins par une reine courtisane, Jeanne de Naples, à l'un des successeurs de saint Pierre, Clément VI, qui solda le prix de vente en une absolution générale des péchés de la royale pénitente, y compris le moins mignon de tous les péchés, l'assassinat de son mari et cousin, Robert de Hongrie; la ville où trônèrent l'orthodoxie et le schisme, où les papes de France anathématisèrent les papes de Rome (1),

(1) Voici l'esquisse rapide de cette curieuse époque de l'histoire de la papauté, pendant laquelle Avignon a joué un si grand rôle.

Digitized by Google

où le tribunal de l'inquisition rendait ses arrêts de tortures et de mort, en même temps que les juges de la *gaye science* proclamaient *lous arrests d'amour* ; la ville où Pétrarque adressait à Laure de tendres élégies, que peut-être il écrivait à la lueur des bûchers.... N'avais-je pas raison de dire qu'Avignon est la ville aux terribles antithèses?

Déjà nous avions franchi le bras du Rhône qui sépare la ville de l'île Barthelasse, jetée comme une corbeille de fleurs au milieu du fleuve, non loin du vieux pont qui réunissait autrefois le Languedoc à la Provence. Vous n'avez pas oublié la ronde avec laquelle on berça notre premier âge, et que les bonnes et les nourrices chantent encore à nos enfants :

Sur le pont d'Avignon
Tout le monde y passe.

Eh! bien, cette chanson-là avec ses airs d'innocence, n'est aujourd'hui qu'une raillerie amère. Aujourd'hui, le pont d'Avignon n'est plus qu'une ruine, et depuis bientôt deux siècles personne n'y passe (1). De ses vingt-deux arches, il n'en reste

En 1305, Clément de Goth, archevêque de Bordeaux, ayant été nommé pape par la grâce de Philippe-le Bel, prit le nom de Clément V et transféra le siége épiscopal à Avignon. Reconnaissant de ce que Philippe-le-Bel avait fait pour son investiture, le pape Clément V modifia beaucoup en faveur de ce prince les bulles lancées contre lui par Boniface VIII. Il tint un concile général à Vienne, en 1310, pour le jugement des Templiers. Les successeurs de Clément V, les papes Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, et Grégoire XI, continuèrent de résider Avignon jusqu'en 1377, époque où ce dernier pontife retourna à Rome.—De 1305 jusqu'à 1377, les papes restèrent sous l'influence des rois de France. A la mort de Grégoire XI (en 1378) éclata le grand schisme d'Occident, qui dura 70 ans (de 1378 à 1448) et pendant lequel on vit régner simultanément deux séries de pontifes qui résidaient les uns à Rome, les autres dans Avignon ou ailleurs, et qui s'anathématisaient réciproquement. Plus tard Avignon fut administrée par un légat et resta soumise au Saint-Siége jusqu'à l'an 1791, où elle fut réunie à la France en même temps que le Comtat-Venaissin. Cette réunion fut confirmée en 1797 par le traité de Tolentino.

(1) Ce pont, l'un des doyens de tous les ponts de France, a été bâti en 1180; il fut emporté en 1669.

Digitized by Google

plus que quatre qui s'appuient sur la rive gauche du Rhône. Ce pont n'était pas construit en ligne droite, et chacune de ses extrémités était terminée par une tour. C'est qu'une pensée de guerre ou de révolte présidait à tous les édifices construits dans la ville d'Avignon et sous ses murs, aussi bien les ponts que les palais et les palais que les églises dont on voit encore les clochers couronnés de machicoulis et de créneaux. En ces temps-là, les cloches bénies, au nom d'un dieu d'amour et de paix, sonnaient aussi souvent l'heure des homicides combats que l'heure de la prière. C'est ce que nous a confirmé Lefranc de Pompignan, dans des vers assez mauvais, il faut leur rendre cette justice :

Vers cette rive, sur un roc
Est la cité papale,
Que, sous la clef pontificale,
Les gens de soutane et de froc
Défendraient fort bien dans un choc (1).

Un pont suspendu, placé en axe de la porte de l'Oulle, a remplacé le pont gothique. C'est sur ce nouveau pont, d'une construction élégante, que nous avons passé le fleuve qui se partage ici en deux branches : celle sur la rive gauche a le double inconvénient de cesser d'être navigable, pour peu que les eaux baissent, et de contraindre la navigation de s'éloigner d'Avignon où elle aurait cependant le plus grand intérêt à aborder. La navigation rencontre en outre sur la rive droite, des entraves causées par les matériaux d'une ancienne construction et par le maintien d'un pont en bois. Les travaux à exécuter sur ce point pour assurer en tout temps, au bras de la rive gauche, le volume d'eau nécessaire, sont de la plus grande urgence. Les Conseils généraux de plusieurs départements riverains, les Chambres de commerce de Lyon, de St-Etienne, d'Avignon de Beaucaire, de Marseille ; la Commission spéciale, instituée à Lyon au mois de janvier 1844 pour

(1) *Voyage de Languedoc et de Provence*, par Lefranc de Pompignan, en 1740.

Digitized by Google

l'amélioration de la navigation du Rhône, enfin le commerce et les grandes industries nationales ont uni leurs doléances et sollicité auprès du gouvernement, depuis de longues années, les mesures et les fonds nécessaires à des travaux sérieux et persévérants qui devraient s'étendre à tout le parcours du fleuve depuis le sommet de la navigation, à Lyon, jusqu'à Arles. Les ministres promettent toujours, mais on ne voit rien venir. Ce qui fait défaut, ce ne sont pas les dissertations savantes, nous en sommes inondés depuis quatre ans. Nous avons vu surgir des projets de toutes sortes et de superbes, en vérité ! Nous avons eu des rapports magnifiques, lus en pleine académie et reproduits le lendemain dans les feuilletons de la presse parisienne, de pair avec les romans de M. Eugène Sue ; mais de faits accomplis, point ! Il y a quelques mois, un grand journal politique rapportait qu'un ingénieur savant et sensible, vivement ému au souvenir des désastres causés par les débordements du Rhône, en 1840 et 1843, avait résolu d'aller étudier en Egypte, sur les bords du Nil, la question de la navigation du Rhône. Un chose certaine, c'est que M. Vallée a publié déjà un très remarquable travail, tendant à faire du lac de Genève ce qu'un roi d'Egypte fit du lac Mœris, c'est-à-dire un réservoir d'alimentation pour les eaux du Rhône. A l'aide de barrages mobiles permettant d'obtenir un niveau variable, le lac retiendrait, au moment des crues, les eaux qui tendent à encombrer les vallées inférieures ; pendant l'autre saison, au contraire, il verserait peu à peu dans le lit dégarni du fleuve, le trop plein du réservoir. Mais quand verrons-nous à l'œuvre l'ingénieux projet de M. Vallée ? Question sans réponse, je le crains bien.

Les ministres des travaux publics, MM. Teste et Dumon, n'ont pas jugé nécessaire, pour étudier la question du Rhône, d'aller jusqu'en Egypte ; ils sont tout bonnement venus en poste à Lyon. Ils ont poussé jusqu'à Valence et jusqu'à Marseille où on leur avait préparé des banquets splendides. Là, et toujours à propos dela navigation du Rhône, il y a eu de très beaux

Digitized by Google

discours : les toasts ont coulé à pleins bords, avec le vin de Champagne. Nous n'y trouvons rien à redire, si ce n'est que les bateaux à vapeur ne naviguent pas sur les flots d'éloquence.

Sans doute, pendant la durée de cette session, on fera quel que chose de mieux que des discours ; la chose en vaut bien la peine. Le Rhône est appelé à approvisionner la Suisse et même l'Allemagne par le lac Léman. C'est la grande voie fluviale de la France vers la Méditerrannée et les Indes. La Commission spéciale réunie à Lyon, a demandé que le gouvernement consacrât annuellement à l'amélioration du Rhône de Lyon à Arles, une somme de trois millions au moins (1). Espérons que les Chambres voudront bien faire droit à cette requête et que, lors de la discussion du budget, le Rhône obtiendra aussi sa subvention, après Mesdames les danseuses de l'Académie Royale, et Messieurs des ballets. Car à tous danseurs tout honneur! Ce n'est pas moi qui oublierai jamais ce que notre siècle réserve de priviléges, de fortune et de gloire à la Cachucha.

Pendant que je méditais sur les tribulations de notre beau fleuve, nous avancions dans la terre de Provence. La route qui conduit d'Avignon à Aix, est une des plus agréables que l'on puisse rencontrer. Souvent on croirait parcourir les allées unies et ombreuses d'un parc. Des deux côtés de la route on voit des côteaux, couverts d'oliviers, de figuiers, de vignes. Tantôt c'est une plaine aux vastes prairies odoriférantes, tantôt c'est un massif d'arbres fruitiers, ou de jolies maisons de campagne entourées d'ombrage, ou des chemins agrestes circulant sous des berceaux de jujubiers bordés par des haies de grenadiers sauvages et d'aubépines Une nuit délicieuse, comme il n'y en a que dans le midi, prêtait un nouveau charme à ce panorama mouvant que la lune éclairait de ses lueurs mystérieuses.

(1) Procès verbal de la commission, troisième séance du 6 janvier 1844.

Digitized by Google

Nous fîmes une première halte à Orgon, petite ville dont l'origine remonte à l'époque de la domination romaine, ainsi que l'attestent les ruines d'un aqueduc et plusieurs inscriptions trouvées dans les environs. Sur le sommet d'une colline au pied de laquelle la ville est bâtie, la lune éclairait romantiquement d'autres ruines : celle d'un ancien château qui fut pris, dit-on, par Euric, roi des Wisigoths, lorsqu'il allait assiéger Arles, et qui fut démoli plus tard par ordre de Louis XI, dans un mouvement de colère que le roi dévot fit suivre de patenôtres à Notre-Dame-d'Embrun ; mais le château n'en fut pas moins démoli.

A une époque néfaste de l'histoire contemporaine, Napoléon courut à Orgon un grand danger.

C'était en avril 1814. Un arrêté des Peutarques chargés des destinées de la France, sous la protection des baïonnettes russes et prussiennes, avait remplacé les couleurs nationales par la cocarde blanche. Napoléon trahi venait d'abdiquer. Deux jours à peine s'étaient écoulés depuis cette scène solennelle et touchante qui eut lieu dans une des cours du château de Fontainebleau, où l'Empereur était descendu, voulant se retrouver une dernière fois au milieu des compagnons de ses périls et de sa gloire, et pour une dernière fois presser contre son cœur le drapeau français et l'aigle impériale qu'ils avaient promenée victorieuse dans toutes les capitales de l'Europe. « Cher aigle, avait-il dit, que ces baisers que je te donne re-« tentissent dans le cœur de tous les braves. » — Et, peu de moments après, il était parti pour l'île d'Elbe, laissant officiers et soldats plongés dans une douleur universelle.

Le voyage de Fontainebleau à la mer fut comme un triomphe pour Napoléon, jusqu'aux frontières du Dauphiné et de la Provence. A Roanne, il dit au maire : « Si je n'avais été trahi « que quatorze fois par jour, je serais encore sur le trône. » A Lyon, à Valence, il fut accueilli par les cris de *vive l'Empereur*! Mais, auprès d'Avignon, la scène changea de face et le danger devint tellement menaçant, que Napoléon consentit à

Digitized by Google

pourvoir à sa sûreté par un déguisement. On a rapporté diversement cette circonstance. Voici la narration qu'en faisait dernièrement un journal de Marseille (1). C'est un petit drame où le burlesque se mêle au tragique.

Vernet, courrier de l'Empereur, précédait la voiture pour commander les relais ; il arrive à Orgon, met pied à terre, et le premier objet qui frappe sa vue, c'est l'image de son maître pendu en effigie ; aussitôt il remonte à cheval, repart au grand galop, et, au lieu de continuer sa route en droite ligne, revient sur ses pas ; il informe l'Empereur de ce qui se passe, l'engage à prendre son cheval, et voilà le grand Napoléon métamorphosé en courrier. Pour lui, Vernet, il se blottit au fond de la voiture impériale à côté du général Bertrand, jouant ainsi le rôle d'Empereur au péril de sa vie.

C'était en effet une situation bien dangereuse, comme vous allez voir ; on arrive à Orgon, une femme sort des groupes hurlants qui attendaient la voiture, s'en approche et crache au visage de Vernet. Prompt comme l'éclair, Vernet s'élance à la portière, et d'un revers de main rend un vigoureux soufflet qui renverse la femme par terre.

— Que faites-vous donc? s'écria le général Bertrand, on va nous égorger...

— Est-ce qu'un empereur peut se laisser impunément cracher au visage ? répond Vernet, et de l'air le plus impassible, il commande au cocher de fouetter les chevaux.

On arrive à l'extrémité d'Orgon à travers des cris de malédiction, et là on retrouve l'Empereur lui-même, descendu de cheval et écoutant d'un air morne les injures les plus dégoûtantes vomies par une femme du peuple, contre Napoléon qu'elle ne connaissait pas... En apercevant le général Bertrand et Vernet, Napoléon se tourne vers la femme du peuple et lui dit du ton le plus flegmatique : — Cet empereur que vous détestez si fort, c'est moi! — Ces mots produisent sur

(1) Le *Sémaphore*.

Digitized by Google

cette femme égarée, une impression inconcevable, elle balbutie, se trouble, demande pardon et tombe évanouie dans les bras des assistants ; l'Empereur remonte en voiture, Vernet enfourche de nouveau son cheval et l'on repart au galop (1). Heureux évènement qui sauva la vie au grand empereur déchu, et qui préserva la Provence d'un abominable attentat suivi d'une honte ineffaçable ; cette honte devait revenir tout entière à l'anglais Hudson-Lowe.

C'est à cette même époque qu'un trop célèbre marquis a placé, dans son audacieuse et cynique révélation, la mission qu'il prétendait avoir reçue de quelques grands personnages, pour le double assassinat de l'Empereur et du roi de Rome. Il en coûte d'avoir à consigner de pareilles infamies et d'enregistrer de tels aveux. Heureusement qu'auprès de ces actes qui flétrissent à jamais les noms de ceux qui ont osé y prendre part, il en est d'autres qui honorent l'humanité et qui semblent rafraîchir l'ame. Ainsi la fidélité au malheur, le dévouement sublime des Drouot, des Bertrand, des Cambronne, consoleront la postérité comme ils consolèrent la France courbée sous l'affligeant spectacle de tant d'odieuses défections et de cruels revers, après tant de puissance et tant de gloire.

D'Orgon à Aix, la route est douce et belle. Mollement bercé par la voiture et les brises légères de la nuit, ces tristes

(1) Vernet fut attaché plus tard à la maison d'Orléans ; il lui était réservé l'honneur insigne d'avoir pour sauveur et pour médecin, un roi. Voici comment :

On se rappelle qu'il y a quelques années Louis-Philippe et une partie de sa famille allant au-devant du roi Léopold, le courrier qui conduisait fit une terrible chute. Ce courrier était Vernet. Les roues de la voiture lui avaient passé sur le corps. Louis-Philippe mit pied à terre, et, tirant de sa poche une lancette, il saigna le bras de son vieux serviteur.

Aujourd'hui Vernet bien portant jouit d'une honorable retraite, fier d'avoir, comme il le dit dans son langage pittoresque, *brouetté* tous les rois de l'Europe.

Digitized by Google

souvenirs s'éloignèrent de mon esprit, et je m'endormis pour ne plus me réveiller qu'auprès d'Aix.

Nous avons passé de nuit dans cette ville et nous ne nous y sommes arrêtés que le temps voulu pour le relai des chevaux. Je ne sais si je me trompe, mais je crois que la grande réputation de l'huile d'Aix fait tort à la ville, dans l'esprit des touristes, c'est comme Melun, qui est beaucoup plus connu pour ses anguilles que pour avoir donné le jour au député Manuel et à Amyot, le traducteur naïf du grave Plutarque.

Il y a là double injustice. Aix est digne, à plus d'un titre de l'intérêt des observateurs et des artistes ; c'est la plus ancienne ville fondée par les Romains dans les Gaules. Son origine remonte à l'an 123 avant Jésus-Christ. Florissante sous l'empire, ruinée par les Arabes au temps de Charles Martel, Aix fut restaurée par les comtes de Provence qui en firent leur capitale et y fixèrent leur résidence. C'est à Aix que naquirent la langue d'Oc et la littérature provençale. La ville possède de beaux édifices, des rues d'une grande régularité.

Si l'on veut faire une excursion archéologique en pleine antiquité, le musée d'Aix offre à la curiosité des érudits de véritables richesses ; il possède entre autres une très curieuse collection de tableaux sur fond doré, de l'école byzantine et des peintres primitifs de l'Italie.

Aix a fourni à la littérature, à la politique, aux sciences et aux arts, un notable contingent. Nous nous bornons à citer Monnier, Vauvenargues, Mirabeau, Vanloo, Tournefort, d'Argens, marquis-philosophe et chambellan d'un philosophe-roi, Frédéric II, qui lui fit cette épitaphe : *Veritatis amicus, erroris inimicus* (Ami de la vérité, ennemi de l'erreur), fort belle devise, assurément, pour un roi qui l'aurait mise en action avant de la mettre en épitaphe. Le tombeau du marquis d'Argens, fait partie des monuments les plus intéressants déposés au musée d'Aix.

Comme j'avais mis pied à terre un moment, pendant que l'on changeait de chevaux, un voyageur en entraîna un autre

Digitized by Google

à quelques pas de là, et lui montrant dans une rue une petite maison de la plus humble apparence, dont la lune dessinait le pignon pointu.

— C'est là, dit-il, qu'est né M. Thiers, l'ancien président des ministres Vous voyez, mon cher, que Timon ne s'est pas trompé lorsqu'il a dit que « M. Thiers n'a pas été bercé en venant au monde, sur les genoux d'une duchesse. »

— Le talent et le génie élèvent un homme plus haut que ne pourraient le faire des genoux de duchesse, reprit l'autre.

— D'accord. Mais combien d'hommes de talent vivraient encore aujourd'hui terre à terre, si l'ambition et l'intrigue n'avaient fait la courte échelle à leur génie?

Ce rapide colloque, que j'avais saisi au vol, me divertit beaucoup.

Un gros juron provençal du postillon, l'énergique *tron de diou*, nous annonça que nous approchions de Marseille. Les chevaux étaient attelés. Nous remontâmes en voiture.

La route d'Aix à Marseille n'est pas aussi gracieusement accidentée que celle d'Avignon à Aix. Plus on approche de Marseille, et moins la nature se met en frais pour plaire au voyageur.

Bientôt nous traversâmes un pont jeté sur la rivière de l'Arc. Ce lieu est célèbre par la bataille de Marius contre les Teutons, les Cimbres et les Ambrons. Les hauteurs que l'on découvre à droite et à gauche de la route furent autant de camps retranchés qui reçurent les populations saisies d'effroi à l'approche des Barbares ravageant tout sur leur passage. La bataille se donna sur les bords mêmes de la rivière. Ainsi cette vallée, maintenant si calme, a retenti du fracas des batailles ; cette eau, que je voyais courir à mes pieds si limpide et si paisible, a été rougie par le sang de plusieurs milliers d'hommes qui y ont trouvé leur tombeau. Les auteurs ne portent pas à moins de deux cent mille le nombre des Barbares exterminés dans cette bataille. Plutarque, qui aime assez le merveilleux, ajoute que les Marseillais formèrent

Digitized by Google

des haies et soutinrent leurs vignes avec *les grands os* des vaincus et que les terres engraissées par la multitude des cadavres produisirent au pays d'abondantes récoltes. On voit au Musée d'Aix, dont nous parlions tout à l'heure, un tombeau gardé par les génies de la mort et du sommeil, qu'on dit être celui de Teutobochus, roi des Teutons et des Ambrons, qui périt sur les bords de l'Arc. En commémoration de cette victoire, l'armée de Marius donna à la montagne qui est à la gauche de la route, le nom de *Mons Victoriæ*. C'est aujourd'hui Sainte-Victoire.

En poursuivant la route, on arrive à Septêmes, qui tire son nom de la septième borne miliaire à partir de Marseille. Septêmes est un village tout plein de fumée et d'industrie, assis au pied des roches arides et stériles qui forment les gorges dites de Septêmes. Les fabriques de produits chimiques et de soudes factices, après avoir longtemps empesté les habitants de Marseille et répandu des germes de mort sur la végétation des campagnes d'alentour, se sont réfugiées, de guerre lasse, assaillies de procès et mulctées d'amendes, dans cette petite Thébaïde, où pas un arbuste, pas un brin d'herbe, pas une fleur ne se trouvent exposés aux influences de leur haleine fétide. Les voyageurs en sont quitte pour se boucher le nez en passant devant les chaudières et les fourneaux en travail ; c'est ce que j'ai fait le plus hermétiquement possible. Le sommet de la plupart des côteaux qui dominent ce village est couronné par des retranchements carrés en maçonnerie, ayant créneaux et meurtrières. On fait remonter ces constructions au temps du siége de Berre par le duc de Savoie, vers le commencement du XVIe siècle.

Un fait militaire plus récent, et qui ne fut pas sans importance, a eu lieu tout près de ce même village. En août 1793, les Marseillais s'étaient retirés d'Aix sur leur ville, et avaient formé le projet de défendre les gorges de Septêmes, à travers lesquelles passait la route d'Aix à Marseille. Le 24, le général Doppet les attaqua avec l'avant-garde de Carteaux. L'engagement

Digitized by Google

fut assez vif, mais une section qui avait toujours été en opposition avec les autres, passa du côté des Républicains et décida le combat en leur faveur. Les gorges furent emportées, et, le 25 août, Carteaux entra à Marseille avec sa petite armée (1).

Le soleil commençait à lever sa tête radieuse au dessus de l'horizon. Le ciel se colorait de pourpre et d'azur. En ce moment, un spectacle magnifique se développa devant nos yeux. Nous avions atteint le hameau de la Viste, situé à une demi lieue environ de Marseille et qui domine la plage où Protis vint un jour amarrer sa galère et fonder la colonie phocéenne, il y a de cela quelques 2,500 ans. Une longue ceinture de montagnes grises se dessinait en contours pittoresques dans la transparence lumineuse du ciel. Au pied de ces montagnes, nous aperçûmes des myriades de points blancs épars çà et là à travers la plaine. On eût dit de nombreux troupeaux de moutons répandus dans une vaste prairie un peu rougie et brûlée par les feux du soleil. Ces milliers de points blancs étaient des bastides, l'ambition et l'espoir de tout marseillais. Négociants, capitalistes, fabricants, artisans, boutiquiers, chacun veut avoir sa bastide. Toute la différence est du petit au grand, du château à la cabane. Et ici, qu'on le croie bien, nous n'exagérons pas. Prenons-en à témoin un petit livre, publié à Marseille et par un Marseillais, à qui l'on ne peut contester la connaissance intime des mœurs de son pays. « Tout Marseillais, est-il dit dans ce livre (2), veut avoir et finit par avoir un réduit à la campagne, n'eut-il qu'une cuisine de quelques pieds et une petite chambre blanchie à la chaux, ne fut-il entouré que de quelques pas de terrain et de cailloux, pour toute récolte ; c'est là le rêve et l'espoir de la vie entière, le but de ses calculs et de ses travaux ; c'est là qu'il va le dimanche se délasser des fatigues de la semaine et savourer le bouilla-baisse. »

(1) *Histoire de la Révolution française*, par M. A. Thiers, t. II, p. 276.

(2) *Guide de l'Etranger dans Marseille*, 1843.

Digitized by Google

Après le village de la Viste qui tire son nom du beau point de vue dont il récrée les voyageurs, la route s'abaisse et l'on entre dans un des faubourgs de Marseille. Grâce à quelques échappées formées par des rues qui se trouvaient à notre droite, nous aperçumes la mer calme et bleue ; et puis, dans le lointain, une multitude de petites voiles, qu'on aurait prises pour des mouettes, caressait la mer de leurs ailes blanches. Sans doute, c'étaient quelques gros navires ou quelques corvettes fringantes arrivant des grandes Indes ou de toute autre contrée lointaine, et portant dans leurs majestueuses carènes la fortune et le bonheur de plusieurs négociants marseillais, mais peut-être aussi le deuil et les revers pour d'autres négociants moins habiles ou moins heureux. Ainsi va le monde ! Il semblerait qu'un mauvais génie ait imposé cette loi fatale aux hommes, que la joie des uns fut toujours rachetée par la désolation des autres.

Voici maintenant les embarras de voiture, le mouvement et le bruit qui annoncent les grandes villes. Barthélemy, le Boileau et le Juvénal marseillais, a exercé sa verve satyrique sur la rue qui s'ouvre devant vous :

> Cette rue où l'on tombe à pic en venant d'Aix,
> Qui, de mille embarras sans relâche encombrée,
> Au lieu d'ouvrir la ville en interdit l'entrée.

Le premier soin d'un voyageur en arrivant dans une ville, c'est le choix d'un hôtel. A Marseille, on n'a que l'embarras du choix. L'hôtel d'Orient et l'hôtel des Empereurs sont en possession de loger les princes et tous les grands personnages qui arrivent à Marseille des quatre points cardinaux ; mais, après ces maisons princières, il en est d'autres d'un rang plus modeste, où l'on est parfaitement traité. De ce nombre est l'hôtel de l'Univers qui nous avait été recommandé par des amis. Cet établissement est situé dans un très beau quartier rue du Jeune Anarcharsis, au coin de la rue Saint-Féréol qui, par l'élégante somptuosité de ses magasins, ses larges trottoirs et ses belles maisons nouvellement bâties, rappelle beau-

Digitized by Google

coup la rue Neuve-Vivienne ; comme celle-ci, la rue Saint-Féréol aboutit à une promenade figurant les boulevards de Paris.

Quelques heures s'étaient écoulées depuis que nous avions pris possession d'un appartement dans l'hôtel, lorsqu'un garçon entra et me remit une élégante carte de visite portant ce nom aristocratique :

M. LE CHEVALIER CAMMILLOLILI,

GENTILHOMME ROMAIN.

— Vous vous trompez, dis-je au garçon, cette carte de visite est pour un autre voyageur.

— Non, monsieur, reprit le garçon sur le ton de l'assurance. M. le chevalier a dit qu'il voulait vous laisser reposer, mais qu'il se présenterait plus tard pour avoir l'honneur de vous saluer ainsi que Mesdames.

Si j'eusse été membre de quelque Club Jockey ou simplement d'une académie quelconque, cette visite n'eût pas manqué de flatter singulièrement mon amour propre. J'aurais pu croire que les journaux de Marseille avaient à l'avance annoncé mon arrivée dans la ville, comme cela se pratique à l'égard de M. Alexandre Dumas ou de M. Victor Hugo et pour tous les grands avocats ou les grands chanteurs de la Capitale. Mais pour moi qui ne pouvais oublier mon humble nom ni mon humble personne, ces dernières paroles du garçon de l'hôtel m'avaient jeté dans une perplexité étrange. Cependant, à force de tourner et retourner la carte dans mes doigts et de répéter le nom de Cammillolili, il me sembla que l'homme qui portait ce nom ne m'était pas tout-à-fait inconnu.

Cammillolili !... Cammillolili !... Oui, j'ai vu ce Monsieur-là quelque part, me disais-je ; et en cherchant où je pourrais avoir connu l'homme, ma mémoire plus lucide me dit que je ne connaissais que le nom.

Ce nom, je le connaissais pour l'avoir vu cité, l'année dernière, dans les extraits d'un manuscrit, imprimé en deux volu-

Digitized by Google

mes, contenant, sous le titre de *Pierreries*, le dénombrement des présents faits par Louis XIV à ses serviteurs et maîtresses. « Cet honnête manuscrit, comme l'a dit un spirituel philologue du *Journal des Débats* est fort innocemment malicieux et c'est à son insu que ses indiscrétions naïves peignent la politique et la galanterie d'un grand siècle. »

Voici, par exemple, en ce qui concerne M. Cammillolili, littéralement ce qu'on lit dans ce manuscrit :

« Donné à M. Cammillolili, gentilhomme de M. le nonce Ranucchi, une chaîne d'or de 1500 livres, en considération des langes qu'il a apportés à M. le duc de Bourgogne. »

Sans m'arrêter à la question de savoir, si ce Cammillolili Premier n'avait pas un nom fait tout exprès pour apporter des langes, je pensai qu'il lui restait sans doute un noble descendant en la personne de M. le chevalier; mais cela n'expliquait point encore la visite de celui-ci à mon hôtel.

Peu de moments après on frappe à la porte. Un monsieur d'une cinquantaine d'années, aux manières distinguées se présente. Il était décoré de l'Ordre de l'Éperon d'or.

Après avoir échangé les politesses d'usage, le visiteur me dit avec un accent italien très prononcé :

— Zé souis lé cavalière Cammillolili.

Il continua :

— Monsieur visite le Midi ? (Je passe sur la prononciation.)

— Oui, monsieur.

— Monsieur vient d'Avignon ?

— Oui, monsieur.

— Avignone, la ville illustrée per lé canzoni du Cygne d'Arezzo, notre Petrarque, *il divino francesco Petrarca !*

Messer Francesco, chi d'amor sospira.

Comme il a dit lui-même dans un de ses sonnets ; Francesco, le chantre de la liberté :

Ahi, bella libertà !...

Evidemment l'enthousiasme lyrique montait au cerveau de

Digitized by Google

notre Italien. Ce n'était pas seulement un homme aux belles manières, c'était un ami passionné des lettres. Il m'apprit que l'on conserve précieusement à la Bibliothèque du Vatican les sonnets écrits de la propre main de Pétrarque. En me racontant cela, sa figure exprimait le bonheur qu'éprouverait un homme dans la possession de quelque trésor amoureux de sa maîtresse.

— Connaissez-vous, monsieur, reprit il, le second sonnet de Pétrarque?

Per far una leggiadra sua vendetta...

C'est ce sonnet qui fit éclater une dispute si vive, dans laquelle toute l'Italie prit part.

Et il ajouta, avec un sentiment d'orgueil national :

— Il s'agissait de décider si Pétrarque avait composé ce même sonnet le lundi ou le vendredi de la semaine sainte.

— Voilà, répondis-je, une de ces guerres héroïques qu'on ne reverra pas de nos jours, pas plus en France qu'en Italie.

— L'Italie, s'écria notre visiteur, l'indignation dans les yeux et le mépris sur les lèvres, l'Italie aujourd'hui n'est plus qu'une marmotte.

Après quoi, ayant repris sa sérénité :

— J'ai, dit-il, un de mes grands oncles qui a occupé à Avignon un poste d'honneur, lors de l'exaltation de Benoît XIV, en 1740.

Cette circonstance me fortifia dans la pensée que ce monsieur Cammillolili était décidément un descendant du Cammillolili des langes du duc de Bourgogne. Mais dans quel but ce gentilhomme romain m'honorait-il de sa visite? C'est ce que j'ignorais toujours et ce que j'étais de plus en plus impatient de connaître.

—Mousieur, poursuivit le noble visiteur, ces jours derniers, la chaleur a été excessive et très fatigante pour les voyageurs, surtout pour les dames ; aussitôt que j'ai eu appris votre arri-

Digitized by Google

vée, je suis venu offrir à mesdames et à vous mes services, pendant votre séjour à Marseille.

A ces mots, j'éprouvai un redoublement de curiosité qu'il ne m'était plus possible de contenir.

— Quels services, monsieur? lui répondis-je.

— Pour l'extirpation des cors aux pieds.

Le chevalier romain était pédicure!

Quelques petites démêlées politiques avec la cour de Rome l'avait obligé à émigrer; et, comme d'autres prennent témérairement la déesse Hygie par la tête, lui l'avait modestement prise par les pieds. Ne riez pas, la chose n'est que trop sérieuse et n'est pas nouvelle.

Pendant la Révolution, le fils d'un duc et pair de France s'est fait barbier à Londres.

Gustave Wasa a travaillé comme ouvrier dans les mines.

Denys, roi de Syracuse, s'est fait maître d'école.

O politique! voilà de tes coups. Soyons justes, les coups de bourse ont fait de pires métamorphoses.

Quoi qu'il en soit, ce petit épisode ne laissa pas que d'égayer beaucoup notre première journée à Marseille.

J. Beliard.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

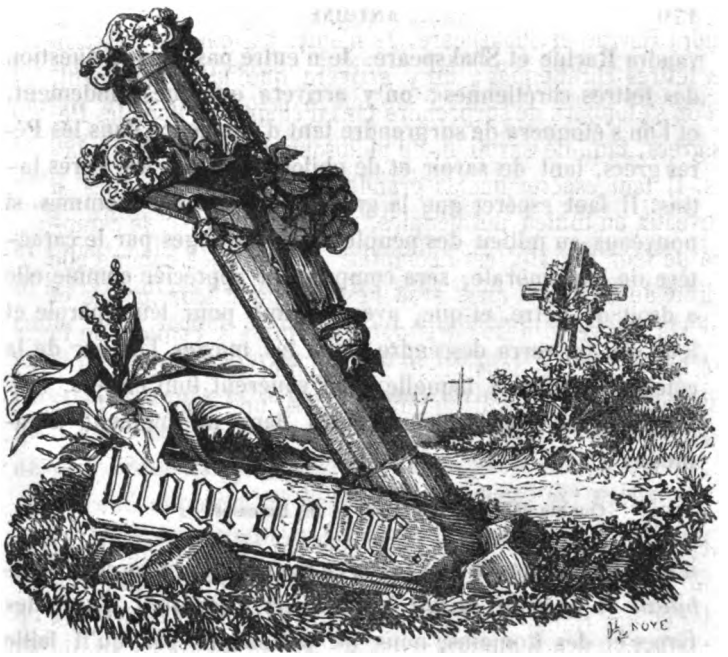

ANTOINE ET ADÉODAT FAIVRE.

Les lettres anciennes, les lettres chrétiennes surtout, ne conservent que de rares partisans, dont le nombre ne semble pas destiné à s'accroître beaucoup. Si les Grecs et les Romains ont tenu trop de place dans l'éducation, dans la vie des générations passées, peut-être n'en tiendront-ils pas assez dans celle des générations à venir. Le beau, le vrai beau est là pourtant, dans les langues comme dans les arts, et quelque faveur que prennent les idiômes européens, toujours Homère vaudra Torquato Tasso et Milton, toujours Sophocle

Digitized by Google

vaudra Racine et Shakspeare. Je n'entre pas dans la question des lettres chrétiennes; on y arrivera quoique timidement, et l'on s'étonnera de surprendre tant d'éloquence dans les Pères grecs, tant de savoir et de philosophie dans les Pères latins. Il faut espérer que la grande ame de ces hommes si nouveaux au milieu des peuples, et si étranges par le caractère de leur morale, sera comprise et appréciée comme elle a droit de l'être, et que, avec l'estime pour leur parole et leur vie, on verra descendre dans les masses l'amour de la céleste doctrine à laquelle ils se vouèrent tout entiers.

Quand un poète spirituel disait dans un moment d'humeur:

Qui me délivrera des Grecs et des Romains?

il avait raison, parce que, dans ce moment-là, *Gracchus l'habillait et Scévola faisait ses souliers.* Lorsqu'il s'agit des Grecs et des Romains, nous ne prétendons pas qu'il faille pousser jusque là le fanatisme du culte; mais nous croyons que la défaveur qu'on s'est efforcé, depuis près d'un siècle, de jeter sur les lettres anciennes, a été trop souvent une vengeance exercée contre l'ennui qu'on avait éprouvé à les étudier, et nous conviendrons tant qu'on voudra que c'est trop d'y passer fastidieusement une notable portion de la jeunesse. Le dégoût est venu de la longueur et de la pauvreté de l'enseignement; les Grecs et les Romains en sont-ils responsables?

L'estimable écrivain dont nous voulons rappeler ici la vie et les écrits, fut un fervent disciple d'Athènes et de Rome, et passa dans l'étude des auteurs grecs et des latins les plus belles heures de sa longue carrière. Après eux, il ne lisait guère que nos classiques français, et manifestait assez vivement son peu de goût pour les écrivains les plus modernes. Le jargon politique, plus ou moins introduit dans les lettres

Digitized by Google

lui inspirait une répulsion, légitime d'ailleurs, qu'il exprimait parfois avec une grosse explosion d'hilarité. Nous l'avons vu heureux, pendant plusieurs jours, de quelques-uns de ces mots qu'Horace appelle *sesquipedalia verba*.

M. Antoine Faivre était né à Besançon, le 17 avril 1768, et appartenait à une honorable famille de cette même cité. Il fit ses premières études sous les yeux d'un précepteur particulier, avec lequel il voyagea en Angleterre, en Allemagne et en Suisse. Il séjourna un peu de temps à Fribourg, d'où il revint chez lui avec la connaissance de la langue allemande, qu'il eut occasion d'y étudier plus tard encore. A l'époque de la Terreur, la famille de M. Faivre avait été incarcérée, et le scellé apposé à la demeure paternelle. M. Faivre déploya alors, dans l'intérêt des siens, un rare sang-froid et un dévouement profond. Quant à lui, il n'échappa à la mort qu'à force d'argent, et en vertu d'une somme assez forte qu'il faisait délivrer à un geôlier tous les décadis. Ce fut la chûte de Robespierre qui le sauva ; il retourna alors à Fribourg.

Par des temps plus calmes, M. Faivre rentra en France, se livra quelque temps au commerce, n'y fut pas heureux et s'en dégoûta à tout jamais, pour ne plus songer qu'à l'éducation des enfants qui lui étaient nés d'un mariage contracté le 17 février 1794. Un demi-siècle après, le 17 février de 1844, qui ramenait cet anniversaire, il écrivit à une de ses filles, Religieuse Hospitalière à Besançon :

« Mes premières noces ont été le fruit de la nécessité des temps ; heureuse nécessité ! heureuse Providence ! J'adore les desseins de Dieu et je l'en remercie. Quant à cette fête annuelle *quinquagésimale*, moi et ma femme nous remercion nos enfants et petits-enfants du plaisir que notre existence conjugale leur procure. C'est dans eux, par eux et pour eux que nous vivons et que nous rions de temps en temps... »

M. Faivre s'était retiré à Lyon, vers 1805, et il n'en sortit

Digitized by Google

plus; Lyon a été sa seconde patrie; les lettres furent son heureuse et suprême occupation, au milieu de ses enfants qu'il instruisait lui-même, et qui ont dignement répondu aux soins de leur père.

Le premier livre que nous connaissons de M. Faivre est une *Justification du gouvernement des Bourbons, précédée d'un coup-d'œil sur la Révolution française et sur le retour de Buonaparte*; Lyon 1815, in-8°. Cet écrit était spécialement dirigé contre l'auteur anonyme de l'*Examen rapide du gouvernement des Bourbons en France, depuis le mois d'avril 1814 jusqu'au mois de mars* 1815 (Paris, in-8°). Il valut à l'auteur un mois de prison et une amende de 1000 francs, sans doute parce qu'il y avait quelques grands traîtres de désignés dans le courant d'un opuscule entièrement bourbonnien, du reste fort monarchique.

Après ce début, qui tourna si mal pour son auteur, M. Faivre publia un *Traité historique et dogmatique des Fêtes principales et mobiles, et des temps de pénitence de l'Eglise*; Lyon, 1819, 2 vol. in-8°.

M. Faivre s'était proposé d'offrir une continuation et un complément aux *Vies des Pères et des Martyrs*, traduites de l'anglais d'Alban Butler, par l'abbé Godescard. On avait publié, en effet, depuis quelques années, un *Traité des Fêtes mobiles*, par Butler, mais M. Faivre le regardait comme un ouvrage manqué, et que l'auteur n'avait pas eu le temps de mener à fin. Il y trouvait donc à reprendre des citations fausses, des erreurs historiques, et le jugeait sévèrement. Toutefois, il nous semble que l'ouvrage de Butler n'est pas aussi défectueux que le pensait M. Faivre. Du reste, le *Traité historique et dogmatique* paraissait avec l'approbation du respectable abbé Courbon, vicaire-général du diocèse, approbation rendue sur le témoignage de deux prêtres qui avaient lu ce livre. Ainsi, l'exactitude de la doctrine était suffisamment garantie

Digitized by Google

Quant à l'ouvrage, il fait connaître l'objet des fêtes ; les traités sur le dimanche, sur l'Avent, le Carême, la Pâque, la Fête-Dieu, sont fort développés. L'auteur a joint aux notions pieuses des réflexions historiques, et, considérant en particulier les besoins du siècle, s'est efforcé de dissiper les fausses idées que les incrédules modernes ont cherché à donner de la doctrine, des cérémonies et des pratiques de l'Eglise. Il y a, sur ce sujet, d'assez bonnes notes, quoique la critique pût aussi reprendre çà et là quelques assertions douteuses et quelques anecdotes suspectes, le tout en matière peu importante (1).

En 1820, M. Faivre écrivit une *Réponse critique à un ouvrage intitulé* : PROJET DE RÉUNION DE TOUS LES CULTES, OU LE CHRISTIANISME RENDU A SON INSTITUTION PRIMITIVE; Lyon, 1820, 1 vol. in-8°.

L'ouvrage entier se compose de treize Lettres, dont la première est du 28 août 1819, et la dernière du 29 février 1820. Le *Projet de réunion de tous les cultes*, publié en 1815, par M. Feuillade et à Lyon, formait deux ou trois volumes, car s'il n'y en avait que deux de mis en vente, il en circulait, disait-on, un troisième qui se vendait sous le manteau. Cet ouvrage, mis sous le séquestre par arrêté de M. de Chabrol, le 20 septembre 1815, fut rendu à l'auteur par arrêté du préfet Lezay-Marnésia, le 24 juin 1819. Pour affriander le public, M. Feuillade avait fait afficher une analyse de son Projet, analyse dans laquelle il s'annonçait comme *étranger à toutes les sociétés particulières*. Il ne venait point, disait-il, faire l'apologie de tel ou tel culte ; il n'admettait que la religion naturelle, et ne voyait que celle-là de catholique. C'est la religion de Jésus-Christ et des Apô-

(1) *Ami de la Religion*, tom. XXVII, pag. 369.

Digitized by Google

tres ; c'est celle de l'Etat ; le catholicisme actuel n'est autre que le Paganisme.

Cette dernière découverte de M. Feuillade paraîtra, sans doute, fort merveilleuse ; il y avait bien, à la vérité, une petite difficulté ; on pouvait lui demander pourquoi, s'il existait une si grande conformité entre les chrétiens et les païens, les empereurs persécutaient les premiers avec tant d'acharnement. M. Feuillade répondait sans hésitation que cette conformité du catholicisme et du paganisme commença au IVe siècle : autre système, tout aussi insoutenable, car l'Eglise du IVe siècle n'avait pas une autre foi que celle du IIIe. Et puis, comment les chrétiens qui professaient une si grande horreur pour le paganisme, se fussent-ils tout-à-coup rangés sous ses étendards, lorsque le sang des martyrs fumait encore, et que le paganisme tombait dans le mépris dont il ne se releva pas ? On ne saurait imaginer une hypothèse plus hautement démentie par les faits, ni plus choquante pour le bon sens. M. Feuillade terminait son analyse, en disant que son livre était *d'un genre tout nouveau*, et pour le coup il avait raison.

On se demande comment un homme, après avoir été ordonné prêtre dans l'âge de la réflexion, après avoir exercé le ministère pendant vingt-cinq ans, après avoir cru et enseigné aux autres les vérités de la foi, s'avisa tout-à-coup, à l'âge de cinquante ans, de fouler aux pieds ce qu'il avait respecté jusque-là ? Quelle nouvelle illumination lui était donc survenue en 1810 ? Quelles profondes études avait-il faites, ou plutôt quelle triste manie s'était emparée de lui pour qu'il voulût renverser l'autel sur lequel il avait consacré pendant vingt-cinq ans ? Il reconnaissait qu'il était *en opposition avec tout l'univers*, et il bravait un pareil témoignage. Aussi modeste qu'habile, il défiait les évêques ; il réduisait au silence les théologiens, frondait toutes les auto-

Digitized by Google

rités, et traitait fort cavalièrement les plus grands personnages. Ne fallait-il pas plutôt le plaindre que le réfuter? Il subissait la loi de déchéance qui pèse sur le prêtre, une fois qu'il a rompu avec son auguste ministère, et qui le précipite d'autant plus bas que son rang était plus élevé aux yeux des peuples. C'est une loi invariable ; qu'on la remarque bien.

M. Faivre semble s'être proposé de suivre pied à pied M. Feuillade, dans ses écarts; c'est une rude tâche avec un homme qui échappe à chaque instant par ses divagations, et qui court de difficultés en difficultés, sans rien approfondir.

Il eût été mieux de borner la critique à quelques points généraux, et de laisser de côté tant de vaines allégations de M. Feuillade. On reproche au réfutateur, c'est lui qui nous l'apprend, *de l'âcreté dans le style, et de la partialité dans les jugements*, et il est vrai qu'il aurait dû s'abstenir de certaines expressions trop vives. Il eût prévenu plus favorablement le lecteur, en évitant des objurgations et des épithètes trop peu mesurées. Du reste, M. Faivre montrait dans ce travail beaucoup d'instruction et de lecture.

Il semblait croire que l'ouvrage de M. Feuillade tenait au même plan que le *Projet de réunion* présenté à Bonaparte par M. de Beaufort, en 1806; il disait que ce M. de Beaufort était un prêtre du diocèse de Besançon, un prêtre qui avait renoncé à son ministère. M. Faivre citait encore un autre prêtre, le prieur-curé de Saint-Pierre du Bois, auteur du livre intitulé : *Un mot des plus anciens de tous les Evangiles à N. S. P. le Pape, à tous les prêtres* (1795), ouvrage qui n'était qu'une longue déclamation contre l'Eglise romaine et contre les prêtres. Enfin, il reprochait à M. Feuillade d'avoir choisi ses modèles parmi ceux qui ont déshonoré leur ministère (1).

(1) *Ami de la Religion*, XXIII, 1.—XXVII, 369.

Digitized by Google

M. Feuillade était un ancien vicaire de Privas, au diocèse de Viviers; il se trouvait à Lyon en 1829, et le 30 avril, il écrivait à M. Faivre une lettre, dans laquelle il lui disait : « J'ai imaginé un moyen qui ne pourrait vraisemblablement que réussir ; ce serait, avant de publier la première livraison de votre ouvrage, de m'en donner communication ; dès que j'en aurais pris lecture, je vous informerais si je crois pouvoir y répliquer ou non ; dans ce dernier cas, je m'avouerais vaincu et j'arrêterais la vente de mon ouvrage. Dans le premier cas, au contraire, je vous demanderais quelques jours pour rédiger ma réponse, et la faire imprimer ; nous réunirions ensuite, si vous le jugiez à propos, votre attaque et ma défense pour ne former qu'un cahier et ainsi de suite de toutes les autres livraisons, etc. »

Le 25 mars 1820, un frère de M. Feuillade, curé à Viviers, écrivait à M. Faivre que l'auteur du *Projet de réunion* empoisonnait la vie de sa famille, et donnait quelques détails sur le caractère de ce malheureux prêtre, sur les moyens les plus sûrs, les plus efficaces pour le remettre dans la voie de la vérité. Nous devons dire que le reste de ce témoignage fraternel n'est pas à la charge de l'abbé Feuillade.

En 1821, M. Faivre se jeta dans une question souvent agitée, et donna son livre *du Placement d'argent à intérêt*, ou *Examen critique de la* DISSERTATION SUR LE PRÊT A INTÉRÊT DE M. PAGÈS ; Lyon, Rivoire, 1821, 1 vol. in-8°.

« Peut-être, disait *l'Ami de la Religion*, est-il à regretter que tant de gens aient écrit sur le prêt à intérêt. Leurs élucubrations ont souvent plus embrouillé qu'éclairci la matière. » Arrivant ensuite à l'ouvrage de M. Faivre, le *Journal Ecclésiastique* ajoutait : « Outre que son style n'est pas toujours clair, le ton qu'il prend dans la discussion n'est pas persuasif; il prête trop souvent aux raisonnements des traits d'humeur et de raillerie; il plaisante sur les théologiens et

Digitized by Google

sur les scholastiques ; il gourmande son adversaire ; il semble vouloir tourner en ridicule une congrégation respectable ; il oublie que le sentiment qu'il combat est fort ancien et fort accrédité dans l'Eglise, et que sa qualité de laïque surtout l'obligeait à proposer son opinion avec plus de réserve et de modestie..... Quant au fond de l'ouvrage, nous croyons qu'on pourrait attaquer M. Faivre sur quelques-uns de ses principes, et sur plusieurs de ses autorités ; nous voyons cependant avec plaisir que, en finissant, il soumet son livre à la décision des supérieurs ecclésiastiques, prêt, dit-il, à révoquer ou à condamner ce qu'ils jugeraient répréhensible. Une si louable disposition honore l'auteur (1). »

L'Examen Critique fut vivement attaqué dans des *Lettres à M. Faivre* (Lyon, 1821, in-8° de 246 pages.) Ce dernier volume se composait de plusieurs parties distinctes : d'une Analyse critique de l'ouvrage de M. Faivre ; de huit Lettres à M. Faivre ; de diverses pièces, comme l'Encyclique de Benoît XIV, un extrait du livre de *Synodo diœcesana*, et autres rescrits et censures, soit du Saint-Siége, soit des évêques de France. L'auteur de ce livre, M. l'abbé Villecourt, alors aumônier en chef de l'hôpital général de la Charité, à Lyon, et aujourd'hui évêque de La Rochelle, examinait plusieurs des assertions de M. Faivre, et discutait quelques passages. Il s'étonnait, et assez justement, de la manière tranchante avec laquelle M. Faivre parlait des théologiens. Il lui reprochait aussi d'avoir copié ou abrégé Maffei, et citait des emprunts manifestes. Enfin, il ne ménageait pas son adversaire, et lui restituait volontiers les épithètes et les douceurs dont celui-ci avait gratifié les théologiens. Toutefois, M. Villecourt s'empressa de revenir sur ses pas, et de déclarer par une lettre insérée dans *l'Ami de la Religion* (XXIX, 128), qu'il

(1) *Ami de la Religion*, tom. XXVIII, 113.

Digitized by Google

s'était reproché beaucoup plus de choses que ce journal lui-même n'en avait relevées (*ibid.* 34); que la réponse à M. Faivre ayant été écrite à la hâte, et avec quelque émotion, n'était pas exempte de bien des défauts que le calme de l'esprit avait fait ensuite apercevoir à l'auteur. En retirant toute expression fâcheuse, M. Villecourt ne se désistait pas néanmoins de ses sentiments par rapport à la question de *l'usure*.

Les *Lettres à M. Faivre* ne tardèrent point à être suivies de *Lettres écrites après la publication de trois brochures* (Lyon, 1821, in-8° de 36 pages.) Ces lettres, datées de mars et d'avril 1821, portaient différentes signatures, mais venaient de la même plume. On y reprochait à M. Villecourt l'âcreté de son style, et l'on se déclarait entièrement pour M. Faivre. *L'Ami de la Religion* (XXIX, 35) ne désigne l'auteur que par les initiales V. de N.

Enfin, M. Faivre lui-même revint à la charge et publia une *Réponse aux Lettres anonymes de M. V...., ou Supplément à l'ouvrage intitulé : Placement d'argent à Intérêt* (Lyon, 1821, in-8° de 72 pages). L'auteur s'efforçait d'appuyer son sentiment sur des raisons et des autorités nouvelles, et promettait de ne plus écrire sur cette question.

En 1828, nouvelle publication polémique : *Le* SOLITAIRE *aux prises avec le sens commun, ou Réponse au* COUP-D'OEIL SUR L'EGLISE DE LYON (Lyon, Guyot, 1828, in-8° de 64 pages); le *Solitaire* avait écrit contre la nomination de Mgr. Gaston de Pins au siége de Lyon ; dès l'année 1825, M. Deplace y avait répondu; M. Faivre arrivait donc un peu tard.

Il fut certainement mieux inspiré en publiant les *Lettres de saint François Xavier, apôtre des Indes et du Japon, traduites sur l'édition latine de Bologne en 1795, précédées d'une notice historique sur la vie de ce saint et sur l'établissement de la compagnie de Jésus*; Lyon, Périsse, 2

Digitized by Google

vol. in-8°. Ceci est un des bons travaux religieux de l'auteur, et grace à cette version des *Lettres* d'un illustre apôtre des temps modernes, on peut recueillir avec facilité les plus précieux documents sur l'état des missions des Indes et du Japon, à une époque où la religion chrétienne s'y introduisait par l'habile dévouement de nos prêtres européens.

M. Faivre joignit plus tard à cette utile publication les *Lettres des missionnaires du Japon, ou Supplément aux Lettres de saint François Xavier ;* Lyon, Rusand, 1830, 1 vol. in-8°. L'ouvrage a eu un second frontispice.

Comme il faisait son étude favorite des questions religieuses, et qu'il aimait à se mêler aux luttes dogmatiques, M. Faivre fit paraître, en 1835, un opuscule intitulé :

Le soi-disant pasteur de l'Eglise évangélique de Lyon, M. Monnot (lire Monod), *mis aux prises avec lui-même et ses co-religionnaires, par un catholique romain;* Lyon, Guyot, 1835, in-8°.— Réimprimé sous ce titre : *Le Ministre protestant aux prises avec lui-même et ses co-religionnaires;* Lyon, Pélagaud, Lesne et Crozet, 1836, in-12. La cause de cet opuscule théologique de M. Faivre, ce fut le *Récit des conférences qui ont eu lieu, en octobre, novembre et décembre 1834, entre quelques catholiques romains et l'auteur, par Adolphe Monod, pasteur de l'Eglise évangélique de Lyon,* (Lyon, 1835, in-8°). Le fond de la discussion avec Monod, c'est principalement la Bible, considérée sous le point de vue de la clarté et de la suffisance comme tribunal suprême, infaillible. M. Faivre s'attache à montrer, par les paroles de son antagoniste, que la Bible n'est pas tellement claire qu'il ne faille à côté d'elle l'autorité de la tradition et d'un juge, qui ne saurait être la raison particulière de chaque individu.

Un livre qui mérite d'être rappelé avec éloge, c'est la traduction publiée sous ce titre par M. Faivre : *Démonstration de la vérité évangélique par les philosophes païens, ou Moyens*

Digitized by Google

thérapeutiques contre les affections philosophiques ; par Théodoret, évêque de Cyre. Lyon, Périsse, 1842, 1 vol. in-8°. L'ouvrage de Théodoret se compose de douze discours sur de très graves questions, notamment sur la Providence, et se distingue par une science remarquable, par d'excellents raisonnements, par des exhortations pleines de verité et de raison. Le traducteur y a joint de bonnes remarques, mais l'ouvrage est malheureusement imprimé avec peu de soin, et plusieurs noms propres se trouvent défigurés, ou ne sont pas constamment écrits de la même manière. Il y a aussi parfois quelque embarras dans la marche de la traduction ; mais nonobstant les taches qu'on peut apercevoir çà et là, on doit savoir gré aux sincères efforts que l'habile helléniste mettait à faire connaître de si riches trésors d'érudition et d'éloquence.

Lorsque la mort vint le prendre, il corrigeait d'une main tremblante les épreuves d'une autre version qu'il n'a pu voir paraître, celle des *OEuvres complètes de saint Cyrille, patriarche de Jérusalem, traduites du grec sur l'édition du P. Touttée, de* 1727, *avec des notes historiques et critiques;* Lyon, Pélagaud, 2 vol. in-8°. Les Catéchèses de saint Cyrille sont très précieuses pour l'enseignement religieux et pour l'histoire des anciennes mœurs chrétiennes. Le traducteur a enrichi sa version de notes généralement bonnes et curieuses.

Dans les premiers mois de 1844, M. Faivre fit une chute dans sa chambre; on le releva sans que le pauvre vieillard se fût fait grand mal, mais il ne savait pas tout d'abord reconnaître où il était. Ce fut en ce temps-là qu'il écrivit la lettre suivante à une de ses enfants, Mme Symphorose Faivre, Supérieure de l'hôpital Saint-Jacques, à Besançon. Ces quelques lignes, ces derniers adieux d'un vieillard qui sent bien que l'heure est venue, qui se dit comme le poète : *linquenda domus*, ont un caractère particulier de résignation et de douce tristesse chrétienne. Nous les citons, parce qu'elles aideront à

Digitized by Google

bien apprécier un homme qui a gardé jusqu'à la fin une extrême pétulance d'esprit et une vivacité fougueuse, que pouvaient mal interpréter peut-être ceux qui ne le connaissaient pas à fond, car cette ardeur était tout extérieure et ne faisait pas tache sur l'excellence de l'ame. Voici donc ce que M. Faivre mandait de Lyon, le 17 avril 1844, à sa fille Hospitalière :

« Ma chère Symphorose,

« Cette date du 17 avril est pour moi remarquable; elle est le complément de mes 76 années. Dès demain je commence mes 77 ans. J'ai été sur le point de m'arrêter là ; mais celui qui a compté mes jours a seulement voulu m'avertir que le moment de ma délivrance ne tarderait pas, et que ma résurrection serait proche. Plût à Dieu qu'elle fût glorieuse! car, ma fille, la mort n'est autre chose que la résurrection d'une ame enfouie dans un corps de boue. Eh! bien, je mettrai à profit cette sommation qui m'a été donnée. Ne crois pas qu'elle m'inquiète. Non, je le dis sincèrement : *Lætatus sum*, etc. Je me réjouis de l'avis qui m'a été donné; j'irai dans la maison du Seigneur. Car quel lien pourrait ici m'attacher? Pendant tant d'années, je n'ai éprouvé que peines, tribulations, déceptions. J'ai couru, comme tant d'autres, après des phantômes (*sic*), et je n'ai jamais saisi que des ombres. Je n'ai goûté de bonheur que celui que m'ont donné mes enfants, tant morts que vivants; c'est la seule consolation que j'aie reçue sur la terre. J'irai rejoindre les uns et j'attendrai paisiblement les autres. Crois-moi, j'espère partir d'ici-bas comme un oiseau qui s'échappe de sa cage. Ce que je viens de te dire, ma chère Symphorose, n'est qu'un préservatif contre la tristesse que pourrait t'occasionner la réalité de la menace qui m'a été faite. Que dis-je? de la menace; disons du bienveillant avis qui m'a été donné. Conserve ma lettre ;

Digitized by Google

relis-la au jour fatal; elle séchera les larmes qu'une faible nature pourrait faire jaillir.

« Crois-tu une chose? c'est que ta sœur s'est, de son autorité, constituée ma mère; c'est qu'elle a pris sur moi de m'ôter encre, papier, plumes, et qu'elle me réduit à lire quelques mots, à jouer au piquet, au trictrac, et à me promener avec ta maman; et si je t'écris aujourd'hui, c'est avec sa permission. Aussi en userai-je amplement. Mais aussi je suis le modèle des enfants. La petite Cendrillon n'était pas plus soumise.

« Les *Industries* (1) du P. Aquaviva seront imprimées du moment que mes *Catéchèses* seront achevées; mais ce ne sera pas de sitôt. Les changements survenus dans la maison Lesne en ont singulièrement ralenti l'impression. Au reste, M. Pélagaud, qui a repris la suite des affaires, m'a promis de l'activer. Si Dieu me laisse encore un an ici-bas, je le consacrerai à te laisser un gage de ma tendresse pour toi. Ce sera la traduction d'un livre excessivement rare du P. Herman Hugo, jésuite, intitulé: *les Pieux Desirs*. Cet ouvrage, divisé en trois livres, contient:

1° Les gémissements d'une ame pécheresse;

2° Les vœux d'une ame sainte;

3° Les soupirs d'une ame aimante.

« Ce bel ouvrage est un tissu admirable de tout ce qu'ont dit, sur différents sujets, les Pères grecs et latins. Ne crois pas, mon cher enfant, que j'entreprenne cet ouvrage pour pouvoir dire à la mort : Attendez que j'aie fini; mais seulement pour qu'elle ne me trouve pas oisif, et pour qu'elle me trouve en

(1) Le traducteur leur a donné, sur son manuscrit, le titre suivant: *De la Thérapeutique spirituelle*, ou l'*Art de guérir les maladies de l'ame*, par le P. Aquaviva, de la Compagnie de Jésus, traduit par A. F., à l'usage de sa fille bien-aimée. Ce livre formera un volume in-12, qui est sous presse.

Digitized by Google

état de lui ouvrir ma porte, lorsqu'elle y viendra frapper.

« J'ai, je crois, assez bien usé, et non abusé de la permission de Mme ma mère. Adieu, mon cher enfant, prie pour ton vieux père, offre pour lui au bon Dieu quelques-unes de tes peines. »

M. Faivre mourut le 21 octobre dernier, après une maladie d'un mois, et avec tout le calme philosophique d'un sage, la résignation d'un chrétien qui n'avait cessé d'aimer et d'observer cette religion qu'il prenait à tâche de glorifier et de défendre dans ses écrits.

Ce que M. Faivre savait le mieux, c'était la langue grecque; il reste de lui, outre ses traductions, deux ou trois volumes de prières extraites de la Bible et des Pères de l'Eglise. Ces volumes, rédigés avec un soin pieux, soit pour l'auteur, soit pour ses fils, et écrits très nettement, attestent les goûts studieux et la foi profonde de M. Faivre. Il écrivit dans divers journaux, et, ces dernières années spécialement, l'*Institut catholique* (recueil mensuel publié à Lyon) reçut de lui deux ou trois chapitres d'une version des *Récognitions* de saint Clément, ainsi que les premières pages d'un travail sur la valeur mystique des nombres.

Un des enfants de M. Faivre, le docteur Adéodat, mort avant son père, doit ici prendre place à côté de lui.

Il était né à Besançon, le 17 mars 1795, et annonça dès ses premières années d'heureuses dispositions qui furent soigneusement cultivées par son père, bien digne d'être à tous égards son unique maître. A l'âge de quatorze ans, après deux années de philosophie, il commença ses études de médecine dans sa ville natale, et remporta tout d'abord sur des condisciples plus âgés et plus anciens que lui, le grand prix de l'Ecole. Les hôpitaux de Lyon, offrant plus de ressources à son amour pour la science et des rivaux plus dignes de son émulation, il prit rang bientôt parmi les élèves les plus dis-

Digitized by Google

tingués de cet établissement. Il fut reçu, dans deux concours successifs, chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu et de la Charité, et l'Administration, qui n'avait pas tardé à l'apprécier, n'attendit pas son tour de rôle pour le mettre en activité; elle créa en sa faveur une place d'interne à l'hospice de la Charité. Là, il parut avec éclat aux concours qui eurent lieu en 1832 pour le majorat de ces deux hôpitaux, et si ses émules furent plus heureux que lui, il montra qu'il était capable, comme eux, d'occuper le poste auquel il aspirait.

A vingt-un ans, reçu docteur de la Faculté de médecine de Strasbourg, il était venu se fixer à Lyon, où il professa des cours de chirurgie qui firent briller, devant ses nombreux élèves, la solidité de son jugement et la facile variété de son instruction. En 1825, nommé médecin assermenté près les cours et tribunaux de Lyon, il gagna bientôt l'estime et la confiance de la magistrature par les connaissances spéciales et la probité sévère qu'il apportait dans l'exercice de ses fonctions. Les frères de Saint-Jean-de-Dieu le choisirent pour l'un des médecins de leur établissement naissant, et l'administration de l'hospice de l'Antiquaille lui confia peu de temps après le service des aliénés; il se livra avec une sorte d'enthousiasme à l'étude des maladies mentales, en fouillant dans tout ce que les médecins anciens et modernes ont écrit sur ce sujet.

Lorsque la révolution de 1830 éclata, la prestation du serment de fidélité fut imposée aux médecins de l'Antiquaille; deux d'entre eux s'y refusèrent, le docteur Faivre le premier. Il fut donc obligé de quitter sa place.

En 1832, on lui attribua une énergique pièce de vers qui circulait à Lyon contre la famille d'Orléans; le docteur Faivre se présenta avec confiance à la Cour d'assises, plaida lui-même sa cause et obtint du jury un verdict d'acquittement. Ce fut alors qu'il publia un petit écrit : *Défense de M. Faivre*,

Digitized by Google

présentée par lui aux assises du Rhône, le 23 *août* 1832. Lyon, impr. de Charvin; in-8° de 32 pages.

Il ne devait pas laisser inactive et stérile l'étude qu'il avait faite de la maladie la plus affligeante qui puisse frapper l'humanité, et que les commotions politiques ont rendue plus fréquente que jamais. Le docteur Faivre eut l'heureuse idée de créer à Lyon une maison qui, à l'exemple de celle que le docteur Esquirol avait fondée à Paris, offrît toutes les garanties qu'on peut attendre d'un homme éclairé par de bonnes théories, et instruit par une longue pratique. Des succès nouveaux et brillants lui valurent la confiance des familles et des médecins, et sa maison de Saint-Julien, située au faubourg de Saint-Clair, figura bientôt au premier rang parmi les établissements de ce genre.

Pendant la session de 1838, un projet de loi sur la séquestration des aliénés fut soumis à la discussion des chambres; il appartenait aux hommes spéciaux d'éclairer les législateurs sur les dispositions vicieuses dont ce projet abondait. Le docteur Faivre les fit remarquer dans un Mémoire qu'il adressa aux deux Chambres.

Nous connaisons de lui quelques opuscules dont voici les titres :

De l'Opération de l'Empyème; dissertation présentée *le* 28 *octobre* 1817, *par Antoine-Joseph-Adéodat Faivre, de Besançon.* Strasbourg, impr. de Levraut, 1817; in-4° de quatre feuilles.

Examen critique du projet de loi sur la séquestration des Aliénés. Lyon, impr. de Perrin, 1838, in-8° de quatre feuilles. — La loi est du 30 juin 1838.

Notice sur la maison de santé de Saint-Julien, administrée par le docteur Faivre. Lyon. 1838, impr. de Charvin, in-8° de deux feuilles. Dans ce prospectus, M. Faivre présentait ses idées sur les causes de la folie et sur le traitement qu'il con-

Digitized by Google

vient de suivre. C'était le germe d'un ouvrage qu'il se promettait de publier, quand la réflexion et le temps auraient confirmé ses premières observations.

Le docteur Faivre était vif, spirituel, et cependant bon et modeste. La franchise de ses opinions et de ses principes le faisait estimer de ses confrères et aimer de tout le monde.

Les secousses qu'il avait éprouvées, les travaux auxquels il s'était livré, avaient préparé depuis longtemps la maladie qui vint l'enlever sur la fin du mois de juillet 1838. Chrétien toute sa vie, il le fut surtout pendant ses longues souffrances et à son heure dernière. Le jour qui précéda sa mort, il fit ouvrir la fenêtre de sa chambre pour respirer plus à l'aise; et, entendant chanter une fauvette: *elle n'est pas oppressée comme moi*, dit-il, *mais aussi elle n'ira pas au ciel*. L'une de ses mains appliquée sur son pouls, il le sentit faiblir, disparaître, et annonça le moment suprême. Il fit ses adieux à son épouse, et rendit son ame à Dieu avec la sérénité du juste (1).

F.-Z. COLLOMBET.

(1) Voir, dans le *Réparateur* du 25 juin 1838, une notice sur M. *Ad.* Faivre, par le docteur T. Celle-ci n'en est guère que la reproduction.

Digitized by Google

ROLINDE, OU RÉTABLISSEMENT DE CHATILLON-LES-DOMBES, POÈME LATIN DE PHILIBERT COLLET, AVEC LA TRADUCTION EN REGARD, ETC., PAR J.-B. JAUFFRED; BOURG, IMPR. DE MILLIET-BOTTIER; IN-8°.

Au XVIIIe volume de cette *Revue* (pag. 326), nous revendiquions pour Philibert Collet la paternité d'un livre omis dans toutes ses biographies, et voici qu'on en réimprime un autre, qui a également échappé aux investigations des curieux. Mais M. Jauffred ignore en quelle année Collet publia ce petit poème de *Rolindeus, sive Castilio restituta*. L'exemplaire dont l'éditeur s'est servi pour sa traduction n'a pas de date, et ne porte aucun nom de ville ni d'imprimeur. Il est dédié à M. de Rolinde, conseiller et intendant de Mlle de Montpensier; de là ce titre de *Rolinde*. En 1670, Châtillon-les-Dombes fut presque entièrement consumé par un incendie; ce fut à cette occasion que Collet écrivit ce poème, s'efforça de ranimer le courage de ses concitoyens, et sollicita des secours auprès de Mademoiselle. La ville de Châtillon fut redevable de quelques éminents services à Philibert Collet, et le nouvel éditeur du poème apporte là-dessus des détails qu'il a tirés des Archives. Comme appendice à cet opuscule et comme explications nécessaires de certains passages, M. Jauffred nous a donné un précis historique sur Châtillon-les-Dombes qui faisait partie de l'ancien domaine de la maison d'Orléans. L'auteur possède, dit-il, un grand nombre de pièces authentiques échappées au vandalisme de 1793, et qu'il a retrouvées pour la plupart dans les papiers de la famille Commerson, ses aïeux maternels. On sait qu'il y en a un qui s'est distingué surtout comme botaniste.

Nous aimons à rencontrer dans les notes de M. Jauffred le souvenir du vé-

Digitized by Google

nérable Vincent De Paul (ou Depaul), car il signa souvent de l'une et de l'autre manière, d'après les pièces autographes vues par l'auteur. Personne n'ignore que le saint prêtre exerça son zèle dans la Dombes : il fut curé de Saint-Martin de Buenens et de Saint-André de Châtillon, l'espace de dix mois, à dater du 1er août 1617.

Le vers latin de Philibert Collet n'est pas remarquable, tant s'en faut, mais il y a çà et là quelques intentions poétiques. Les souvenirs et les moyens mythologiques y jouent un trop grand rôle. La version de l'éditeur est intelligente et sûre, ayant été faite sur les lieux et par un homme qui aime son pays natal au point de réimprimer en son honneur un poème si complètement ignoré des bibliographes les plus intrépides et les plus chercheurs.

F.-Z. C.

— M. Alfred de Terrebasse, ancien député de l'Isère, vient de publier une *Histoire des Allobroges*, par Aymar du Rivail, écrivain dauphinois de la première moitié du XVIe siècle. Cette *Histoire* restée manuscrite, est en latin, et paraît en cette langue, avec des notes françaises de l'Editeur. Nous ne pouvons qu'annoncer aujourd'hui ce bel in-8°, sorti des presses de M. Louis Perrin, et qui se trouve à Lyon, chez M. Rivoire ; à Vienne, chez M. Girard, libraire. Nous consacrerons à cette sérieuse publication un chapitre particulier.

Digitized by Google

LE P. LACORDAIRE A LYON.

On sait l'histoire de cet orateur chrétien, si passionné et si habile à remuer la foule, surtout les jeunes têtes. D'abord incroyant et destiné au barreau, il est ramené à la foi par un honnête avocat, passe à l'école de l'abbé de Lamennais avec d'autres disciples, le comte de Montalembert, l'abbé Gerbet, etc.; jette dans le journal de l'*Avenir* toute la chaleur d'une ame conquise au christianisme, et ayant à lutter avec une révolution en bouillonnement, avec l'oppresseur de la Pologne, avec tous les genres de passions ou d'erreurs. Il devient prêtre, et se voit obligé de se séparer d'un maître illustre et à jamais regrettable; se fait moine, dans un siècle qui a peur d'une robe de moine; publie un Mémoire en faveur des Dominicains, s'occupe à relever leur Ordre, et le voilà Frère Prêcheur, lui qui était, certes, fort bien organisé pour faire brillamment son chemin dans le monde. En quelques années, il se crée un auditoire sous les voûtes de Notre-Dame, et, où qu'il parle, voit se presser autour de lui des hommes avides de recueillir cette parole vive et colorée.

Voilà ce que les hommes deviennent sous la main de Dieu. Ils avaient pris une route; la Providence les amène sur une autre voie, au grand étonnement de ceux qui ne comprennent pas les illuminations subites, ni les volte-faces de la pensée chrétienne.

Cet homme que nous avons dit, Lyon presque entier en est main-

Digitized by Google

tenant à vouloir l'entendre, après un début, dont l'effet vient autant peut-être d'une action oratoire si saisissante, que de la beauté même et de la nouveauté des aperçus.

Dimanche, 9 février, à une heure de l'après-midi, le R. P. Lacordaire a ouvert sa station du carême dans l'église primatiale de Saint-Jean de Lyon, au milieu d'un immense auditoire. De bonne heure, la grande nef réservée aux hommes se trouvait en partie occupée, les nefs latérales étaient réservées à la masse des fidèles, les tribunes mêmes avaient été envahies.

A une heure précise, le clergé de la primatiale, Mgr de Bonald en tête, est venu prendre place dans le chœur, au son de l'orgue. Le R. P. Lacordaire est ensuite monté en chaire, avec sa robe blanche de dominicain recouverte d'un camail noir. On sait que l'orateur, doué d'une physionomie douce et fine, appartient à la province qui a vu naître saint Bernard et Bossuet. C'est une sorte de figure à la façon de l'illustre abbé de Clairvaux, telle du moins que nous la dépeint l'histoire. Sa voix n'est pas forte, mais elle est assez douce, principalement dans les cordes basses ; elle charme par une certaine accentuation et arrive suffisamment aux auditeurs, grace au silence qui se fait sur tous les points.

Dès son début, l'orateur s'est magnifiquement posé, c'est-à-dire qu'il a su se mettre parfaitement en rapport avec son nouvel auditoire. Car il y a cela de remarquable dans le P. Lacordaire, qu'il s'identifie vite et d'une manière électrique avec ceux qui l'écoutent, ne songeant plus à lui-même, oubliant qu'il prêche, et ne voyant plus que des hommes qu'il veut convaincre, persuader et amener à lui. De là un naturel parfait, une simplicité sublime, et cet imprévu, ce je ne sais quoi de captivant qu'il y a dans sa parole et dans son geste.

Ce premier discours a roulé sur la mission du Sauveur, sur la divinité de Jésus-Christ et les caractères de son œuvre. Le P. Lacordaire a montré que le Fils de Dieu, par là seul qu'il se disait Dieu, avait foi en lui-même, et qu'il faut avoir foi en soi pour opérer de grandes choses, pour fonder un empire, une dynastie, une famille, une chose durable.

Mais comment Jésus-Christ a-t-il établi un règne qui date au-

Digitized by Google

jourd'hui de dix-huit siècles? La popularité, la nationalité, la force des armes, la force du génie, de la science, des richesses, seuls éléments de succès en ce monde, il a tout dédaigné. Preuve donc de la vérité de ce qu'il annonçait; car il n'y a que la vérité qui trouve en elle le secret de tenir en dépit de toutes ces choses qui confèrent la puissance. Il serait difficile de dire combien le P. Lacordaire, dans le développement de ces divers points, a été neuf, simple, beau et accessible à toute intelligence un peu cultivée.

Nous ne pouvons le suivre dans les divisions de son discours, car il faudrait rappeler une grande partie de cette première Conférence. L'orateur a été sobre de développements, quoiqu'il fût aisé, trop aisé même de les multiplier, et c'est en quoi s'est manifestée la sagesse de son esprit, la réserve de son bon goût.

Ce qui manque de popularité au Christianisme, du moins auprès des hommes d'état, des hommes de génie et de l'élite des écrivains, le P. Lacordaire l'avait déjà touché dans une conférence imprimée, et cette affligeante singularité qui ne se retrouve qu'en face de la vérité évangélique, a été présentée comme une des plus excellentes preuves de la vérité du christianisme. Sa popularité! dès le berceau, elle lui manqua, et ne lui vint jamais entièrement.

A l'époque de Tertullien, au IIIe siècle, si le Tibre débordait, s'il tonnait trop fort, si la famine désolait quelque coin de l'empire, s'il se produisait quelque grande calamité : Ce sont les chrétiens disait-on; toujours les chrétiens qui en sont cause. Aujourd'hui, le manque de popularité reste et doit rester au christianisme. On lui reproche de n'être pas national, et il est *humanitaire*, dit l'orateur, car il est aussi grand que le monde ; mais parce qu'il s'annonce comme humanitaire, on lui dira : Vous n'êtes pas national! La puissance, la force, la science, ne dit-on pas assez qu'elles lui font défaut? Eh bien! c'est donc sans force, ni puissance, ni science, qu'il a vaincu le monde?

Or, c'est là l'étrange phénomène que le P. Lacordaire a interrogé, discuté heureusement, habilement, de façon à montrer aux plus aveugles, aux plus obstinés qu'il y a dans l'œuvre de J.-C. la vérité même, et que la vérité seule peut résister au milieu des épreuves réservées au christianisme.

Digitized by Google

Nous le répétons, c'est par l'inattendu et l'incisif, l'étrange quelquefois, que le P. Lacordaire anime et relève tous ces discussions en apparence usées. Mais ce qu'il est impossible de ne pas louer encore plus que tant d'éloquence, c'est un naturel accompli et une simplicité qui dispose efficacement en faveur de l'orateur.

F.-Z. C.

CHRONIQUE.

Quelques artistes de Vienne, quelques nobles cœurs viennent de prendre une honorable initiative. Ils ont cru accomplir un patriotique devoir en adressant avec leurs souscriptions une pétition au Conseil municipal de Vienne, à l'effet d'élever un buste en marbre avec une inscription commémorative en l'honneur de Pierre Schneider, auquel la ville de Vienne est redevable tout à la fois de son école gratuite de dessin et de son remarquable Musée archéologique. C'est aux efforts persévérants de cet artiste, à son goût pour les arts, que nous devons la conservation de tant de précieux fragments de sculpture qu'allait détruire la scie d'une marbrerie. Pierre Schneider, tout pauvre qu'il était, quoique étranger, a racheté de ses propres deniers ces magnifiques vestiges, preuves non équivoques de la magnificence passée de l'antique cité Viennoise. Lyon, elle aussi, voudra, nous l'espérons, acquitter son tribut de reconnaissance en contribuant à arracher de l'oubli la mémoire du généreux artiste qui sut si bien prendre chez nous ses droits de cité. On souscrit au bureau de la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

Excursions autour du Lyonnais.

I.

LA BRESSE CHALONNAISE.

Deux départements, dont le territoire était compris dans le ressort de l'ancien parlement et dans le gouvernement général de Bourgogne, ceux de Saône-et-Loire et de l'Ain, concourent en proportion inégale, et en fournissant une partie de leur sol, à former le pays de Bresse. Cette belle et riche contrée, que les Romains connurent sous le nom de Séquanie, offre deux grandes divisions, plus fictives que naturelles, car Dieu n'a posé aucune limite entr'elles, car le même élément antique, les mêmes costumes, le même langage, les mêmes conditions géologiques, composent ces deux portions d'une même zône. — Je veux parler de la Bresse chalonnaise et de la Bresse lyonnaise, qui se tiennent, se ressemblent et se confondent dans une seule unité

Digitized by Google

morale et matérielle, rompue par la diversité des circonscriptions politiques. Une même dénomination embrasse le territoire de la Bresse chalonnaise; mais la Bresse lyonnaise se subdivise en Bresse propre, comprise à peu près dans les limites de l'arrondissement communal de Bourg, et en Dombes, comprise à peu près dans celles de l'arrondissement de Trévoux. Toute cette vaste plaine a pour bornes naturelles: la Saône, à l'ouest; le Doubs, au nord; les montagnes du Jura, du Revermont, du Bugey et le Rhône, à l'est, et le delta occupé par la ville de Lyon, au midi. En faisant abstraction de la division politique, qui a précédé, ici, le morcellement de la France en départements, l'on trouvera que Montpont est placé au centre de cette contrée. Si, malgré l'évidente communauté de mœurs, de costumes, de situation agricole, qui existe entre les deux Bresses chalonnaise et lyonnaise, il y a si peu de rapports entr'elles qu'on les croirait étrangères l'une à l'autre, c'est qu'il y a contradiction entre leur nationalité territoriale et leur nationalité politique, c'est que l'une mêle son histoire à l'histoire de Savoie, et l'autre, tous ses souvenirs aux souvenirs de la Grande Bourgogne. — Et puis, ce fait s'explique aussi par la différence actuelle des circonscriptions et l'absence des moyens de communication faciles dans le cœur de la contrée. La fertilité de cet immense bassin, renfermé entre les montagnes du Beaujolais, de la Bourgogne, et les chaînes jurassienne et bugiste, se conçoit; c'est partout une terre d'alluvion, en en exceptant toutefois le pays de Dombes qui, de niveau avec le sol bressan, du côté de Bourg, ne prend pas part à l'abaissement insensible des terres circonvoisines, du nord au midi, et maintenu dans son niveau par des balmes dont la hauteur augmente à mesure que l'on s'éloigne de Bourg, forme un plateau éminemment infécond, une presqu'île à part, et vient s'arrondir en

Digitized by Google

promontoire à la naissance de la grande cité de Lyon.

La Bresse offre une grande analogie avec le Morvan, à la différence des montagnes, du granit et de la fertilité. En Bresse, comme dans le *Morvan*, ce sont des étangs, de vastes pâturages, de grandes haies avec des arbres forestiers dans leur sein, des bois, et des propriétés sensiblement moins divisées que dans les environs de Chalon et de la côte; ce sont les bouleaux qui pleurent dans l'une et l'autre contrée; les hommes, qui y ont un aspect plus rural qu'ailleurs, qui, par leur sifflement, leur démarche, leurs habitudes, s'identifient davantage avec les bêtes à cornes au milieu desquelles ils vivent. C'est un silence presque pareil; et l'on peut juger du degré d'enfoncement des populations dans le cœur de la Bresse ou du Morvan, par la grossièreté graduée du linge, des draps, le type rustique des visages. Si l'on me demandait de choisir, toutefois, je préférerais mille fois la Bresse, car elle est riche comme sol, belle comme nature et recueillie comme esprit public.

Mais occupons-nons de la Bresse chalonnaise, la plus fertile et la plus riante portion de ce territoire.

L'une et l'autre Bresse ont leur capitale qui les domine et les résume, toutes les deux assoupies sur les bords d'une poétique rivière, Louhans, aux rives de la Seille; Bourg, aux rives de la Reyssouze, toutes les deux marquées d'un type prononcé d'individualité, toutes les deux vieilles et graves. La Bresse chalonnaise, proprement dite, s'étend de Beaurepaire et Cuiseaux à Ormes, dans le sens de sa largeur, et de Lays et Pierre à Romenay, dans le sens de sa longueur. La Seille, à laquelle le Solnan et la Vallière s'unissent, à Louhans, la traverse de part en part et en arrose le cœur. Elle comprend tout l'arrondissement actuel de Louhans, et, dans l'arrondissement de Chalon, les cantons de Saint-Martin-en-Bresse, de Saint-Germain-du-Plain, en

Digitized by Google

entier, et partie de ceux de Chalon sud, et de Verdun-sur-le-Doubs. — La Bresse chalonnaise est la véritable patrie de ces poulardes qui rivalisent avec celles du Mans, et fournissent à nos festins d'hiver un mets si recherché. Si le Maine, qui offre avec notre Bresse une grande analogie de fertilité, de situation agricole et géologique, est, depuis longtemps, le grand marché où Paris et le nord s'approvisionnent de volailles grasses, on peut dire que les environs de Louhans sont en possession de défrayer, en ce genre, l'immense ville de Lyon, la Bourgogne et le midi. — La poularde, c'est le plat de la sincère amitié; dans nos longues soirées de janvier et février, c'est le mets indispensable, non point dans le triste et froid repas d'étiquette, si gênant pour ceux qui l'offrent, et pour ceux qui le reçoivent, mais dans le doux et affectueux repas de famille, dans le joyeux souper de parents, au coin de l'âtre, présidé par un aïeul aux touchantes paroles. — J'écris en Bourgogne et pour la Bourgogne, et je serai compris; l'on se rappellera l'ordonnance simple de ces banquets, dont le cœur de l'amphitrion fait seul les honneurs, où nul luxe ne cherche à éblouir, où la chair onctueuse de la poularde de Branges, entourée de marrons, et sans cesse arrosée par les gais convives, avec le Mercurey d'abord, puis le Volnay vieux, et, enfin, le vin du village de Vosnes, capitale viticole de la Bourgogne.

La topographie de la Bresse chalonnaise est, je le répète, exactement la même que celle de la Bresse lyonnaise; c'est le même aspect, c'est la même culture, ce sont les mêmes chemins creux, c'est la même richesse d'ombrages et de hautes et touffues haies vives de tout bois, c'est la même découpure du sol, en étangs et en flaques aqueuses; c'est la même pénurie de voies praticables, la même abondance de boue, la même insalubrité. Il est à remarquer, cependant, que des trois divisions du sol bressan, la Bresse chalonnaise est la

Digitized by Google

plus fertile, non seulement parce que la culture y a amené une plus grande quantité d'*humus*, mais aussi parce que l'élément argileux, base des terres de cette contrée, diminue à mesure que l'on s'éloigne de la Dombes. Ainsi, le plateau de la Dombes est stérile, la Bresse est bonne, la Bresse chalonnaise est excellente, et cette progression des qualités du sol est en sens inverse du nombre des étangs. L'arrondissement de Louhans offre moins de surfaces inondées que celui de Bourg; celui de Bourg est incomparablement moins riche, en ce genre, que l'arrondissement de Trévoux. Dans les environs de Bourg, aussi, l'on engraisse un nombre infiniment moins grand de volailles que dans ceux de Louhans, où ce genre d'industrie est poussé au plus haut degré.

De même qu'il n'y a, sur cette terre, nulle félicité sans mélange, de même aussi, il semble que le ciel veuille sans cesse nous faire expier, par un péril, la beauté d'un territoire et l'ombreuse végétation qui l'abrite. — Triste condition des choses terrestres! Les pays situés au faîte des montagnes ont, en partage, l'air le plus salubre et le plus pur; mais cet air est trop vif pour nos organes, il exalte trop la vie, il dispose l'homme aux affections de poitrine; les arbres, en ces pays, sont rares et grêles, le sol manque souvent de fertilité. Dans les contrées de plaines, au contraire, les brises soufflent lourdes et humides, chargées de miasmes, elles débilitent l'indigène, et le prédisposent aux fièvres intermittentes; la végétation, dans ces contrées, est admirablement opulente et luxuriante, exubérante même; la terre est merveilleusement féconde. — Que l'on vienne crier contre les moyens-termes, en présence de ces faits! N'est-il pas clair que le pays le plus agréable et le meilleur à habiter, pour qui peut choisir sa tente et son aire ici-bas, est celui qui, s'étendant au pied et à la naissance des montagnes, participe aux qualités des zônes montueuses et des zônes

Digitized by Google

plates, en échappant à leurs inconvénients? — La Bresse Chalonnaise, moins que ses sœurs pourtant, expie, par quelques dangers pour la santé publique, les avantages de sa plantureuse et abondante végétation.

Fortement attachée au provincialisme de Bourgogne, la Bresse Chalonnaise tient à la nationalité bressanne par un lien immense, la communauté du costume, et elle paraît on ne peut plus jalouse de le conserver. Vous retrouvez, dans les alentours de Louhans, ces tailles courtes des femmes, ces tabliers de soie noire, ces gracieux corsages de velours, ce délicieux chapeau bressan, chargé de dentelles flottantes, toute cette orfèvrerie de chaînes, de cœurs, de croix et de pendants d'oreilles d'or, luxe pittoresque, historique et respectable des Bressannes de la Bresse propre. — Le costume, voyez-vous, c'est ce qui caractérise et fixe l'individualité, c'est ce qui la maintient, tout comme la tradition locale et le patois. J'aime une population qui ne renie point son passé, qui garde fidèlement le symbole par lequel on la distingue d'une autre population. Le nivellement appliqué à toutes choses, aux types particuliers des provinces surtout, m'a toujours semblé le plus déplorable des systèmes, parce que la variété dans l'unité est la condition du beau. — Une contrée qui conserve sa langue et son costume, conserve fidèlement aussi son vieux culte pour les aïeux, son respect pour la famille, son amour pour le pays, ses croyances, sa foi, tout ce qui parfume et poétise la vie.

Je n'irai pas, dans ce chapitre, sur les confins de la Bresse, du côté de la Franche-Comté de Bourgogne, décrire le plus vaste château du département, celui de Pierre, possédé par M. de Thiard, ni jeter un coup d'œil sur celui de Beaurepaire, et tant d'autres, épars sur le sol bressan; mais je traverserai rapidement la ville de Louhans, centre et capitale de la contrée. — C'est encore, ici, ce qu'on appelle une

Digitized by Google

ville conservée, comme celle de Bagé-le-Châtel, percée en croix ; c'est encore une cité où le moyen-âge lutte courageusement contre les alignements modernes, et la froide monotonie des maisons actuelles. La cité de Louhans offre un aspect aussi pittoresque que puisse l'être celui d'une ville située sur le sol peu mouvementé des plaines ; ses alentours sont tout ce qu'on peut concevoir de plus frais et de plus gracieux, ils regorgent d'ombrages, de vertes prairies ; enceintes de haies et de grands arbres forestiers, de belles et fortes cultures, baignées par les eaux vivifiantes et amoureuses de la Seille, de touffus vergers ; ils sont parsemés de maisons de campagne, de vastes bâtiments d'exploitation et d'hébergeages ; ils sont éminemment champêtres, sans toutefois paraître sauvages. — Et puis ; les mœurs calmes, pieuses et douces de toute cette population d'agriculteurs qui les habite, un peu lente, mais obstinée et infatiguable dans ses habitudes de travail, ajoutent singulièrement au sentiment de bien-être et de paix que l'on éprouve au milieu de ces suaves paysages. Pour peu que l'on ait de poésie dans l'ame, on chérira cette contrée où tout porte au recueillement.

Si la ville de Louhans n'est pas riche en monuments historiques d'une certaine importance, elle offre du moins une foule de ces curieuses maisons du XVIe siècle, qui, chaque jour, tombent dans les cités moins éloignées que celle-ci des grandes voies de communication, demeures vraiment pittoresques et vénérables, à étages progressivement saillants, où il n'est pas rare de trouver des rinceaux merveilleusement fouillés, des légendes et des millésimes enfermés dans des lacs, deux petits anges, aux ailes aiguës et longues, portant un écusson armorié ou chargé d'un monogramme. — Ces maisons-là, c'est ce qui prouve qu'une ville ne date pas d'aujourd'hui, c'est ce qui compose le symbole matériel de

Digitized by Google

son histoire et de ses souvenirs, c'est ce qui lui donne un charme inexprimable. Heureuses, heureuses les vieilles et pacifiques cités qui ont échappé au nivellement général de notre époque: les poètes, les monumentalistes et les pèlerins, qui les visitent, n'y portent ni le trouble, ni l'anarchie, ni le désordre. — Les villes de Bourg et de Chalon-sur-Saône comptaient naguère encore un grand nombre de ces maisons du moyen-âge, qui donnent un sens, une pensée, un aspect moral à une cité; chaque jour en voit se diminuer le nombre; celle de Louhans n'a rien à envier aux plus opulentes en ce genre, bien que le siècle, aussi, commence à y conspirer violemment contre le passé. Ce que l'on nomme les halles de Louhans, n'est autre chose qu'une rue fort large, longue, un peu tortueuse, au luxe près, parfaitement semblable à celle qui constitue la principale rue de la ville de Berne. Toutes les maisons de cette rue sont à arcades cintrées, et offrent un abri aux passants et aux promeneurs, aux affaires ou aux plaisirs desquels ni le soleil de la canicule, ni les pluies de novembre ne sauraient nuire. Personne ne contestera la commodité de ces promenoirs, qui attestent les mœurs vigilantes de nos aïeux. Plusieurs villes, du reste, présentent, en tout ou en partie, la même disposition; et, sans aller jusqu'à Strasbourg, je citerai, dans les environs de Louhans, une des rues principales de Lons-le-Saunier et de Tournus.

L'église paroissiale de Notre-Dame, de Louhans, offre un type monumentaire presque unique. Le sanctuaire s'y trouve isolé de la nef par un mur qui masque entièrement l'autel majeur; il ne permet de communication, du temple au chœur, que par deux grandes percées ouvertes sur les côtés. — Du reste, rien de plus irrégulier et de plus confus que le plan de ce vaisseau, assez vaste et curieux sous plus d'un rapport. Le clocher qui couronne cette église est d'un

Digitized by Google

faire prétentieux, et il est aisé de voir qu'il n'est pas conforme au plan que s'était proposé l'architecte constructeur. Vous remarquerez immédiatement, sous la toiture de ce campanile, une frise découpée à jour, espèce de balustrade évidée, dont une suite de lettres, de la fin du XVe siècle, forment l'ornementation. On lit très distinctement, sur cette frise, les mots :

AVE MARIA GRATIA PLENA DOMINVS TECVM.

Les alentours de cette église, en majeure partie, œuvre du XVe siècle, la place et la promenade qui s'étendent vers son flanc méridional, ont une teinte de solitude et de mélancolie, un air champêtre, qui prédisposent à la prière et à la rêverie.

Et voilà, à peu près, tout ce que j'ai à vous dire de la Bresse Chalonnaise, l'un des pays de France où la vie est la plus facile et la plus douce, où le sol est le plus productif, et où l'esprit politique est le moins agité.

JOSEPH BARD.

Digitized by Google

DE

L'ÉTAT ACTUEL DE LA PHILOSOPHIE

DANS

LES UNIVERSITÉS DE L'ALLEMAGNE.

(Semestre d'été 1844).

II.

BERLIN[1].

III.

George, tout en voulant perfectionner et changer la doctrine hégélienne, se trouve encore avec elle sur le terrain de l'apriorisme. Si, laissant pour le moment de côté les penseurs qui font valoir la nécesité de l'expérience sans contester les droits de l'apriori, nous passons immédiatement aux tendances qui défendent à Berlin des principes essentiellement opposés aux doctrines de la spéculation absolue, nous ren-

(1) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

controns deux philosophes qui enseignent ce qu'ils appelent eux-mêmes le pur empirisme, c'est-à-dire qui promulguent que l'expérience externe et l'observation psychologique sont les bases éternelles de la philosophie.

Le plus célèbre des professeurs qui sont à mettre dans cette catégorie, c'est le doyen des adversaires de Hegel dans la capitale du royaume prussien. Défenseur d'une doctrine qui s'est toujours refusée à entrer dans aucune transaction avec celle de l'apriorisme, *Beneke* soutient ses convictions depuis bien longtemps avec une énergie qui ne s'est pas démentie, même au milieu des circonstances les plus difficiles. Suspendu pendans plusieurs années de ses fonctions, dans des temps où le gouvernement protégeait encore la philosophie absolue, mis presqu'à l'écart encore aujourd'hui que, remonté dans sa chaire, il a vu Schelling succéder à Hegel comme favori du ministère, ce professeur ne s'est éloigné de son chemin ni à droite ni à gauche, et a poursuivi la réalisation de sa tâche avec une persévérance qui a fini par être couronnée de succès.

Se rattachant intimement à Loke par sa théorie sur l'origine des idées, Beneke ne s'est pas enfermé pour cela dans les limites étroites dans lesquelles s'est développée originairement la philosophie empirique en Angleterre. Tout en restant fidèle à ses principes, il s'est élevé à ce point de vue supérieur où se serait placé son maître lui-même, si, vivant de nos jours au milieu des agitations spéculatives de l'Allemagne, et profitant de l'expérience de notre siècle et de celle du siècle passé, il avait pu non seulement écrire une seconde fois son célèbre Essai sur l'entendement humain, mais encore traiter dans un esprit semblable les branches les plus diverses de la philosophie. L'expérience externe, et surtout à côté d'elle l'expérience interne, voilà les deux sources où Beneke puise les éléments de ce qu'il regarde comme la saine philosophie. Il est loin de prétendre que toutes les idées nous vien-

Digitized by Google

nent des sens; il n'ignore pas qu'il y a des vérités qui ont pour caractère la généralité absolue, l'universalité; il sait qu'il existe des principes qui ne souffrent aucune restriction ni réelle, ni possible, et qui ont leur véritable source dans l'esprit. Mais malgré cela, ou plutôt précisément parceque nous ne trouvons ces vérités qu'en creusant dans notre ame, il croit que la méthode logique ou apriorique est fausse, et que la méthode psychologique et expérimentale est la seule admissible. La psychologie elle-même, qui réduit en science tout ce qui se rapporte à cette double observation, est pour lui, comme pour tous les penseurs sages et profonds, le fondement le plus sûr du système. Que d'autres, se dit Beneke avec raison, méprisent de puiser la science à la source pure des faits de la conscience intime, et mettent en tête de leurs spéculations hasardées et erronées les prétendus axiômes de la métaphysique. Le seul moyen d'élever en philosophie un édifice solide et durable, c'est de construire l'ensemble des sciences humaines sur la base large et inébranlable de l'expérience externe et interne, et de considérer la morale, la logique, la métaphysique elle-même comme dépendantes de la psychologie.

C'est de ce point de vue que Beneke, s'aidant à la fois des travaux philosophiqnes de l'Allemagne, et des recherches faites par les moralistes et les publicistes en Angleterre, a traité dans une longue série d'ouvrages importants presque toutes les parties de la philosophie. S'opposant toujours à cette spéculation vagabonde qui croit n'avoir aucunement besoin de l'expérience, et qui se flatte en vain de conduire de la pensée abstraite à la connaissance de la réalité, il a développé la logique et la morale, la philosophie de la religion et celle du droit, la métaphysique et la science politique avec un talent qui n'a pas manqué d'être apprécié par tous ceux qui ne se trouvaient pas sous l'empire absolu des préoccupations hégéliennes. La psychologie surtout a été pour notre penseur l'ob-

Digitized by Google

jet d'études approfondies dont il a déposé les résultats dans plusieurs ouvrages qui exposent les rapports de l'ame au corps, présentent la théorie des maladies physiques, esquissent les idées fondamentales de la science de l'esprit, ou donnent un résumé des vérités auxquelles les observations psychologiques en général ont pu conduire jusqu'à nos jours. S'opposant, comme Herbart, à toute doctrine qui personnifie pour ainsi dire les diverses facultés de l'ame, les sépare trop les unes des autres, et les considère d'une manière purement abstraite, Beneke s'efforce d'analyser, avec un soin scrupuleux et en se rattachant de près aux données de l'expérience, les forces primitives de l'esprit humain. La pédagogique enfin, science toute pratique, a présenté à notre philosophe un vaste champ que ce savant a cultivé avec une prédilection et un bonheur tout particuliers. L'excellence des préceptes qu'il a donnés relativement à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse s'est trouvée confirmée par l'expérience, et une foule de pédagogues Wurst, Kaemmel, Dressler, Hergang, etc., ont rendu à Beneke le plus brillant hommage en devenant ses disciples, et ont appliqué avec le plus grand succès les principes dont leur maître avait donné la théorie.

Certainement il y a, dans la méthode qui suit humblement le chemin difficile mais sûr de l'observation externe et psychologique pour arriver à des conclusions certaines sur la nature du monde, sur la nôtre et sur celle de Dieu lui-même, plus d'éléments de vérité que n'en contient la méthode arbitraire de la construction apriorique de l'univers. Les observations scrupuleuses de Beneke, les résultats auxquels il est arrivé, et les inductions auxquelles il a été conduit par des faits nombreux suffisamment constatés et comparés avec soin, on été sans contredit bien plus utiles à la philosophie véritable, que les déductions de la spéculation rationnelle et les raisonnements sans base des défenseurs de la philosophie de l'absolu.

Digitized by Google

Un savant qui s'est distingué par plusieurs ouvrages de philologie classique, et qui vient seulement d'être nommé professeur de philosophie à l'université de Berlin, a défendu des idées tout analogues à celles de l'auteur dont nous venons de parler.

Rappelant le mythe du géant Antée, *Gruppe* dans ses « *Lettres sur la philosophie spéculative* » rend attentif à ce que pour combattre avec succès ce géant il fallait éviter avant tout de se laisser enlever par lui de dessus de terre. Il croit que pour réfuter la spéculation hégélienne il importe tout autant de ne pas se laisser enlever par elle du terrain où toute notre science a pris naissance: savoir du terrain de l'observation. Gruppe s'attache donc à démontrer que la seule manière de bien concevoir la philosophie c'est de la considérer comme empirie. Il s'efforce surtout d'établir la nécessité de ce point de vue par des considérations grammaticales et philologiques. Les termes abstraits ne sont, dit-il avec raison, que des signes qui représentent des idées générales déduites de l'expérience. Nous employons ces signes dans le langage pour parvenir à une concision suffisante, et pour nous exprimer avec plus de rapidité. Prendre ces termes pour des dénominations de réalités concrètes, ou croire que d'après ces idées générales on puisse juger de la nature des objets individuels, c'est donc donner dans la plus grande des erreurs. Ce n'est pas en torturant des mots qu'on arrive à la science. Pour avoir méconnu cette vérité, la spéculation actuelle est tombée dans des erreurs inextricables; voulant deviner *a priori* et déduire des termes abstraits ce qui ne peut être connu que par l'étude des objets concrets et par une observation assidue et scrupuleuse, elle s'est élancée dans une voie complétement fausse sur laquelle il importe de rebrousser chemin, si tant est que l'on préfère la simple vérité à de brillantes erreurs.

Les lettres de Gruppe avaient procédé sans beaucoup de

Digitized by Google

méthode; l'auteur s'est astreint à un ordre plus systématique dans son ouvrage » *sur la philosophie du XIXe siècle.* » Après avoir attaqué avec force toute métaphysique obscure et vaporeuse, et, après avoir exposé rapidement sa théorie de la pensée dans ses rapports avec le langage, il donne, dans ce livre, une critique détaillée et faite avec art, des principaux systèmes de philosophie, et finit par un résumé de la méthode qui seule, selon lui, pourrait conduire à une régénération de la science des principes suprêmes. La philosophie, selon Gruppe, séduite par l'autorité de l'Organon d'Aristote, s'est laissée entraîner à chercher le salut dans une prétendue identité de la pensée abstraite et de la réalité. Il faut que, revenant de cette tentative nécessairement malheureuse, elle se confie tout entière à l'expérience, et que, se fondant sur des observations continuelles dont la série ne peut jamais être définitivement close, elle remonte par une induction sage et réfléchie à la connaissance de l'univers. Il faut que, se gardant soigneusement de la confusion des termes vagues du langage avec les réalités de l'existence, elle ne croie jamais voir dans les mots autre chose que les expressions d'idées générales qui n'existent que dans les objets particuliers.

Abstraction faite de l'exagération dans laquelle Gruppe tombe en reprochant à tous les philosophes sans exception ce qui n'est que l'erreur d'un grand nombre d'entre eux, il faut se féliciter de ce que la méthode logique a trouvé en lui ainsi qu'en Beneke un si heureux et si puissant contrepoids.

L'esprit allemand est trop enclin à l'apriori pour que des tendances semblables à celles dont nous venons de parler puissent avoir dans les pays d'outre-Rhin un succès complet et général. Il était donc à présumer depuis longtemps que cette opposition contre Hegel ne resterait pas la seule à Berlin, et qu'un point de vue tenant à la fois des deux systèmes extrêmes, et attaquant l'apriorisme exclusif sans vouloir pour

Digitized by Google

cela défendre le pur empirisme, trouverait aussi des représentants. C'est ce qui est arrivé. La lutte de Beneke contre les adhérents de la doctrine logique n'est pas la seule manifestation de la réaction qui s'opère actuellement contre l'idéalisme dialectique dans la capitale même où cette philosophie n'avait naguère presque aucun contradicteur. De différents côtés encore, des voix s'élèvent pour réclamer en faveur de la science véritable, et des droits sinon exclusifs, au moins positifs de l'empirie contre un formulisme qui n'a su que trop longtemps voiler les défauts de ses déductions apriorìques par l'aplomb dictatorial avec lequel il proclamait sa propre perfection. A côté de Beneke se placent plusieurs penseurs qui, sans bannir de la philosophie tous les éléments apriorìques, protestent avec énergie contre les excès de la spéculation hégélienne, soutiennent avec force la nécessité de l'expérience, et reviennent plus ou moins des hauteurs vaporeuses d'une logomachie métaphysique aux données claires de la psychologie et aux vérités éternelles que proclame la conscience intime.

C'est ici que se présente à nous, en première ligne, le nom d'un philosophe qui est devenu pour le hégélianisme un ennemi d'autant plus dangereux qu'il a posé nettement toutes les questions sur le terrain d'une logique claire et rigoureuse, et que, choisissant comme point de mire le cœur même de la doctrine spéculative, il a concentré tous ses efforts dans l'attaque de cette dialectique orgueilleuse que les hégéliens ont tous regardé jusqu'ici comme le rempart le plus inexpugnable de leur système.

Ce n'est pas sans s'être préparé de longue main à cette lutte importante, que *Frendelenbourg* est descendu dans l'arène où il attaque en ce moment avec tant de courage et tant de bonheur des combattants auxquels on s'était presque habitué à ne pas disputer la victoire. Plusieurs ouvrages estimés

Digitized by Google

en Allemagne ont depuis longtemps témoigné non seulement de sa prédilection marquée pour les études logiques, mais encore du talent particulier avec lequel il sait traiter tout ce qui se rapporte à la science de la pensée. La doctrine de Platon sur les idées et les nombres, et celle d'Aristote sur les catégories, exercèrent d'abord son esprit desireux de connaître à fond ce que les deux penseurs les plus illustres de l'antiquité ont enseigné sur ce chapitre des plus controversés de la philosophie. Bientôt après, tout l'Organon d'Aristote devint pour lui le sujet d'études spéciales au fruit desquelles il fit participer la jeunesse des écoles en publiant un résumé des idées principales que contient le plus célèbre des codes de la pensée. Le commentaire, enfin, qu'il publia plus tard pour faciliter l'intelligence du précédent ouvrage, aplanit les nombreuses difficultés qui entourent l'étude de la logique péripatéticienne, et en rend l'intelligence plus facile au moyen de nombreux exemples. Tels furent les essais par lesquels Frendelenbourg s'était déjà fait connaître de la manière la plus honorable lorsqu'il publia son principal ouvrage, ses *Recherches logiques*.

Ce qu'il y a de plus important dans ce livre, c'est moins la théorie positive de l'auteur sur les matières dont il s'occupe que la critique qu'il fait de la dialectique de Hegel. Le nouveau système de catégories, tel que Frendelenbourg le conçoit, est sans doute du plus haut intérêt. L'idée du mouvement et celle du but placées en tête de toute une doctrine métaphysique mériteraient de notre part un examen approfondi. Mais la polémique que l'auteur a dirigée contre le développement des catégories hégéliennes est plus digne encore de notre attention ; c'est elle de préférence qui a eu un grand retentissement en Allemagne, et qui a fait faire à l'école hégélienne un pas nouveau vers sa décadence définitive et inévitable.

Digitized by Google

S'élevant au dessus de toutes les discussions accessoires avec une rare pénétration logique, Frendelenbourg ne s'est pas attaqué à quelques détails accessoires ou à quelques conséquences du hégélianisme. Il a relevé les erreurs inhérentes au centre même de cette doctrine, et mis à nu tous les défauts de cette méthode qui, selon lui, selon Michelet, selon Marheineke et selon Hegel lui-même, est à la fois le fondement et le résumé de tout le système. La logique hégélienne prétend n'avoir besoin d'aucun élément fourni par l'expérience; elle se donne l'air de construire tout l'échafaudage de ses idées par le seul moyen de la pensée apriorique. Frendelenbourg a constaté l'influence que l'observation a eue sur l'origine de toutes les catégories de la philosophie absolue, et a démontré que, abstraction faite de l'expérience, la pensée ne saurait pas même exister.

C'est surtout relativement à l'idée du mouvement, l'une des idées fondamentales du système hégélien, que Frendelenbourg a fait valoir les éléments empiriques qui y sont contenus; mais il ne s'est pas borné à constater par ce seul exemple les défauts de la spéculation logique. Suivant presque pas à pas le développement du système hégélien, il a soumis à sa critique toute une série d'idées essentielles à ce système, et est parvenu toujours au même résultat. A chaque point où la philosophie de l'absolu croit avancer dans sa marche par la pure négation de l'élément qui précède, Frendelenbourg a trouvé des traces qui dénotent le secours que Hegel emprunte, sous main, des données positives de l'expérience. La synthèse, considerée comme une unité vivante, bien loin d'être le pur résultat d'une combinaison logique, a également présenté à notre auteur des éléments empruntés à l'empirie. La notion du mécanisme, celle de l'organisme, le *salto mortale* par lequel Hegel passe de l'idée à la nature, en un mot toutes les parties du système spéculatif ont contribué pour leur part

Digitized by Google

à démontrer la même conclusion, savoir : que la pensée serait impossible sans l'observation. C'est ainsi que Frendelenbourg qui, lui-même, néanmoins, est bien loin d'être un pur empiriste, a établi victorieusement le principe général de la nécessité de l'empirie. Il a montré avec la dernière évidence qu'une pensée qui ne relèverait en rien de l'expérience est une chimère, et que la méthode hégélienne à laquelle il ne conteste pas des mérites relatifs est au fond très peu scientifique vu qu'elle est en contradiction avec elle-même et complétement impossible.

L'école hégélienne ne pouvait s'empêcher de répondre à une attaque à la fois si directe et si rigoureuse. Parmi les hégéliens de Berlin il y en eût deux qui prirent en considération les objections du savant critique.

La logique que publia *Werder*, et que nous avons caractérisée déjà plus haut comme un mélange d'abstractions dialectiques et d'images poétiques, fut une réponse indirecte à Frendelenbourg, en tant que par des changements variés dans la terminologie hégélienne elle essaya de soutenir l'édifice chancelant du système absolu. Elle oublia que c'est aux déterminations de la logique hégélienne que peut s'appliquer, sans nul doute, la célèbre parole *sint ut sunt, aut non sint.*

Gabler répondit à l'auteur des *Recherches logiques* dans une brochure écrite à la fois pour attaquer la propre doctrine de Frendelenbourg, et pour défendre le hégélianisme. La véritable question étant de savoir, non pas si Frendelenbourg a émis un système capable de remplacer celui de Hegel, mais s'il a prouvé que l'idéalisme logique est impossible, il aurait été désirable que Gabler séparât soigneusement les éléments de cette double discussion, et s'occupât de préférence à défendre une doctrine qui semblait attaquée avec succès. Il ne l'a pas fait, et c'est là le premier reproche qu'on peut adresser à sa brochure.

Digitized by Google

Quant à la défense elle-même que Gabler a donnée du hégélianisme, il nous est impossible de la croire suffisante. En opposition aux arguments que la critique habile de Frendelenbourg a fait valoir pour démontrer que la méthode hégélienne identique au système de la philosophie absolue est fausse dans son essence et impossible en elle-même, Gabler se garde bien de justifier en détail la méthode logique; il se contente de s'abriter, après bien des détours, derrière l'idée que le système de la philosophie spéculative est différent de la dialectique employée pour le construire. C'est là, non pas réfuter les démonstrations de Frendelenbourg, mais les tourner, au moyen de ce qu'on appelle une *mutatio elenchi*, en prouvant ce qui n'est pas en question. C'est de plus, comme nous l'avons remarqué déjà plus haut, manifester un sentiment qui menace l'école hégélienne d'une nouvelle scission tout aussi grave que celle dont Gabler lui-même regrette déjà l'existence. On ne pouvait donc se tirer plus mal des objections faites contre la possibilité de la logique hégélienne.

La pensée, avait dit Frendelenbourg, ne peut créer son contenu. Elle ne le crée pas, réplique Gabler, elle reproduit seulement la pensée créatrice de Dieu lui-même. Là encore, le successeur de Hégel préfère altérer la pensée de son maître au lieu de la défendre dans sa pureté primitive, il juge que se cacher derrière une subtilité étrangère aux formules primitives du système est chose plus facile que de prendre en main la défense des principes si franchement et si heureusement attaqués.

En général, ou bien Gabler évite de répondre aux critiques directes de Frendelenbourg, ou bien il oppose aux déductions de ce savant une pure répétition des principes mis en question, ou bien il abandonne le système primitif du hégélianisme. Éludant ici les objections, passant là sous silence ce qu'il aurait été dangereux de toucher, déplaçant souvent la question

Digitized by Google

avec l'art d'un général qui bat habilement en retraite, il prétend, il est vrai, aux honneurs de la victoire, mais il contribue plutôt à mettre en relief l'impuissance de la doctrine de l'idéalisme absolu. Aussi Frendelenbourg, dans une excellente petite brochure qui résume les débats passés, répond à l'apologie de Gabler, et provoque des discussions ultérieures, croit-il que les critiques émises par lui au sujet du hégélianisme, attendent encore toujours leur réfutation, et le public est de l'avis de Frendelenbourg.

V.

Ne nous reste plus à considérer que la manifestation la plus célèbre de la réaction anti-hégélienne à Berlin, et à donner une idée de la lutte grandiose du nouveau système de *Schelling* contre toute la doctrine logique. Personne n'ignore que c'est par la bouche même du célèbre philosophe venu de Munich, que l'idée de la nécessité de l'observation et celle de la certitude du théisme s'élèvent en ce moment avec le plus d'éclat contre le panthéisme apriorique dans lequel se formule en dernière analyse le système hégélien franchement énoncé.

Dans le discours par lequel, il y a trois ans, Schelling ouvrit son premier cours de philosophie à Berlin, cet illustre penseur annonça dans la ville où le hégélianisme n'avait connu jusqu'alors presque aucun contradicteur, qu'il était venu pour prononcer une parole décisive, pour rendre à la philosophie le plus éminent service, pour la faire sortir des difficultés où elle s'était engagée, et pour la remettre sur la voie de son libre développement. Il promit de faire cesser le conflit douloureux de la science spéculative avec les convictions les

Digitized by Google

plus chères à l'humanité, de mettre un terme à la division qui s'était élevée entre le croyant et le penseur, d'enseigner aux philosophes une doctrine regardée jusqu'alors comme impossible, et d'éclairer le monde d'une lumière nouvelle devant laquelle pâlirait la gloire de Hegel, et qui montrerait dans son véritable jour toutes les grandeurs du christianisme.

C'était répéter des promesses qu'il avait faites déjà plus d'une fois, et qui ne l'avaient pas empêché de ne publier jamais que des fragments de son système, d'interrompre son activité littéraire par un silence de trente ans, et de laisser le temps s'écouler lentement sans faire paraître, mais non sans prôner, à différentes reprises, des ouvrages qu'on admirait parcequ'on ne les connaissait pas, mais qu'on aurait été plus content de voir, de lire et de juger. La pompe de ce nouveau prélude semblait néanmoins devoir être une garantie sûre de la réalisation de tant de promesses. La nouvelle position que le philosophe de Munich venait de prendre en face d'une école qu'il se vantait d'avoir dépassée, semblait devoir être rapidement suivie par la promulgation définitive des mystères de la philosophie nouvelle.

Contrairement à l'attente générale, Schelling persévéra dans son silence obstiné. Il essaya, il est vrai, de commencer l'impression d'un ouvrage intitulé, dit-on, *des Quatre Ages du Monde*, lequel devait résumer toute sa doctrine. Mais, reprenant bientôt son manuscrit, et confisquant en même temps les feuilles mystérieuses que l'art typographique avait été sur le point de communiquer aux heureux mortels, il jugea meilleur, nouveau Prométhée, de conserver pour lui seul le feu sacré de la science, et d'ajourner indéfiniment la période de salut que le monde philosophique dotera, selon lui, de ses révélations nouvelles. A moins que des personnes très haut placées, et qui sont d'une grande influence sur le développement de la philosophie à Berlin, ne consentent à manifester

Digitized by Google

à cet égard quelque pieuse et curieuse impatience, on peut donc être sûr que les ouvrages si vivement prônés et si impatiemment attendus ne paraîtront pas du vivant de leur auteur. Le juste desir d'amener son œuvre à une perfection toujours plus grande, ne peut certainement pas être à nos yeux une explication suffisante du silence auquel se condamne notre illustre auteur. L'amour de cette tranquillité, qui est la plus belle jouissance de la vieillesse, et que le caractère trop susceptible de Schelling ne saurait conserver dans la lutte qu'amènerait la publication de ses nouveaux ouvrages, ne peut pas avoir été sans influence sur la morne résolution de notre nouveau pythagoricien. Enfin, la crainte d'exposer aux chances d'un dernier combat la gloire d'un nom qui jusqu'ici n'a été cité qu'avec le plus grand honneur dans l'histoire de la philosophie du XIXe siècle, ne nous semble pas non plus complètement étrangère à la lutte que se livrent dans l'ame de Schelling le desir d'écrire et le besoin d'attendre. Telles sont les causes qui nous paraissent empêcher, et qui empêcheront sans doute toujours ce célèbre penseur de descendre dans la poussière de l'arène, et de tenter, à l'âge de soixante-dix ans, une lutte à mort contre une cohorte encore assez nombreuse d'athlètes vigoureux et pleins d'énergie.

Grace à cette crainte, à cette nonchalance ou à cette modestie, grace à une cause quelconque qui, en tout cas, s'accorde très mal non seulement avec le luxe des promesses faites à toute occasion par le philosophe de Munich, mais encore avec la position que Schelling occupe à Berlin en face du hégélianisme, nous serions donc réduits à ignorer encore aujourd'hui le contenu de cette nouvelle doctrine, si plusieurs savants, par compassion pour le malheureux public, et s'aidant de notes prises par des auditeurs capables et attentifs, ne s'étaient faits les éditeurs de cette science esotérique. Nous en serions encore à ne connaître que quelques frag-

Digitized by Google

ments de la terminologie de cette doctrine nouvelle, les étiquettes mises en tête des chapitres, les vagues indications que donne une préface (*Préface à la traduction allemande des Fragments de M. Cousin*, 1834), et un discours d'ouverture (*Discours d'ouverture du cours de Philosophie à Berlin, le 15 novembre* 1841), si Frauenstaedt et d'autres n'avaient essayé de lever le voile, et si, en particulier, le vieux Paulus de Heidelberg ne s'était donné la peine de s'intéresser aux mystères philosophiques de Berlin, et d'en publier un exposé critique dont Schelling lui-même a reconnu implicitement l'exactitude en s'abaissant jusqu'à poursuivre Paulus comme plagiaire devant les tribunaux. L'opposition philosophique de Schelling contre Hegel se manifesta il y a quelques années par une discussion relative à un ancien article dont un disciple de Hegel soutenait que son maître avait assuré en être l'auteur, et dont Schelling prétendait l'avoir écrit lui-même. Faute de mieux, le monde philosophique condescendit à s'intéresser un instant à cette dispute assez futile. Aujourd'hui, grace au doyen de la faculté de théologie de Heidelberg, le public se trouve en mesure de se faire juge dans des questions plus importantes, et de comparer sérieusement deux doctrines métaphysiques qui prétendent l'une et l'autre aux honneurs suprêmes.

Abstraction faite des éloges que Schelling se donne à lui-même, et de la manie qu'il a de revendiquer soigneusement comme sa propriété personnelle toute idée qu'un auditeur pourrait avoir saisi dans son cours et reproduit quelque part, abstraction faite aussi de la polémique virulente dont il accable Hégel, ce qui frappe peut-être le plus quand on entend ce philosophe, c'est la peine inouïe qu'il se donne pour démontrer que sa philosophie actuelle n'est nullement en opposition avec celle qu'il a enseigné il y a quarante ans, mais que tout au contraire elle en est le complément nécessaire et qui dès

Digitized by Google

l'origine était compris dans le plan de l'auteur. Schelling assure que jusqu'ici il a voulu donner non pas une philosophie de ce qui est, mais uniquement une philosophie de ce qui peut être. Tous ceux qui l'auraient compris différemment se seraient trompés. La première partie de sa philosophie actuelle n'est qu'une reproduction de la doctrine qu'il a toujours enseignée jusqu'ici dans ses ouvrages ; c'est, comme il l'appelle, une philosophie toute négative (*Philosophia prima*). Elle ne conduit nullement au-delà du domaine idéal ; elle se borne à développer les trois puissances de l'idée de l'être : la possibilité (*Sein Kœnnen*), la réalité qu'on peut aussi appeler nécessité (*Reines Sein, Sein Müssen*), et la liberté ou l'obligation (*Sein Sollen, das Freie, der Geist*). A cette philosophie négative il ajoute maintenant une philosophie positive (*Philosophia secunda*), la philosophie véritable, celle qui au lieu de se borner à être la science du possible et des connaissances possibles, la science de la réalité objective, de ce qui produit la connaissance. C'est ainsi que la doctrine qui ne s'occupait que du « quid » des choses, ou de leur idée, n'a fait que préparer celle qui traite du « quod » des objets, ou de la certitude de leur existence. C'est ainsi que les fragments primitifs dont Hégel, ignorant qu'ils étaient simplement négatifs, a eu le tort immense de composer une philosophie prétendue capable d'expliquer l'existence, apparaîtront dans leur véritable jour à la lumière d'une philosophie supérieure. Cette doctrine nouvelle prend son point de départ non dans la dernière donnée de la philosophie négative, (car cette donnée purement possible n'est elle-même qu'un grand problème), mais dans un principe tout-à-fait indépendant, à la fois apriorique et empirique. Procédant dans son développement en vertu non pas d'une pensée nécessaire, mais d'une pensée libre et volontaire, elle est destinée à anéantir les prétentions hégéliennes, elle ouvrira en fait de spéculation une ère nouvelle, et mérite-

Digitized by Google

ra les noms glorieux de philosophie de la liberté et de philosophie du christianisme.

Il est de toute éternité (ainsi Schelling commence cette philosophie positive) une existence aveugle et nécessaire (*das Blindseiende, das unvordenkliche Sein*). De toute éternité cette existence est arrivée à la conscience d'elle-même. C'est elle que nous appelons Dieu ; la Trinité est son essence. Desirant être connu, Dieu a créé le monde et l'homme qui en est comme la splendeur suprême. Malheureusement l'homme est déchu de sa pureté primitive, et par suite du péché d'Adam le fils de Dieu lui-même est tombé de son trône et a perdu sa personnalité. Le libre développement des religions pouvait seul porter remède à ce malheureux état de choses. Le paganisme, se perfectionnant par degrés, fut le premier pronostic de la grande régénération universelle. Le Fils de Dieu et les habitants de la terre, après avoir commencé à se relever déjà dans le zabéisme, parvinrent à une plus haute perfection dans le culte de Bacchus. Ils atteignirent dans les mystères grecs à tout ce que les cultes payens peuvent conférer de vie religieuse et de bonheur (*Philosophie de la mythologie*). Mais ils devaient aller encore plus loin ; ils le firent. En Christ le fils de Dieu a heureusement retrouvé sa personnalité et sa gloire. Par le moyen de l'Eglise chrétienne les hommes ont retrouvé le chemin du salut. C'ast ainsi que tout a fini par contribuer au développement suprême et au plus grand bonheur de tous, par l'entremise de cette religion absolue qui apparut d'abord dans le catholicisme comme christianisme de saint Pierre, reproduisit ensuite dans le protestantisme le type réformé par saint Paul, et va bientôt, se revêtant d'une forme nouvelle et plus parfaite, proclamer avec saint Jean que l'amour seul est identique avec le salut (*Philosophie de la Révélation*).

Voilà quelques-unes des idées fondamentales de cette doctrine, dont Schelling lui-même a fait tant de bruit à Ber-

Digitized by Google

lin, sans néanmoins oser la mettre sous les yeux du public. Il s'en faut de beaucoup qu'elle ne donne lieu à aucune critique, ou qu'elle réponde aux attentes magnifiques que des promesses irréfléchies ont pu faire naître. La philosophie négative et la philosophie positive se complaisent plus d'une fois dans des contradictions, et proclament souvent une identité mystérieuse là où il est impossible de découvrir autre chose que des oppositions inconciliables. Le nom même de ce système qui prétend être à la fois « un empirisme apriorique et un apriorisme empirique, » son caractère fondamental qui consiste à appuyer avec force sur la nécessité de l'expérience, tout en revendiquant à la raison « le droit d'avoir le prius absolu, même celui de la divinité, » sont, ce me semble, des preuves suffisantes de la vérité que nous avançons. Plus d'une fois aussi des mots prennent la place des pensées; une série de phrases poétiques et pompeuses a souvent la prétention de passer pour un développement d'idées. Les trois fantômes qui, sous les noms des trois puissances de l'idée de l'être, surgissent du fond obscur de la pensée de Schelling, pour nous donner non la science du réel, mais la science des sciences possibles, seront très convenablement placés dans cette catégorie des idées verbales. A côté des abus de l'abstraction se découvrent sans cesse les traces d'une imagination qui n'est nullement à sa place en philosophie. Ce n'est pas un système que Schelling nous expose; ce n'est pas d'après une méthode claire et précise qu'il développe ses pensées devant nous. Une idée brillante le frappe; il nous en fait part, sans la baser sur un autre fondement que celui de la vision intellectuelle. A l'entendre s'abandonner à ses rêveries théosophiques et au hasard de ses constructions gnostiques, on croirait quelquefois avoir affaire, non à un philosophe du XIXe siècle, mais à un néoplatonicien ou à un philosophe d'Alexandrie. Les idées lumineuses qui jaillissent par intervalles dans son esprit nous

Digitized by Google

surprennent, nous captivent; nous sentons qu'elles peuvent être vraies, mais nous voyons qu'elles ne sont pas prouvées. Les images fantastiques qu'il prétend convertir en pensées spéculatives nous étonnent; mais, nous rappelant que la philosophie est autre chose qu'une réunion d'hypothèses aventureuses, nous ne pouvons que déplorer l'erreur de celui qui mêle mal à propos la poésie à la démonstration. Nous ne parlerons pas de tout ce qu'il y a d'arbitraire dans les étymologies et dans les prétendues explications profondes par lesquelles Schelling a défiguré au plus haut degré sa philosophie de la Mythologie. Mais par rapport aux allures semi-positives de sa philosophie du christianisme, nous remarquerons non seulement que, vu les circonstances actuelles en Prusse, elles nous semblent prouver plutôt la prudence que l'orthodoxie de Schelling, mais encore que la pureté religieuse de cette philosophie est étrangement compromise par les éléments mythologiques et les fables absurdes sous lesquelles elle a su cacher presque complètement la grandiose simplicité de la doctrine chrétienne. Le théisme même que Schelling fait valoir si souvent avec tant de force, semble quelquefois être englouti de nouveau par le panthéisme; et, sur ce point aussi, Schelling a mérité des éloges certainement, mais non pas des éloges sans restriction. En refusant enfin de rétracter ses anciennes doctrines, en prétendant être toujours sur le terrain d'autrefois, à la seule différence près que ce terrain s'est élevé, il court le danger de se voir rappeller des passages explicitement contraires à ses doctrines actuelles, comme ceux dans lesquels il déplorait le malheur de l'existence des livres bibliques, ou dans lesquels il prédisait la venue d'un jour où Dieu existera.

Malgré tous les défauts que nous venons de signaler, la philosophie de Schelling a de très grands mérites comparativement à la doctrine hégélienne; et, à la considérer sous ce

Digitized by Google

rapport, elle signale un immense progrès et prépare une véritable régénération philosophique.

Il faut savoir gré, avant tout, à ce penseur de s'être mis franchement en opposition avec Hégel. La critique amère qu'il fait de ce philosophe à tant de reprises, est plus d'une fois complètement juste, et frappe souvent en plein cette philosophie altière qui prétendait tout déduire du développement de la notion. Schelling a montré que cette notion, si tant est qu'on puisse lui concéder un mouvement quelconque, ne peut avoir qu'un mouvement logique, et ne peut donc jamais conduire à l'explication de la réalité. La prétendue nécessité avec laquelle l'idée, au plus haut degré de son développement théorique, se transforme tout à coup en nature concrète, n'est rien qu'une supposition gratuite. Schelling a fait voir que la science logique ne nous apprend rien de réel, qu'elle reste toujours dans le domaine idéal, que la réalité n'est pas le produit de la conception dialectique. Il a déclaré avec raison que la philosophie hégélienne n'était rien qu'un système d'abstractions incapables de leur nature de se transformer en existences positives et d'atteindre au but que dans leur orgueil elles se sont posé.

Quant à la propre doctrine de Schelling, son principal mérite consiste dans l'importance qu'elle accorde à l'élément empirique de nos connaissances. Se donnant à elle-même le nom de « système historique, » la philosophie de Schelling a contribué à remettre en évidence la nécessite indispensable de l'empirisme en philosophie. Nous ne pouvons, sous ce rapport, que féliciter Schelling de la tendance qu'il a suivie. Après le règne exclusif de l'apriorisme il fallait du courage pour revenir à un ancien axiôme qu'on s'était plu à dédaigner, et auquel on avait voué un souverain mépris. Bravant la tempête, Schelling a osé prendre en main la défense de la vérité opprimée. Il a remis en honneur le principe de l'expé-

Digitized by Google

rience; il a dégagé le titre d'empiriste de la honte traditionelle qui pesait sur lui, surtout depuis le commencement de notre siècle. Il a détruit le préjugé qui ne voyait de philosophie et de science que dans la ridicule prétention à un apriorisme absolu. D'autres viendront secouer plus complètement encore ce joug dangereux, et ruiner entièrement dans leurs bases imaginaires les théories fantastiques de « l'innéité » des sciences. D'autres encore montreront que, dépassant les limites dans un sens opposé à celui de la logique transcendante, Schelling a eu tort de compter la révélation positive parmi les sources où doit puiser un empirisme philosophique. Le philosophe de Munich aura toujours la gloire d'avoir fait une large part à l'observation externe et interne, dans un temps où le nom même d'observation était proscrit de la philosophie.

Le théisme l'était presque tout autant au moment où Schelling a repris la parole; il faut donc encore savoir gré à ce philosophe d'avoir pris en main la défense de celui qui est la source de l'être, et d'avoir vivement réclamé en faveur des droits d'un Dieu qu'il ne juge pas même nécessaire d'appeler personnel, parce que, dit-il, un Dieu non personnel est impossible. Il faut reconnaître qu'il a bien mérité de la philosophie en revenant, sinon avec une clarté suffisante, au moins avec une grande énergie à l'idée de la transcendance de la divinité, malgré le concert de sarcasmes dont on avait coutume dans le monde philosophique de saluer celui qui avait assez de jugement pour ne pas identifier cette idée avec celle de l'immanence de Dieu dans l'univers.

Enfin, par suite même de la confusion que les systèmes logiques avaient habilement dû jeter dans les esprits, et grace à laquelle ils étaient parvenu à proclamer l'identité de tous les contraires, la liberté humaine aussi avait été engloutie dans la nuit universelle, et proclamée synonyme de la necessité à la

Digitized by Google

quelle l'univers est soumis aveuglément. Sous ce rapport encore l'auteur du système qui a reçu le nom de « système de la liberté », a eu des réels mérites. Non que nous puissions approuver Schelling quand, fondant toute la philosophie sur la pensée libre et sur la volonté, il semble vouloir suppléer au manque de preuves par un appel à l'arbitraire, et suivre la maxime absurde : « *Stat pro ratione voluntas* ». Nous nous bornons à reconnaître qu'il a été utile de faire de nos jours ce qu'a fait Schelling en rappelant aux philosophes spéculatifs la certitude de la liberté !

Les hégéliens de Berlin, *Michelet* en particulier, dans son résumé de l'histoire de la philosophie allemande au XIXe siècle, ont donc beau soutenir que Schelling, bien loin de dépasser Hégel, comme il a promis de le faire, ne l'a pas même atteint. Inférieur à Hégel en ce sens qu'il n'a pas de méthode précise, Schelling lui est de beaucoup supérieur par la plus grande richesse d'idées vraies qui sont éparses dans son système. C'est en vain que Michelet, rendant au philosophe venu de Munich le mépris que celui-ci a montré pour Hégel, s'efforce d'ôter tout crédit à la philosophie positive, en la traitant, elle ainsi que son auteur, avec le dernier dédain. Plusieurs des reproches qu'il fait à Schelling peuvent être fondés. En particulier en ce qui concerne le silence obstiné de l'illustre professeur, Michelet n'a pas tort de demander à son adversaire si les pensées ont l'habitude de faire une quarantaine de quarante ans dans le cerveau des philosophes, et de lui rappeler que les grandes idées possèdent celui qu'elles inspirent, mais ne se laissent pas enfermer à volonté. Il n'en est pas moins vrai que Schelling a fait faire un pas à la philosophie du XIXe siècle ; qu'aidant à détruire l'omnipotence hégélienne il a remis en cours des idées qui feront partie du système définitif de la philosophie, et que, dépassant Hégel dans l'espoir de devenir le Messie d'une idée future et plus parfaite

Digitized by Google

de la spéculation, il a réussi au moins à devenir le précurseur de cette époque nouvelle.

Du reste, Schelling n'est pas seul à défendre son point de vue à Berlin. Quoiqu'il n'ait jamais réussi, il s'en faut de beaucoup, à former une école aussi considérable et aussi compacte que celle de Hégel, et quoique dans les derniers temps, par suite de l'obstination qu'il met à ne rien publier, il se soit presqu'ôté à lui-même la faculté de s'attacher de nouveaux élèves, il compte à l'Université même de Berlin depuis de longues années un défenseur chaleureux dans la personne de l'un des professeurs les plus distingués de la capitale.

Nous ne dirons rien des charmantes nouvelles dans lesquelles la plume gracieuse de Steffens a décrit avec un talent ravissant les sévères paysages de la Norvège, sa patrie. Les études scientifiques de ce philosophe portèrent d'abord sur la géologie et la physique. Plus tard l'anthropologie et la philosophie religieuse l'occupèrent de préférence, et furent traitées par lui dans deux ouvrages qui sont du plus haut intérêt. Dans quelques publications d'une moindre étendue il s'est efforcé de défendre le plus stricte luthérianisme. Comme penseur il s'est plu à se proclamer disciple de Schelling. Mais jamais il n'a réussi à enfermer ni la portée de ses idées philosophiques, ni celle de ses idées religieuses dans les limites étroites d'un systéme. Steffens aime à donner à toutes ses investigations, soit psychologiques, soit physiques, soit spéculatives, une teinte religieuse et une certaine couleur mystique. Aimant à vivre dans la nature afin de pouvoir mieux la comprendre, il vous surprend par des problèmes qu'il se pose relativement aux énigmes de l'existence, tout autant que par la grace avec laquelle il les résoud d'ordinaire en poète. Ce n'est pas par la clarté, mais par la vivacité, par le colorisme, par le mysticisme de sa pensée qu'il se distingue. Le pas mesuré d'une déduction logique lui est inconnu. Les conceptions

Digitized by Google

se pressent dans son esprit, les émotions les plus variées se partagent son ame, et, semblable à la Pythie, il ne peut s'empêcher d'obéir au dieu qui le pousse, et d'émettre dans une parole éloquente le flot de pensées dont il est oppressé. Ce ne sont pas des développements lents et graduels; ce n'est pas une série d'idées dont l'ordre est logiquement combiné; c'est une abondance presque désordonnée qui par mille détours arrive au but, peut-être sans convaincre votre raison, mais non sans enrichir votre esprit d'une foule d'idées nouvelles, et sans gagner votre cœur pour l'orateur. La logique de Hégel pourrait se comparer à l'un de ces jardins somptueusement alignés dans le goût de la Renaissance, où les arbres mêmes, taillés avec art, ont dû se plier, malgré eux, à la volonté du possesseur. Libres comme la nature, les développements de Steffens ressemblent aux forêts primitives du nouveau monde. Il n'y a là ni route frayée, ni symétrie bien calculée. Mais vous vous trouvez sous l'influence magique d'un esprit grandiose, vous entrevoyez des pensées divines, et vous sentez un souffle de vie que vous n'avez pas trouvé dans le parallélisme des sentiers de votre jardin.

Tout ce que nous venons de dire sur Steffens s'applique en particulier à son principal ouvrage, à sa *Philosophie de la Religion*. Comme la religion et la nature ne sont qu'un pour l'auteur, et que Steffens aime à voir la manifestation de Dieu dans les merveilles de la création, il se trouve dans ce livre un nombre infini de digressions sur les mystères de l'univers. L'auteur dévoile les uns, effleure la solution des autres, mais trace toujours d'intéressants parallèles, et fait partout de curieux rapprochements entre la nature et la piété considérées comme les deux sanctuaires du Très-Haut. Le système de la pensée absolue mérite, selon Steffens, un blâme absolu, parce qu'en jetant indistinctement toutes les idées dans le moule d'une classification abstraite, il ne laisse à rien son

Digitized by Google

originalité vivante et nettement dessinée. L'amour, tel est le principe fondamental de la philosophie religieuse du penseur norwégien. Or, l'amour ne saurait exister qu'entre des personnalités distinctes. Steffens proclame donc avec raison que l'idée de la personnalité, le schibboleth de la philosophie théiste, est le résultat immédiat du principe posé. Du reste, les notions ne sont guère définies, les développements ne sont pas méthodiques, les transitions ne sont nullement ménagées, l'assertion inspirée tient lieu de preuve, les différents paragraphes sont bien loin d'être rigoureusement enchaînés l'un à l'autre, les chapitres traitent souvent de tout excepté de ce qu'on était en droit d'attendre sur la foi du titre mis en tête; des idées qui ne relèvent que de la fantaisie vont de pair avec des déductions lumineuses. Mais le tout revêtu d'un langage fleuri, vivifié par un élément mystique, portant l'empreinte d'une imagination vive et fraîche, balançant entre le christianisme positif et la philosophie de la nature, tout aussi bien qu'entre la précision de la pensée et les sentiments ineffables de la vie religieuse, fait une heureuse impression sur celui qui n'aspire qu'à le lire par fragments, et qui, se débarrassant pour un moment des formules étroites et précises de l'école, est capable de sympathiser avec un homme pour lequel la nature et la religion sont la poésie de la vie et la nourriture de l'ame.

Aussi Steffens a-t-il réussi moins à rassembler autour de lui des disciples prompts à répéter ses paroles, qu'à réveiller sans cesse dans les esprits le desir d'une science plus vivante que celle des froides catégories de la logique hégélienne, et à inspirer à ses auditeurs une ardeur toujours nouvelle pour l'étude de la nature considérée du point de vue philosophique. Si, lui-même, il mérite d'être placé parmi les fauteurs de la doctrine qui jadis s'appelait la philosophie de la nature, et qui aujourd'hui a pris le nom de philosophie positive, c'est

Digitized by Google

moins qu'il soit fidèle au système en question dans ses détails, que parce qu'il partage avec son auteur une antipathie prononcée contre l'aridité de la logique hégélienne, qu'il a de commun avec lui un sentiment vif pour les beautés que dévoile une étude approfondie de l'univers, et que par une espèce de piété filiale il a modestement placé sous la protection du nom de Schelling les intuitions poétiques auxquelles il a été initié à l'occasion de la lecture des ouvrages de ce philosophe. Pour prouver son indépendance plus ou moins grande, nous nous contenterons de faire remarquer que du temps même où Schelling ne faisait pas encore profession de théisme d'une manière aussi décidée qu'il le fait aujourd'hui, l'esprit plus religieux de Steffens proclamait déjà avec toute l'énergie propre à une conviction profonde, la permanence éternelle de notre moi, et s'élevait toujours avec admiration et avec joie des merveilles de la création à celles du créateur.

Dans l'étude du droit aussi se sont manifestées des tendances semblables à celle de Schelling. Une école entière qui, comme ce philosophe, repousse les pures spéculations aprioriques, et qui se rattache plus intimément encore que lui aux traditions historiques, a pris naissance et a formé une vive opposition contre l'application du hégélianisme à la jurisprudence. Sthal, dans sa *Philosophie de droit écrite du point de vue historique*, montre très bien que les représentants de ce qu'il appelle le rationalisme dans le domaine du droit; savoir Spinoza, Fichte et Hégel ne se meuvent qu'au milieu des ombres de l'abstraction. S'opposant au fantôme d'un droit naturel qui, déduit à priori, serait dans une indépendance absolue de toutes les institutions positives, il combat avec talent tous ceux qui appliquent aux études juridiques les principes du système hégélien. Cette partie critique de l'ouvrage de Sthal est, sans contredit, celle qui présente à la fois le plus de science et le plus d'éléments de vérité. Dans

Digitized by Google

l'exposé de sa propre doctrine, l'auteur tombe dans un excès contraire à celui qu'il a signalé avec tant de bonheur : il croit que c'est uniquement de la volonté divine et de l'autorité positive du dogme chrétien dans sa forme orthodoxe que peuvent être déduits les principes sur lesquels doit se fonder l'État. Il y a là certainement quelqu'analogie avec la doctrine positive et historique de Schelling ; car ce philosophe aussi compte la révélation parmi les sources où doit puiser la véritable philosophie. Et c'est ce qui fait comprendre comment Sthal a pu se considérer lui-même et être considéré généralement pendant longtemps comme un disciple du nouveau Schelling. Mais il y a aussi, entre la doctrine de Schelling et celle de Sthal, cette immense différence que le philosophe est bien loin de vouloir comme le jurisconsulte accepter l'idée orthodoxe dans toute sa rigueur. Cette circonstance, jointe à la répugnance que nous connaissons à Schelling de s'expliquer publiquement sur sa doctrine, et à l'aversion qu'il a pour tous ceux qui transforment en dogmes esotériques les principes qu'il préfère tenir cachés, fera comprendre comment Sthal, qui dans l'origine s'est rattaché explicitement à Schelling, a pu être complètement désavoué par ce dernier. Quoiqu'il en soit de la parenté plus ou moins grande des deux systèmes en question, ce qui est certain, c'est que Sthal, partant de principes analogues à ceux de Schelling, représente une vive réaction contre le hégélianisme, et prend vigoureusement en main la défense de la liberté humaine et de la personnalité divine, en opposition au panthéisme et à l'apriorisme de la spéculation absolue. *La Philosophie du droit écrite du point de vue historique* est, du reste, un livre digne de l'attention générale dont il est devenu l'objet.

Plus récemment encore, Sthal s'est distingué par une publication également importante sur une question dont notre époque semble plus particulièrement prédestinée à rechercher

Digitized by Google

et à donner la solution. En effet, tandis que les trois premiers siècles de l'ère chrétienne ont eu pour mission de construire la christologie, et que, du temps de la Réforme, la doctrine de la justification par la foi ou par les œuvres a occupé tous les esprits, de nos jours, sans contredit, la théorie de la nature de l'Eglise et de celle de l'État, la science des rapports qui doivent exister entre ces deux grandes communautés fait l'objet de toutes les discussions dans presque tous les pays civilisés. C'est cette question vitale que Sthal s'est essayé de traiter dans son ouvrage *sur l'organisation ecclésiastique de l'Eglise protestante*. Ce livre, écrit avec concision et avec clarté, expose l'état actuel des choses ecclésiastiques tel qu'il existe en Prusse surtout, et fait ressortir les abus qui en sont inséparables. Critiquant le *statu quo* dans lequel le pouvoir politique exerce, selon Sthal, trop d'influence sur l'Église, s'opposant à ces innovations dangereuses qui prêchent une absorption future de l'Église par l'État, et rejetant à la fois le système « territorial » et le système « collégial, » Sthal se fait le champion du système « épiscopal » modifié d'une façon particulière, et établit qu'il est rationnellement impossible que les droits des évêques soient conférés par l'Eglise protestante au chef politique du pays. Le pouvoir ecclésiastique doit être selon lui entièrement entre les mains des évêques; il n'appartient au roi que de sanctionner les décisions de l'autorité spirituelle, et à la communauté religieuse de les accepter avec soumission.

Un des collègues de Sthal à l'université de Berlin, comme lui ancien ami de Schelling, adversaire de Gans, et l'un des représentants les plus distingués de l'école historique, Puchta, dans son ouvrage *sur le Droit ecclésiastique*, défend, au contraire, le système « collégial, » tout en s'efforçant de justifier ce que Sthal regarde comme une usurpation de la part du pouvoir civil. Il explique l'influence des princes protestants

Digitized by Google

sur l'Église protestante en supposant que la communauté religieuse leur a conféré, et avec raison, les droits que Sthal croit devoir leur dénier.

CONCLUSION.

Et maintenant que nous connaissons l'état actuel de l'université de Berlin sous le rapport philosophique, sera-t-il encore nécessaire de dire quelles conjectures on est en droit de faire sur l'avenir que la doctrine logique a devant elle dans la capitale de la Prusse, ou plutôt dans toute l'Allemagne? Ce n'est pas en vain que Schelling a ouvert contre les fiers soldats de l'apriorisme une campagne meurtrière dans la salle même où Hegel rassemblait autrefois ses disciples obéissants. Les discussions logiques soulevées par Frendelenbourg n'ont pas mis à découvert l'impossibilité d'une pensée purement apriorique, sans ébranler dans leurs fondements fragiles ces théories arbitraires de la création de l'univers par la notion la plus vide de contenu. Beneke aussi, cet apôtre persévérant d'un empirisme qui a toujours su se conserver pur de tout mélange avec des élèments étrangers, n'a pas été sans succès le martyr d'une doctrine méprisée longtemps et presque persécutée. Tous ces efforts réunis ont dû finir par porter des fruits heureux. Aussi le hégélianisme est-il aujourd'hui en pleine décadence. L'essai même fait par George de le retremper par des idées prises dans Schleiermacher ne peut que contribuer à démontrer que ce système approche de sa ruine. Tout puissant encore hier, l'idéalisme logique ne se défend plus aujourd'hui que péniblement contre des attaques multipliées. Divisés entre eux, et ayant la vérité même pour adversaire, les hégéliens ne sont plus capables de garder dans

Digitized by Google

une main défaillante un sceptre dont naguère ils se croyaient les éternels possesseurs.

Il y a cinq ou six ans, la logique absolue ne jouissait déjà plus d'un empire incontestée; mais l'éclat qui l'avait si longtemps environnée fermait encore la bouche à un grand nombre de ses adversaires. On doutait déjà de la puissance transcendante de l'idée, mais on n'osait pas encore attaquer de front, avec une pleine confiance dans la force de la vérité, un système gigantesque qui, si longtemps, avait été jugé inébranlable et tout puissant. Aujourd'hui que la guerre civile qui dévaste depuis plusieurs années le sanctuaire hégélien a enhardi même les plus timides, le sentiment du vrai a repris le dessus sur le respect exagéré qu'inspirait une autorité despotique; l'essor de mille individualités tyranniquement comprimées s'est fait jour; et, d'après une loi de l'esprit humain, toutes les idées qui avaient été injustement frappées d'exclusion ont fait valoir avec une énergie d'autant plus grande leurs droits si longtemps et si tristement méconnus.

Ce qui caractérise le mouvement actuel de la philosophie à Berlin, c'est donc une réaction puissante et variée contre la philosophie de Hegel. Le présent n'a pas encore complètement échappé à la doctrine purement spéculative; mais il est sûr que l'avenir ne lui appartient pas. La spéculation hégélienne étonnée que la vénération aveugle dont elle était si longtemps l'objet ait pu faire place à une hostilité ouverte, ne possède plus que les forces d'un mourant, et s'essaie en vain de reculer sa dernière heure. Conquérants jadis et dominateurs, les hégéliens seraient heureux aujourd'hui de pouvoir repousser les ennemis nombreux qui font invasion dans leur domaine. Vain espoir! la logique absolue elle-même est convaincue de pécher contre la logique. Un terme est enfin mis à la tyrannie de l'idée. Les catégories de l'aristotélisme moderne ne peuvent plus cacher la part immense que l'ima-

Digitized by Google

gination, l'arbitraire et l'expérience ont eue à la construction de ce prétendu apriorisme. Hegel subira lui-même le sort qu'il a préparé à ses devanciers.

Quelle est la philosophie à laquelle on s'arrêtera ? Quelle est la doctrine qui aura l'honneur de succéder dans le monde des penseurs à celle de Hegel? on l'ignore; mais on sait, et peut dire d'avance que ce sera une philosophie qui ne repoussera pas l'élément empirique, une philosophie qui défendra la liberté de l'homme, l'immortalité de l'ame et la personnalité de l'Être suprême. A tous ces égards, le présent nous autorise à augurer favorablement de l'avenir, et à prédire la domination future d'une philosophie qui saura, mieux que la doctrine hégélienne, satisfaire aux besoins intimes de l'esprit humain. Ce ne sera plus un vain flux de paroles incompréhensibles, une réunion d'idées antipathiques à la nature de notre ame, un système artificiel de pensées qui relèvent de l'imagination plutôt que de la raison. Sur une base psychologique (la seule base inébranlable) se développera une philosophie qui saura prendre en main la défense des idées les plus chères à notre cœur et les plus indispensables à l'humanité.

Icare, Phaéton, les Titans, voilà les représentants de la philosophie hégélienne : c'est la même fierté, le même esprit grandiose, la même erreur. Quand Faust, par des formules mystérieuses, croyait pouvoir conjurer l'esprit suprême et le soumettre en esclave à ses caprices, il était le Hégel du moyen-âge. La philosophie future, marchant d'un pas plus calme et plus sûr dans la voie de l'observation externe et psychologique, s'élèvera au dessus du monde des phénomènes à l'idée d'un progrès sans fin réservé à la volonté et à la liberté humaines par la bonté d'un Dieu dont l'amour est l'essence, et que nous n'avons qu'à aimer pour trouver le bonheur.

Les folies alchimiques et astrologiques du XIVe et du XVe

Digitized by Google

siècle n'étaient autre chose que des spéculations aprioriques. Après de grands combats et des luttes pénibles, ces deux arts chimériques descendirent des hauteurs de l'hypothèse sur le terrain de l'expérience, se transformèrent en sciences réelles, et donnèrent naissance à l'astronomie et à la chimie. Il est réservé à notre siècle de voir les astrologues de la philosophie faire place aux philosophes véritables, et, les poursuivant de la pierre philosophale, céder le pas à ceux qui amassent des trésors sûrs pour arriver à une science certaine.

La vaine prétention de construire l'univers sur un plan conçu par la pure fantaisie, a jeté les hégéliens dans des erreurs sans nombre. On sait que Hégel a démontré par de savantes considérations aprioriques, qu'entre Mars et Jupiter il ne pouvait y avoir aucune planète, au moment même où l'on découvrait les astéroïdes. S'il était venu quelques années plus tard, le célèbre philosophe aurait certainement démontré, et avec une égale facilité, la nécessité de l'existence des planètes télescopiques. Sa conclusion aurait été plus juste sans que sa méthode eût été meilleure. La philosophie de l'avenir saura mieux s'y prendre pour rechercher et pour découvrir les secrets de l'univers. La nature et l'esprit humain, voilà les deux livres dans lesquels il faut étudier les mystères de la science suprême. La liberté et l'immortalité de l'homme, ainsi que la personnalité d'un Dieu créateur et conservateur du monde, voilà des dogmes gravés dans notre cœur en caractères indélébiles. Notre époque, nous n'en doutons pas, proclamera en philosophie ces hautes vérités dont trop longtemps on a altéré la splendeur. Nous saluons donc avec confiance et avec joie l'aurore naissante d'uu jour nouveau.

CHARLES BUOB.

Digitized by Google

Voyages.

EXCURSION DANS LE MIDI,

EN 1844 (1).

V.

Deux manières de voir et de sentir en voyage.

Quelques jours avant notre départ pour la Provence, je m'étais trouvé en compagnie de deux hommes assez divertissants, chacun dans son genre, et qui pourraient au besoin servir de types à cette double espèce de voyageurs qu'on rencontre assez communément dans le monde : les uns, aux extases poétiques, pleins d'une admiration naïve et d'un enthousiasme incandescent pour tout ce qui s'offre à leurs yeux, dès qu'ils ont franchi le seuil du foyer domestique et qu'ils se sentent, sur la grande route, entraînés au galop de leur imagination, à défaut souvent des véhicules d'un usage plus vulgaire; les autres ennuyés, blasés, atteints d'une monomanie de dénigrement qui s'étend à tout et partout, aussi

(1) Voir les trois précédentes livraisons.

Digitized by Google

bien sur le compte du soleil et de la lune, que sur le compte des aubergistes et des ponts et chaussées.

Avec les premiers, pour peu qu'ils aient fait deux lieues du côté des Alpes ou des Pyrénées, en sortant de Paris ou de Pontoise, le ciel sera désormais revêtu d'une éternelle robe d'azur; il y aura toutes sortes de brises, on ne peut plus amoureuses, qui sémeront en dansant des marguerites dans les prés et mille parfums dans l'air. Jamais il ne pleuvra; les arbres seront toujours verts. Toutes les femmes qu'ils auront aperçues, sous les stores de la diligence, seront invariablement belles et agaçantes; elles auront la taille élancée des palmiers du désert, les petits pieds fabuleux de Cendrillon et de grands yeux noirs d'Andalouse. Les villes où séjourneront ces voyageurs, seront nécessairement ornées d'une infinité d'églises plus ou moins gothiques. A défaut d'églises gothiques, il y aura toujours, pour le moins, une fontaine municipale à admirer. Cette classe de voyageurs séduits par les émigrations de Byron et de Lamartine, se recrute ordinairement dans les écoles et les ateliers, parmi de bons jeunes gens frais émoulus sur les choses du monde, des étudiants tranchant du Child-Harold, ou des rapins qui éprouvent le besoin de la *couleur locale*.

Avec la seconde variété de voyageurs, les choses changent bien de face; le ciel qui tout à l'heure était bleu devient gris. Au lieu des chaudes brises d'orient, c'est la rafale de mer semant au loin ses froides giboulées, ou c'est l'impétueux mistral, sorti des flancs du mont Ventoux, avec son manteau d'hiver, ses mitaines, son nez vert pomme et ses rhumes de cerveau. Toutes les routes sont mauvaises; toutes les diligences embourbées, tous les maîtres d'hôtels sont des empoisonneurs patentés. Pour ceux-là, il n'y a ni monuments publics, ni cathédrales moyen-âge qui vaillent la peine de se déranger. Quant aux femmes, peu s'en faut que, à l'instar d'un touriste anglais, ils n'écrivent sur leur album qu'elles ont toutes les cheveux rouges et le caractère acariâtre. Cette es-

Digitized by Google

pèce de fâcheux appartient généralement à la classe estimable des commis-voyageurs, ou des vieux lions en retraite. On ne saurait additionner le nombre des hôtels garnis et des bonnes villes du royaume de France et de Navarre, journellement sacrifiées dans les petits pamphlets humoristes de ces messieurs.

N'est-ce pas un commis-voyageur qui, un jour, en quittant Châlon-sur-Saône, laissa tomber sur la classe respectable des maris aubergistes, ce mot devenu européen : *Il est bon là, M. Delorme!*

Tels étaient, à quelques nuances près, les deux personnages dont je viens de vous parler.

— Vous allez à Marseille, me dit l'un d'eux, — jeune homme aux excentricités artistiques, — vous verrez la belle fille grecque avec son collier d'or, se mirant dans les flots d'Ionie; Marseille, autrefois la gloire des Gaules, la rivale fameuse de Tyr et de Carthage, aujourd'hui la reine de la Méditerranée, reine magnifique et puissante.

— Reine, à l'haleine très puante, reprit l'autre, que ce joli dithyrambe avait impatienté.

L'enthousiaste continua :

— Vous allez vous promener le long de ce beau port inondé de lumière et de soleil.

— Inondé encore d'une infinité d'autres chose, comme il appert du mot provençal très connu *Passarès!*

— Vous verrez ses fraîches aygalades et son golfe délicieux, dit celui-ci.

— Avec ses rocs calcinés et ses landes stériles, dit celui-là.

— Je vous recommande son beau ciel d'Orient.

— Oui, le beau ciel qui donne la peste.

— Et ses blanches bastides, les plaisirs de l'été,

— Où gémit constamment un fermier endetté,
Où le maître arrivant, suivi de sa famille,
Cherche, pour sa fraîcheur, une absente charmille,
Et rôti par le feu qui dessèche le sol
Se prodigue un peu d'ombre avec un parasol.

Digitized by Google

L'interlocuteur sarcastique n'avait pas improvisé ces vers, mais c'était un homme qui avait de l'à-propos et de la mémoire, surtout quand il s'agissait de quelque épigramme contre la Provence, qu'il appelait l'heureux pays des cousins et des puces, il avait emprunté cette citation — la citation des bastides, non pas celle des puces — à une pièce de vers lue à l'Académie de Marseille par le poète Méry.

La controverse, comme vous voyez, prenait les allures vives et le tour extra-pittoresque. Le jeune homme, aux épanchements poétiques, crut prudent de faire un mouvement de retraite sur ses auteurs anciens. Il invoqua en faveur de Marseille le témoignage de Tite-Live, de Strabon, de Tacite, de Pomponius Mela. Il rapporta le mot de Cicéron qui appelait Marseille l'*Athènes des Gaules*. Il énuméra, avec Jules-César, le nombre des monuments qui embellissaient la colonie grecque : le temple de Diane éphésienne, d'Apollon delphinien, la citadelle, l'arsenal, l'amphithéâtre, le gymnase et les écoles publiques, où les Romains envoyaient leur jeunesse patricienne pour y étudier les lettres grecques et se façonner aux graces attiques. Il n'oublia ni la vigne ni l'olivier apportés de la Grèce par les Phocéens, ni la forêt druidique célébrée par Lucain, dans sa *Pharsale*. J'ai vu le moment où ce brave jeune homme, toujours à propos de Marseille, allait entonner un hymne à Teutatès. Mais l'autre l'arrêta tout court en lui faisant remarquer qu'il avait omis un des plus glorieux souvenirs de l'histoire ancienne de la Provence : l'importation du *bouilla-baisse*, inventé par un client de Cicéron, et dont le secret culinaire, soigneusement conservé par ce grand citoyen, avait été légué, dit-il, à la ville de Marseille, comme la plus fidèle alliée de Rome.

Ce mot mit fin à la dispute.

Quant à moi je me promis bien de rester aussi éloigné de l'engouement de l'un que des injustes préventions de l'autre. Aussi, pendant mon séjour à Marseille, j'ai choisi pour Cicérone, non pas les illustres écrivains qui floris-

Digitized by Google

saient à Rome, il y a deux mille ans, mais tout simplement le *Guide de l'Etranger à Marseille, pour l'année* 1844, honnête petit livre où l'auteur a poussé les attentions délicates jusqu'à donner au voyageur le prix authentique du petit verre d'eau-de-vie et de la demi-tasse, dans les principaux cafés de la ville. Il y a, en effet, une troisième classe de touristes qui considèrent ces petites choses comme un des chapitres les plus essentiels en voyage. Ces hommes-là donneraient une cathédrale pour un dîner.

Les goûts sont libres.

VI.

Marseille ancienne et moderne, vue à vol d'oiseau. — Cours et promenade Bonaparte. — Conspirations politiques des pierres, des arbres et des fleurs. —Notre-Dame-de-la-Garde. — Histoire du roi de Ratoneau.

Les goûts sont libres, venons-nous de dire. Oui, à chacun son goût.

A chacun son goût, comme aussi à chacun son système, dans cette flânerie sérieuse et agréable que l'on a décorée du nom de *tourisme*. C'est la réflexion que j'avais faite en feuilletant mon petit livre. Ce *Guide* obligeant conduit d'abord l'étranger à travers toutes les rues, places et carrefours de la vieille et de la nouvelle ville; il les fait arrêter devant toutes les fontaines, en l'absence d'autres monuments publics d'une plus grande importance, sous le rapport de l'art.

Moi je procède différemment.

Lorsque je me trouve pour la première fois dans une grande cité, je commence par interroger la topographie des lieux. Si quelque haute montagne domine la ville, je grimpe sur cette montagne. A défaut de montagne, je grimpe dans un clocher. Ce qu'avant tout je veux voir, ce que je veux

Digitized by Google

étudier, c'est l'ensemble, c'est la masse de ces agglomérations de bois, de pierres et d'hommes, où viennent se concentrer le commerce, l'industrie et les arts, les jalousies de métier, les rivalités politiques et municipales, les vices, le luxe, la misère, tout ce que l'on est convenu d'appeler la civilisation moderne. Je ne sais qui a dit que les mœurs d'une ville étaient écrites sur ses murs. Cela est vrai. Les villes, comme les hommes ont une physionomie qui leur est propre. Sur ces visages de pierre, tous les traits ont leur signification, et ils pourraient être soumis à des recherches et à des investigations, d'après Galle et Lavater.

Voilà mon système, ce système, à part tout amour-propre d'auteur, me semble conforme à la véritable science du tourisme, aussi bien qu'à la satisfaction intime du voyageur ; je l'avais appliqué à la ville d'Avignon, je l'appliquai également à Marseille.

C'est pourquoi, le premier jour de notre arrivée, nous nous dirigeâmes tout droit, en sortant de l'hôtel, vers le cours et la promenade Bonaparte.

L'ancien chef d'une honorable maison de commerce de Marseille, M. Jh. M...., auprès duquel j'avais eu des lettres de recommandation, avait bien voulu nous prendre dans sa voiture ; car il avait beaucoup plu pendant la nuit, et, pour le jour, le temps menaçait d'un gros orage ; ce qui prouve, en passant, que le beau ciel bleu de la Provence est quelquefois très noir.

La promenade Bonaparte est une haute colline qui commence où finit le cours du même nom. On s'y rend par la rue Paradis, une des plus agréables et des plus animées de Marseille. Si l'on en croit les archéologues de céans, sous cette rue Paradis aurait été la sépulture des premiers habitants de la colonie phocéenne convertis à la foi du Christ. Tout près de là est une autre rue historique, dont le nom moderne *Sylvabelle,* d'étymologie latine, indiquerait qu'elle a été construite sur l'emplacement de ce

Digitized by Google

bois sacré des Druides (1), au sujet duquel Lucain a raconté tant d'affreux mystères reproduits par le Tasse, dans sa forêt enchantée. Ainsi, aux lieux mêmes où vous voyez aujourd'hui les élegants magasins du confiseur Castelmuro, et les boutiques en renom des marchandes de modes, cet arsenal de gazes, de dentelles de rubans, où la coquetterie féminine vient chercher des armes, il y eut autrefois une sombre forêt vouée aux plus horribles sacrifices, et arrosée de sang humain ! Qui nous dira maintenaut ce que seront dans deux mille ans les rues Paradis et Sylvabelle ?

Ah ! demain, c'est la grande chose,
De quoi demain sera-t-il fait ?

La colline Bonaparte, que contourne un joli chemin sablé, rappellerait assez bien le labyrinthe du Jardin des-Plantes, à Paris, si l'on y trouvait ses beaux arbres, en pleine sève, et leurs ombrages frais. Mais par malheur les plantations ne datent que de 1815. A cette époque, il en existait d'autres avancées déjà, mais qui furent arrachées en haine du nom que portait la promenade. Le fanatisme réactionnaire qui alors s'étendait comme une lèpre politique, sur une partie des provinces du midi, fit bravement le siége en règle d'une pierre posée là pour recevoir le buste de Napoléon. L'image impériale fut brisée, broyée, et comme si ce n'était pas assez de fureurs niaises, les arbustes de la promenade furent en même temps déracinés et mutilés, en punition de leur odieux voisinage avec l'*Ogre de Corse*. Ainsi les ouvriers, les artisans marseillais, tous les gens du peuple qui, à défaut de bastides, trouveraient maintenant sur cette promenade, pour eux et leurs familles, un bienfaisant abri contre les feux du ciel provençal, rôtiront au soleil encore quinze à

(1) On sait que le culte druidique est venu de l'Asie dans les Gaules, à bord d'une trirème phénicienne. Le christianisme a sanctifié la forêt gallique en y répandant l'enchantement d'une de ses plus touchantes légendes.

Digitized by Google

vingt ans. N'est-il pas vrai que ç'a été là une belle victoire pour le peuple et ses enfants ?

Pendant que les chevaliers de la fidélité, comme disait une chanson du temps, faisaient à Marseille de si belles prouesses contre de pauvres arbres, à Paris, ils se comportaient d'une façon tout aussi chevaleresque contre quelques innocentes fleurs. La violette qui, jusques-là, avait caché si soigneusement sous l'herbe ses petites améthystes parfumées, sans jamais se mêler de politique, fut décrétée suspecte de bonapartisme et de conspiration contre le trône et l'autel. Dans les gazettes bien pensantes, on lança contre les violettes des articles flanqués bientôt de réquisitoires et de procureurs-généraux.

Ordre fut donné aux agens de la force publique de saisir et appréhender au corps toute violette qui oserait se montrer dans les spectacles et autres lieux publics. Un soir au théâtre, Mlle Mars, le diamant de la Comédie française, une femme ! fut outrageusement interpellée par les *féaux* du parterre, et condamnée à faire amende honorable devant le public, pour être entrée en scène avec un bouquet de violettes au côté. C'est à cette même époque qu'un célèbre jardinier fleuriste, M. Tripet, crut devoir guillotiner les *impériales* de son jardin, par dévouement à la branche aînée des Bourbons.

Quinze ans plus tard, en 1830, nous avons vu de fiers patriotes, à leur tour, poursuivre à outrance des fleurs de lys en peinture, jusque sur les panneaux des carosses, lesdites fleurs de lys étant atteintes et convaincues de conspiration carliste, henriquinquiste, légitimiste.

La semaine dernière, à propos de la question ministérielle, un journal, pour déconsidérer M. Thiers, lui reprochait d'avoir écrit l'histoire de la Révolution française, c'est-à-dire son plus beau titre littéraire. Ce sont là de ces choses que l'esprit de parti seul peut inventer.

Aujourd'hui les partis politiques en France ne se doivent

Digitized by Google

rien. En fait de démonstrations absurdes et folles, on peut dire qu'ils sont manche à manche. Puissent-ils en rester là toujours, aussi bien dans le nord que dans le midi !

Pour en revenir à la promenade Bonaparte, elle n'a repris son ancien nom qu'en 1833, après la révolution de Juillet. On rétablit alors la colonne et le buste de Napoléon qu'on y voit aujourd'hui (1).

Mais cette restauration ne se fit pas sans qu'il n'éclatât de violentes oppositions au sein même de la commune. Les scrupules politiques passèrent bientôt de la mairie dans les comptoirs et les salons de la ville, c'est ce que nous apprit M. J. M..., notre complaisant cicérone.

De très bonnêtes bourgeois, nous dit-il, les Spartacus de la Restauration, mais Spartacus essentiellement méticuleux et pusillanimes, s'étaient persuadés que Marseille courrait les plus grands dangers le jour où des maçons, la truelle à la main, s'enviendraient replacer sur ses vieilles assises, la colonne des *castagniers*(2). Les légitimistes, gens plus avisés, criaient tout haut que la Révolution avait peur de son ombre. Le commerce qui, généralement et à son insu, subordonne ses idées politiques à des pensées de lucre, craignait qu'il n'y eut au bout de tout cela une guerre maritime avec l'embargo sur ses navires.

On ne raisonnait pas mieux à Paris, en 1840, lorsqu'il

(1) Les Marseillais auraient pu — disons mieux — les Marseillais auraient dû compléter cet acte de réparation nationale, en rétablissant le monument qu'ils avaient élevé à la mémoire de Desaix et qui fut outrageusement renversé dans la même tourmente politique de 1815. Quand les Allemands ont laissé subsister, au delà du Rhin, les monuments élevés au général Marceau et au *premier Grenadier de France*, La Tour d'Auvergne, peut-il être permis à des Français d'oublier ce qu'ils doivent à l'illustre général qui, par son dévouement et sa mort héroïque, sauva l'armée française à Marengo, et nous donna la victoire, couronnée par la soumission de l'Italie.

(2) C'est le nom que les réactionnaires de 1815, à Marseille, avaient donné aux partisans du gouvernement impérial.

Digitized by Google

fut question de transporter les cendres de Napoléon de Saint-Hélène aux Invalides, et d'élever un monument à la mémoire du grand homme. Les uns s'écriaient : « Vous allez toucher à l'épée du conquérant. Imprudents ! ne craignez-vous point que cette épée ne se dresse dans vos faibles mains et qu'elle ne se tourne contre vous ? » — « Votre ovation, disaient les autres, sera le signal d'un embrasement général en Europe. »

Et lorsqu'il s'agit d'ajouter au mausolée des Invalides une statue équestre de l'Empereur, l'émoi fut général parmi les janissaires du juste-milieu. — « Napoléon à cheval sur la place publique ! disaient-ils, y pensez-vous ? C'est la restauration du régime impérial, avec son esprit de conquêtes et ses fatales exagérations de la gloire ! »

Au moment où nous écrivons, il y a encore de braves doctrinaires qui ne raisonnent pas autrement. Si cependant ces bonnes gens voulaient se donner la peine de réfléchir un peu.

Et Louis XIV à cheval sur la place des Victoires, à Paris, et Louis XIII à cheval sur la place Royale, et Henri IV à cheval sur le Pont-Neuf, n'avez-vous pas peur qu'ils ne cachent aussi dans leurs haut de chausses quelque secrète réhabilitation de la monarchie absolue, quelque complot contre la dynastie nouvelle ? Pour ce qui regarde l'esprit de conquête et les exagérations de l'honneur national, M. Guizot y a mis bon ordre, vraiment, et vous seriez par trop difficiles, messeigneurs, si vous ne trouviez pas toutes les garanties desirables contre des velléités de gloire impériale, dans la paix du Maroc, les affaires de Taïti et l'indemnité Pritchard.

Mais heureusement il est un bon sens public qui partout fait justice de toutes les aberrations de l'esprit de parti, de toutes les apostasies, de toutes les couardises ; une voix, la grande voix de la raison, à Marseille comme à Paris, est parvenue à couvrir ces criailleries impuissantes.

Napoléon, quoiqu'on ait pu faire et pu dire, alors comme

Digitized by Google

à présent, était déjà jugé par l'impartiale histoire. C'est un héros à part qui ne peut avoir de successeurs ; c'est l'immortel représentant d'une époque accomplie. Il ne peut être le symbole ni le modèle d'une époque à venir : l'esprit de conquêtes militaires a fait son temps.

La gloire avait tué la liberté. La liberté, à son tour, a tué la gloire.

Ce qui mérite à Napoléon les éternels hommages de la France, c'est un sentiment de grandeur et de dignité nationale qui, porté dans son cœur jusqu'à l'exaltation, a pu lui faire commettre beaucoup de fautes, mais nous a valu aussi beaucoup de gloire.

Il reste à la révolution de juillet une autre mission à remplir, mission toute pacifique, mais non moins grande ni moins belle ; elle doit faire pour le développement de la prospérité publique et le bien-être du peuple, ce que Napoléon a réalisé pour sa gloire.

Mais je m'aperçois que le démon de la digression m'a entraîné bien loin du petit chemin sablé de la promenade Bonaparte.

En passant auprès de la nouvelle colonne surmontée du buste de l'empereur coiffé du petit chapeau, je fis des vœux pour que ce monument inoffensif demeurât désormais respecté, et pour que les frêles arbustes de la promenade qui l'entourent, croissassent à l'abri des furieux coups de vent de la Provence, aussi bien que des révolutions, ces autres mistrals politiques.

Le monument dans son ensemble ne présente rien de remarquable. Ce n'est pas un Phidias qui a fait sortir de son ciseau cette figure impériale coiffée du feutre historique. Le piédestal ne porte aucune inscription, et la colonne est vierge de tout distique. Est-ce calcul ou sentiment des choses ? Les municipalités bourgeoises, dans ces sortes d'attouchements lapidaires, ont eu si souvent la main malheureuse, que j'aime mieux croire que c'est ici, de la part de l'administration marseillaise, affaire de bon goût.

Digitized by Google

Nous arrivâmes bientôt au faîte de la colline. Les gros nuages tout pleins de tonnerres, qui, quelques heures auparavant, menaçaient la ville, avaient fui vers nos provinces du nord où nous jouissons assez ordinairement du privilége de voir fondre en pluies insipides et froides les chauds et poétiques orages qui se forment dans le midi. Le ciel purifié étincelait de clartés radieuses, comme s'il eût voulu rendre plus solennel le paysage qui se déroulait sous nos yeux, à mesure que nous approchions de la cîme du mont. J'entendais au dessus de ma tête les chants de l'hirondelle, vive et joyeuse, qui planait dans les airs entre le ciel splendide et les flots transparents de la Méditerranée,

Ces petits flots brisés par les iris flottants;

les émanations de l'algue marine, les douces senteurs du romarin embaumaient la montagne. Toutes les voix de la nature semblaient jeter leur note dans ce concert harmonieux. Marseille, la ville si populeuse, si affairée, si palpitante sous les joies et les angoisses de la spéculation, posait là-bas, à nos pieds, calme, silencieuse et placide comme une indolente cité d'Orient. Son golfe présentait en ce moment l'image vivante des deux âges de l'art nautique : les paquebots laissant derrière eux une longue traînée de fumée blanche, et les bâtiments à voile luttant de vitesse pour entrer au port. Dans le port s'élevait une forêt de mâts qu'on aurait dit mêlés, pressés, enchevêtrés les uns dans les autres, comme les fils d'un écheveau embrouillé. La mer et les montagnes grises de Montrédon et de Maïré dessinant dans le ciel bleu leurs trapèzes fantasques, encâdraient magnifiquement ce paysage.

Moi, qui n'avais encore vu le port de Marseille que dans le tableau de Joseph Vernet, avec ses ballots de marchandises empilées sur les quais, son petit abbé Coquet faisant la révérence à quelque marquise Pompadourette, et son gros Turc qui fume, je ne pus maîtriser la vive émotion que je

Digitized by Google

ressentais. J'étais resté devant ce délicieux spectacle, immobile et droit comme un point d'admiration !

Notre cicerone, de son côté, n'avait pu s'empêcher de rire de ma pose extatique.

Cependant une chose faisait faute à mon ravissement de touriste : il me manquait l'explication du beau panorama que j'avais devant moi et quelques notions historiques sur les lieux. Je pensai que c'était le cas de recourir à mon *Guide de l'Etranger à Marseille* ; j'ouvris le livre, je le feuilletai avec empressement, et m'arrêtant au titre que je cherchais, voici les renseignements que j'y trouvai :

Promenade Bonaparte. — Cette promenade est située au bout du cours du même nom. On y jouit d'un coup-d'œil magnifique.

Cela est parfaitement vrai, et le *Guide de l'Etranger*, en publiant de pareilles choses ne se compromet pas du tout. La seule objection à faire, c'est que l'étranger à Marseille en saura tout autant que son livre avant de le consulter.

Par bonheur nous avions auprès de nous un autre guide qui voulut bien suppléer à ce qui manquait à cette notice, rédigée dans un esprit évidemment trop lacédémonien. Nous ne pouvions qu'y gagner sous tous les rapports. M. J. M... est un marseillais sachant sa ville de Marseille sur le bout du doigt ; il en parle en homme intelligent et instruit, qui a employé les loisirs d'une fortune honorablement acquise à étudier l'histoire de son pays, philosophiquement et pratiquement. Aussi ce qui n'aurait été pour beaucoup d'autres qu'une indication sèche et stérile devint avec lui une intéressante causerie, une revue des temps et des lieux, pittoresque et instructive, quelquefois même passablement maligne à l'endroit de Marseille et des affaires locales. M. J. M... n'est pas de ces provinciaux qui veulent forcer l'admiration des étrangers pour leur ville natale, quitte à se dédommager entre compatriotes de leur extrême indulgence pour la patrie.

Digitized by Google

— Apercevez-vous, dit-il, l'entrée de Marseille du côté de la route poudreuse d'Aix. Là commence une longue rue conduisant de la porte d'Aix à l'angle du Cours et de la Canebière, et se prolongeant ensuite jusqu'au port. C'est, comme vous voyez, une espèce de fer à cheval dont la concavité est dessinée par le port, l'un des côtés par les vieux quartiers et le côté restant, ainsi que la section de cercle supérieure, par la nouvelle ville. Cette ligne, dans son ensemble, forme la séparation de qu'on appelle encore la ville basse et la ville haute, Marseille la grecque et Marseille la romaine. La première, au rapport des vieux historiens de la Provence, fut toujours *libre*, ce qui flatte singulièrement beaucoup d'honnêtes Marseillais ayant, de père en fils, pignon sur rue dans ce cloaque historique.

— Les libertés de Marseille, interrompis-je, n'étaient-elles pas plutôt commerciales que politiques?

— Justement, reprit notre Cicerone. Les Romains eurent grand soin de ne pas toucher à des franchises qu'ils savaient si bien mettre à profit. Marseille était libre, mais libre sous la protection des Romains, et moyennant sa citadelle pour caution. Le sénat romain trouvait fort commode d'avoir dans son alliée une ville qui s'associait bénévolement aux avantages de son commerce, qui l'habillait avec la pourpre de Tyr, qui approvisionnait ses marchés d'olives, de figues et des raisins d'Auriol, qui fournissait de *garum* (1) ses cuisines; de sardines et de fins anchois la table des Apicius, des Lucullus, et de tant d'autres illustres gourmands.

Rome était une république trop aristocrate pour descendre à des préoccupations mercantiles (2). Sa jalousie prévoyante lui laissait bien voir, d'ailleurs, qu'elle n'avait rien à craindre

(1) Le garum était une sorte d'essence faite avec des poissons et fort recherchée dans la cuisine romaine. PLINE, *liber*, 81, n° 43.

(2) Il y avait à Rome une loi qui défendait aux sénateurs les spéculations commerciales. TITE-LIVE, 21. 63.

Digitized by Google

de la part de cette nation de calculateurs et de marchands. Rome semblait dire aux Marseillais : « Bonnes gens, nous acceptons votre alliance, nous vous accordons notre amitié, mais à condition que vous la paierez. » Aussi, toutes les fois que les Romains avaient besoin d'argent, ils étaient sûrs d'en trouver à Marseille.

Un jour, Pompée passant par cette ville pour aller livrer bataille à Sertorius, s'aperçut tout à coup qu'il lui manquait le nerf de la guerre ; il en dit deux mots à ses amis de Marseille qui s'empressèrent de lui ouvrir leurs caisses. Pompée y plongea ses mains jusques aux coudes : après quoi, en témoignage de sa satisfaction et de son estime, le général romain fit cadeau à ses bons alliés des terres en landes qu'il venait d'enlever aux Volces Arécomiciens. Mais, quelque temps après, Pompée s'étant brouillé avec César, et César ayant vaincu Pompée pour lequel Marseille avait pris parti un peu étourdiment, César, après un siége qui fait honneur au courage de nos pères, reprit aux Marseillais les terres que leur avait octroyées Pompée. L'Histoire ajoute même qu'il prit avec cela beaucoup d'autres choses, telles que leur arsenal, leurs galères, tous les établissements du littoral de la Gaule et leurs colonies : Agde, Antibes, Cythariste (aujourd'hui la Ciotat), Nice, Olbia, Avignon, etc. Seulement, et en échange de ce qu'il leur avait pris, César laissa dans la citadelle deux nouvelles légions romaines, sans doute afin de mieux garder l'amitié des Marseillais, ajoute notre annaliste. Puis, s'arrêtant tout à coup :

— Voilà, dit-il, que, sans y songer, je fais ici le régent de collége. Et, s'adressant aux dames qui nous accompagnaient, il leur demanda pardon pour son *epitome* et ses légions romaines.

Nous le priâmes de vouloir bien poursuivre un récit auquel le panorama des lieux prêtait un nouvel intérêt.

M. J. M... continua obligeamment.

Des habitations nombreuses, dit-il, ne tardèrent point à se

Digitized by Google

grouper autour de la citadelle qui devint, avec le temps, une véritable ville romaine couchée côte à côte avec la ville grecque; ville distincte, ayant ses magistrats et même son territoire séparé, qui s'étendait de la presqu'île du *Pharo*, que vous voyez à l'ouest du port jusques aux quartiers de la vieille ville connus aujourd'hui sous les noms de Saint-Louis, des Crottes et de Séon. C'était la cognée romaine mise dans l'arbre de Phocée (1). Sur ce même territoire, où à présent s'élèvent les restaurants de la Réserve, l'honneur de la cuisine provençale et la joie des tourristes gourmands, les riches familles patriciennes avaient établi leurs *villas* dans des campagnes plantureuses qui eussent fait honte aux maigres bastides de la moderne aristocratie marseillaise.

— L'administration municipale, interrompis-je, a-t-elle fait faire des fouilles dans ces terrains?

— L'administration municipale a bien à autres choses à penser, ma foi ! dit notre Marseillais; elle fait des harangues démosthéniques sur les *Barquions* (2), et des projets superbes sur l'assainissement du port

Qui, toujours assaini, ne s'assainit jamais.

— Mais le comité des recherches historiques?

— Le comité des recherches historiques ne recherche rien; il attend que l'on trouve.

Cette boutade nous avait égayés. Je n'en exprimai pas moins ce que l'oubli me semblait avoir de regrettable pour le musée de Marseille qui, à la suite de ces fouilles, ne manque-

(1) La domination et la conquête furent à Rome le but constant de l'activité nationale. Pour atteindre ce but, sa politique employa tour à tour la violence, la trahison ou la ruse. On lit dans la loi des douze tables ces paroles caractéristiques : *Adversus hostem perpetua auctoritas esto.* — *Hostem* doit se traduire ici par le mot étranger. — Les Romains se proclamaient eux-mêmes, comme on voit, les maîtres des nations avant de les avoir vaincues.

(2) Barriques servant aux vidanges des immondices.

Digitized by Google

rait pas de s'enrichir de quelques beaux produits de l'art antique.

— Marseille, reprit M. J. M..., est d'avis qu'il y a pour elle plus de profits à remplir ses magasins que son musée : elle jette l'ancre de ses navires dans toutes les mers du globe, voilà ses fouilles; elle en rapporte des cotons, du café, des lichens, du camphre, des benjoins, de la canelle, voilà ses conquêtes artistiques, toute sa poésie phocéenne !...

Et quant à la ville de même origine, ajouta-t-il, Marseille la *ville basse*, celle-là qui, placée toujours sous la tutelle de quelque haut et puissant seigneur, n'en conservait pas moins la prétention naïve d'être toujours *libre*, elle passa successivement sous la protection des Bourguignons, des Francs, des Goths, des Visigoths, des Ostrogoths... — Vous l'avez voulu, mesdames, dit gaiment notre cicérone en s'interrompant, c'est l'histoire de Marseille, et je ne vous ferai pas grace même des Ostrogoths.

— Après avoir été saccagée, pillée par les Sarrasins, mise à feu et à sang par les pirates, Marseille, vers le Xe siècle, commençait à redevenir florissante; elle ne pouvait manquer de voir arriver de nouveaux protecteurs. Les vicomtes de Provence arrivèrent. Après quoi Marseille revint à son premier état de république, république enclose de fossés et de murailles, mais des murailles inoffensives et des plus pacifiques, à l'instar de la république elle-même (1).

Marseille la républicaine ne vivait pas en très bonne intelli-

(1) Le chef de cette république était en même temps le président de droit et le chef du conseil municipal. Tous les actes se rendaient en son nom; il déléguait les juges pour administrer la justice ; il commandait les armées et représentait exactement les consuls romains. — Le podestat était toujours étranger au pays et ordinairement choisi parmi les familles marquantes des républiques d'Italie, dans la confédération desquelles Marseille était compromise. Ce premier magistrat était nommé à vie. La ville lui faisait un traitement de 18,000 livres royales couronnées, il payait de plus le logement et le bois de chauffage. (*Antiquités de Marseille*. Grosson.)

Digitized by Google

gence avec les papes ; elle finit par se brouiller aussi avec son voisin de mur mitoyen, l'évêque qui tenait sous sa domination la ville haute. Cela s'explique très-bien historiquement et papalement : la république de Marseille faisait de très bonnes affaires commerciales ; toutes les puissances temporelles et spirituelles desiraient beaucoup d'ouvrir un compte en participation avec la république. C'était une politique renouvellée des Romains. Les prétextes ne manquèrent pas pour chercher noise à la bonne fille qui repassa bientôt de l'état de république à l'état de simple ville municipale, relevant des comtes de Provence. Ce fut le chef ambitieux de la maison d'Anjou (1) qui se chargea de mettre ainsi les papes et les évêques d'accord avec la ville de Marseille.

Plus tard, Marseille fut placée sous la suzeraineté des rois de France à qui, depuis Louis XI et d'après les volontés testamentaires du roi Réné, était échu le comté de Provence.

Le commencement du XVIe siècle fut signalé par un évènement qui fait trop d'honneur aux Marseillais et surtout aux dames marseillaises pour que je le passe sous silence.

Les démêlés de François Ier avec Charles Quint ayant amené l'invasion de la Provence, en 1534, le connétable de Bourbon entreprit le siége de Marseille et fut contraint de le lever honteusement devant la défense héroïque des femmes qui se portèrent aux remparts pour repousser les assaillants. Vous n'oublierez pas, mesdames, ajouta notre historien, d'aller vous promener sur le boulevard situé entre la porte d'Aix et la Joliette, et qui remplace aujourd'hui l'ancien rempart témoin du haut fait d'armes de nos Jeanne Hachette ; cette promenade s'appelle le *boulevart des Dames*, en souvenir de leur belle action.

Les innocentes libertés municipales de Marseille touchaient à leur fin ; elles devaient rendre le dernier soupir le 2 mars

(1) Charles d'Anjou, frère de Louis IX.

Digitized by Google

1660, jour de l'entrée de Louis XIV à Marseille, non pas en suzerain protecteur, mais en conquérant irrité.

Les Marseillais, à propos de l'élection de leurs consuls, avaient pris la liberté grande de battre les troupes de Sa Majesté sur toutes les coutures. Or, vous savez que le grand roi se sentait peu de goût pour ces sortes de velléités libérales et guerrières. A cette époque, il était d'ailleurs à l'apogée de sa puissance. Le monarque trouva l'occasion belle pour mulcter les Marseillais et certaines opinions mal sonnantes à la cour de Versailles. Il partit à la tête d'une armée aussi formidable que s'il se fût agi déjà de passer le Rhin et de fournir à la muse héroïque de Boileau le sujet de cette ode pompeuse :

Grand roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire !

Arrivé devant Marseille sans coup férir, Louis XIV trouva les portes de sa bonne ville ouvertes et les Marseillais mécontents, mais soumis ; ce que voyant Mazarin, en courtisan matois, il fit pratiquer une brèche au rempart, près de la porte royale, afin de ménager à son maître une entrée solennelle dans le genre de celle d'Alexandre-le-Grand à Babylone.

Louis XIV, qui cependant possédait à un degré exquis le sentiment de la dignité royale l'oublia cette fois au point de passer bravement par le trou fait au mur comme sous un arc de triomphe de bon aloi. Un capitaine des Suisses (1) ne voulut pas le suivre : « Les Suisses, dit-il, n'entrent que par les brèches faites à coups de canon. »

Nobles paroles et rude leçon donnée tout à la fois au souverain et au ministre.

Louis XIV avait commencé cette campagne par une comédie ridicule ; il la finit par une épigramme qui sentait son maître absolu. Il annonça qu'il desirait, avant de quitter la ville, avoir aussi sa *bastide* au milieu de ses amés et féaux

(1) Ce capitaine s'appelait Waitrich. Le nom de ce noble soldat mérite bien de passer à la postérité.

Digitized by Google

sujets de Marseille. Pour cela, voiçi comment s'y prit le grand roi. Le monarque ordonna la construction de la citadelle Saint-Nicolas et du fort Saint-Jean que vous voyez à l'entrée du port. Et, afin que l'on ne put pas se tromper à l'endroit de ses royales sollicitudes, il fit graver sur la pierre angulaire de la citadelle l'inscription suivante :

NE FIDELIS MASSILIA
ALIQVORVM MOTIBVS CONCITATA
VEL AVDACIORVM PETVLANTIA
VEL NIMIA LIBERTATIS CVPIDITATE
TANDEM RVERET.

LVDOVICVS XIV GALLORVM IMPERATOR OPTIMATVM POPVLI SECVRITATI HAC ARCE PROVIDIT.

Avertissement très clair qu'on peut traduire ainsi :

Pour empêcher la fidèle Marseille
De s'abandonner
Soit aux excitations de quelques mutins,
Soit à la pétulance des audacieux,
Soit à un trop vif desir de liberté,
Louis XIV, empereur des Gaules, a fait élever cette citadelle
Pour la plus grande sécurité des notables du peuple.

Henri IV, avait agi bien différemment après le siége sérieux de la ville de Rouen qui tenait pour la Ligue. Les habitants lui ayant exprimé le désir de voir raser la forteresse qui avait servi plus souvent à attaquer qu'à prendre la ville, Henri IV, leur répondit : « Je ne veux d'autre rempart que le cœur de mes sujets. » — Et la citadelle fut détruite.

Mais Louis XIV avait oublié les traditions de Henri IV, tout aussi bien que son vieux ministre Mazarin, celles de Sully.

Quoiqu'il en soit, — ajouta notre Marseillais en riant, — convenez que cette dédicace : *Ne fidelis Massilia* n'irait pas trop mal aux fortifications de Paris. Il suffirait d'un seul mot à

Digitized by Google

changer *Lutetia* au lieu de *Massilia*. Louis XIV a été plus franc que d'autres; c'est une justice à lui rendre.

Notre malin historiographe ne s'arrêta pas en si beau chemin. A propos de Marseille, dit-il, je dois vous faire connaître encore une chose qui tient essentiellement à l'histoire locale. Il s'agit, d'ailleurs, d'une bizarrerie assez commune au moyen-âge et qui a fait souvent de cette époque un labyrinthe d'où nos professeurs d'histoire n'ont pas toujours pu sortir aussi heureusement que Thésée avec le fils d'Ariane.

Sous les souverains de Provence, les deux villes d'origine grecque et romaine restèrent toujours distinctes, avec des dénominations différentes:

La ville romaine qui avait si lestement monté en croupe sur la citadelle de sa voisine fut appelé *Ville haute* ou *épiscopale*. C'est là, en effet, où se trouvaient le palais de l'évêque, seigneur de céans, et l'église cathédrale de Saint-Victor, qui n'est plus aujourd'hui qu'une simple succursale dont vous voyez d'ici les lourdes tours carrées semblables à celles d'une forteresse. C'est une construction du XIIIe siècle;

La ville grecque ou l'ancienne colonie phocéenne, soumise aux vicomtes qui y faisaient habituellement leur séjour, avait le nom de *Ville basse* ou *vicomtale*.

Un rempart et un ruisseau séparaient les deux villes. Des deux côtés du ruisseau, c'étaient autres chartes, autres coutumes, autres corvées, autres seigneurs. Ici l'aleu, le fief, la main-morte. Là, le code, le digeste, la gombette, la visigothe. A droite, le servage barbare; à gauche, un vrai dédale, un abîme, une Babel de lois incohérentes, de droits monstrueux. Les bourgeois et les manants qui s'avisaient de franchir le ruisseau pour passer de la ville basse dans la ville haute, tombaient inévitablement de Charybde en Scylla, je veux dire de vicomté en épiscopat. Et remarquez bien que je vous fais grâce du faubourg qui poussait comme un champignon aux flancs des deux villes. Dans ce faubourg, trônait un moine au teint fleuri, de la riche abbaye de Saint-Victor. Vous voyez

Digitized by Google

qu'en ce temps-là, Marseille avait beaucoup de ressemblance avec le pays de Caux, au sujet duquel un poète normand du XVe siècle a dit :

Au noble pays de Caux
Il y a quatre abbayes royaux,
Six prieurés conventuaux,
Et six barons de grand aloi,
Quatre comtes, trois ducs, un roi.

Pour ce qui concerne notre ville de Marseille, poursuivit M. J. M., cet ordre de choses étranges continua jusqu'en 1348. A cette époque, la reine Jeanne, comtesse de Provence et reine de Naples, réunit les deux villes en une seule.

— Ainsi, repris-je, Marseille actuelle, la Marseille que nous avons sous les yeux, est l'agglomération successive de trois villes en une, trois villes ayant eu chacune son gouvernement et son existence indépendante.

— Oui, répondit M. J. M., ce sont trois sœurs dont l'aînée compte au moins 2300 ans de plus que la dernière ; car l'extension régulière qu'a prise la ville épiscopale ne date que de 1694. A cette époque, une nouvelle circonscription fut tracée ; elle comprit dans son enceinte tous les quartiers dont la ville s'était agrandie ; mais c'est surtout depuis 1830, et grace aux alignements nouveaux et aux somptueuses bâtisses élevées dans des rues déjà fort belles, que Marseille a pris l'aspect d'une grande et opulente cité, digne du rang qu'elle occupe sur la Méditerranée, dont elle est la métropole.

Tel est l'aperçu rapide des différentes phases de l'histoire de Marseille, depuis le siége de J. César jusqu'à la fin du siècle dernier. Quelque incomplète que soit cette esquisse, poursuivit notre guide, vous avez pu reconnaître que le génie des Marseillais a toujours été plus commerçant que politique, plus spéculateur que guerrier, plus industrieux que littéraire et artistique. Aussi ne faut-il pas venir ici chercher les beaux monuments de l'art, les brillantes écoles de peinture, les académies que surent élever les anciennes républi-

Digitized by Google

ques commerçantes de l'Italie, dont Marseille fut longtemps la rivale heureuse. *Massilia*, la belle fille grecque, est, sous ce rapport, une fille dégénérée ; ce qu'elle a aimé, ce qu'elle a poursuivi, ce qu'elle aime et ce qu'elle poursuit encore, c'est beaucoup plutôt la fortune que la gloire. N'en déplaise à Monsieur Bougerel et à son inscription flatteuse que vous pourrez lire à l'Hôtel-de-Ville :

MASSILIA,
PHOCENSVM FILIA
ROMA SOROR CARTHAGINIS TERROR
ATHENARVM ÆMVLA.....

et beaucoup d'autres choses encore tout aussi ébouriffantes. J'aime Marseille, dit M. J. M., mais je n'aime pas l'hyperbole lapidaire qui peut faire rire au nez des Marseillais. Comment voir aujourd'hui l'*émule d'Athènes* dans une ville qui n'offre aux étrangers aucun monument d'architecture ou de statuaire vraiment remarquable ? Comment reconnaître la fille de Phocée, là où l'on retrouve à peine les vestiges de la domination grecque? Quelques fragments mutilés et informes, quelques pierres tumulaires conservées dans le Musée, un souterrain, une porte romaine apocryphe, la porte par laquelle *n'entra pas* César dans la ville, n'en déplaise à quelques historiens marseillais plus complaisants que véridiques (1), voilà tout ce qui reste aujourd'hui de notre ancienne splendeur, voilà Marseille, *Athenarum æmula !*

Cependant si, au lieu de se contenter de l'humble rôle de république débonnaire et marchande, Marseille eût voulu, à l'exemple de Gênes et de Venise, prendre un premier rang

(1) M. Mérimée, dans ses *Notes d'un voyage dans le midi de la France* est tout à fait de cet avis. Il pense que cette porte est de *beaucoup postérieure* à la conquête que César fit de Marseille. « Cette porte, ajoute M. Mérimée, a tout le caractère d'une construction romaine, et, avant la guerre civile, il est très probable que les Marseillais n'avaient d'autre architecture que celle de leurs ancêtres, les Grecs.

Digitized by Google

parmi les états de l'Europe et peser de toute sa force et de toute sa puissance dans la balance politique du monde, elle le pouvait facilement. Ce n'est ni les richesses, ni le courage, ni la persévérance, ni toutes les brillantes qualités qui font les grands peuples, qui lui manquèrent ; elle a passé pendant deux mille ans à travers des phases diverses, elle a soutenu des luttes qui ont souvent mis à l'épreuve sa laborieuse constance dans l'adversité. Mais, fidèle à la pensée de ses fondateurs (1), Marseille n'a jamais eu qu'un but, qu'une ambition, celle d'une grande existence commerciale ; jamais elle n'a demandé au commerce ni le despotisme, ni l'éclat rapide et passager de la conquête. Il semblerait que presciente de l'avenir, elle ait prévu sagement la décadence qui attendait les fastueuses républiques italiennes, décadence à laquelle elle serait condamnée à son tour. Voyez Gênes et Venise ; leur puissance est détruite, leur germe de vie est éteint, il ne reste plus chez elles que le monument matériel de leur gloire passée, tandis que Marseille grandit chaque jour, et que chaque jour elle marche à de nouvelles et plus brillantes destinées commerciales.

Toutefois, l'amour du lucre n'a jamais étouffé dans son sein le sentiment de l'indépendance. Et si Marseille n'a pas brillé du vif éclat qui environnait les anciennes républiques de Gênes et de Venise, Marseille n'a pas subi non plus l'humiliation des Génois qui envoyèrent leur doge en personne demander pardon à Louis XIV pour quelque irrévérence de la république envers le roi de France.

Si Marseille n'a jamais eu l'honneur de marier ses podestats ou ses consuls avec la Méditerranée, comme Venise mariait ses doges avec l'Adriatique, Marseille n'a pas eu à déplorer de longues dissensions intérieures comme celles des Guelfes et des Gibelins ; elle n'a pas vu la patrie déchirée par un

(1) Plutarque dit que les premiers Phocéens qui abordèrent dans les Gaules étaient de simples marchands.

Digitized by Google

despotisme cruel, elle n'a pas eu de *Conseil des Dix*, ni de *Pont des Soupirs !*

L'attachement des Marseillais à leurs institutions et à leurs vieilles franchises municipales déplut à Mazarin, ministre défiant et à son maître. Marseille subit son sort avec une courageuse résignation, sans qu'on pût lui reprocher aucune action humiliante.

Enfin, et comme l'a fait judicieusement remarquer un de nos compatriotes dans une récente publication sur notre ville et son commerce (1). « Soit instinct, soit nécessité heureuse de position, Marseille sut faire tourner à son avantage ces guerres qui firent de la Méditerranée la grande route où l'Occident se précipita sur l'Orient. » Persévérante dans son but, Marseille met à profit le mouvement religieux des Croisades. Et tandisque les rois et les pélerins volaient à la conquête du tombeau de Jésus-Christ, des navigateurs, des marchands poursuivaient la conquête de quelques comptoirs et de quelques lieux de relâche au pays des Sarrazins. Marseille déploya à cette occasion assez d'habileté pour obtenir, des rois de Jérusalem et des autres princes chrétiens qui avaient fondé des états dans l'Orient, de nombreux priviléges et des exemptions de droit très avantageux à leur commerce. On voit par une charte de 1212, que Jean de Brienne, roi de Jérusalem, restitua à la république de Marseille une rue entière de la ville de Saint-Jean-d'Acre qui avait été réclamée par les consuls marseillais, résidant en cette ville. Car, c'est encore à Marseille qu'appartient l'honneur de cette sage et habile institution des Consulats de commerce à la faveur desquels les nationaux, bien que sur une terre étrangère, se retrouvent sous la protection des magistrats de leur pays, ga-

(1) *Essai sur le commerce de Marseille*, par M. Jules Julliany, membre de la Chambre de Commerce de Marseille. — Nous recommandons cette importante publication comme l'histoire la plus complète du commerce marseillais chez les anciens et aussi comme la meilleure statistique.

Digitized by Google

rantis dans leurs spéculations et leurs personnes contre les caprices et l'avidité de quelque despote barbare.

Il est donc vrai de dire que Marseille a marqué dans le monde ancien et dans le nouveau comme un grand marché plutôt que comme une grande république ; elle a marqué par une grande existence commerciale plutôt que par sa prépondérance politique ; elle a préféré l'activité industrielle avec son produit net, au bruit des armes avec ses déficits financiers. Cette gloire, pour n'être pas tout-à-fait aussi héroïque que le veulent certains historiens marseillais, est encore assez belle pour que Marseille en soit fière. Il faut bien croire que les rois de France aussi en étaient fiers, puisque Henri IV, qui estimait que Paris valait bien une messe, s'écria, en apprenant la soumission de Marseille qui avait pris parti dans la Ligue : « C'est à présent seulement que je suis roi de France ! »

En ces derniers temps, poursuivit M. J. M., Marseille a salué de ses bouillantes passions provençales la République française, une et indivisible ; elle a célébré l'aube des jours sans-culotides par un hymne fameux qui a fait le tour du monde. Il est vrai que cette belliqueuse cantate n'est pas tout-à-fait aussi marseillaise que semblerait l'indiquer son nom et qu'on le croit généralement. Je sais, concernant son origine, une petite anecdote que je vous raconterai plus tard, ajouta-t-il. Quoiqu'il en soit, le mot de république devait résonner mieux que celui de monarchie aux oreilles des Marseillais ; ce mot allait mieux à leurs anciens souvenirs. Il caressait leurs goûts et leurs éternelles prétentions à l'indépendance (1). C'était l'effet d'un sentiment instinctif plutôt que

(1) Pendant notre séjour à Marseille, et dans les rapports que nous avons eu avec quelques honorables habitants de cette ville, il nous a été facile de reconnaître ce type particulier du caractère marseillais, ces aspirations candides à une individualité locale que n'ont pu éteindre encore toutes les déceptions des divers régimes municipaux, par où la bonne ville phocéenne

Digitized by Google

le résultat d'une opinion mûrement réfléchie, car, à cette époque, Marseille était heureuse et prospère. Mais il ne faut pas perdre de vue que si les grandes communes de France ont dû leurs chartes d'affranchissement à la royauté, Marseille tenait d'elle-même et de l'ancien régime municipal établi par les Romains ses droits et ses franchises toujours amoindries par les rois de France.

Cela expliquerait au besoin l'attitude si différente que prirent les deux plus grandes villes du Midi, Lyon et Marseille, lorsque vint à éclater la révolution de 1789.

En effet, l'état politique de Lyon avait gagné sous les rois de France à peu près tous les priviléges que Marseille avait perdus.

La ville de Lyon jouisssait du droit de se garder elle-même ; elle était exempte du logement des gens de guerre. Les régiments ne faisaient que la traverser et logeaient dans les faubourgs. Le commandement de la ville était habituellement confié au prévôt des Marchands.

L'autorité municipale avait à sa disposition, pour maintenir l'ordre et la tranquillité dans la ville, une compagnie franche détachée du régiment du Lyonnais ; cette compagnie

a passé, non plus que le fait consommé de la grande unité française. Les hommes du plus grand mérite, doués de l'esprit le plus délié, ne sont pas exempts de ces retours naïfs vers des temps d'indépendance et de liberté que tout bon Marseillais caresse plutôt en définitive comme une image flatteuse, que comme une réalité. Ainsi nous avons lu dans un rapport, d'ailleurs fort remarquable, fait par M. Méry à l'Académie des sciences belles-lettres et arts de Marseille, concernant un ouvrage de M. Laurent Lautard, sur la Révolution à Marseille de 1789 à 1814, les lignes suivantes, très caractéristiques, et que nous transcrivons littéralement :

« Je voudrais vivre encore dans notre Marseille indépendante administrée par ses échevins, fermant ses portes aux étrangers, libre du joug des garnisons militaires, affranchie de toute redevance fiscale, de tout impôt métropolitain, se gouvernant elle-même à sa guise, et en dehors de la tutelle du ministère de l'intérieur. »

Digitized by Google

avait la garde des portes que l'on fermait la nuit et dont on n'obtenait l'ouverture qu'avec un permis du commandant.

Le Consulat avait, pour sa garde et pour celle de l'hôtel-de ville, une compagnie d'arquebusiers de 200 hommes. Il avait, en outre, une compagnie de 50 hommes de guet à pied et de 60 hommes à cheval.

Enfin, Lyon avait une milice bourgeoise très nombreuse et qui constituait la grande force militaire de la ville (1).

Au lieu de ces garanties politiques et de ces priviléges communaux, Marseille s'était vue presqu'en même temps placée sous la protection menaçante de deux forteresses et dépouillée de ses antiques franchises. Aussi le duc de Villars, qui commandait la ville, ayant demandé un jour à l'un des membres les plus influents du corps municipal, pourquoi Marseille ne faisait pas graver sur l'un de ses monuments publics quelque inscription comme celle de la porte de Vaise, à Lyon :

VN DIEV, VN ROY
VNE FOY, VNE LOY.

— Monseigneur, répondit le notable marseillais, priez le roi Louis XV de commencer par effacer l'inscription placée par Louis XIV sur le fort Saint-Nicolas, et nous verrons après cela ce que nous aurons à faire.

Ainsi donc, Marseille accueillit avec enthousiasme la révolution que Lyon combattit de toutes ses forces. Mais en cela les Marseillais obéirent moins à des sympathies politiques bien vives qu'à un secret ressentiment du mauvais tour que Louis XIV s'était avisé de jouer à leur ville en lui envoyant, au lieu des eaux de la Durance qu'il lui avait promises pour étancher sa soif de Job, une citadelle avec cinquante canons braqués sur elle.

Plus tard, en 1814, les Marseillais saluèrent avec les mê-

(1) Voir les Almanachs de Lyon édités par Aimé Delaroche et d'autres publications du temps.

Digitized by Google

mes passions le retour de la monarchie et l'avènement au trône d'un petit-fils de Louis XIV. Pourquoi cela? Etait-ce que les Marseillais avaient oublié la brèche faite à leurs murs par le vieux Mazarin, la *bastide* armée de canons et l'anéantissement de ses anciennes libertés municipales? Non pas, assurément. Mais c'est qu'avant tout, les Marseillais sont commerçants et que ce qu'ils croient être l'intérêt de leur ville doit passer avant tout (1). Ici encore il y avait donc moins de sympathie pour Louis XVIII et son gouvernement que de haine contre Napoléon dont le système de guerre continental avait ruiné le commerce maritime.

Ces haines furieuses des Marseillais contre le chef du gouvernement impérial étaient-elles de tous points bien réfléchies et bien justes? Je ne le crois pas. Sans doute, la guerre maritime avait été funeste aux intérêts de nos armateurs. En passant devant le port, en voyant nos vaisseaux immobiles qui pourrissaient sur leurs ancres, on se rappelait malgré soi ce vers de Virgile :

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

Mais aussi n'arriva-t-il pas forcément de cet état de choses une réaction féconde pour l'industrie provençale? Quand le génie marseillais se vit fermer la grande voie de la mer, il sut se replier sur lui-même, et c'est ce qu'il fit. Une remarquable impulsion fut donnée à nos manufactures. Les fabriques de savonnerie se multiplièrent, elles prirent une activité jusque-là inconnue, au moyen des débouchés qui s'étendaient à tout l'empire, c'est-à-dire alors à une grande partie de l'Europe. L'interruption du commerce avec l'Espagne et la Sicile donna naissance à des essais heureux pour procurer à Marseille une soude indigène. Cette fabrication amena, à la suite, celle des acides sulfuriques. Des fourneaux s'élevè-

(1) Il n'y a point ici d'exagération. Dans le rapport fait à l'Académie de Marseille, dont nous parlions plus haut, on lit cette phrase textuelle : « Pour un véritable Marseillais, Marseille doit passer avant tout. »

Digitized by Google

rent de tous côtés. Les progrès de la chimie nous affranchirent des tributs onéreux que Marseille payait autrefois à l'étranger, car un des caractères saillants de cette grande époque c'est l'application des sciences aux arts. Les sciences en prêtant leurs secours à l'industrie ont créé pour Marseille des forces nouvelles qui ont fait la fortune de nos manufacturiers et alimenté notre population active.

Et, puisque me voici amené à vous parler de la population de Marseille, si, comme l'ont reconnu tous les économistes, le mouvement d'ascension ou de décroissement des populations est le pouls artériel de la prospérité des cités et des états, la période de temps qui s'est écoulée de la fin de l'ancienne monarchie à la fin de l'Empire a-t-elle donc été aussi fatale aux intérêts marseillais, que tant de gens se sont plus à le dire, alors que nous voyons les recensements officiels de ces deux époques présenter les résultats suivants pour la population de la ville :

Année 1770. . . . . 90,056 habitants.
Année 1814. . . . . 101,525 habitants.

Il est encore une considération de premier ordre qui, dans une ville de commerce, méritait à l'Empire un souvenir d'estime, sinon de reconnaissance et d'amour : c'est la restauration du crédit en France, c'est l'ordre et la régularité dans l'administration du trésor national, toutes choses qui sont les sources principales de prospérité pour les finances et pour les états. Ainsi, malgré d'immenses travaux d'utilité publique exécutés pendant le règne de Napoléon, malgré les guerres sans nombre, les désastres de Moscou et de Leipsik, l'occupation du territoire français par l'Europe entière, le gouvernement impérial ne laissa, à sa chute, qu'une dette dix fois moindre que celle laissée par le grand roi à sa mort.

Ce sont là des faits authentiques et matériels qui, pour les hommes graves et impartiaux, valent un peu mieux que les déclamations les plus éloquentes. J'ajouterai que, sous l'Empire, un grand nombre de familles marseillaises ont jeté

Digitized by Google

les fondements d'une brillante fortune dont elles ne jouiraient certainement pas aujourd'hui sans l'empereur, ce qui ne les a pas toujours empêché de crier bien haut contre ce *règne odieux*.

Nous avions, en 1814, un Marseillais qui, entre beaucoup d'autres, se faisait remarquer sur les places et dans les lieux publics, par son chapeau pavoisé d'une énorme cocarde blanche et par ses vociférations contre le *tyran*. Cet excellent royaliste avait débuté par être en 93 un rigide républicain, ce qui ne l'empêcha pas de faire résolument auprès de l'empereur les plus actives démarches pour devenir baron de l'Empire, comme l'était devenu un très honorable maire de Marseille, M. Anthoine (1). Toute la différence entre ces deux hommes, c'est que l'un s'était élevé par son mérite personnel, par son savoir, par des services réels rendus à ses compatriotes et que l'autre était tout bonnement un gros ignorant enrichi sous le Consulat et l'Empire.

Napoléon ayant reçu la demande du Turcaret, la renvoya au ministre avec cette apostille :

« Quand j'aurai vu les états de service de M. *** à l'Exposition des produits de l'industrie nationale, ou ailleurs, j'aviserai. »

Signé : NAPOLÉON.

Après une apostille de cette nature, 1814 arrivant et la chute de l'Empire, vous comprenez très bien que Napoléon ne pouvait plus être qu'un exécrable usurpateur, un homme de peu de moyens, un aventurier, un monstre.

C'est aussi ce que débitait partout à qui voulait l'entendre notre baron manqué.

J. BELIARD.

(La suite au prochain numéro).

(1) M. Anthoine, baron de Saint-Joseph, a été maire de Marseille pendant de longues années. C'était un administrateur éclairé, un négociant habile, à qui l'on doit un ouvrage justement estimé sur le commerce de la mer Noire.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LE R. P. LACORDAIRE [1].

Le 12 mai 1802, Jean-Baptiste-Henri LACORDAIRE reçut le jour à Recey-sur-Ource, près de Châtillon-sur-Seine. Sa mère était la fille d'un avocat de Dijon, et sœur de M. Dugier, ancien préfet, et ex-secrétaire de M. Cretet, ministre de l'intérieur sous l'Empire. Son père, médecin distingué, finit par quitter le bourg où il exerçait son art, pour venir chercher

(1) Cette notice a paru dans les *Annales de philosophie chrétienne*, recueil périodique publié à Paris, par M. Bonnetty. Nous reproduisons le travail de M. Albert du Boys avec les notes de l'éditeur des *Annales*. Toutefois, nous laissons à l'auteur la responsabilité de ses opinions, quelque jugement que l'on en doive porter. Il nous suffit que cette notice puisse avoir pour nos lecteurs quelqu'intérêt, au moment où le P. Lacordaire se fait entendre à Lyon.

Digitized by Google

à Dijon un théâtre plus digne de son talent. C'est là qu'il est mort en laissant cinq fils. L'aîné n'existe plus. Le second a été quelque temps sous-directeur de la *Revue des Deux-Mondes*, et est devenu depuis professeur d'histoire naturelle à l'Université de Liége. Le troisième est le célèbre prédicateur. Le quatrième est architecte et premier adjoint au maire de la ville de Dijon. Le cinquième est actuellement capitaine de carabiniers.

Henri Lacordaire fit ses études au collége royal de Dijon : il était toujours à la tête de sa classe. En rhétorique, il obtint un prix d'honneur hors de concours.

Il entra ensuite à l'Ecole de droit de Dijon : il en fut l'un des élèves les plus distingués. Mais ses opinions étaient alors voltairiennes et démocratiques.

En 1821, on le reçut membre d'une société d'études littéraires dont l'esprit général était monarchique et religieux. De ce nombre était un poète plein d'espérance, M. Brugnot, dont les lettres eurent bientôt à déplorer la perte, et M. Foisset, maintenant juge à Beaune, connu par plusieurs ouvrages remarquables, et entre autres par son *Histoire du président de Brosse*. Dans ses rapports avec les membres de cette société, Henri Lacordaire perdit une partie de ses préjugés politiques et philosophiques. L'année suivante, il fut reçu avocat et partit pour Paris, où il alla faire son stage. On l'avait adressé à M. Guillemin, avocat à la cour de cassation, qui l'employa en qualité de secrétaire. M. Guillemin était un avocat très occupé, un homme consciencieux et un chrétien fervent. Henri Lacordaire fit en même temps partie d'une *Conférence* de jeunes avocats présidée par M. Berryer, et d'une *Société littéraire* qui se réunissait chez M. Bailly. Ainsi, là encore, le jeune avocat Lacordaire se trouvait dans un milieu où les idées qu'il avait puisées au Collége devaient continuer à se modifier. Il travaillait beaucoup, et révélait toujours la même supériorité intellectuelle. Ses mœurs étaient pures, et il se livrait peu aux plaisirs du monde. Mais il était toujours

Digitized by Google

séparé de la religion par des idées philosophiques, qu'entretenaient de mauvaises lectures.

Et cependant son intelligence ardente et élevée ne cessait d'être tourmentée par le doute : le doute, cet ébranlement intime donné par la grâce à un esprit jusque-là confiant dans son incrédulité, pour l'éclairer peu à peu des lumières de la foi. Quelques-uns de ses compagnons d'étude de cette époque se souviennent encore d'un petit écrit qu'il composa *sur le néant*, et qu'il voulut bien leur communiquer. S'il faut les en croire, jamais on ne donna une expression plus poignante à ces angoisses de l'ame qui se débat entre l'incrédulité et la foi. Dans ces sombres épanchements d'une ame désespérée, il y avait quelque chose de Pascal et de lord Byron. Heureusement, ce combat intérieur ne dura pas de longues années, et c'est à l'ange de lumière que resta la victoire.

Depuis saint Augustin, quelques chrétiens, à l'exemple de ce grand homme, ont écrit l'histoire de leurs égarements et de leur conversion. Henri Lacordaire ne se sentit pas appelé à faire de même. La grâce a pour chacun des voies différentes. L'un a cette pudeur de l'ame qui craint le bruit et l'éclat : il se plaît à garder une complète réserve au sujet de ces voies mystérieuses par lesquelles Dieu a voulu éclairer son esprit et guérir son cœur. L'autre croit devoir montrer le chemin où il a passé, afin d'édifier ceux qui sont égarés et de les engager à le suivre. Cependant, depuis qu'un philosophe du dernier siècle a fait aussi ses *Confessions*, un préjugé défavorable de la part des chrétiens semble s'attacher désormais à ce genre d'écrit.

Quoi qu'il en soit, le silence du P. Lacordaire au sujet des causes de sa conversion nous réduit à des conjectures sur ce point. Il paraît que, dans cette capitale, où il y a tant de place pour le bien comme pour le mal, il trouva à se lier avec des jeunes gens pieux et instruits, qui lui frayèrent le chemin du retour à la vérité. Les prières d'une mère pieuse y eurent sans doute ausssi une grande part. Ce souvenir de sa mère est

Digitized by Google

ineffaçable en lui comme les traits gravés sur l'airain. C'est à elle qu'il a semblé, quelquefois, dans ses discours publics, faire hommage de la grande transformation morale de sa jeunesse. Il arrache des pleurs à tous les yeux de femme quand il fait vibrer cette corde intime avec sa voix émue et son accent pathétique.

Les ames ardentes ne s'arrêtent pas sur la route de la piété et de la ferveur, quand une fois elles y sont entrées. Henri Lacordaire, peu de mois après sa conversion, crut reconnaître en lui une vocation plus haute que celle d'une vie régulière dans le monde. Quand on a une certaine supériorité d'intelligence, et qu'on a conquis la vérité, on éprouve le besoin de faire partager aux autres le trésor qu'on a chèrement acheté. On veut dominer les convictions pour les relevers vers Dieu. C'est cette passion de l'ame, appelée l'esprit de prosélytisme, qui a animé les apôtres, et qui leur donne tous les jours une multitude de successeurs. C'est elle qui inspira à Henri Lacordaire la pensée de se dévouer au ministère des autels.

Pour embrasser cette carrière du sacerdoce, semée de tant d'épines, le jeune Lacordaire quittait de magnifiques espérances que le monde faisait luire devant ses yeux. Il avait débuté avec succès au barreau. Soit qu'il eût gardé la robe d'avocat, soit qu'il l'eût échangée contre la toge de la magistrature, il était sûr de se faire un nom dans le monde et une place au soleil. Sa mère elle-même, qui avait fait reposer sur la tête de ce fils chéri des espérances toutes mondaines, n'y renonça pas sans quelque regret. Henri Lacordaire foula aux pieds ces calculs vulgaires d'ambition ; et, sans se laisser arrêter par aucune objection de sa famille ou de ses amis, il entra à Saint-Sulpice le 21 mai 1824, le jour anniversaire de sa naissance : il avait juste 22 ans.

Les condisciples de l'abbé Lacordaire au grand séminaire aiment à se rappeler en lui leur plus brillant émule. Ils vantent surtout la vigueur et l'habileté de ses objections, qui embarrassaient quelquefois son professeur de théologie dogmatique.

Digitized by Google

Un peu plus de trois ans après son entrée à Saint-Sulpice, le 22 septembre 1827, l'abbé Lacordaire était revêtu du caractère sacré de la prêtrise. Sa nouvelle et sainte carrière allait commencer.

Au commencement de 1828, M. de Quélen, archevêque de Paris, qui prenait dès lors beaucoup d'intérêt à son jeune lévite, le plaça comme aumônier dans un couvent de Religieuses de la Visitation. L'abbé Lacordaire ne demandait pas mieux à cette époque, que de trouver, dans un poste de ce genre, du loisir pour l'étude. Il voulait se préparer à la prédication par de longs et sérieux travaux.

Un peu avant son entrée à Saint-Sulpice, Henri Lacordaire avait fait la connaissance de M. l'abbé de La Mennais. Il continua d'entretenir des relations avec le célèbre écrivain, sans que ces relations eussent un grand caractère d'intimité. C'est vraisemblablement par l'intermédiaire de M. de La Mennais qu'il fut mis en rapport avec l'aumônier du collége d'Henri IV, M. de Salinis. Or, en 1829, quand M. de Salinis fut appelé à la direction du collége de Juilly, il fit passer ses fonctions d'aumônier à l'abbé Lacordaire, qui les accepta avec assez d'empressement. L'abbé Lacordaire, qui se sentait appelé à l'apostolat spécial de la jeunesse, croyait trouver là une occasion d'en commencer l'exercice. Mais bientôt il s'aperçut qu'il était impuissant à lutter contre les mauvaises tendances qui régnaient alors dans l'Université, au moins à Paris. Loin de pouvoir étendre parmi les étudiants de son collége les sentiments de la foi, il voyait avec désespoir que, parmi ceux qui en sortaient chaque année, il y en avait à peine un ou deux qui eussent conservé l'habitude des pratiques de la religion. Il s'entendit à ce sujet avec les aumôniers des autres colléges de Paris ; tous avaient à déplorer des résultats à peu près semblables ; de concert avec eux, il rédigea un *Mémoire sur l'état religieux et moral des établissements universitaires* confiés à leur direction spirituelle. Ce mémoire, remarquable par la vigueur du style, est le premier avertissement officiel donné

Digitized by Google

aux pères de famille sur l'importance du choix de l'établissement où leurs enfants doivent être élevés.

Grâce à cet acte d'opposition, l'abbé Lacordaire fit de grands progrès dans la bienveillance de M. de La Mennais, qui lui fit de nouvelles et de pressantes avances. Tout en faisant ses réserves au sujet de la prétendue *philosophie du sens commun*, qui aurait réduit tous les moyens de certitude à un seul, le consentement du genre humain, Henri Lacordaire, à dater de cette époque, parut s'attacher d'une manière particulière à l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*.

La révolution de juillet éclata. Au premier abord, un grand nombre de catholiques furent saisis d'effroi, car la réaction politique semblait être en même temps une réaction religieuse. Cependant, quelques écrivains avaient songé, dès le lendemain de cette révolution, à tirer parti du nouvel ordre de choses pour demander plus de liberté pour la religion en échange de la protection que la Restauration lui avait accordée, Suivant eux, les idées religieuses, du moment que le pouvoir se séparait d'elles, devaient reconquérir bientôt leur popularité.

A la tête de cette école se trouvait M. de La Mennais. Comme beaucoup d'hommes appartenant à des idées de progrès, il crut à la possibilité d'une régénération catholique et sociale. Afin de l'opérer, il eut l'idée de se saisir de l'arme la plus puissante de son temps, la presse quotidienne. Pour lui une gazette devait être à la fois une chaire et une tribune. M. de La Mennais s'associa d'autres écrivains, en tête desquels on remarqua le jeune abbé Lacordaire; et, de concert avec eux, il fonda le journal intitulé l'*Avenir*. Le premier numéro de ce journal parut le 15 octobre 1830.

C'était à cette époque une chose toute nouvelle qu'une gazette quotidienne principalement rédigée par des prêtres. Quelques hommes s'étonnèrent de ce que des ministres de paix descendaient dans cette arène brûlante où fermentent tant de passions et tant de haines. Le parti vaincu en juillet

Digitized by Google

se scandalisa hautement de ce qu'on semblait par d'amères paroles l'exclure de ce parti catholique nouveau qui se formait sur les ruines de la monarchie déchue : il blâma avec énergie des injures adressées, dans ce journal, à des princes malheureux ; il y critiqua vivement des diatribes sanglantes contre la Restauration, qui semblaient empruntées à l'école révolutionnaire la plus avancée. Enfin, le haut clergé releva dans l'*Avenir*, sous le rapport du dogme, de ces exagérations dans le vrai qui ressemblent si fort à des erreurs, de ces idées qui auraient pu tout au plus être admises comme contingentes et relatives, et qui devenaient fausses, dès qu'on prétendait les imposer sous une forme absolue et tranchante. Mais, d'un autre côté, il y avait dans la plupart des rédacteurs de l'*Avenir*, des intentions si pures, une bonne foi si parfaite, des formes de style si brillantes, que l'on était disposé à leur pardonner beaucoup, même lorsqu'on se sentait blessé jusqu'au cœur par leurs sarcasmes acérés.

L'*Avenir* eut d'orageuses destinées. Des articles de MM. de La Mennais et Lacordaire furent poursuivis au commencement de l'année 1831. Le premier fut défendu par M. Janvier. L'abbé Lacordaire se défendit lui-même : il déclara qu'il avait pour devise, *Dieu et la liberté*. Son court et éloquent plaidoyer sembla être en effet le développement de cette devise. MM. de La Mennais et Lacordaire, qui étaient tous deux en cause, furent acquittés l'un et l'autre après de vifs débats.

Dans le cours de la même année 1831, MM. Lacordaire, de Coux et de Montalembert ouvrirent une école sans autorisation du gouvernement ; ils pensaient que, d'après l'article 69 de la charte nouvelle, qui promet la liberté de l'enseignement, tout citoyen avait le droit d'enseigner et de faire des cours publics ; *la liberté ne se règle pas, elle se proclame*, a dit M. de Lamartine. Dans tous les cas, il était utile de faire juger cette question, pour savoir si l'on pouvait user d'une liberté qu'on disait conquise par la révolution de juillet. M. de Montalem-

Digitized by Google

bert, étant héritier d'un siége à la pairie, attira ses complices devant la juridiction de la Chambre des Pairs. Ce procès mémorable fut jugé dans le mois de juillet 1831. MM. de Montalembert, Lacordaire et de Coux furent condamnés à fermer leur école, et à payer solidairement une amende de 100 francs envers l'Etat.

Peu de temps après, le Saint-Père désapprouva quelques-unes des idées développées dans l'*Avenir*. En conséquence, l'abbé de La Mennais cessa cette publication, le 15 octobre 1831. Puis il partit pour Rome, avec l'abbé Lacordaire et M. de Montalembert, pour se justifier et s'expliquer devant le Pape (1).

Au printemps de 1832, l'abbé Lacordaire revint seul en France. Affligé de l'obstination et de la roideur qu'avait montrées l'abbé de La Mennais, il était résolu à se séparer de lui. Au mois d'août de la même année parut la lettre encyclique du Saint-Siége, qui condamnait solennellement l'*Avenir*. Néanmoins, M. de La Mennais annonça l'intention de recommencer cette publication en suivant la même ligne d'opinion. C'était de la révolte déclarée; c'était dénier au Saint-Siége, qu'il avait tant de fois proclamé infaillible, le droit de briser la plume d'un simple lévite. Pour se soustraire à l'appel qu'il craignait de recevoir de son ancien collaborateur, l'abbé Lacordaire

(1) C'est le 15 novembre, et non le 15 octobre, que l'*Avenir* fut suspendu. Il n'est pas exact non plus de dire que le Saint-Père s'était prononcé. L'*Avenir* fut suspendu un peu pour des embarras d'argent, et plus encore parce que les rédacteurs voulurent obtenir ou l'approbation, ou le désaveu formel de leurs doctrines. C'est pour cet effet qu'ils présentèrent à Grégoire XVI un *Mémoire* rédigé par l'abbé Lacordaire, et que M. de La Mennais a inséré dans ses *Affaires de Rome* page 36. L'*Avenir* ne fut pas non plus *solennellement condamné*. Son nom ne fut pas même prononcé, mais ses doctrines furent blâmées dans l'*Encyclique* du 15 août 1832, laquelle donna lieu à la déclaration insérée dans les journaux le 10 septembre suivant, par laquelle MM. de La Mennais, Gerbet, de Coux, de Montalembert et Lacordaire, supprimèrent définitivement l'*Avenir* et l'*Agence générale pour la défense de la religion catholique*.

Digitized by Google

quitta Paris et alla voir la capitale catholique de l'Allemagne, Munich, cette ville récemment embellie par les rois de Bavière. Le hasard fit que M. de La Mennais revînt de l'Italie en passant également par Munich. Là, l'abbé Lacordaire le vit, et, à force d'instances, obtint de lui la renonciation à son projet de relever le drapeau de l'*Avenir*. M. de La Mennais sembla même s'engager à cette époque à garder un silence respectueux envers le Saint-Siége. Mais, dans l'année qui suivit, il viola cette promesse, en publiant successivement les *Paroles d'un Croyant* et les *Affaires de Rome*. Dans ces deux ouvrages, le monarque spirituel de la chrétienté n'était pas plus épargné que les rois temporels de l'Europe (1).

Au contraire, l'abbé Lacordaire et les rédacteurs de l'*Avenir* publièrent successivement leur soumission au Saint-Siége. Plusieurs ne s'en tinrent pas là, et combattirent la révolte religieuse de l'abbé de La Mennais, pour tracer plus profondément la ligne de démarcation entre eux et lui. Parmi ses anciens disciples et collaborateurs, l'abbé Gerbet fut celui qui sut le mieux concilier, avec le pénible devoir qu'il s'imposait, les droits d'une vieille et tendre amitié (2).

Toute la catholicité gémit de la chute du Tertullien moderne.....

L'abbé Lacordaire avait révélé, dans les luttes quotidiennes de l'*Avenir*, une plume de feu. Cependant, c'était un athelète égaré dans une arène qui n'était pas faite pour lui. Dieu, en brisant entre ses mains sa plume de folliculaire, le rejeta dans la chaire chrétienne. Là se révéla un grand orateur, et le P. Lacordaire put enfin se livrer à sa véritable vocation, qu'il

(1) Il y a encore ici quelque confusion et quelque erreur dans les faits. Les *Paroles d'un Croyant* n'ont paru qu'en 1834 et les *Affaires de Rome* qu'en 1836.

(2) M. du Boys oublie de signaler ici les *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais*, brochure de 200 pages, publiée en 1834, par M. Lacordaire, alors aumônier des Dames de la Visitation de Paris.

Digitized by Google

avait depuis longtemps pressentie, mais trop souvent interrompue et ajournée.

Il débuta comme prédicateur dans une chapelle du collége Stanislas : c'est là qu'on put l'entendre pour la première fois, le 19 janvier 1834. Il excita une admiration qui tenait de la stupeur. Bientôt la petite enceinte de cette chapelle ne suffit pas à l'influence des hommes d'élite qui s'y rendaient des quartiers les plus éloignés de Paris. On dit qu'un jour M. Berryer et M. de Chateaubriand, n'ayant pu y entrer par la porte, y pénétrèrent par la fenêtre.

Alors l'archevêque de Paris, M. de Quélen, appela l'abbé Lacordaire à prêcher des Conférences à Notre-Dame, pendant les années 1835 et 1836. Là il captiva constamment un auditoire de six mille personnes qui se pressaient pour l'entendre dans la vieille et immense basilique. Son organe manque d'ampleur et de sonorité ; il sut pourtant y trouver des ressources suffisantes pour se faire entendre de tous les auditeurs qui occupaient l'enceinte réservée de la grande nef.

Et cependant l'abbé Lacordaire sentait qu'il n'avait pas assez approfondi la science théologique. Comme il est arrivé souvent aux hommes supérieurs, il fut pour lui-même un juge plus sévère que le public. De plus, son isolement dans la société ecclésiastique lui pesait. Il avait besoin de se créer des appuis en s'affiliant à une société de missionnaires, ou à une congrégation religieuse. Tourmenté de ces doutes et de ce sentiment de son insuffisance, il partit pour Rome dans le courant de l'année 1836.

Il revit la capitale du monde chrétien dans de meilleures dispositions que lors de son premier voyage avec M. de La Mennais. Il n'avait plus à combattre contre un maître, un ami, un compagnon de travaux et de luttes politiques. Ce nouveau séjour dans la ville éternelle lui permit des méditations tranquilles et élevées ; c'est alors qu'il écrivit sa *Lettre sur le Saint-Siége*. Cette lettre nous a semblé être une espèce de rétractation indirecte de ce qu'il y avait d'excessif dans les doctrines

Digitized by Google

démocratiques de l'*Avenir*. Elle contient une profession de foi monarchique très claire et très précise. En même temps, elle fait l'apologie de la conduite diplomatique du Pape dans ces derniers temps ; elle démontre que la religion catholique s'appuyant ici sur la monarchie pure, là sur l'aristocratie, plus loin sur l'opposition démocratique, le chef visible de cette religion avait dû diversifier ses moyens d'action, suivant les lieux et les circonstances. Cette politique relative et contingente est prise ainsi à un point de vue tout contraire à celui qu'avait adopté l'*Avenir*. On trouve cependant, dans la *Lettre sur le Saint-Siége*, des idées de progrès chrétien et d'unité future de l'humanité, exprimées dans un style brillant et magnifique. Mais ces idées sont d'une orthodoxie rigoureuse, et Grégoire XVI, à qui cet ouvrage fut soumis, lui donna son entière approbation.

Il revint à Paris en 1837, publia sa *Lettre sur le Saint-Siége*, et, à la fin de cette même année, alla prêcher une station à Metz.

Les jeunes officiers de l'Ecole d'artillerie se joignirent aux autres habitants de cette ville, et se pressèrent à l'envi, autour de la chaire chrétienne, dans l'antique et vaste cathédrale. Le succès de l'orateur fut tel, qu'on vint l'entendre, non-seulement des départements voisins, mais de l'Allemagne et des provinces rhénanes.

Il retourna à Rome, à la fin de l'année 1838. Là, sa vocation religieuse se ranima et sembla être près de s'accomplir. Cependant, avant de prendre une détermination définitive, il eut une conférence avec le général de l'Ordre des Dominicains, pour le prévenir que son intention n'était pas de s'affilier avec un couvent italien, mais de rester Français et de restaurer son ordre en France, s'il était possible. Une fois ce point bien convenu et bien arrêté, l'abbé Lacordaire entra comme novice au couvent de la *Quercia*, près Viterbe, le 12 avril 1839. Une année après, il faisait ses vœux dans le même monastère.

Digitized by Google

C'est pendant cette année de noviciat qu'il fit son beau *Mémoire sur le rétablissement en France de l'Ordre des Frères Prêcheurs*. La question des congrégations religieuses y est traitée d'une manière complète sous le rapport du droit naturel, du droit politique et de l'utilité sociale. « En quoi consisteraient, dit-il, le droit et la liberté, s'il n'est pas permis à des citoyens d'habiter une même maison, de s'y lever et de s'y coucher à la même heure, de manger à la même table et de porter le même vêtement? Que devient la propriété, que deviennent la liberté du domicile et la liberté individuelle, si l'on peut chasser de chez eux des citoyens, parce qu'ils y accomplissent des actes de la vie domestique? Il faudrait au moins déterminer le nombre où commencerait le délit, et, au dessous de ce nombre, la communauté restant possible, la loi serait impuissante jusqu'à ce qu'elle eût déclaré qu'un citoyen français n'est apte à se loger avec un autre citoyen français que sous le bon plaisir des rois et des Chambres. Dans les associations ordinaires, le droit de se réunir est bien moins évident, les garanties d'ordre beaucoup moins complètes, et cependant la loi les permet dès qu'elles n'excèdent pas le nombre de vingt personnes. Pourquoi ôterait-on aux communautés religieuses le bénéfice de cette disposition, qui n'est pas même une disposition libérale? On respectera la liberté de vingt individus, se réunissant à des jours fixes dans un lieu qui n'est pas leur propriété, ni leur vrai domicile, et l'on traitera d'attentat aux lois la réunion de vingt individus dans leur propre maison où ils vivent paisiblement? Car, et ceci est digne de remarque, aucune association ne donne à l'Etat des garanties d'ordre aussi étendues que les communautés religieuses. La vie commune exige tant de vertus, qu'un monastère, où elle est observée sans le secours des lois civiles et par la seule force de la conscience, est une merveille digne d'admiration. »

Il faudrait, pour faire bien apprécier cette brochure, la citer tout entière. De pareils écrits, destinés à agir immédiatement

Digitized by Google

sur l'opinion publique, ont quelque chose du plaidoyer et du pamphlet: ils se lient intimement à la vie réelle et contemporaine. C'est ainsi que les apologistes du christianisme, dans l'impuissance où ils étaient de parler au monde romain tout entier, s'efforçaient, dans des ouvrages courts, nerveux, et tout à fait appropriés à l'esprit de leur temps, de faire comprendre à la société païenne cette société chrétienne, objet de tant de calomnies et de préjugés. On retrouva les qualités les plus saillantes de ce genre littéraire dans le *Mémoire* du novice de la *Quercia*. Il fut envoyé aux principaux magistrats des cours royales de France, à tous les pairs, et à tous les députés. On ne l'attaqua ni dans la presse, ni dans les Chambres. Son auteur prit ce silence pour un assentiment. Il ne savait pas que la plupart de nos législateurs ne s'étaient pas même donné la peine de lire ce plaidoyer si concis en faveur de la plus importante de nos libertés constitutionnelles, la liberté religieuse. Un grand grand nombre, nous pourrions l'affirmer, se sont contentés de juger cet ouvrage sur son titre, puis ils l'ont rejeté dédaigneusement derrière un rapport sur les chemins de fer ou une brochure sur les modifications de nos tarifs de douanes.

Qui sait si, au IIe siècle de notre ère, les sénateurs et les magistrats de l'empire romain ne repoussaient pas aussi avec mépris un certain pamphlet intitulé : *Apologétique du christianisme*, écrit dans un langage rude et qui *sentait l'étranger*, par un auteur africain? Et cependant cet auteur, appelé *Tertullien*, a bien eu quelque illustration dans les siècles suivants ; les rhéteurs même de nos jours ne lui ont pas refusé leur admiration.

Quoiqu'il en soit, le P. Lacordaire se crut en droit de conclure, du silence par lequel ses concitoyens accueillirent son *Mémoire*, qu'ils ne s'opposeraient pas à son projet. Il réunit donc autour de lui, à Rome, au printemps de l'année 1840, dans le couvent de Saint-Clément, près du Colisée, une petite colonie française, composée de Religieux qui avaient pris

Digitized by Google

comme lui l'habit de dominicain, et de quelques autres qui venaient y faire leur noviciat (1). Mais bientôt la Congrégation romaine, de qui dépendait la police des monastères, exigea que les novices réunis autour du P. Lacordaire allassent finir leur tems d'épreuve dans des couvents italiens anciennement établis, afin qu'ils pussent y prendre l'esprit et les traditions de l'ordre de saint Dominique. Cette décision, émanée de l'autorité compétente ne rencontra point de rebelles dans la communauté de Saint-Clément. Les membres de cette pieuse colonie persistèrent presque tous dans leur vocation, et les novices ainsi que les élèves en théologie se rendirent pour continuer leurs études dans le monastère de la *Quercia*, près Viterbe, et dans celui de *Bosco*, près d'Alexandrie, en Piémont. Quant au P. Lacordaire, il resta quelque temps à Rome, au couvent de la Minerve, puis il revint en France, où il publia la *Vie de saint Dominique* (2).

Cet ouvrage contient la démonstration la plus complète que saint Dominique et ses premiers successeurs avaient été entièrement étrangers à l'invention et à l'établissement de l'inquisition. On y remarque cette chasteté de peinture et cette gravité d'expressions qui conviennent si bien au genre hagiographique. Quelques personnes ont reproché à l'auteur de la *Vie de saint Dominique*, d'avoir admis sans distinction et sans esprit de critique, tous les miracles attribués à son héros. Nous ne saurions prononcer, sans faire des recherches spéciales, si ce reproche est bien fondé.

(1) Il y a ici une legère erreur : ce n'est pas à Saint-Clément, où il n'y a pas de couvent de Dominicains, mais à Sainte-Sabine, que M. Lacordaire réunit les Dominicains français. C'est là que nous l'avons visité nous-même en 1840, donnant des leçons de théologie sur une terrasse au dessus de l'antre de Cacus et du pont d'Horatius-Coclès, en face de l'emplacement du camp de Porsenna. Ce n'est que plus tard qu'on lui assigna la maison de Saint-Clément pour y établir ses frères ; projet auquel on dut renoncer pour différentes raisons.

(2) Cette *Vie* parut en 1841.

Digitized by Google

Le P. Lacordaire prêcha à Bordeaux dans l'hiver de 1841 à 1842. Là, comme dans les villes où il a prêché depuis, il monta d'abord en chaire en costume de dominicain, et fut plus tard obligé de mettre un surplis pour satisfaire aux méticuleuses exigences de l'autorité civile.

Dans cette ancienne capitale de l'Aquitaine, le P. Lacordaire avait apporté des préventions et des craintes. Il lui paraissait difficile d'intéresser aux vérités austères de la foi une population commerçante, passionnée pour le luxe et pour les intérêts matériels. Il fut heureusement trompé dans son attente.

Il en fut de même à Nancy, où il prêcha l'année suivante. Dans cette dernière ville, la Providence couronna ses efforts par un genre de succès dont son cœur religieux eut particulièrement à s'applaudir. On lui donna une maison et une bibliothèque, et c'est là qu'il a fondé son premier couvent de dominicains en France.

Ainsi qu'à Bordeaux et à Nancy, il devait venir prêcher à Grenoble depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Pâques. Mais Paris l'envia à la province. En conséquence, le P. Lacordaire ne commença sa station à Grenoble que le 4 février 1844, après avoir prêché dans la capitale. En revanche, il resta jusqu'à la fin du mois d'avril. De sorte que le célèbre orateur, en prêchant seulement tous les dimanches, suivant son usage, a fait entendre 13 conférences dans la cathédrale de Grenoble.

Voici la série des sujets qu'il a traités :

1° Sur les religions en général, ou sur le besoin de la religion pour l'homme ; 2° sur tout ce que Dieu a fait pour l'homme, et sur la résistance que l'homme oppose aux desseins de Dieu ; 3° sur la possibilité et les conditions du salut ; 4° sur le mystère de la sainte Trinité ; 5° sur le dogme de la création ; 6° sur la chûte de l'homme ; 7° sur le péché originel ; 8° sur la divinité de Jésus-Christ ; 9° sur Jésus-Christ considéré comme révélateur ; 10° sur Jésus-Christ considéré comme

Digitized by Google

rédempteur; 11° sur Jésus-Christ considéré comme fondateur, ou sur la constitution de l'Eglise et la communion des intelligences; 12° sur la confession ou la communion des consciences; 13° sur l'Eucharistie, ou la communion spirituelle et matérielle avec Dieu même, considérée comme nourriture de l'ame humaine.

Dès le premier jour, le P. Lacordaire avait attiré une foule immense dans la cathédrale de Grenoble. La nef du milieu a été insuffisante pour contenir les hommes qui s'y pressaient en foule. On a été obligé de leur livrer les autres nefs qu'on avait eu d'abord l'intention de réserver aux femmes. Mais les femmes se sont bâti des tribunes en bois, et ont ainsi conquis dans les airs un espace considérable, qui les a dédommagées de celui qu'on leur faisait perdre. La cathédrale de Notre-Dame, qui ne contient ordinairement que 1800 chaises, avait, pour ainsi dire, élargi son enceinte, et plus de trois mille auditeurs sont parvenus à s'y introduire et à s'y placer convenablement. Cependant beaucoup d'hommes restaient souvent en dehors de l'église, trop petite encore pour cette affluence inusitée.

La voix du P. Lacordaire, faible d'abord, et qu'on n'entend qu'*à force d'écouter*, éclate ensuite énergique et vibrante; son geste est noble, varié, et souvent puissant et dominateur; son œil laisse échapper par intervalle des éclairs qui semblent porter la lumière jusqu'au fond des consciences. Sa physionomie réfléchit, comme un miroir fidèle, les impressions les plus diverses de son ame. Tous ses organes extérieurs concourent ainsi au plus haut degré à traduire, à porter au dehors son intelligence et son cœur : son intelligence si grande et si élevée, son cœur si pur, si aimant, si expansif. Tranquille et reposée dans ses expositions, touchante et douce dans l'exhortation morale, sa diction est vive, heurtée, vigoureuse quand il attaque l'impiété ou les mauvaises passions de l'homme. Il devient alors un athlète indomptable; ses nerfs se tendent et ses muscles se dessinent : c'est d'un air vain-

Digitized by Google

queur qu'il lance le trait qui pénètre, et qu'il porte le coup qui écrase.

Mais ce ne sont là que les traits extérieurs et pour ainsi dire tout matériels du son éloquence. La vie intime qui l'anime, c'est cette foi qui se mêle à tout; c'est la religion pénétrant non seulement tous les rapports de l'homme et de Dieu, mais tous les rapports de l'homme avec ses semblables, avec sa famille, avec la société, avec son pays, avec tous les êtres d'ordre inférieur ou supérieur; c'est cette même religion présidant à tous les progrès des sciences, à toutes les inspirations des beaux arts; espèce de *fluide* universel non moins nécessaire au monde moral que la lumière au monde physique; de telle sorte que si ce *fluide* mystérieux était retiré de la création, on se sentirait plongé dans un vide glacial et dans des ténèbres sans nom. Voilà l'effet général qui résulte de ces conférences. Quelquefois, si vous en preniez une en particulier, vous pourriez y desirer un enchaînement d'idées plus rigoureux, un tissu plus fin et plus serré; mais si vous les prenez dans leur ensemble, vous reconnaîtrez qu'elles vous ont porté peu à peu dans une atmosphère chrétienne hors de laquelle il vous est devenu impossible de comprendre l'existence intellectuelle.

Nous savons très bien qu'une critique minutieuse a relevé, dans ces étonnantes improvisations, quelques propositions un peu hasardées, des façons de parler trop familières, et enfin des expressions d'une crudité étrange. Mais si l'on n'est pas animé par un esprit hostile contre un homme qui respire si bien dans tout son être le véritable esprit de charité évangélique, on conviendra qu'on ne noircit ces ombres légères qu'en les détachant du tableau général dans lequel elles sont placées. Ces propositions ne paraissent hasardées que parce qu'on les sépare des développements qui suivent et qui les modifient: ces expressions trop crues en elles-mêmes sont sauvées par un accent grave qui leur donne un autre caractère; et quant à ces trivialités que l'on blâme avec tant d'amertume, elles semblent

Digitized by Google

naître de l'immense besoin qu'a l'improvisateur de rendre et de faire comprendre sa pensée à tout prix, sans s'inquiéter des règles de la grammaire, ni des pruderies d'une sorte d'étiquette oratoire. Il y a même dans ce dédain d'une correction rigoureuse un abandon d'amour propre, un besoin du vrai qui gagne et qui persuade tout auditeur de bonne foi. Cette parole qui dépouille ses ornements pour vous convaincre plus vite et plus sûrement, rappelle le nageur qui jette à la hâte ses vêtements sur le rivage pour sauver un malheureux prêt à s'abîmer dans les flots.

Ne mesurons donc pas avec le compas du geomètre les inspirations spontanées du génie.

Du reste, le P. Lacordaire est plutôt un apôtre qu'un prédicateur. Il veut toucher en même temps que convaincre, et la vigueur avec laquelle il attaque l'incrédulité, n'ôte rien à la bienveillance de sa polémique. La grâce et la franchise de ses manières font aimer l'homme en lui, autant que son éloquence fait admirer l'orateur. Il a une affection particulière pour les jeunes gens, et il exerce sur eux un ascendant prodigieux. A Grenoble, où il y a une école de droit, une école préparatoire de médecine, un barreau nombreux, on le pria de vouloir bien donner, dans une salle du grand séminaire, des conférences où des étudiants lui feraient des objections auxquelles il aurait à répondre sur le champ. Ces conférences particulières qu'il accepta eurent lieu tous les jeudis. Là, il déploya des facultés qu'il ne pouvait pas révéler dans la chaire Il devinait l'objection avant même qu'elle fût entièrement formulée, et, impatient de la lutte, il s'élançait dans l'arène. Stimulée par la contradiction, sa parole était vive, familière, pittoresque. S'il arrivait, ce qui était infiniment rare, que quelque incrédule sortît dans ses attaques de la voie des convenances, il l'y rappelait par une répartie heureuse et spirituelle, sans être offensante ni caustique. C'était un à-propos d'expressions, une prestesse, une verve dont rien ne peut donner l'idée. Au milieu de son auditoire favori, dans un lieu profane

Digitized by Google

où l'on peut s'abaisser jusqu'au diapazon d'une simple causerie, il osait bien plus que dans la chaire; il gagnait en force, en énergie, en variété de tons, ce qu'il abandonnait en dignité et en élévation oratoire. Là, il est arrivé souvent que l'auditoire, entraîné, subjugué, a éclaté en bruyants applaudissements et l'humilité religieuse a été impuissante à réprimer ces démonstrations d'enthousiasme.

On demanda aussi au P. Lacordaire, penndant son séjour à Grenoble, de participer à des assemblées de charité et d'y faire des allocutions morales. Là, il a toujours montré du tact, de l'élégance, et souvent même de la sensibilité et de l'élévation. Cependant, il faut reconnaître qu'il semble être gêné et comme à l'étroit dans ce genre de réunions. C'est un athlète à qui il faut la lutte ou tout au moins le sentiment d'une sorte de résistance dans son auditoire. Sa parole s'amortit quand elle cesse de combattre. Il est fait pour le raisonnement plus que pour l'exhortation. En cela, il ressemble à M. Frayssinous, qui n'était pas égal à lui-même dans le genre du sermon. Il faut, d'ailleurs, en matières de bonnes œuvres, mettre de l'intérêt à une foule de détails pour y intéresser les autres, et un esprit trop généralisateur n'aperçoit même pas ces petites choses. L'aigle qui fend les nues ne voit pas les merveilles que renferme le calice d'une fleur.

Un peu avant la fin de ses conférences, le P. Lacordaire a fondé un nouvel établissement de Dominicains, dans les Alpes du Dauphiné, à Notre-Dame de Chalais, à trois lieues et demie de Grenoble. Notre-Dame des Chalais est un ancien monastère qui a appartenu successivement aux bénédicins et aux chartreux. Situé au fond d'une espèce d'anse en forme de coquille, entouré de prairies, surmonté d'un vaste rideau de bois que couronnent des rochers, ce monastère plonge, par une échappée de vue, sur le vallon de Voreppe et de Veuray, traversé par l'Isère. On se trouve donc là dans une sorte de communication lointaine avec le monde. Ce n'est pas comme ce désert de la Grande-Chartreuse, où, de tous côtés, des

Digitized by Google

barrières colossales refoulent l'œil comme la pensée du Religieux qui y passe sa vie. Un site pareil convient donc merveilleusement bien à un ordre qui, loin de rompre avec la société, a pour mission de s'y mêler sans cesse, et d'agir sur elle par la parole sainte.

Dans les adieux qu'il adressa aux habitants de Grenoble, le P. Lacordaire fit une allusion ingénieuse et voilée à la protection que l'évêque lui avait accordée pour son établissement naissant. Il remercia le clergé du diocèse d'avoir vu en lui ce qu'il était réellement, un frère et un ami.

Albert du Boys.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

M. d'Aigueperse avait inséré, dans les *Annales de la Société d'agriculture*, une dissertation archéologique sur un point de géographie qui concerne notre province. Il s'agissait de savoir où était situé *Lunna*, mentionné dans les anciens itinéraires et nommé entre Anse et Mâcon. Ces *Recherches sur l'emplacement de Lunna*, l'auteur les a fait tirer à part, en une brochure de 17 pages (Lyon, Barret, in-8°). Après de longues recherches et un examen attentif des lieux, M. d'Aigueperse conclut que la position de Belleville est la seule qui lui semble réunir toutes les conditions, résoudre toutes les difficultés. Nous nous bornons à constater ce résultat, et ne saurions oublier de donner à la sagace érudition de l'auteur, à sa lumineuse critique les éloges dont elle est si digne.

— Nous nous empressons d'annoncer la mise en vente, chez MM. Guyot père et fils, grande rue Mercière, du *Manuel général d'archéologie sacrée Burgundo-Lyonnoise*, par M. Joseph Bard, ouvrage d'un caractère grave, complet, fruit de longues et persévérantes études sur l'archéologie chrétienne de nos contrées.

— M. Joseph Bard, sous le titre de : *Journal d'un Pélerin, itinéraire ecclésiastique et artistique de Lyon à Rome*, a récemment livré au public ses impressions poétiques, artistiques et archéologiques, le tout avec une recette économique pour effectuer le pélerinage ultramontain. Nous nous réservons de revenir sur cette publication dont l'auteur, contrairement à l'usage, a commencé par nous livrer le second volume. Dans notre prochain numéro, nous en ferons une appréciation détaillée.

— Au commencement de cette présente année, Mme Louise Babeuf, notre compatriote, a donné à la jeunesse de véritables étrennes. Ses *Contes vrais*, on le sent, sortent de la plume d'une femme qui a vécu au milieu des enfants et qui a su accomplir avec intelligence son rôle de mère, la plus difficile de toutes les tâches. Ce livre qui survivra à la circonstance avec laquelle il est né a été conçu et écrit pour la jeune famille de l'auteur, et c'est après l'avoir expérimenté sur les siens, que Mme Babeuf s'est décidé à l'offrir à nos enfants à tous. Les mères devront de la reconnaissance à Mme Babeuf, et nous nous l'encouragerons à suivre la voie où elle vient d'entrer avec un succès sous l'égide de Mme Marceline Valmore, le poète aimé des grands et des petits enfants.

Digitized by Google

Concert de M. George Hainl.

LE DÉSERT,

PAR M. FÉLICIEN DAVID.

La soirée musicale, donnée au Grand-Théâtre par M. George Hainl, est venu clore d'une manière fort brillante l'invariable série des monotones concerts que l'hiver nous apporte. Notre habile violoncelliste qui est aujourd'hui l'ame et la tête de deux puissants orchestres, nous a toujours accoutumé à lui voir chercher pour ses concerts des éléments en dehors de ceux qui font les frais ordinaires de toutes nos réunions musicales. Nous devons à son intelligente activité et à sa position toute spéciale une grande partie des progrès que notre ville a faits dans son amour et son goût pour la musique des grands maîtres. Ce n'est jamais en vain que toute une population se trouve initiée à la connaissance de nos chefs-d'œuvre. Et de même que la société des Amis-des-Arts a developpé chez nous, par ses expositions, le sentiment du beau et le goût de la peinture, et accru en même temps d'une manière plus sensible, d'année en année, le nombre des acquisitions de tableaux dans le monde des amateurs, ainsi M. George Hainl avec son double orchestre, MM. Maniquet et Jansenne avec leurs écoles, ont popularisé la musique et le chant dans toutes les classes de la société et rendu facile à l'avenir l'exécution des grandes œuvres. Il y a dix ans à peine que le concert auquel nous avons assisté le 8 mars eût été de toute façon impossible. On n'aurait jamais pu trouver une masse suffisante de choristes exercés, et le public n'eût pas répondu à l'appel qui lui était fait à des prix assez élevés avec une telle spontanéité, et cela à trois reprises différentes.

La symphonie le *Désert* arrivait ici précédée d'une immense renommée. Toute la presse parisienne avait à l'envi exalté l'œuvre nouvelle. Jamais accord plus parfait ne s'était vu dans le journalisme. Tout légitimait donc l'honorable empressement de l'auditoire. Aussi son impatience avait-elle peine à se contenir pendant la première partie qui précédait la symphonie ; aussi, d'après l'impulsion donnée par MM. de l'orchestre, la présence de David a-t-elle été saluée tout d'abord par la foule avant qu'elle ait été initiée au mérite du *Désert*. Ne nous laissons pas aller à cette confiance aveugle et anticipée. Défendons-nous à la fois de cette critique

Digitized by Google

chagrine qui, pour être neuve, tente le paradoxe et la controverse, et de ces éloges exagérés, plus malveillants peut-être au fond que maladroits, qui, pour y mettre leur idole prétendu, renversent de leurs piédestaux ces dieux immuables de l'harmonie, Beethoven, Mozart et Weber. Tâchons d'oublier toutes ces voix du dehors pour n'entendre que la voix qui chante les solennités du désert.

Nous voici devant cette immense nappe de sable étendue sous le ciel, et dont l'horizon fuit sans cesse. Une note soutenue nous révèle le sentiment de l'infini que communique à notre ame tout ce que nos sens ne peuvent percevoir d'une manière complète et entière. Quelques sons rompent par intervalles le silence de la solitude. La caravane apparaît dans le lointain et se déroule en longs replis mouvants. Elle approche, elle avance, la voilà. On entend le bruit des pas, le bourdonnement des voix. Silence! la musette jette son chant naïf et simple comme tous les chants primitifs. La caravane écoute et se repose. Mais l'air devient tout à coup lourd et étouffant; les chameaux inquiets flairent la terre de leurs larges et bruyants naseaux; le ciel s'empourpre à l'horizon; un vent brûlant soulève des tourbillons de sable; la nature pleure et gémit, hommes et dromadaires sont haletants. Le simoun est maître de l'espace, il règne, il va de l'un à l'autre bout du désert. La tempête est à son comble. Mais le calme renaît par degrés et la caravane reprend sa marche.

Tel est le premier chant de ce poème. Le second s'ouvre par une hymne à la nuit, et il est tout entier consacré aux délices d'une fraîche soirée d'Orient. C'est d'abord la *fantasia* arabe si originale et si entraînante; ce sont les Almées qui viennent entremêler leurs gracieux quadrilles. L'homme, remis de ses émotions et fortifié par la brise du soir, se croit vainqueur du désert, parce que la tempête a passé au dessus de son front sans le renverser; il laisse à cette heure éclater sa voix dans un chant plein d'orgueil et d'énergie. Puis, vient la *Rêverie du soir*, cette délicieuse cantilène, pleine de mollesse et d'abandon, qui vous berce d'amour en vous apportant un bienfaisant sommeil, doux chant que Mlle Bouvard n'a pas senti ni rendu. Tout est rentré dans le silence, et la nature s'est endormie avec la caravane.

Le dernier chant célèbre le lever du soleil. Le grillon, la cigale, tous les insectes saluent la première aube de leurs murmures toujours croissant jusqu'au complet épanouissement de

Digitized by Google

l'astre du jour dans l'immensité. Ce n'est là qu'un *crescendo* d'orchestre, mais il est habilement ménagé et produit un merveilleux effet sur la foule qui en a chaque fois redemandé l'audition. On peut dire vraiment qu'on *entend* lever le soleil. Le chant du muezzim, si bien interprété par M. Boulo, appelle les croyants à la prière. La caravane se remet en marche et disparaît en glorifiant Allah, le créateur de toutes choses.

Voilà quel est le canevas sur lequel M. Collin a composé des vers assez faibles, et M. David une musique saisissante et simple, des effets d'harmonie imitative, des chœurs d'une bonne facture, et des morceaux d'une large et savante orchestration. La phrase mélodique nous a semblé courte et d'un dessin vague. Mais ce qu'on ne saurait trop louer, c'est le caractère oriental, c'est la couleur locale, pour ainsi dire, dont David a su revêtir son ouvrage.

Le *Désert* a eu un succès de réaction tout-à-fait semblable à celui de la *Lucrèce* de Ponsard. Comme pour cette tragédie, on est allé au delà de toutes les limites de l'éloge. Cette symphonie n'en restera pas moins, ainsi que *Lucrèce*, une œuvre fort remarquable sous plus d'un rapport, et fait concevoir plus que des espérances pour l'avenir de son jeune auteur. Les sujets bibliques que Méhul affectionnait sont tout-à-fait dans la nature du talent de David, qui se rapproche des grands maîtres par la simplicité antique et la sobriété des moyens.

Pourquoi l'administration de nos théâtres, pour donner plus d'intérêt encore à la dernière audition du *Désert*, ne le mettrait-elle pas en scène? Pourquoi, avec la belle décoration du désert que nous possédons, ne verrions-nous pas défiler sous nos yeux la caravane avec son escorte de dromadaires? Nos choristes auraient alors un poétique costume. La danse des Almées trouverait dans Mmes Beaucourt, Mélina et Valentine une délicieuse réalisation, et le public un spectacle nouveau et piquant. C'est une idée.... qu'on y songe. Il y aurait peut-être là trois ou quatre recettes.

Nous n'avons encore rien dit du *Tchibouck*, mélodie d'un accompagnement fort original, des *Hirondelles*, chant plein de mélancolie et de grace, et surtout du délicieux chœur: *La Danse des Astres*, morceau qui aurait dû bien plus vite attirer l'attention du monde musical sur Félicien David, et lui épargner dix années d'épreuves; mais le génie, sans doute, a besoin de luttes et d'obstacles pour se développer et arriver au jour du triomphe.

Digitized by Google

DES

DIVISIONS ADMINISTRATIVES

DU

LYONNAIS AU Xe SIÈCLE;

PAR

AUGUSTE BERNARD,

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

La *Revue du Lyonnais* a publié, en 1836, (tom. IV, p. 130), un article fort intéressant de M. le baron Frédéric de Ginginslassaraz, intitulé : *Essai sur la division et l'administration politique du Lyonnais au Xe siècle*. L'auteur, qui habite Lausanne, terminait son travail en faisant des vœux pour que le sujet qu'il venait d'aborder fût traité par d'autres personnes, et surtout par des gens du pays, qui pourraient s'aider de leur connaissance des lieux. En ma qualité de Lyonnais, je me suis efforcé de remplir ses intentions, du moins en ce qui concerne la topographie, et c'est le résultat de mes recherches que je vais faire connaître. Ce résultat est bien imparfait, comme on va voir, mais je n'hésite pas cependant à le rendre public, parce que je m'aperçois que le but que je m'étais proposé

Digitized by Google

s'éloigne à mesure que j'avance, et parce qu'il me paraît impossible de pouvoir l'atteindre seul.

Ainsi donc le travail qu'on va lire n'est qu'un essai, destiné à appeler l'attention des hommes sérieux sur un sujet beaucoup trop négligé jusqu'ici, la topographie administrative ancienne, qui pourrait expliquer bien des traditions, en nous révélant l'importance dans le passé de certaines localités aujourd'hui déchues, mais naguère encore en possession d'un rang que rien ne semblait justifier.

Je prie ceux qui auront lu le travail plein d'érudition de mon devancier de vouloir bien me pardonner l'aridité de ma nomenclature, en me tenant compte de la peine que j'ai prise pour combler une des lacunes les plus considérables de notre histoire locale. Je me suis condamné à lire tous les documents qui nous restent des VIIIe, IXe, X^e^ et XIe siècles, c'est-à-dire le cartulaire de Savigny tout entier, et la plupart des chartes de Cluny qui se trouvent à la Bibliothèque royale, les extraits des cartulaires des abbayes d'Ainay, de l'île Barbe et de Tournus, qui nous ont été conservés dans les livres (1), et surtout ceux du cartulaire de l'église de Mâcon, reproduit en grande partie dans la chronologie historique des évêques de cette ville, par Severt. C'est de la sorte que je suis parvenu à connaître, en partie du moins les anciennes divisions territoriales du Lyonnais.

Je me propose de traiter ailleurs de la formation du *pagus lugdunensis*. Ici je me contenterai de résumer son histoire à grands traits pour arriver de suite à l'époque qui doit nous occuper.

Lorsque César vint dans les Gaules, il trouva ce pays divisé en trois grands peuples principaux, non compris la partie

(1) Le cartulaire d'Ainay existe encore; il se trouve dans la bibliothèque de M. Coste, à Lyon; mais il ne m'a pas été possible de le consulter.

Digitized by Google

méridionale qui formait déjà une province romaine, d'où lui vient son nom actuel de Provence. Ces peuples étaient : au nord, les Belges ; au centre, les Celtes ; au midi, les Aquitains. Chacun d'eux se divisait en un nombre infini de nations distinctes. Parmi celles qui composaient la Celtique se trouvait la Ségusie, plusieurs fois mentionnée par le général romain dans ses Commentaires. Cette dernière avait pour capitale la ville de Feurs, *Forum Segusianorum*, et comprenait presque tout le territoire dont on a formé depuis les départements du Rhône et de la Loire.

Peu de temps après la conquête, les Romains fondèrent sur ce territoire la ville de Lyon, qui devint bientôt la capitale de la Gaule, dont les divisions territoriales furent alors toutes remaniées, dans un double intérêt politique et administratif. Cette vaste contrée fut partagée en plusieurs provinces (*provinciæ*), subdivisées elles-mêmes en cités (*civitates* ou *pagi*). Dans ce remaniement, la Ségusie perdit son nom et en reçut un emprunté à sa nouvelle capitale. Elle fit partie d'une circonscription territoriale appelée *pagus lugdunensis*, qui s'étendait fort loin sur la rive gauche de la Saône, soit qu'on ait voulu faire disparaître l'excentricité de Lyon, situé aux confins de la Ségusie, soit qu'on ait désiré donner à cette nouvelle ville un arrondissement territorial en rapport avec son importance commerciale et politique.

Quoi qu'il en soit, ce *pagus*, dont le diocèse de Lyon conservait encore les limites intactes au commencement du XVIIIe siècle, malgré toutes les modifications que la politique avait fait subir à son territoire, formait, au IXe, une province unique, administrée par un comte, et divisée en *agri*, subdivisée en *villæ*, comme toutes les provinces environnantes, telles que le Châlonnais, le Mâconnais, l'Auvergne, le Velay, le Viennois, etc.

A quelle époque ce mode de division du territoire fut-il

Digitized by Google

introduit? Quelle était l'étendue de l'*ager*? Quelle règle suivit-on pour le dénommer? A quelle époque ce mode de division fût-il abandonné? Voilà des questions dont personne ne s'est encore occupé et auxquelles, avant d'entrer en matière, je vais essayer de répondre, en m'aidant de quelques textes qui malheureusement, je l'avoue, ne sont ni assez nombreux ni assez précis pour résoudre péremptoirement toutes les difficultés. J'apporte mon contingent de lumières, espérant que d'autres viendront à leur tour achever ce que je n'ai pu qu'ébaucher.

1° *Origine de l'ager*. Dans mon opinion, *l'ager* est aussi ancien que le *pagus*, c'est-à-dire qu'il remonte à la première division territoriale de la Gaule sous les Romains. On ne trouve, il est vrai, dans les rares documents des premiers siècles venus jusqu'à nous aucun texte qui le prouve d'une manière positive; mais tout semble l'indiquer. En effet, il n'est pas possible d'admettre que les Romains se soient contentés de partager la Gaule en grandes fractions qui, comme le *pagus lugdunensis*, formeraient aujourd'hui près de quatre départements. L'administration d'une aussi vaste étendue de territoire sans aucune subdivision serait presque impossible. A la vérité, on voit au moyen-âge ce *pagus major*, pour me servir d'une expression inventée par Hadrien de Valois, divisé en huit ou dix *pagi minores;* mais il est évident que cette subdivision, dont je parlerai plus loin, ne date que de l'époque de la féodalité, qui vint disloquer tout le système administratif des Romains. Une preuve d'ailleurs que l'institution des *agri* était fort ancienne, c'est qu'elle ne rappelle rien de religieux ni de barbare : partout, au contraire, elle nous offre des noms évidemment *latins*, comme on pourra s'en convaincre en parcourant la liste placée plus loin. Or ce fait est caractéristique, car toutes les institutions du moyen âge portent le cachet de l'époque. Et de fait il n'est permis d'at-

Digitized by Google

tribuer une aussi belle institution ni aux Bourguignons, le peuple le moins novateur de tous les Barbares, ni aux Francs, trop ignorants en matière d'administration pour avoir su la créer.

2° *Étendue des agri.* Il paraît, à en juger par les documents qui nous restent, que l'étendue de *l'ager* n'avait rien de bien régulier. Suivant que la population était compacte ou disséminée, que le territoire était homogène ou divisé par la nature, *l'ager* était petit ou grand. C'est ce qui ressort évidemment de la comparaison des *agri* de la vallée de la Brevenne, par exemple, avec les *agri forensis* et *jarensis*. Les premiers, situés dans un pays populeux et accidenté, sont très petits, tandis que les deux derniers sont fort étendus, l'un comprend toute la plaine du Forez, l'autre, une vallée montagneuse, mais aride et probablement peu peuplée. C'est sans doute parce qu'il ne s'y trouvait aucune localité importante qu'on lui donna le nom d'une rivière, le Gier, en latin *Jarius*.

J'ai longtemps cru que *l'ager* correspondait à l'archiprêtré; mais mes premières recherches sur ce sujet m'ont bientôt convaincu que j'étais dans l'erreur. En effet, le *pagus lugdunensis* ne renfermait que dix-huit ou vingt archiprêtrés, comme nous verrons bientôt, tandis que ma liste des *agri*, tout incomplète qu'elle est, fait connaître plus de quatre-vingts de ces derniers. S'il m'est permis d'avancer une hypothèse pour simplifier la question, je dirai que *l'ager* ou la *vicaria*, car ces deux mots sont synonymes, si l'on en juge par les termes des actes où ils sont employés (1), revient à peu près au canton ou plutôt à la châtellenie, nommée souvent encore viguerie dans le XIIe siècle, époque où cette nouvelle division du territoire apparaît pour la première fois. Et ceci

(1) On lit souvent *ager vel vicaria*. Le premier mot semble s'appliquer particulièrement au sol, et le second à la constitution administrative de l'*ager*.

Digitized by Google

nous explique l'existence de cette juridiction supérieure qui s'est conservée jusqu'à la Révolution, et dont on n'a pu jusqu'ici découvrir l'origine. Mais j'aborderai ce sujet plus loin. Venons à la troisième question.

3° *Dénomination des agri.* En général, on paraît avoir donné à chacune de ces circonscriptions le nom de la rivière, ou de la montagne, ou de la localité la plus importante qui s'y trouvait comprise. Cette dernière dénomination, qui était la plus naturelle, fut aussi la plus générale, comme on pourra s'en convaincre en parcourant la nomenclature des *agri* du Lyonnais. Lors de la division nouvelle de la France, l'assemblée nationale suivit une méthode analogue, seulement elle écarta avec raison le dernier mode de dénomination, qui est sujet à des changements par suite des révolutions auxquelles est soumise la civilisation. Si les anciens eussent agi de même, nous serions sans doute moins embarrassés pour retrouver l'emplacement de certains *agri* dont le chef-lieu a disparu ou changé de nom.

Quant à la *villa*, qui occupait dans le système administratif d'alors le rang que tient aujourd'hui la Commune, son nom n'avait rien de vague et de général : elle prenait quelquefois celui de son propriétaire, comme nous en verrons des exemples, mais le plus souvent elle en avait un particulier.

4° *A quelle époque fut abandonnée la division du territoire par agri ?* Cette question demande quelques développements dans lesquels je vais entrer.

A la fin du IXe siècle, le système administratif des Romains fut tout à fait détruit, politiquement parlant du moins, les comtes chargés d'administrer, au nom du souverain, les différents *pagi* ou cités, parvinrent à rendre leurs charges héréditaires dans leurs familles ; mais en même temps qu'ils arrachaient cette concession au pouvoir, ils en durent faire à leur tour quelques-unes à leurs vassaux pour rendre leur usurpation

Digitized by Google

plus facile. Ainsi, il paraît que les comtes de Lyon furent forcés de partager leur *pagus* avec plusieurs seigneurs qui s'étaient déjà rendus puissants dans la province. En effet, dès le commencement du Xe siècle, nous voyons paraître ensemble dans le Lyonnais plusieurs comtés auxquels on donna bientôt, par analogie, le titre de *pagus*. Nous trouvons, sur la rive gauche de la Saône, le comté de Baugé, le comté de Revermont ou de Coligny, et le comté de *Varesino*, ou *Vausino*, ou *Trahesino*, car il paraît que ce mot, qui ne s'est trouvé qu'une seule fois dans les chartes venues jusqu'à nous, n'était pas très lisible (1). On voit seulement que ce comté, dont les limites ne sont pas déterminées et dont on ne connaît même aucun titulaire immédiat, comprenait le territoire de Nantua, qui faisait encore partie du diocèse de Lyon avant la Révolution.

Dans cette dislocation générale, on vit reparaître les anciennes nationalités que les Romains s'étaient efforcés de détruire (2). Ainsi la Ségusie, se détachant tout à coup des autres contrées auxquelles on l'avait jointe, resta seule sous l'autorité des comtes de Lyon et conserva seule aussi le nom de Lyonnais. De leur côté, ces comtes divisèrent leur fief en plusieurs petits comtés, soit pour en former des apanages à leurs enfants, suivant l'usage déplorable dont les rois donnaient alors l'exemple, soit pour donner plus d'importance à leur petit état.

Mais ce n'est pas tout. Bientôt l'esprit de lutte, qui était le caractère distinctif de la féodalité, changea complétement l'aspect du pays. Toutes les montagnes se couvrirent de châteaux, sous la protection desquels vinrent s'abriter les popu-

(1) Voy. *Gallia christiana*, t. IV, col. 215, et pr. col. 5; dom Bouquet, t. IX, p. 623; Guichenon, *Hist. de Bresse*, pr. p. 216.

(2) Mes observations s'appliquent toujours au Lyonnais. Je n'ai pas la prétention de les généraliser.

Digitized by Google

lations rurales. La vie politique sembla pour un temps abandonner la plaine, et beaucoup de centres de population qui n'étaient pas assez considérables pour pouvoir résister aux coups de main des gens de guerre disparurent; les villes seules survécurent à ce désastre, grace aux murailles et aux fossés dont elles s'entourèrent, encore plusieurs furent-elles victimes de cette révolution.

Après une pareille transformation, l'ancienne division territoriale ne pouvait plus être conservée sans inconvénient. Un nouveau système d'administration était devenu nécessaire, il fut créé ; le nom dont on se servit pour désigner la nouvelle circonscription territoriale porte avec lui, comme l'ancien, l'empreinte du temps où il fut mis en usage. A une époque d'ordre, comme celle du gouvernement des Romains, on avait appelé *ager* la division du territoire, parce qu'elle était surtout agraire; mais au moyen âge, où tout était constitué pour la guerre, on l'appela *castellania*, parce que le château était la base du système féodal. Par la seule raison qu'il possédait une forteresse, tel mont aride et inabordable donna son nom à une vaste contrée qui avait porté jusque-là celui de la localité la plus importante de sa circonscription. C'est ainsi que furent effacées successivement la plupart des dénominations des *agri*, dont on a tant de peine aujourd'hui à retrouver la trace, soit que les anciens chefs-lieux aient été détruits, soit qu'ils aient changé de nom. Car c'est encore une des difficultés de l'histoire de ces temps que de constater l'identité des lieux après le nouveau baptême qu'a fait subir la religion chrétienne au plus grand nombre, en leur imposant le nom de leur saint patron.

Pourtant le changement d'attributions dont je viens de parler fut plutôt, je crois, dans la forme que dans le fond. Le mot disparut, mais la chose resta, et la plupart du temps il n'y eut qu'un transfert. Les administrations financières, judi-

Digitized by Google

diciaires de *l'ager* restèrent à peu près les mêmes, seulement elles furent établies dans le manoir seigneurial, au lieu d'être dans le grand centre de population, et ce qui le prouve, c'est que les officiers châtelains furent longtemps encore appelés vicaires, *vicarii*, comme devaient l'être ceux de la *vicaria* ou de l'*ager*. Au reste la transformation ne fut pas tellement complète et soudaine qu'on n'en puisse suivre la marche. Sans doute beaucoup de noms nouveaux apparurent sur la scène, mais les anciens ne disparurent pas tous, et le petit nombre de ceux qui sont restés avec le titre de châtellenie suffit pour nous faire comprendre quelle était l'importance de *l'ager*, et le rapport intime qui existait entre l'une et l'autre circonscription.

Vers la même époque, c'est-à-dire du XIe au XIIIe siècle, la *villa* fut aussi l'objet d'une réforme analogue à celle qu'avait subie *l'ager*, mais plus avantageuse pour elle : constituée en communauté, elle devint le centre d'une administration particulière qui prit fort souvent le nom de Commune.

Je viens de rappeler sommairement la révolution par suite de laquelle les anciennes divisions territoriales avaient dû être abandonnées par le pouvoir civil. La hiérarchie ecclésiastique, qui n'était pas soumise aux mêmes nécessités, et qui, au contraire, toujours subsistante, avait besoin de fixité, les conserva seule avec de légères modifications jusqu'à la Révolution. Seulement au XIIe siècle elle abandonna aussi le système des *agri*, non pas pour prendre celui des châtellenies, beaucoup plus défectueux sous certain rapport, puisqu'il subordonnait les besoins religieux aux nécessités de la guerre, mais pour en suivre un nouveau, tout à fait indépendant du pouvoir civil. Je veux parler des archiprêtrés.

A mesure que l'ordre s'était rétabli et les populations civilisées, l'influence de la religion s'était étendue. Toutes les localités un peu importantes avaient été successivement éri-

Digitized by Google

gées en *paroisses* (1), et ces paroisses, qui répondaient aux *villæ*, devinrent la base d'une nouvelle division du territoire.

Pour rendre l'administration plus facile, on plaça un certain nombre de paroisses sous la direction immédiate du curé de l'une d'elles, qui reçut le nom d'archiprêtre. Purement ecclésiastique, comme l'indique son nom, cette division, beaucoup plus régulière que celle de *l'ager*, quoique encore fort disproportionnée, comme on peut le voir en jetant les yeux sur la carte du diocèse publiée par ordre de l'archevêque Montazet, fit abandonner le système des *agri* vers la fin du XIIe siècle.

De prime abord, il y eut dix-huit archiprêtrés dans le *pagus lugdunensis* ou diocèse de Lyon, neuf de chaque côté de la Saône. Plusieurs de ces archiprêtrés adoptèrent le même chef-lieu que les *agri* qu'ils remplaçaient, et quelques-uns en conservèrent même les noms, tels que celui du *Jarez* dont le chef-lieu était à la Fouillouse, et qui s'étendit d'abord sur toute la vallée du Gier. L'*ager forensis* paraît aussi avoir servi de base à l'archiprêtré dont le chef-lieu fut placé à Montbrison.

Ce mode de division du territoire resta intact jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, car je ne compte pas la tentative d'érection d'un évêché à Bourg au XVIe, tentative qui avait pour but de mettre d'accord la politique avec la religion, en donnant aux deux parties du diocèse de Lyon qui ressortissaient à des souverains différents, le roi de France et l'empereur d'Allemagne ou plutôt le duc de Savoie, des pasteurs distincts. La tradition romaine prévalut, et l'évêché de Bourg fut aussitôt supprimé que créé.

Mais, en 1742, on enleva au *pagus lugdunensis* une notable portion de son territoire pour former le diocèse de Saint-

(1) On donna d'abord ce nom aux diocèses; le mot de *diocèse* servait alors à désigner tout un pays comme la Gaule, l'Espagne et la Grande-Bretagne qui, à une certaine époque, composaient une seule *préfecture*.

Digitized by Google

Claude. Sur les neuf archiprêtrés qui existaient à l'est, on en prit un tout entier, celui de Coligny; deux autres furent rognés dans le même but, ceux de Treffort et d'Ambournay. Quant à ce dernier, il était encore si étendu après ses pertes, qu'on crut pouvoir le diviser en deux : la seconde portion prit le nom d'archiprêtré de Nantua. L'archiprêtré de Bagé fut aussi partagé en deux : la nouvelle circonscription eut pour chef-lieu la ville de Bourg. On conserva intacts les cinq autres archiprêtrés de Chalamont, de Sandran, de Dombes, de Morestel et de Meysieux (ces deux derniers se trouvaient sur la rive gauche du Rhône, dans le Dauphiné). De sorte que, malgré ses pertes, le diocèse de Lyon se trouva avoir à l'est dix archiprêtrés au lieu de neuf. Une réforme analogue eut lieu à l'ouest, c'est-à-dire sur la rive droite de la Saône. Il y avait anciennement neuf archiprêtrés de ce côté du fleuve, ceux de Lyon (ou des Suburbes), de Roanne, de Pommier, de Néronde, de Montbrison, de Courzieu, de l'Arbresle, d'Anse, et enfin celui du Jarez, dont le chef-lieu était à la Fouillouse. Ce dernier, qui était très étendu, fut partagé en deux archiprêtrés qui prirent le nom de leurs nouveaux chefs-lieu, Saint-Etienne et Mornant. Alors il y eut dix archiprêtrés de ce côté de la Saône, comme il y en avait dix sur la rive gauche.

Les détails qui précèdent m'ont paru nécessaires avant d'entrer en matière. J'ajouterai encore qu'il a été publié trois listes différentes des *agri* du Lyonnais. La première a été imprimée dans les *Annales* bénédictines de dom Mabillon, sous le titre : *Notitia de agris qui sunt in pago lugdunensi.* Elle renferme vingt-neuf noms que j'ai tous retrouvés dans le cartulaire de Savigny, où ils avaient été recueillis. La seconde a été imprimée par M. Guérard, dans son livre intitulé: *Essai sur les divisions territoriales de la Gaule ;* elle contient quatre noms de plus que celle de Mabillon, mais un seul me

Digitized by Google

semble admissible jusqu'ici, c'est le *candiacensis ager*, dont je parlerai. Enfin la troisième liste a été publiée par M. de Gingins-Lassaraz, qui paraît n'avoir pas connu la notice de dom Mabillon, car sa liste ne renferme que vingt noms, et presque tous étrangers à ceux donnés par ce dernier. J'aurai occasion de revenir sur le travail de M. de Gingins.

Maintenant je vais donner la liste des *agri* dont les noms m'ont été révélés par les chartes. Je les rangerai dans un ordre alphabétique pour faciliter les recherches, et j'y joindrai quelques explications indispensables.

Pour ce travail je m'aiderai des cartes de Cassini, de celles du dépôt de la guerre, et surtout de la magnifique carte du diocèse de Lyon dressée par ordre de l'archevêque Malvin de Montazet en 1769, et qui est accompagnée d'un pouillé général des paroisses. Plût à Dieu que ce digne prélat, qui connaissait si bien la valeur des travaux historiques, eût joint à la liste des patrons temporels de chaque église celle des patrons spirituels. Ce renseignement aurait rendu ma tâche plus facile (1), en me servant de guide à travers le labyrinthe du moyen-âge, car, dans les actes antérieurs au XIIe siècle, les localités citées n'ont souvent plus d'autres signes de reconnaissance que le nom de leur saint patron, soit qu'on ait négligé de donner leur nom propre, soit que ce nom ait été changé depuis, comme cela a eu lieu pour beaucoup.

(1) J'ai écrit, il y a deux ans, à l'administration ecclésiastique pour obtenir, s'il était possible, un renseignement analogue sur les paroisses de l'ancien diocèse qui font partie du diocèse actuel; mais on n'a pas répondu à ma demande. Ce travail serait pourtant bien peu considérable aujourd'hui que le diocèse de Lyon est réduit de moitié.

Digitized by Google

1° *Alduniacensis ager* (Mabillon écrit *adulniacensis*) est mentionné dans le cartulaire de Savigny (fol. 71) (1), qui y place *Villa nova*. Quel était le chef-lieu de cet *ager?* Je l'ignore. Quant à *Villa nova*, ce nom était autrefois très commun dans le diocèse. L'*Almanach de Lyon* de 1779 en mentionne encore trois : 1° Villeneuve en Forez, paroisse de Firminy ; 2° Villeneuve dans la paroisse de la Geneste en Bourgogne, et 3° Villeneuve en Dombes, village, paroisse et l'une des grandes châtellenies de cette principauté. Je pencherais pour ce dernier.

2° *Ansensis ager* est mentionné dans le cartulaire de Savigny (fol. 105 verso), qui y place *Marciacus villa*, possédant une église dédiée à saint Bonnet. C'est sans doute Marcy-sur-Anse, car cet *ager* tirait son nom de la ville d'Anse, dont le territoire est appelé ailleurs *vallis ancensis* (fol. 37 v. et 61 v.), *ager valancensis* (fol. 69), et *ager valancis* (fol. 87). Sous le premier nom on voit paraître *Brionna villa*, qui est probablement Brienne, où se trouvait, avant la Révolution, un prieuré de bénédictines; sous le second, *Limans*, paroisse sur le territoire de laquelle fut plus tard fondé Villefranche, et sous le troisième, *Arnacus* (Arnas), possédant une église dédiée à saint Saturnin, de l'obédience de laquelle dépendaient trois églises paroissiales : Saint-Pierre de *Draciaco* (Dracé); Sainte-Marie de *Anniliaco* (Ouilly), et Saint-Pierre de *Bænnaco* (?). Tous ces lieux (sauf peut-être le dernier) faisaient encore partie de l'archiprêtré d'Anse en 1789. La notice de Mabillon donne encore à *l'ager Ansensis* un lieu appelé *Massiacus*, qui est sans doute Massy, hameau de la seigneurie d'Oingt, à l'est d'Anse et sur les limites de l'archiprêtré. M. de Gingins y place aussi *Darciacum* (Darcise?), *Sarciacum* (Sarsay), *Anciacum* (Ancy). Il est encore question, dans le cartulaire de Savigny, d'un bois (*silva*) *d'Ardenne* dont j'ignore la situation : il y a près d'Anse plusieurs bois, mais ils portent d'autres noms.

3° *Argentarius ager* est mentionné plusieurs fois dans le cartulaire de Savigny. Cet *ager* avait évidemment pour chef-lieu l'Argentière, dont le territoire est aussi désigné sous le nom de *vallis argentaria*. On y trouve, en effet, Torenche (*Torenchi*), parcelle de la paroisse de Haute-Rivoire, où était autrefois un prieuré de bénédictins. Le cartulaire indique encore dans cet *ager* : *Morterium* (?), dont l'église était dédiée à saint Etienne, *Provencheres*, *Mons-Aculfi*, *Truncis*, et un ruisseau appelé *Scaravagium*; mais je n'ai pu les trouver sur les cartes. M. de Gingins place

(1) De l'exemplaire de la Bibliothèque royale, le seul que j'aie eu à ma disposition.

Digitized by Google

aussi, dans cet *ager*, *Saint-Genis* et *Rontalon*, mais ce dernier endroit me semble bien éloigné de l'Argentière.

4° *Asserenensis ager* est mentionné dans une charte de Cluny de l'an 880, qui y place *Croptus villa*, *Adelsone* ou *Alsonis aqua* (ruisseau). J'ignore complètement où était situé cet *ager*. Peut-être se trouvait-il à l'ouest de l'archiprêtré de l'Arbresle, où nous voyons Valsonne et Saint-Clément de Valsonne, ou sur les bords de la rivière de Vausonne qui traverse l'archiprêtré d'Anse, et se jette dans la Saône près de Saint-Georges-de-Reneins? Bouquet (t. VIII, p. 398) a reproduit une charte par laquelle Lothaire confirme à l'archevêque Amolon (846) la possession de certaines propriétés de l'église de Lyon, situées *in Assenaco*. Peut-être était-ce là le chef-lieu de l'*ager asserenensis*. Malheureusement cette charte ne nous fournit aucune donnée topographique.

5° *Auriacensis ager*, mentionné dans une charte de Cluny d'environ l'an 1000, qui y place *Lavensi villa*, possédant une chapelle dédiée à saint Didier, tirait probablement son nom du Mont-d'Or, et n'est sans doute pas autre chose que l'*ager Monsaureacensis* dont nous parlerons au n° 37 (1). Du reste, je dois avouer que la charte porte les mots : *in pago ladunense*, qui ne se rapportent peut-être pas au diocèse de Lyon.

6° *Balgiacensis* ou *bolgiacensis ager* est mentionné dans une charte de Cluny de l'an 994, qui y place *Pratum borsonum villa*, et par une autre du cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon, de la même époque environ, qui y place un lieu appelé *Villa curte*. Pour cette dernière localité voyez Severt, *Chronologie des évêques de Mâcon*, p. 77 (2). Cet *ager* empruntait son nom à la ville de Bagé en Bresse. *Curte* est sans doute le lieu qu'on appelle aujourd'hui *Courtes*, près de Saint-Trivier. Quant à *Pratum Borsonum*, j'ignore complètement où il était placé.

(1) Il se pourrait toutefois que cet AGER tirât son nom d'Aurec, petite ville du département de la Haute-Loire, qui paraît avoir fait partie du Lyonnais à une certaine époque. En effet, nous voyons Giraud II, comte de Lyon, dans les premières années du XIe siècle, donner l'église de Saint-Pierre d'Aurec à l'abbé de l'Ecluse. (Voy. HIST. DU FOREZ, t. I, p. 112).

(2) 2e édition. L'ouvrage de Severt est imprimé en deux volumes composés de trois parties. La première est intitulée : CHRONOLOGIA HISTORICA. . . . . ILLUSTRISSIMORUM ARCHIANTISTITUM LUGDUNENSIS ARCHIEPISCOPATUS, etc.

La seconde : CHRONOLOGIA. . . . . EPISCOPORUM DIOCESIS MATISCONENSIS, etc.

La troisième : ADDITA SEORSUM BREVIOR CHRONOLOGIA. . . . . OMNIUM ANTISTIUM GALLIÆ, etc.

Ces deux dernières parties forment le second volume. La dernière y est mise la première, par erreur.

Digitized by Google

7° *Bebronnensis*, ou *brebonnensis*, ou *bevronnensis ager; bebronnica* ou *brevonnica vallis*, ou encore *ager vallis bebronnensis*, est mentionné plusieurs fois dans le cartulaire de Savigny, qui y place, entre autres localités, Bibost et Saint-Pierre de la Palud, dans la vallée de la Brevenne. Je ne donnerai pas la liste des autres lieux que j'ai recueillis, parce qu'elle est trop considérable; mais je dois dire que plusieurs reparaissent dans les *agri* environnants, et particulièrement dans le suivant.

8° *Bessenecensis ager*, mentionné plusieurs fois dans le cartulaire de Savigny, était situé aussi dans la vallée de la Brevenne, et avait pour chef-lieu Bessenay, sur la rive gauche de cette rivière. Voici la liste des lieux qui s'y trouvaient compris : *Bibost*, que nous avons vu dans l'*ager* précédent, *Charpenelle in fine de Noailliaco villa, Longa villa, Tailliacus villa, Cliniacus* ou *Cliviacus villa, Cristiliacus*, ou *Crisciliacus villa, Alta villa, Platum* (*ad*).

9° *Broliacensis ager*, et *brolliacensis vicaria*, le premier mentionné au fol. 40 verso, et le second au fol. 41 du cartulaire de Savigny, tous deux sous l'année 964, avaient sans doute pour chef-lieu le Breuil, archiprêtré de l'Arbresle. Les seuls lieux qui y soient indiqués sont : *Bisbochus villa*, déjà rappelé dans les deux *agri* précédents (1), *Lassagnias* ou *Cassanias* (?) et *Rauzolarias* (?).

10° *Bruillolis ager*, mentionné une seule fois, fol. 93, verso du cartulaire de Savigny, qui y place *villa Cahors*, déjà cité dans *l'ager bebronnensis*, avait sans doute pour chef-lieu Bruilloles, dans l'archiprêtré de Courzieu.

11° *Bussiacensis ager*, cité trois fois dans le cartulaire de Savigny (fol. 10, 12, v., et 64), qui y place *Draciacus in Pudiniaco* (Dracé-le-Panoux ?), avait sans doute pour chef-lieu un ancien château du nom de Bussy qui se trouve au-dessus de Saint-Georges-de-Reneins, sur le ruisseau Sancillon. Parmi les confins qu'on donne à quelques propriétés, nous voyons citer les terres de Saint-Marcel, de Saint-Jean, de Saint-Romain, et un pré *in Lescherias*. Suivant un de ces actes, l'église de *Draciacus* était dédiée à saint Pierre.

12° *Canaviacensis* ou *cavaniacensis ager*, mentionné dans une charte de

(1) Les lieux que je cite ne font pas toujours partie de l'AGER sous le nom duquel je les donne : ils sont quelquefois rappelés comme de simples confins (IN FINE DE. . . .) : alors il peut se faire qu'ils appartiennent réellement à un autre AGER voisin de celui que je décris.

M. de Gingins pense que les mots IN FINE DE..... indiquent une sous-division de l'AGER, qu'il appelle FINAGE ; mais je ne partage pas son opinion, et je crois que ces mots n'ont, dans les chartes du moyen âge, que le sens littéral donné par le dictionnaire.

Digitized by Google

Cluny de l'an 937, relative à la donation d'un mas au lieu de Montmai, *in villa Quinciacus*, c'est-à-dire Quincié en Beaujolais. Le chef-lieu de cet *ager* était peut-être Chavanne, près de Saint-Lager? Je vois aussi figurer une *villa cavaniacensis* dans l'*ager maciacensis* du Mâconnais

13° *Candeacensis ager* ou *vicaria* est mentionné dans un grand nombre de chartes de Cluny du Xe siècle. Cet *ager* avait pour chef-lieu Chandieu en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieux, diocèse de Lyon, et non pas Chandieu, près de Montbrison, comme l'a dit M. de Gingins; aussi est-il souvent indiqué *in pago viennensi*. Voici les localités qui, suivant les chartes invoquées plus haut, en faisaient partie : *Jariaco villa*, *Metdono* ou *Metono villa*, *Metorio villa*, dont l'église était dédiée à saint Michel, et Chandieu, qui avait saint Pierre pour patron.

14° *Casnensis ager*, mentionné dans une charte de Cluny de l'an 1000 environ, qui y place *Curte Roberti villa*, m'est tout à fait inconnu. Le lieu cité serait-il Corrobert, dans la paroisse de Chanos-Chatenay en Bresse?

15° *Cavariacus ager* est mentionné dans deux chartes de Cluny, de l'an 1000 environ, qui y placent, la première, *Tornatores villa*, et la seconde, *Cadaros villa*, *in pagulo lugdunensi*. Je ne sais où retrouver ces deux *villae*; mais il est certain que l'*ager Cavariacus* tire son nom de Chaveyriat en Bresse, qui n'est pas nommé autrement dans les anciens actes. Quant au mot de *pagulus lugdunensis*, appliqué ici à la portion de la Bresse attenante à Lyon, il semble rappeler l'origine du Franc-Lyonnais, et sera, plus tard, l'objet d'une dissertation particulière. Il y avait aussi un *ager cavariacensis* en Mâconnais. Voyez les chartes de Cluny de 889, 936, 937, 967, 1000.

16° *Cestriacensis ager*, mentionné dans une charte de Cluny de l'an 889, qui y place *Darbonadis locus* et le ruisseau ou la rivière de *Salga*, m'est tout à fait inconnu. Voyez l'*ager pistriacensis*, avec lequel il a beaucoup de rapport.

17° *Cogniacensis*, ou *Coniacensis*, ou *Cuniacensis ager*, est mentionné fort souvent dans le cartulaire de Savigny. Le chef-lieu de cet *ager* est Cogny, à l'ouest de Villefranche, comme le prouve un acte de la fin du Xe siècle, imprimé dans la *Biblioth. Sebus.* de Guichenon, n° 85, et qui nous apprend, en outre, que le comte Artaud II donna à l'abbaye de Savigny, en compensation du mal qu'il lui avait fait, dans une guerre récente, tout ce qu'il possédait depuis la rivière du Morgon jusqu'à *Ronnenchum*, qui est Saint-Georges-de-Reneins et non *Rouno*, comme le dit M. de Gingins. Voici les autres lieux qui sont portés dans cet *ager*, et dont je n'ai pu retrouver la mention sur les cartes : *Toriniacus*

Digitized by Google

sur la Saône, *Casoccus villa*, *Miseriacus* (ces trois noms sont tronqués par M. de Gingins), *Pinedus*, *Savaruna*, *Ginilangis* ou *Gimlangis*, *Blasliucensis*, *Fontanellis*. Peut-être faut-il attribuer ces derniers noms à un *ager cuniacensis*, ou *coniacensis*, distinct de l'*ager cogniacensis*, et ayant pour chef-lieu une petite localité du Brionnais, appelée *Coniacus?* Voy. l'article 21.

18° *Corziacensis ager* est mentionné une seule fois dans le cartulaire de Savigny (fol. 8). L'acte fort curieux qui le concerne est daté de l'an XI après la mort de Charles, empereur (825), et nous apprend qu'on y voyait encore les ruines d'anciens monuments détruits par les païens (les Sarrasins). Le chef-lieu de cet *ager* était Courzieu, qui donna plus tard son nom à un archiprêtré.

19° *Cosconacensis ager*, cité dans plusieurs chartes de Cluny et de Mâcon des Xe et XIe siècles, était situé entre Bourg et Bagé, et avait pour chef-lieu *Cosconat*, qui existe peut-être encore, mais dont j'ignore la position. Voici la liste des lieux qui s'y trouvaient : *Longus campus villa* (Longchamp), *Brociacus villa* (?), *Confrancione villa* (Confrancon), *Curte francione* (Curtafon?), *Reculanda* (?), Saint-Genis. Voyez *Recherches histor. sur le département de l'Ain*, par M. de la Teyssonnière, t. II, p. 11 et 45.

20° *Daguinensis ager*. Je n'ai trouvé la mention de cet *ager* que dans un seul acte du cartulaire de Savigny (fol. 58, v.), et il me semble défectueux : c'est une donation que fait un certain Rodaoardus d'une *aliga* de vigne *in pago lugdunensi, in agro gofiacensi, in agro de Daguinovilla*. Je pense qu'il faut lire : *in villa de Daguinovilla* pour se conformer à la formule habituelle : après le *pagus*, *l'ager*; après *l'ager*, la *villa*. C'est ainsi que nous disons aujourd'hui : « dans le département de... dans le canton de... dans la commune de.... » Si on adopte ma correction, c'est un *ager* à supprimer ; dans le cas contraire, c'est un *ager* à trouver : or ce ne sera pas chose facile avec le seul renseignement contradictoire que nous possédons. Je dois dire, en terminant, qu'il y a près de Montluel un village appelé Dagnieux.

21° *Diniacensis ager* est mentionné une seule fois (fol. 106) dans le cartulaire de Savigny ; mais l'acte est inattaquable, quoiqu'il dérange les données que j'ai sur le *pagus lugdunensis*. En effet, *l'ager diniacensis* se trouve bien loin du diocèse de Lyon, plus loin même que le Beaujolais et le Mâconnais, dans le diocèse d'Autun : l'acte qui le mentionne est une donation faite à l'abbaye de Savigny, vers 1080, par le seigneur de Beaujeu, de l'église Saint-Pierre de Montmelard, donation confirmée par un acte de 1087, qui ne rappelle pas *l'ager*, mais qui ajoute à la *cha-*

Digitized by Google

pelle de Montmelard, l'église de *Coniaco*, dédiée à Saint-Germain (c'est sans doute ce qu'on appelle aujourd'hui Saint-Germain-les-Bois, à l'ouest de Montmelard), et l'église de Sainte-Marie de *Diniaço*. Ce dernier nom, dont *l'ager* tirait le sien, a disparu comme celui de *Coniaco;* mais tout porte à croire qu'il s'agit ici du lieu qu'on appelle aujourd'hui le Bois-Sainte-Marie, entre Saint-Germain et Montmelard, et qui était encore, avant la Révolution, le chef-lieu d'une archiprêtré du diocèse d'Autun. C'est un fait singulier, mais incontestable, que l'existence de cette enclave du Lyonnais. Elle était même fort ancienne, car nous avons une charte donnée à Vienne l'an 900, par le roi Louis l'Aveugle, où il en est fait déjà mention en ces termes : « Quasdam res de comitatu lugdu-« nensi, conjacentes in comitatu matisconensi, villa quæ dicitur Che-« vincas, etc. » (Voy. dans Bouquet, *Hist. de France,* t. IX, p. 650). Il s'agit sans doute ici de Chevigny-le-Lombart, à deux lieues au sud de Montmelard, et tout près d'Aigueperse, qui en dépendait encore sous le rapport politique avant la Révolution. Du reste, Chevigny est souvent dit aussi absolument *in pago, in comitatu matisconensi.* Je ferai remarquer que cette enclave servit à former l'apanage des seigneurs de Beaujeu, dont on comprend dès lors le rôle d'envahisseurs dans cette contrée. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet, qui doit trouver sa place dans un travail spécial sur la famille de Beaujeu et sur la formation du Beaujolais, mais je dois déclarer ici que M. de Gingins exagère beaucoup l'importance de cette enclave, lorsqu'il prétend qu'on y avait compris Tramaye comme ancienne résidence des rois de Provence et de Bourgogne. Il n'est pas prouvé que ce fût là que se trouvait le palais royal dont M. de Gingins veut parler; nous allons donner, au contraire, des raisons qui militent en faveur d'une autre localité. D'ailleurs, M. de Gingins lui-même détruit son hypothèse en faisant de Tramayé le chef-lieu d'un *ager* qui s'étendait jusqu'à Anières, sur la rive gauche de la Saône, au nord de Mâcon, car cette dernière ville se serait trouvée tout à fait isolée de son territoire, rogné au nord par le *pagus lugdunensis*, et au midi par le Beaujolais, ce qui n'est pas admissible.

Mais peut-être y a-t-il moyen de tout accorder, si, comme je le pense, le lieu où se tint, en 836, une assemblée publique, et qu'habita en 856 Charles-le-Chauve, n'est ni Tramaye en Mâconnais, comme l'assure M. de Gingins, ni Crémieu en Dauphiné, comme le prétend Hadrien de Valois; mais bien Tramoye en Bresse, le seul qui se trouvât réellement dans le *pagus lugdunensis*, et dont je vais parler.

Digitized by Google

22° *Estrabiacensis ager* est mentionné dans une charte de Cluny de l'an 962, qui y place *Guiarada villa*, dont l'église était dédiée à sainte Urse, *Spontione villa* et *Vig*. Je pense que le chef-lieu de cet *ager* était Tramoye en Bresse, où se voyaient encore au XVIIe siècle les ruines d'un vaste château, et que c'est là que se tint en 836 la célèbre assemblée dont il est parlé dans l'article précédent. Quant à la dissemblance orthographique de ces deux mots, *Estrabiacus* et Tramoye, elle est dans le fait fort peu considérable, car le *b* et l'*m* sont deux consonnes labiales qui se confondent fort souvent. D'ailleurs cette différence est aussi grande pour le Tramoye mâconnais, qui est écrit *Strabiacus* dans les chartes que j'ai vues. Il y avait aussi un *strimiacensis ager* dans le *pagus cabillonensis* (Châlon). Il était près de Tournus, car on y trouvait Nanton. Voyez plus loin, au mot *strabiacensis*.

23° *Exartipetrensis ager*, cité une seule fois, fol. 73 du cartulaire de Savigny, qui y place Chambosc, avec son église dédiée à saint Maurice, paraît être Panissières. Une autre charte de Savigny (fol. 3 verso), de l'an 917, fait mention de l'église de Saint-Jean *in Exartopetro*, de la chapelle de Sainte-Marie de Vieille-Chenève (*vetus caneva*), et non pas Ville-Chenève, comme on dit aujourd'hui, et de la chapelle de Sainte-Marie d'Essartines (*de Exartiniis*), toutes localités des environs de Panissières.

24° *Farenx ager* (*in comitatu lugd.*), cité dans une charte de Cluny relative à l'église Sainte-Marie de Farenx (943), avait sans doute pour chef-lieu le village de Farains, sur la rive gauche de la Saône, entre Montmerle et Trévoux.

25° *Floriacensis ager* est mentionné un grand nombre de fois dans le cartulaire de Savigny. Je crois que le chef-lieu de cet *ager* était Fleurieu-Eveux, archiprêtré de l'Arbresle, car on y voit paraître plusieurs noms de lieux qui ont du rapport avec ceux de ce territoire ; par exemple, *Ulzonetis* (les Olmes), *Limacus* (Limas), *Lentilliacus* (Lentilly), *Celsiaco* (Chessy), *Moriacus* (Moyré), *Estrada* (l'Estra), *Thisiacus* (Theisey), *Bulliacus* (Bully). Voici quelques autres noms pour lesquels il n'est pas aussi facile de trouver une traduction : *Liviacus villa*, *ad Tres Canes villa*, *Appiniacus villa*, *Pita valle*, *Arciacus villa*, *Sangnatis villa*, *Versennacus villa*, *Genevredis villa*, *Savonetis villa*. Je dois dire qu'on trouve ce dernier nom dans d'autres *agri*. Dom Mabillon indique aussi *Madis villa* dans l'*ager floriacensis*; mais c'est une erreur: il se trouve dans l'*ager forensis*, dont je vais parler.

Digitized by Google

26° *Forensis ager*. Le chef-lieu de cet *ager*, mentionné plus de cent fois dans le cartulaire de Savigny, était Feurs, appelé constamment *Forum* ou *Forus* dans les chartes des Xe et XIe siècles. Autant qu'il est permis d'en juger par la liste des noms de lieux que j'ai recueillis, c'était un des cantons les plus étendus. On y voit figurer en effet Haute-Rivoire et Trelins qui sont à près de sept lieues l'un de l'autre, et il s'étendait probablement plus loin encore. Dans mon opinion, il embrassait toute la portion du *pagus* lyonnais limitée au midi par le *pagus vellaicus;* à l'ouest, par l'Auvergne; au nord, par *l'ager solobrensis*, dont nous parlerons en son lieu; à l'est, par la Loire, au delà de laquelle il possédait même un vaste territoire. Nous y trouvons, en effet, Fontaneis, Chazelles, Saint-Martin-l'Estra, etc. Cet *ager* était donc encore plus considerable que l'archiprêtré de Montbrison, l'un des plus étendus du Lyonnais. Je ne donnerai pas la liste des lieux de cet *ager*, parce qu'elle est trop considérable.

27° *Fraxinus ager* est mentionné dans le cartulaire de Savigny, mais dans des termes qui me font douter de la réalité de son existence. On lit : « *In pago lugdunensi, in agro forensi, in agro qui vocatur Fraxinus.* » Tout me porte à croire qu'il faut lire en dernier lieu : *in villa Fraxinus*. Voyez les observations placées sous le n° 20. Au surplus, je ne sais où trouver ce *Fraxinus* non plus que son *ager* (1).

28° *Gehongiacensis ager* est mentionné dans une charte de Cluny de l'an 1010, qui y place *Curte Albini villa*. Je n'ai aucune idée de la situation de cet *ager*, dont je crains bien que le nom ait été mal lu par les copistes.

29° *Gofiacensis ager* est mentionné fort souvent dans le cartulaire de Savigny, qui y place *Mornant, Mons Calvus*, *Lodiscus*, *Cortenuatis*, *Capuica*, *Classus*, *Sagnatis*, *Vandalfredus*, *Colouratis*, *Collungiis*, *Fera*, *Sociacus*, *Baledonis*, *Copaletus*, *Matusatis*, *Masconatis*, *Marciolatis*, *Santilliacus*, *Curiacus*, *Bidinus*, *Lucionis*, *Loisus*, *Bineis*, *Cappons* et *Mons Lucida*, près l'église de Saint-Saturnin (?). Nous voyons, par le premier nom de cette liste, que *gofiacensis ager* était situé près de Mornant. Il existe, en effet, dans la paroisse de Montagny, un vieux château qui s'appelle Goiffin. Mais ici se présente une difficulté que je n'ai pu lever : nous voyons paraître en même temps un *ager mornantensis* dans lequel on retrouve la plupart des localités attribuées à l'*ager gofiacensis*.

(1) Il y a un Saint-Martin de Fresne dans l'archiprêtré de Nantua en Bugey.

Digitized by Google

30° *Grassiacensis ager* est mentionné une seule fois dans le cartulaire de Savigny (fol. 31, année 973), à l'occasion d'une donation de l'église de Saint-Pierre *de Avesiis villa*. Le chef-lieu de cet *ager* serait-il Grésieux-le-Marché, près duquel est Aveize? Pourquoi ce lieu n'est-il pas dans *l'ager argentarius* auquel il semblerait plus naturel qu'il appartînt?

31° *Jarensis ager* est mentionné deux fois seulement dans le cartulaire de de Savigny (fol. 59 et 97 v.), qui y place *Escalati villa* et *Celsihiacus villa*. Il s'agit ici de la vallée du Gier, dans laquelle se trouve en effet *Eschallas*. Quant au second nom, je ne sais comment le traduire. Il y avait encore, au commencement du XVIIIe siècle, un *archiprêtré de Jarez*, qui comprenait, sans doute, tout le territoire de *l'ager* du même nom. Un grand nombre de lieux de cette contrée qui portent encore le surnom de *Jarez*, comme Saint-Romain-en-Jarez, Saint-Julien-en-Jarez, Saint-Priest-en-Jarez, etc., pourraient aider à retrouver l'étendue de *l'ager jarensis*.

M. de Ging'ns place dans cet *ager*, qu'il nomme *pagus giarius*, Ampuis et Condrieu qui ne pouvaient en faire partie, puisque l'un et l'autre sont dans le *pagus viennensis*.

32° *Juriacensis* ou *turiacensis ager* (peut-être même faut-il lire *juriacensis*, la lettre initiale étant mal formée) est cité une seule fois, page 61 du cartulaire de Savigny (931), dans une donation de quelques fonds de terre *in villa* SAVONIACUS. Dans le cas où il y aurait *juriacensis*, je pense que ce mot pourrait s'appliquer à une portion du territoire de l'ancien archiprêtré de Coligny, distrait du diocèse de Lyon en 1742 pour former l'évêché de Saint-Claude ou Saint-Oyand-de-Joux (*jurensis*), qui se trouvait dans la Bourgogne *jurane*.

33° *Ladiniacensis ager* est mentionné plusieurs fois dans le cartulaire de l'église de Saint-Vincent de Mâcon, qui y place Merpillat et *villa Gudini* (1). Je ne connais pas ce dernier lieu, mais quant à Merpilliat, il est à peu de distance au nord-est de Thoisey, dans l'archiprêtré de Dombes, et peut servir à indiquer la situation de *l'ager ladiniacensis*.

(M. de la Teyssonnière, t. III, addit. au t. II de ses *Recherches sur le département de l'Ain*, a tort d'accepter la correction proposée par M. Monnier sur le mot *ladiniacensis*; on n'a jamais écrit *lugduniacensis*, et d'ailleurs Merpillat ne pouvait pas être de *l'ager* de Lyon.)

34° *Lescherias vicaria* (ou *ager*, car ces deux mots sont synonymes) est rappelée dans deux des chartes de Cluny que j'ai consultées, datées,

(1) Voyez Severt, CHRON. EP. MAT., p. 70.

Digitized by Google

doute ici de la rivière de Seille, qui se trouve dans le nord de l'archiprêtré de Bagé. Quant à *Tarbonatus*, et au chef-lieu de cet *ager*, j'ignore où ils se trouvent. Voyez ce qui est dit au n° 16.

48° *Postlimiacensis ager* est mentionné dans une charte de Cluny de l'an 956, qui y place *Lovinco villa*. Je ne saurais lui assigner aucun emplacement. Ce nom, dont l'orthographe est singulière, a peut-être été mal écrit.

49° *Prestiacensis ager* est mentionné dans une charte de Cluny de l'an 878, qui y place *Darbonate villa* et *Salle fluvius*. C'est peut-être le même *ager* que celui placé sous le n° 47.

50° *Pristiniacensis ager* est mentionné par M. de la Teyssonnière (tome II, pag. 41 de ses *Recherches*), à l'occasion d'une donation faite à l'église de Mâcon, en un lieu appelé Montchanin, dans la *villa* d'Albiniac. J'ignore où pouvait être situé cet *ager*. Il y a bien dans l'archiprêtré des Suburbes, près de Saint-Germain au Mont-d'Or, un lieu appelé Albigny, et à deux lieues au nord-ouest près de Fontaines, un autre lieu portant le nom de *Bourg-Chanin* ; mais je ne puis croire que ce soient là les lieux cités dans la charte, parce que nous avons déjà placé plusieurs *agri* dans ce canton.

51° *Respaïacensis ager* est mentionné dans le *Livre enchaîné* (Sev. p. 53), à l'occasion d'une donation faite à l'église de Mâcon dans un lieu appelé *Prata Sagonnica*. *Respaïacensis* ne serait-il pas l'altération d'*Arpayacensis*, nom d'un *ager* du *pagus matisconensis*. Voyez au n° 78.

52° *Rodanensis* ou *Rodonensis ager* est mentionné fort souvent dans le cartulaire de Savigny, qui lui donne aussi quelquefois les titres de *comitatus* et de *pagus*. Si on en juge d'après les noms de lieux fournis par le cartulaire, il paraît que l'étendue du territoire affecté à ces différentes dénominations, ou tout au moins à celle du *pagus*, était précisément celle de l'archiprêtré de Roanne, qui est dit souvent d'une manière absolue *Roannais*, comme dans cette phrase : *Sanctus Mauricius in Rodanesio*. En effet, nous y trouvons *Amplumputeum* (Amplepuis), et *Arciacus* (Ressy), qui sont situés sur la rive droite de la Loire, et firent plus tard politiquement partie du Beaujolais ; *Amberta* (Ambierle), *Sanctus-Abundus* (Saint-Haon), *Champagnacus* (Champagny), et *Noailliacus* (Noailly), qui sont sur la rive gauche, et font partie de ce qu'on appelle encore le Roannais. Voici d'autres noms de lieux dont je ne connais pas la situation. Dans l'*ager* : *Aqua docta* (serait-ce Saint-Alban ?) *Roofanus* (Ronfin), *Donciacus* ou *Domiacus*, *Bedociacus*, *Noviantis*, *Soulodrus*,

Digitized by Google

Carpanetus, Essarteriis; dans le comté : *Sanctus-Johannes* (1), *Azola (fine)*, *Mons Caprarius*, *Cavennis*; dans le *pagus* : l'église de *Sainte-Marguerite*.

M. de Gingins mentionne le *pagus roannensis*, et y place Saint-Germain l'Espinasse et Bully, qui y sont en effet ; mais il y ajoute Marols, qui n'en pouvait faire partie. De plus, il fait d'Ouche, près de Roanne, le chef-lieu d'un *ager oshanensis vicaria* dans lequel il place *Casariacum* (qu'il traduit par Cherier) et *Taffarianum* (?). Cet *ager* ne serait-il pas, sous une autre forme orthographique, celui dont j'ai parlé au n° 44?

53° *Romaniacensis ager*; mentionné dans une charte de Cluny de l'an 951 qui y place *Curciacus villa*, me paraît avoir eu pour chef lieu Romaney, dont le territoire faisait, avant la Révolution, partie du diocèse de Mâcon, quoique enclavé dans celui de Lyon. Nous voyons, en effet, que cet *ager* est aussi dit *in pago matisconensi*, particulièrement dans une charte de Cluny de l'an 936, qui y place *Oblado villa* (?). Cette apparente contradiction nous est expliquée par une phrase de la dernière charte, qui porte que le lieu était sous l'autorité de Léotald (*de potestate Leotaldi*), fils du comte de Mâcon, gouvernant alors conjointement avec lui. C'est à ce titre sans doute que ce pays, qui faisait politiquement partie du *pagus lugdunensis*, fut plus tard joint à celui de Mâcon. Ou bien s'agirait-il de Romanech, qui, se trouvant sur les confins des deux pays, a bien pu être dit dans l'un et dans l'autre?

54° *Saviniacensis ager* est mentionné plusieurs fois dans le Cartulaire de Savigny. J'ai cru pendant quelque temps que le chef-lieu de cet *ager* était Savigneux, près de Montbrison, qui paraît avoir eu, en effet, une certaine importance vers le IXe et le Xe siècle, mais la liste des lieux que j'ai recueillis m'a fait changer d'avis. Tous ceux que j'ai pu reconnaître se trouvent dans la vallée de la Brevenne, et quelques-uns ont même déjà figuré dans d'autres *agri*. Ainsi, il est bien évident qu'il s'agit non de Savigneux, mais de Savigny, où avait été fondé un monastère dans le VIIe siècle. Voici la liste des lieux que les chartes placent dans cet *ager* : *Lozanna* ou *Rozanna*, *Monasteriolis*, *Calme*, *Felice Vulpe*, *Pugniacus*, *Samarnacus*, *Taxelonus*, *Domariacus*, *Saviniacus*, *Malavabra*, *Bretonica*, *Burbuniacus*, *Chrisiniacus*, *Bibosc*, *Tasliachus*, *Ischiriacus*, *Toroniacus*, *Finatius*, *Vitcellis*, *Griselleius*, *Cheven-*

(1) Je lis dans un acte du CARTULAIRE DE SAVIGNY de l'an 951 environ « in comitatu rodonensi, in VIRCARIA Sancti-Joannis. » Peut-être faudrait-il lire VICARIA. Dans ce cas, nous aurions un AGER de plus.

Digitized by Google

nacus, *Mons Petherus*, *Savinisetus*, *Pratus longus*, *Longa villa*, l'église de Saint-Pierre *in Villula*, *Mauriacus*, *Fontanellis*, *Arciacus*, *Rua*, *Celsiacus*, *Cultrossa*, *Luans ou Quans;* auxquels don Mabillon ajoute *Sainbet*.

55° *Saxiacensis ager* est mentionné dans une charte du cartulaire d'Ainay imprimée par Guichenon, page 225 des Preuves de son *Histoire de Bresse et du Bugey*. Cet *ager* tirait son nom de *Saxiacus* (Seysieux) en Dauphiné, archiprêtré de Morestel, où fut fondé au IXe siècle un monastère dédié à Saint-Benoît.

56° *Solobrensis ager* est mentionné dans le cartulaire de Savigny, dans les chartes de Cluny, et dans la liste des *agri* donnée par M. de Gingins, qui y place à tort Randan. Cette localité était très certainement dans l'*ager forensis*. L'*ager solobrensis*, dont je ne connais pas positivement l'étendue, était au nord-ouest de l'archiprêtré de Montbrison, dans le canton où l'on trouve encore Saint-Laurent-en-*Solore*, qui en était probablement le chef-lieu. Voici, au reste, la liste des noms de lieux que j'ai vus indiqués comme faisant partie de l'*ager solobrensis;* dans le Cartulaire de Savigny : *Adennagus* ou *Abdenagus*, *Usourus*, *Raveris*, *Aciacus*, *Gradinacus*, *Trenon*, *Diouro*, *Lannech* ou *Laurech*, *Tramsiacus*, *Suiriacus*, *Abelona*, *Angeriacus*, *Avalesia*, *Augirsius*, *Trevanus*, *Pratus longus*, *Solaurensis*, *Mazerius*, *Liciniacus*, *Marcennacus*, *Linneus*, *Ravareus Mons*, *Magrangius;* dans la charte de Cluny de l'an 919 : l'église de Sainte-Marie *in fine de Puteum*, *Cavaliacum*, *Olcas*, *Solniacum*, *villa Laziacus*, *Cavaniaco*, *Cornicum*. De tous ces noms, je n'en vois qu'un qui puisse se reporter à celui d'une localité du canton que j'ai désigné, c'est *Pratus longus*. Mais j'avoue que Pralong, qui est au midi de Trelins et près de Montbrison, me semble plutôt devoir appartenir à l'*ager forensis* qu'à l'*ager solobrensis*. Du reste, au XIe siècle, ce dernier *ager* est dit souvent *in pago forensi*.

57° *Spinacensis ager* est mentionné dans le *Livre enchaîné*, qui y place un mas appelé Felin (La Teyssonnière, t. II, p. 46). Le chef-lieu de cet *ager* est sans doute l'Espinasse, au dessus de Roanne, et dans le *pagus* de ce nom.

58° *Strabiacensis ager* est mentionné dans une charte de Cluny de l'an 975, qui y place *Villa monte* ; c'est peut-être le même *ager* que celui dont j'ai parlé sous le n° 22.

59° *Tardarensis ager* est mentionné une seule fois dans le cartulaire de Savigny (fol. 121), à l'occasion de la donation d'un manse situé dans la villa de *Pesselleis*, près le bourg de Tararo (*juxta burgum de Tararo*), chef-lieu de cet *ager*.

Digitized by Google

60° *Tarnatensis ager* (et quelquefois *vicaria*) est très souvent mentionné dans le cartulaire de Savigny, qui ne laisse aucun doute sur sa situation. Le chef-lieu de cet *ager*, dont le territoire s'étendait jusque dans la vallée de Tarare (*Tararensi*), est Ternand, archiprêtré de l'Arbresle. Je ne donnerai pas la liste des lieux qui s'y trouvent mentionnés, parce qu'elle est trop longue, mais je vais en rappeler quelques-uns : *Tusiacus* (Theysée ?), *Broliacus*, possédant une église dédiée à Sainte-Marie (est-ce le Breuil, déjà mentionné sous le n° 9 ?), *Chassiacus*, possédant une église dédiée à Saint-Martin (est-ce Chessy ou Chazay ?). Il y a aussi *Cassiacus* et *Sarsagicus*; *Monasteriolis*, déjà nommé dans l'*ager saviniacensis*; *Iconeus* (Oingt), *Sylva Ardennæ*, déjà nommée à l'*ager ansensis*; *Esclareias* (Saint-Marcel Eclairé ?), la rivière Tardine, etc.

61° *Toromacensis ager*, cité dans le *Livre enchaîné*, qui y place Crotet et Saint-Jean sur Veyle, près de Beaugé. Le chef-lieu de cet *ager* serait-il Cormoranche, dont le nom aurait été mal lu ?

62° *Tusciacensis ager* est mentionné dans une charte de Cluny de 952, qui y place *Offeningo villa*. Je ne sais où se trouve cette dernière localité, mais il n'y a pas de doute que le chef-lieu de cet *ager* est Thoissey. Je vois aussi un *ager tuciacensis*, *ticiacensis* ou *tociacensis* en Mâconnais ; mais il s'agit, je pense, du territoire de Thizy.

63° *Valancensis ager* (val d'Anse). Voyez *ansensis ager*. J'ajouterai seulement que *Limans* est indiqué dans cet *ager* (Cartul. de Savigny, fol. 49).

64° *Valancis ager*. C'est le même que le précédent.

65° *Vallis Colnensis ager* est mentionné une seule fois à ma connaissance, fol. 94 du cartulaire de Savigny, dans un passage qui se termine par ces mots : *Campus in agro vallis colnensis, ad Theriam, juxta mansionem Amurici*. Il m'a été impossible de découvrir où était situé cet *ager*.

66° *Vendonensis ager* ne m'est connu que par un passage du Cartulaire de Savigny (fol. 87), où il est question d'une église de Saint-Laurent, située dans la *villa* de *Ivinnellis* ou *Jujunellis*.

67° *Vesiacensis ager* est mentionné aussi une seule fois dans le Cartulaire de Savigny (fol. 41), à l'occasion d'une église de Saint-Bandel, qui se trouvait, je crois, à Vaise, dont le nom a peut-être servi à former celui de l'*ager*. Je lis, en effet, à la même page, qu'il y avait une église de Saint-Bandel *in suburbio lugdunensis civitatis*.

68° *Viriensis ager* est mentionné dans le Cartulaire de Mâcon (fol. 126 ; Severt, pag. 71). J'ignore sa situation. Peut-être avait-il pour chef-lieu l'ancien château de Viry, dans la paroisse de Claveysolles en Beaujolais.

Digitized by Google

Ce qui me le ferait croire, c'est que plusieurs chartes de Cluny font mention d'un *ager viriacensis*, situé dans le *pagus matisconensis*, et qui pourrait bien être le même.

69° *Volniacensis* ou *valloniacensis ager* est mentionné dans deux chartes de Cluny des années 950 et 1012, qui y placent toutes deux *Batesiamaisma villa*. J'ignore sa situation.

70° *Vuarennensis ager* est mentionné dans le cartulaire de Savigny, fol. 98, à l'occasion d'une donation de deux *courtils in villa Montelg*. J'ignore où il était situé. Peut-être tirait-il son nom de l'une des nombreuses localités du nom de *Varennes* ou *Garennes* qui se trouvaient dans le *pagus lugdunensis*. Peut-être aussi, de même que l'*ager forensis* fut l'ambrion du *comitatus forensis*, l'*ager vuarennensis* fut-il le noyau du comté dans lequel se trouvait Nantua au Xe siècle, et dont le nom, qu'on a lu de trois manières différentes, serait *Vuarenno*. Voyez ce que j'ai dit, page .

Ici finit la nomenclature des *agri* du Lyonnais (1) que j'ai pu recueillir. M. Gingins en mentionne d'autres sur lesquels je n'ai pas de données positives; mais que je rangerai à la suite des miens dans l'ordre suivant :

71° *Lugdunensis ager* comprenant la banlieue de Lyon, et dans lequel on trouve *villa Urbana* (Villurbane) et *Sessiacum*. M. de Gingins traduit ce dernier mot par *Chessieux*, mais le village de ce nom me paraît bien éloigné de Lyon. En outre, je dois dire que j'ai toujours vu le territoire de cette ville désigné par les mots *in Suburbio* d'où est venu le nom d'archiprêtré des Suburbes, et qu'il me paraît difficile d'admettre une autre dénomination pour l'*ager*.

72° *Albassinensis ager*, dans lequel M. de Gingins met Saint-Sorlin et Saint-Andéol, deux localités qui me semblent trop éloignées l'une de l'autre pour avoir fait partie de la même circonscription territoriale. On ne voit pas d'ailleurs d'où vient ce nom d'*albassinensis*.

73° *Osharensis ager*, qui tirait son nom du village d'Ouches près de Roanne. Voir ce que j'en ai dit au n° 52.

74° *Vausonnensis ager* dans lequel M. de Gingins place *Cerciacum* (Cercie), *Lanciacum* (Lancie), *Corsellis* (Courcelles), *Thusiacum super Ararim* (Toissey); il y a probablement ici une erreur, car nous avons vu que cette dernière ville était le chef-lieu d'un *ager* particulier. Quant à l'*ager vau-*

(1) C'est-à-dire indiqués expressément IN PAGO LUGDUNENSI. J'ai relevé, en outre, les noms de plus de 70 AGRI du Mâconnais; mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

Digitized by Google

sonnensis, il devait sans doute son nom à la rivière de Vausonne, qui se jette dans la Saône au-dessus de Saint-Georges-de-Renains (1).

75° *Vallobono* (?) la Valbonne, dans lequel M. de Gingins place Montluel.

M. Gingins fait encore connaître deux *agri*.

76° *Ager groniacensis*, tirant son nom de la Grosne, rivière du Mâconnais, et dans lequel il place Germolles.

77° *Ager stramiacensis*, empruntant sa dénomination au village de Tramaye, et dans lequel notre savant place en outre Chevigny-les-Chevrières et Anières en Bresse.

Mais ces deux *agri*, qui sont en plein dans le *pagus matisconensis*, n'ont, je crois, jamais fait partie du Lyonnais. Il n'en est pas de même de ceux qui ont formé le Beaujolais; quoique faisant partie du Mâconnais, ils ont été par la suite rattachés au gouvernement de Lyon, nous devons donc en parler ici. En voici quelques-uns que nous font connaître les chartes de Cluny et le cartulaire de Savigny.

78° *Arpayacensis ager*, dont le chef-lieu était sans doute Arpaye, ancien monastère de Bénédictins dans la paroisse de Fleurie en Beaujolais, et dans lequel on trouve *Poonciago villa* (Poncie ?) et *Camsigent*.

79° *Tisiacensis*, *tissiacensis*, *tysiacensis* et même *tuciacensis ager* avait pour chef-lieu Thisy. On y trouve *Burgondia villa*, *Sanctus-Pontius villa*, *Cerceius*, *Roca mansus*, *Tresdet*, *Recuin*, *Fargias*, où était une église dédiée à Saint-Victor, qui est peut-être aujourd'hui Saint-Victor-sur-Reims.

80° *Tulveonensis*, *tulvedonensis*, *tulveoensis ager*, mentionné plusieurs fois dans le Cartulaire de Savigny, avait pour chef-lieu Turvéon, qui joue un si grand rôle dans les chroniques du Beaujolais et qui était encore une des principales châtellenies de ce pays, au XVIe siècle. On y trouvait un lieu appelé la vallée d'Orval, une église dédiée à saint Pierre, saint Jean-Baptiste et saint Nizier, et portant le nom de ce dernier, (c'est Saint-Nizier-d'Azergue), de l'obédience de laquelle dépendaient les églises de la Mure et de *Cuilisolis* (Claveysolles). Il existait encore une famille de Torvéon, au XVIe siècle.

Il faut encore joindre à ce nombre quelques autres *agri* des *pagi* voisins qui furent réunis au Lyonnais, tels sont :

81° *Annonensis ager* (Annonay) du *pagus viennensis*, pour le canton de Bourg-

(2) Je vois aussi mentionné un MORGONICUS AGER dans deux chartes de Cluny des années 926 et 956 ; mais comme il est dit IN PAGO MATISCONENSI, je ne puis croire qu'il s'agisse de la rivière du Morgon, qui passe à Villefranche, et se trouvait par conséquent dans le PAGUS LUGDUNENSIS.

Digitized by Google

Argental, qui formait, avant la Révolution, un archiprêtré ressortissant à Vienne.

82° *Bassensis ager*, du *pagus vellaicus* (Velay), pour le canton de Bas-en-Basset, qui ressortissait à l'archiprêtré de Monistrol, diocèse du Puy.

83° *Tiernensis ager* du *pagus alvernensis* (Auvergne), pour la ville de Thiers, qui fit pendant quelque temps partie du Forez ;

Et beaucoup d'autres dont je n'ai pu retrouver les noms.

Il en est de même pour le *pagus lugdunensis* proprement dit. Certainement ma liste ne contient pas la moitié des *agri* qui le composaient. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur la carte du diocèse. On s'aperçoit alors des énormes lacunes que ma liste laisse subsister, surtout dans la portion est, qui m'est presque inconnue. Quant à la portion ouest du diocèse, elle m'est beaucoup moins étrangère, et je pourrais à la rigueur combler quelques vides hypothétiquement : ainsi je suis convaincu que le petit pays appelé *Gourgois* formait jadis un *ager*, de même que ceux qui ont reçu les surnoms de *Chalençon*, *Lavieu*, *Bussy*, etc. ; mais je m'abstiens, faute de documents précis.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE HISTORIQUE

DU

BUGEY.

Les historiens qui placent les Ségusiens ou Sébusiens dans le Bugey, pensent que cet ancien peuple lui a laissé son nom; quelques-uns (1) trouvent son étymologie dans *Sebusia*, en retranchant la première syllabe de ce mot. Mais les Ségusiens n'étaient pas dans le Bugey; et comme, pendant longtemps, l'opinion contraire a été accréditée, c'est peut-être à cette vieille erreur que cette province doit son nom. Il est certain que la dénomination de *Bugey* ne figure que dans les écrits du moyen-âge. Les historiens ne nous apprennent pas quel était le nom de cette contrée au temps de la domination romaine; d'où l'on peut induire avec quelque probabilité que la dénomination actuelle doit son origine à une opinion erronée, si toutefois son étymologie est dans *Sebusia*, car cette assertion est encore toute conjecturale.

(1) Le père Monet et Garreau.

Digitized by Google

Le Bugey était compris dans la Gaule celtique. Or, si son nom remonte à une haute antiquité et qu'il soit d'origine celtique, il nous est arrivé avec l'altération que subit le nom d'une localité dans le cours des siècles, lorsque surtout des races étrangères y ont été superposées à la race primitive et y ont apporté leurs idiomes. Ainsi, que le mot *Bugey* ait sa racine dans le dialecte celtique, c'est possible, mais ce n'est pas établi. La langue des Celtes est à peu près ignorée; les noms qui ont leur étymologie dans ce dialecte qui manque de monuments et dont quelques mots seulement nous ont été conservés par les anciens auteurs, ces noms, presque tous, sont interprétés par une érudition plus ingénieuse qu'exacte.

Le Bugey comprend les arrondissements de Belley et de Nantua. C'est une presqu'île formée par le Rhône et la rivière d'Ain.

Après avoir traversé le Léman, le Rhône précipitant son cours dans des gorges étroites où il s'est creusé un lit profond, et ensuite dans de plus larges vallées, sépare, à l'est et au sud, le Bugey de la Savoie et du Dauphiné. Ce fleuve rapide, par un grand circuit, trace les deux côtés de la péninsule; puis il reçoit les eaux limpides de l'Ain. Cette rivière, qui partage en deux parties à peu près égales le département auquel elle donne son nom, a son cours parallèle au Rhône du nord au midi. Au nord, le Bugey a une limite majestueuse, c'est le mont Jura qui domine le pays de Gex et les montagnes de Saint-Claude.

Avec ce cadre remarquable son paysage est varié, pittoresque, vigoureux. Ses montagnes les plus élevées dont les pentes sont couronnées de sapins, ses profondes et plantureuses vallées arrosées par des torrents, ses rochers jurassiques qui se dressent parfois comme d'immenses citadelles, ses chutes d'eau, ses nombreuses cascades, ses gorges romantiques, ombragées par des arbres d'une luxuriante végétation,

Digitized by Google

impriment à plusieurs de ses sites une physionomie alpestre. Dans d'autres parties, au sud et à l'est, ses beaux vignobles, ses mûriers, ses maisons avec leurs toits peu inclinés couverts en tuiles creuses, ses villages disposés en amphithéâtre sur les bords de ses fleuves dominés par des ruines, vieux débris de la féodalité, ses bancs de roches nues dont les teintes sont chaudes et les lignes arrêtées, son ciel le plus souvent azuré et limpide, toutes ces choses lui donnent un aspect différent et d'un caractère méridional.

La vivacité et l'accent de ses habitants ne démentent pas cette dernière analogie (1).

A la vue de ces sites remarquables, le paysagiste s'arrête pour leur payer le tribut de son admiration. Vers quelle région, à quelle nature plus belle porterait-il ses crayons et ses pinceaux? Aussi, que de peintres distingués ont illustré cette contrée!

Boissieu, le Berghem lyonnais, en a reproduit quelques parties pittoresques, peuplées de bestiaux que lui auraient enviés les maîtres flamands.

Laberge a peint les vues admirables de la vallée de Talissieu et les ombrages de Virieu, avec une merveilleuse perfection de détails qui concourent à un puissant effet d'ensemble (2).

(1) Les mœurs et les usages rendent encore cette similitude plus saisissante. Lorsque, par exemple, dans une petite ville des bords du Rhône, à Lagnieu, une procession se déploie dans les rues, on pourrait se croire à Tarascon, en voyant les confréries religieuses avec leurs insignes et les bannières au vent, surtout les pénitents blancs, revêtus de leurs longues robes et de leurs capuchons percés de deux ouvertures à l'endroit des yeux, qui marchent en psalmodiant d'une voix lugubre, précédés de leurs lanternes et d'un grand Christ peint.

(2) Deux qualités précieuses rarement réunies. Un peintre qui, avec une multiplicité de détails d'un travail fini, achevé, produit le même effet qu'au

Digitized by Google

Le maître des horizons, Guindrand, a fait serpenter les eaux argentées de l'Ain dans leur immense et verte vallée; il a rendu avec la manière qui le distingue quelques vues riveraines du Rhône.

De nombreuses et bonnes études par Blanchard, Hostein et Fonville, sur les bords de l'Albarine principalement, ont contribué à leurs succès d'exposition.

Terminons cette énumération de paysagistes par Hippolyte Leymarie, cette belle intelligence qu'une mort prématurée vient d'éteindre. Il était archéologue et naturaliste, aussi bon écrivain qu'artiste habile. Lyonnais et sorti de cette école lyonnaise qui, depuis Boissieu et Grobon, a produit des peintres distingués, élève de Guindrand, Leymarie avait choisi pour sa seconde patrie la vallée de Saint-Rambert. Il en avait étudié et compris les beautés avec un sentiment intime; lui seul a traduit sur la toile les demi-teintes crépusculaires et vaporeuses de cette fraîche vallée, lorsque le soleil couchant éclaire de ses rayons orangés les crêtes de ses montagnes. Il excellait à peindre dans les seconds plans les rochers massifs qui sont au front des montagnes, les ombres qu'ils projettent, leurs fissures, leur maigre végétation. Il dessinait d'une main savante les édifices anciens et les monuments du moyen-âge, avec verve leur ornementation, avec goût les fabriques, les vieilles ruines revêtues de lierres; et, joignant le savoir de l'antiquaire au talent de l'artiste, il désignait l'époque de l'édifice ruiné par l'addition d'une baie délabrée ou d'un débris caractéristique. Pendant dix ans, Leymarie a vécu à Saint-Rambert dans

moyen d'une large et savante exécution, provoque une double admiration. Laberge était doué de ce mérite de perfection à un point prodigieux. Il n'a pas joui de toute sa gloire. Comme il arrive malheureusement quelquefois, elle n'a brillé qu'après sa mort, survenue, il est vrai, dans sa jeunesse.

Digitized by Google

une charmante retraite, sur les bords du torrent de Brébon. Là, son aménité et son érudition lui avaient attiré de nombreuses affections et d'honorables amitiés. Il a écrit, dans l'*Album de l'Ain*, quelques pages sur l'abbaye d'Ambronay, et a laissé inédite une histoire de Saint-Rambert et de son ancienne abbaye. Ce manuscrit est déposé aux archives de la société royale de l'Ain dont il était membre correspondant.

I.

LE BUGEY SOUS LA DOMINATION ROMAINE.

Nous avons décrit la ceinture fluviale du Bugey et ses hautes limites au nord. Ainsi séparé des provinces voisines et protégé par ces puissantes barrières, il a une superficie de 112 lieues métriques carrées.

Toutefois, malgré ces limites naturelles et cette indépendance territoriale, à une époque reculée cette province fut occupée par différents peuples à la fois, et, au moyen-âge, soumise à plusieurs maîtres en même temps.

A la conquête de Jules César, elle était possédée comme un territoire limitrophe par trois nations distinctes.

Les Séquanes, peuples de la Franche-Comté, ayant franchi le mont-Jura, s'étaient établis dans l'arrondissement de Nantua (1).

Les Allobroges, soumis aux Romains avant Jules César, occupaient la Savoie et le Dauphiné; ils avaient traversé le Rhône pour s'établir sur sa rive droite dans l'arrondissement de Belley (2).

(1) Quando Sequanos à provinciâ nostrâ Rhodanus divideret. *de Bel. Gal.* Com. lib. I.

(2) Allobroges, qui trans Rhodanum vicos et possessiones habebant., id lib. I.

Digitized by Google

Les Ambarres, dont le territoire s'étendait probablement dans la Bresse et dans la Dombes, tenaient dans le Bugey la rive gauche de l'Ain, jusqu'aux premières montagnes de son bassin.

Si les Commentaires de Jules César n'indiquaient pas avec précision les parties de cette province possédées par ces divers peuples, on reconnaîtrait encore la frontière des Ambarres à cette ligne de places fortes ou de bourgades assises aux pieds des montagnes de la vallée de l'Ain, Ambronay, Ambérieu, Amburtrix dont les noms ont une étymologie évidente.

Toutefois, pendant longtemps, les historiens et les géographes ont placé les Ambarres dans le Charollais et les Ségusiens dans la Bresse et dans le Bugey. Philibert Collet, à la suite de sa polémique avec le père Ménestrier, découvrit le premier cette erreur accréditée, et il l'indiqua dans une dissertation qui précède ses Commentaires sur les Statuts de Savoie. Tout récemment, le savant abbé Jolibois, curé de Trévoux, a démontré avec évidence le territoire occupé par les Ambarres et les émigrations de ce peuple.

Sur ce point, Collet s'exprime ainsi : « De l'Ain, jusqu'à l'extrémité des montagnes du Bugey qui regardent la Bresse, ce sont les limites des Ambarrois : ils ont le Rhône au midi et le pays des Séquanois au septentrion. Les principaux lieux de cette côte sont Ambérieux et Ambournay qui portent encore le nom des anciens Ambarrois. C'étaient sans doute ces villes qui résistèrent aux Suisses, lesquels entrèrent apparamment par la vallée de Saint-Rambert dans le pays des Ambarrois. »

Cette invasion des Helvètes est le premier fait historique précis concernant le Bugey.

Jules César nous apprend que les Séquanes leur ayant ouvert un passage dans les défilés du Bugey (1), les peuples, victimes

(1) Per angustias et sequanorum fines. *De Bel Gal.* lib. I.

Digitized by Google

de cette invasion, vinrent implorer son secours. Cette partie des Commentaires renferme un document précieux qui constate les peuples alors en possession du Bugey. Voici sa traduction littérale:

« En même temps, les Eduens et les Ambarres, peuples étroitement unis par les liens du sang, viennent aussi annoncer à César que leurs campagnes sont ravagées et que c'est à peine s'ils peuvent se défendre, dans leurs places fortes, de la violence des ennemis. De même les Allobroges, qui avaient des bourgs et des possessions au-delà du Rhône, ayant pris la fuite, accourent à César et lui déclarent qu'il ne leur reste plus rien que le sol (1). »

Pour apprécier ce document au point de vue de notre assertion, il est à remarquer que, lorsque ces divers peuples vinrent apprendre à César les dévastations commises par les trois cent soixante mille Helvètes répandus dans les pays baignés par l'Ain et par le Doubs, cette horde d'émigrants n'avait point encore passé la Saône, et que, parmi ces peuples dévastés, on ne voit pas figurer les Ségusiens. Cette nation, en effet, placée sur les rives droites de la Saône et du Rhône, avait été préservée par ces barrières de la désastreuse invasion. Son territoire comprenait le Lyonnais et le Forez entre ces deux fleuves. Une judicieuse interprétation du récit de César ne permet pas le doute sur ce point historique que corroborent d'autres monuments respectés par le temps (2).

(1) Eodem tempore, quo Ædui, Ambarri quoque, necessarii et consanguinei Œduorum, Cœsarem certiorem faciunt, sese, depopulatis agris, non facile ab oppidis vim hostium prohibere : item Allobroges, qui, trans Rhodanum vicos et possessiones habebant, fuga, se ad Cœsarem recipiunt et demonstrant sibi prœter agri solum nihil esse reliqui.—*De Bel. Gal.* Com. lib. I.

(2) Ces monuments sont, entr'autres, des pierres épigraphiques trouvées dans le Forez et mentionnées par le père Ménestrier : puis un passage de la géographie de Ptolémée, livre II : Segusiani et eorum civitates Rodumna, *Roanne*, et forum Segusianorum, *la ville de Feurs*.

Digitized by Google

Evidemment les Ambarres possédant les parties occidentales et méridionales du Bugey s'étendaient sur la rive gauche de la Saône et sur la rive droite du Rhône, depuis Lagnieu à peu près jusqu'au confluent de ces fleuves, si l'on en juge par les vestiges qu'ils ont laissés et par l'importance historique de ce peuple dont les ancêtres, huit siècles auparavant, avaient conquis une grande partie de l'Italie et y avaient fondé des colonies.

Le confluent, selon toute apparence, était un point limitrophe où aboutissaient les territoires des Allobroges, des Ambarres et des Ségusiens. La ville de Plancus, Lyon, était assise sur le coteau de Fourvière, au territoire des Ségusiens (1).

Sur le territoire Ambarre fut donc élevé le fameux temple d'Ainay, dans lequel les députés réunis de soixante nations gauloises, jurèrent sur l'autel d'Auguste l'alliance gallo-romaine. Les statues allégoriques de ces peuples furent placées dans le temple et leurs noms inscrits sur le marbre de l'autel ; admirable politique de s'attacher ainsi par une sainte alliance les peuples vaincus ou soumis, de se mêler à eux par l'établissement des colonies, de leur porter la civilisation sans offenser leurs usages et leurs constitutions civiles et religieuses !

L'histoire précise du Bugey commence au temps de la conquête de Jules César ; tous les faits historiques antérieurs à cette époque, concernant cette province sont ensevelis dans l'obscurité des siècles. Or donc, que ses peuples aient participé à l'expédition du Brennus (2) qui prit Rome, c'est chose probable mais non avérée ; qu'Annibal, après avoir traversé

(1) Præst haec urbs, Lugdunum, genti Sebusianorum. — STRABON. —

(2) Brennus, comme on sait, n'était pas le nom propre et individuel d'un général gaulois, mais une dénomination énonçant le titre de chef, ou de commandant. Ces Brennus gaulois ont laissé des traces dans le Bugey. Brenaz, Brenod, Brens tiennent d'eux apparemment leurs noms.

Digitized by Google

l'Allobrogie, ait suivi la rive droite du Rhône en remontant ce fleuve et qu'il se soit frayé un passage par le Bugey pour passer les Alpes au mont Saint-Bernard, cette assertion a été émise par quelques érudits, mais elle ne paraît pas soutenable d'après Polybe et Tite-Live. Sa marche dans l'Allobrogie et le point où il a passé les Alpes sont toujours l'objet de dissertations controversées et restent à l'état de problème historique non résolu.

Les Romains s'établirent dans le Bugey, dès la conquête des Gaules.

Après l'irruption des Helvètes et leur défaite par J. César, les peuples qu'il avait défendus et vengés s'étaient soumis à lui en invoquant sa protection. Les Helvètes, refoulés sur leur territoire, étaient une nation nombreuse, pressée dans ses montagnes et toujours menaçante. Pour la contenir et afin de prévenir une seconde invasion, les Romains occupèrent vraisemblablement dans le haut Bugey des positions fortifiées, sur une ligne qui devait s'étendre du mont Jura à Seyssel et se relier à la ligne des forts élevés sur la rivière des Usses en Savoie, fortifications dont il reste des vestiges et une tour carrée encore debout, nommée par la tradition des siècles la tour de César. On peut, avec quelque probabilité, rapporter à ce premier temps de la domination romaine la colonie militaire de Seyssel et celle de Céserieu, à laquelle on a donné le nom de César. Sans doute, après dix-neuf siècles, à défaut de documents précis, on ne peut que se livrer à des conjectures sur l'époque ou l'origine des établissements romains, en interprétant les faits douteux par les faits historiques avérés et par les monuments. Mais on est bien près de la vérité, quand expliquant l'antiquité, on reste parfaitement dans l'ordre des choses probables. Toujours est-il certain que les établissements romains dans le Bugey se multiplièrent sous les premiers Césars et couvrirent toute cette province.

Digitized by Google

Des vestiges nombreux et remarquables, trouvés sur tout le sol du Bugey, attestent qu'il fut un des séjours préférés des maîtres du monde. Placé sur la route de l'Italie, contigu aux Alpes dont ses montagnes sont les premières marches, rapproché de Lyon, la capitale des Gaules, le Bugey justifiait, par sa position, cette préférence, ayant surtout pour les Romains ce charme que recherchent les hommes d'une civilisation opulente, un beau paysage vivifié par de belles eaux. Cette colonisation, remarquable en ce qu'elle s'étendait sur tout le Bugey, s'explique encore et tient à une circonstance qui ne doit pas être omise en recherchant ses causes. Au temps de la conquête, cette province que possédaient trois peuples sortis de leurs frontières naturelles était plus appropriée à l'occupation romaine, surtout après avoir été dévastée par les Helvètes qui n'avaient laissé à ses habitants d'autre salut que la fuite.

Les Romains, vainqueurs et protecteurs de ces peuples limitrophes, s'y établirent donc sans trop les froisser en les spoliant, et ils ont laissé éparses sur cette terre les marques multipliées de leur séjour et de leur civilisation, précieux et antiques débris qui s'effacent et disparaissent chaque jour, moins respectés des hommes que du temps.

Une grande et belle vallée ouverte au midi, ombragée de sapins, parsemée de nombreux villages, le Valromey (*Vallis Romæ*) porte encore le nom de ces illustres colonisateurs et montre les ruines des monuments qu'ils y ont laissés. Une foule de localités ont, dans le Bugey, une étymologie latine, et quelques noms de villes et de villages sont expliqués par des inscriptions lapidaires découvertes sur les lieux mêmes auxquels elles se rapportent ; ainsi Amésieu et Talissieu ont reçu leurs noms d'Ammatiacus et de Talussius, riches propriétaires romains.

Digitized by Google

Si l'on en juge par des débris et des ruines, et d'après tous les auteurs anciens et modernes qui ont écrit sur le Bugey, les trois villes alors les plus considérables de cette province, Belley, Isarnore et Briord, avaient des temples et des édifices remarquables (1). Deux aqueducs sont encore assez bien conservés, l'un à Vieu, l'autre à Grolée; ce dernier remplissant, comme du temps des Romains, son utile destination, fut construit par ordre d'Agrippa, suivant une inscription gravée sur un rocher près du hameau de Voireppe. On voit aussi des rochers d'une grande dimension, coupés et taillés au ciseau pour l'ouverture de deux routes; l'une de Saint-Rambert à Argix, l'autre de Bons à Pugieu; cette dernière avec cette inscription romaine : IIII VIA PRIVATA (4e chemin privé). Des cippes, des autels, des tombeaux, des vases, des armes, des médailles, des pierres épigraphiques, des briques, des tronçons et des chapiteaux de colonne ont été partout découverts, et dans quelques localités en assez grand nombre. Ces objets se trouvent encore parfois, mais malheureusement ils sont aliénés par un trafic ou une indifférence blâmable lorsqu'ils ne sont pas mutilés par l'ignorance. Les contrées intéressées à leur conservation perdent ainsi ces antiques et curieux documents de l'histoire locale, alors qu'elles devraient être si empressées à recueillir, à garder ces titres de leur ancienne illustration. Eclairés sur cet intérêt historique et artistique, les hommes les plus considérables et les plus instruits d'une province doivent colliger et réunir avec soin ces antiquités dont souvent une seule, par hasard, peut éclairer un fait important, jusque-là enveloppé dans l'obscurité des siècles. C'est un avis utile déjà donné et qu'on ne saurait trop répéter : les objets d'antiquité ne devraient pas

(1) Ces temples et ces édifices ont été mentionnés par les historiens et commentés par les antiquaires.

Digitized by Google

sortir de la localité dont ils sont les documents historiques (1). La plupart des inscriptions romaines ont été reproduites et expliqués par des antiquaires érudits, notamment par M. de Moyria-Mailla. Parmi ces inscriptions, plusieurs par la pureté et la distinction des caractères appartiennent au siècle d'Auguste, et mettent en évidence l'époque de la colonisation du Bugey dès les premiers temps de la conquête des Gaules.

Ainsi, lorsque la civilisation romaine pénétrait graduellement dans les autres provinces, au moyen de colonies disséminées, lorsqu'elle modifiait progressivement les mœurs et les institutions des peuples soumis, elle était assise sur toute la surface du Bugey. Au culte cruel et sauvage des Celtes (2) succéda une religion plus humaine et plus poétique; à une législation barbare, la législation romaine qui, depuis cette époque, n'a pas cessé de régir cette province; à des mœurs grossières et féroces, des mœurs douces et polies; à l'ignorance, les lettres, les arts et la philosophie; à un idiome rude et guttural qui, d'après Ovide, ressemblait plus aux cris des animaux qu'à la voix de l'homme, fut substituée une langue riche et harmonieuse. Des édifices en pierres taillées et sculptées, ou construits en briques, décorés de colonnes, de pilastres et d'ar-

(1) Il est à regretter qu'un ancien sous-préfet, animé d'un zèle louable sans doute, mais peu éclairé, ait enlevé aux diverses localités de l'arrondissement de Belley leurs monuments lapidaires pour les réunir au chef-lieu, et qu'on les ait laissés exposés aux injures du temps et des écoliers.

(2) Le poète Lucrèce décrit ce culte horrible avec une remarquable énergie :

Et quibus immitis placatur sanguine diro
Theutates, horrensque feris altaribus Hœsus.

Teutatès, selon Macrobe, était la même divinité que le soleil; selon d'autres, il était l'Hercule gaulois; Esus, le Mercure des Celtes.

Digitized by Google

cades, des habitations commodes prirent la place des cabanes de bois enduites d'argile et couvertes de roseaux (1). Au lieu de chemins étroits et difficiles, des routes larges et faciles furent ouvertes dans plusieurs directions. Ces voies romaines étaient établies avec cette solidité si remarquée dans les monuments de ce grand peuple; elles étaient tracées sur les bords des fleuves et des rivières pour éviter les terrains trop accidentés et les pentes rapides dans les pays de montagne comme le Bugey. Ainsi avait été ouverte et construite (2) une route de Lyon à Genève sur la rive droite du Rhône par Lagnieu, Briord, Cordon, Belley et Seyssel, et de là par la Savoye. De fréquents vestiges indiquent de nombreux établissements romains dans les localités que traversait cette voie publique, soit à raison de la communication facile qu'elle ouvrait avec Lyon, soit aussi à raison de la voie fluviale, et parce que ces parties littorales présentaient des terres fertiles et de magnifiques paysages.

Le Bugey fut sous la domination romaine pendant 456 ans. Dans le cours de cette période, cette province si rapprochée de la capitale de la Gaule, participa sans doute à sa bonne et à sa mauvaise fortune, exposée qu'elle était, à peu près, aux mêmes événements. L'empereur Auguste, lorsqu'il vint à Lyon, laissa au Bugey une marque de cette sollicitude administrative qui porta si haut la prospérité de l'empire. Sur l'aqueduc de Grolée est inscrit le nom d'Agrippa.

Les événements historiques concernant notre province doivent donc être généralement appréciés par l'histoire de Lyon: elle suivit évidemment la destinée de cette grande cité dont elle était, en quelque sorte, la banlieue. Ainsi, lorsque Claude

(1) Strabon et Vitruve.

(2) Construite, car ces voies romaines étaient maçonnées avec des pierres plates, mises de *champ*.

Digitized by Google

ouvrit les portes du sénat aux hommes les plus considérables de la province lyonnaise, le Bugey prit part à cet honneur ; comme aussi, sans doute, il souffrit de la cruelle proscription de l'infâme Caligula qui, pendant son séjour à Lyon, ordonna la mort des plus riches particuliers pour s'emparer de leurs biens. Dans les guerres civiles suscitées par les prétendants à l'empire, qui ont agité et soulevé la Gaule à diverses fois, dans les persécutions religieuses exercées par plusieurs empereurs, notamment par Septime Sévère, le Bugey dut suivre Lyon et avoir la même destinée. Lorsqu'en l'année 357 cette ville fut prise et pillée par les Germains, notre province fut entièrement ravagée par ces barbares ; ils firent invasion par la Suisse et pénétrèrent sur le territoire lyonnais par les mêmes passages que les Helvètes du temps de Jules César ; Ammien Marcellin rapporte que ces Germains, ayant échappé à la surveillance du général romain, qui s'était posté près de Bâle pour les arrêter, passèrent, pour se porter sur Lyon, par des gorges étroites qu'on juge avec raison être les défilés de Nantua et de Saint-Rambert (1).

Le principal évènement historique dans le Bugey, pendant la période romaine, fut l'introduction du christianisme.

Dès le IIe siècle, l'Église de Lyon était éminente par ses prélats et ses courageux confesseurs. De cette ville, le christianisme, fécondé par le sang de ses martyrs, fut bientôt propagé dans les contrées voisines. Bientôt le Bugey reçut de Lyon les divines croyances de l'Evangile. Les persécutions des empereurs et leurs sévères décrets contraignaient les Chrétiens à cacher leur culte et à dissimuler leur secte ; ces lois

(1) M. de la Teyssonière a émis cette opinion dans son livre des *Recherches historiques sur le département de l'Ain*. Cet ouvrage nous a été bien utile : nous en avons extrait des documents et des appréciations judicieuses. Les suffrages de l'Institut nous dispensent de tout éloge, mais non de reconnaissance.

Digitized by Google

rigoureuses expliquent la rareté des monuments chrétiens du temps de la primitive Eglise. Mais, au commencement du IVe siècle, le christianisme, vainqueur des persécutions, monta sur le trône des Césars avec Constantin. Les plus anciens monuments chrétiens découverts dans le Bugey, notamment à Briord, appartiennent à la fin de ce siècle et au commencement du siècle suivant. Plusieurs inscriptions tumulaires portent évidemment une formule chrétienne; elles sont au point de vue de l'archéologie et du style lapidaire un curieux monument de transition du cippe payen à la tombe chrétienne (1).

Aux premières années du Ve siècle se rapportent aussi l'origine de l'évêché de Belley et la fondation de l'abbaye de Saint-Rambert.

D'après Christianus Urstigius, le siége épiscopal de la colonie équestre fut transféré à Belley (2). Que cette colonie équestre soit Nyon ou Lausanne, toujours est-il démontré par de nombreux documents qu'elle était dans le canton de Vaud, sur les bords du Léman (3). L'époque exacte de cette translation n'est pas connue, on sait seulement, d'après des titres déposés dans les archives de Besançon, qu'Audax était évêque de Belley en l'année 412.

L'abbaye de Saint-Rambert a une origine plus précise. La légende de saint Domitien, son fondateur, extraite du bréviaire de cette abbaye, est un document curieux qui intéresse diverses localités du Bugey. Malheureusement cette légende paraît avoir été remaniée par un moine du moyen-âge; cette mutilation, sans lui enlever son fonds de vérité, la rend moins irréfragable. Nous en traduisons des fragments qui appartiennent à l'histoire de la province:

« Pendant le règne de l'empereur Constantin, Domitien

(1) M. de Moyria-Mailla, pag. 47 et 55.

(2) Guichenon, *Origines du Bugey*, pag. 19.

(3) M. de Moyria-Mailla. pag. 74.

Digitized by Google

naquit à Rome de parents nobles et chrétiens ; ils le firent instruire avec soin dans les écoles catholiques pour le préserver de l'hérésie des Ariens. Orphelin à quinze ans, Domitien attendit sa majorité pour vendre ses biens, afin d'en distribuer le prix aux pauvres, et de se livrer plus librement à sa ferveur religieuse.

« Dans la crainte des persécutions de l'empereur Julien, il se réfugia dans la Gaule et vint à Lyon auprès d'Eucher, évêque de cette ville, le consulter sur la vie monastique qu'il voulait embrasser. Suivant les conseils du saint prélat, il se retira en un lieu dit Axansia (1), dans la Valbonne. Bientôt son austère vertu lui attira des disciples ; mais comme en ce lieu il était fréquemment distrait par de nombreux visiteurs, sur sa demande, Eucher lui permit de changer de retraite. Il partit donc, accompagné d'un seul disciple, et parvint, après avoir passé la rivière d'Ain, dans une vallée du Bugey, en un désert où se cachaient précédemment des faux monnayeurs. Là, il s'arrêta près de la fontaine Bébronne (2), et il y construisit deux oratoires : l'un consacré à la sainte Vierge, l'autre à saint Christophe. Puis les cénobites défrichèrent la terre et plantèrent des arbres fruitiers et une vigne dont ils partageaient les fruits avec les pauvres passants.

« Un jour le serviteur de Dieu conçut la pensée de bâtir un oratoire ou un hospice non loin de sa retraite, sur la route fréquentée par les voyageurs (3).

« Les cénobites étaient alors au nombre de seize. Pendant qu'avec les maçons ils travaillaient à cette construction assez vaste, une famine vint affliger la contrée et le pain leur man-

(1) Aujourd'hui, probablement, le village de Vancia dans le voisinage de Miribel.

(2) Le torrent de Brébon ou Brévon.

(3) Sans doute sur l'emplacement de l'église actuelle de St-Rambert.

Digitized by Google

qua. Domitien se mit en quête et il se rendit dans le village de Torcieu où il s'approvisionna. Mais les vivres qu'il s'était miraculeusement procurés furent consommés au bout de cinq jours, et le vénérable abbé s'achemina de nouveau pour en chercher.

« Or, dans la contrée où il alla était un personnage romain noble et puissant nommé Latinus. Il résidait avec son épouse Siagria, respectable matrone catholique, au milieu de ses immenses domaines à Calonnia, ainsi dénommé de la fontaine Calonna. Latinus voulut que cette résidence portât son nom, d'où lui vient celui de *Latiniacum*, Lagnieu. Le saint cénobite se présenta chez ce grand personnage, et il lui exposa les besoins de sa communauté. Latinus était arien. Après avoir interrogé Domitien sur ses croyances religieuses, une vive et longue controverse s'éleva entre eux; après quoi, Latinus congédia Domitien avec un refus mêlé de sarcasme. Près de là, étaient deux temples païens dédiés, l'un à Jupiter, l'autre à Saturne. Quelques habitants de la campagne y venaient encore secrètement adorer ces faux dieux. Domitien, désignant ces édifices profanes, s'écria : Si j'ai dit vrai, que ces temples s'écroulent ! Aussitôt survint un orage épouvantable, les temples frappés de la foudre s'écroulèrent et couvrirent la terre de leurs débris ! ! !

« Latinus converti fit de riches concessions à la maison religieuse de Domitien. Il la dota entr'autres d'une terre à Arandaz et d'un vignoble situé dans un de ses domaines, à Vaux. Le bienheureux Domitien rendit son ame à Dieu dans un âge avancé, laissant, dans le couvent qu'il avait fondé, vingt-cinq Religieux. »

Quelque respectables que soient l'origine et l'antiquité de cette légende, on doit reconnaître qu'elle est empreinte de l'amplification et de l'inexactitude de son dernier rédacteur. La vallée de Saint-Rambert ne pouvait pas être un lieu désert.

Digitized by Google

lorsque saint Domitien vint y chercher une retraite convenable, pour fonder son monastère. Partout dans cette vallée, autant que dans toute autre localité du Bugey, ont été découvertes les preuves de la colonisation romaine. Dans le voisinage même du lieu choisi par Domitien, ont été trouvées de nombreuses antiquités (1). Les débris de vases et de poterie fine, les tuiles, les pièces de monnaie, les médailles, un autel avec une inscription transporté à Belley, tous ces objets ne permettent pas de supposer que les établissement gallo-romains, dans cette vallée, soient postérieurs à Domitien; d'ailleurs, la fondation de l'abbaye touche au terme de la domination romaine. Et, à supposer qu'en 357 les Germains aient fait leur irruption par cette vallée et qu'ils l'aient saccagée, ses habitants, à l'approche des Barbares, n'ont-ils donc pas trouvé un asile dans les montagnes et ne sont-ils pas revenus dans leurs possessions? Le village de Torcieu, dont la légende fait mention, démontre cette induction. Il est plus rationnel de penser que Domitien ne distribua pas toutes ses richesses aux pauvres, et qu'il en conserva une partie pour fonder sa maison religieuse dans un lieu retiré, mais non dans une contrée déserte (2).

II.

LE BUGEY SOUS LES ROIS BOURGUIGNONS.

La première moitié du cinquième siècle fut marquée par la chute de l'empire romain.

(1) Leymarie, *Histoire inédite de St-Rambert.*

(2) Profundum heremum.

Digitized by Google

L'empereur Honorius vit des hordes formidables, sorties de la Germanie, inonder ses provinces. En vain son général, Stilicho, les chassa-t-il de l'Italie et mérita-t-il, par ses victoires, d'être proclamé son libérateur, il fut impuissant à préserver les provinces de ce torrent de Barbares. Les Alains, les Suèves, les Vandales et les Bourguignons firent irruption dans la Gaule en même temps, et s'y établirent après l'avoir dévastée. Pour conserver l'Italie, le faible Honorius fut forcé de traiter avec ces ennemis et de leur abandonner ses provinces (1).

Les Bourguignons, après s'être arrêtés quelque temps dans les régions voisines du Rhin, s'avancèrent à l'est et prirent possession des provinces qui portent encore leur nom. Le Bugey, compris parmi ces provinces, passa ainsi sous leur domination. Cet événement eut lieu en l'année 413. Toutefois, les historiens ne sont pas d'accord sur cette date, et quelques-uns la reportent à 430.

On a dit que ce peuple (2) était d'origine gauloise, ayant été contraint par la guerre d'émigrer dans la Germanie, plusieurs siècles auparavant (3). Quoiqu'il en soit de cette assertion, alléguée d'après la tradition de ce peuple, il est certain qu'il différait des Barbares avec lesquels il fit invasion dans la Gaule. Ceux-ci étaient poussés dans les riches provinces de l'empire par l'ardeur du pillage et de la dévastation ; l'appât des jouissances méridionales les précipitait des climats glacés du nord. Les Bourguignons, au contraire, ne partageaient point cet instinct pernicieux et ces appétits violents ; contraints

(1) Gibbon., Chap. 30.

(2) D'après Sidoine Appolinaire, auteur contemporain, les Bourguignons étaient d'une haute stature, *septipedes* ; ils se nourrissaient d'aliments grossiers, étaient d'un aspect sauvage, avaient les cheveux incultes et graissés de beurre rance, et parlaient une langue rude et gutturale.

(3) *L'Art de vérifier les dates*, tom. X.

Digitized by Google

de quitter la Germanie où ils étaient fréquemment victimes des hostilités des Huns, leurs voisins, ils ne cherchaient, en émigrant, qu'un établissement fixe et tranquille loin de leurs oppresseurs. Avant cette émigration, ils s'étaient convertis au christianisme, et cette religion avait adouci leurs mœurs à ce point que toutes leurs actions étaient empreintes d'une certaine modération. Honorius et son successeur légitimèrent leur possession en leur concédant les provinces qu'ils occupaient. Soit que la nécessité ou la politique conseillât cette concession, elle tendait à faire des alliés, qui, placés dans le voisinage des Alpes, pourraient empêcher les Barbares de pénétrer au cœur de l'empire (1).

De leur côté, les Gallo-Romains dégénérés, qu'une civilisation décrépite avait affaiblis et diminués, accueillirent avec empressement ces hommes vigoureux, capables de les défendre et de retremper leur courage. Ils n'eurent pas d'abord à regretter cette bonne hospitalité. Les Bourguignons, loin de leur faire sentir le poids de leur supériorité, s'étudièrent à mériter cette bienveillance en les traitant comme des frères (2). Installés dans ces belles contrées, il déclarèrent qu'ils s'attachaient aux indigènes par les liens de l'hospitalité et à l'empereur par les services militaires. Les lois furent conservées, les magistrats maintenus, les propriétés et les usages respectés. Et même, dans le principe, les rois bourguignons poussèrent les égards à n'user de leur autorité absolue que sur leurs propres sujets. Cette modération était surtout inspirée par une politique de conservation. Car, à la ruine totale de l'Empire, plus affermis dans les provinces conquises, ils modifièrent ces bienveillantes dispositions, sans devenir précisément les tyrans de ceux qu'ils avaient traités avec tant de mé-

(1) Orose, liv. 7, chap. 5. — Gibbon, chap. 31.
(2) Zozime, liv. 6.

Digitized by Google

nagements. Nous les voyons, en effet, sous Gunderic, fils de Gundioc nommé encore Gundicaire, attenter à la propriété en spoliant les indigènes d'une grande partie de leurs terres, à savoir des deux tiers.

Cette période de la domination des Bourguignons comprend à peu près un siècle. Elle importe à l'histoire du Bugey en ce que la race bourguignone étant venu s'y mêler à la race gallo-romaine, elle marque ainsi une des origines de sa population actuelle; elle est aussi le terme de la civilisation à laquelle succède un régime à moitié barbare qui ouvre l'ère du moyen-âge.

Dans le cours de cette période les deux principaux faits historiques intéressant le Bugey, sont l'invasion d'Attila et la promulgation de la loi Gombette.

En 451, les Bourguignons, conduits par leur roi Gundioc, marchèrent, avec les autres nations de la Gaule, contre Attila, et participèrent à la célèbre victoire remportée par Ætius, dans les plaines de Châlon. Défait mais non abattu, ce formidable ennemi, l'année suivante, ayant repassé le Rhin avec une armée considérable, traversa la Gaule dans sa partie orientale, semant sur son passage la plus affreuse dévastation. Entre autres villes, Mâcon, Besançon et Lyon furent entièrement saccagées (1). Le Bugey était précisément sur le passage de ce fléau dévastateur qui se ruait sur l'Italie; il dut en souffrir beaucoup, quoique ses montagnes, dans de telles invasions, offrissent un refuge aux habitants (2).

Gondebaud, fils de Gundioc, substitua à la belle législation romaine un code appelé de son nom, loi Gombette. Un ancien historien (3), cherchant les motifs de ce changement de législation, pense que les rois bourguignons répudièrent les

(1) Paradin, *Histoire de Lyon.*

(2) *Histoire d'Attila*, par Alaus.

(3) Gollut, *Histoire du comté de Bourgogne*, pag. 158.

Digitized by Google

lois de l'Empire pour effacer toute induction de dépendance. C'est un aperçu qu'on ne saurait rejetter, mais la meilleure et principale raison, c'est que les lois sont l'expression des mœurs et des idées d'une époque.

Ce code est daté d'Ambérieu (1). Or, il y a dans le département deux bourgs de ce nom, l'un en Bugey, l'autre en Dombes. Quoiqu'aucun document n'indique précisément lequel des deux fut la résidence du roi bourguignon, l'opinion des historiens qui la placent dans le Bugey, semble basée sur des considérations décisives. En effet, Ambérieu est un des points dans la province où la colonisation romaine se posa de préférence, parce que c'est un de ses plus beaux sites. Assis aux pieds d'une montagne richement accidentée, à l'ouverture de la vallée de l'Albarine, il domine une vaste plaine très unie jusqu'aux rives de l'Ain, et qui s'étend par des ondulations de terrain jusqu'au Rhône. Les antiquités qu'on y a découvertes et qu'on y découvre, comme il est arrivé tout récemment, révèlent un établissement remarquable de l'époque gallo-romaine. Sans doute le roi bourguignon y trouva une villa patricienne, semblable à celle de Latinus, résidence agréable placée merveilleusement à sa convenance, sur l'embranchement des deux routes de Genève, l'une des principales villes de ses états, en communication rapprochée et facile avec Vienne, sa cité royale, par un pays ouvert et au moyen de la voie fluviale du Rhône. Ambérieu en Dombes, au contraire, n'a pas de vestige d'une importance passée qui date de cette époque. Sa situation et son mérite topographique ne justifient aucune induction de cette nature.

Au reste, le code de Gondebaud ne peut honorer un pays ni une localité, car il consacre les dispositions émanées d'un prince plus barbare que chrétien. Il maintient l'esclavage, cette ins-

(1) Dato Ambarriaco, tertia die mensis septembris, Abieno consule.

Digitized by Google

titution du paganisme ; il autorise le duel judiciaire, ce mode cruel et absurde importé dans l'empire par des peuples sauvages; il permet d'acheter l'impunité du crime à prix d'argent ; il favorise la spoliation des Juifs, voués à la haine et à l'oppression par le fanatisme (1); et s'il renferme des dispositions plus sages, il les doit aux lois romaines qu'il venait modifier, sinon abolir. Ce code, comme violant les maximes de l'Evangile, fut révoqué par Louis-le-Débonnaire, sur les représentations d'Agobard, archevêque de Lyon.

Sous le régime militaire et absolu des rois bourguignons, la loi était brève et rigoureuse, la forme judiciaire simple et expéditive. La justice était administrée non plus par des tribunaux avec premier et second degrés de juridiction, mais par les principaux officiers du prince, par ses compagnons de guerre, dans les cantons qui leur étaient dévolus. Ils en étaient les seigneurs, investis de tous les pouvoirs du prince, capitaines, administrateurs et juges, recevant en émoluments des terres, dont la possession était spécialement affectée à ces hauts emplois. C'est là l'origine du régime féodal et du titre de comte.

Nous esquisserons succinctement les débats des princes bourguignons entre eux, leurs crimes et leurs guerres avec les princes francs. Le Bugey est peu intéressé à ces évènements dont il ne fut pas le théâtre, mais quelques-uns de ces faits historiques expliquent comment il passa sous l'autorité des Francs.

Suivant les mauvaises institutions de cette époque, Gondebaud partagea avec ses frères les provinces du royaume de Bourgogne. Ce prince ambitieux et cruel en devint bientôt

(1) Il permet à tout homme libre de prendre, pour ses besoins, du bois dans les forêts d'autrui. C'est, sans doute, l'origine des droits d'usage dont jouissaient, avant la Révolution, presque toutes les communes du Bugey.

Digitized by Google

l'unique souverain par le meurtre de tous ses parents. Clotilde, sa nièce, fut seule épargnée. Cette princesse réservée à une haute destinée, vint s'asseoir sur le trône de Clovis. Après la mort de son époux, ses fils, à son instigation, firent la guerre à Sigismond, fils et successeur de Gondebaud, pour le punir des attentats de son père. Ce roi fut vaincu et mis à mort avec sa femme et ses enfants, et, la même année, vengé par son frère Godomar, qui défit Clodomir dans une bataille où ce roi franc perdit la vie.

Des forfaits semblables à ceux de Gondebaud souillèrent alors la maison de Clovis. Ses deux fils, Childebert et Clotaire, tuèrent les enfants de leur frère Clodomir pour se partager leurs dépouilles sanglantes; puis, associés par le crime et par l'ambition, ils firent la guerre à Godomar, et s'emparèrent de ses états. Quels princes et quelles atrocités! Le royaume de Bourgogne ainsi détruit, le Bugey passa sous la domination des rois francs en l'année 534.

P. G.

La suite prochainement.

Digitized by Google

Anciennes Institutions Religieuses de Lyon.

LES COLINETTES,

IIIe MONASTÈRE DE SAINTE-ÉLISABETH.

X.

Au mois d'octobre de l'an 1648, des Missionnaires étaient allés prêcher à Verjon, terre seigneuriale du marquis de Coligny. Il se trouva dans l'auditoire un homme d'un cœur noble et généreux, plein d'amour de la vérité, de douceur, d'affabilité, de justice ; mais le point d'honneur, la magnificence du train, la multitude des domestiques, la somptuosité de la table, la fréquence de ces inutiles visites dans lesquelles un certain monde s'évapore, étaient autant de liens qui empêchaient le gentilhomme de briser avec ce qu'il desirait de réformer dans sa conduite. Ce gentilhomme, qui portait un des plus illustres noms du royaume, c'était le marquis de Coligny. La parole des Missionnaires le rangea sans retour à la dignité de la vie chrétienne, et en fit un maître en qui

Digitized by Google

les habitants de ses terres, comme les gens de son château de Verjon, trouvèrent plus que jamais une indulgente bonté et des vertus sans hauteur ni faste. Il voulut consacrer une partie de ses biens à Jésus-Christ, en les employant au service de ses ministres, de ses épouses et de ses pauvres. De là ses charités pour les Missionnaires de Saint-Joseph, et les sommes accordées pour la création d'un troisième monastère de Sainte Elisabeth (1).

Le marquis et la marquise de Coligny avaient fait solidairement une donation de trente mille livres destinées à l'établissement de ce troisième monastère. Cretenet, l'instituteur des Joséphistes, conseilla au marquis de prendre cinq religieuses du couvent de Sainte-Elisabeth de Roanne, lequel avait été créé par celui de Bellecour. Ces Religieuses furent demandées, et le marquis les reçut dans son château de Verjon (1659), en attendant qu'une maison eût été achetée et que les lettres-patentes fussent obtenues, aussi bien que les autres permissions nécessaires pour l'établissement. Toutefois, ce digne gentilhomme ne devait pas voir s'accomplir son œuvre; il mourut d'une mort chrétienne le 7 décembre 1664, à l'âge de 54 ans. On l'inhuma dans le caveau de ses ancêtres, et, treize ou quatorze ans plus tard, on le transporta dans l'église des Joséphistes de Lyon.

Les Religieuses de Sainte-Elisabeth, retirées chez le marquis, furent vivement affligées de cette mort. La marquise, en leur continuant ses bontés passées, les assura qu'elle les établirait à Lyon, comme le lui avait recommandé son époux. Après avoir essayé d'abord, mais à contre-cœur, de les établir à Montluel, Mme de Coligny leur acheta une belle maison sur la balme de Saint-Clair. Le 27 du mois de septembre 1665, Mme de Coligny vint prendre possession de ce nouveau

(1) *Vie de Crétenet*, pag. 110 et suiv.

Digitized by Google

local, et l'abbé Cretenet s'occupa d'y faire construire une chapelle. En même temps, un frère de la marquise, le vicomte de Chalmazel, s'employa auprès de la maréchale de Villeroy pour obtenir des lettres-patentes en faveur de l'établissement.

Le 3 décembre de la même année, on bénit la chapelle du couvent sous le vocable de sainte Élisabeth, et une messe y fut dite ce jour-là. Ce fut le 7 que les Religieuses arrivèrent dans leur maison.

Mais les missionnaires Joséphistes, voyant une plus grande utilité dans leur institution à eux que dans celle d'un nouveau couvent de Religieuses, essayèrent d'engager Mme de Coligny à casser la donation. Ils objectaient que les lettres-patentes n'étaient pas enregistrées et que le roi défendait de faire de nouveaux établissements. Un procès fut donc suscité à ces pauvres Religieuses. On obligea les parents à retirer leurs filles qui étaient encore Novices, et on leur persuada que le roi détruirait cette maison, puis l'on fit saisir les revenus comme appartenant à Mme de Coligny. Que pouvaient d'humbles Religieuses sans argent ni appui? Elles eurent aussitôt recours au premier couvent de Sainte-Elisabeth, qui leur donna des preuves convaincantes d'attachement et de zèle à soutenir la maison naissante. Les Sœurs de Bellecour leur trouvèrent des protections au parlement, répondirent et s'engagèrent pour elles, et, le 21 août 1671, l'on obtint un arrêt qui confirma la donation de Mme de Coligny. Néanmoins, comme le procès dura trois ans, il coûta beaucoup, et absorba presque les trente mille livres de donation.

Il ne restait dans le monastère que les cinq Religieuses qui étaient venues de Roanne, et trois Novices qui n'avaient jamais voulu sortir; ce petit nombre n'était pas suffisant pour la récitation de l'Office, ni pour remplir les divers emplois. Or, les ennemis du monastère allaient disant que les Reli-

Digitized by Google

gieuses ne tarderaient point à se disperser, et que la maison ne pouvait tenir sur ce pied-là.

La révérende mère Matthieu, supérieure du premier monastère, eut à cœur les intérêts du troisième, et proposa à quelques-unes de ses Religieuses de passer à Saint-Clair. La mère Marie de la Passion, que l'on a déjà signalée en parlant de Sainte-Elisabeth de Bellecour, fut la première à faire acte de bonne volonté et d'abnégation généreuse. Mais elle tomba malade, et il lui fallut, pour n'être pas à charge au nouveau Couvent, rentrer dans celui qu'elle avait quitté.

Quant à la révérende Mère Matthieu, qui était venue au moment le plus utile, pour déjouer les menées que l'on dirigeait contre les Colignettes (1), elle ne rentra qu'au bout de huit jours dans celui de Bellecour, après avoir aidé de ses conseils, de ses prières et de personnes amies le troisième Couvent de Sainte-Elisabeth (2).

Les Joséphistes écrivirent un *factum* contre les Religieuses de Sainte-Elisabeth; on en fit un pour les Sœurs. La division fut grande parmi les Missionnaires; Cretenet se crut forcé de les abandonner, et se réfugia dans la maison de Sainte-Elisabeth où il avait une sœur. Il alla chercher là et le calme et la saine doctrine qu'il ne trouvait pas chez les Joséphistes. Leur supérieur, le sieur Cochet, s'était emparé du gouvernement temporel et spirituel de ces Dames, et avait porté un grand préjudice à leur établissement. On le remplaça par un directeur plus prudent, plus modéré, plus ferme dans la foi, et on demanda au P. Cochet le compte de son économat. Les Dames de Sainte-Elisabeth commencèrent une instance contre lui pour l'amener à cette reddition de compte, sur quoi il se fit des *factums* de part et d'autre.

(1) Nous disons moins bien aujourd'hui *les Colinettes*.

(2) *Vie de la Mère Magdeleine du Sauveur*, pag. 196-206.

Digitized by Google

Le monastère de Sainte-Elisabeth était dominé fort désagréablement pour son entière liberté par la Reclusière de Saint-Sébastien. En l'année 1699, à la considération de la révérende Mère Marguerite de Saint-Ignace de La Chaize d'Aix, sœur du R. P. de La Chaize, confesseur de Louis XIV, l'abbé Jean de Severac, chanoine d'Ainay et titulaire de la chapelle de Saint-Sébastien, voulut en affecter l'union au couvent de Sainte-Elisabeth. La chapelle de Saint-Sébastien était une de ces anciennes réclusières dont il est parlé dans les histoires de Lyon. L'auteur anonyme des *Annales du IIIe Monastère de Sainte-Elisabeth sur Saint-Clair* (1), s'exprime ainsi au sujet de ces monuments disparus.

« Ces réclusières étaient comme de petites prisons placées en divers endroits de la ville, dans lesquelles se renfermaient des personnes pour toute leur vie. On leur dressait, dans ces lieux, de petites chapelles, et on leur passait par une fenêtre la nourriture qui leur était nécessaire. On appelait ces retraites des *Ermitages de Cité*, ou *Reclusières*. Il y en avait pour les hommes et pour les femmes. Celles des hommes étaient Saint-Sébastien, au haut de la côte qui conduit au faubourg de la Croix-Rousse; Saint-Clair, près du Rhône; Saint-Alban, proche du Palais; Saint-Eloy, proche de la Doanne (*sic*); Saint-Epipoy, près du fort de Pierre-Scize; Saint-Marcel, proche les Terreaux; Saint-Cosme, dans le quartier de Saint-Pierre; Sainte-Barbe, à la Fromagerie, et Notre-Dame de la Soonière, proche le Pont-de-Pierre. Celles qui étaient destinées pour les femmes se nommaient : Sainte-Magdelaine, au Gourguillon; Sainte-Marguerite, près de Saint-Barthélemy; celle de Thunes, près les Carmes Déchaussés, et Sainte-Hélène, en Belle-Cour où saint François de Sales est décédé. Plusieurs de ces Reclusières ont été dé-

(1) Manuscrit in-4°, appartenant aux Religieuses de la rue Saint-Pothin.

Digitized by Google

molies et détruites; quelques-unes restent encore et subsistent. »

L'auteur de ces *Annales* (1) parle ensuite de l'origine des recluseries; ce serait le sujet d'une curieuse monographie, dont les éléments sont dispersés çà et là dans Grégoire de Tours, dans les Bollandistes et dans les histoires locales. Pour ce qui regarde Lyon, nos *Annales de Sainte-Elisabeth*, écrites sans doute par une des Religieuses du couvent, ne renferment rien qui ne se trouve dans les historiens de cette ville.

Ce fut au commencement du XVIe siècle que ces Reclusières se détruisirent peu à peu, faute de fonds et de revenus (2). Celles qui restaient furent converties en Bénéfices, c'est-à-dire données à des prêtres qui desservaient les chapelles, et en percevaient les revenus annuels. Nous voyons que, en l'année 1566, Léonard Succat, prêtre et perpétuel de l'église collégiale de Saint-Nizier, était recteur de la chapelle ou reclusière de Saint-Sébastien, et que cette reclusière avait aux environs quantité de fonds de terre (3). Comme l'abbaye d'Ainay était alors en possession de la seigneurie du château de Cuire et de tout le replat et territoire de la Croix-Rousse, il paraît que la reclusière de Saint-Sébastien se trouvant située sur ce territoire, l'abbaye d'Ainay prit soin de cette chapelle, quand le Reclus vint à manquer, et posséda les biens qui en dépendaient. Ce fut pour cette raison que, dans l'aliénation que l'abbaye d'Ainay fit de cette seigneurie en faveur du baron de Langes, au commencement du XVIe siècle, l'abbé se réserva la nomination à cette reclusière. Ainsi,

(1) Pag. 432.
(2) Pag. 437 des *Annales* déjà citées.
(3) *Ibid.* Pag. 438.

Digitized by Google

on peut croire que l'abbé Succat, recteur de Saint-Sébastien, avait été pourvu par l'abbé (1).

Jean Desbrosses et Marc-Antoine Gaiffier, Religieux d'Ainay, possédèrent ce Bénéfice; Léonard de Salornay, chantre de l'abbaye de Saint-Vandrille, et Loubat, prieur d'Ainay, en furent ensuite titulaires jusqu'au jour où ce dernier, ayant donné sa démission aux mains de Mgr. Camille de Neufville, Me Jean de Séverac, Religieux d'Ainay, en fut mis en possession, le 16 février 1665. Il n'y avait alors à Saint-Sébastien qu'un simple oratoire en mauvais état; l'abbé Severac y fit adjoindre de chaque côté une chapelle, la première, sous le vocable de la sainte Vierge; la seconde, sous celui de saint Roch. Il fit de plus fermer de murailles tout l'enclos. Il chercha à remettre au pouvoir de la reclusière certains fonds délaissés pendant la grande maladie de 1629, *où l'on abandonnait tout*, disent nos Annales. Messieurs de la ville avaient démoli la maison d'habitation du titulaire de la reclusière, et s'étaient emparés de l'emplacement pour en faire le magasin des poudres. Sous la prévôté de M. Charrier de la Barge, on rendit à l'abbé de Séverac cet espace de terre, mais à condition que la pension de soixante livres que la ville payait au titulaire de Saint-Sébastien serait diminuée de vingt francs (29 décembre 1675). Deux ans après, il fut décidé que, en considération d'une citerne que l'abbé de Séverac avait fait creuser, et qui pourrait servir en cas d'incendie, la réduction de la rente ne péserait que sur ses successeurs.

La Confrérie et le pennonage du quartier Saint-Sébastien obtinrent, sous l'abbé de Severac, la permission de se réunir dans la chapelle Saint-Sébastien. Les courriers, qui étaient nommés chaque année, prenaient soin de la décoration de la chapelle; faisaient célébrer tous les dimanches pour les con-

(1) *Annales*, etc. Ibid.

Digitized by Google

frères une messe à laquelle ils assistaient, et donnaient chaque année au titulaire, pour le prêt de la chapelle, une rétribution qui variait de 50 à 25 livres. Quant à la maison et au ardin, ils étaient loués en 1699, pour la somme de 180 francs.

Telle était la situation de la Reclusière de Saint-Sébastien, quand l'abbé de Séverac offrit aux Religieuses de Sainte-Elisabeth de l'unir à leur couvent. L'acte de démission, consenti par François d'Haussonville de Vaubecourt, abbé d'Ainay, fut passé le 10 août 1699. Le cessionnaire se réservait, sa vie durant, une rente de 300 livres, représentant le revenu annuel de la chapelle et des fonds qui en dépendaient. Après qu'on eut pris les mesures nécessaires, qu'on se fut concerté avec les magistrats supérieurs, il intervint un arrêt du 18 mars 1701, par lequel la chapelle de Saint-Sébastien, avec ses bâtiments et dépendances, était irrévocablement unie au monastère de Sainte-Elisabeth (1).

Nous perdons la trace de l'histoire de ce couvent, pendant et après la Révolution. Il reste, près de la caserne des Colinettes, un peu au dessus du Séminaire diocésain, une petite chapelle qui dut appartenir au IIIe monastère de Sainte-Elisabeth. Dans une lettre qu'il adressa à Bonaparte, le 6 messidor, an XIII, le cardinal Fesch demandait cette chapelle et les bâtiments des Colinettes, pour supplément au Séminaire métropolitain. Les Colinettes étaient déjà transformées en garnison ; trente mille francs avaient été dépensés en réparations de divers genres, et le général Duhesme ne trouvait pas d'emplacement aussi convenable que celui-là, parmi ceux que désignait le cardinal Fesch. Les choses en restèrent là.

Le 1er mai 1815, les quelques Religieuses qui voulaient rétablir un monastère de Sainte-Elisabeth, se réunirent dans

(1) *Annales*, pag. 446.

Digitized by Google

le clos des Chartreux. En 1830, elles purent acheter une maison rue Saint-Pothin, à la Croix-Rousse, et le 6 décembre 1831, s'y trouvèrent au nombre de trente-deux, tant Professes que Novices.

F.-Z. C.

Digitized by Google

Esquisses et Pochades[1].

LES DEUX PROFESSEURS.

A mon ami Léon Boitel

J'aimais à visiter, il y a quelques années encore, le quartier où était située la petite école que je fréquentais dans mon enfance; ma mère m'y envoyait plutôt pour se mettre à l'abri de mes importunités que pour me rendre savant. C'était une bonne et louable pensée qui l'avait guidée, j'étais enlevé aux dangers de l'oisiveté, et je trouvais au retour la maison plus agréable.

Heureux temps que celui de l'école! Qui ne se rappelle avec bonheur cette série de petites félicités qui commencent, se terminent, n'existent que là, et qui reviennent plus tard dans nos souvenirs toujours si fraîches et si riantes! C'est à l'école que naissent ces premières liaisons que le temps rend si précieuses et si chères, qui survivent à nos jeunes années, que la mort seule a le pouvoir de briser. Il me semble que c'était hier que j'échangeais mon déjeûner contre celui de mon camarade, et que je rentrais triomphant à la maison,

(1) Sous ce titre, M. Henri Monnier va publier bientôt un nouveau volume d'observations et de critiques de mœurs. Ce sera un digne pendant à ses spirituelles *Scènes populaires* qui ont obtenu un si légitime succès.

Digitized by Google

tenant à la main la belle image que je venais de recevoir pour prix de mon assiduité et de ma conduite.

Comme j'aimais mon maître et sa femme, si bonne, si prévenante, et leur fils, élève de David, dont les militaires me semblaient si beaux ! c'est à lui que je fus redevable du premier dessin que je possédai ; c'était un beau chasseur de la garde à cheval, en grand uniforme, et l'Empereur au fond passant une revue. Il fut le prétexte, mon beau chasseur, du premier grand chagrin que j'éprouvai en le voyant enlevé à la place qu'il occupait, dans les mains d'un camarade en train de le découper. Je ne pus contenir mon indignation, et dans ma fureur je ne voulus pas laisser continuer l'œuvre de destruction, je m'emparai du chasseur et le déchirai en mille pièces. Je l'aurais encore, mon beau chasseur; sans cet accident, il tiendrait sa place, et la première dans mes archives. Les enfants ont tort de ne pas conserver les joujoux, et les parents un plus grand encore de ne pas le leur commander ; ce sont autant de mémoires qu'il est bon plus tard de consulter, autant de jalons qui aident aux souvenirs.

Ma pauvre école ! il y a longtemps qu'elle n'existe plus ! et le petit jardin qui l'entourait, si verdoyant et si gai aux premiers beaux jours du printemps ! et les petits oiseaux qui chantaient si bien au soleil dans leur petite cage suspendue aux volets verts de la classe ! et les volubilis que nous avions vus semer, et qui grimpaient si vite et si bien au mur et s'en allaient rejoindre la vigne aux raisins empourprés ! et Trim, le chien de la maison ; Mistigris, le beau chat de la maîtresse; le coq, les poules et les lapins, que sont-ils devenus? tous sont partis, tous ont partagé le sort de l'école; les arbres du petit jardin sont tombés le même jour avec les volets de la classe. Une grande et sotte maison percée de mille fenêtres est venue se planter aux lieu et place de ma pauvre école,

Digitized by Google

le maître et sa femme transportèrent leur établissement dans un autre quartier, on me mit en pension, je les perdis de vue.

Que de fois je me pris à regretter et mon maître et sa douce et excellente femme ! Quelle différence je trouvai entre ces bonnes gens et celui aux mains duquel je tombai. Mon premier instituteur était si bon, si patient, si indulgent pour nos fautes, puis il avait une si bonne figure, l'air si heureux ! Il riait de si bon cœur à toutes nos folies !

L'autre, au contraire, était un abominable homme, affreux à voir, que ma mère n'avait jamais osé regarder en face, un ancien abbé qui n'avait qu'un seul mérite, celui de ne pas cacher sous des apparences avenantes et polies tout le hideux de son moral. Il était aussi laid au dedans qu'au dehors, mais de ces laideurs qui excitent plutôt l'horreur et l'épouvante que le dégoût. Véritable type d'inquisiteur, un démon fait homme.

Je le vois encore avec sa perruque noire, encadrant bien sèchement sa longue et plate figure, conservant religieusement le pli que lui imprimait sa coiffure, et ses grands yeux flamboyants à travers ses monstrueux sourcils. La nuit, il m'apparaît comme il m'apparaissait alors, semblable à un fantôme errant dans les cours, enveloppé dans sa longue robe blanche de molleton, épiant quelque victime sur laquelle il peut assouvir sa soif de mal faire.

De tous mes professeurs, le maître d'école fut, sans contredit, celui que j'aimais le plus ; le maître de pension, le premier homme que j'appris à détester ; et quels tristes exemples il donnait à ses élèves ! De quelle terreur nous étions saisis, quand, en faisant sa ronde dans la classe, il entendait le cri accusateur d'un oiseau enfermé dans un pupitre. C'en était fait du malheureux volatil, il fallait qu'à l'instant même le propriétaire le lui livrât, et, séance tenante, sans autre forme de procès, il le broyait sous ses immenses pieds. A

Digitized by Google

combien de lézards, de hannetons et de vers à soie avons-nous vu subir le sort des malheureux moineaux. Les chiens, les chats, et nous autres, rien n'était épargné; les fils de famille étaient seuls à l'abri de ses coups, et encore.... mais rarement, les jours de grande fureur, quand une fois lancé, il ne pouvait plus s'arrêter.

J'aurai toujours présente à la mémoire certaine correction qu'il m'infligea pour avoir commis le crime bien pardonnable d'avoir chanté à pleine voix l'air de la retraite en me rendant un soir au réfectoire. Blotti dans le coin d'une salle qu'il nous fallait traverser, et qu'il avait soin de ne jamais tenir éclairée, il fondit sur moi aux premières notes de mon air, armé d'un fouet qu'il avait rapporté de Brest ou de Rochefort, puis aidé de ses mains, de son fouet et de ses pieds, il me rudoya de telle sorte qu'il faillit me laisser sur la place. J'étais brisé; mais il fallait un exemple, il ne s'en tint pas là, je fus envoyé au dortoir sans souper, ce dont je n'avais guère besoin, il est vrai, puis j'achevai la semaine entre mon lit et la retenue, au pain sec et à l'eau pour tout potage. A l'âge que j'avais alors, pour un meurtre ou un incendie, la cour d'assises m'eût acquitté.

Un maître d'études, qui avait assisté à mon exécution, monta me voir et me recommanda de n'en rien dire à ma famille. —Ma mère, me dit-il, les larmes aux yeux, est morte d'une révolution que lui causa une chute que je fis à votre âge. — Je me retournai en pensant à la mienne, et je fondis en larmes. C'étaient les premières que je versais; la rage dont mon cœur était rempli n'en avait pas laissé échapper une seule pendant tout le temps que dura mon supplice.

Les tortures et les mauvais traitements étaient reçus à cette époque, c'étaient de vieilles traditions que nous avaient laissées nos pères. Les écoliers entr'eux se disaient : dans telle ou telle pension on bat plus ou moins, et, chose bien singulière

Digitized by Google

et peu honorable pour les auteurs de nos supplices, les mauvais traitements et les tortures étaient surtout le plus en vigueur dans les institutions comme la mienne, dirigées par d'anciens ecclésiastiques, ministres d'un Dieu de miséricorde et de bonté. Ce qui n'empêcha pas ces messieurs de se rallier à l'église qu'ils avaient abandonnée, quand vint la Restauration, et tous arrivèrent prendre leur petite part au gâteau. Mon digne professeur ne fut pas des derniers, on récompensa son zèle en le nommant des premiers chevalier du lys ; plus tard, on lui conféra les insignes de la légion-d'honneur pour les soins et la tendre sollicitude qu'il avait constamment apportés à l'éducation des nombreux élèves commis à sa garde. Sa paroisse le nomma trésorier de la fabrique, et la veille du jour où il quitta ce monde pour n'y plus revenir, il fit chasser de l'église un pauvre vieux bedeau qui avait omis de lui porter sa portion de pain bénit.

Peu de temps après mon exécution, mon maître voulut bien me permettre de sortir avec l'obligation, toutefois, de revenir le soir même. C'était un dimanche, par un de ces temps tristes et froids du mois de novembre, j'accompagnais mon père dans une visite qu'il allait rendre, quand je vis déboucher d'une de ces petites rues sombres et humides du quartier Saint-Jacques un pauvre petit vieillard, la tête enfoncée dans le collet d'une mauvaise petite redingote toute sèche et toute étriquée, mal chaussé, longeant les maisons, et paraissant complètement étranger à tout ce qui se passait dans la rue : c'était lui ! mon maître d'école ! — Papa ! m'écriai-je, M. Bayeux ! Je saisis aussitôt un des pans de la malheureuse redingote et le fis s'arrêter, mais il ne me reconnut pas. Mon père échangea avec lui quelques paroles qui le mirent un peu sur la voie ; et quand je prononçai le nom de sa femme, il essuya une larme, puis il nous répondit qu'elle n'était plus. — Et votre fils ? lui demanda mon père, qui

Digitized by Google

donnait de si belles espérances. — Mort, répliqua le maître d'école ; la conscription est venue nous le prendre, la Russie a fait le reste ; ma pauvre femme a traîné longtemps, elle ne s'en est pas relevée, elle est allée rejoindre son fils, emportant avec elle tout mon bonheur et mes dernières ressources. — Et que faites-vous ? lui demanda mon père. — Pas grand chose : je donne encore quelques leçons d'écriture et de calcul, quand j'en trouve, mais elles deviennent rares ; je suis bien vieux, ma main tremble, je n'inspire plus grande confiance aux parents, et je demande tous les jours au bon Dieu à rejoindre ma femme et mon fils ; c'est la seule grâce à laquelle je puisse désormais prétendre. — Venez nous voir, lui dit mon père, en prenant congé de lui, vous nous ferez plaisir. Je l'embrassai ; puis, le voyant disparaître, je me mis à pleurer en me rappelant l'école et le jardin, sa femme et son fils, sa bonne mine d'alors et son air heureux. — Comme il a l'air souffrant, dis-je à mon père, comme il a froid ! — Nous ne savons pas où il demeure ? je n'ai pas osé le lui demander, répondit-il. Je ne pouvais me rendre compte des diverses sensations qui m'agitaient alors, c'était la première peine à laquelle il m'était donné de compâtir, j'aurais voulu que mon père prit le bonhomme chez lui et qu'il eût pu y finir ses jours. J'avais douze ans.

Un soir on ramassa un vieillard dans la rue, non loin de la maison qui était venue remplacer l'école et le jardin : c'était mon pauvre maître ! on le transporta à l'hôpital ; il y mourut.

HEMRY MONNIER.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE.

INSCRIPTIONS ANTIQUES, TROUVÉES A LYON (1).

On a déterré, en 1815, à Lyon, deux inscriptions latines, enfouies dans les fondations de la Commanderie de St-George. M. Artaud, correspondant de l'Institut, directeur du Musée de Lyon, en a envoyé des copies à M. Mongez, pour être présentées à la troisième Classe. Celui-ci y a joint une explication dont voici l'extrait :

PREMIÈRE INSCRIPTION.

D *ascia* ET *ascia* M
MEMORIAE AETERN
BLANDINIAE MARTICLAE PVELAE
INOCENTISSIMAE QVAE VIXIT
ANN. XVIII. M. VIIII. D. V. PONPEIVS
CATVSSA. CIVES. SEQVANVS TEC
TOR. CONIVGI INCOMPARABILI
ET SIBI BENIGNISSIME QVAE ME
CVM VIXIT AN. V. M. VI. D. XVIII
sic
SINE VLA CRIMINIS. SORDE VIVS
SIBI ET CONIVGI . PONENDVM . CV
RAVIT ET SUB ASCIA DEDICAVIT

TV . QVI . LEGIS . VADE IN APOLINIS
LAVARI . QVOD EGO CVM CONIV
sic
GE . FECI . VELLEM . SI ADVC . POSSEM,

(1) La *Revue* croit faire une chose utile à l'histoire de notre ville et de notre province, que de réunir des travaux dispersés çà et là ; celui que nous donnons ici est l'analyse d'un Mémoire lu, en 1816, à l'Institut, par Mongez, de Lyon. Nous empruntons ces pages au *Magasin Encyclopédique* de 1816, tom. I, pag. 341, et nous y joignons une lettre de Mongez, extraite des *Annales Encyclopédiques* de Millin, année 1818, tom. V, pag. 251.

Digitized by Google

La lecture est facile : VIVS est mis pour VIVVS ; et ADUC pour ADHVC. On sous-entend AEDES après le mot APOLINIS, mis pour APOLLINIS. Les lettres sont belles et annoncent le siècle des Antonins. Il n'y a qu'une ligature, celle de M et de P, dans le mot POMPEIVS. Le mot ET de la première ligne, appartient à la deuxième ; et il paroît n'avoir été placé si haut que pour réparer un oubli.

Voici la traduction :

« Aux Dieux Mânes, et à la mémoire éternelle de *Blandinia Marticla*, femme vertueuse, qui a vécu 18 ans, 9 mois et 5 jours. *Pompeius Catussa*, citoyen Séquanien, stucateur, à son épouse incomparable et à lui-même. Elle a vécu heureusement avec moi, sans aucun reproche, pendant 5 ans, 6 mois et 18 jours. Il a ordonné que l'on élevât de son vivant ce monument consacré à son épouse, destiné aussi pour lui-même ; et il en a fait la dédicace pendant que l'on y travailloit encore. Lecteur, allez vous baigner dans l'enceinte du temple d'Apollon. Je m'y suis baigné avec mon épouse. Je le voudrais encore, s'il étoit possible. »

La profession de *Catussa* (TECTOR) a donné lieu à l'auteur de montrer qu'elle consistoit à enduire d'un crépis, ou stuc, les murailles que l'on peignoit le plus souvent. Il a rappelé ici que les Anciens employoient peu les tapisseries ; que, si ils en eussent agi autrement, il ne nous resteroit aucune de leurs peintures, et que nous serions réduits à juger le mérite de leurs peintres, d'après les textes si obscurs de leurs écrivains. Les fautes d'ortographe réelles ou apparentes, permettent de conjecturer que l'on doit lire, ou entendre TEXTOR au lieu de TECTOR. On sait de Martial (4, 19 et 6, 11), et de Juvénal (9, 28), que la Séquanie (province des Gaules, qui comprenoit une partie des contrées appelées depuis Franche-Comté et Bourgogne) fournissoit à Rome des étoffes épaisses de laine.

Digitized by Google

L'auteur a développé et étayé de preuves nouvelles cette explication de la formule : *sub ascia,* ou *ab ascia dedicare...* « Dédier un tombeau tout neuf, en y déposant les restes du « mort, pendant que les ouvriers travaillent encore. » On la doit à *Reinesius;* et MAZOCHI (*Amphitheat. Campaniæ, cap.* 3) l'a adoptée.

Deux cérémonies religieuses, la Consécration et la Dédicace, rendaient une sépulture *accomplie.* La première consacrait le sol, *solum*; et la seconde *dédiait* le tombeau à un individu. Si on interrompait ce travail, on ne pouvait le reprendre sans la permission du Gouvernement ou des Pontifes; il en était de même lorsqu'on rétablissait un tombeau qui se dégradait, ou que l'on y déposait des restes apportés d'une autre contrée. Aussi lit-on dans une épitaphe conservée au Capitole (*Mus. Capitol.* II, *p.* 22).... A SOLO ET AB ASCIA.

Ce n'est pas que la Dédicace d'un monument fût toujours religieuse. Celle d'un théâtre, de thermes, d'une bibliothèque, etc., paraît n'avoir été qu'une inauguration civile, une ouverture, une *découverte*, comme Plutarque le dit de Pompée lors de la dédicace de son théâtre, αναδειξας. Ainsi donc, il est très probable que l'expression *sub ascia*, etc., signifie qu'il n'y avait point eu d'interruption, depuis le régalement du terrain, *à solo*, jusqu'à l'achèvement de la sépulture, *et ab ascia.* Cette expression fut même employée quelquefois par métaphore; car on lit sur un râcloir de bronze du cabinet de Kircher (MORCELLI : *de Stylo Inscr. Latin.*, p. 325) SVB. ASCIA. P... *Posuit.* Certainement, on ne s'était point servi d'un hoyau, de l'*ascia*, pour faire ou pour achever un instrument de bronze moulé; mais on annonçait qu'on avait consacré, dans quelque temple, ce râcloir neuf, et qui n'avait point encore servi.

L'invitation au lecteur, qui termine l'épitaphe, n'est point relative à des bains ordinaires; l'auteur croit qu'elle indique

Digitized by Google

des eaux thermales qui se trouvaient dans l'enceinte d'un temple d'Apollon situé sur la colline de St-Irénée, et que des fouilles bien dirigées pourraient probablement faire retrouver. Il prouve cette assertion par l'exemple des eaux chaudes, situées à 5 milles de Smyrne, auprès d'un temple d'Apollon, dont Chandler a découvert les débris (t. I. p. 186 : Barbié); eaux dans lesquelles s'était baigné le rhéteur Aristide (Jebb : *Sacr. Serm.*, t. 2, p. 306; *idem*, t. I, p. 253, 202, 307) et que Philostrate appelle Bains d'Agamemnon (*Heroic.* p. 94, Boissonade). Apollon était le dieu de la médecine ; Esculape l'était aussi, et il y avait, à Pergame, dans l'enceinte de son temple, une piscine-sacrée d'eaux thermales dans laquelle Aristide s'était baigné. Enfin, on avait consacré un grand nombre d'eaux thermales à Hercule, qui était surnommé Ιατρικος médecin habile, comme on le voit dans Plutarque (*Amat.*, p. 761). Les prêtres s'étaient emparés de ces bains salutaires, et en avaient lié l'usage à la religion.

DEUXIÈME INSCRIPTION.

C. IVLIVS SABĪNIANVS
NAVTA RHOD
IN HONOREM
NAVTARVM RHODANICOR
DAT

Cette inscription est répétée sur les deux longues faces d'un parallélipède. On lit sur chacune des deux petites :

DEDICATIONE
DONI HVIVS
OMNIBVS
NAVIGANTIBVS * III (1)
DEDIT

(1) Cet astérique désigne le signe du *Denarius*.

Digitized by Google

et la suivante :

L D
DEC
N̄ R̄

On voit, au-dessus et au milieu de la pierre, un tenon qui servoit probablement à fixer une statue.

Les lettres de ces inscriptions sont aussi belles et du même temps que celles de la première. Ces inscriptions ne présentent aucune difficulté; elles achèveront de déterminer l'opinion des érudits sur les corporations ou colléges des *Nautæ*, en faveur de Baudelot, contre celle de Moreau de Mautour. En 1710, on déterra, sous le chœur de la cathédrale de Paris, entre autres monuments, un autel consacré à Jupiter par les *Nautæ Parisiaci*. Mautour ne vouloit voir, dans ces *Nautæ*, que les bateliers, les matelots, les pilotes des ports de Paris et de toute l'étendue du territoire de Paris que la Seine arrose. Mais Baudelot soutint avec raison qu'il ne falloit pas reconnoître ici de simples ouvriers ou manœuvres. Il prouva, par diverses inscriptions, que ces *Nautæ* étoient souvent de célèbres commerçants, des magistrats même qui avoient l'inspection du commerce, des fleuves, etc.

Voici la traduction des trois inscriptions :

« Caïus Julius Sabinianus, marinier du Rhône, consacre ce monument en l'honneur des mariniers du Rhône. »

« Il a donné, le jour de la Dédicace de ce monument, trois deniers à tous les navigateurs. »

« Ce lieu a été accordé par un décret des mariniers du Rhône. »

Ces mariniers formoient donc un collége, une corporation, puisqu'ils avoient rendu un décret. DECRETO ORDINIS, lit-on aussi dans une inscription recueillie par *Fabreiti* (p. 342, n. 1). La corporation des *Nautæ Rhodanici et Ararici*, des mariniers du Rhône et de la Saône, est qualifiée de *Splendi-*

Digitized by Google

dissimum dans une inscription gravée, en l'honneur de leur patron, par l'ordre des trois provinces des Gaules (*Gruter*, p. 425, n. 1). Le patron des *Nautæ Druentici* (*Ibid.*, p. 476, n. 4), des mariniers de la Durance, un des affluents du Rhône, auquel on avoit consacré un autre monument à Arles, étoit *Sextumvir* d'Auguste à Aix, curateur des marins du golfe de Lyon, etc. : choix qui annonce une corporation considérée.

A M. le Rédacteur des Annales Encyclopédiques.

MONSIEUR,

Mon cher et respectable ami, M. Millin, a eu la complaisance d'insérer dans le *Magasin Encyclopédique*, février 1816, l'extrait d'un Mémoire que j'avais lu à la troisième classe de l'Institut, *sur une épitaphe latine trouvée à Lyon*. Elle y avait été déterrée en 1815 dans les fondations de la Commanderie de Saint-George, au pied du côteau de Saint-Just et de Saint Irénée. Elle est terminée par ces mots : TV. QVI. LEGIS. VADE. IN. APOLINIS. LAVARI. QVOD. EGO. CVM. CONIVGE. FECI. VELLEM. SI. ADVC POSSEM. J'en tirai la conclusion, que l'on désignait ici, non des bains ordinaires, mais des eaux thermales situées dans l'enceinte d'un temple d'Apollon bâti sur cette colline ; et je prouvai par plusieurs exemples, que les prêtres avaient, en plusieurs endroits, élevé près des eaux thermales des temples à Apollon et à Esculape, dieu de la médecine. J'invitai en conséquence un de mes compatriotes à chercher et à examiner tous les petits ruisseaux qui pourraient se trouver sur la colline de Saint-Irénée.

Mes conjectures viennent de se réaliser. On m'écrit de Lyon, qu'un teinturier *en noir*, demeurant à Saint-George, au pied de la colline de Saint-Just, au bord de la Saône, et qui a un puits dont les eaux, excellentes pour sa teinture *en noir*, avaient toujours nui aux travaux des teinturiers *en couleur*, ses devanciers dans la même maison, a fait analyser ces eaux par des chimistes. Ils les ont reconnues pour des eaux thermales, probablement ferrugineuses, puisqu'elles favorisent la teinture en noir. L'abaissement des eaux de la Saône, dont la communication habituelle avec celles du puits a été interrompue cet été, a procuré cette découverte. On a conseillé au propriétaire de faire une tranchée de trois mètres de profondeur au dessous du niveau actuel, de la remplir de beton, pour empêcher toute communication, et d'établir des bains d'eaux thermales.

Je vous salue de tout mon cœur.

MONGEZ,

Membre de l'Institut.

Digitized by Google

MOLIÉRIANA.

QUELQUES VERS DE MOLIÈRE ABSENTS DE SES ŒUVRES COMPLÈTES.

I.

Voici quelques vers de Molière peu connus, et qui ont de quoi le faire montrer au doigt par tous les fanatiques d'incrédulité. Il les avait écrits lui-même au bas d'une estampe qui représentait la *Confrérie de l'esclavage de Notre-Dame de la Charité,* établie par S. S. Alexandre VII, dans l'église des Religieux de la Charité, l'an 1665. Quant aux vers, comme il faut citer les pièces à l'appui du procès, on peut les voir dans le premier volume de l'œuvre de Chauveau, au cabinet des estampes de la Bibliothèque Royale.

Brisez les tristes fers du honteux esclavage,
Où vous tient du péché le commerce odieux,
Et venez recevoir le glorieux servage
Que vous tendent les mains de la reine des cieux.
L'un sur vous à vos sens donne pleine victoire ;
L'autre sur vos desirs vous fait régner en rois ;
L'un vous tire aux enfers, et l'autre dans la gloire.
Hélas ! peut-on, mortels, balancer sur le choix?

Cette stance dans laquelle respire la foi d'un catholique, est signée du nom du poète. Par la sévérité de sa forme et

Digitized by Google

la piété des sentiments qu'elle exprime, on la dirait empruntée à Corneille, lorsqu'il traduisait le livre de l'Imitation.

II.

Dans un de ses cahiers du mois de mars dernier, l'*Artiste* publiait du même auteur la pièce suivante, que les éditeurs de Molière ont tous laissée de côté, ou ignorée. Elle se trouve dans les *Délices de la poésie galante*, par Jean Ribon ; 1666, 1re partie, pag. 201.

Souffrez qu'Amour cette nuit vous réveille,
Par mes soupirs laissez-vous enflammer ;
Vous dormez trop, adorable mortelle,
Car c'est dormir que de ne point aimer.

Ne craignez rien : dans l'amoureux empire
Le mal n'est pas si grand que l'on le fait,
Et lorsqu'on aime et que le cœur soupire,
Son propre mal souvent le satisfait.

Le mal d'aimer, c'est de le vouloir taire ;
Pour l'éviter, parlez en ma faveur ;
Amour le veut, n'en faites point mystère ;
Mais vous tremblez et ce Dieu vous fait peur.

Peut-on souffrir une plus douce peine,
Peut-on subir une plus douce loi
Qu'étant des cœurs l'unique souveraine
Dessus le vôtre Amour agisse en roi ?

Rendez-vous donc, ô divine Amarante,
Soumettez-vous aux volontés d'Amour ;
Aimez, pendant que vous êtes charmante,
Car le temps passe et n'a pas de retour.

Digitized by Google

III.

Le bibliophile Jacob (Paul Lacroix) vient de faire paraître la dernière partie de la *Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*. Le n° 189 est l'indication de *Melisse, tragi-comédie pastorale* (attribuée à Molière), sans nom et sans date, petit in-8° (plutôt qu'in-12). « Chaque fois que cette pastorale repasse sous mes yeux, dit le Bibliophile, j'y trouve dans les formes du style, comme dans les pensées, un nouvel argument à l'appui de l'opinion qui la donne à Molière.

Vos maux, pour grands qu'ils soient, auront un meilleur sort,
Aucun amour jamais ne fut content d'abord ;
Le comble des malheurs souvent se change en fête,
Et la bonace suit de bien près la tempête...
La mort vient assez tôt, sans que l'on la prévienne ;
Vers elle, malgré nous, chaque pas nous emmène...
Les amants ont des yeux que jamais on n'abuse,
Ils savent distinguer le vrai d'avec la ruse ;
Un soupir, un regard, un mot dit en passant,
Leur sert de conjecture et d'indice puissant...
Qui se laisse amollir aux soupirs d'une femme,
A bien moins de pitié que de faiblesse en l'ame ;
Le courage consiste à mépriser des pleurs,
Que l'on verse souvent pour émouvoir nos cœurs...
On vit bien moins en soi qu'en la personne aimée...

« Il faut avoir lu et comparé les meilleurs auteurs dramatiques de cette époque, pour être certain que pas un d'entre eux n'était capable d'écrire avec cette admirable justesse d'expression. »

Digitized by Google

IV.

La même partie du Catalogue de M. de Soleinne contient, sous le n° 447, le titre de la *Lettre sur la comédie de l'Imposteur* (de Molière), 1667, p. in-12. « Cet exemplaire, dit le Bibliophile Jacob, se termine par un feuillet d'errata que nous n'avons jamais vu dans d'autres exemplaires. Quoiqu'on lise le nom de Molière écrit anciennement à la fin de la lettre, nous pensons que Chapelle en est l'auteur plutôt que Molière, et nous remarquons, en effet, son initiale C imprimée après la suscription, particularité importante qui nous avait d'abord échappé. »

V.

Nous trouvons dans ce même Catalogue les titres de quelques comédies de Chappuzeau, un écrivain que nous avons rangé parmi nos *Historiens du Lyonnais*. Les pièces de Chappuzeau présentent des vers bien dignes d'être connus, tandis qu'ils sont complètement ignorés. On sait que Molière, dans son *Avare*, a imité une scène de Plaute. Est-ce que le *Riche vilain* de Chappuzeau ne dit pas mieux que Plaute et que Molière :

Çà, montre-moi ta main.
— Tenez. — L'autre. — Tenez : voyez jusqu'à demain.
— L'autre. — Allez la chercher ; en ai-je une douzaine ?

Voilà ce que peuvent parfois des écrivains obscurs. Les œuvres de Molière ont été souvent annotées : on n'a jamais cherché à rapprocher ce passage de celui du grand comique.

F.-Z. Collombet.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

— Le parti légitimiste joue véritablement de malheur à Lyon, dans ses journaux. Depuis 1830, il n'a pu arriver à se faire un organe qui ait vécu un peu de temps. Le *Cri du Peuple*, la *Gazette du Lyonnais*, le *Réparateur* ont péri dans un commun et triste naufrage. Celui-ci, deux fois ressuscité, est allé s'éteindre à jamais dans l'*Union des Provinces*, laquelle *Union* avait été la *Province*, qui avait été l'*Echo des Paroisses*. Tout récemment on a essayé, non pas une résurrection, mais une fondation à neuf; mais aussitôt le parti s'est trouvé scindé entre deux camps : *Bellecour* et les *Terreaux*. La lutte est ainsi représentée par deux places. Les Terreaux, transigeant tout doucement avec 1830, adoptent le fait accompli et croisent le fer pour défendre la religion, à la manière quelque peu de l'*Univers*, et en passant par la sacristie. Bellecour ne sacrifie pas ainsi Henri V, et regarde la fraction adverse comme dévolue à l'apostasie. La *Gazette de Lyon*, organe du parti purement théocratique, vient de risquer quelques numéros; le *Conciliateur* regarde faire et attend son tour pour se lancer dans l'arène.

Uno avulso non deficit alter.

— Un des membres les plus distingués du conseil municipal de cette ville, M. Barrillon, vient de publier un écrit sur *l'Utilité et le Tracé d'un Chemin de fer de Lyon à Genève, Grenoble et Chambéry*; Lyon, impr. de Marle, in-8°. C'est le rapport présenté au conseil municipal; M. Barrillon a joint à son travail un plan général des divers tracés proposés pour l'exécution de ce chemin. Nous nous bornons à mentionner cet écrit d'un homme intelligent, dont la collaboration a plus d'une fois honoré cette *Revue*.

— M. Châtelet, huissier près le tribunal civil de Lyon, a fait paraître, ces derniers temps, un opuscule intitulé : *De la Confession et des principes religieux, selon MM. Quinet et Michelet*; Lyon, impr. de Léon Boitel, in-8° de 108 pages. Dans cet opuscule, la forme l'emporte sur le fond, et l'auteur a, selon nous, le tort de ne pas avoir arrêté le débat sur quelques points sérieux et importants.

— Un médecin de Lyon, M. Gervais, devenu cessionnaire du procédé Gannal, pour le département du Rhône, a fait paraître un opuscule qui a pour titre : *Des embaumements sous le rapport historique, scientifique et religieux*; Lyon, impr. de Nigon, in-8° de 32 pages. L'auteur rappelle les anciennes méthodes d'embaumement, et ce qu'il en dit est curieux. Il passe de là à la méthode nouvelle, et nous apprend de quelle façon, moyennant la modique somme de 500, de 1000 et de 2000 fr., au choix, on peut avoir la consolation de se faire réduire à l'état de momie quasi-égyptienne.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

UN TRIPTYQUE D'AMBIERLE

(LOIRE),

ATTRIBUÉ A VAN-EYCK.

L'église d'Ambierle (1) (arrondissement de Roanne, département de la Loire) dépendait d'une ancienne abbaye de Bénédictins soumise à l'Ordre de Cluny et réduite en Prieuré

(1) On ignore complètement à quelle époque remonte la fondation première de l'abbaye d'Ambierle (*Amberta*) ; seulement il résulte d'une charte de l'empereur Louis IV, dit l'Aveugle, qu'en 902, cette abbaye dédiée à saint Martin, et sise dans le Roannais (elle a depuis fait partie du Lyonnais) possédait 30 *mas* ou villages, dépendants de sa directe. L'empereur, sur la recommandation du duc Willelme, en donna l'investiture à deux seigneurs séculiers nommés Bernard et Theutbert (*);

Trente-six ans après (938), saint Odo, abbé de Cluny, toucha si vive-

(*) De la Mure, HIST. ECCLÉS. DU DIOCÈSE DE LYON, p. 294.

Digitized by Google

vers l'an 1100; sa dernière reconstruction se reporte évidemment au XVe siècle.

ment la conscience de ces deux seigneurs, qu'ils lui relâchèrent cette abbaye ; elle fut par lui unie et soumise à l'ordre de Cluny (*).

En 939, le roi Louis IV, approuvant ce relâche, donna des lettres de protection et de sauve-garde à cette même abbaye; cette approbation fut confirmée par le concile tenu à Anse, en 990 (**).

Il résulte d'une autre charte que saint Odile, abbé de Cluny, avait l'abbaye d'Ambierle sous son gouvernement, en l'année 1038 (***).

C'est de son temps (994-1049), et par ses soins, que cette abbaye fut entièrement construite ; déjà elle était célèbre et renommée (****).

Depuis lors, elle subit le sort de toutes les autres abbayes qui étaient sous le régime et la subordination de l'ordre de Cluny, et fut réduite en prieuré par saint Hugues, abbé (1049-1109) (*****).

Par une charte datée de l'année 1161, Louis VII confirma en faveur de l'ordre les droits qu'il avait sur Ambierle et ses possessions (******).

En 1169, le même roi mit ce prieuré sous sa domination, *in suam tutelam suscepit.*

Enfin, en 1180, Artaud-le-Blanc, qui portait le titre de vicomte, renonça, pour la remission de ses péchés, et en expiation de tous les maux qu'il avait faits à l'église de Cluny, renonça, disons-nous, en faveur de cette église, aux droits de garde et autres qu'il prétendait sur le prieuré d'Ambierle et ses dépendances (*******).

Anciennement le monastère d'Ambierle renfermait vingt moines ; ils furent réduits plus tard à dix-huit. — « *Debent ibi celebrari tres missæ cum nota et debet ibidem fieri eleemosyna generalis ter in hebdomada et omni die, transeuntibus* (********).

En 1783, on n'y comptait plus que six moines et le prieur, qui était M. l'abbé de la Rochefoucauld.

(*) Ibid., p. 137-295.

(**) Bibl. Clun., col. 265-266. — Gallia Christ, et le tom IV, Anedoc;., col. 74.

(***) De la Mure, l. c., p. 295.

(****) Ex TOTO, SUO TEMPORE, CONSTRUCTUS AMBERTA VALDE CELEBRIS ECCLESIA... Bibl. Clun., col. 1820.

(*****) Ibid, col. 522 et suiv., y voir la bulle du pape Pascal II, ann. 1100.

(******) Ibid., col. 1429.

(*******) Ibid., col. 1439 et s.

(********) Ibid., col. 1707.

Digitized by Google

Au fond de l'abside de ce monument remarquable, et derrière le maître-autel, se trouve placé un triptyque qui offre, sous le rapport de l'histoire et de l'art, un puissant intérêt.

Ce triptyque forme, dans sa partie intermédiaire, une sorte de niche principale subdivisée, elle-même, en plusieurs compartiments, et présentant, dans son ensemble, un calvaire en bois sculpté et peint sur lequel s'étagent divers groupes qui reproduisent les scènes de la Passion. Ces groupes, également sculptés sur bois et réhaussés de dorure et de couleurs, sont exécutés d'un façon assez grossière, bien que très-caractéristique; chacune des subdivisions dont nous venons de parler, est surmontée de dais ornés de clochetons finement découpés et pareils à ceux que reproduisent les vitraux de l'époque ci-dessus indiquée.

De chaque côté de cette niche centrale s'ouvrent des volets destinés à la clore; chacun de ces volets, composé de deux panneaux, est intérieurement enrichi d'admirables peintures, deux autres petits volets supérieurs contiennent des armoiries (1).

Au bas des grands panneaux, se lit en beaux caractères gothiques l'inscription suivante :

Cette table en ce lieu présent
Donna, pour faire à Dieu présent,
Messire Michel de Chaugy,
Conseiller, Chambellan aussi;
Et le premier maistre d'hôtel
Du noble prince dont n'est tel,
Philippe, bon duc de Bourgoigne,
En l'an que l'église témoigne,
Mil quatre cent soixante-six
Dieu voille qu'en sa gloire sit.

(1) Les grands volets ont 59 centimètres de largeur, sur 1 mètre 28 centimètres de hauteur.

Les petits volets supérieurs 37 centimètres de largeur, sur 74 de hauteur.

Digitized by Google

Michel de Chaugy, dont le nom figure dans cette inscription dédicatoire, appartenait à une noble et ancienne famille qui rattachait son origine aux premiers ducs de Bourgogne, et possédait, depuis la fin du IXe siècle, la terre et chatellenie de Roussillon (depuis baronnie dans le baillage d'Autun) par le mariage de la fille unique de Gérard de Roussillon avec Michel de Chaugy dont les descendants avaient religieusement conservé le nom.

Gérard de Roussillon a joué un trop grand rôle dans notre histoire pour qu'il soit nécessaire d'en parler d'une manière plus détaillée ; rappellons seulement ici qu'il est, avec Berthe d'Aquitaine, sa femme, reconnu le fondateur de l'église d'Avalon, de l'abbaye de Vezelay et de celle de Poutières-sur-Seine. Une tradition, attestée par les vieux annalistes de notre province, attribue aussi à Gérard de Roussillon et à Berthe d'Aquitaine la fondation de l'abbaye d'Ambierle.

Au nombre des personnages remarquables qui continuèrent cette illustre famille, il faut distinguer :

Jean de Roussillon, chevalier, lequel avec Isabeau, sa femme, au mois de décembre 1271, rendit foi et hommage au duc de Bourgogne, pour le château de Roussillon, les villages, les fiefs etc. en dépendant (1).

Jean de Chaugy, 2e du nom, qui signa, en novembre 1314, l'association générale des Etats de Bourgogne contre les entreprises de Philippe-le-Bel (2).

Hugues de Chissey qui, à la même époque (1314), fut, avec Gérard de Châteauneuf, pris pour arbitre par le duc de Bourgogne, sur une difficulté que ce dernier avait avec l'évêque de Châlon (3).

(1) Dom Plancher, *Hist. du duché de Bourgogne*, t. II,

(2) Garreau, *Description du gouvernement de Bourgogne*, p. 94.

(3) Dom Plancher, l. c., t. II, p. 158.

Digitized by Google

Mais parmi tous, Michel de Chaugy dont il est ici question.

Michel, Michault ou Michaud de Chaugy, seigneur de Chissey, surnommé *le brave*, fut un des hommes les plus distingués de la cour de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne; il est peu d'événements importants de ce règne où il n'ait joué un des principaux rôles.

Ainsi, après le combat de Lokeren, ce mémorable épisode de la guerre contre les Gantois (1452), le duc qui avait jeté un pont sur l'Escaut, détacha en avant-coureurs, contre l'ennemi qui avait occupé le village d'Hovernain, Jacques de Lalain, le seigneur de Ternant, Michaud de Chaugy, Antoine de Lornay, et quelques-uns de ses meilleurs capitaines; — les troupes Gantoises abandonnèrent leurs positions et furent chassées pêle-mêle (1).

Les chroniqueurs rappellent encore que le seigneur de Chissey accompagnait le duc de Clèves à la venue de Thémesic et au combat de Rupelmonde, victoire fatale qui fut trop payée par la mort du bâtard de Cornille (2).

C'est à cette journée que le brave Michaud de Chaugy fut fait chevalier (3).

Il devint, dès lors, de la part de son prince, l'objet des distinctions les plus éclatantes et les plus multipliées.

Dans l'état officiel de la maison de Philippe-le-Bon (4), on le voit désigné, comme conseiller du grand-conseil, 1er maître d'hôtel, écuyer tranchant ordinaire... etc. — Il rem-

(1) Olivier de la Marche, *Mém.*, p. 463. — Georges Chastelain, *Chron.*, p. 312.

(2) Olivier de la Marche, l. c., p. 468-469. — Du Clercy, *Mém.*, t. II, p. 33.

(3) A la journée de Lokeren, suivant Georges Chastelain, l. c., p. 326.

(4) V. cet état à la suite des *Mem. de Du Clercq* (édit. de Buchon). — *Mém. p. servir à l'hist. de France et de Bourgogne*, par Des Salles, *passim*.

Digitized by Google

plissait en 1461 et 1463, la charge de Gruyer aux baillages de Dijon, Auxois et la montagne (1). — Dès 1365, il figure dans les actes de l'époque, en qualité de bailli de Mâcon.

Cette haute faveur fut portée à son comble par l'autorisation que Michaud de Chaugy obtint de surmonter ses armes *d'un casque d'or, taré de front, couronné d'une couronne royale telle que la portent les enfants de nos rois.* « Il n'a pu s'at-« tribuer cette marque héraldique, observe Paillot, sans pri-« vilège particulier pour quelque glorieuse action, d'où il « acquit peut-être, le surnom de *brave*: J'ai fait, ajoute-t-il, « tous mes efforts de savoir pourquoi il portoit cette couronne, « sans avoir pu y réussir (2). »

Michaud de Chaugy était au nombre des seigneurs qui accompagnèrent Louis, dauphin de France (depuis Louis XII), au château de Genappe et contribuèrent à rendre agréable et splendide une hospitalité que le bon duc expia si cruellement plus tard. — L'auteur des *Cent nouvelles Nouvelles* place dans la bouche du seigneur de Chaugy, quatre récits qui ne sont pas des moins gais et des moins *salés* de son facétieux recueil (3).

Du reste, Michaud n'était pas le seul de sa famille qui brillât à la cour du duc par sa valeur et ses qualités éminentes; Gérard de Roussillon, jeune écuyer de Bourgogne, qui lui tenait de près, eût l'honneur de combattre Jacques de Lalain, au pas-d'armes tenu à Châlon-sur-Saône, en mai 1450 (le pas-d'armes de la *Fontaine des Plours*) et y mérita le 1er prix, la

(1) *Ibid.* f. 105 et 48 (édit. de 1461).

(2) Paillot, *Parlement de Bourgogne.*

(3) Ce sont les nouvelles XL, *La Bouchère, lutin dans la cheminée*; LXIV, *Le Curé rasé*; LXXIX, *L'Ane retrouvé*, et LXXX, *La bonne Mesure.*

C'est mal à propos que dans la plupart des éditions de ces contes, on a imprimé Michault de Changy : un grand nombre d'auteurs sont tombés du reste dans une erreur pareille.

Digitized by Google

hache d'or, *pour avoir féru le plus haut coup de sa hache sur le dit messire de Lalain* (1). Gérard de Roussillon obtint les mêmes succès à Lille, en 1453 (2), et est encore mentionné parmi les nobles hommes qui, en 1467, furent envoyés par le duc Philippe, en Angleterre, *pour y faire armes* (3).

Philibert et Guyot de Jaucourt ses parents par alliance, tiennent également une place importante dans les mémoires de cette époque (4).

A la mort de Philippe-le-Bon (1467), Michaud de Châugy fut maintenu dans ses États et dignités par Charles-le-Téméraire; il resta attaché au fils de l'excellent prince qui, pour lui, *n'eut jamais de pareil*, et, à la différence de beaucoup d'autres, sût résister aux séductions du roi « *qui plus travailloit à gaigner un homme qui le pouvoit servir et qui lui pouvoit nuire...* (5) » Justifiant ainsi sa noble devise de fidélité et de dévoûment :

VOUS M'AVÉS.

Ce dévoûment ne resta point sans être apprécié; en 1469, le successeur de Philippe-le-Bon assura à l'ancien et loyal serviteur un don annuel de 300 liv. sur le revenu de la châtellenie de Roussillon, don affecté sur la partie de cette terre qui avait été engagée, avec pouvoir de M. le duc d'y employer tel receveur qu'il lui conviendrait (6). — C'était un acheminement au retrait dont nous allons bientôt parler.

Il fut encore commis par son nouveau prince à la direction

(1) Olivier de la Marche, l. c., p. 438-449. — Georges Chastellain, *Chronique de De Lalain*, p. 245 et suiv.

(2) Olivier de la Marche, l. c., p. 490.

(3) *Ibid.*, p. 523. — Mathieu de Coussy, *Chron.*, p. 166.

(4) Olivier de la Marche, l. c., p. 474.—*Etat des officiers, etc.* — Georges Chastellain, *Chron. de De Lalain*, p. 298-326, etc.

(5) Philippe de Commines, liv. I, ch. 10.

(6) *Mém. p. servir à l'hist. de France et de Bourgogne.*

Digitized by Google

des finances de Dijon, et, en vertu de lettres datées de Luxeuil, le 28 mars 1474, envoyé en compagnie du seigneur Deschanez, à Dôle, pour *besogner* avec Me Jean de la Grange et Jean de Molesme, sur le fait de la levée de l'aide de 100,000 liv. accordé au duc par les gens des trois Etats de ces pays de Bourgogne : les députés desdits Etats y comparurent avec quelques uns des officiers de Salins « et fut délibéré des « moyens de lever les derniers dudit aide en autre manière « que par gabelles (1). »

Après le désastre de Nancy et l'occupation du duché de Bourgogne, Michaud de Chaugy, délié de ses affections et de ses serments, fut, de la part du roi Louis XI, comblé de nouvelles et nombreuses faveurs. Dès le 10 aout 1477, suivant lettres-patentes datées de Terouenne, on le voit retenu en l'office de conseiller et chambellan ordinaire et promu de plus, lors de la 1re institution du parlement de Bourgogne, à la place de second chevalier assistant audit parlement et conseil « avec plein pouvoir d'exercer et servir dès-lors en avant, « être et assister en tous les conseils et parlements d'icelui « seigneur, tant en Bourgogne que ailleurs... et afin qu'il « eût mieux de quoi s'entretenir, lui augmenta ses gages d'un « franc royal par jour, en sus des deux qu'il avoit (2).

L'auteur que nous avons déjà cité observe que le seigneur de Chaugy n'exerca cette charge de chevalier assistant, qu'en la chambre du conseil établie au mois de mai précédent, à cause de la rébellion de plusieurs villes du pays qui firent retarder l'établissement du parlement (3).

C'est sans doute à la même époque qu'il faut reporter un fait non moins important, ni moins honorable pour la famille

(1) *Mém. p. servir à l'hist. de France et de Bourgogne.*

(2) *Ibid.*

(3) Paillot, *Parlement de Bourgogne.*

Digitized by Google

de Chaugy ; avant Hugues, 5e du nom, les ducs de Bourgogne n'avaient eu sur la terre de Roussillon que des droits de fief pour lesquels les seigneurs de cette maison n'étaient tenus qu'à rendre foi et hommage ; mais cette terre ayant, depuis, été démembrée par le partage qu'en firent Jean et Pernette de Roussillon qui avait épousé Jean de Sancerre, le duc Hugues acquit ou eût, par engagement de ce dernier, la portion qui appartenait à sa femme (1309). Un autre engagement, aussi au profit du duc de Bourgogne, avait eu lieu en 1330, du cinquième de la terre de Roussillon, par un seigneur de Chaugy portant le nom de Michel.

Dès 1463, Michaud de Chaugy avait présenté requête au roi Louis XI, pour être admis à retirer cette terre qui, disait-il, n'avait été cédée que par engagement et au prix de 2,800 liv., cependant il n'était pas probable, ainsi que l'observe l'historien auquel nous empruntons ces renseignements, que les propriétaires de cette terre eussent laissé pendant plus d'un siècle et demi, hors de leurs mains, un domaine aussi considérable et dont ils portaient le nom, s'ils eussent eu la faculté d'y rentrer pour une somme tellement modique. Quoiqu'il en soit, les ducs de Bourgogne avaient cédé leurs droits au chapitre d'Autun, et ce chapitre fut condamné, par arrêt, à retrocéder à Michaud de Chaugy les parties engagées du comté de Roussillon moyennant la somme de 2,800 liv. Un résultat aussi heureux ne put être, ainsi qu'il a été déjà remarqué, que l'effet de la bonté toute particulière du prince (1).

Michaud de Chaugy ne jouit pas longtemps d'une position aussi avantageuse et d'un crédit aussi signalé ; il mourut vers la fin de 1478, après avoir fait réédifier, en l'honneur de St-Michel son patron, dans l'église collégiale des ducs de Bour-

(1) Dom Plancher, l. c.

Digitized by Google

gogne à Dijon, une chapelle qui était placée proche du cloître; — de plus, il avait assuré par contrat du 11 octobre 1478, à la même église, une rente de 50 liv., pour des messes et prières qui devaient y être dites perpétuellement, faisant mémoire *du défunt duc Philippe, son bon maître...* (1). Dernier et touchant souvenir d'un fidèle et affectueux serviteur!

Il avait épousé Laurette de Jaucourt d'une riche et puissante maison du duché de Bourgogne (2).

Nous ne nous occuperons pas plus longtemps de la famille de Chaugy; ceux qui auront la patience de fouiller les généalogistes, pourront s'assurer qu'en aucun temps elle n'a déchu de son illustration et de sa fortune première (3).

Qu'on nous pardonne les détails dans lesquels nous venons d'entrer; il nous a semblé que c'était un pieux devoir de tirer d'un injuste et inexplicable oubli, le nom d'un homme qui fut surnommé *le brave* par excellence, dans un pays et à une époque où le courage produisit ses plus beaux exemple et ses plus éclatantes manifestations (4).

J'arrive à la description des peintures qui sont le sujet spécial de cette notice.

(1) Paillot, l. c...

(2) Montfaucon, *Mon. de la Mon. Franc.*, t. IV, p. 146.

(3) Le P. Anselme, d'Hozier, etc.

(4) Voici tout ce qui paraît se rapporter à ce personnage dans l'histoire des ducs de Bourgogne, par M. de Baraute.

« Messire Philippe Bouton, bailli de Dijon, stipula la conservation de son office et du droit de sceau dont il jouissait depuis le duc Philippe: *en outre il fut fait capitaine et châtelain de Saugy, conseiller et chambellan du roi Louis XII, chevalier assistant au parlement de Bourgogne,... etc.* tom. XI, p. 32.

L'erreur me paraît évidente, et c'est de Michaud de Chaugy qu'il doit s'agir dans ce passage.

Digitized by Google

J'ai déjà dit que les volets formant les parties latérales du triptyque d'Ambierle, se divisaient en quatre panneaux, deux de chaque côté; chacun de ces panneaux renferme la figure d'un personnage agenouillé, accompagné de son saint patron debout derrière lui.

Au premier aspect, on pourrait supposer que les deux volets reproduisent la représentation des mêmes individus (les donateurs), tant ces figurent semblent d'abord avoir de ressemblance entre elles, si grande est l'identité des poses et des costumes. Mais un examen plus attentif fait bientôt reconnaître :

Sur le panneau de la niche centrale, à droite, Michaud de Chaugy ; — St-Michel.

Sur le deuxième panneau, du même côté, Laurette de Jaucourt ; — St-Laurent, martyr.

Sur les panneaux de gauche, Jean de Chaugy, père de Michaud ; — St-Jean-Baptiste.

Et Antoinette de Montagu, femme de Jean ; — St-Antoine, ermite (1).

Michel de Chaugy, à genoux, soutenu par un prie-Dieu, et la main posée sur un livre, est représenté armé de toutes pièces, moins la tête qui est nue et rasée suivant l'usage adopté à la cour de Philippe-le-Bon (2). Une cotte blasonnée

(1) Montfaucon indique cette figure comme celle d'Isabelle de Montagu, femme de Georges de Chaugy ; les saints, patrons, qui accompagnent les personnages représentés aident à rectifier une erreur que d'ailleurs les généalogies indiquent.

(2) « En ce temps-là, le duc Philippe eut une maladie, et par le conseil de ses médecins, se fit raire la tête ; et, pour n'être seul rais et dénué de ses cheveux, il fit un édit que tous les nobles hommes se feraient raire la tête comme lui, et se trouvèrent plus de 500 nobles hommes qui, pour l'amour du duc, se firent raire comme lui. »

Olivier de la Marche, l. c., p. 511.

Digitized by Google

de ses armes (écartelées de Chaugy et de Roussillon) recouvre sa cuirasse.

Auprès de lui se trouve Laurette de Jaucourt sa femme, également placée sur un prie-Dieu blasonné des armes de Jaucourt, et les mains jointes.

Son costume se compose d'une robe noire montant jusqu'au col et serrée par une ceinture rouge, bouclée au dessous de la poitrine; sa coiffure assez extraordinaire consiste dans une sorte de voile blanc coupé carrément sur le front et retombant de chaque côté de la tête, en longs plis qui forment des tuyaux ou cornets et se prolongent jusqu'aux épaules.

J'ai déjà dit que les personnages peints sur les deux autres panneaux, étaient revêtus d'un costume absolument pareil à celui que nous venons de décrire.

Quand on examine la vérité des attitudes, le naturel avec lequel sont rendues les figures, le soin mininutieux, la patience miraculeuse qui ont présidé à leur reproduction, il est impossible de ne pas être convaincu que ce sont là des portraits et des portraits de la plus scrupuleuse ressemblance.

Les saints patrons, distingués par leurs attributs caractéristiques, ne sont pas traités avec moins de talent et de bonheur.

Il est surtout impossible d'exprimer avec quelle perfection est rendue l'image de l'archange Michel qui se groupe, ainsi que je l'ai déjà expliqué, avec celle du personnage principal; un manteau, richement brodé d'or et de perles, est jeté sur ses épaules et flotte sur une armure étincelante dont la forme est empruntée au moyen-âge; ses pieds chaussés de longues poulaines foulent un monstre difforme que menace sa lance; la main droite étendue vers le donateur, il semble au contraire le protéger et le défendre. Encore une fois rien ne saurait donner une idée de la beauté, de la noblesse et du calme que respire cette admirable figure.

Si le tableau que nous examinons ici n'est pas tout-à-fait

Digitized by Google

exempt des défauts de composition et de dessin qui caractérisent les productions de cette époque, il est facile de reconnaître combien ils sont atténués et de mesurer le pas immense qu'un grand maître a fait faire à l'art; ainsi les lignes sont moins sèches et moins raides; les formes moins grêles et effilées; déjà les extrémités n'affectent plus une longueur démesurée etc.... Tout révèle dans le triptyque d'Ambierle une des plus précieuses pages de la peinture au XVe siècle.

Les figures des autres saints patrons donnent lieu aux mêmes observations.

Saint Laurent, en costume de diacre, une palme à la main, est appuyé sur le gril, instrument de son supplice.

Saint Jean-Baptiste à demi-nu soutient l'agneau divin.

En reproduisant saint Antoine, le peintre semble s'être préoccupé de l'ordre militaire qui fut créé, selon quelques légendaires, vers la fin du IVe siècle (370), sous l'invocation de ce saint; ainsi il lui a donné le teint d'un Ethiopien et l'a revêtu d'une armure complète que recouvre la robe brune de l'ermite.

Je ne parlerai point des accessoires; ils attestent cette précision, ce fini, cette merveilleuse exactitude qui distinguent l'école à laquelle appartient l'œuvre qui fait l'objet de cette notice. Il est toutefois nécessaire de remarquer la manière dont sont exécutés les paysages qui forment le fond de chaque panneau: on est frappé de prime-abord d'une entente de la perspective peu ordinaire à cette époque de l'art, les dégradations de terrain y sont assez scrupuleusement observées, les chemins, les cours d'eau qui sillonnent les plans intermédiaires et se perdent dans les lointains, assez heureusement rendus, les fabriques d'une disposition originale et pittoresque.

Sur les petits volets supérieurs sont peintes deux charmantes figures d'anges vêtus de tuniques blanches et soutenant deux écussons aux armes des donateurs.

Digitized by Google

Ces armes sont pour l'un des écus :

Ecartelé au 1er et 4e, contre-écartelé d'or et de gueules, qui est de Chaugy ; au 2e et 3e de sinople à une croix d'or cantonnée de 20 croisettes de même, 5 à chaque canton, posées en sautoir, qui sont les armes de Roussillon.

Complétons ici, d'après Paillot, le blason du brave Michaud de Chaugy :

Casque d'or, taré de front, couronné d'une couronne royale ;

Cimier, une tête de léopard d'or ;

Supports, un lion d'or à dextre et à senestre, un sauvage tenant une massue de même.

Devise : VOUS M'AVÉS, VOUS M'AVÉS.

L'autre écu est partie des mêmes armes et de celles de Jaucourt qui sont d'or à 2 lions léopardés de sable, lampassés de gueules.

Les volets du triptyque d'Ambierle ont déjà été décrits, quoique d'une façon fort incomplète, par le P. Montfaucon (*Antiquité de la monarchie française*, tom. IV, pag. 146). — Une gravure déplorablement inexacte est jointe au texte ; le dessin en avait été tiré des portefeuilles de M. Gagnières.

Si je ne parle pas des peintures en grisaille, sur fond rouge, qui recouvrent la face extérieure de ces mêmes volets, c'est qu'elles me paraissent bien inférieures en mérite à celles que nous venons d'examiner, qu'elles sont évidemment d'une époque beaucoup plus récente et ne se recommandent par aucune des qualités que nous venons de signaler.

Les détails dans lesquels nous sommes entré nous serviront peut-être à reconnaître l'artiste éminent auquel on peut attribuer une œuvre aussi remarquable.

Au premier coup-d'œil, il est facile de s'assurer que ce maître appartient à la vieille école flamande ; les ducs de Bourgogne, comtes de Flandre, et, par suite, les seigneurs

Digitized by Google

attachés à leur cour dûrent effectivement recourir de préférence aux peintres de cette école, l'une des plus plus avancées au temps où ils vivaient.

Une autre observation importante c'est que les peintures du triptyque d'Ambierle sont exécutées à l'huile. Or, sans nous préoccuper ici de la question de savoir si ce procédé a été découvert ou seulement remis en usage dans les premières années du XVe siècle, il nous semble qu'il ne fut vulgarisé et ne devint, pour ainsi dire, du domaine public qu'assez longtemps après cette époque.

Van Eyck, né en 1370, finit ses jours dans un âge fort avancé et lors même que l'on reporterait, ainsi que l'ont fait la plupart de ses biographes, sa mort à l'année 1450, il ne faudrait point en conclure, en comparant cette date à celle qui figure au bas du triptyque (1466), qu'il ne peut être l'auteur des peintures dont ce triptyque est orné, car cette dernière date est celle de sa *dédicace* et non celle de son *exécution*. — En d'autres termes, ce triptyque a pu, a dû même, être peint longtemps avant d'avoir été donné à l'église d'Ambierle et placé dans l'endroit où nous le voyons aujourd'hui.

L'âge qu'accuse le portrait du donateur serait aussi un argument en faveur de l'hypothèse que nous présentons.

Mais ce qui donne plus de force encore à cette hypothèse c'est que ces peintures se font remarquer par tous les caractères qui distinguent essentiellement les ouvrages du maître auquel nous aimons à les attribuer.

Ainsi la régularité, ou, pour mieux dire, la symétrie de la composition, la sagesse un peu froide, des mouvements, l'expression et le beau type des têtes, le jet déjà assez facile des draperies, le fini des accessoires, la perfection des détails, le style des paysages où se manifeste, comme nous l'avons dit, un sentiment assez vrai de la perspective, enfin la fraîcheur et l'harmonie encore prodigieuse des couleurs, tout nous confirme

Digitized by Google

dans cette opinion que c'est au pinceau de Van Eyck que nous devons le chef-d'œuvre sur lequel nous appelons l'attention de tous les amis des arts.

Ajoutons, d'après un des auteurs qui se sont occupés de la vie de Van Eyck, « qu'il n'y avoit guères de princes en Europe qui ne voulut avoir quelques uns de ses ouvrages; et « qu'en particulier il peignit quelques tableaux pour Philippe-« le-Bon qui le combla des marques de son estime et lui « donna, dit-on, place dans ses conseils.... »

Qu'il nous soit permis d'observer, en finissant, que les conjectures que nous hasardons dans cette notice, car, de notre part, il ne peut s'agir que de conjectures, ont acquis pour nous une valeur réelle au moment où il nous a été permis de comparer les peintures du triptyque d'Ambierle avec le tableau récemment découvert dans l'hôpital de Beaune, tableau généralement attribué à Van Eyck et qui représenté Philippe-le-Bon, sa famille et les principaux personnages de sa cour.

Si maintenant l'on se demandait comment ce triptyque se trouve placé dans l'église d'Ambierle, il nous serait facile de donner l'explication de ce fait en rappelant qu'un des premiers parmi nos anciens comtes de Forez, se rencontre ce Gérard de Roussillon duquel, ainsi que nous l'avons vu, la famille de Chaugy tirait son origine; une tradition constante, attestée par les historiens de notre province, indique ce même Gérard de Roussillon et Berthe d'Aquitaine, sa femme, comme les fondateurs de l'abbaye d'Ambierle; rien de moins étonnant que leurs descendants aient voulu, lors de la dernière reconstruction de l'église dépendant de cette abbaye, consacrer par un don commémoratif de si honorables souvenirs.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot sur l'état matériel de ce triptyque.

On pourrait s'étonner qu'après avoir subi, dans un intervalle de près de quatre siècles, toutes les chances de l'oubli et de

Digitized by Google

l'incurie, le triptyque d'Ambierle subsiste encore, conservé d'une manière aussi satisfaisante ; cependant les ais qui forment les grands panneaux placés à gauche, se sont disjoints ; quelques parties de la peinture du même côté, entre autres le visage et les mains du portrait de Jean de Chaugy, ont été altérés par l'effet de l'humidité. Il y a peu de temps il a été question de faire restaurer ces parties endommagées ; quelque habile qu'eût été l'artiste auquel un pareil travail devait être confié, nous soutenons qu'une telle restauration équivaudrait à une destruction complète.

Il est donc nécessaire, il est urgent que le gouvernement intervienne et prenne sous sa sauve-garde éclairée une œuvre qui, sous le double rapport de l'art et de l'histoire, réunit un intérêt et une valeur incontestables.

J. GUILLIEN.

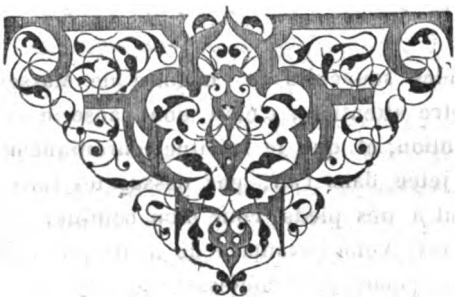

Digitized by Google

Voyages.

EXCURSION DANS LE MIDI,

EN 1844 (1).

VII.

Marseille ancienne et moderne.—Notre-Dame de la Garde.— M. de Scuderi. —Le roi de Ratoneau.

Ces rapides souvenirs de l'histoire de Marseille avaient captivé notre attention ; c'était une causerie érudite, mais sans prétention, et que le spirituel chroniqueur avait pour ainsi dire jetée dans l'air, par dessus les toits de la ville qui reposait à nos pieds. Pour mon compte, j'y avais pris un vif intérêt. Voilà l'avantage de n'être point savant. Jusqu'à ce jour, j'étais, je le confesse, très peu initié à ces traditions locales, j'ignorais en grande partie les luttes persévérantes et les efforts intelligents des Marseillais, pour assurer à la patrie une suprématie méditerranéenne, qui lui a échappée plus d'une fois, après l'avoir habilement saisie, mais qu'elle est appelée à conquérir d'une manière défini-

(1) Voir les cinq précédentes livraisons.

Digitized by Google

tive, pour peu que nos gouvernants consentent à l'aider dans l'accomplissement de ses puissantes destinées commerciales.

Il faut aussi convenir d'une chose : c'est que dans les colléges où nous avons passé, de compte fait, douze années de notre jeunesse, — les plus belles années de la vie ! — à retenir les faits et gestes des Grecs et des Romains, des Perses, des Mèdes et des Assyriens, il ne nous était pas plus parlé de l'histoire commerciale, politique et municipale des anciennes grandes villes du royaume de France, que si ce royaume et ces villes n'eussent point existé.

Au collége, on fait faire encore toutes sortes d'études, hormis celles de la diplomatique et de la paléographie, qui sont la clé et le flambeau de notre histoire nationale. Il n'est pas un rhétoricien qui ne sache parfaitement que Cécrops est le fondateur d'Athènes, et que la première reine de Carthage est Didon, princesse de Tyr, fille de Bélus, sœur de Pygmalion et épouse de Sichée; mais demandez-lui quel est le nom de ce jeune fugitif de Phocée qui, après avoir emporté dans les plis de son manteau la statue de la chaste Diane, est venu attacher le cable de sa galère au rocher de Stasis (1) et fonder non loin de là Marseille, la plus ancienne ville de l'Europe, ce sera merveille, s'il vous nomme Protis. Il saura par cœur les noms des cinquante-deux argonautes qui s'embarquèrent sur le navire l'*Argo*, pour aller à la conquête de la Toison d'Or, mais questionnez-le, demandez-lui comment se nomment les deux hardis navigateurs qui, partis de Marseille, 400 ans avant l'ère chrétienne, cotoyèrent pour la première fois l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne Espérance, et reconnurent les premiers la mer Baltique et les côtes de l'Islande, à coup sûr, ils ne vous nommeront point ces deux grands hommes Euthy-

(1) Aujourd'hui, c'est le rocher de l'Estéou, situé à quelque distance de Marseille.

Digitized by Google

mène et Pythéas, à qui appartient la gloire d'avoir ouvert les mers de l'Atlantique au commerce Marseillais.

Cependant, si dans les colléges on fait encore profession d'insouciance, à l'endroit de nos vieilles communes, si l'on s'y montre singulièrement oublieux de tout ce qui a rapport à leurs anciennes institutions, à leur vie politique, à leurs guerres, à leur histoire souvent si dramatique, si animée, si intéressante (1); d'une autre part, au sein du Conseil

(1) Comme je ne veux point ici me brouiller avec les régents de colléges, voici mon credo : Je crois à l'Université, la fille ainée des rois de France, ma respectable nourrice classique ; j'honore Hérodote, Sénèque, Tacite, Quinte-Curce et tous les historiens de l'antiquité ; je respecte infiniment le *Selectæ e profanis*, ainsi que le *de viris illustribus ;* mais aussi je crois très sérieusement que l'histoire de nos vieilles communes du royaume de France doit être, pour des Français, au moins aussi utile et aussi sérieuse que celle des guerres d'Alexandre et de Porus. J'aime à suivre dans les vieilles Chartes, chez nos vieux annalistes, et dans les monuments mêmes de l'architecture et de la statuaire, la marche persévérante des idées d'indépendance et de liberté, au nom desquelles les bourgeois enrichis se prirent à revendiquer et à reconquérir leurs antiques franchises municipales, association immense, noble mutualité qui dans le latin du temps s'appelait *communio* ou *communia*, d'où est venu, pour les villes qui parvenaient à s'affranchir, le nom de commune. *Commune! commune!* était partout le cri de ralliement et de guerre, et autant ce mot excitait d'enthousiasme chez les bourgeois, autant il inspirait d'animadversion aux seigneurs évêques, abbés et barons.

« *Commune*, nom nouveau, nom détestable ! s'écriait l'abbé de Nogent, pour toi les serfs sont affranchis, etc. » — Il est quatre choses que l'on ne peut faire taire, disait un autre : une femme, un porc, un chapitre et une commune. »

Ne riez pas trop haut de ceci. Lorsqu'il s'agit aujourd'hui d'organiser le travail et le salaire des ouvriers, les serfs de l'industrie, on trouve bon nombre de bourgeois qui s'exclament contre cette réforme avec tout autant de sagesse et d'esprit que faisait ce bon abbé de Nogent contre l'affranchissement des communes.

De tout temps et chez tous les peuples, les gestations de la liberté et de la raison ont été laborieuses et pénibles, ce qui n'a pas empêché l'enfantement.

Digitized by Google

municipal, dans beaucoup de villes, on commence à se rappeler ce que l'on doit à la mémoire des citoyens qui ont combattu avec ardeur pour le rétablissement des libertés municipales, et qui ont honoré la cité par leur génie ou par leurs vertus; c'est la réflexion que fit notre cicérone, M. Jh M... en nous montrant, justement à propos de Pytheas et d'Euthymène, le simple mais noble monument élevé en leur honneur. Nous vîmes encore, au coin de la rue de Rome et de la Palud, devant la maison qu'habitait le célèbre Puget, aujourd'hui occupée par un pharmacien, une fontaine formée par une colonne supportant le buste du Michel Ange de la Provence. Sur une des faces de la base, on lit cette inscription :

A PUGET
PEINTRE SCULPTEUR ET ARCHITECTE,
MARSEILLE LA PATRIE QU'IL HONORA ET EMBELLIT
A ÉLEVÉ CE MONUMENT,
112 ANS APRÈS SA MORT.

Au milieu de la jolie place Saint-Ferréol, il existe une autre fontaine qui est aussi un monument élevé par la reconnaissance publique aux généreux Marseillais qui se dévouèrent lors de la peste de 1720.

La dédicace est expliquée par les inscriptions placées sur les quatre faces du monument. Ces inscriptions ont un intérêt historique assez grand, pour que ceux de nos lecteurs qui ont fait ou qui se proposent de faire un voyage dans le midi, se plaisent à les retrouver ici.

1re face du Piedestal.

MONUMENT ÉLEVÉ EN L'AN X (1802)
CHARLES DELACROIX, PRÉFET.
RESTAURÉ ET TRANSFÉRÉ (1) EN 1839

(1) Avant 1839, ce monument était placé au milieu de la rue Paradis. La translation a été doublement avantageuse, et pour l'effet comme décoration de la place Saint-Ferréol, et pour la circulation des piétons et des voitures, dans la rue Paradis.

Digitized by Google

MAN. CONSOLAT, MAIRE
DELACOSTE, PRÉFET.

2e face.

A L'ÉTERNELLE MÉMOIRE
DES HOMMES COURAGEUX, DONT LES NOMS SUIVENT :

LANGERON, COMMANDANT DE MARSEILLE ; DE PILLES, GOUVERNEUR-VIGUIER ; DE BELZUNCE, ÉVÊQUE ; ESTELLE, PREMIER ÉCHEVIN ; MOUSTIER, AUDEMAR, DIEUDÉ, ÉCHEVINS ; ROSE, COMMISSAIRE GÉNÉRAL POUR LE QUARTIER DE RIVE NEUVE ; MILLET, JÉSUITE, COMMISSAIRE POUR LA RUE DE L'ESCALE, PRINCIPAL FOYER DE LA CONTAGION ; SERRE, PEINTRE CÉLÈBRE, ÉLÈVE DE PUGET ; ROSE L'AINÉ ET ROLLAND, INTENDANTS DE LA SANTÉ ; CHICOINEAU, VERNY, PEYSSONNEL, MONTAGNIER, BERTRAND, MICHEL ET DEIDIER, MÉDECINS. ILS SE DÉVOUÈRENT POUR LE SALUT DES MARSEILLAIS, DANS L'HORRIBLE PESTE DE 1720.

3e face.

HOMMAGE A PLUS DE CENT CINQUANTE RELIGIEUX, A UN GRAND NOMBRE DE MÉDECINS, DE CHIRURGIENS, QUI MOURURENT VICTIMES DE LEUR ZÈLE A SECOURIR ET CONSOLER LES MOURANTS.

LEURS NOMS ONT PÉRI ! PUISSE LEUR EXEMPLE N'ÊTRE PAS PERDU ! PUISSENT-ILS TROUVER DES IMITATEURS, SI CES JOURS DE CALAMITÉ VENAIENT A RENAÎTRE !

4e face.

HOMMAGE A CLÉMENT XI QUI NOURRIT MARSEILLE AFFLIGÉE ! HOMMAGE AU BEY TUNISIEN QUI RESPECTA LE DON QU'UN PAPE FAISAIT AU MALHEUR !

AINSI LA MORALE UNIVERSELLE RALLIE A LA BIENFAISANCE LES HOMMES VERTUEUX QUE DIVISENT LES OPINIONS RELIGIEUSES.

Au point de vue de l'art, ces fontaines, comme la plupart des monuments publics de Marseille, sont d'une insignifiance désespérante, surtout pour une ville qui porte modestement dans son écusson la devise que vous savez : *Athenarum æmula*.

Athenarum æmula !.. qui pourrait prononcer ces deux mots sans rire, en passant devant la Bourse de Marseille, pauvre édifice de carton et de bois peint, dans le style des bains Chinois et du café Turc, à Paris (1).

(1) Ce ridicule pastiche n'a pas même la solidité pour excuse. Cet hiver, il est tombé à Marseille, par extraordinaire, quelques pouces de neige qui ont effondré le toit du monument turco-chinois.

Digitized by Google

Athenarum æmula ! la ville aux sales masures empilées sur les quais tortueux du port (1), cet autre Pirée, auquel Nisard ou Charles Nodier a un jour infligé le nom trop bien mérité de *mare puante*. L'Athènes sans Académie, sans Parthenon, sans Propylées, sans Musées !... Je me trompe, Marseille a un Musée dans les salles basses d'un édifice humide et obscur où l'on a déposé quelques belles toiles des grands maîtres, témoins les lignes suivantes que lui a consacrées M. Mérimée, dans ses notes sur le midi.

« Les Marseillais estiment peu leur Musée, du moins ils le traitent assez cavalièrement. Dernièrement on avait promis à je ne sais quel physicien de carrefours d'y placer un ballon énorme. Si quelque accident lui fut survenu, je ne sais comment les Rubens et les Pérugin s'en seraient trouvés (2).

Voilà ce que répétait, non sans quelque amertume, notre Marseillais, jaloux de l'honneur de sa ville, mais peu accommodant avec l'esprit de lézinerie commun à la province, et les transactions de conscience habituelles chez MM. les municipaux, en matière artistique. M. J^h^. M... pense absolument comme M. Sismondi qui classe les dépenses des beaux-arts parmi les dépenses économiques. Il nous disait avec une vivacité toute méridionale : — Quand on a du sang d'Ionie dans les veines, on ne devrait pas vivre comme un marchand béotien. — Je suis parfaitement de cet avis : l'art est aussi bien que le commerce et l'industrie une force, un élément de domination dans une cité, chez un peuple, car il est le signe véritable de leur esprit et de leur civilisation. On l'a dit avec raison : les monuments qui à l'utilité joignent

(1) Au moment où nous écrivons, l'œuvre de démolition de ces masures est grandement avancée. Les quais s'élargissent. Mais quel alignement leur donnera-t-on? Sur quel plan les nouvelles maisons seront-elles construites. Telle est la double question qui n'a pu encore être résolue par la municipalité de Marseille.

(2) Notes d'un *Voyage dans le Midi de la France* (1835), page 250.

Digitized by Google

la beauté, sont la parure extérieure des villes et des nations au temps de leur grandeur; et, dans les époques de décadence, ils ennoblissent leur infortune. Le Romain, dont on déplore l'abaissement, vous montre le Colisée et Saint-Pierre, et le Florentin se console des misères du temps présent au pied de son Campanile.

Tout en devisant ainsi, nous nous acheminions, de la promenade Bonaparte que nous venions de quitter, vers le fort de Notre-Dame-de-la-Garde, autre montagne qu'il nous fallait gravir, nous avait dit notre cicerone, si nous voulions connaître dans son ensemble le beau panorama de Marseille et du golfe *qui chante aux pieds de Montredon,* selon l'expression du poète marseillais (1).

La chaleur était excessive et la montagne pénible à franchir. Nous arrivâmes enfin devant une vieille charpente recouverte de planches vermoulues: c'était le pont-levis du fort. Au bout de ce pont-levis il y avait un gros garçon rouge, jouflu, trapu, coiffé d'un morceau de cuir vernis qu'on appelle schako, le corps engaîné dans un sac bleu que l'on appelle uniforme. Ce gros bonhomme représentait la sentinelle avancée, l'un des braves soldats du 8e de ligne, auxquels était confiée la garde du fort. Pour le moment, le guerrier s'était débarrassé de son fusil, probablement parce qu'il le trouvait trop lourd, et il l'avait posé sans façon derrière lui au pied de la muraille ; puis, le menton appuyé dans ses deux mains, les deux bras accoudés sur les barrières du pont, il regardait tranquillement filer les barques légères sur les eaux bleues du golfe. Nous traversâmes le pont branlant à côté de ce fidèle gardien de la patrie sans, qu'il nous fit l'honneur de se retourner pour voir qui entrait dans la citadelle. En traversant la première cour, nous aperçûmes, accroupis sur des mottes de terre, un groupe de fantassins occupés à souffler dans un tube de paille des globules de savon, sym-

(1) Méry.

Digitized by Google

bole de la gloire qui s'évanouit comme elle se gonfle, au plus léger souffle. Deux autres soldats conduisaient une chèvre le long des remparts pour lui faire brouter l'herbe qui croît là depuis trente ans, à l'ombre de la paix. Ils étaient en tout dix fusilliers et un caporal, composant l'effectif de la garnison du fort, garnison parfaitement pastorale et qui aurait très bien servi de modèle à un peintre pour la mise en scène d'un tableau représentant les fatigues de la guerre au temps de l'âge d'or.

Notre-Dame-de-la-Garde fut, dès le VIe siècle, un lieu d'observation d'où l'on donnait avis à la ville des vaisseaux et des bâtiments marchands qui entraient dans la rade. Au rapport de l'historien Ruffi, une tour d'observation placée en cet endroit correspondait avec une multitude d'autres tours placées de distance en distance le long de la côte jusqu'à Antibes. Le terme assigné à cette ligne d'observation sera facile à expliquer pour ceux qui savent qu'Antibes *(Antipolis)* était une colonie marseillaise. Dans cette condition, elle devait recevoir les ordres de Marseille, la métropole, et avoir des communications à lui faire. C'était une ligne télégraphique qui n'avait pas attendu l'invention de M. Chappe (1). Les avertissements que cette montagne transmettait à la ville lui firent donner le nom de *Montagne de la Garde*. Un ancien Seigneur de Marseille (ville épiscopale), l'abbé de Saint-Victor, qui fut pape sous le nom d'Urbain V (1362), fit bâtir sur cette montagne une église dont la chapelle fut dédiée à la Vierge, et devint bientôt pour les marins un lieu de pélerinage. La chapelle

(1) Végèce, qui vivait au IVe siècle, parle de cette sorte de télégraphes comme étant si bien connus de son temps, qu'il juge inutile de les décrire. Voici textuellement ce que dit cet auteur : « Aliquanti in castellorum aut urbium turribus appendunt trabes, quibus aliquando erectis, aliquando deposites, indicant quæ giruntur. » livre III, chap. v. Quelques-uns suspendent sur les tours des villes ou des châteaux, de grosses pièces de bois qui, en s'élevant ou en s'abaissant, indiquent ce qui se passe.

Digitized by Google

tombait en ruines lorsqu'on la releva en 1477. Un demi-siècle après elle fut renfermée, ainsi que la tour d'observation, dans le fort que François 1er fit construire, fort très peu formidable, ayant pour ouvrages avancés des oratoires, et pour milice des confréries de pénitents. Tel qu'il est ce fort a un mérite, il atteste l'état de la science des Vauban de l'époque ; car le temps qui, depuis la monarchie de François 1er, a transformé tant de choses, semble avoir respecté cet édifice. Vous le retrouverez exactement ce qu'il était lors du voyage de Chapelle et de Bachaumont. Aujourd'hui encore :

C'est Notre-Dame-de-la-Garde,
Gouvernement commode et beau,
A qui suffit, pour toute garde,
Un suisse avec sa hallebarde
Peint sur la porte du château.

En approchant de la fameuse citadelle, je pensai tout d'abord à son plus célèbre gouverneur ; je veux dire à son gouverneur le plus curieux et le plus divertissant, M. de Scuderi, l'un de ces hommes qui doivent leur immortalité à leurs ridicules et aux satyres de Boileau qui les a chantés. C'est ce Scuderi qui écrivait un jour dans une préface de ses livres ce curieux colloque adressé au lecteur : « Tu couleras aisément sur les fautes que je n'ai point remarquées, si tu veux bien, apprendre que j'ai employé la plus grande partie de l'âge que j'ai, à voir la plus belle et la plus grande partie de l'Europe, et que j'ai passé plus d'années dans les armes que d'heures dans mon cabinet, et beaucoup plus usé de mèches en arquebuse qu'en chandelles ; de sorte que je sais mieux ranger les soldats que les paroles, et mieux carrer les bataillons que les phrases. »

Un autre jour, déserteur de la république des lettres, il reniait Apollon en ces termes, pas mal insolents pour les écrivains et les poètes contemporains. C'est au duc de Montmorency qu'il adressait cette épître : « Je veux, lui disait-il,

Digitized by Google

apprendre à écrire de la main gauche, afin que ma main droite vous serve plus noblement. »

Un autre jour encore, il disait : « Je suis sorti d'une maison où l'on n'a jamais eu de plumes qu'au chapeau. »

Un autre jour, dans un nouvel entraînement de vanité poétique et aristocratique, M. de Scuderi fit un sonnet digne de l'auteur de la thèse *De omni re scibili*, le fameux Pic de la Mirandole, le roi des orgueilleux. Voici ce sonnet :

J'ai vécu dans la cour, j'ai pratiqué les princes ;
J'ai connu Richelieu, j'en fus plus estimé ;
Et dans la belle ardeur dont j'étais animé,
L'Europe m'a connu dans toutes ses provinces.

Pour moi, plus d'une fois le danger eut des charmes,
Et dans mille combats je sus tout hasarder :
L'on me vit obéir, l'on me vit commander ;
Et mon poil tout poudreux a blanchi sous les armes.

Il est peu de beaux arts où je ne sois instruit ;
En prose comme en vers mon nom fit quelque bruit,
Et par plus d'un chemin je parvins à la gloire.

Ayant porté la modestie à cet excès, il n'est pas étonnant que M. Scuderi traitât Corneille en petit garçon, et qu'il se crut un poète bien supérieur à l'auteur du Cid. Boileau qui, à cet égard, différait d'opinion avec l'écrivain gentilhomme, et qui n'avait pas oublié que ce gentilhomme était d'une maison où l'on n'avait jamais eu de plumes qu'au chapeau, adressa à M. de Scuderi l'épître suivante :

Bienheureux Scuderi, dont la fertile plume
Peut, tous les mois, sans peine, enfanter un volume ;
Tes écrits, il est vrai, sans art et languissants,
Semblent être formés en dépit du bon sens ;
Mais ils trouvent pourtant, quoiqu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre, et des sots pour les lire ;
Et quand la rime, enfin, se trouve au bout du vers,
Qu'importe que le reste y soit tout de travers !

M. de Scuderi n'en fut pas moins promu au gouvernement

Digitized by Google

de Notre-Dame-de-la-Garde. Il est juste de dire qu'il y eut opposition à la cour contre cette faveur. De très bons gentilshommes estimèrent qu'il était de dangereuse conséquence de donner un gouvernement à M. de Scuderi, non pas positivement à cause de ses forfanteries phénoménales et de ses ridicules devenus européens ; non pas non plus parce qu'il était mauvais poète, mais simplement parce qu'il était poète et qu'il avait fait des tragédies et des comédies pour l'hôtel de Bourgogne. Un des protecteurs de M. de Scuderi répondit fort sérieusement qu'il avait trouvé dans les livres que Scipion l'Africain, lui aussi, avait fait des comédies, ce qui ne l'avait pas empêché d'être un très estimable général.

La citation historique parut triomphante, et M. de Scuderi reçut son *exequatur* pour le gouvernement de Notre-Dame-de-la-Garde, où son premier soin fut d'écrire avec la bouffissure accoutumée de son style, une magnifique description du fort qui venait d'ajouter à toutes ses gloires celle d'avoir un Scuderi pour gouverneur : « Le fort de Notre-Dame-de-la-Garde, était-il dit dans cet écrit, est si haut élevé que s'il commandait à tout ce qu'il voit au-dessous de lui, la plupart du genre humain ne vivrait que sous son bon plaisir. »

Ce qui fit répondre au malin poète Chapelle :

Aussi voyons-nous que nos rois,
En connaissant bien l'importance,
Pour le confier ont fait choix
Toujours de gens de conséquence,
De gens pour qui, dans les alarmes,
Le danger aurait eu des charmes ;
De gens prêts à tout hasarder,
Qu'on eût vus longtemps commander,
Et dont le poil poudreux eût blanchi sous les armes (1).

Cette guerre de petits vers, et cet assaut d'épigrammes

(1) Voyage de Chapelle et de Bachaumont à Marseille.

Digitized by Google

dans le goût du temps sont, à vrai dire, le seul siége mémorable qu'aient eus à soutenir le fort et les gouverneurs de Notre-Dame-de-la-Garde.

Mlle de Scuderi, qui avait incontestablement plus de talent et plus d'esprit que son frère, le suivit dans son gouvernement. Notre cicerone, M. J. M..., nous montra les croisées de la chambre où cette femme auteur a composé ses fameux romans de *Clélie* et du *Grand Cyrus*, qui furent signés : « Georges de Scuderi, gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde. » On sait avec quel engouement ces ouvrages furent accueillis par le beau monde parisien. Le succès littéraire du *Grand Cyrus*, à cette époque, ne peut guère se comparer qu'à celui obtenu de nos jours par le général Tom Pouce et la Polka. Un plumassier de Paris prit l'enseigne du *Grand Cyrus* et il fit fortune. J'en souhaite autant à l'estimable rôtisseur du faubourg Saint-Antoine, qui vient de faire peindre sur son enseigne une couple de volatiles de l'espèce de ceux apportés en France par les jésuites après la découverte de l'Amérique. Au-dessous du tableau, on lit ces mots : *à la Polka*. Il faut ajouter, pour l'intelligence de la chose, que le volatile mâle est représenté levant élégamment la patte ornée d'éperon, selon la tenue obligée de tout beau danseur de polka, élève de Cellarius ou de Corally.

Tout à l'heure je disais que, depuis un siècle, le temps a changé bien des choses en France ; il n'a pas changé l'engouement des Parisiens ni leur badauderie athénienne.

La seule chose qui mérite l'attention des étrangers dans l'intérieur du fort de Notre-Dame-de-la-Garde, c'est la chapelle.

Au dessus du maître-autel est une statue en argent, plus haute que nature, représentant la sainte Vierge. Cette statue, d'une remarquable exécution, est faite au repoussé ; elle a reçu, à Paris, en 1834, les honneurs de l'exposition. L'auteur est un artiste de Marseille, M. Chanuel, né à Toulon. Il a fait encore pour la chapelle une lampe du même métal et exécutée par le même procédé.

Digitized by Google

La statue de la Vierge a coûté 30,000 francs.

Avant cette acquisition, nous dit M. J. M..., la Vierge de Notre-Dame-de-la-Garde était tout simplement une statue en bois, taillée d'une façon assez rustique.

Les murs intérieurs sont tapissés d'*ex-voto*, en bien moins grande quantité, toutefois, qu'à Notre-Dame de Fourvière, à Lyon. Quant au mérite artistique des dessins et des peintures, les deux saintes chapelles n'ont rien à s'envier. C'est une garantie contre les rapts de la nature de celui qui eut lieu un jour dans une église catholique de Berlin, où quelques-unes de ces offrandes avaient été confiées aux meilleurs artistes du pays. Ce vol sacrilége donna lieu à une cause célèbre. Le voleur était un pauvre jeune homme passionné pour les beaux tableaux. Condamné à mort comme suffisamment convaincu d'avoir enlevé un ex-voto saisi sur lui, il soutint devant ses juges que l'ex-voto lui avait été donné par la sainte Vierge elle-même. Le pauvre garçon, comme vous voyez, n'était pas seulement fou de peinture.

L'affaire avait eu de l'éclat. Frédéric-le-Grand, informé du jugement et de la défense de l'accusé fit surseoir à l'exécution de la sentence. Il assembla quelques docteurs en théologie et leur demanda s'ils croyaient possible que la Vierge fit don d'un ex-voto à un pauvre jeune homme qui implore sa protection. Les docteurs répondirent que, chrétiennement parlant, un pareil miracle n'était pas au-dessus de la puissance de la Vierge. — Il suffit, dit le roi : la possibilité du don, jointe à la déclaration de l'accusé, doit l'emporter sur toutes les présomptions du vol. Je fais grace au condamné, mais qu'il lui soit enjoint de ne plus recevoir à l'avenir d'ex-voto de quelque saint que ce soit, sous peine d'être pendu.

Pour en revenir aux pieuses offrandes faites à la chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde, le chapelain qui nous accompagnait et que j'avais questionné sur la valeur des dons annuels, nous dit qu'ils n'avaient point l'importance qu'on leur attribuait généralement. Depuis vingt-cinq ans, ajouta-t-il, nous

Digitized by Google

n'avons reçu que deux fois une somme de 500 francs envoyés par la même personne, un étranger. Des messes demandées par les marins, des dons de 2 francs, de 3 francs, de 5 francs au plus, et la vente des médailles, des chapelets et des cierges, voilà tout ce qui compose les revenus ordinaires de la chapelle.

Si l'on en croyait le *Guide de l'Etranger dans Marseille*, le budget des recettes de la patrone de Notre-Dame-de-la-Garde serait bien autrement prospère. Ce livre parle de *trésors* et de la nécessité de les faire surveiller par *une garde imposante*.

« Il n'est pas d'années, dit-il, pas de jours, que des offrandes plus ou moins riches ne soient faites à la patrone du lieu. Si tout avait été soigneusement conservé, la chapelle devrait être pavée en pierres précieuses, et de vastes magasins ne suffiraient point à contenir, non pas les dons divers, mais seulement les cierges offerts par les fidèles. »

Je ne saurais décider qui compte le mieux ici, de mon petit livre ou du chapelain. Tout ce que je pourrais hasarder, c'est qu'il faut beaucoup de messes à 1 franc et de petits cierges à 10 centimes pour payer une statue de 30,000 francs. Après cela, je dirai que j'aime mieux voir les dons faits à la chapelle, quels qu'ils soient, servir à des œuvres de charité et au soulagement de la misère qu'à des pavés de pierres précieuses. Cet emploi me paraît être beaucoup plus conforme à l'esprit de l'Evangile et de la saine religion.

Tous les ans, à la Fête-Dieu, on descend la statue de la Vierge de Notre-Dame-de-la-Garde, et on la porte processionnellement à l'Hôtel-de-Ville à travers des flots de population agenouillés sur le passage de l'effigie sainte. La statue reste là trois jours, après quoi le clergé vient la reprendre avec le même cérémonial et la même pompe; car si on voulait l'y laisser séjourner davantage, elle retournerait toute seule à sa chapelle. C'est du moins ce que dit et ce que croit naïvement le peuple marseillais. Le fait est qu'il n'y a pas une

Digitized by Google

ville en France où les dévotions superstitieuses et la foi dans les miracles se soient conservées aussi robustes et aussi vivaces qu'à Marseille. C'est sous ce rapport, nous dit notre cicerone, une ville toute italienne, toute espagnole. Comme dans ces pays, les processions y sont luxuriantes de confréries, de capucins, de pénitents noirs ou blancs (1). A ces pompes religieuses, encore empreintes de souvenirs et de sensualisme païens, il ne manque ni les gâteaux sacrés appelés ici *fougasso*, ni les présents de fruits chéris de la bonne déesse, que l'on appelle *Calenos*, ni les banquets des anciens transformés chez nous en gros soupers de famille, où trône le *raïto* (2) avec ses libations de sauce au vin et aux capres ; ni les extases naïves du peuple devant les saints de bois doré, et les riches bannières, et les chasses et les reliques ; ni les œillades des cavaliers mêlés à la foule, ni les minauderies coquettes des belles dames, ni les tendres aveux, ni les déclarations amoureuses qui se mêlent, dans la rue, aux cantiques de l'église, tout comme si l'on se trouvait à Madrid, à Florence ou à Rome.

Les voyageurs qui s'arrêteront à Marseille pendant les solennités de Pâques, de la Fête-Dieu ou de Noël seront à même de reconnaître la vérité de ce tableau.

En sortant de la chapelle de Notre-Dame de la Garde, nous

(1) Parmi toutes ces confréries, il en est une qui nous a paru mériter une mention particulière : c'est celle des *Bourras* ; elle est composée presqu'entièrement des négociants les plus opulents de Marseille, tous catholiques, bien entendu. Leur costume est une tunique à capuchon, d'une toile grossière, ceinte par une double corde d'où pend un chapelet à gros grains et une tête de mort, le tout en bois. La mission qu'ils se sont donnée est de procéder à l'inhumation des pauvres gens décédés dont les familles ne peuvent pas faire les frais de cette triste cérémonie. Souvent, nous a-t-on dit, après l'avoir accomplie avec recueillement, ils font entr'eux une collecte au profit de la famille.

(2) Le *Raïto* est une espèce de capilotade de morue ou d'anguille, fort en honneur dans la cuisine provençale.

Digitized by Google

nous promenâmes dans l'intérieur du fort, le long des parapets, d'où l'on découvre un horizon aussi beau et plus étendu peut-être que du cours Bonaparte. De là l'œil plane au loin sur tout le golfe et sur tous ses petits ilots, sur les montagnes grises de Montrédon qui se font voir dans toute leur nudité radieuse et sur le port hérissé de mâtures; ce port, autour duquel tant d'évènements ont eu lieu et tant de générations ont vécu!... Notre cicérone se plaisait à évoquer encore les souvenirs illustres auxquels le nom de Marseille demeurera éternellement attaché. — Là, nous disait-il, en montrant du doigt le lazaret, Trébonius, lieutenant de César, établit son quartier général d'où il dominait la ville qui tenait pour Pompée; et, nous montrant, entre le détroit de Frioul, autrefois *Fretum Julii*, les petites îles de Pomègue et de Ratoneau, là, disait-il, stationnait la flotte de Brutus. En deça du golfe d'Areu, se livra le combat entre la flotte de Brutus et celle des Marseillais, sous le commandement de Thélon et de Gyarée, combat fatal à nos ancêtres, mais dont les Marseillais vaincus sortirent avec gloire puisqu'ils moururent en combattant.... Voici venus les jours d'enthousiasme et de foi chrétienne. C'est à Marseille, c'est dans le port que vous voyez devant vous que se rendirent toutes les populations du Nord, croisées pour la Terre-Sainte. Là s'est embarqué Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne et une multitude de seigneurs qui partaient accompagnés de Benoit d'Alignano, évêque de Marseille, pour la conquête d'un tombeau, le tombeau du Christ.

— La foi vive des Marseillais, repris-je, ne les empêcha pas de couvrir les mers de pirates et de corsaires pour détruire et ruiner le commerce des républiques très-chrétiennes de Venise et des autres contrées de l'Italie.

— Cela est vrai, répliqua gaîment M. Jh. M., mais il ne faudrait pas trop s'en scandaliser. Il en est des villes de commerce les plus illustres comme des familles les plus nobles,

Digitized by Google

elles ont eu pour ayeux des gens qui ont fait très bon marché du droit de propriété.

Voyez le sire Bouchard, dont les descendants épurés furent des Montmorency. Le noble Bouchard, malgré son titre de premier baron chrétien, était bien le plus intrépide détrousseur de grandes routes que oncques ait été vu, ne croyant ni à Dieu ni au diable, faisant guerre sans merci à tous les religieux de Saint-Denis. C'est au point, dit la chronique, qu'il avait des chambres pleines de soutanes d'abbés dévalisés par lui. Le mécréant appelait ces chambres *son concile*. Bouchard le barbu,—car *Barbu* était un de ses glorieux surnoms,— Bouchard avait en outre des greniers encombrés de selles de chevaux, le long desquelles il aimait à se promener comme dans un jardin de cuir et dans le panthéon de sa gloire. Il avait encore des salles comblées de cornes de bœufs élevées en trophées, en pyramides;—les cornes des bœufs qu'il avait volés.— Mais sa plus riche, sa plus étincelante, sa plus ambitieuse pièce, sa salle du trône, au dire de M. Léon Gozlan (1), était celle dite des *fers à cheval*. Aux quatre murs de cette salle étaient cloués du haut en bas, de long en large, des milliers de fers à cheval, rangés avec symétrie, autre souvenir de ses guet-à-pens nocturnes. Tel était le musée de Bouchard à la Barbe Torte, — c'était encore un de ses beaux surnoms. — Telles étaient les galeries mémoratives des victoires et conquêtes du premier baron chrétien. Quand l'ayeul des Montmorency a pu exercer sans peur et sans reproche un semblable métier, les Marseillais, nos ancêtres, ont bien pu, je crois, se faire pirates. Y aurait-il plus de déshonneur à se faire écumeur de mers que voleur de grands-chemins?

L'argumentation était serrée. Il n'y avait rien à répliquer à cette balance de compte historique, réglé entre le commerce de Marseille et la noblesse des Montmorency; tout ce qu'on pouvait faire c'était d'en rire. C'est aussi ce que nous fîmes et de très bon cœur.

(1) Les Tourelles, histoire des vieux châteaux de France.

Digitized by Google

Ramené à Marseille et à son port, M. Jh. M... dirigea notre vue sur un petit îlot stérile, élevant sa tête pelée et pointue au-dessus des eaux de la mer. C'était le chateau d'If, fortifié en 1729 par ordre de François Ier. lequel était alors en guerre avec les Espagnols. Ce château a long-temps servi de prison d'état. On y montre aux visiteurs la chambre où fût enfermé le fougueux Mirabeau, par ordre de son père et en vertu des dix-sept lettres de cachet qui donnèrent si bien, au tribun aristocrate, le temps de mûrir sa haîne contre la royauté, peut-être plus encore que contre le despotisme. Le fameux prédicateur ambulant Desmasures y était enfermé en 1814. Il en sortit à la Restauration, ainsi que quelques autres prisonniers, parmi lesquels se trouvaient des officiers napolitains qui avaient refusé de reconnaître la souveraineté de Murat. Bien qu'il n'y ait depuis plusieurs années aucun détenu au château d'If, il n'en faut pas moins remplir une formalité que l'on n'exige pas pour entrer au fort de Notre-Dame de la Garde. Une permission du commandant de la place est nécessaire; mais cette permission s'obtient très facilement. A la visite que nous y fîmes je remarquai sur le mur, fraîchement écrits au fusin, ces deux vers :

L'ame de Mirabeau *s'inspira* dans ces lieux !
Hommes libres, pleurez ! Tyrans, baissez les yeux.

C'était tout simplement la variante du distique du poète Chénier, qui eut, en 1791, les honneurs de l'inscription en lettres d'or, sur une table de marbre noir placée, par ordre du conseil général de la commune de Paris, au dessus de la porte d'une maison de la rue d'Antin, dans laquelle Mirabeau venait de mourir; mais il paraît que cette variante effaroucha le zèle de l'homme qui nous conduisait, car, ayant tiré avec humeur son mouchoir, il le passa et repassa sur les deux vers jusqu'à ce qu'il n'en restât plus vestige.

Ayant terminé cette chaude affaire, le brave homme tourna diplomatiquement autour de nos mains et de nos poches, sans

Digitized by Google

doute pour découvrir adroitement s'il n'en sortait pas quelque bout de fusin démocratique.

J'ai consigné ce fait sur mon album, me promettant bien de le mettre un jour sous les yeux de l'autorité compétente afin qu'elle veuille bien demander pour ce fidèle fonctionnaire l'avancement qu'il mérite et même le ruban de la Légion-d'Honneur. Je connais une grosse ville industrielle du département de la Loire où l'on a décoré bon nombre de marchands qui certainement n'ont pas rendu de plus éminents services à la chose publique que le concierge du château d'If, mais il est juste de dire que ces gens-là sont de gros électeurs patentés. Or, aujourd'hui, la patente avant tout; c'est le nouveau droit politique.

Le capitaine-adjudant qui commande le château d'If a également sous ses ordres les batteries de Pomègue et de Ratoneau. Ces deux îlots sont réunis par une forte digue construite sous Louis XVIII, et ils forment un port où se rendent les bâtiments soumis à la quarantaine. Pendant la Restauration, on avait baptisé ce port du nom de Dieudonné, en l'honneur du duc de Bordeaux. Il s'appelle aujourd'hui, sans métaphore divine ni hyperbole monachique, *port du Friou*.

C'est dans l'île de Ratoneau que se tiennent les pilotes côtiers. Ces braves gens, à la vue du pavillon bleu hissé au mât d'un navire, partent dans une frêle embarcation, quelquefois au milieu de la bourrasque et souvent au péril de leur vie, pour se rendre à bord des bâtiments et les conduire à travers les dangers que le fond et la côte peuvent présenter. On cite mille traits de dévouement de ces patrons presque tous vieux marins, ayant battu les mers et plus d'une fois les Anglais.

Sous le règne de Louis XV et le gouvernement du duc de Villars, l'île de Ratoneau devint le théâtre d'un évènement des plus bizarres. Voici le récit qu'en a fait une gazette du temps, qu'un obligeant Marseillais a mise à ma disposition pour le transcrire littéralement.

« C'était en l'année 1745, dit notre historien :

Digitized by Google

« Dans le mois d'octobre de cette année-là, Jean Gourin, dit Francœur, natif du village de Cour, près Monségur, diocèse de Bordeaux, soldat de la compagnie de M. de Laurent, fut du nombre de ceux qui composaient ce détachement. Voilà qu'un jour, tout-à-coup l'imagination de Francœur s'échauffe, il conçoit le noble projet de devenir roi de l'île de Ratoneau ; les idées de sa profession ne servent qu'à le confirmer dans la possibilité de sa réussite. Francœur était ce jour-là en sentinelle à la porte du donjon. Il épie le moment où sa petite troupe, sortant de la forteresse pour aller chercher dans l'île ou sur les bords de la mer les provisions de la place, le laisserait libre d'exécuter son projet. Le moment désiré arrive. Francœur laisse tomber le trébuchet du pont-levis, court au magasin à poudre, charge les canons, range toute la mousquetterie sur les remparts et commence à tirer sur ses camarades répandus dans l'île ; ceux-ci se réfugient dans le creux des rochers et sont enfin contraints d'abandonner l'île à l'aide d'un bateau, qu'ils ne montèrent point sans courir de grands dangers, à cause de la continuité du feu que Francœur dirigeait sur eux.

« Maître de toute l'île, Francœur se persuada facilement qu'il en était le souverain absolu. Par ce fait, il ne dominait que sur des nombreux troupeaux de chévres que des bergers faisaient paître dans cette île. Aussi disposait-il de leur vie au gré de son appétit. Il n'avait aucune ressource pour se procurer du pain et du vin. Son imagination lui en fournit bientôt une à faire : ce fut de rançonner les vaisseaux qui passeraient à la hauteur de l'île. Il ne trouvait en cela, a-t-il dit lui-même, rien qui ne fut conforme aux droit des gens, puisque l'île et ses rivages étaient sous sa domination. Souverain absolu, il pouvait exiger un tribu des passants, pour droit de protection.

Quelques jours s'étaient écoulés sans qu'on pût aborder l'île de Ratoneau par le soin que le roi conquérant avait pris d'écarter tout ce qui lui paraissait suspect, remplissant seul

Digitized by Google

toutes les fonctions militaires, sortant la nuit, un fanal à la main pour aller reconnaître tous les postes intérieurs et extérieurs, et même faisant feu pendant le jour sur la garnison du château d'If. De cette dernière place et de Pomègue on s'aperçut que Francœur faisait de fréquentes sorties; cette circonstance détermina le duc de Villars à donner ordre à une compagnie de la garnison d'aller surprendre le monarque dans son château-fort. On part dans la nuit du 3 au 4 novembre, on débarque sur l'île et l'on s'achemine sans bruit vers la forteresse : on plante des échelles et on se glisse par ce moyen jusque sous les remparts du donjon. Là on attend que Francœur sorte, selon sa coutume, pour reconnaître les fortifications extérieures. Le roi de Ratoneau va faire bravement sa ronde, malgré une pluie battante qui ne discontinua de toute la nuit. Il abat le pont levis. Mais à peine est-il dehors qu'il est investi et arrêté.

— « Braves gens, s'écrie-t-il, ce sont les droits de la guerre; c'est en règle, le roi de France est plus puissant que moi; il a de bonnes troupes. Je me rends avec les honneurs de la guerre.

« Je demande d'emporter mon havre-sac et ma pipe. Ce qui lui fut accordé. »

La capitulation de Francœur, 1er roi de Ratoneau, acceptée par Louis XV, roi de France et de Navarre, fut religieusement observée. Francœur emporta avec lui son havre-sac et sa pipe. Seulement, on assigna pour palais au monarque déchu, l'Hôpital des fous. Depuis ce singulier évènement, ajoute le gazetier, le nom du roi de Ratoneau a passé en proverbe à Marseille.

Sans doute il était bien permis aux gazettes privilégiées de la cour de considérer Francœur comme un insensé, et au gouvernement du roi de le faire conduire à l'hôpital; mais, en bonne justice, ne pourrait-on pas soutenir que, comme roi et comme conquérant, Francœur n'a pas été plus fou que

Digitized by Google

beaucoup d'autres dont les historiographes et les peuples sont convenus d'exalter la mémoire ?

C'est la question que je me fis en lisant l'attachant récit de la conquête et de la déchéance du roi de Ratoneau.

Comme conquérant, qu'a donc fait Francœur, que n'aient pas fait avant lui et comme lui Charlemagne, Guillaume de Normandie, Charles-Quint et tous les conquérants de la terre, princes dynastiques ou soldats parvenus ?

Ces rois ont disposé de la vie de leurs peuples au gré de leur ambition. Francœur disposa de ses sujets au gré de son appétit ; et s'il est vrai qu'il les tondit d'un peu près, au moins le roi de Ratoneau n'avait-il à faire qu'à des troupeaux de chèvres.

Comme souverain, Francœur rançonna les vaisseaux qui passaient à la hauteur de ses états. Mais qu'y a-t-il là qui ne soit conforme au droit des gens, et qui ne se pratique encore aujourd'hui parmi les rois de souche dynastique les mieux consolidés en Europe ? Les vaisseaux qui traversent le Sund ne paient-ils pas aux souverains du Danemark un droit qui figure pour des sommes importantes dans les revenus de l'état ? Les rois d'Angleterre qui se sont emparés de Gibraltar par surprise, n'ont-ils pas, en maintes circonstances, monopolisé le détroit d'Hercule (*fretum herculeum*), comme il a été fait, par Francœur, du détroit de Frioul (*fretum Julii*) ?

Francœur a été vaincu, mais Pompée aussi ; il a été prisonnier et emmené captif, mais François Ier aussi a été vaincu et fait prisonnier à Pavie ; mais Charles XII aussi a été vaincu à Pultawa. C'est partout la loi du plus fort.

Maître absolu de l'île, le roi de Ratoneau a voulu remplir seul toutes les fonctions militaires de son royaume, et, dans sa guerre contre le roi de France, il n'a jamais exposé que sa seule personne royale. Bel exemple que devraient bien suivre tous les rois dans leurs querelles personnelles avec les majestés voisines.

Digitized by Google

Ce n'est pas tout : Ratoneau trahi par le sort, voyez avec quelle dignité et quelle grandeur d'ame Francœur accepte son infortune et parle au vainqueur : « Je me rends, dit-il, avec les honneurs de la guerre. »

Ne vous semble-t-il pas entendre François Ier s'écrier : « Tout est perdu, fors l'honneur. »

Puis Francœur ajoute :

« Je demande d'emporter mon havre-sac et ma pipe. » Ces paroles ne sont-elles pas de beaucoup supérieures à celles de Porus qui, lorsqu'Alexandre lui demanda comment il prétendait être traité, répondit : « En roi. »

Francœur, lui, est plus sage, plus philosophe : il se soucie peu d'être traité en roi, il veut être traité en soldat ; « Qu'on me rende mon havre-sac et ma pipe ! »

Vauvenargue avait bien raison de dire que les grands hommes parlent comme la nature, simplement. »

Quoi de plus simple que ces paroles-là ? Qu'on me rende mon havre-sac et ma pipe !

Et Francœur serait un insensé, un fou ? Moi je dis que pour devenir immortel comme le roi d'Yvetot, il n'a manqué au roi de Ratoneau qu'une chose : une chanson de Béranger.

Notre cicérone marseillais, à qui j'avais fait part de cette réflexion, fut tout à fait de mon avis. Or cet avis-là en vaut bien un autre.

Nous nous quittâmes peu de moments après, en nous donnant rendez-vous au lendemain pour une excursion dans la ville et une promenade dandye au Prado, le bois de Boulogne des lions et des lionnes de Marseille.

Digitized by Google

VIII.

Les inconvénients du beau ciel de Provence. — Un bon mot d'une grande dame de l'Empire à ce sujet. — Le café au lait à Marseille. — Une époque toute récente et déjà très éloignée de nous, où figurent trois personnages considérables : un Saint-Simonien, un Conseiller à la Cour royale de Paris, un ou *une* républicain.

C'est une bien belle chose que le ciel du Midi! Les touristes et les poètes nous l'ont dit et redit de mille façons, en prose et en vers; les faiseurs de romances l'ont chanté sur toutes les gammes, comme les paysagistes l'ont peint à peu près de toutes les couleurs. Mais malheureusement les meilleures et les plus belles choses de ce monde ont leur côté mauvais et vilain : la rose a ses épines, le clos Vougeot a ses chenilles, les journaux ont le timbre à la loi de M. Martin (du Nord). Il en est de même pour le ciel de Provence, il a aussi son fléau : les cousins et les moustics.

Deux nuits déjà passées à Marseille m'en avaient fait faire la dure expérience. Je dois, à cette occasion, un conseil aux voyageurs encore novices sur les pérégrinations dans le Midi ; c'est pendant la journée de clore hermétiquement leur chambre à coucher; si vous avez commis l'extrême imprudence de les laisser ouvertes, gardez-vous bien d'y entrer le soir avec une lumière à la main ou alors attendez-vous à d'horribles choses : en une nuit vous pouvez être dévoré des pieds à la tête par des milliers de petits monstres ailés qui bourdonneront dans votre alcove et vous lançeront, de la façon la plus cynique, leurs dards acérés, sans distinction de place, d'âge, de sexe ou de condition sociale. Gare les mains! les jolies mains blanches et potelées de vos dames; gare les petits pieds mignons! gare le front virginal! gare le nez, gare tout!... Je vous l'ai dit : ces

Digitized by Google

fines mouches ne respectent rien, hormis cependant l'épiderme d'un Provençal, la seule qui soit assurée contre les moustics et leurs ampoules.

Il est encore une précaution à prendre contre les cousins et les moustics, la plus efficace de toutes : c'est de s'enfermer, au lit, dans une de ces légères gazes appelées *mousliquaire*. Ceci me remet en mémoire une petite anecdote qui tient à l'histoire intime de l'Empire.

Mme la maréchale Lefebvre se trouvait à Marseille et comme elle avait eu beaucoup à souffrir une première nuit de ces hôtes incommodes, le maréchal Lefebvre fit porter à son hôtel un des préservatifs que je viens d'indiquer. Quelques jours après, des dames s'étant présentées chez Mme la maréchale, leur premier soin fut de s'informer poliment comment elle avait passé les dernières nuits. — Oh! très bien, très bien, répondit la maréchale, du ton naïf et dégagé qui lui avait déjà fait à la cour des Tuileries une célébrité toute particulière; depuis que mon mari nous a envoyé deux *mousquetaires*, un pour moi et un pour ma fille, nous passons toutes les deux de très bonnes nuits. Je vous engage bien à prendre des mousquetaires, mesdames, c'est excellent! »

Comme vous le pensez bien, le mot fit fortune, il courut le beau monde de l'époque, d'autant plus rapidement qu'il avait été recueilli par des dames de l'ancienne noblesse ralliée à l'Empire; or, ces dames-là ne laissaient jamais échapper l'occasion d'une petite méchanceté contre les nobles de nouvelle fabrique; ce qui fait que le bon mot de la maréchale Lefebvre pourrait bien avoir été un méchant mot de l'invention de ces nobles dames.

Quoiqu'il en soit, il faut se lever à Marseille de très bon matin. A défaut de moustiquaires ou de mousquetaires, et même avec l'un et l'autre, c'est encore, je crois, le moyen le plus sûr d'échapper aux mille aiguillons volants qui pullulent sous le beau ciel du Midi, et qui poursuivent opiniâtrement le voyageur à pied, à cheval, en voiture jusque

Digitized by Google

dans son alcôve ; c'est aussi ce que j'avais fait, je m'étais levé de très bonne heure.

Ma promenade matinale dans la ville me mit à même de constater les mesures de sûreté publique prises sous la protection de l'autorité constituée et pour son plus grand honneur, afin qu'à Marseille le café au lait devint désormais une vérité comme la charte. Ce n'est pas que l'identité du moka ou du martinique y soit plus suspecte que dans une autre ville, puisque les négociants marseillais le reçoivent directement par leurs navires, et que les épiciers n'y mêlent pas beaucoup plus de chicorée que leurs estimables confrères le font ailleurs ; mais parce qu'à Marseille, depuis un temps immémorial, les maîtres d'hôtel et les cafetiers prétendaient que le lait de vache n'avait jamais existé, et que c'était une utopie.

Ce fut donc avec une satisfaction bien vive que je remarquai des troupeaux de vaches, aux pis pendants et arrondis, circuler dans toutes les rues et s'arrêter devant de nombreuses maisons, sans en excepter les cafetiers. Je ne pouvais trop admirer l'instinct de ces pauvres animaux qui précèdent leurs maîtres, et vont de porte en porte, s'arrêtant tour à tour devant la demeure de chacune des pratiques, sans jamais se tromper. Si le nourrisseur ajoute une pratique nouvelle à la clientèle accoutumée, dès le lendemain tout le troupeau sait qu'il y a une porte de plus. Le carillon des clochettes avertit de loin les ménagères qui sortent et voient traire le lait devant elles. Il en est de même de l'amateur en voyage, desireux de connaître les lettres de naturalisation et la virginité du lait qui doit couronner sa tasse de café. Le malheur est que beaucoup de limonadiers, de maîtres d'hôtel et de restaurateurs, à Marseille, ont deux portes à leurs maisons, au moyen de quoi, pendant que le lait de vache entre d'un côté, de l'autre on fait entrer le lait de contrebande, c'est-à-dire, le lait de chèvre.

Règle générale et, malgré la laiterie ambulante dont je viens de parler, à Marseille, on boit infiniment plus de lait

Digitized by Google

de chèvres que de lait de vaches. C'est un avantage que la Provence a sur Paris, où l'on boit le lait de toute provenance.

Rentré à l'hôtel, j'y attendais l'heure du rendez-vous que m'avait donné M. Jh. M... Il y avait, épars sur une table du salon, plusieurs volumes appartenant à l'hôtel. C'étaient des romans-feuilletons à la mode, un seul excepté. Celui là avait pour titre *Eugène*, par M. Emile Barrault, et pour moralité la tyrannie des hommes et l'émancipation de la femme. Je ne ferai point ici une plus ample analyse du livre de M. Barrault, que connaissent sans doute beaucoup de mes lecteurs sans parler des lectrices. Je veux seulement vous raconter une anecdote curieuse et véritable de la vie de l'auteur, ainsi que je m'amusai à l'écrire sur mon album en attendant notre cicerone.

Un jour de l'année 1832, par un ciel gris de décembre, quinze hommes drôlatiquement vêtus, bariolés d'étoffes rouges et bleues, portant sur la tête le berret, et la barbe longue au menton, s'acheminaient en chantant des hymnes vers une des portes gothiques de l'ancienne capitale des comtes de Champagne, Troyes, la ville aux vieilles basiliques, aux mystérieuses ogives, aux toits noirs et pointus, la demeure chérie du comte Thibaut, le poète-roi et le roi des poètes de son temps.

Ces hommes étaient des apôtres saint-simoniens. Les hymnes qu'ils chantaient étaient en l'honneur de la *femme libre*. Ils avaient encore un autre chant, de tous les chants le plus suave, le plus mélancolique, le plus mélodieux ; celui-là était composé pour célébrer la *Danse des Etoiles*. David, charmant et bon jeune homme tout plein d'excentricités poétiques, artistiques et mystiques, David Félicien, dont le nom alors ignoré, est aujourd'hui européen, David était l'auteur de la musique et des paroles.

A la tête de ces hommes, il y en avait un au front haut et découvert. Ses cheveux retombaient sur ses épaules, ondoyants et roux ; son air était grave et pensif. Dans ses gestes,

Digitized by Google

dans ses poses, il semblait chercher des ressemblances avec le Christ, comme il en avait déjà avec la couleur de ses cheveux. Cet homme était le pasteur du troupeau, le chef des apôtres en voyage, le grand vicaire du père Enfantin, pour le moment en prison. Cet homme, enfin, était M. Emile Barrault, l'auteur d'*Eugène*, le livre-roman dont je viens de vous parler tout à l'heure. Avec les Saint-Simoniens, les frères Duveyrier, Félix Tourneux et d'autres dont j'ai oublié les noms; ils se rendaient à Lyon pour s'y mêler aux *canuts* et recevoir d'eux — comme ils disaient — le *Baptême du salaire*.

Par une rencontre bizarre se trouvait en ce moment à Troyes, un Conseiller de la Cour royale de Paris, et ce même magistrat, peu de jours auparavant, avait prononcé l'arrêt qui envoyait le *Père suprême* en prison.

M. Emile Barrault vit là un avertissement du ciel, un quasi-miracle ayant une haute signification saint-simonienne et religieuse. Il écrivit donc au magistrat, M. Naudin, la lettre curieuse que voici :

A M. NAUDIN, CONSEILLER A LA COUR ROYALE DE LYON,

PRÉSIDENT DES ASSISES.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je suis arrivé hier à Troyes, précédant quatorze de mes frères qui y entrent aujourd'hui, et j'ai appris que vous vous trouviez dans cette même ville, comme président des assises, closes depuis hier.

J'ai cherché le sens religieux de cette rencontre du *juge* et des *condamnés*.

Rassurez-vous : je ne veux point me livrer à d'amères récriminations.

Mais, je vous le dis, Monsieur le président, et ne refusez pas aujourd'hui de croire ma parole :

DIEU en vous plaçant sur le passage de ces hommes qui, frappés par votre arrêt, et plus dévoués que jamais à leur œuvre et à leur père, vont vivre de la vie *de travail et de salaire* du peuple afin de le *moraliser*,

DIEU, sans doute, a voulu que vous pussiez *apprécier* les *actes* de ces hommes dont vous avez *condamné* les *idées*.

DIEU a voulu que le juge ne restât pas enfermé *dans le respect aveugle*

Digitized by Google

de la chose jugée, et que sa conscience fût avertie ; et c'est pourquoi, au nom de DIEU qui est la bonté infinie, au nom du Père en prison,

Je fais auprès de vous cette démarche, afin que vos yeux commencent à s'ouvrir à la lumière, en attendant le jour où la femme achèvera de les dessiller, en jugeant en dernier ressort, d'accord avec l'homme, la question d'une *morale nouvelle*.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments dévoués,

E. Barrault.

A cette lettre de M. E. Barrault, il y eut réponse de Monsieur Naudin.

Le *juge* ne voulut pas vis-à-vis du *condamné* demeurer en reste de moralisation et de politesse. Voici donc la réponse du conseiller de la cour royale au Saint-Simonien.

A M. EMILE BARRAULT.

Monsieur,

« En passant à Troyes, pendant que je m'y trouve pour la présidence des assises, vous cherchez un sens religieux à cette rencontre du juge et du condamné, et vous souhaitez que j'y voie la volonté divine pour ouvrir mes yeux, fermés à ce que vous appelez la *lumière*.

« Sans vouloir découvrir les décrets de la Providence dans tous les accidents et les hasards de la vie, ne pourrais-je pas, Monsieur, aussi être amené, par vos réflexions mêmes, à considérer sous un point de vue tout opposé cette circonstance fortuite qui vous conduit, vous et vos compagnons, à Troyes, pendant la tenue des assises que je viens d'y présider, sur le pas du même magistrat qui fut l'organe de la justice, alors qu'elle s'est prononcée contre vos doctrines, et ne semble nous replacer ainsi incessamment en présence de cette même justice, que pour mettre sans cesse la vérité en place de l'erreur, la raison à côté de l'égarement. Pourquoi donc, quand trois jours sont à peine écoulés, depuis qu'un nouvel arrêt d'un tribunal souverain est venu, en quelque sorte, appuyer d'une sanction nouvelle celui que les hommes du pays ont rendu après de solennels débats, s'obstiner à ne pas suivre dans ces décisions, auxquelles l'opinion publique prête sa puissante autorité, mieux encore que dans la rencontre fortuite à laquelle vous vous attachez en ce moment un grand enseignement salutaire, pour me servir de l'une des expressions qui vous sont familières,

Digitized by Google

qui devrait vous avertir de quitter la voie d'égarement et d'erreur dans laquelle vous cherchez à entraîner le monde qui ne veut pas vous suivre.

« Ne voyez, Monsieur, dans ces réflexions suggérées par votre lettre, aucune intention de vous blesser, et, descendu du siége où j'ai dû remplir un ministère sévère, je suis toujours disposé à plaindre le sort de ceux qu'ont frappé les arrêts que j'ai prononcés.

« Je n'ai jamais conçu, je ne conçois pas, je l'avoue, ce que ceux qui professent ce qu'on nomme le Saint-Simonisme appellent leur mission *apostolique*. Je n'ai pas cru, je ne crois pas que la volonté divine se soit révélée à eux plus qu'à nous autres du commun des hommes. Nous ne vivons pas dans un temps où l'on puisse facilement inculquer la croyance à une mission divine. N'est pas apôtre qui veut, Monsieur, aujourd'hui !

« J'ai néanmoins trouvé dans les doctrines Saint-Simoniennes, des idées quelquefois séduisantes au premier aspect, des idées, abstraction faite de leur application, des théories sociales ou industrielles qui prenaient naissance dans les ames généreuses et amies des hommes, mais que le moindre examen ne pouvait faire considérer que comme des rêves dans lesquels échappe toujours l'objet à la main qui cherche à l'atteindre, et dont, ce qui pis est, le résultat ne serait que de porter le trouble et le désordre dans les états, en bouleversant la société telle que les temps et les besoins l'ont établie.

« J'ai rencontré parmi les Saint-Simoniens des hommes qui coureut après une chimère, mais qui employent à cette poursuite des talents réels, qui eussent pu faire la gloire de leur famille, l'honneur de leur pays, et produire de plus heureux résultats pour la société, dont ils cherchent, dans de fausses routes, l'amélioration.

« Ce n'est pas la chose jugée, ni le respect que sur le siége je lui dois, qui m'aveugle, mais c'est la raison, la raison qui *clame* au fond des consciences. Cette même raison, aidée du secours de la bonté de Dieu, que comme vous je crois infini, me commande d'espérer que le temps et l'âge éclaireront votre esprit, qui cherche avec ardeur la vérité. Cherchez, cherchez-la toujours avec bonne foi, Monsieur, et je ne puis penser qu'un jour nous ne nous entendions mieux.

« La *femme*, j'aime mieux dire les femmes, ce complément si précieux de notre société, cet être, je dirais si faible, si je ne craignais de trop choquer vos idées, et près duquel nous puisons tant de force, qui adoucit nos mœurs, par qui nous connaissons les douceurs de la famille, la source, enfin, de nos plus douces émotions, comme de nos plus vives et plus pures jouissances; comme vous, mieux que vous, peut-être, je vante leur commerce, je prêche l'union avec elles.... mais l'union sociale et sacrée

Digitized by Google

d'aujourd'hui, l'union sainte et légale, sans chercher dans des mystères hasardés d'union moins licite, la solution d'une morale nouvelle et équivoque.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble serviteur,

NAUDIN.

Cette correspondance édifiante fut publiée à Troyes dans le journal du département; et pendant plus d'un mois elle fit les frais de conversation des sacristies, des cafés, des boudoirs, du Palais-de-Justice et des salons du chef-lieu. Les villes de provinces n'ont pas souvent d'aussi bonnes aubaines.

Quant à M. Emile Barrault et à ses co-apôtres, après avoir dîné, mieux que ne dînent ceux de l'Evangile, dans un banquet pique-nique qui leur avait été offert par les amateurs de religions nouvelles, ils procédèrent, entre la poire et le fromage, au baptême d'un honnête tisserand champenois qui était venu au milieu du banquet se jeter aux pieds du maître, en abjurant ses erreurs, à peu près comme fit Madeleine repentante aux pieds du Seigneur (1).

La cérémonie du baptême administré, sans rire, par le frère Barrault au brave tisserand, ne fut pas la scène la moins curieuse de cette représentation saint simonienne. L'apôtre Barrault se leva gravement — il me semble encore le voir — il fit une harangue au catéchumène; il lui remit ensuite le berret et la cravatte rouge, deux insignes de la communion saint-simonienne, puis il baisa le tisserand au front, et se remit à table après s'être essuyé un peu aristocratiquement la bouche avec sa serviette. Le banquet religieux se termina par les chants de *la Femme libre*, et de la *la Danse des Étoiles*.

Le lendemain, les quinze apôtres saint simoniens reprenaient la route d'Auxerre et de Dijon, entonnant au milieu

(1) Thibaud est le nom de ce tisserand; il mérite d'être conservé.

Digitized by Google

de la foule, dans les rues de Troyes, leurs hymnes saints, et les moutards qui ne se doutaient point que tous ces beaux jeunes gens bellement vêtus, frais, rosés et barbus, étaient de pauvres apôtres allant à Lyon recevoir, des ouvriers canuts, le *baptême du salaire*, ces bambins-là qui n'avaient pas appris au catéchisme de leur curé que la *Danse des étoiles* formait, avec l'hymne à la *Femme libre*, la bonne et véritable religion, prenant la mission apostolique de M. Barrault pour quelque mascarade, et les quinze apôtres pour des farceurs, s'avisaient de mille propos irrévérentieux et goguenards. A quoi M. E. Barrault et les apôtres répondaient avec un sérieux qui ajoutait au comique : « Enfants, je vous le dis : un jour vos yeux s'ouvriront à la lumière, comme cela est arrivé à Thibaud, le tisserand. »

Or, voici comment, deux jours après, le néophite Thibaud apostolisait ses camarades les tisserands, et comment il les convertissait à la foi de M. E. Barrault :

— Camarades, disait il, si vous avez besoin d'une cravatte et d'une casquette neuve, n'allez plus chez les marchands et les chapeliers, vous paieriez trop cher. Faites comme moi : je n'avais pas de casquette, je me suis fait saint-simonien. C'est économique. M. Barrault donne des casquettes pour des baptêmes. Çà n'engage à rien.

Vous conviendrez que, pour un Champenois, ce discours n'était pas trop bête.

Mais, pour en revenir à la correspondance épistolaire entre le Président des assises et M. E. Barrault, alors grand-vicaire du Père Suprême, aujourd'hui tout simplement homme d'esprit, brillant écrivain publiant et vendant ses romans, commerce beaucoup plus digne de son talent que celui des casquettes, pour en revenir enfin à *Eugène*, le roman dont il s'agit, tout le monde sait que, malgré le *sens religieux* de la rencontre à Troyes, et les prophéties de M. Barrault à M. Naudin, le juge n'a pas quitté sa robe, mais l'apôtre a jeté aux ortils la culotte et le berret saint-simoniens.

Digitized by Google

Maintenant dites-moi, je vous prie, s'il ne semblerait pas que cette histoire est d'un autre monde, et vieille de cent ans. Cependant, dix ans à peine nous séparent de cette scène et de ces lettres d'un comique très sérieux. Il est vrai de dire que quand ces choses-là se passaient, nous étions encore un peu en révolution. Or, en temps de révolution, les évènements n'ont pas besoin d'être vraisemblables pour paraître vrais. C'est souvent le contraire.

Comme je venais d'écrire ces dernières lignes, M. J. M.... entra.

— Que faites-vous là? me dit-il.

— J'annote un souvenir de 1832, à propos d'un livre, répondis-je.

M. J. M... se mit à le lire d'un bout à l'autre, puis il reprit :

— Vous venez ce soir dîner chez moi. Eh! bien, mon cher Monsieur, je vous ferai voir un document non moins authentique, non moins curieux et non moins caractéristique de l'époque dont vous parlez.

J'étais fort impatient de savoir quel pouvait être ce document : c'était une lettre de George Sand à Vinçard, le saint-simonien, datée aussi de 1832.

M. J. M... me donna la copie de cette lettre, qu'il tenait de Vinçard lui même, et dont voici la reproduction littérale. C'est une nouvelle page brûlante à ajouter à toutes celles écrites par cet admirable écrivain, à la famille St-Simonienne.

A LA FAMILLE SAINT-SIMONIENNE DE PARIS (1).

Ne pouvant vous remercier chacun séparément, permettez, frères, que je vous remercie collectivement en m'adressant à Vinçard.

Vous avez eu pour moi de la sympathie et des bienveillances, pleines de charmes et de bonté, je ne méritais pas votre attention, et je n'avais rien fait pour être honorée à ce point. Je ne suis pas une de ces ames fortes et retrempées qui puisse s'engager par un serment dans une vie nouvelle;

(1) Cette lettre est entièrement inédite.

Digitized by Google

d'ailleurs, fidèle à de vieilles affections d'enfance, à de vieilles formes sociales, je ne puis séparer l'idée de république de celle de *régénération*: le salut du monde me semble reposer sur *nous* pour détruire, sur *vous*, pour rebâtir. Tandis que les bras énergiques des républicains feront la *ville*, les prédications sacrées des St-Simoniens feront la cité. Je l'espère ainsi. Je crois que mes vieux frères doivent frapper de grands coups, et que vous, revêtus d'un sacerdoce d'innocence et de paix, vous ne pouvez tremper dans le sang des combats vos robes lévitiques. Vous êtes les prêtres, nous sommes les soldats ; à chacun son rôle, à chacun ses faiblesses. Le prêtre s'épouvante parfois de l'impatience belliqueuse du soldat, et le soldat à son tour raille la longanimité sublime du prêtre. Soyons tranquilles pour l'avenir, nous tomberons tous à genoux devant et nous unirons nos mains dans un saint triomphe d'enthousiasme, le jour où la vérité luira pour tous, *la vérité est une*.

Ces temps sont loin ! nous avons, je pense, des siècles de corruption à traverser, et tandis qu'il arrivera souvent à votre phalange sacrée de chanter dans des solitudes sans échos, il nous arrivera peut-être bien à nous autres de traverser en vain la *mer Rouge* et de lutter contre les éléments, le lendemain du jour où nous croirons les avoir soumis. C'est le destin de l'humanité d'expier son ignorance et sa faiblesse par des revers et par des épreuves. Votre mission est de la ranimer par des conseils, et lui verser le baume de l'union et de l'espérance. Accomplissez donc cette tâche sacrée, et sachez que vos frères ne sont pas les hommes du passé, mais ceux de l'avenir. Vous avez eu un seul tort en ce genre-ci, un tort grave à mes yeux, et je vous le dirai dans la sincérité de mon cœur, parce que je vous aime trop pour vous cacher une seule des pensées que vous m'inspirez : vous avez cherché à vous éloigner de nous. Ce tort, nous l'avons eu à votre exemple, et les deux familles, les enfants de la même mère, de la même idée, veux-je dire, se sont divisés sur le champ de bataille. Cette faute retardera la venue des temps annoncés, elle est plus grave chez vous, qui êtes des envoyés de paix et d'amour, que chez nous qui sommes des ministres de guerre, des glaives d'extermination.

Quant à moi, solitaire jeté dans la foule, sorte de rapsode, conservateur dévôt des enthousiasmes du vieux Platon, adorateur silencieux du vieux Christ, admirateur indécis et stupéfait du grand Spinosa, sorte d'être souffrant et sans importance qu'on appelle un poète, incapable de formuler ma conviction et de prouver autrement que par des récits et des plaintes le mal et le bien des choses humaines, je sens que je ne puis être ni soldat, ni prêtre, ni maître, ni disciple, ni prophète, ni apôtre ; je serai pourtant

Digitized by Google

un frère débile, mais dévoué. Je ne sais rien, je ne puis rien enseigner. Je n'ai pas de force, je ne puis rien accomplir. Je puis chanter la guerre sainte et la sainte paix, car je crois à la nécessité de l'une et de l'autre. Je rêve dans ma tête de poète des combats homériques que je contemple, le cœur palpitant, du haut d'une montagne, ou bien au milieu desquels je me précipite sous les pieds des chevaux, ivre d'enthousiasme et de saintes vengeances. Je rêve aussi après la tempête un jour nouveau, un lever du soleil magnifique, des autels parés de fleurs, des législateurs couronnés d'olivier, la dignité de l'homme réhabilité, l'homme affranchi de la tyrannie de l'homme, la femme de celle de la femme, un gouvernement qui s'appellerait *conseil*, et non pas *domination*, *persuasion*, et non pas *puissance*.

En attendant, je chanterai au diapason de ma voix, et mes enseignements seront humbles, car je suis l'enfant de mon siècle, j'ai subi ses maux, j'ai partagé ses erreurs, j'ai bu à toutes les coupes de vie et de mort, et si je suis plus fervent que la masse, pour desirer son salut, je ne suis pas plus savant qu'elle pour lui enseigner le chemin. Laissez-moi gémir et prier sur cette Jérusalem qui a perdu ses dieux, et qui n'a pas encore salué son Messie.

Ma vocation est de haïr le mal, d'aimer le bien, de m'agenouiller devant le beau. Traitez-moi donc comme un ami véritable, ouvrez-moi vos cœurs et ne faites point d'appel à mon cerveau, Minerve n'y est point et n'en saurait sortir. Mon ame est pleine de contemplation et de vœux. Que le monde raille les croyances irréalisables et funestes ! Si je suis porté vers vous d'affection et de confiance, c'est que vous avez en vous les trésors de l'espérance, et que vous m'en communiquez les feux, au lieu d'éteindre l'étincelle tremblante au fond de mon cœur.

Adieu, je conserverai vos dons comme des reliques, je parerai la table où j'écris des fleurs que les mains industrieuses de vos sœurs ont tissées pour moi. Je relirai souvent le beau cantique que Vinçard m'a adressé. Et les douces prières de vos poètes se mêleront à celles que j'adresserai à Dieu chaque nuit. Mes enfants seront parés de vos ouvrages charmants, et les bijoux que vous avez destinés à mon usage leur passeront comme un héritage honorable et cher. Tout mon desir est de vous voir bientôt et de vous remercier par l'affectueuse étreinte des mains.

Tout à vous de cœur !

GEORGE.

Digitized by Google

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il suffit des trois curieuses lettres que je viens de transcrire pour résumer l'histoire tout entière de l'époque où elles ont été écrites.

J. Béliard.

(La suite au prochain numéro).

Digitized by Google

Critique littéraire.

HISTOIRE

DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE,

FAISANT SUITE

A L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,

PAR M. A. THIERS.

Il était à la fois facile et difficile d'écrire l'histoire du Consulat et de l'Empire :

C'était facile, parce que les documents authentiques surabondent, parce que les sources historiques coulent de toutes parts; parce que la certitude des faits pouvait être pleinement acquise et établie.

Ce n'était point une œuvre trop austère, une de ces histoires laborieuses, qui embrassent des siècles, dont il faut recueillir à grand'peine les éléments rares et contestables, à travers la succession des temps et les transformations des peuples. Les évènements étaient voisins, les souvenirs vivants, la vérité palpable.

On a dit, avec une emphase de *prospectus*, que M. Thiers avait eu *quarante mille* pièces historiques à consulter pour composer son livre, et, à ce sujet, on s'est récrié d'admiration sur l'*immensité* du travail. Oui, sans doute, c'est un grand travail; mais aussi quel secours! Et, en définitive, faut-il plaindre beaucoup l'historien si

Digitized by Google

riche, si complètement renseigné, si bien éclairé et soutenu que l'erreur lui devient aussi inaccessible qu'à d'autres la vérité? Heureux travail, qui n'est point un obstacle sérieux et qui devient un appui réel.

A cette œuvre ainsi facilitée et aplanie, était encore assuré un accueil bienveillant, parce qu'il lui était donné, dès son début, de flatter la vanité nationale. Il devait être populaire et bien venu ce livre heureux, parce qu'il devait largement satisfaire ce vif appétit de gloire qui est propre à la France.

Cette histoire, il est vrai, jusqu'ici satisfaisante et flatteuse pour l'amour-propre national, présentera bien, plus tard, de sourdes humiliations d'intérieur en contre-poids des conquêtes extérieures. Ces humiliations infligées au pays par le despotisme, l'auteur, ami des libertés publiques, ne les dissimulera point, et elles mêleront sans doute quelque amertume, et même un peu de désappointement, aux fières sensations que fait éprouver cet ample récit de toutes nos victoires. Toutefois le succès de l'ouvrage n'en saurait être attiédi, d'abord par cette excellente raison que les historiens n'ont pas mission de façonner les règnes au goût des lecteurs, et par cette autre raison que la gloire militaire est plus retentissante et mieux comprise en France que la liberté. Les penseurs, les esprits d'élite auront beau se sentir profondément froissés par le despote, le despotisme glorieux n'en exercera pas moins ses funestes prestiges sur les masses. Le peuple sentira toujours plus vivement le gain d'une bataille que la perte d'une liberté.

Ainsi donc, malgré ses nécessités, malgré les ombres répandues au milieu de l'éclatant récit, ce livre est heureusement né, richement doté de ce qui fait le succès; il restera populaire, car il pénètre dans les familles à la suite des noms propres qu'il illustre, et il entre dans la grande famille française par une voie large et triomphale.

Pourtant, si l'histoire du Consulat et de l'Empire était brillante et facile, par suite de son actualité, de l'abondance et de la certitude des renseignements, de l'évidence et de la grandeur des choses, elle était difficile aussi, par les mêmes raisons à peu près. Si la vérité était à découvert et pouvait être facilement démontrée, l'er-

Digitized by Google

reur devait être aussi impitoyablement reconnue et signalée. Il y a encore beaucoup de lecteurs qui pourraient se lever, et, interrompant l'auteur, lui dire comme, un jour, le Maréchal Soult à la chambre : « Vous parlez du siège de Gènes, monsieur, mais j'y étais, moi ! j'y ai eu la jambe cassée ! » — Et comment ne pas donner attention à ces interrupteurs qui ont laissé leurs membres épars sur les champs de bataille, et qui ont bien acquis à ce prix le droit d'avoir leur opinion et de la dire tout haut sur les grandes choses qu'ils ont vues et qu'ils ont faites? Ce livre donc, au milieu de l'assentiment général est exposé à rencontrer des contradicteurs et à subir des réfutations. Déjà une réclamation partie de haut se fait entendre : Madame la princesse de Canino, veuve de Lucien Bonaparte, annonce une rectification *sur pièces authentiques*. Dans sa marche triomphale, cet ouvrage soulèvera néanmoins des réclamations plus ou moins justes, plus ou moins importantes. Ce n'est pas assurément qu'il renferme de nombreuses erreurs, puisque l'auteur a été si complètement renseigné et prémuni; mais c'est que la plus légère inexactitude ne peut rester inaperçue; c'est que le témoin oculaire est, de sa nature, exigeant, contradicteur et vétilleux; c'est que, plus qu'une autre, l'histoire contemporaine *oblige*; c'est que la vérité qui blesse, expose.

Mais il y a encore un inconvénient plus grave, un écueil plus dangereux, difficile à éviter, car il tient aux entrailles et devient un défaut du sujet. C'est cette forte, inexorable, absorbante unité qui rayonne toujours seule au centre du pouvoir. Sans doute, c'est une sécurité pour l'historien que d'avoir sans cesse devant les yeux cette colonne lumineuse qui le guide en marchant devant lui ; mais s'il advient, plus tard, que *le Dieu* remplisse à lui seul *la machine*, l'histoire du Consulat et de l'Empire ne sera plus que l'histoire du Consul et de l'Empereur. Nous ne sommes qu'au début du livre et cette difficulté ne se révèle point encore ; mais il arrivera une époque où l'on n'entendra en France que des bruits de tambour et d'airain ; où les bulletins de la *grande armée* auront seuls la parole; où il n'y aura plus dans le pays qu'une pensée et qu'un homme. C'est alors que l'histoire risque de se trouver circonscrite dans l'enceinte biographique. Quel homme ! l'état c'est lui, l'histoire c'est lui !

Digitized by Google

Tout est plein de Jupiter, selon la parole antique. Au plus haut point de sa fortune, Napoléon a non seulement asservi son époque, mais il a même asservi l'histoire à venir; il l'a envahie, il l'a absorbée dans sa formidable personnalité. Il n'y aura plus de nation française; le peuple français n'aura qu'un âge et qu'une aptitude: l'âge de la conscription et l'aptitude des armes. Il n'y aura sur les champs de bataille que de glorieux manœuvres que l'Homme aura mis à ses guerres.

L'histoire alors, réduite aux évènements militaires, quelque grands et imposants qu'ils soient, serait exposée à une sorte d'amoindrissement, si l'auteur n'avait soin de lui conserver sa dignité. Pour cela, il lui faudra sortir du cercle tracé avec l'épée, cercle immense et pourtant restreint dans lequel ont trop tourné les historiens qui ont suivi de près l'Empire. Pour remplir toute sa mission, il devra résister aux fascinations fatales du génie militaire, et rejeter bien loin les entraves subies alors. Il y aura nécessité de dire ce qui a manqué à cette époque, et de montrer douloureusement ses misères à côté de ses grandeurs. Nous n'en sommes plus à ces récits où l'on brûlait autant d'encens qu'il s'était brûlé de poudre sur les champs de bataille. Ceci n'est point un sujet à prendre des mains du héros qui l'a tracé; tout en lui conservant l'éclat et la grandeur, il faut aussi l'aller chercher dans les parties obscures et déprimées de cette époque; il faut l'agrandir de tout ce que le despotisme lui a ravi; il faut enfin relever à la fois la nation et l'histoire de l'asservissement de la gloire.

Mais l'auteur a bien compris, sans aucun doute, toutes les exigences de ce sujet qu'il faut se garder de prendre tel qu'il se présente à l'œil ébloui. Sa sagacité ordinaire l'embrassera tout entier. En attendant, il s'enivre du succès de nos armes; il se livre à son goût pour les longues lignes de soldats; il se complaît aux marches et contre-marches savantes; il passe et repasse le Rhin aussi souvent pour le moins que Moreau; il franchit le Saint-Bernard avec des peines inouies; il dit le siège de Gênes aussi bien que s'il y avait eu la *jambe cassée*; il triomphe à Marengo, s'attarde un peu à faire manœuvrer ses bataillons et force le lecteur à marquer le pas pendant ses descriptions exactes, lucides, simples et brillantes en même

Digitized by Google

temps, mais minutieuses quelquefois à force de prétention à la connaissance complète et rigoureuse des faits, des lieux et des moindres mouvements sur ce grand échiquier des batailles.

Il faut se méfier de la prétention : il est rare qu'elle ne touche pas au ridicule par quelque côté, malgré un talent réel et incontesté. Quand M. Thiers a voulu grossir sa voix grêle et trancher du tribun, on l'a appelé le *Mirabeau-Mouche* : ses prétentions stratégiques pourraient bien le faire nommer aujourd'hui le *général Tom-Pouce*. Par une sorte de revanche à laquelle l'esprit humain est enclin, l'affectation de la grandeur expose aux dérisions de la petitesse. Mais il faut bien lui pardonner son goût pour les manœuvres puisqu'il écrit une histoire qui se passe, en partie, sur les champs de bataille, et puisque son héros, toujours armé en guerre, le force à se rallier à son panache.

Une autre prétention de M. Thiers, c'est celle d'être, en politique, un homme *pratique*. Or on peut sourire quand on le voit s'empresser de dire tout d'abord, aux premières pages, que Bonaparte avait un goût décidé pour les hommes pratiques; qu'il s'entourait des hommes pratiques; qu'il n'écoutait que les hommes pratiques. Ne voit-on pas là, derrière l'historien, l'homme d'état un peu impatient de *pratiquer*, et ne serait-il point à propos de lui rappeler ce qu'il dit si bien, un peu plus loin, de ceux qui *s'agitent* dans les révolutions, et de ceux qui *attendent dignement l'appel que le gouvernement doit faire, tôt ou tard, à leurs lumières et à leur zèle.* — Paroles édifiantes et curieuses.

Mais j'ai hâte de clore ces observations de détail qui me détourneraient de l'historien pour me ramener à l'homme d'état. Il sera mieux de rentrer au plus vite dans l'appréciation générale et plus large de l'œuvre.

Cette histoire à faire appartenait, de plein droit, à M. Thiers. Aussi il ne s'en empare pas, il y entre simplement, sans préface, comme dans un sujet qui lui était depuis long-temps dévolu. Il ne reprend pas, il continue son récit qui se relie tout naturellement à son histoire de la Révolution. Seulement, avec un tact parfait et une juste appréciation des temps, il continue sur un ton plus calme et avec cette maturité d'esprit que donne le maniement des affaires. A

Digitized by Google

ce récit limpide, reposé et bien coordonné, on comprend tout d'abord que l'organisation entre dans les choses à la suite du grand organisateur qui entre au pouvoir. Intéressant spectacle que celui de cette société sortie de ses voies, désabusée, lasse et meurtrie, qui cherche à rapprocher ses débris épars, qui veut enfin faire œuvre régulière, se sentant, au fond, valide et durable! Après tant de désordres, l'ordre est enfin devenu la passion du moment. Peu après la loi du 19 brumaire, qui constituait le Consulat provisoire, la Constitution de l'an VIII est adoptée avec un nombre de voix inconnu jusque-là. Les commissions et les pouvoirs législatifs fonctionnent avec une facilité et un ensemble admirables. Les projets de loi sont adoptés, non sans discussion au tribunat, mais, en définitive, avec de très fortes majorités. Il se trouve (chose rare dont on ne saurait tenir assez de compte) des hommes de dévouement, qui, après avoir rempli les plus hautes fonctions de l'état, acceptent honorablement des emplois inférieurs pour prêter leur appui au pouvoir nouveau. Je ne sais si M. Thiers admire beaucoup un ancien ministre des relations extérieures qui consent à devenir préfet; mais, à coup sûr, l'histoire doit le tenir en très haute estime.

Par une déplorable fatalité, sur le terrain de la politique active, M. Thiers a pu paraître quelquefois un esprit vif, un peu agité, ayant un certain goût de nouveauté et d'aventures, plutôt que la volonté calme et persévérante, l'idée préconçue et le génie constituant, chose rare qui fait la véritable puissance gouvernementale. Dans son livre, c'est un esprit complètement calme, modéré, sagace, qui a l'intention droite et le toucher sûr. Il explique avec une admirable netteté et fait comprendre en quelques pages toute l'organisation financière du Consulat à son début, et cette Constitution de l'an VIII, œuvre savante, mais, comme il le dit, œuvre *un peu artificielle* d'un homme qui s'était beaucoup complu aux essais de constitutions, et qui, en étant venu à une sorte de lassitude de la monarchie et de la république, cherchait laborieusement un mode nouveau dans la pondération compliquée des pouvoirs. C'est avec ce même esprit reposé et perspicace, qui voit tout et élucide tout, qu'il raconte les grandes guerres de ce temps, et puis toute l'organisation religieuse de la France, dans la grave, difficile et heureuse

Digitized by Google

négociation du Concordat. L'admiration s'est déjà lassée au beau spectacle du Consulat, et cependant on est encore saisi de ce grand tableau si complet où éclatent en même temps le talent de l'historien et les puissantes facultés de Bonaparte. Comment ne pas s'arrêter une fois encore pour contempler de nouveau ce génie jeune, qui rayonne en tous sens ; cette main intelligente, ferme, heureuse, qui touchait à toutes choses et sous laquelle toutes choses se calmaient, se redressaient et se coordonnaient ?

Oui, tout s'organisait partout à la fois ; oui, l'œuvre sociale se faisait éclatante et glorieuse ; mais il importe de le répéter, si jamais homme ne fut doué de facultés plus hautes, jamais homme ne vint plus à propos que le Consul et ne fut plus aidé et soutenu dans son entreprise. Dans la haute administration et dans l'armée, des hommes de la plus grande valeur lui étaient en aide ; il avait à côté de lui un sage conseiller, Cambacérès, qui lui fut souvent un utile collaborateur, ce qu'on avait presque oublié, et ce que M. Thiers prend soin de rappeler plusieurs fois avec une complète justice. Il ne rencontrait jamais d'obstacle et il trouvait toujours un ferme appui dans le Conseil-d'Etat et dans le Corps-Législatif. Il n'avait à compter qu'avec lui-même ; les finances étaient à lui sans conteste ; l'armée se glorifiait de l'avoir pour chef, et, comme pour lui laisser pleine et entière liberté, la Constitution lui avait livré la presse n'ayant rien stipulé pour elle !

M. Thiers résume très bien cette remarquable situation dans les lignes suivantes :

« Tout s'organisait donc à la fois avec l'ensemble qu'un esprit vaste peut mettre dans ses œuvres, avec la rapidité que peut y apporter une volonté ardente et déjà ponctuellement obéie. Le génie qui faisait ces choses était extraordinaire, sans doute ; mais, il faut le dire, la situation était aussi extraordinaire que le génie. Le général Bonaparte avait la France et l'Europe à remuer, et pour levier la victoire ; il avait à rédiger tous les codes de la nation française, et, en même temps, tous les esprits disposés à recevoir ses lois ; il avait des routes, des canaux, des ponts à construire, et personne pour lui contester les ressources ; il avait même des nations prêtes à lui fournir leurs trésors, comme les Italiens, par exemple, pour contri-

Digitized by Google

buer à l'ouverture du Simplom, ou pour doter les hospices placés au sommet des Alpes. C'est que la Providence ne fait rien à demi ; à un grand génie elle procure une grande œuvre, et à toute grande œuvre un grand génie.»

En général, les jugements de l'auteur doivent être acceptés avec confiance, car il écrit sans passion , avec pleine connaissance des hommes et des choses et en toute loyauté. On ne saurait priser trop haut l'honorable prétention à l'impartialité qui se révèle dans cette histoire contemporaine, sans arriver jusqu'à cette sorte d'indifférence dont on a voulu faire une austère vertu d'historien. Toutefois, au milieu de ses jugements équitables, il peut paraître non pas injuste, mais exigeant à l'égard du Directoire, sur lequel il jette, au début du livre, un coup d'œil rétrospectif. Quand on songe au gouvernement directorial , à ce gouvernement intérimaire qui dura quatre ans, comprimé, et, pour ainsi parler, aplati entre 93 et le Consulat, la Terreur et la gloire, un nom et un fait se mêlent fâcheusement à ce souvenir et semblent remplir cette époque: le nom de Barras et les déportations de fructidor. Voilà ce qui surgit tout d'abord du Directoire, sans même que ce nom, qui n'a que le relief du vice, ait pu être effacé par les noms honorables et illustrés de Barthelémy, Carnot et Sieyès. Malheureusement aussi cette époque ne se relève point par ses mœurs, et de tout cela a dû sortir un jugement sévère généralement adopté et qui restera dans l'histoire. Pourtant ce pouvoir accepté comme à titre d'essai gouvernemental, qui ne devait pas avoir une foi bien vive en sa force et en sa durée, pouvait-il faire beaucoup plus qu'il n'a fait ? Après le grand ébranlement de la terreur, pouvait-il entrer en pleine voie d'organisation sociale et produire cet apaisement subit et général qui était réservé au Consulat ? Il n'y a que Dieu qui fasse jaillir impétueusement la lumière des ténèbres et l'ordre du chaos. Ce serait justice peut-être de compâtir un peu plus aux faiblesses et aux fautes des directeurs, en considérant leur début courageux et bien intentionné, la bonne volonté qu'ils ont montrée et les obstacles qu'ils ont rencontrés. Ce sont là de ces temps malheureux et sacrifiés où le bien n'a pas encore force de se produire, mais où il se forme en germe pour l'avenir prochain. Le Directoire, après tout, fut un intermédiaire utile, une

Digitized by Google

préparation du Consulat, qui ne devait pas procéder directement du Comité de salut public. Il ne faut pas, ce semble, trop exiger de ces époques encore violentées des violences dernières, où le pouvoir ne peut se montrer clément sans risquer de paraître faible. Si, avant les Consuls, le bien ne se faisait pas, il était, quelquefois du moins, déjà bien près de se faire. C'est ainsi, par exemple, que dans l'affaire des émigrés naufragés à Calais, *la question avait été résolue plusieurs fois en sens contraire.* C'est M. Thiers qui le dit, et cela prouve que si la clémence ne prévalait pas dans les conseils de ce gouvernement, elle y avait du moins voix délibérative et s'y faisait écouter.

L'auteur a le goût de la vérité ; il le montre presque dans les choses peu importantes, et, en même temps, il sait se prêter avec grâce, dans l'occasion, à des récits exacts, sans aucun doute, et qui ont cependant une teinte romanesque. En voici un exemple dans une page curieuse qui se rapporte au passage du Mont St-Bernard :

« Il se mit donc en marche *(Bonaparte)* pour traverser le col, le 20 *(mai)*, avant le jour. L'aide-de-camp Duroc et son secrétaire de Bourrienne l'accompagnaient. Les arts l'ont dépeint franchissant les neiges des Alpes sur un cheval fougueux. Voici la simple vérité : il gravit le St-Bernard, monté sur un mulet, revêtu de cette enveloppe grise qu'il a toujours portée, conduit par un guide du pays, montrant dans les passages difficiles la distraction d'un esprit occupé ailleurs, entretenant les officiers répandus sur la route, et puis, par intervalles, interrogeant le conducteur qui l'accompagnait, se faisant conter sa vie, ses plaisirs, ses peines, comme un voyageur oisif qui n'a pas mieux à faire. Ce conducteur, qui était tout jeune, lui exposa naïvement les particularités de son obscure existence, et, surtout, le chagrin qu'il éprouvait de ne pouvoir, faute d'un peu d'aisance, épouser l'une des filles de cette vallée. Le Ier Consul, tantôt l'écoutant, tantôt questionnant les passants dont la montagne était remplie, parvint à l'hospice où les bons religieux le reçurent avec empressement. A peine descendu de sa monture, il écrivit un billet qu'il confia à son guide, en lui recommandant de le remettre exactement à l'administrateur de l'armée, resté de l'autre côté du St-Bernard. Le soir, le jeune homme, retourné à St-Pierre, apprit avec surprise quel

Digitized by Google

puissant voyageur il avait conduit le matin, et sut que le général Bonaparte lui faisait donner un champ, une maison, les moyens de se marier enfin, et de réaliser tous les rêves de sa modeste ambition. Ce montagnard vient de mourir de nos jours, dans son pays, propriétaire du champ que le Dominateur du monde lui avait donné. Cet acte singulier de bienfaisance, dans un moment de si grande préoccupation, est digne d'attention. Si ce n'est là qu'un pur caprice de conquérant, jetant au hasard le bien ou le mal, tour-à-tour renversant des empires ou édifiant une chaumière, de tels caprices sont bons à citer, ne serait-ce que pour tenter les maîtres de la terre ; mais un pareil acte révèle autre chose. L'ame humaine, dans ces moments où elle éprouve des desirs ardents, est portée à la bonté ; elle fait le bien comme une manière de mériter celui qu'elle sollicite de la Providence.»

Le lecteur ne s'attendait guère à cette singulière et charmante églogue éclose, comme une fleur des Alpes, parmi les neiges du St-Bernard, sous les pieds du Ier Consul Bonaparte, qui n'avait pas trop l'esprit tourné à la bucolique. Mais il avait temps pour tout ; le 20 mai 1800, il passe le grand St-Bernard et marie les bergers amoureux ; le 21, il tourne le fort de Bard ; le 22, il emporte la ville d'Ivrée d'assaut et va battre, au premier jour, M. de Mélas en personne.

Il est à remarquer que, tout en ne se refusant point l'idylle véridique et militaire qu'il termine par une belle moralité, M. Thiers prend un soin extrême de l'exactitude en toutes choses. C'est ainsi qu'il passe, sans pitié, la brosse historique sur ce tableau populaire qui a si longtemps représenté, sans conteste, Bonaparte emporté à travers les Alpes par un cheval fougueux. Au coursier poétique, il substitue le mulet plus humble, mais plus vrai, et qui a le pied plus sûr. Il efface même la draperie flottante agitée par la tourmente ; il ne souffre que cette capote grise que le monde connaît.

De toutes les négociations tentées par le gouvernement consulaire et glorieusement conduites à fin par ce pouvoir heureux, une des plus importantes et la plus difficile fut ce grand traité avec le Saint Siége, connu sous le nom de Concordat, œuvre, en effet, de concorde, d'habileté, de sagesse gouvernementale, et , je n'écris pas le mot sans réflexion , de véritable philosophie. Etrange et

Digitized by Google

intéressante rencontre que de trouver là ce jeune général, cette *capote grise*, plus persévérant, mieux inspiré que ses conseillers, appliquant toute l'intensité de son vaste et ferme esprit à cette négociation laborieuse, et se pliant, contre nature, aux lenteurs de la diplomatie romaine. On s'est demandé si c'était politique ou foi religieuse. C'était de l'une et de l'autre, et, pardessus tout, c'était sagesse et bonne inspiration.

M. Thiers ajoute :

« Il faut dire cependant, à cet égard, que la constitution morale du général Bonaparte le portait aux idées religieuses. Une intelligence supérieure est saisie, à proportion de sa supériorité même, des beautés de la création. C'est l'intelligence qui découvre l'intelligence dans l'univers, et un grand esprit est plus capable qu'un petit de voir Dieu à travers ses œuvres. Le général Bonaparte controversait volontiers, sur les questions philosophiques et religieuses, avec Monge, Lagrange, Laplace, savants qu'il honorait et aimait, et les embarrassait souvent, dans leur incrédulité, par la netteté, la vigueur originale de ses arguments. A cela il faut ajouter encore que, nourri dans un pays inculte et religieux, sous les yeux d'une mère pieuse, la vue du vieil autel catholique éveillait chez lui les souvenirs de l'enfance, toujours si puissants sur une imagination sensible et grande. Quant à l'ambition que certains détracteurs ont voulu donner comme unique motif de sa conduite en cette circonstance, il n'en avait pas d'autre alors que de faire le bien en toutes choses ; et, sans doute, s'il voyait, comme récompense de ce bien accompli, une augmentation de pouvoir, il faut le lui pardonner. C'est la plus noble, la plus légitime ambition que celle qui cherche à fonder son empire sur la satisfaction des vrais besoins des peuples.»

Je viens de dire que la négociation du Concordat fut une des plus importantes et la plus difficile de toutes celles menées à bonne fin par le Ier Consul, et ce résultat fut bien sa gloire personnelle. Elle était de très haute importance parce que les questions de l'ordre religieux entraient profondément dans les entrailles du pays et pouvaient y faire naître de nouvelles perturbations. Le clergé qui se disait orthodoxe avait un pouvoir d'autant plus étendu qu'il était occulte, et d'autant plus dangereux qu'il agissait dans l'ombre. Il

Digitized by Google

troublait les départements méridionaux ; il alarmait les consciences et divisait les familles, en déclarant retrancher de la véritable communion catholique ceux qui avaient eu recours à des prêtres *assermentés* dans les choses du culte. Enfin, il pouvait rallumer la guerre civile dans la Vendée et la Bretagne, ces contrées inflammables au souffle religieux.

Mais l'œuvre était de très difficile accomplissement. Bonaparte rencontrait de très vives répugnances parmi ses conseillers et ses amis qui, tous, avaient partagé les erreurs de l'Assemblée Constituante et adopté les opinions de la philosophie du XVIIIe siècle. Cette opposition se manifestait même dans sa famille où ses frères, assez indifférents aux choses de l'Eglise, lui conseillaient de ne point s'occuper de ces questions et de laisser là les prêtres *assermentés* et *insermentés*. Il fallait donc avoir le courage rare de heurter toutes ces résistances, de s'exposer à perdre des appuis utiles, en froissant ce philosophisme tout puissant encore qui voyait avec un amer déplaisir les vieilles croyances prêtes à s'agenouiller au vieil autel.

Mais si le rétablissement du culte rencontrait de grands obstacles de ce côté, il devait en éprouver aussi du côté de la cour de Rome, car Bonaparte n'entendait point rendre au clergé ses anciens priviléges ; il ne le voulait point propriétaire et constitué en corps politique. Il voulait un clergé uniquement voué au culte, payé par l'Etat, nommé par le pouvoir, confirmé par le pape. Il voulait déférer la police des cultes à l'autorité civile et la juridiction au Conseil d'Etat. Il fallait faire comprendre et accepter tout cela au Saint-Siège, car dans ce traité religieux il y avait deux contractants: le gouvernement pour le pays, et le pape qui stipulait pour la dignité du sacerdoce et le maintien de l'unité catholique.

Il y avait encore une immense difficulté qui naissait de l'occupation des sièges par des évêques *insermentés*, nombreux et considérés, mais, pour la plupart, hostiles à l'ordre établi, ou par des évêques *assermentés*, amis de la révolution, mais généralement peu considérés des fidèles. Il fallait décider le Saint-Siège à abolir tous les diocèses, à demander aux titulaires leur démission, et à les déposer en cas de refus obstiné. C'était une énormité sans exemple à Rome, et on sait s'il est facile d'amener l'Eglise à faire ce qu'elle n'a jamais

Digitized by Google

fait. D'ailleurs Bonaparte ne pouvait pas apporter dans cette laborieuse négociation cet argument décisif qui ne lui manquait jamais au besoin : une bataille gagnée.

Il poursuivit toutefois cette grande œuvre du Concordat avec persévérance, car il savait qu'une société ne vit pas sans culte et que, comme on l'a dit, le ruisseau de l'Etat a ses ancres dans le ciel. En même temps qu'il concluait la paix d'Amiens qui réconciliait la France avec l'Europe, il voulait la réconcilier aussi avec l'Eglise, et cette grande pacification politique et religieuse fut enfin accomplie par sa modération et son génie aidé de la sagesse du souverain Pontife Pie VII.

Voilà ce que fit le Consul Bonaparte, et voilà ce que raconte M. Thiers avec une fermeté historique, une élévation d'esprit, une sûreté d'appréciation et une noblesse de style qu'on ne saurait trop admirer.

L'historien du Consulat et de l'Empire termine son troisième volume et s'arrête un instant quand la paix règne sur terre et sur mer, quand le premier *Te Deum* monte vers le ciel, quand le *Génie du Christianisme* apparaît, quand rayonnent toutes les gloires de Napoléon Bonaparte, Consul à vie, *très auguste Consul*, comme disaient les Romains, grand guerrier, grand législateur, grand pacificateur! Il n'y a, dans les annales du monde, qu'une histoire, qu'une époque et qu'un homme qui puissent offrir un tel repos à la narration.

Après ces trois prodigieuses années du Consulat, M. Thiers a besoin de reprendre haleine ; que ne lui reste-t-il pas encore à dire et où ne l'emportera point cette véhémente destinée!

En attendant qu'il s'achève, ce livre, on doit le dire, est une épopée par la grandeur du sujet, des événements, du héros, épopée sans fiction, fermement racontée, point chantée. Toute sa poésie vient des faits, tout son merveilleux est réel. Aussi l'auteur a bien compris qu'il fallait laisser faire à Bonaparte, et qu'après une telle ambition il ne restait plus de place à l'ambition d'écrivain. Aux grandes actions, simples paroles. Il s'est justement gardé de cette prétention commune d'élever le style au niveau des faits, témérité malheureuse qui eût pu le mener à la fausse enluminure et à quel-

Digitized by Google

que succès vulgaire. Il a préféré la manière sobre, le dire ferme et net ; il a mis, en somme, ampleur suffisante et juste mesure à son récit ; il a fait, enfin, un livre qui n'est pas sans émotion et qui garde pourtant tout le sang-froid historique, un livre loyal qui sera discuté, sans doute, mais définitivement accepté et tenu en haute et durable estime.

Qu'il poursuive donc sans se troubler : *il portera César et sa fortune !*

AIMÉ ROYET.

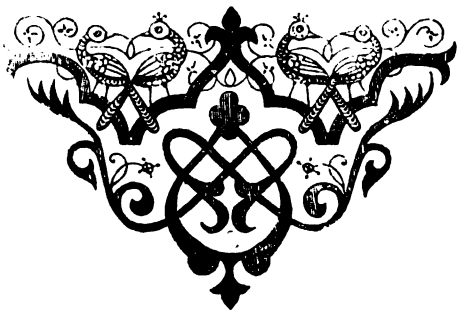

Digitized by Google

DE

QUELQUES TRAVAUX LITTÉRAIRES

A LYON.

Histoire complète des Etats-Généraux et autres assemblées représentatives de France, depuis 1302 jusqu'en 1626, par M. A. Boullée; Paris, Langlois et Leclercq, 2 vol. in-8°, 1845.

Etudes sur le Génie des peintres italiens, par Ant. Fleury ; Lyon, L. Boitel, gr. in-18 anglais, 1845.

Etudes sur les sources poétiques de la divine Comédie, par A.-F. Ozanam ; Paris, Lecoffre, in-8°, 1845.

La Réforme contre la Réforme, trad. de l'Allemand d'Hœnighaus, avec introd., par Audin ; Paris, Maison, 2 vol. in-8°.

Notre siècle est épris de lui-même ; il faut bien le lui pardonner, car l'avenir lui tiendra un compte sévère de ce présomptueux engouement, de même que, nous autres, nous remettons à sa place le XVIIIe siècle qui s'était cru, par excellence, le siècle des lumières. Nous avons aussi notre monument encyclopédique devant lequel nous battons des mains, et nos découvertes chimiques, physiques, mécaniques nous donnent un tel énivrement que nous regardons comme ayant atteint, ou peu s'en faut, la dernière limite du progrès, à telle enseigne qu'on est en cherche d'une religion de progrès et

Digitized by Google

d'avenir, qui réponde à la rapidité de ces habitations volantes que nous jetons sur toutes les routes.

On ne peut nier que les études historiques n'aient pris, depuis vingt-cinq ans, une grande extension, mais ici encore notre âge se montre par trop injuste envers les âges qui l'ont dévancé dans l'océan muet de l'éternité. Trop vite on oublie que les hommes de patient et rude labeur qui sont venus avant nous, étaient occupés surtout à défricher ces landes littéraires dans lesquelles, maintenant, nous passons la charrue avec une facilité productive. Autant que tout autre, je crois savoir apprécier les travaux historique de M. Guizot, sa haute raison, ses aperçus variés et neufs, ses efforts, d'impartialité dans certaines questions religieuses, plus que cela, une sorte de justice rendue à des monuments ecclésiastiques dont les savants du monde ne comprenaient ni le sens chrétien ni la valeur litttéraire. Je goûte autant qu'un autre la science variée de MM. Thierry, cette habileté de mise en scène, ce relief dans la phrase, cette sobriété de talent. Je n'ai nulle peine à admirer la vive imagination de M. Michelet, son esprit alerte et ingénieux, trop ingénieux, assurément, et je montrerai volontiers le même respect, la même admiration, au besoin, pour tout ce qui se rapprochera plus ou moins de ces heureux esprits, de ces brillants écrivains ; toutefois ce sera à condition que si je rends hommage à d'habiles architectes, je n'oublierai pas les infatigables ouvriers qui ont usé leur vie à rechercher et à préparer les matériaux de l'édifice. Non pas que l'œuvre soit sortie toute faite de leurs mains, mais notre siècle frivole n'oublie-t-il point trop ce qu'ont été les graves érudits des deux derniers siècles, ce que les Bénédictins et les Jésuites, et avec eux les savants laïcs, ont amassé d'érudition dans leurs immenses et nombreux in-folios ? Nos modernes, qui se prélassent dans leur gloire, en remontreraient-ils à des Muratori, à des P. Tiraboschi, à des Dom Bouquet, aux

Digitized by Google

Bollandistes? Pourtant, qui s'occupe de rendre gloire à ces illustres morts, sur les travaux desquels on vit, en y ajoutant des systèmes et des théories humanitaires?

Ceux que séduisent aujourd'hui les études historiques se sont noblement occupés, surtout loin de Paris, à mettre en lumière les annales de nos diverses provinces, de nos villes, de nos anciennes abbayes. Avant 89, l'Ordre de saint Benoît avait donné le branle, qui fut arrêté par quelques années de vertige et de destruction ; ils s'étaient, pour ainsi dire, partagé le sol de la France, et l'on vit naître des Histoires particulières qui font vivement regretter les labeurs interrompus. Claude de Vic et Dom Vaissette publièrent l'*Histoire de Languedoc*, Dom Lobineau celle de Bretagne, Dom Félibien celle de Paris, Dom Calmet celle de Lorraine, etc., sans compter les monographies qui apparaissaient çà et là pour servir plus tard à l'œuvre générale.

Quoique des hommes isolés ne puissent avoir cet esprit de suite, de famille, en quelque sorte, qui anime tout naturellement un Ordre religieux ; quoiqu'ils n'aient pas non plus le temps ni le calme qui est requis pour de longues entreprises, et que l'impatiente activité du siècle dévore par intervalle les natures les plus recueillies, il s'est rencontré de nos jours des travailleurs intrépides qui ont voulu renouer la tradition perdue des grands volumes et des fortes publications. Ainsi, à Moulins, un jeune homme, — mort, il est vrai, devant son œuvre inachevée, [*pendent opera interrupta* —, M. Achille Allier entreprit courageusement une *Histoire de l'Ancien Bourbonnais*, achevée par des amis, et ne formant pas moins de trois volumes in-fol., qui ont dû réjouir, dans leur tombe, les bons érudits du vieux temps. Le continuateur de ce livre, M. Adolphe Michel, donne aujourd'hui l'*Ancienne Auvergne*, et si d'autres provinces n'arrivent pas avec la même facilité aux honneurs de l'in-folio, du moins c'est une ardeur qui va

Digitized by Google

gagnant, de façon que l'histoire politique, l'histoire religieuse, l'histoire littéraire, l'archéologie, toutes ces sciences qui se tiennent enchaînées l'une à l'autre, ont trouvé d'avides explorateurs dont les travaux méritent assurément plus d'estime et de gloire qu'ils n'en obtiennent en général.

C'est du même esprit d'investigation que nous vient un nouveau travail d'un ancien magistrat qui a déjà écrit à Lyon la *Vie de Démosthène*, celle du *Chancelier d'Aguesseau*, deux volumes sur la Révolution de 1830 et quelques autres ouvrages d'histoire.

M. Boullée a pensé qu'en face d'un ordre de choses sorti des Etats-Généraux de 89, il serait curieux, tout au moins, de remonter à l'origine de nos assemblées représentatives, et d'en apprécier les tendances, d'en juger le langage et les actes. Son livre s'étend de 1302 à 1626, embrassant ainsi les deux époques extrêmes du sujet, le premier germe des Etats et leur dernière apparition.

Il n'est guère de peuple qui n'ait eu, sous des noms différents, ses tenues d'Etat, ses assemblées représentatives, et Tacite a rappelé celles des Germains, dans son beau livre sur leurs Mœurs. Ce dont il s'agit ici, c'est principalement d'une réunion des divers classes d'un royaume, de ses divers Ordres convoqués pour délibérer sur les mesures d'utilité publique, sur l'assiette des impôts, les abus à réprimer dans le gouvernement, les améliorations à introduire. Le premier essai d'une assemblée de ce genre, chez nous, date de l'année 1302, et vint plutôt du besoin d'un contrepoids dans une affaire de souverain à souverain, que du desir sincère de servir le peuple, que de la nécessité d'obéir à une constitution qui, du reste, n'existait pas.

Philippe-le-Bel, prince distingué à beaucoup d'égards, mais peu tourmenté de l'envie de dégréver ses sujets, s'appuya néanmoins sur eux avec énergie pour être plus fort

Digitized by Google

contre le pape Boniface VIII, dans une contestation qui présente quelque affinité avec l'affaire de la Régale sous Louis XIV. On peut même s'assurer que Philippe-le-Bel était très avancé sur ce point, et il n'avait pas eu le mérite d'une priorité absolue. Les griefs qu'il fit valoir contre Boniface n'étaient pas nouveaux, mais il les formula ardemment, et ce sera désormais une arme toujours pendue sur la tête des pontifes romains.

Mais ici nous voudrions contester à M. Boullée la justesse de ses vues, d'autant plus que les opinions qu'il manifeste tout d'abord reparaissent à l'état de vague accusation dans le reste de l'ouvrage. Nous sommes très intimément persuadé que M. Boullée n'a pas voulu grossir la foule de ceux qui trouvent toujours de bon goût de crier aux *prétentions ultramontaines;* pourtant, comme ce mot dit trop ou ne dit rien, nous pensons qu'il doit faire place à un exposé de motifs, à quelque chose de positif. Ainsi, de nos jours, on a souvent appliqué à Grégoire VII cette flétrissure des prétentions ultramontaines, mais on n'a pas voulu se reporter à son époque, se pénétrer de l'esprit général des peuples d'Europe, comprendre le rôle de la papauté à ce moment de confusion et d'anarchie, étudier les débats de Hildebrand avec Henri d'Allemagne, entendre les cris de ses barons qui en appellent au pape de la félonie de leur souverain, regarder l'Italie que le pontife dispute aux impériaux, voir enfin que Grégoire VII tombe martyr de son magnifique rêve d'unité pour l'Italie. Je me trompe, tout cela a été compris, tout cela a été écrit par un historien récent, par un homme peu intéressé à se faire le champion de la papauté, par un protestant d'Allemagne, M. Voigt. Son *Histoire de la vie et du pontificat de Grégoire VII* doit au moins donner quelque hésitation aux détracteurs d'un pape qui, en tout cas, veut être jugé avec plus de calme et d'équité.

Certes, les ennemis de Boniface n'ont pas droit à tous les

Digitized by Google

égards de l'histoire, et il n'est pas coupable de leur avoir parfois tenu tête. A Anagni, lorsque Sciarra Colonna le frappait au visage avec son gantelet de fer, le vieux pontife se montra véritablement sublime dans cette fière et muette colère par laquelle il finissait de vivre. Dante, malgré son ressentiment de gibelin, ne trouvait dans cet acte de violence qu'un sujet de malédictions, et Boniface était toujours pour lui le Vicaire de Jésus-Christ :

Veggio in Alagna entrar lo fiordaliso,
E nel Vicario suo Cristo esser catto ;

Veggiolo un' altra volta esser deriso ;
Veggio rinnovellar l'aceto e'l fele,
E tra vivi ladroni essere anciso (1).

Nogaret, l'agent de Philippe-le-Bel, ajoutait au soufflet du soldat l'insulte plus cuisante d'une protection dérisoire.

Il faut donc le reconnaître de bonne foi, si Boniface prétendit recommencer Grégoire VII, il se trompa; mais le roi qu'il avait en face de lui était guidé surtout par cette aveugle cupidité qui le porta à altérer la monnaie publique, à faire violence à ses sujets qui la refusaient et à en pendre quelques-unes. On sait de quelles tracasseries il accabla les Juifs, et quels mystères pèsent encore sur les véritables causes du procès des Templiers.

Je crois donc qu'il faut prononcer avec réserve ces mots sonores de prétentions ultramontaines, et qu'il importe de présenter des faits à l'appui. Bien souvent il se rencontre dans les livres des déclamations sur les papes qui aspirèrent à déposer les rois, mais je ne vois pas qu'on dise rien des rois qui, à leur tour, déposèrent des papes, souverains comme eux, cependant, et souverains temporels. Du reste, depuis nos deux révolutions qui ont si énergiquement protesté contre

(1) *Purgat.*, XX, 86.

Digitized by Google

l'inviolabilité royale et le droit divin, on se trouve forcément placé à un tout autre point de vue pour juger les grandes querelles entre le sacerdoce et l'empire. Au fond, que Louis XVI et Charles X eussent été déposés par les souverains de Rome au lieu de l'être par le peuple Français, je suis sûr qu'ils n'en eussent pas été plus mécontents.

M. Boullée, croyons-nous, a subi en plus d'un endroit de son livre l'influence des écrivains de ces deux derniers siècles, tous plus ou moins ardents contre la papauté, même le R. P. Daniel. Nous croyons que c'est pour n'être pas assez dégagé de l'esprit et des jugements de ses devanciers qu'il montre, dans un ouvrage si consciencieux et si estimable d'ailleurs, un certain manque d'énergie et de suite dans les appréciations.

Sa méthode consiste à suivre pas à pas les Etats-Généraux et à les faire défiler, l'un après l'autre, devant le lecteur. On voit ainsi et assez aisément pour quelles causes ils étaient convoqués, quels étaient les objets de leurs délibérations et ce qu'ils y apportaient de bon vouloir, de passions irréfléchies, d'ardeurs intempérées, car il est remarquable que ces Etats qui, dans le principe, s'étaient donnés pour les soutiens de la prérogative royale, soient devenus plus d'une fois menaçants pour elle. C'est ce qui se voit notamment aux assemblées de 1355 et 1356. Il faut, du reste, leur rendre cette justice, qu'ils surent constamment défendre les intérêts de la nation, parler à la royauté un langage ferme, hardi, et qui surprendrait les courtisans de nos jours. Sous le règne de Louis XI, un évêque, Juvénal des Ursins, faisait d'énergiques représentations avec autant de candeur que de force. Les Etats de 1484 qui, au surplus, agirent très peu, en vinrent cependant à proclamer avec assez de netteté la souveraineté nationale, et ceux de 1560, à l'époque de Lhospital, apportèrent des cahiers très avancés ; les trois Ordres, la noblesse, le clergé et le tiers-état montrèrent une rare unanimité.

Digitized by Google

Pourtant, les Etats-Généraux n'avaient pas d'existence bien nettement formulée, ni d'attributions très précises, de sorte qu'il fut trop facile à la couronne de les tenir en échec et de neutraliser leurs efforts. Dès l'année 1576, les Parlements intervinrent et ne contribuèrent pas à affermir une institution à laquelle il manquait déjà beaucoup. Tour à tour instrument de despotisme ou de résistance, il reste à savoir quelle fut l'utilité réelle de leur action. Quant aux Etats-Généraux, les derniers qui déployèrent un certain appareil furent ceux de 1614; il n'y en avait pas eu pendant un long intervalle, lorsque furent convoqués ceux de 1789.

L'ouvrage de M. Boullée nous montre suffisamment ce que furent les nombreuses assemblées qui se pressent dans ses deux volumes, beaucoup d'entre elles avec un aspect imposant, quelques unes avec des allures turbulentes, d'autres avec un esprit honnête, pacifique et nul parfois. C'est une bonne et sérieuse étude sur un point important de notre histoire, de cette histoire qui a plus d'une fois sollicité les goûts studieux de M. Boullée.

L'auteur a rejeté à la fin de son ouvrage un chapitre étendu et curieux qui traite de la composition des Etats-Généraux du mode d'élection des députés, du cérémonial et du régime intérieur des séances. J'aurais mieux aimé que ces détails utiles, nécessaires même, ouvrissent le 1er volume. Peut-être aussi eût-il mieux valu que les notices biographiques rejetées à la fin du tome IIe, fussent, autant que possible, fondus dans l'ensemble de l'ouvrage. Bien réparties, elles sauveraient l'aridité des opérations des Etats, et mettraient tout de suite sous leur jour naturel ces différentes physionomies. Mais on comprend quel peu d'importance nous devons attacher à ces observations.

Du travail historique de M. Boullée, qui est un des membres les plus actifs et les plus intelligents de l'Académie

Digitized by Google

de Lyon, nous passons à une œuvre d'un genre tout différent.

M. Ant. Fleury, que nous soupçonnons fort de cacher un pseudonyme, a publié un élégant volume d'*Etudes sur le génie des peintres italiens*. Que n'a-t-on pas écrit sur l'Italie, sur ses monuments, sur ses musiciens, sur ses peintres, ses architectes, ses littératures, ses villes et son beau ciel ? Pourtant, la question reste éternellement neuve et éternellement variabla, suivant le caractère et les goûts de ceux qui entreprennent d'en parler.

Il n'y a pas si longtemps que M. Viardot imprimait un volume sur les *Musées d'Italie*, mais les Musées ce n'est pas toute la peinture de ce pays privilégié : il s'en faut de beaucoup. Quand on aura étudié pour la millième fois les galeries officielles, les *Uffizj*, les *Pinacoteche*, etc., les collections des riches particuliers, il restera les Eglises et les couvents. Qui donc s'est avisé de s'écarter des grands chemins ouverts à la foule et aux touristes, pour suivre patiemment les Eglises et les peintures, les fresques éparses dans les monastères, merveilles quelquefois admirables, presque toujours curieuses, qui ne peuvent bouger de place, qui ont été mises là par la main de quelque pieux cénobite, pour l'ornement d'une chapelle, d'une cellule, d'un corridor même ? C'est ainsi que le couvent de Saint-Marc, à Florence, possède de précieuses fresques de Frate Angelico da Fiesole, qui prodiguait sans ambition et sans bruit les richesses de son doux et pieux génie. Le dessin ne sera pas savant, pas étudié, si l'on veut; mais quel attrait céleste, quelle sévérité, quel charme rêveur dans ces têtes de saintes, dans ces visages de bienheureux ! Les voyageurs qui ont écrit sur Pise, n'ont eu garde d'oublier l'enfer de l'Orgagna, au Campo-Santo ; mais ils ont passé sous silence une grande fresque du même artiste, un paradis et un enfer qu'il peignit,

Digitized by Google

avec son frère André, dans une chapelle de Santa-Maria-Novella, à Florence. Ce chef-d'œuvre est pourtant bien autre chose que le travail du Campo-Santo. Qui donc a jamais parlé convenablement d'une superbe fresque de Ghirlandojo, représentant saint Jérôme, à l'église de San-Spirito, de Florence? Le Ghirlandojo est resserré dans les dimensions d'un tableau ordinaire, mais l'Orgagna s'est emparé de deux hautes et larges murailles.

M. Rio, et après lui M. le comte de Montalembert, ont signalé ce mépris de la peinture religieuse; cet injuste oubli d'une époque toute spéciale qu'on ne retrouve ni dans le Pérugin, ni dans Andrea del Sarto, ni dans Raphael, si grands, si divins qu'ils puissent être; mais l'*Art chrétien* de M. Rio et le petit volume de M. de Montalembert, ne peuvent être considérés que comme d'éloquentes protestations; évidemment il faut un artiste chrétien, intelligent et patient, qui aille recueillir et apprécier en détail ces œuvres jusqu'ici trop oubliées. Quel beau livre un homme religieux et intelligent rapporterait d'une pareille étude!

M. Antoine Fleury n'était pas amené sur ce terrain, et son travail est plutôt un travail d'esthétique, de synthèse, que de détails et d'appréciations successives. Il a voulu juger les grandes écoles italiennes, en rattachant cet examen à celui du climat et du caractère des provinces. Ce coup-d'œil rapide exige un esprit pénétrant et compréhensif; l'auteur de ces *Etudes* montre certainement qu'il ne s'est point abusé sur ses forces, en prenant la question à un point de vue si large. Nous lui reprocherons seulement de s'être laissé aller, vers le milieu de son livre, au plaisir des développements historiques, ce qui nous tient trop long-temps loin des peintres et de leurs œuvres. Sauf avis meilleur, il nous semble que c'est un défaut dans un ouvrage si contenu et si sobre d'ailleurs.

Mais M. Antoine Fleury est bien excusable peut-être d'a-

Digitized by Google

voir laissé aller sa plume ; il parle de l'Italie avec tant d'art et de goût, avec un esprit de si bon aloi et un sentiment si honnête ! Nous ne voulons pas nous borner à louer, nous citerons, et l'on jugera. Certes, il existe beaucoup de pages sur le Colisée, depuis celles de M. de Châteaubriand ; nous n'en connaissons pas qui vaillent, pour le sentiment et la vérité, celles de l'auteur de ces *Etudes* :

« Le Colisée n'est pas, pour les étrangers seulement, un sujet d'admiration. Les habitants de Rome l'entourent d'un culte populaire ; la beauté de ses ruines sous les clartés bleuâtres de la nuit est célèbre et attire de nombreux contemplateurs.

« Nous nous y rendîmes par une belle soirée d'été ; déjà plusieurs groupes de personnes étaient répandus dans le vaste édifice : nous nous éloignâmes, voulant jouir pendant quelques instants, seuls et dans le recueillement, du grand spectacle offert à nos yeux, et, rentrant dans les galeries assombries, nous nous dirigeâmes vers la partie la plus reculée de l'enceinte, à travers les voûtes effondrées et les pierres croûlantes.

« La nuit était calme et sereine ; à travers les arceaux restés suspendus en l'air, et les festons de lierre qui tombent de leur cintre, nous apercevions les pentes du mont Cœlius baignées d'une lueur vaporeuse et tremblante : le grillon chantait sous l'herbe, les feuilles s'agitaient sur les arbres au souffle de la brise du soir.

« La lune éclairait paisiblement ces ruines, de sa lumière que les siècles n'ont point obscurcie ; ses pâles rayons glissaient en silence le long des murs, et, pénétrant par les crevasses des voûtes dans les galeries et jusque dans les loges souterraines des gladiateurs et des bêtes féroces, semblaient reprendre possession de l'espace que l'homme à grand'peine s'était approprié.

Digitized by Google

« Auprès de ces œuvres dévastées du génie humain, la nature toujours jeune était remplie des voluptueuses émanations qui la renouvellent et la fécondent sans cesse.

« Bien des soirs avaient été aussi beaux, pendant que le peuple romain venait jouir impérialement des délices de son théâtre; bien des soirées aussi belles s'étaient passées depuis la ruine de Rome et de ses citoyens. Ici les forces de l'homme apparaissent telles qu'elles sont. La fragilité des empires, les vicissitudes de l'histoire ne sont pas de vaines déclamations, des rêveries de notre esprit : l'œil les voit, la main les touche.

« Ces merveilleux spectacles se retrouvent à chaque pas dans Rome : l'ame est touchée sans qu'il soit besoin d'éloquence, les faits parlent eux-mêmes. La peinture et la sculpture sont une imitation de ce large et puissant langage de la nature, qui présente tous les faits et toutes les vérités à la fois.

« Comme nous descendions, nous entendîmes un bruit joyeux qui roulait d'abord confus au fond des galeries, et s'approchait de plus en plus : c'était une société de visiteurs à laquelle s'étaient réunis tous les curieux dispersés dans l'amphithéâtre.

« Le gardien et ses deux fils armés de torches les escortaient, et, avec ce goût de la perspective que l'on trouve souvent chez les ciceroni, leur ménageaient des scènes pleines de charme. Quelquefois laissant leurs compagnons dans l'obscurité, ils disparaissaient par un couloir, puis on les apercevait à quelque distance dans une attitude pittoresque, sortant de dessous un porte basse, et répandant une clarté inattendue sur quelque pierre gigantesque; d'autrefois, ils se cachaient derrière un énorme pilastre, dont les deux épaules tronquées et massives se dessinaient d'une manière sinistre sur le fond de lumière rougeâtre fournie par les torches; d'autres fois

Digitized by Google

encore, placés à l'entrée d'une large voûte, ils s'étudiaient à opposer des contrastes aux limpides rayons de la lune dont la clarté s'étendait sur les paliers en nappes éblouissantes. A chaque effet heureusement obtenu, la satisfaction de nos compagnons éclatait bruyamment, les échos retentissaient d'exclamations et d'applaudissements.

« La vie est ainsi faite à Rome : les amusements, les grandes pensées, les plaisirs, les enseignements, tout vient de la même source. Les femmes portent des bijoux calqués sur des modèles antiques ; celui qui se construit une maison, cherche à la faire ressembler en quelque point aux monuments qu'il a sous les yeux. Le peuple aime à être bercé dans ces poétiques souvenirs; s'il n'est pas assez instruit pour les bien comprendre, il sait que là est sa grandeur passée, et peut-être sa régénération future. Ces pensées donnent de l'élévation même aux physionomies des dernières classes. Le pâtre qui conduit au Campo-Vaccino ses bœufs à la haute encornure, s'arrête, chemin faisant, sous un arc triomphal ou sous le portique ébranlé d'un temple; il regarde avec émotion ce qui a survécu de la gloire de ses ancêtres, il comprend combien sa patrie a été supérieure au monde entier, et il passe fier et sans envie auprès de l'opulent étranger qu'une curiosité souvent inintelligente amène sur cette noble terre.

« Rome chrétienne règne au Vatican, au-delà du Tibre, à l'extrémité opposée de la cité ; elle aussi est placée en dehors du tumulte de la vie vulgaire. »

Il est de bon ton, dans un certain monde, de décrier Rome et de jeter de la boue à la foi religieuse de ses populations; l'auteur de ces *Etudes* a trop de bon goût et d'équité pour se faire l'écho de vulgaires inepties, et il dit :

« A Rome, tout porte irrésistiblement à la réflexion et à l'étude : le caractère du peuple est contemplatif; à l'exemple

Digitized by Google

de ses ancêtres les citoyens de la Rome impériale, il s'intéresse peu aux travaux productifs, il a peu de besoins ; le pain de l'esprit semble lui être plus nécessaire que le pain du corps. Il aime les loisirs et les fêtes ; et cette vie nonchalante ne détruit pas chez lui, comme chez les Napolitains, la dignité des sentiments.

« Chaque jour lui apporte sa solennité. C'est la fête patronale de l'une des quatre cents églises que Rome renferme. Le soir arrive, on dresse sur la place un échafaudage où vient s'établir un orchestre d'instruments à vent. Les maisons environnantes sont illuminées avec des lanternes aux vives couleurs. Le sanctuaire brille intérieurement de mille feux ; l'or et la soie des ornements resplendissent à travers la fumée transparente de l'encens ; les belles hymnes de Palestrina, de Pergolèse, de Porpora, éclatent au dehors en raffales harmonieuses. La foule monte et descend les degrés, se renouvelant sans cesse, ne se lassant jamais de ces majestueuses cérémonies qu'elle revoit chaque jour. Il est rare que ces églises ne renferment pas un chef-d'œuvre de peinture ou de sculpture, dont la présence augmente la noblesse du spectacle ; ce sont : les sibylles de Raphaël, le Christ ou le Moïse de Michel-Ange, des fresques du Giotto, du Dominiquin ou du Carrache, une Vierge éblouissante sortie du pinceau du Guide. L'ame ne reçoit des sens rien qui ne l'élève et ne la ravisse.

« Tout le monde a lu la description des magnificences que Rome déploie, malgré la pénurie actuelle de son trésor, pendant la Semaine-Sainte et le jour de Saint-Pierre.

« Ces fêtes que les circonstances difficiles ne suspendent pas, sont l'emblême de la jeunesse inaltérable de la religion, et de sa persévérance dans la mauvaise fortune.

« Pendant ces nuits de réjouissances, le voyageur qui passe devant Ostie, en traversant la mer, le pauvre pâtre des

Digitized by Google

Apennins et des montagnes de la Sabine contemplent de loin le dôme de Saint-Pierre étincelant de clartés, qui se détache dans son élévation solitaire sur l'azur du ciel; ils reçoivent de ce beau spectacle, je ne sais quelle joie fortifiante; ils se comparent, eux et leurs misères, aux grandes tribulations de la Rome papale, et ils se prennent aussi à espérer.

« Bien des gens reprochent ce luxe à Rome, et l'argent qu'elle dépense en luminaire, en encens et en riches étoffes. On lui rappelle sa campagne inculte (1), ses plaines, proie du mauvais air, ses routes presque impraticables, sa population pauvre et sans industrie.

« Ceci est l'histoire des deux sœurs dont parle l'Évangile:

« Rome, c'est Magdeleine qui verse aux pieds du Christ ses parfums et ses richesses; elle oublie tout pour jouir de sa parole, elle veut être toujours à la source de l'inspiration, et craint qu'en se passionnant pour certains progrès d'une prospérité matérielle, elle ne perde bientôt de vue la beauté absolue et divine, principe de toutes choses.

« Sa mission est de conserver intacts les dogmes de la foi; il faut donc qu'elle se tienne toujours près de leur origine.

« Elle a donné l'idée de la plupart des grands établissements et des grandes institutions modernes, mais ces établissements et ces institutions ont acquis ailleurs une perfection plus grande. Dans la famille chrétienne, elle a en partage la pensée-mère: les autres peuples, la mise en œuvre.

(1) M. Ant. Fleury cède trop vite au préjugé commun. La campagne de Rome, c'est ce que l'on n'observe pas assez, forme de très nombreux élèves, qui servent à l'alimentation du peuple romain, et entretiennent les tanneries de Viterbe. Quant à la *mal'aria*, c'est un fléau qui date pour le moins des empereurs. On sait les immenses travaux de Pie VI, mais comment faire pour empêcher que les Marais Pontins soient jamais débarrassés des eaux qui descendent des Apennins et sont repoussées par la mer?

(F.-Z. C.).

Digitized by Google

« Au milieu de ses murs, on rencontre des prêtres et des Religieux de toutes les parties du monde, Arméniens, Grecs, Syriaques, Ethiopiens, Asiatiques, Américains. Ils viennent recueillir la parole sainte et la rapportent dans leurs nations qui la fécondent suivant leur génie ; elle est ainsi, comme la tête du genre humain, en communication avec tous ses mouvements.

« Nous ne pousserons pas plus loin cet exposé de l'aspect physique et moral de Rome. Nous compléterons ce que nous avons à dire sur le monde italien et l'esprit qui lui appartient, lorsque nous parlerons des circonstances au milieu desquelles les différentes écoles ont pris naissance, et se sont développées. Mais on peut comprendre dès à présent de quelle sorte est l'influence que Rome exerce sur le génie des artistes. »

Il nous serait aisé de détacher beaucoup de pages dans ce genre : ce sont autant de charmantes et fines peintures, comme cette soirée au retour de Tivoli, page 61.

Nous ne quittons les excellentes *Etudes* de M. Antoine Fleury, que pour rencontrer encore l'Italie, grâce aux *Etudes sur les sources poétiques de l'Italie*, par M. Ozanam. On sait que M. Frédéric Ozanam, fils d'un honorable médecin de ce nom, lequel mourut dans notre ville d'une manière si fâcheuse, il y a quelques années, occupe la chair de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Paris. M. Ozanam, à qui l'on doit un livre sur *Dante et la philosophie catholique au XIIIe siècle*, revient ici à un de ces auteurs favoris, et recherche dans les Légendes des différents peuples, dans leurs poèmes de tout genre, quels ont pu être les précurseurs et les inspirateurs d'Allighieri. Nous nous plaisons à reconnaître que M. Ozanam a trouvé beaucoup sur ce sujet, que son livre est riche en particularités littéraires, en détails curieux et piquants, mais nous croyons, en fin de compte, que Dante

Digitized by Google

s'est peu inquiété des humbles poèmes ou des légendes qui pourraient exister de par le monde. Il avait dans Virgile une descente aux enfers, en fallait-il davantage? l'idée était-elle donc si difficile à trouver? elle existait partout, dans l'Ecriture-Sainte elle-même, la seule source que M. Ozanam ait oubliée, ou plutôt négligée à dessein. Dante s'empara d'une donnée vulgaire et l'éleva aux proportions d'une œuvre de génie. Il était à son aise dans son triple royaume; aussi a-t-il remué immensément de faits, d'idées et de passions.

Quelque parti, du reste, que l'on prenne dans cette affaire des origines de la *divine Comédie*, le livre de M. Ozanam reste ce qu'il est, une Etude pleine de bonne science littéraire. Je remarque, dans l'analyse de la légende de saint Brendaines, une chose bien touchante, le repos hebdomadaire accordé à Judas par Jésus-Christ, et le relâche de la peine prolongé d'un jour par le passage du Saint aux enfers. M. Ozanam aurait pu rapprocher de cette tendre pensée des vers analogues de Prudence, remarquable poète du IVe siècle. L'espagnol Prudence nous dit que, tous les ans, la nuit en laquelle Jésus-Christ ressuscita, les damnés ne ressentent point de peines :

Sunt et Spiritibus sæpe nocentibus
Pœnarum celebres sub Styge feriæ,
Illa nocte sacer qua rediit Deus
Stagnis ad superos ex acheronticis.

Combien il y a de belles et suaves inspirations dans cette poésie chrétienne que M. Ozanam va cherchant à travers tout le moyen-âge, et même aux premiers siècles de l'Eglise; Peu de personnes connaissent le *Livre du Pasteur* conservé sous le nom d'Hermas, et rempli de charmantes allégories. M. Ozanam en a détaché une scène dans laquelle respire une grace particulièrement douce et mélancolique : c'est le souvenir d'une jeune fille qu'Hermas avait aimée; elle était sainte

Digitized by Google

et belle, et il s'était dit dans son cœur : *Heureux si j'avais une telle épouse*! Or, elle mourut, et longtemps après Hermas, se promenant le cœur plein de ce cher souvenir, s'endormit, et il lui sembla qu'il était transporté dans un lieu sauvage où il s'agenouillait pour prier Dieu et confesser ses fautes. Pendant qu'il priait, le ciel s'ouvrit et la jeune fille le saluait d'en haut. Et comme il lui demandait ce qu'elle faisait auprès de Dieu : *J'y suis*, dit-elle en souriant, *pour t'accuser; Hermas, il est des pensées qui ne naissent jamais dans le cœur d'un juste.*

Ah! l'histoire d'Hermas a été celle de bien d'autres, depuis.

M. Ozanam y voit la Beatrice de Dante et retrouve ainsi la filiation de la pensée chrétienne. Nous le répétons, qu'on adopte ou qu'on rejette l'idée sur laquelle reposent ces recherches, il n'y a que profit et plaisir à trouver dans la lecture des *Etudes* de M. Ozanam.

Il nous reste peu de place pour parler d'une nouvelle publication de M. Audin. Un allemand, Hænighaus, a écrit un livre contre la Réforme avec les aveux des Réformés, et c'est ce livre que l'auteur de *Léon X*, de *Calvin* et de *Luther*, a fait traduire, puis édité avec une introduction de sa main. *La Réforme contre la Réforme* vient compléter à un certain point de vue les travaux antérieurs de M. Audin, et pourra être fort utile aux personnes qui s'occupent de controverse, comme aussi aux lecteurs avides de pénétrer dans les questions religieuses.

F.-Z. Collombet.

Digitized by Google

Variétés.

UN CORRECTEUR D'IMPRIMERIE A LYON,

AU XVIe SIÈCLE.

Nos libraires du XVIe siècle attachaient en général à leur imprimerie, pour diriger et surveiller les éditions des auteurs grecs et des auteurs latins, quelque homme de lettre qui apportait à son travail une ardeur merveilleuse.

Ainsi, Lyon eut, entre autres, Just Zinzerling, auteur d'un *Itinerarium Galliæ*, et Barancy, dont il a été déjà parlé dans cette *Revue*.

Le journal *le Droit* (14 et 15 octobre 1844) a consacré une notice à un jurisconsulte de Châlon-sur-Saône, qu'on vit ainsi se dévouer aux presses d'un imprimeur de Lyon. C'est à Celse-Hugues Descousu que nous devons la première impression grecque qui ait été faite en France des *Idylles* de Théocrite; elle parut dès l'an 1512.

Voici l'épître dédicatoire qui se trouve en tête de cette édition, telle qu'elle est rapportée dans le Traité de l'Origine de l'Imprimerie de Paris, par André Chevillier, pag. 253 : *Hieronymo Alexandro Mottensi, trium linguarum doctissimo, Græcas Aureliæ literas profitenti, Celsus Hugo dissutus, cavillonus celtæ, earumdem, nec non hebraicarum apud Parrhisios interpres S.* La même année, il fit encore imprimer à Lyon, chez Huguetan, les Vies latines des Pères du Désert.

« Il y avait dans ce temps, à Lyon, dit *le Droit*, une imprimerie célèbre qui appartenait à un nommé Vincent ; Descousu en était devenu l'oracle, et il ne s'imprimait pas de

Digitized by Google

livre un peu important chez Vincent, qu'il ne l'eût vu et revisé. Pour se prêter à ce travail de bibliophile, il faisait de fréquents voyages à Lyon, et poussait souvent jusqu'à Châlon, où son amour pour son pays et ses amis le ramenait toujours avec de grands transports de joie. Cette passion devint si forte, qu'elle lui fit quitter le poste honorable et lucratif qu'il occupait à Montpellier. Un beau jour, il se démit de ses fonctions, rien ne lui paraissant plus beau que de rentrer dans ses foyers pour jouir du titre de chanoine de Châlon qui venait de lui être accordé, et pour s'occuper librement de littérature et de jurisprudence, tout en dirigeant l'imprimerie de Vincent.

« Pendant l'espace de temps qu'il vécut tranquillement et laborieusement à Châlon, il fit publier, tant à Paris qu'à Lyon, un grand nombre d'ouvrages. Mais cette détermination de se retirer du monde avait été prise avec trop de précipitation, et surtout à un âge trop peu avancé pour qu'elle fût sérieuse et durable. Son naturel, du reste, le portait invinciblement à vouloir changer continuellement de situation, ne se trouvant bien nulle part.

« Après avoir abandonné les ressources que lui offrait sa place à l'Université de Montpellier, n'ayant recueilli dans la succession de son père que fort peu de biens, il commença à sentir les effets de la misère ; et des biographes racontent à ce propos que le libraire Vincent, qui était son ami, le força d'accepter un salaire pour les travaux qu'il faisait à sa librairie. »

Vers 1536, il lui prit un violent desir de rentrer dans son pays ; il vint dès lors en sa ville natale, résolu d'y terminer ses jours entre ses travaux favoris et le commerce de quelques amis. Là, ses occupations furent encore fort actives ; il révisa ses anciens ouvrages et en publia encore un grand nombre de nouveaux. Ses travaux furent surtout fort

Digitized by Google

utiles par l'emploi qu'il reprit chez le libraire Vincent. Une exactitude scrupuleuse et éclairée devait présider à la confection des éditions des classiques grecs et latins qu'on imprimait alors en grand nombre ; Descousu donna ses soins à plusieurs des plus importantes ; aussi les livres qui sortirent à cette époque des presses de Vincent sont-ils fort recherchés. Il suffisait courageusement à toutes les exigences d'une existence plus active et plus occupée que jamais, lorsque la mort vint le surprendre à la fin de l'année 1549.

Il avait latinisé son nom, suivant la coutume des savants de l'époque, et Descousu s'était transformé en *Dissutus*.

On a publié le Catalogue des peintures, dessins, gravures et objets d'art provenant du cabinet de feu M. Hippolyte Leymarie. La vente de ces divers objets vient d'être faite dans la salle des Commissaires-Priseurs, et a été suivie avec empressement par les amateurs. Il y avait dans cet empressement même un honorable témoignage de sympathie pour l'artiste habile que notre ville a perdu.

—M. Auguste Ducoin, l'auteur de la *Conspiration de Paul Didier*, nous adresse un ouvrage nouveau, la biographie de *Louis-Philippe-Égalité ;* Paris, Dentu, 1 vol. in-8°. Nous parlerons de ce livre.

— Le village de Saint-Rambert-l'Ile-Barbe possède, depuis quelque temps, une nouvelle Eglise plus grande que l'ancienne, et bâtie sur les dessins de M. Benoît, l'architecte qui a dirigé les réparations de Saint-Bonaventure. On a procédé à la démolition de la vieille chapelle de Saint-Rambert, mais on a eu soin de conserver pour celle qui s'élève à quelques pas de là un rétable antique et une porte romane d'un fort beau galbe. On peut voir, du reste, sur cette chapelle, l'*Album du Lyonnais* de 1843.

Digitized by Google

DE

LA CHUTE DE L'HOMME

ET DE

SA RÉPARATION [1].

I.

DU BIEN DANS L'ABSOLU ET DANS LE TEMPS.

L'état de l'être, c'est la perfection. Si l'imperfection, qui naît de l'absence de la loi, pouvait entrer dans la substance, la dissolution aurait prise sur elle, et l'éternité ne serait point assurée. L'être repose sur sa perfection comme sur sa base éternelle. Au fond de tout est le bien ; autrement il faudrait admettre cette contradiction, que le néant est la racine de l'être. Dieu, c'est ce qui est bien. L'absolu n'est autre chose que la perfection.

Pareillement, au sein du temps, tout être a été déposé dans

(1) Les éditeurs Langlois et Leclerc nous ayant confié l'impression d'un volume du livre DE L'UNITÉ SPIRITUELLE *et de son but au delà du temps*, nous ne croyons pas commettre d'indiscrétion vis-à-vis des éditeurs et vis-à-vis de l'auteur en publiant dans notre *Revue* ce fragment de la 2e partie, qui nous paraît se rattacher à la question la plus grave de la philosophie.

Digitized by Google

sa perfection. Quand une imperfection, ou une violation de sa loi, a lieu dans un être, c'est qu'on l'éloigne de son état naturel; sa vie est désormais compromise. Tout être est bien, ou ne serait pas. L'être vit dans sa perfection comme dans son ordre naturel. L'ordre pour un être n'est que son état de perfection.

Ainsi, au sein de la création, tout a été déposé dans l'existence, c'est-à-dire dans sa perfection, c'est-à-dire selon sa loi. Car ce monde n'est que pour suivre ses lois. La notion de l'existence et celle du mal sont deux notions contradictoires, comme le seraient les deux notions simultanées de l'être et du non-être. De là, après avoir créé, Dieu s'écrie : *Omnia valdè bona !*

Le bien règne dans le monde.

Et lorsque la science a reconnu le monde, elle s'écrie à son tour que tout est très bien; et le plus grand savant n'est que le plus grand admirateur de l'œuvre de l'existence. Car la science n'est que la connaissance des merveilleux rapports des lois avec les êtres, des êtres avec leur but; et des lois, des êtres et de leur but avec le plan de l'ordre universel.

L'ordre parfait est tellement l'état de tout être, que découvrir une vérité, c'est découvrir une perfection. Découvrir de nouveaux faits, c'est découvrir de nouveaux rapports; découvrir de nouvelles propriétés, c'est découvrir de nouvelles convenances; et découvrir une nouvelle loi, c'est découvrir de nouveaux accords. L'homme de génie est celui qui porte dans son esprit un plus vif instinct de la perfection. Savoir, c'est reconnaître l'admirable perfection de ce qui est.

En étudiant les corps minéraux, on a été étonné de la netteté de leur cristallisation. En étudiant les corps végétaux, on a été surpris de la régularité de leur formation. En étudiant les animaux, on a été ravis de la mer-

Digitized by Google

veille de leur organisation. De sorte que, en nous élevant dans l'échelle des êtres, nous n'avons fait que nous élever, si l'on peut le dire, dans des perfections plus parfaites; et le bien et le beau ont été vus croissant avec l'être.

C'est ainsi que nous arrivons jusqu'à l'homme, ce chef-d'œuvre et ce but de la perfection. En lui viendront se réfléchir, comme dans un foyer lumineux, toutes les perfections des êtres créés, et elles y recevront leur couronnement. Car ces merveilles en lui seront multipliées encore par trois autres merveilles empruntées directement à Dieu: la liberté, la raison et l'amour. Ici, le divin reparaît, et la perfection même de l'absolu va éclater sur la terre.

N'avons-nous pas en effet trouvé comme éléments irréductibles de la nature humaine :

1° La raison, ou la connaissance de l'être et de ses lois, conséquemment pour l'homme la connaissance de sa loi et de son propre but; 2° la liberté, ou la puissance de produire des actes qui, ne pouvant être attribués qu'à elle, confère à l'homme l'ineffable droit d'imputabilité; 3° enfin le cœur, ou le siége même de l'homme, c'est-à-dire de celui qui voit par la raison et veut par la liberté, et qui, aimant ce qu'il voit et voulant ce qu'il aime, exécute le mouvement absolu de l'être vers l'être et retourne vers Dieu. Ce qui confirme la perfection de la création entière, en lui donnant son sens dans le temps et pour l'éternité.

Si, à ces trois éléments fondamentaux de l'homme, qui ont été faits en vue de l'absolu, nous ajoutons les deux organes de relation qui lui ont été donnés pour le service du temps, l'intelligence qui est l'instrument de la raison, puis le corps qui est celui du cœur et de la volonté, nous aurons la notion complète de l'homme! Et l'homme, comme tout être, repose dans sa loi; et l'homme, comme finalité de l'être, est l'accomplissement de la loi et de la perfection.

Digitized by Google

C'est ainsi que tout est bien, dans l'absolu et dans le temps.

Tel est ce qui doit être, tel est ce qu'a fait Dieu. Mais ce qui est, mais ce qu'a fait l'homme me frappe d'un étrange spectacle !

La raison voit-elle toujours le vrai, et suffit-il de la consulter? La volonté veut-elle toujours le bien, et suffit-il de le lui indiquer? Le cœur est-il toujours dans l'amour, et suffit-il de lui en montrer l'objet? L'intelligence cherche-t-elle toujours la vérité, et lui suffit-il de l'avoir trouvée? Le corps lui-même a-t-il toujours la santé, et suffit-il de l'alimenter?

Ne vois-je pas pour le corps des maladies qu'il faut guérir; pour l'intelligence, des erreurs qu'il faut détruire; pour la raison, une lumière qu'il faut reconquérir; pour la volonté, une liberté qu'il faut ressaisir, et pour le cœur, un amour qu'il faut rétablir? Quoi! l'homme aurait-il perdu de l'être, le malheur serait-il entré dans son sein!... Assurons-nous de l'existence d'un pareil phénomène.

II.

POURQUOI LE MALHEUR EST-IL AU SEIN DE L'HOMME?

Ce que me montre l'expérience vient renverser les lois de la raison.

L'absolu règne sur l'être : en lui est sa source, en lui est sa loi, en lui est son but, et la perfection est la voie éternellement tracée de toute existence. Et je rencontre un être dont la source a tari, dont la loi est violée, dont le but est manqué, et qui roule dans la voie inexplicable de la destruction de son existence !

Digitized by Google

Cependant, rien n'existe que par l'absolu ! Tout être repose sur des lois éternelles ; comment l'existence a-t-elle pu sortir de sa perfection, comment la loi a-t-elle pu se séparer de l'être ?

Car, comment se peut-il qu'un être qui a la raison pour connaître le vrai, se trouve plongé dans l'erreur; qu'un être qui a la volonté pour accomplir le bien, se trouve fixé dans le mal ; qu'un être qui a le cœur pour s'unir à ce qui est éternel, reste enchaîné aux tristes choses du temps ?

N'est-ce pas un fait d'expérience, malheureusement universelle, que l'esprit de l'homme se traîne avec peine sur les traces du vrai, et que même on le voit rechercher l'erreur ! que sa volonté ne se porte qu'avec effort au devant de sa loi, et que même on le voit accomplir le mal ! que son cœur s'ouvre au bien dans la crainte de la sanction de la loi plutôt que par amour, et que même on le voit se plonger dans la haine !

Oh ! le cœur de l'homme ne serait porté vers le bien que par la crainte, il ne le serait plus par l'amour, qui est son libre et intime mouvement vers l'être !... Mais d'ailleurs, un tel bien, ne ressortant en quelque sorte plus de la liberté, peut-il profiter à l'agent qui l'opère ? n'est-ce pas seulement une horrible transaction pour se sauver du mal sans entrer dans le bien, sorte d'œuvre négative dans laquelle l'homme n'apportant aucune liberté ne remporte aucun mérite !

Et l'être pourrait ainsi jouer avec lui-même !.. A quoi l'homme pense-t-il de se priver ainsi du don précieux de l'imputabilité ? Que fait-il ? il se démet aussi du don de l'amour.....

O mon Dieu, que de malheurs ! pourquoi sommes-nous tant qui ignorons ce que nous devons faire ? pourquoi sommes-nous tant qui savons ce que nous devons faire et qui ne le voulons pas ? pourquoi sommes-nous tant qui voulons ce que nous devons faire et qui ne le pouvons pas ? Car, plus j'avance, plu-

Digitized by Google

je reconnais maintenant un désordre profond et une détresse inénarrable au sein des choses humaines.

J'examinerai la faculté de laquelle tout le reste dépend. La liberté n'est-elle pas le pouvoir d'accomplir de soi-même sa loi quand on aurait la possibilité de ne pas l'accomplir. Si nous étions effectivement libres, comme le comporte notre nature, notre premier acte serait l'accomplissement de notre loi, car un être et sa loi ne font qu'un. Alors nous nous porterions facilement vers ce qui est notre bien, comme tout être; un effort de notre part pourrait seul nous conduire vers ce qui est pour nous le mal.

Mais cela n'est point : nous faisons précisément effort pour éviter le mal et réaliser le bien. Comment se peut-il qu'un être spirituel se porte par inclination vers sa destruction plutôt que vers la loi qui le conserve. Ce n'est donc plus dans l'homme, comme dans tous les êtres de la création, la lutte du mal contre le bien, lequel premièrement existe; c'est donc le bien qui se voit obligé de lutter contre le mal, lequel existe premièrement ! Il semble que ce soit là le symptôme du néant plutôt que l'annonce de l'existence.

L'observation exacte de la nature humaine nous conduira donc à définir la position du cœur de l'homme : *la pente au mal et le desir du bien.* Comment expliquer une aussi effrayante anomalie ?

Ce n'est pas tout ; non seulement nous ignorons ce que nous devons faire, non seulement quand nous le savons nous ne le voulons pas, non seulement quand nous le voulons nous ne le pouvons plus par nous-mêmes, mais nos actes alors, si nous pouvons les exécuter, ne nous conduisent même pas au but pour lequel nous les exécutons. Car nous ne cherchons tous que le bonheur, et nous ne trouvons que la misère.

Digitized by Google

Ainsi, quatre phénomènes assez surprenants se manifestent continuellement en l'homme :

Premièrement, le besoin de la vérité et l'impossibilité de parvenir à la toute science. Ce qui prouve toutefois deux choses : 1° que l'homme est fait pour la posséder, 2° qu'il ne le peut pas actuellement;

Secondement, le desir de faire le bien et l'impossibilité de parvenir à la pure vertu. Ce qui, toutefois, prouve deux choses aussi : 1° que l'homme est fait pour accomplir le bien, et 2°, qu'il ne le peut pas actuellement.

Troisièmement, l'amour du beau, du bien et du vrai avec le mouvement nécessaire par lequel il s'y porte, et l'impossibilité de s'y attacher complètement. Ce qui prouve encore nécessairement deux choses : 1° que l'homme est fait pour aimer exclusivement le bien, et 2° qu'actuellement il ne le peut pas.

Quatrièmement, la soif irrésistible du bonheur, et l'impossibilité continuelle de se le procurer, car l'homme est aussi incapable de ne pas chercher le bonheur qu'il est incapable de l'obtenir. Ce qui prouve aussi nécessairement deux choses: 1° que l'homme est fait pour le bonheur, et 2° qu'il ne peut le posséder.

Enfin, une dernière observation, c'est qu'en tout être les fonctions les plus importantes pour la vie sont les plus énergiques, et qu'elles entraînent nécessairement avec elles les fonctions secondaires, qui n'ont d'autre but que d'aider et d'entretenir les fonctions premières. Or, dans l'homme, ce sont les fonctions inférieures qui ont surmonté les fonctions essentielles; au point de renverser la direction primitive en étouffant les fonctions finales sous les mouvements désordonnés des fonctions accessoires.

Prenons l'homme extérieurement: l'ame n'est-elle pas la créature spirituelle et libre, la partie supérieure et immortelle

Digitized by Google

de l'homme, celle à laquelle le corps a été donné pour l'usage du temps. Pourquoi, par un bouleversement effrayant, est-ce le corps qui soumet l'ame à la tyrannie de ses cupidités, qui l'emploie même à son usage, à ce point qu'il semble prendre plaisir à la compromettre dans ses tendances et à la dégrader dans sa nature pour se la mieux sacrifier! Et n'en est-il pas de même de l'intelligence par rapport à la raison? d'où résulte parmi nous tant de sophisme et si peu de sagesse. Il est évident que, dans cette situation, la fonction accessoire se subordonne la fonction essentielle; que l'être fait pour la mort a l'empire sur l'être fait pour la vie, et qu'il le rend incapable de s'élever à ses fins. Ne souffrons-nous pas à toute heure les effets de cette déplorable position.

Prenons l'homme intérieurement; le juste étant d'un intérêt tout à la fois temporel et éternel, et l'utile n'étant que d'un intérêt temporel, si les fonctions de la nature humaine s'exécutaient dans leur ordre normal, les lois de la vie de justice et d'amour qui le coordonnent par rapport à ses semblables et à Dieu, ne l'emporteraient-elles pas dans ses déterminations sur les lois de l'intérêt et de l'amour-propre qui ne le coordonnent que par rapport au momentané, et, lui enlevant l'occasion de produire des actes méritoires, le laisse dénué de toute richesse absolue! Si le cœur de l'homme était dans son état normal, ne sentirait-il pas que le lien de charité qui le rattache à la société des esprits et doit le fixer pour toujours dans le sein de la substance éternelle, l'emporte sur le lien de l'intérêt, qui, le confinant dans lui-même, le sépare de toute communion avec les êtres et ne peut que le fixer dans le triste impasse du temps.

Digitized by Google

III.

SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT.

Il ne faut pas croire que l'homme ne manifeste de pareilles dispositions que dans l'âge mûr, et lorsque les différentes circonstances offertes par la société auront déjà pu modifier sa nature. Ces dispositions sont tellement inhérentes à l'homme qu'elles ont passé jusque dans sa constitution; la physiologie nous les montre tout aussi visibles dans l'enfant. N'est-il pas effrayant d'entendre dire à cette science, que plus l'homme a de force et de vie, plus il est porté à mal faire, et que dès l'enfance il préfère le mal au bien (1).

N'est-ce pas ce malheureux état de l'homme qui arrachât ce cri de Platon, dans un mouvement de génie et de tristesse sublime : « Eh! ne suis-je donc que le débris de moi-

(1) « L'enfant, a dit un grand physiologiste de nos jours, préfère le mal au bien parce qu'il satisfait davantage sa vanité. C'est pour cela qu'on le voit si souvent se complaire à briser les objets inanimés; il y trouve la double jouissance de voir céder une résistance, et d'exciter le courroux des personnes raisonnables; ce qui lui semble une victoire dont il jouit délicieusement après s'être soustrait par la fuite au châtiment mérité. C'est d'après le même principe d'action, qu'il se délecte dans la torture des animaux; il savourerait avec le même délice celle des individus de son espèce, s'il n'était retenu par la crainte. La compassion le retient bien encore quelquefois, il exercera bien ses facultés dominantes pour protéger un enfant plus faible que lui, mais qu'il tourmentera l'instant d'après. Je sais que tous les impubères n'ont pas le même cachet de dépravation; mais la grande majorité est telle que je viens de la dépeindre, et plus les jeunes garçons sont vigoureux, et sentent vivement le besoin de dépenser leurs forces, plus ils sont portés à mal faire. » Brousset, *De l'Irritation et de la Folie*, page 101.

Digitized by Google

même! Car comment faire le bien, ajoutait-il, et vivre heureux sans réduire en servitude cette puissance de l'ame où réside le mal, et sans remettre en liberté celle qui est le séjour et l'organe de la vertu? »

Pourquoi cette pensée du poète latin : *Video meliora, proboque, deteriora Sequor* est-elle devenue proverbiale? Et pourquoi Cicéron s'écriait-il : « L'esprit divin qui est en nous n'est-il pas comme étouffé par le penchant que notre nature nous a donné pour tous les vices; » ce qui lui faisait ajouter : « que nous étions probablement dans ce monde pour expier quelque crime commis dans un autre. »

Pourquoi le plus profond des métaphysiciens, celui-là seul qui en savait l'énigme, a-t-il dit : « Je sais que le bien n'habite point en moi; car à la vérité j'ai la volonté de faire le bien, mais je ne trouve point en moi le moyen d'exécuter ce desir, et de là il arrive que je ne fais pas le bien que je veux, et que je fais au contraire le mal que je ne veux pas. Je sens dans les membres de mon corps, une puissance qui combat contre la loi de mon esprit; malheureux homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort? »

Et saint Paul n'est pas le premier qui se soit plaint de vivre ainsi avec la mort. Un penseur plus ancien, mais qui n'en savait pas l'enigme, comme lui, le grand philosophe de l'antiquité, Aristote, en observant toutes les facultés et la situation de l'esprit de l'homme, disait : « Qu'elle lui rappelait toujours l'épouvantable supplice d'un malheureux lié à un cadavre et condamné à pourir avec lui! » sommes-nous réellement condamnés à pourir avec le cadavre!

Un philosophe de temps plus moderne, dont les anxiétés étaient plus sérieuses que celles de l'orateur et du philosophe anciens, Rousseau s'écriait : « Je découvre en moi deux principes, dont l'un m'élève à l'amour de la justice et du beau moral, et dont l'autre me ramène bassement en moi-même,

Digitized by Google

m'asservissant à l'empire des sens. Pourquoi me sens-je entraîné par deux mouvements contraires? Non, l'homme n'est point un : je me sens à la fois esclave et libre; je vois le bien, je l'aime, c'est le mal que je fais; et mon pire tourment quand je succombe est de sentir que j'aurais dû résister. »

Pourquoi Pascal avoue-t-il la même observation : « Nous aimons la vertu, dit-il, nous approuvons le bien, et nous faisons le mal que nous condamnons. Toujours en contradiction avec nous-mêmes, nous vivons d'égoïsme et nous exaltons le dévouement; notre raison appèle la vérité et nous succombons à l'erreur; notre cœur aspire aux biens infinis, et il est esclave de mille desirs honteux. »

Pourquoi le poète fataliste des premiers jours de notre siècle, lord Byron, se croyait-il le droit de dire : « Oui, notre vie est une fausse nature, elle n'est pas dans l'harmonie universelle! » Pourquoi Kant, le métaphysicien du rationalisme, commence-t-il un de ces ouvrages par ces mots : « L'homme est méchant par nature; il y a en lui un principe de méchanceté et de mal, et l'on s'en est plaint de tout temps. »

Pourquoi le grand historien allemand, Herder, fait-il cette observation : « C'est une chose surprenante quoi qu'incontestable, que de tous les habitants de la terre, l'homme est celui qui est le plus loin d'atteindre sa destination. Tout animal atteint ce que son organisation peut atteindre, la destination secrète de chaque animal s'accomplit, et il est ce qu'il devait être. Et voilà que l'homme seul est en contradiction avec lui-même et avec l'univers entier. »

Pourquoi une femme toute pleine de génie et de poésie, madame de Staël, s'écriait-elle il n'y a pas longtemps : « N'y a-t-il pas dans l'esprit de l'homme deux tendances aussi opposées que la gravitation et l'impulsion dans le monde physique : c'est l'idée d'une décadence et celle d'une

Digitized by Google

réintégration. On dirait que nous éprouvons tout à la fois le regret de quelque beau don, et l'espérance de le recouvrer ! »

Enfin, un grand écrivain vient de donner un livre sur l'homme, et dès le premier chapitre je lis tout aussitôt ces lignes: « L'être intelligent et moral, qui devrait commander, est assujetti. La volonté, détournée de sa fin, le force d'obéir aux lois de l'organisme, et, en lui demandant ce qu'il ne peut donner, elle amène une dissolution douloureuse et prématurée. L'homme n'est pas ce qu'il devrait être. Triste assemblage de tous les contrastes, il offre sans doute d'imposantes traces de grandeur, mais d'une grandeur obscurcie, caduque, inachevée. Effrayant mystère!

Et moi-même, je ne ferai qu'une seule question : Pourquoi tous les hommes avouent-ils qu'ils sont malheureux ?... L'existence c'est le bien, c'est le bonheur ; comment le mal, comment le malheur existe-t-il ?

Et ce mal qui met l'homme en lutte avec lui-même ne s'arrête pas à l'individu. Les lois et les polices humaines ne prouvent-elles pas le désordre qui règne dans les choses de l'homme, puisqu'elles ne sont instituées que dans le but de le préserver artificiellement des suites temporelles auxquelles aboutit le mal !

Si sa raison était claire, si sa volonté était complète, si son cœur était pur, l'être immortel aurait-il besoin des secours terrestres de l'éducation, de la législation et de la police? Vraiment il ne s'agit pas de chercher quelques traces de la maladie spirituelle dont notre ame est atteinte, mais plutôt quelque place où elle ne se montre pas!

Oui, pourquoi la plus éminente de toutes les créatures, la seule divine après les anges, la seule libre après Dieu, est-elle la seule qui ne suive pas ses lois et descende au dessous des êtres grossiers? Les corps suivent leurs lois, les animaux

Digitized by Google

suivent leurs instincts qui sont leurs lois; les plantes germent et se fécondent, les êtres vivants arrivent à leurs fins, et l'être créé pour l'immortalité, à sa honte devant toute la nature, est renversé de son milieu, dépourvu de sa loi et on le voit, errant sur les frontières de la création, dans les sentiers du malheur et de la dissolution de l'être.

L'homme seul a une finalité absolue, et l'homme seul ne peut arriver à ses fins!... C'est là un phénomène assez étrange. Tout être a été créé dans le bien, l'homme même n'a été créé que pour posséder le bien, et c'est l'homme lui-même qui est frappé et arrêté dans le mal!... Qu'est-ce donc que le mal, et, où est son principe?

IV.

CE QUE C'EST QUE LE MAL, ET QUEL EST SON PRINCIPE?

Pour nous qui avons, jusqu'à ce jour, constamment suivi les sentiers éternels de la raison; qui avons vu partout les lois de l'être aussi immuables et aussi irréfragables que la nécessité; qui avons appris dans les axiômes l'impossibilité d'une contradiction au sein de l'être; pour nous enfin, qui avons compris toute la valeur de ce mot, Dieu ! quel spectacle que celui de l'homme!

Objet et fin de la création, il a été créé le Roi de la nature, il la transforme, il dompte et plie ses lois par l'énergie de la force spirituelle qui est en lui; et cette même force est domptée en lui, et détournée par la force de la matière qu'il vient d'asservir! Il a vaincu la nature chez elle, et la nature vient le vaincre chez lui. Lui, qui est le souverain de la matière parce qu'il a pris sa loi, il se laisse prendre la sienne jusque sur lui!

Digitized by Google

O insondable mystère de l'homme!... mais que t'est-il arrivé? Je te croyais libre, et je te trouve esclave; je te croyais saint, et je te vois souillé; je te croyais heureux, et je te vois souffrant; je te croyais beau, et je te retrouve laid! tant le mal a défiguré de ses horribles mains les splendeurs de ton ame et celles de ton corps.

Quoi, le mal! c'est donc là ce mot maudit qu'il faut prononcer. Quelle incroyable contradiction, le mal existe!!! Quoi, il y a l'être, et le mal existe! Où est l'absolu, où est l'amour qui règne sur l'infini! Le manichéisme serait-il la loi du monde? Abîme où je tombe;.... l'absolu n'est plus, je ne reconnais plus de lois, ma raison s'enfuit, je ne sais où est l'être. Je redescendrai jusque dans le néant, car Dieu lui-même n'est point....

O raison, ne recule pas.... le mal est seulement dans la création. Encore, tu vas apprendre de quelle manière il y est. Un mal absolu n'est pas. Un mal relatif, un mal qui précisément réclame la présence de l'absolu, un mal indice de mes combats et de mes épreuves pour m'élever vers l'être, un mal de mes souffrances et de mes langueurs parce que je ne suis pas encore vers Dieu, oui ce mal existe.

Le bien c'est l'être, le mal c'est ce qui l'attaque. Est bien, tout ce qui s'approfondit dans l'être; est mal, tout ce qui s'en éloigne. Le bien c'est Dieu, c'est-à-dire la possession de l'être. Le mal c'est le néant, c'est-à-dire la privation de l'être.

Conséquemment, le bien consiste dans la vie absolue. Le mal en soi, ce serait la privation de la vie absolue. Ainsi dans la création, le bien c'est tout ce qui accroît notre être et nous rapproche de la vie absolue; le mal c'est tout ce qui détruit notre être et nous éloigne de Dieu. De sorte que, le fon-

Digitized by Google

dement de notre bien est l'exécution de notre loi, sur laquelle repose notre être; et la source du mal, serait la violation de cette loi.

Est mal, tout ce qui s'oppose à l'accomplissement de l'infini dans l'homme; est bien, tout ce qui favorise cet accomplissement.

Ainsi, par exemple, le premier des biens est la pureté du cœur, par laquelle on peut posséder Dieu; le second est la force de la volonté, par laquelle on tend vers lui; le troisième est la sagesse de l'esprit, par laquelle on le connaît. De la sagesse de l'esprit et de la force de la volonté, naissent toutes les vertus. Parce que toutes les vertus se composent de deux éléments; amour et force, force pour se détacher de la nature, amour pour s'attacher à Dieu. Et la pureté possède, parce qu'elle n'est autre chose que toute la force dans l'amour. Et c'est ainsi que l'ame pénètre dans l'infini.

Par là même, le premier des maux est celui qui corrompt le cœur, le second est celui qui affaiblit la volonté, le troisième est celui qui obscurcit la raison. De la souillure du cœur et de la faiblesse de la volonté naissent tous les vices, c'est-à-dire tous les amours mal placés. Parce que tous les vices se composent de deux éléments : concupiccence et faiblesse; faiblesse pour être séduit par la matière, concupiscence pour l'aimer. Et c'est ainsi que l'ame s'éloigne de l'infini.

Comme le mal n'est pour un être que la privation d'une partie de l'être que comportait sa nature, de là un philosophe s'est servi de ces expressions : le mal n'est rien de positif, il n'est qu'un moindre être; non pas une chose, mais l'absence d'une chose. Seulement l'illustre philosophe tire, selon les données de sa propre métaphysique, des conséquences qui paraissent détournées.

« L'individualité finie est la source du mal, dit-il, elle est le mal même quand on l'isole de la loi première. Les philoso-

Digitized by Google

phes n'ont cherché dans la matière le principe effectif du mal que parce que la matière est en effet le moyen et la condition de toute individualité finie. Ainsi le mal dérive des nécessités même de la création; et comme on a dit : *la loi du bien*, on peut dire en un sens très vrai : *la loi du mal*. L'imperfection de la volonté, conséquence de la limitation essentielle de l'être créé, rend inévitable l'existence effective du mal! Dans la création, le mal n'est que le caractère même qui lui est essentiel d'être actuellement finie et la condition radicale de son existence. Il n'y a donc point de déchéance. La déchéance, c'est la création (1). »

Si le mal était dans le fait même de la création, c'est Dieu qui aurait créé le mal. Si la création est un mal parce qu'elle est essentiellement finie, quoique gravitant sans cesse vers le terme de l'infini, terme qu'elle n'atteindra jamais ; par l'opération même de Dieu le mal durerait sans cesse, et le bien serait un terme qu'on n'atteindrait jamais. Ces conséquences toutes fausses n'ont pu résulter que d'une métaphysique biaisée.

Dans quelque lieu que l'on pose la question, dans l'absolu ou dans le temps, le bien c'est la possession de l'être. Le bien infini, c'est la possession de l'existence infinie ; le bien temporel c'est la possession de l'existence temporelle. Le mal c'est la privation de l'être, c'est ce qui fait rentrer vers le néant. Le mal, ce n'est pas la limitation de l'être, mais la diminution de l'être. Autrement, l'ensemble des êtres créés serait l'ensemble des maux, et Dieu serait la source de tous les maux.

De même que tout accroissement de l'être est un bien, toute diminution de l'être est un mal. L'être éprouve un bien à mesure qu'il sent son existence se développer, et

(1) M. de La Mennais, *Esquisse d'une philosophie, De l'homme*, liv. Ier, chap. 2, 3, 4, 5, 6 et 7.

Digitized by Google

un mal à mesure qu'il sent son existence se diminuer. Tel est l'énoncé du fait qui a lieu dans la double existence spirituelle et matérielle de l'homme. Le bien et le mal physique, le bien et le mal moral s'expliquent entièrement par cette conception.

« Le mal, dit le système précédent, n'est que la négation de l'infini dans la créature. » Non pas! le mal n'est que ce qui s'oppose à la réalisation de l'infini dans la créature. Ou bien, le mal serait la création même, et c'est Dieu qui en serait l'auteur. Le mal n'est pas de Dieu, mais de ce que la créature n'entre pas dans les desseins de Dieu.

L'existence de l'âme n'est donc pas un mal en ce qu'elle n'est pas actuellement infinie; mais l'ame peut se mettre dans le mal en ce qu'elle peut s'empêcher de s'élever à l'existence infinie. La créature n'est donc pas un mal en ce qu'elle est, car ce qu'elle est est déjà un incomparable bien, puisqu'il est la condition de tout autre; le mal est en ce qu'elle s'oppose à ce qu'elle doit être, et échappe au bien pour lequel elle est créée.

Le bien, pour toute créature, est donc la possession de l'être que comporte son existence; le mal est la diminution de cet être. Notre être, qui pour nous est un bien quoiqu'il ne soit pas infini, pour Dieu serait un mal, puisque ce ne serait pas tout l'être que comporte la nature de Dieu. De même, quand nous ne développons pas notre être, que nous ne l'élevons pas à la vie absolue, il y a pour nous un mal, parce que nous n'acquérons pas tout l'être que comporte notre nature.

Aussi notre nature réclame-t-elle ses droits par la douleur. La douleur n'est que le sentiment ou l'avertissement de la diminution de l'être. Tout être souffre à mesure que la maladie lui enlève la vie qui lui appartenait; comme tout être jouit à mesure que la santé lui rend la vie qui lui échappait. Et la souffrance est un mal parce qu'elle est l'avertissement du

Digitized by Google

mal; comme la joie est un bien parce qu'elle est l'avertissement du bien. Déterminons le principe du mal.

Si l'être souffre le mal de cela seul qu'il ne se développe pas, de cela seul qu'il n'acquerre pas tout l'être que comporte sa nature; que sera-ce si l'être vient à perdre une partie de la nature qu'il avait reçue? Ne sera-ce pas là pour lui le plus horrible mal! Comme par suite de sa position d'être libre, l'homme a été confié à ses propres œuvres, que c'est à lui qu'appartient le noble privilége d'exécuter sa loi, qu'arrivera-t-il s'il ne l'exécute pas? Les lois ne sont-elles pas les conditions de l'existence des êtres : où sera donc en définitive le mal, sinon dans la violation de la loi?

La violation de la loi, voila donc le principe du mal.

Mais qui pourrait ainsi manquer à sa loi et produire le mal! L'être créé, dont l'instinct le plus fort est celui de la conservation, ira-t-il lui-même porter la main sur son existence. Tout être tient à sa loi, parce que tout être tient à sa vie; tout être aime sa loi parce que tout être aime son bien, auquel elle le conduit. Or, si tout être aime son bien, d'où serait sorti le mal?

Le mal est dans le temps, il faut l'avouer; mais d'où vient le mal qui s'est introduit dans le temps?

IV.

Quel est l'origine du mal qui s'est introduit dans le temps?

La connaissance de l'origine du mal nous indiquera probablement le moyen de lui échapper. Si dans le temps l'homme se trouve déplacé de dessus sa loi, la connaissance de la

Digitized by Google

cause d'un pareil évènement nous montrerait sans doute comment l'homme pourrait se reconstituer sur sa loi, et reprendre les forces nécessaires pour arriver au bonheur, qui est la fin de tout être.

Là est l'importance de la question qui vient d'être posée. Il est clair que le traitement de l'humanité malade ne peut ressembler à l'hygiène de l'humanité dans son état normal.

Trois êtres existent, Dieu, la nature et l'homme. Le mal viendra donc de Dieu, de la nature, ou de l'homme.

Analysons froidement, et sans nous tourmenter de l'impertinence de la question.

Dieu existant comme absolu, c'est-à-dire comme la source et l'être même du souverain bien; et Dieu existant comme créateur, c'est-à-dire comme communiquant ce bien à des êtres hors de lui par le mouvement de sa bonté, il résulte que toute créature ne peut être que bonne, c'est-à-dire, qu'en possession de ce qu'il lui faut pour exister, se conserver et arriver à son bien.

La raison ne pourrait donc admettre en même temps : que Dieu ne saurait rien créer qui ne soit bon et excellent, et que Dieu cependant crée quelque chose de mauvais et de souffrant. L'absolu ne peut se démentir. Dieu a intérêt à l'être, Dieu a intérêt au bien. Et s'il pouvait y avoir pour Dieu un ennemi à combattre, s'il pouvait se trouver quelque chose devant l'infini, ce serait précisément mal. Nous pouvons donc chercher partout la cause du mal, excepté dans l'être essentiel, car il est le seul en qui il est impossible de le trouver. Il y aurait destruction de la raison à avancer que le mal a sa source dans le souverain bien.

Arrivons à la nature, où la question est plus compliquée.

Digitized by Google

Mais d'abord il faudrait comprendre comment une chose venue de la nature pourrait atteindre l'homme. Quand y a-t-il corruption, c'est-à-dire mal dans un être appartenant à la nature, sinon lorsque cet être, par la suspension de sa loi, a perdu ses propriétés quant à l'intérieur, et quant à l'extérieur ses apparences et ses formes? Une loi étant ce qui renferme pour un être ses conditions d'existence, quand a-t-elle suspendu pour cet être son action vivificatrice, sinon lorsqu'elle a été supplantée par l'action d'une autre loi. Mais tous les êtres que renferme la nature s'entretiennent-ils autrement qu'en se supplantant perpétuellement et en marchant d'une loi à une autre? Puisque c'est à cette condition que la vie se maintient et se perpétue dans la nature, la destruction qui n'est qu'une opération de la reconstruction, n'est donc point en elle-même un mal. La mort n'y signifie rien, puisqu'il n'y a pas d'individualité. Le mal n'est donc pas dans la nature. Comment en sortirait-il?

Un être matériel n'est qu'un ensemble de molécules combinées suivant un mode d'agrégation soutenu par une force constante, qui est sa loi. Si l'on fait passer cet être sous l'action d'une autre loi, cette nouvelle loi s'emparant de lui, neutralisera l'action de sa précédente loi par sa propriété spéciale de combiner des molécules suivant le mode qui lui est propre. Cette nouvelle loi s'opposera peu à peu à l'action de l'ancienne loi, ou elle s'y opposera subitement; et la mort d'un être vivant par exemple, n'est que le triomphe de la loi du règne minéral sur la loi du règne vital.

Or, l'être spirituel, n'ayant comme nous le savons, aucune des propriétés de la matière, telle que l'étendue, la divisibilité, etc., mais étant essentiellement un et identique, puisque c'est le même agent qui sent, perçoit, compose, imagine, raisonne, veut ou ne veut pas, qui au milieu de la successivité du temps se retrouve toujours identiquement le

Digitized by Google

même dans son moi, cet être essentiellement un et identique ne saurait en aucune façon donner prise sur lui à la loi étrangère des corps. Il ne saurait être en proie à une décomposition puisqu'il ne fut pas composé ! Du reste, l'injustice, l'ignorance et le désespoir, la paresse, l'intempérence et la douleur, qui sont le mal de l'homme, ont-ils quelque rapport avec les lois des trois règnes de la nature !

Cependant la nature, bien qu'obéissant à une loi aveugle, chercherait-elle à pénétrer dans l'homme pour se le soumettre par l'intermédiaire du corps ! Mais c'est là précisément ce dont on cherche la cause, à savoir que l'homme créé maître dans la nature et libre en lui-même, ait été frappé d'un mal qui le rende l'esclave de la nature et le jouet de ses mobiles. Et il faut bien observer que si le mal venait d'une cause qui appartînt à la nature, cette cause d'abord serait naturelle et immuable, ainsi que toutes les causes de la nature, et comme telle elle serait parfaitement bien ; cette cause ensuite serait divine, ainsi que toutes les causes de la nature, parce qu'il n'y a que ce que Dieu y a mis.

De sorte que, chercher dans la nature la cause du mal, c'est absolument la chercher en Dieu.

Si l'on ne peut trouver la cause du mal dans Dieu, qui est la source de tout bien, dans la nature, qui n'est la source de rien, puisqu'elle est inerte, il ne nous reste plus qu'à la chercher dans la liberté de l'homme ; liberté qui lui donne en effet le pouvoir de se conformer de lui-même à la loi de son existence quand il aurait la possibilité de s'en écarter, c'est-à-dire le pouvoir de faire de lui-même le bien, quand il aurait la possibilité de faire le mal : car là est le mérite. Nous ne pouvons donc rencontrer la source du mal que dans l'homme.

De là, il a été fait sur ce point un raisonnement bien simple, et inébranlable en métaphysique : si l'homme est malheureux,

Digitized by Google

donc il a été puni! S'il a été puni, donc il a été coupable! S'il a été coupable, donc il a fait un mauvais usage de sa liberté!

Les anciens qui, à défaut d'un développement intellectuel comparable au nôtre, possédaient un extrême bon sens, avaient été pareillement frappés de l'étrange situation de l'homme sur la terre. Ne pouvant s'en prendre à la justice divine, ils pensèrent les premiers que l'homme ne pouvait être malheureux que parce qu'il était puni. Pour s'expliquer comment l'homme avait pu se rendre coupable, ils supposèrent une vie antérieure où nos ames avaient commis des crimes pour lesquels elles étaient condamnées, en cette vie, à être enfermées dans des corps misérables et à y mener une vie pleine de douleur et d'humiliation. Observez combien les anciens, dans leurs théories, prenaient soin de laisser intacte la notion ontologique de la justice absolue!

Ils ne s'en tenaient pas là dans cette idée d'une expiation rendue nécessaire, et par suite de cette haute raison qui pouvait faillir quelquefois aux faits du temps, mais jamais aux faits de l'ordre absolu, ils ajoutaient que les ames qui se seraient mal conduites dans la vie actuelle, assisteraient un jour à une vie postérieure, dans laquelle elle subiraient la peine de leur nouveaux crimes. De là la doctrine de la métempsychose, répandue chez les peuples anciens.

L'antiquité s'expliquait donc par l'idée d'une vie antérieure, comment l'homme avait pu se rendre coupable de manière à être puni et malheureux dans celle-ci; et par l'idée d'une vie postérieure, comment les crimes dont l'homme se sera rendu coupable dans celle-ci, pourront être expié: tant elle était convaincue que la situation de l'homme en ce monde n'était pas naturelle, et qu'elle ne s'accordait ni avec l'ordre général de la création, ni avec la justice éternelle de Dieu.

Digitized by Google

Nous venons de trouver dans la liberté la source du mal, mais nous n'en avons pas trouvé la cause. C'est-à-dire que le mal sort de la liberté, mais comment en sort-il ? Car, encore une fois, au sein de l'existence, le mal n'est pas une chose toute simple. Les lois ne supportent-elles pas fermement les êtres, et l'absolu ne maintient-il pas toute réalité. Or, un être peut-il s'exposer au mal autrement qu'en se détachant de l'absolu ?

Par quel mouvement l'ame pourrait-elle donc se séparer de l'absolu ?

Pour cette grave question nous allons mettre de nouveau à l'épreuve les principes de l'ontologie que nous avons exposée dans cet ouvrage. L'abeille va recueillir ses matériaux sur diverses fleurs ; comme l'araignée nous tirerons tout de nous-mêmes.

V.

Par quel mouvement l'ame peut-elle se séparer de l'absolu.

En quelque lieu que l'on porte des lionceaux, se sont toujours les petits du lion. En quelque lieu que l'homme ait été déposé, par suite de la création, il est toujours le fils de l'Etre !

Or, l'Etre existe par lui-même ; et tout ce qui est après lui, n'existe que par lui. Il est sa base, il est sa source ; et dans l'immense espace, rien n'est, hors lui, que par sa création. Car lorsque, par un débordement d'amour, l'énergie de l'être sort de son propre sein, elle donne l'existence en suite de sa nature ; et l'être ainsi produit par l'infini s'appelle création.

De sorte que le propre engendrement de sa substance ne

Digitized by Google

s'arrête point en lui, il y a encore une production hors de lui. Les deux grands faits de l'être sont là : exister et créer. Ainsi, le propre de l'être est de produire; car exister de soi, c'est se produire.

Si l'homme est le fils de l'être, ne participe-t-il pas de la nature de l'être? S'il participe de la nature de l'être, ne doit-il pas participer de ses tendances; ne doit-il pas éprouver, premièrement le besoin d'exister par lui-même, secondement le besoin de produire.

Et, en effet, sur la terre, ce besoin de produire des actes par soi-même n'a-t-il pas conduit l'homme à se délivrer de toutes les influences extérieures, en un mot à être libre dans toute l'étendue de sa liberté morale, psychologique, physiologique et enfin politique et économique?

Dans le fond de son être, l'homme ne cherche-t-il pas, d'abord, à n'agir que par lui-même? ensuite, lorsqu'il s'aperçoit qu'il est effectivement doué de ce pouvoir, ne voudrait-il pas aussi n'exister que par lui-même? En d'autres termes, lorsque l'homme s'est détaché comme cause de la réalité absolue, pour devenir lui-même une causalité complète, n'agissant que par elle-même; ne pense-t-il pas à s'en détacher comme substance, pour devenir un être complet, n'existant que par lui-même?

Cette tendance de l'homme à se séparer, non seulement comme cause mais encore comme substance, de tout ce qui n'est pas lui, afin de posséder en lui et sa source et son but d'existence, n'est-elle pas le besoin le plus naturel de tout ce qui possède de la véritable existence, n'est-elle pas le mouvement même de l'être? Et, si une image prise dans le monde physique nous était nécessaire, lorsque au printemps, par exemple, se manifeste dans toute la nature, ce redoublement de vie qui s'étend jusqu'au plus petit insecte produit de son sein; se pourrait-il, dans le monde intelligible, que l'éter-

Digitized by Google

nel mouvement qui fait circuler la vie dans toute l'étendue de l'existence, ne s'étendit pas aussi jusqu'à l'être créé ?

Car, prenons-y garde, nous n'existons que par cette action de Dieu. Celui-là seul est un être indépendant qui n'a reçu l'existence de personne ; la créature n'est qu'un être communiqué. Tout être qui trouverait en lui-même sa conservation serait absolu. Le perpétuel changement, la perpétuelle transformation qui s'opèrent dans l'homme, lui donnent l'idée et la preuve qu'il reçoit tout incessamment comme il est renouvelé incessamment. Tout a en Dieu sa racine.

L'enfant, dans le sein de sa mère, a bien une circulation du sang qui lui est propre, une vie à lui distincte de celle de sa mère, mais il la tient de sa mère, et s'il en était séparé avant qu'il ait tout reçu d'elle, il périrait. Nous sommes de même à l'égard de Dieu. La conservation dépend de l'opération divine tout aussi bien que la création ; cette opération se fait aujourd'hui comme elle s'est faite hier. Si Dieu cessait d'agir, l'homme ne continuerait pas d'exister ; la dépendance est aussi grande dans la suite que dans le commencement. *In deo vivimur et sumus*, dit S. Paul.

Sans doute, le canal par lequel l'être nous est communiqué est invisible, et l'œuvre de la créoconservation s'opère en nous d'une manière imperceptible. Mais sentons-nous, quand l'aliment que nous empruntons à la terre se change par les opérations de l'estomac en notre propre substance ; sentons-nous, quand la circulation du sang l'apporte dans nos artères, pour réparer sur tous les points du corps les pertes qu'il a faites. Enfin, le corps n'est-t-il pas modifié et transformé selon la nature des aliments qui l'ont recomposé ! Mais si le corps reçoit matériellement l'existence, l'ame ne la reçoit-elle pas spirituellement et d'une manière qui la conforme aussi à la nature de l'être absolu qui la lui donne.

Digitized by Google

Dieu n'a donc pas tant suspendu la circulation substantialisatrice établie entre lui et nous, et qui fait que l'être créé subsiste par l'être incrée, que nous ne tressaillons en nous même de toutes les éternelles sympathies, de tous les mouvements de l'être. Or, comme cette vie qui circule en Dieu est une vie essentielle, absolue; comme ces mouvements sont ceux de l'être nécessaire, de l'être qui existe par lui-même, et qu'il est de la nature de l'existence véritable d'être par elle-même, se pourrait-il, lorsque son flot conservateur pénètre en nous, que nous n'éprouvions pas aussi quelque chose de son éternelle tendance, de son naturel mouvement!

Ce mouvement naturel de l'être à la causalité pure et à l'existence par soi-même, est ce qui constitue l'indépendance. Et ainsi, de ce que l'être spirituel s'aperçoit qu'il est détaché de la cause première comme causalité, c'est-à-dire, qu'il est libre, il est porté à se croire également détaché d'elle comme substance, c'est-à-dire qu'il se croit indépendant.

Mais, avons-nous dit, pour être indépendant, il faut trouver en soi le principe et le but de sa vie, être soi-même sa propre félicité. Est indépendant celui dont le principe et la fin ne dépendent d'aucun autre : Quel est donc l'être indépendant, sinon l'Être incréé?

Celui qui n'est ni sa source ni son but, et qui ne peut trouver en lui sa propre félicité, est-il indépendant? S'il existe, au contraire un être dépendant, n'est-ce pas celui dont le principe et la fin dépendent d'un autre : Quel est donc l'être dépendant, sinon l'être créé?

Cependant, comprenons les nécessités de la création. L'homme est un être, et cependant il n'est pas l'être infini; c'est l'être moins l'infini, c'est conséquemment l'être à la poursuite de l'infini. Car, au fond, l'être était absolu; et c'est la

Digitized by Google

création seule qui a mis l'être dans cet état pour lequel l'être n'était pas fait, l'état relatif. Car, selon les éternelles lois, l'être ne peut être que parfait, autrement il n'y aurait pas eu une raison absolue pour que Dieu fût. Si, de toute nécessité, l'être n'avait pas dû être parfait, absolu, Dieu aurait pu être tout aussi bien l'être imparfait, et le manicheïsme eût été la seule théorie de l'être. Si donc l'être ne peut être qu'à l'état parfait, à l'état absolu, nous comprenons la situation étrange que la création a ouverte à l'être, qui s'y trouve dans l'état relatif. Or, l'être est toujours l'être.....

Et aussi, comme nous l'avons vu, dans nos premiers chapitres sur les éléments de la nature de l'homme, pour que l'homme existe il faut : 1° Qu'il ait quelque chose de Dieu, parce que avoir quelque chose de Dieu, c'est avoir quelque chose de l'être, et avoir quelque chose de l'être c'est exister ; 2° Qu'il ait une personnalité spéciale, distincte de celle de Dieu, parce que avoir une personne distincte de Dieu, c'est ne pas être Dieu, c'est ne plus être confondu dans le sein de l'existence infinie comme avant la création.

De sorte que le premier élément de l'homme le fait être, absolument parlant ; le second le fait être créé, être pour lui-même. Par le premier élément, l'homme participe perpétuellement de l'être même, comme Dieu ; par le second élément, l'homme ne se confond plus avec l'être. C'est ce dernier qui lui approprie l'existence, qui le fait être cause dans sa sphère, en un mot, qui le fait appeler homme et non pas Dieu.

Ainsi, l'homme tient de la nature substantielle de Dieu par son premier élément, puisque l'être ne vit que par l'Être ; il est semblable à Dieu par le second élément, puisque, détaché de la cause infinie, il agit par lui-même et devient comme elle une causalité. L'homme est donc au fond de son être semblable à Dieu plus qu'il ne paraît au premier abord : sem-

Digitized by Google

blable, premièrement en ce qu'il est être, secondement en ce qu'il est cause. La religion nous avait bien toujours prévenu que l'homme était à l'image de Dieu.

Or, les propriétés fondamentales de l'être, devant se retrouver et se manifester partout où il y a de l'être, il n'est plus surprenant que, même dans la création, l'homme sente s'agiter en lui l'esprit de Dieu, c'est-à-dire qu'il éprouve des mouvements vers l'indépendance?

Mais si l'homme n'écoutait ainsi aveuglement que l'instinct de l'être, n'oublierait-il pas sa situation temporelle en dehors de l'être infini? Evidemment. Mais, nous l'avons reconnu, la propriété générale et éternelle de l'être était de se suffire par lui-même; l'existence dans son éternité ne s'était point engendrée pour passer à l'état de création; constituée pour l'asséité (1) et non pour la subordination, de là ce mouvement irrésistible d'indépendance qui s'empare d'elle, même lorsqu'elle a passé à l'état créaturel. Car, comme qu'il en soit, quelque chose d'absolu s'agite indispensablement dans notre être. N'y a-t-il pas une distance infinie entre le néant et l'être, dès-lors donc qu'il y a l'être, il y a quelque chose d'infini! Que voulez-vous? l'existence ne devait pas être pour se détacher de sa propre félicité et subir la création; Dieu n'avait pas prévu en quelque sorte tout l'amour de Dieu!

La grande difficulté pour rendre praticable la création, était, comme on le voit, tout en donnant l'être, de rendre captif en lui le mouvement naturel d'asséité, qui ne peut pas ne pas se faire sentir dans tout être par cela même qu'il est être, par cela que l'état naturel de l'être est de posséder la multitude infinie des conditions de l'existence. Aussi l'être créé, par cela qu'il ne possède qu'une partie des conditions de

(1) Asséité de *a se esse*, l'état de celui qui *est par soi-même*.

Digitized by Google

l'existence, tend-il à se compléter, c'est-à-dire à redevenir absolu, infini, par le mouvement propre et irrésistible de sa nature essentielle. La religion, au reste, n'est instituée que pour cultiver et diriger ce mouvement.

Nous sentons bien que pour l'être absolu, le sentiment de l'asséité est à sa place, c'est le sentiment véritable de sa position, c'est sa manière d'être indispensable ; si l'on peut parler ainsi, l'asséité n'est pour l'être absolu que l'instinct de sa conservation. Car à qui importe-t-il de savoir qu'il n'existe que par lui-même, sinon à celui qui n'a en aucun autre les conditions de son existence ? S'il était possible à Dieu de l'oublier, il cesserait donc de subsister, puisque personne autre ne concourt à son existence !

Mais pour l'être relatif, qui ne vit que par sa dépendance de l'être absolu ; pour celui qui n'est créé que parce qu'un autre le crée, qui n'existe que parce qu'un être étranger le fait exister, en un mot, qui ne puise point en lui ses conditions d'existence, à quoi s'exposerait-il si, par malheur, le sentiment de l'indépendance venait à se réveiller en lui ? Ah ! qu'arriverait-il, si dans l'être créé s'éveillait, mal à propos, l'instinct de l'être incréé ; si l'être qui n'existe que par l'être infini, se mettait à croire qu'il existe par lui-même, et que, conséquemment, il se sépara de celui par lequel il existe ?

Nous comprendrons plus loin comment cet acte se traduirait, dans les faits, sur la terre ; nous n'en constatons, pour le moment, que l'origine ontologique.

Et, d'abord, ce mouvement de l'être créé à l'indépendance, ou à l'asséité, ne fut-il pas en effet appellé par les Latins *super-bia* : nom qu'ils tirèrent de deux mots grecs, ὑπερ (au-dessus) et βιος (vie) ? υπερβιος ou *superbia* signifie donc une vie au-dessus des autres vies ? Et dans notre langue, par une aussi merveilleuse profondeur d'étymologie, ce sentiment ne porte-t-il pas le nom de *suffisance*, c'est-à-dire état

Digitized by Google

de celui qui croit se suffire? L'orgueil, ou la suffisance, n'est-il pas effectivement, dans ceux qui en sont atteints, le sentiment d'une vie supérieure, qui prétend tout trouver en elle et mépriser ce qui l'environne (1).

L'homme se serait-il donc cru superbe? c'est-à-dire, l'homme aurait-il vu s'opérer en lui ce mouvement d'asséité qui tendrait à le séparer de la source de son existence?

Cependant Dieu seul est superbe, sa vie seule est au dessus de toute vie, indépendante de toute vie.

Que pourrait-il résulter dans la nature de l'être créé de cet aveugle mouvement d'indépendance qui tend à le séparer de l'absolu?

VI.

COMMENT L'AME EN SE SÉPARANT DE L'ABSOLU FAIT-ELLE UNE CHUTE?

Puisque tout être a sa racine dans l'absolu, il est aisé de savoir maintenant quel est le plus grand mal qui puisse arriver à un être créé. Son existence ne reposant que sur une continuelle créoconservation, il est clair que si par une cause quelconque un tel acte est suspendu ou affaibli, cet être est exposé à être repris par le néant. Mais comme le néant ne peut dévorer l'être, alors il le ronge éternellement. Voilà la douleur. La douleur est le sentiment de la diminution de l'être.

(1) L'orgueil est un amour déréglé de soi-même qui fait qu'on se préfère à tout. L'orgueil attaque les droits de Dieu en ce que l'homme s'élève et s'enfle en s'attribuant ce qui ne lui appartient pas. L'orgueil est le crime des esprits qui se crurent plus qu'ils n'étaient, et qui voulurent s'égaler à Dieu. *Catéchisme dogmatique* de Coutuaier, ancien Jésuite et curé de Léry, tome IIIe du *Péché*.

Digitized by Google

Quelle est donc la plus grande faute que puisse commettre une créature dont l'existence, par suite de sa liberté, repose sur une coopération de sa part, sinon de refuser cette coopération. La conservation et le développement d'une créature libre et spirituelle ne pouvant s'opérer que par un incessant acquiescement de la liberté, il est évident que le plus grand mal qu'elle puisse commettre vis-à-vis d'elle, et, par conséquent, le plus grand crime vis-à-vis de Dieu, c'est de repousser par le mouvement de l'orgueil, ou de la suffisance, le torrent de la conservation. Car cette créature ferme pour elle la source du bien, et pour Dieu le canal de l'amour.

De là, pour l'être créé, le mouvement de l'orgueil peut devenir mortel.

En effet, nous savons que l'homme est libre, que par conséquent Dieu ne peut violer cette sublime nature, en introduisant la force et la vie au dedans d'elle sans son acquiescement. Or l'orgueil, dans l'être créé, consiste précisément à prétendre qu'il ne dépend plus que de lui-même, qu'en lui se trouvent, par le fait de la création, toutes les conditions de sa conservation et de son développement spirituels, qu'il n'a aucunement besoin de les demander et de les recevoir. Ce sentiment d'indépendance étant dans l'être spirituel un mouvement de répulsion pour toute communication supérieure, Dieu ne peut désormais faire pénétrer la vie spirituelle dans le sein du cœur orgueilleux, sans aller contre son consentement et violer inutilement sa nature.

Dieu néanmoins chercherait à pénétrer cette nature, que cela n'avancerait en rien l'être spirituel, car : 1° ayant été fait libre, parce qu'il n'y a que les actes qui viennent d'une cause qui puissent être imputés à cette cause et lui donner des mérites, tout le bien que l'homme pourrait opérer par suite du redoublement de vie spirituelle que Dieu lui en-

Digitized by Google

verrait sans coopération, ne pourrait lui être imputé ; 2° parce que ce redoublement de force spirituelle ne serait pas seulement inutile à l'être créé, mais lui deviendrait directement et positivement nuisible, en ce que dans son orgueil ce dernier serait plus convaincu que jamais, que ce développement de son âme s'est fait en lui par sa propre vertu.

En sorte que, ontologiquement, dans l'intérêt strict de l'être créé, Dieu est obligé de suspendre la descente de la vie qu'il adressait à la liberté qui le repousse ; car étant sorti de son état normal, plus cet être recevrait de force, plus l'énergie du mal s'augmenterait en lui. C'est ainsi que, même pour les fièvres du corps, le premier soin de la médecine est d'interdire toute alimentation.

La conservation et le développement de l'être créé ne pouvant s'opérer que par sa coopération avec l'être incréé, et cette coopération étant une aspiration de l'être qui a besoin vers l'être qui a, par l'amour, une inclination naturelle à se répandre, le sentiment de cette dépendance est donc pour l'être créé l'instinct même de sa conservation. S'il vient à le perdre, il rompt le lien de la création, et se constitue en état de ruine.

Car, enfin, l'ame ne se soutient pas d'elle-même ; l'être créé ne repose que sur l'être incréé. Si on lui ôte ce support qu'arrive-t-il ? L'académie définit la chute d'un corps, le mouvement par lequel ce corps est entraîné vers la terre quand il manque d'appui ; cette définition s'applique parfaitement à l'ame. L'être créé qui se détache ainsi de l'Être incréé fait donc une chute. Où tombe-t-il ? D'un degré supérieur à un degré inférieur dans l'échelle de l'être. L'ame ayant perdu l'attraction divine, est aussitôt attirée par l'attraction de la terre, et s'y précipite. Car, quant au corps, conservant ses rapports avec la matière, il continue de se

Digitized by Google

conserver, et arrive même, par ce fait, à prendre la prédominance sur l'ame.

Comme tout mal n'est qu'une privation de l'être qu'il était donné à une nature de posséder, et que l'orgueil opère la séparation même avec l'être absolu, il est aisé de concevoir que le mal ait eu son principe dans l'acte de l'orgueil. Aussi, les plus anciens livres du monde ne pouvaient-ils nous le dire en termes plus clairs qu'ils ne l'ont fait. On lit dans les Ecritures : *initium omnis mali est Superbia, initium Superbiæ hominis* APO-STATARE *à Deo, quoniam ab eo qui fecit illum* RECESSIT *cor ejus !* « L'origine de tout mal est l'orgueil, et l'origine de l'orgueil de l'homme est de se séparer de Dieu, parce qu'il retire son cœur de celui qui l'a fait. »

Nous verrons tout-à-l'heure comment cet acte ontologique se traduit ensuite dans les faits. Mais, pour le moment, en consultant les lois ontologiques, nous reconnaissons que le fait n'a pu avoir lieu autrement. Puis si nous consultons les traditions de l'humanité, nous nous apercevons qu'elles racontent effectivement que l'orgueil, nous ayant fait perdre l'attraction divine, fut cause de la chute de l'homme. Et ces données sur l'être vont si loin, dans l'explication générale qu'elles nous fournissent, que nous voyons ces mêmes traditions rapporter au même acte la chute d'une création antérieure à la nôtre ; l'orgueil renversât une partie des anges qui avaient été créés avant l'homme. Enfin, pour nous convaincre que l'orgueil n'est pas autre chose que le phénomène d'asséité dont nous venons d'expliquer la nature et la cause, sans rappeler le sens du mot *superbia*, nous n'avons qu'à observer la formule de la tentation d'après laquelle le premier homme fut séduit : ERITIS SICUT DII ! Vous serez comme des dieux ! c'est-à-dire, vous vivrez de la vie absolue, sachant tout, le bien et le mal ; vous serez indépendants, vous vous suffirez à vous-même.

Digitized by Google

Le premier acte de perturbation qui soit entré dans le sein de l'existence, la première parole de désordre qui ait retenti dans le monde, sont donc là : VOUS SEREZ COMME DES DIEUX !...

Nous comprendrons bientôt jusqu'à quel point les lois de l'amour sont bouleversées par ce fait ; et comment ces lois, sur lesquelles repose l'infini, se trouvent interverties au point de frapper même d'impossibilité la continuation de la création.

Mais il faut auparavant que nous comprenions ce qu'il y a au fond de l'orgueil, et comment il naît des ruines de l'amour.

Toutefois, d'après cette seule observation du phénomène de l'orgueil, c'est-à-dire du mouvement intempestif d'asséité dans l'être créé, nous pouvons aisément comprendre les conséquences qui doivent résulter.

L'orgueil, pour la plante, consisterait à retirer sa racine du sein de la terre, persuadée qu'elle puise en elle-même sa propre sève. L'orgueil, pour l'animal, consisterait à empêcher son estomac de prendre des aliments, persuadé qu'il tient en lui-même l'intarissable chyme qui doit entretenir son sang. L'orgueil, pour l'ame, consiste pareillement à retirer sa racine du sein de l'absolu, en suspendant, par le défaut de son consentement et de sa pratique, des rapports spirituels qui sont les canaux par lesquels la sève divine pénètre en elle. Car l'homme qu'est-il autre chose que le végétal spirituel qui prend racine et croît dans le sein de Dieu! Aussi l'orgueil coupe-t-il l'homme à sa racine.

L'homme suffisant ne considère plus l'impersonnel sentiment de l'amour, celui du juste, du vrai et du beau comme produits en lui par la pure substance intelligible, que Dieu

Digitized by Google

fait descendre en notre ame par le rayon rationel ; croyant puiser en soi-même les notions absolues du bien, du vrai, du beau et du saint, et posséder ainsi la source de la justice, de la vérité, de la beauté et de l'amour, il ne songe plus dès lors à entretenir avec l'Être essentiel aucun de ces rapports nécessaires de religion, rapports si tendres, par lesquels s'opère exclusivement la créoconservation spirituelle.

Si l'estomac cesse ses fonctions, l'animal meurt de faim ; si la racine cesse ses fonctions, la plante sèche sur pied ; si l'ame cesse les siennes, que peut-il lui arriver autre chose? « Ce n'est pas vous, disait saint Paul, qui portez la racine, mais c'est la racine qui vous porte (1). »

Si donc la racine de l'être spirituel et libre s'arrache du sein de la terre où elle puise la vie spirituelle, il sèche également sur pied, et se durcit dans le mal, qui est la privation de l'être ; si donc son estomac refuse de prendre l'aliment spirituel qui doit s'assimiler aux diverses facultés de l'ame, il tombe dans l'inanition, et l'on appelle précisément cet effet de l'orgueil du nom de VANITÉ, parce qu'il fait bientôt le vide au dedans de nous. L'ame une fois ainsi vide de Dieu, se remplit vite de l'esprit du monde, et ne sait plus mener sur la terre qu'une existence tout-à-fait perdue pour elle vis à vis de l'absolu.

Ainsi, usant de sa causalité en substituant son mouvement propre (superbia) au mouvement de l'ordre universel que lui appliquait le créateur, pour sa conservation comme pour celle de tous les êtres créés, l'homme a détourné, et repoussé positivement une partie de la vie qui lui était adressée, et détruit par ce fait l'équilibre nécessaire qu'un

(1) Non te radicem portas, sed radix te. *Epistol S. Paul ad Roman.* ch. XI, v. 18.

Digitized by Google

système merveilleux de création maintenait dans tout son être, en distribuant la vie aux différentes fonctions d'une manière proportionnelle à leur importance, et au rôle qu'elles étaient appelées à jouer d'après les lois de la création. Ce refus de la part de l'être conditionnel, croyant pouvoir tout à la fois exister et agir par lui-même, a produit une interruption dans l'acte de sa substantialisation; et de cette interruption sont résultées l'atrophie et la perturbation, encore subsistantes aujourd'hui, des trois grandes facultés de l'ame, la raison, la volonté et le cœur. La raison n'a plus voulu voir, la volonté n'a plus voulu faire, le cœur n'a plus voulu aimer. Et l'homme reste ainsi estropié par suite de sa chute.

Toutefois, le corps conservant ses rapports de conservation avec la nature, s'étend quand l'ame se retire. Il prend sa place dans l'homme, et l'attire dans son attraction que plus rien ne contrebalance, et le rapproche de la brute au point de lui faire aimer la matière autant que la brute même peut l'aimer. Le corps arrivant de plus en plus à la prédominance, l'homme tombe de plus en plus dans le domaine de la fatalité. C'est alors qu'il finit par ne plus ressembler réellement qu'à un être fait pour le temps.

Il est impossible de sortir de là : l'être créaturel ne pouvant exister par lui-même, mais seulement par la vie que lui communique l'être qui existe par lui-même, l'être créaturel a donc, par cela qu'il existe, un rapport de conservation établi avec l'Être essentiel; si l'être créaturel interrompt ce rapport, il interrompt la communication de l'existence qui lui est faite. L'homme ne pouvant exister de lui-même, la dégradation de son être est une suite nécessaire de sa séparation de l'être par lequel il existe. La mort résulte, ou de l'absence de toute nutrition, ou d'une pertur-

Digitized by Google

bation organique, dans laquelle les forces vitales, au lieu de s'harmoniser pour se soutenir, se retournent les unes contre les autres pour se détruire.

De sorte que, dans cet état irrégulier, l'acte de conservation de l'homme, se continuant, fait participer les fonctions de son être à une vie de trouble et de dissolution. D'où il résulte que plus la source de l'être lui envoie de vitalité, plus elle augmente l'énergie du mal, en redoublant la désharmonie des fonctions. Plus l'homme agit en cet état, plus il altère sa nature, parce qu'il s'habitue de plus en plus à agir à faux : il aime, mais ce qu'il ne faut pas aimer ; il pense, mais à des idées qui ne sont point celles de sa destinée ; il se donne une activité énorme, mais pour atteindre des buts qui ne dépassent point le temps. L'expérience au reste nous le montre ; on voit l'homme, appartenant de plus en plus à la vie du corps, devenir sujet à tous les instincts que fait naître la terre. C'est ainsi que les suites de cette séparation le font décheoir de plus en plus des sphères absolues, pour lesquelles il a été créé, dans les sphères relatives, où il ne trouve que la douleur par l'appauvrissement de son être immortel.

Le principe de mort pour l'être créé étant dans le sentiment de l'indépendance, dont l'effet est de le séparer de l'être incréé, on peut considérer l'orgueil comme le véritable suicide de la créature. Aussi, tous les préceptes que les traditions du genre humain nous ont laissés sont dans ce sens. Ici elles nous disent : *Qui tenuerit superbiam, subvertet eum in finem.* Ailleurs : *superbiam numquam in tuo sensu permittas, in ipsâ enim initium omnis perditio.* Et ailleurs : *Superbia præcedit contritionem, et ante ruinam exaltatur spiritus.* Et ailleurs : *Antequam glorificetur humiliatur cor hominis, et antequam conteratur exaltatur.* Et ces paroles que le prophète inspiré adresse à la ville de Tyr : « Parce

Digitized by Google

que ton cœur s'est enorgueilli, et que tu as dit je suis Dieu, toi qui n'es qu'un homme ; parce que ton cœur s'est considéré comme le cœur d'un Dieu, oui, pour cela, je conduirai sur toi les plus féroces d'entre les nations étrangères, et elles mettront à nu sous leur glaive toute la beauté de la sagesse, et elles souilleront ta splendeur, et elles t'assassineront ; diras-tu encore, moi je suis Dieu, lorsque tu appartiendras à tes bourreaux (1) ! »

Les Saintes Ecritures, qui renferment les traditions de l'humanité, sont si profondément préoccupées de ce fait, qu'on peut dire qu'elle n'ont traité qu'un seul sujet : l'orgueil. Elles n'assignent à tous les maux, dans le ciel et sur la terre, qu'une cause, mais une cause qui les renferme tous : l'orgueil. Elles ne donnent de préceptes que pour fuir un seul vice, mais un vice qui est la source de tous : l'orgueil.

Aussi, nous comptons d'autant plus sur cette conception explicative de la chute, à laquelle nous avons été conduit par la seule considération des lois générales de l'être, et des rapports nécessaires qu'elles établissent entre ce qui existe par soi-même, et ce qui n'existe que par création, que nous avons vu aussitôt notre conception confirmée par le sens étymologique des langues, et par le texte même des livres sacrés que possède le genre humain.

Ne constatons pour le moment que ce fait, à savoir : que l'être étant fait pour l'absolu, doit éprouver, même à l'état créé, un mouvement vers l'indépendance de la vie absolue ; qu'effectivement l'ame a cédé à ce mouvement sur cette parole qui a retenti jusqu'au fond de son être : *vous serez comme des dieux ;* et qu'enfin cet acte d'indépendance détruisant les rapports sur lesquels repose son existence toute dépendante, l'ame s'est constituée en état de ruine.

(1) Ezéchiel, ch. XXVIII, v. 5, 6, 7, 8, 9.

Digitized by Google

Nous avons compris où est la faute pour un être créé, de se séparer ainsi de l'absolu, tout à l'heure nous verrons où est le crime.

Homme, ne te hâte pas de te juger sur ce que tu viens d'apprendre. Oui, certes! tu es grand dans ta chute; c'est l'éternel mouvement de ton être à la vie absolue, qui t'a fait te précipiter dans cet abîme. Silence!... tu ne sais pas encore à quelle condition ce mouvement s'est déclaré en toi; quand tu apprendras de quelle bassesse s'est formé l'orgueil de ton cœur, tu reculeras de frayeur et de honte dans l'abîme de ta confusion.

VII.

LE CRIME DE L'HOMME N'EST-IL PAS D'AVOIR RENVERSÉ LA LOI FONDAMENTALE DE L'ABSOLU?

Selon les lois éternelles, l'être ne devait exister qu'à l'état absolu. Si, de toute nécessité, l'être n'avait pas dû être parfait, il n'y aurait pas eu une raison absolue pour que Dieu fût. Or, la création, en faisant don de l'être à ce qui n'était pas, ouvre à l'être un état nouveau et inoui, l'état relatif. De là, l'homme tend à redevenir ce que l'existence, qu'il a reçue, était dans sa source éternelle.

Tel est ce qui explique comment l'homme a été porté au sentiment de l'asséité par suite du mouvement naturel de l'être. Ce mouvement devait, il est vrai, se trouver en lui; mais nous allons reconnaître quel sorte de motif l'a réveillé dans son cœur, et par quel horrible crime il a été accompli. Nous allons voir quel effroyable usage l'être qui n'est pas Dieu a voulu faire de l'existence. Ah! combien peu l'abîme

Digitized by Google

de l'amour devait s'attendre à cette perfide et ingrate brutalité !

Dieu, par le débordement de son amour infini, a voulu que des êtres autres que lui pussent jouir de sa félicité. En se décidant à la création, il a déposé des existences en dehors de lui pour avoir à qui faire du bien. Or, ces êtres, en tant qu'ils existent, reposent nécessairement sur les lois de l'être, c'est-à-dire, sur les lois mêmes de Dieu.

Dieu est l'ensemble des conditions infinies de l'existence ramenées par l'amour à l'unité et à l'identité du bonheur. Car l'absolu, c'est toute la variété possible ramenée par l'amour à toute l'unité possible. La variété fait que les éléments de l'infini s'y trouvent tous distinctement dans leur perfection ; l'unité, qu'ils s'y possèdent tous à la fois identiquement, et c'est ce qui rend l'existence absolue.

L'existence absolue renferme donc deux mouvements : celui qui part de l'unité pour se répandre dans toute la variété ; celui qui repart de la variété pour la ramener à toute son unité. Sans la variété, l'existence éternelle, enfermée sur elle dans le fait moléculaire, ne pourrait se dédoubler pour se saisir elle-même et dans toutes ses perfections ; ce serait pour elle comme si elle n'était pas. Sans l'unité, l'existence éternelle, disséminée dans tous les points de l'être, ne saurait où se ramasser pour saisir sa perfection totale dans l'ineffable possession de son moi divin.

L'unité en Dieu n'est donc pas l'absence de la variété des biens, mais, au contraire, leur réunion infinie. La variété en Dieu n'est donc pas l'absence d'un sensorium commun, mais, au contraire, son extension a tous les points de l'être. C'est ce parfait rapport de toutes les innombrables perfections infinies avec l'unité du moi divin, et de ce moi divin avec les innombrables perfections infinies, qui produit ce parfait et éternel équilibre entre le mouvement de la variété

Digitized by Google

à l'unité, et le mouvement de l'unité à la variété. La juste et divine concordance de ces deux mouvements dans le sein de l'Être est ce qu'on appelle l'harmonie. Or, l'unité, la variété et le rapport entre l'unité et la variété, ou l'harmonie, constituent l'Ordre pour Dieu. L'Ordre est ce qui résulte de l'accord de toutes les conditions de l'existence, c'est l'état de Dieu.

Et c'est parce que tous les éléments de l'existence infinie ont une convenance délicieuse les uns pour les autres; c'est parce que ces divers éléments divins sont autant de perfections qui se recherchent, s'aiment et s'adorent, et que chacune d'elles éprouve pour l'autre un attrait irrésistible qu'elles viennent toutes s'offrir les unes aux autres par le côté qui les attire, au point de tomber dans l'identité et de se posséder toutes à la fois par l'ineffable amour qui les embrâse et les constitue éternellement dans leur absolu.

Tel est le mécanisme de l'existence, telle est la constitution de l'absolu.

Si nous passons à ce monde, nous y trouverons également l'univers constitué dans l'Ordre; car le mot même *d'uni-vers* exprime la variété ramenée à l'unité. Là nous rencontrons la loi d'expansion universelle, qui est le mouvement de l'unité à la variété, et la loi d'attraction universelle, qui est le retour de la variété à l'unité. Partout nous retrouvons le rapport de la cause à l'effet, de la loi au moyen, et du moyen au but; une convenance admirable des lois avec les êtres et des êtres avec leurs lois; et toutes ces diverses lois, se divisant en une multitude de lois pour atteindre les plus petites ramifications des faits, et cette multitude de lois se rattachant les unes aux autres, jusqu'à ce qu'elles viennent toutes se suspendre à leur unique loi. L'ordre est là, comme en Dieu, la constitution naturelle de l'existence. Et cet ordre, qui est le mouvement de l'unité à la variété combiné avec le retour de

Digitized by Google

la variété à l'unité, donne l'harmonie qui est la condition de la vie ; parce que, si l'on pouvait s'exprimer ainsi, l'harmonie prouve que tous les éléments de l'être jouent sans aucun frottement dans le merveilleux mécanisme de l'existence.

Ainsi l'ordre, qui renferme les conditions de l'existence, se compose également dans la création de la combinaison de deux principes divers : l'un qui tend à constituer chaque élément dans sa propre perfection comme s'il était tout ; l'autre, qui tend à ramener tous ces éléments dans la perfection multipliée de leur réunion.

C'est le premier, qui, dans le sein des choses, constituant ce qu'on appelle les individualités, tend pour le moment à les séparer de l'ensemble ; et c'est le second, qui, les rapportant les unes aux autres, tend à les ramener dans leur unité primordiale, qui est la condition fondamentale de leur existence.

Si, revenant à notre question, nous plaçons le relatif en présence de l'absolu, ces deux principes reprendront une bien plus frappante nécessité. La création nous offre ce grand spectacle : d'un côté, l'être qui existe par lui-même, faisant partir de son unité primordiale la vie qui s'étend dans toute la variété des êtres qu'il a créés ; de l'autre, les êtres qui n'existent pas d'eux-mêmes, mais qui ont été déposés dans le temps pour que chacun dans sa variété y forma son individualité, afin de se constituer une personnalité qui les rendit eux-mêmes. Conséquemment, la création nous montre dans tous les êtres un côté qui correspond à l'unité, et un côté qui correspond à la variété.

Le fait de l'existence suppose donc en tout être créé la présence de ces deux principes divers ; l'un, qui, constituant leur individualité, tend à les distinguer de l'infini ; l'autre, qui, les unissant à l'infini, est leur condition d'être en général, et pour le moment et pour le jour de l'accomplissement. Le premier les concentre dans leur unité relative, mais indi-

Digitized by Google

viduelle et propre; le second les ramène à l'unité universelle, mais vivificatrice et divine.

Privés du mouvement qui les maintient dans leur unité individuelle et les porte à constituer leur moi, ces êtres, exposés à se perdre dans le tout panthéistique, cesseraient d'exister eux-mêmes; privés du mouvement qui les porte vers l'unité infinie, pour les y rattacher, ces êtres, se séparant, comme nous l'avons vu, de la source de leur existence, cesseraient également d'exister.

Si le mouvement vers soi, qui est le principe de l'individualité, était unique, il détruirait l'être en le séparant de l'infini. Si le mouvement vers l'infini, qui est le principe de l'unité, était unique, il annulerait encore l'être en le confondant en Dieu. L'être créé ne peut donc subsister sans ces deux mouvements, ce sont là ces deux lois.

Or, la loi d'unité et la loi d'individualité, étant toutes deux également indispensables à l'homme, ne doivent-elles pas toutes deux prendre en lui la place que leur assigne l'ordre, pour que l'harmonie, c'est-à-dire la vie, en résulte pour l'homme?

Ces deux lois vont nous indiquer d'elles-mêmes la place qu'elles doivent occuper dans l'être créé.

Nous l'avons vu, en donnant la conception explicative de la création: comme l'amour est la félicité de Dieu, l'homme ne peut jouir de la félicité qu'en prenant part à la vie de Dieu, c'est-à-dire à l'amour infini. Mais il faut auparavant que l'homme, qui d'abord n'était pas, se constitue une personnalité pour y faire entrer cette félicité. L'homme est donc obligé d'obtenir premièrement l'individualité, pour qu'il soit lui-même; secondement l'amour, pour qu'il prenne part à la vie de Dieu. Car il faut que l'homme ait la vie de l'Infini, et qu'il ne soit pas l'Infini, afin qu'il y entre sans s'y confondre. De là, et c'est l'objet de la création, l'homme doit former en lui un

Digitized by Google

principe de distinction pour fonder son individualité, et un principe d'union pour se réunir à la vie absolue. Alors l'homme pourra rentrer en Dieu sans s'y perdre, et ce grand but de l'amour s'accomplira : un autre être que Dieu jouira avec lui de sa félicité infinie !

La loi d'individualité, développant le principe de distinction, constitue les conditions de l'existence propre de l'être créé, et par cela rend possible cette participation individuelle à l'existence infinie. La loi d'unité, développant le principe d'union, et le tenant rattaché à Dieu, non seulement renferme la condition indispensable de son existence individuelle, mais prépare positivement cette existence individuelle et finie en lui, à prendre part un jour à l'existence infinie. De sorte que la première de ces deux lois, ou la loi d'individualité, n'existe que pour le faire profiter des bénéfices de la seconde ; et cette seconde loi, ou la loi d'unité, est le but et l'accomplissement de la première.

La loi d'individualité est donc subordonnée à la loi d'unité, puisque par cette concordance harmonieuse de l'une qui se transmet dans l'autre, s'accomplit l'œuvre de Dieu, à savoir: un être qui se forme une vie propre à jouir un jour avec lui de la vie infinie.

Ainsi, l'une constitue l'existence, et l'autre constitue son but; l'une lui attribue l'être, l'autre le bonheur, qui est la fin de l'être. La loi de l'individualité a donc été faite pour la loi de l'unité; celle-là doit donc être subordonnée à celle-ci. En d'autres termes, l'homme ne doit se servir de la loi d'individualité que pour arriver au résultat de la loi d'unité. Toutes deux concourent à un même but, dont l'une est le moyen, et l'autre la fin. Alors, la loi d'individualité est naturellement subordonnée à la loi d'union, comme le moyen l'est à la fin. Ce qui est dire au fond que l'être créé est subordonné à l'être incréé, et que l'homme a été fait pour Dieu.

Digitized by Google

Or, la loi d'individualité a pour tendance directe de développer le moi, conséquemment d'élargir son empire, de le faire prédominer, et de le faire se sacrifier tout ce qui n'est pas soi. Tandis que la loi d'unité qui, pour accomplir le but de l'individualité, doit la rapporter à l'ordre universel, travaille à la contenir et à préparer déjà le grand avènement de l'union, en imposant à l'individualité le sacrifice de soi. Car, au jour de l'infini, lorsque l'individualité sera formée, il faudra bien qu'elle se donne à Dieu, et qu'elle entre en lui pour en recevoir la vie éternelle...

Pour que l'homme puisse prendre part à cette éternelle vie, il faut qu'il se conduise comme l'Infini, dans lequel toutes les puissances divines accourent en sacrifice, et se donnent pour rentrer dans cette ineffable unité qui, par le fait de la totale possession de l'Être, constitue le bonheur absolu. Car enfin, le mouvement définitif de l'homme, celui qui l'accomplira dans l'Impérissable, ce mouvement pour lequel s'opère tout le travail de cette vie, en un mot l'acte libérateur sera l'acte d'amour par lequel l'homme s'unira à jamais à Dieu.

Le monde entier n'a été fait que pour conduire l'homme à ce résultat de l'unité, et qu'il devienne l'Octave de la félicité éternelle. L'homme ne doit donc agir lui-même et sur lui-même que pour arriver à cette sublime fin de tout être, l'amour.

Conséquemment le grand objet de l'homme est de subordonner la loi d'individualité, qui tendrait à le faire centre relatif, à la loi d'unité, qui tend à le conduire dans le centre absolu. C'est-à-dire, en termes de morale, que l'homme doit former sa volonté et son cœur pour les offrir à Dieu.

De l'ordre absolu descendons en ce monde, et voyons ce qui se passe dans la conscience de l'homme.

La loi d'individualité établit en l'homme une tendance vers soi, et la loi d'unité une tendance hors de soi. La tendance vers

Digitized by Google

soi porte son cœur sur lui-même, et fait qu'il s'aime ; la tendance hors de soi porte son cœur vers Dieu, et le lui fait aimer.

De là, dans l'homme, deux amours : l'un qui le concentre en lui-même, l'autre qui l'élève au delà de lui-même. Par le premier amour, l'homme aspire à s'unir à Dieu pour aller prendre part un jour, par le don de son cœur, aux joies de l'existence éternelle. Par le second, l'homme s'éloignerait de Dieu et se trouverait obligé de devenir à lui-même son dieu, et de vivre de soi en pénétrant dans tous les plis et replis de l'existence humaine.

Or, la tendance vers soi porte tout de suite avec elle sa jouissance, parce que l'homme peut se saisir ; et c'est là ce qui le tente. Avant de jouir de l'être absolu, dans son impatience du bonheur, l'homme veut commencer à jouir de son être, et de là il se prend à s'aimer. C'est ainsi que par le fait, l'amour qui le concentre en soi, a de plus pour lui la séduction de l'actuel.

Toutefois donc, il est clair que le premier de ces amours, celui qui résulte de la tendance vers soi, doit être subordonné au second, puisque la loi d'individualité, d'où il dérive, doit être subordonnée à la loi d'unité. Nous voyons immédiatement une preuve expérimentale de cette vérité, c'est que si le premier de ces amours veut se subordonner le second, il perd immédiatement son nom pour prendre celui de son contraire, l'égoïsme, parce qu'il n'a plus alors en vue que le moi. Or, tout le monde sait que l'égoïsme est l'opposé de l'amour.

Au reste, nous allons reconnaître ces deux amours à leur produit, et voir lequel donne encore l'amour et lequel ne donne plus qu'un résultat opposé à l'amour.

La tendance hors de soi, lorsqu'elle tient sa juste prédominance, porte le cœur à se répandre hors de lui-même, conséquemment à se donner à ce qui n'est pas lui, conséquemment à s'attacher à tout ce qui répond à son desir d'union : et c'est là l'amour. La tendance vers soi, lorsqu'elle

Digitized by Google

a pris la prédominance, porte le cœur à se concentrer en lui-même, conséquemment à se sacrifier tout ce qui n'est pas lui, conséquemment à repousser tout ce qui s'oppose à son avide ambition : et c'est là la haine.

La tendance vers Dieu conduit donc à l'union absolue, conséquemment à l'amour ; et la tendance vers soi, à la séparation absolue, conséquemment à la haine.

L'égoïsme, quand il est conséquent, va droit à la haine. Car, de même que le fait de l'amour est de s'unir à tout ce qui est autour de soi, comme lui étant un bien ; le fait de la haine est de repousser tout ce qui est autour de soi comme lui nuisant et lui étant un mal.

Ainsi, le principe d'amour, par lequel tout être se développe selon son rapport avec l'être infini, n'est que la subordination de la loi d'individualité à la loi d'unité qui, rattachant les êtres créés à l'être incréé, les ramène incessamment vers la source infinie dans laquelle ils prendront part à l'éternelle vie, et accomplit ainsi l'œuvre de la création. Et le principe de haine, par lequel tout être brise ses rapports avec l'être infini, n'est que la subordination de la loi d'unité à la loi d'individualité qui, détachant les êtres créés de l'être incréé, les concentre incessamment dans le vide d'eux-mêmes, et poursuit ainsi l'œuvre de leur destruction.

Or, c'est bien cette loi d'amour que nous appellerons à bon droit une *loi divine*, puisqu'elle est la loi même de Dieu, et qu'après avoir ramené les universelles perfections de l'infini dans leur ineffable identité d'essence, elle travaille à ramener les êtres créés, s'élevant toujours dans l'échelle de l'être par le sacrifice d'amour de leur propre centre, dans le centre de l'éternelle félicité. Et c'est bien cette loi de haine que nous appellerons à bon droit la *loi de mort*, puisque, poussant l'être à contre sens, elle le conduit de plus en plus, dans les sentiers du relatif et du conditionnel, vers la priva-

Digitized by Google

tion de l'être. Et, comme la privation de l'être est la douleur, de là encore le réveil de la haine. Car le bien pour nous, c'est tout ce qui accroit notre être, et le rapproche de la vie absolue; et le mal, c'est tout ce qui nous prive de l'être et nous éloigne du bonheur. Or, la haine repousse tout ce qui est autour de soi comme lui étant contraire, de là encore l'éloignement pour l'être. C'est ainsi que surgit ce terrible cercle vicieux de la douleur et de la haine qui s'élancera dans l'effrayante et éternelle rotation.

De sorte que, ontologiquement, si l'homme trouve la vie et le but de la vie, c'est-à-dire le bonheur, ce doit être nécessairement par la *loi divine*, l'amour ; et s'il perd la vie et trouve son opposé, c'est-à-dire la douleur, ce doit être nécessairement par la *loi de mort*, la haine. Le bien universel est sorti de l'amour ; le mal universel a dû prendre sa source dans l'égoïsme.

Nous pouvons faire maintenant l'application de ces lois essentielles au cas qui nous occupe.

L'être créé qui a étouffé en lui la loi d'amour, au lieu de s'ordonner par rapport à la création, et de la rattacher par ses liens à sa source, veut ordonner la création par rapport à soi, et en briser tous les liens pour se la rattacher à lui-même. Il s'efforce de ramener les lois universelles à sa fin particulière, se posant, lui, comme cette unité à laquelle tout doit se rattacher, sans autre but que de satisfaire brutalement l'égoïste envie de son orgueilleuse personnalité. Car, après tout, ce qu'il veut dans son moi, c'est jouir ; il ne se veut lui-même que pour jouir, et jouir seul dans le cercle que trace autour de lui l'envie. Pour renoncer à jouir seul, il faudrait qu'il attendit que l'absolu s'ouvrit à son amour ; et c'est ce que la cupidité, qui naît de l'égoïsme, ne lui permet pas.

La loi d'amour, qui résulte du principe d'unité, en distribuant la conservation à tous les êtres, les coordonne et les

Digitized by Google

ramène, par le sacrifice qu'ils font de leur individualité, au centre éternelle de leur vie. Mais la loi de haine, qui résulte du principe exagéré de l'individualité, en attirant tout à elle, s'efforce de coordonner et de ramener le tout en se le sacrifiant à soi comme étant le centre universel.

Or, c'est de la sorte que l'homme intervertit l'ordre essentiel et universel de la création, se constituant centre et se préférant à tout, et se préférant à Dieu même. En subordonnant la tendance vers Dieu à la tendance vers soi, conséquemment en se subordonnant Dieu à soi-même, conséquemment en s'établissant dans son moi, centre universel de l'existence, l'homme se place au dessus de Dieu. Or, l'homme se mettant au dessus de Dieu, Dieu rentre nécessairement à la place de l'homme, et c'est l'homme qui est comme Dieu. ERITIS SICUT DII.

Tel est le crime de l'orgueil. Aussi a-t-il été appelé par les traditions un acte de révolte. L'égoïsme multiplié par lui-même, donne l'orgueil ; car dans l'orgueil il y a l'envie que l'homme porte à Dieu, la vengeance qu'il veut exercer sur celui qui était plus que lui, et la haine contre celui qui possédait le bonheur et qui ne le lui donnait pas. L'égoïsme complet et conséquent va droit à la haine ; et la haine se constitue dans l'orgueil, qui comprend tout.

Il ne faut pas s'étonner de cette affreuse filiation de l'égoïsme, car qu'est-il lui-même, sinon le manque d'amour? L'orgueil n'est entré dans le cœur de l'homme que parce que tout l'amour en est sorti... Or, l'amour est la vie et le fondement de l'être.

Et comme, ontologiquement, l'orgueil n'est que la destruction complète de l'amour au sein de l'être, c'est par ce fait que l'homme a renversé la loi fondamentale de l'absolu.

Mais par quel acte, dans le temps, l'homme a-t-il effectué sa chute? comment a eu lieu l'évènement?

Digitized by Google

VIII.

COMMENT CETTE CHUTE DE L'HOMME S'EST-ELLE OPÉRÉE DANS LE TEMPS ?

L'infini ne repose que sur l'amour. C'est lui qui, ramenant dans l'ineffable possession de leur identité les divines perfections de l'être, les constitue dans l'absolu.

Si un principe était opposé à l'amour, il serait opposé à ce que Dieu fut, il serait la dissolution de l'être. Le néant n'est que l'absence totale de l'amour. Ou ce qui aime, ou ce qui n'est pas.

L'être créé, suspendu entre l'infini et le néant, ne peut que se rapprocher de l'un ou de l'autre. Ou il aimera et se rattachera à l'être ; ou il n'aimera pas et le perdra. Et si l'amour est la condition de l'être, l'orgueil n'est que l'absence de l'amour.

Dans le cœur de l'homme il ne peut donc y avoir que l'une de ces deux pentes : *ou l'amour*, ou *l'orgueil*. Ou l'amour, qui sort de soi, ou l'orgueil, qui reste en soi ; ou l'amour, qui se donne et se coordonne par rapport à l'être pour s'unir à son bonheur, absolument comme dans l'infini ; ou l'orgueil, qui dérobe l'être et se le coordonne par rapport à lui pour en jouir seul, absolument comme pour rentrer dans le néant.

Supposez l'orgueil dans une des personnes de la sainte Trinité, et Dieu n'est plus possible... Supposez l'orgueil de l'être créé se réalisant, et la création est détruite... Supposez l'orgueil parmi les anges, et ils ne sont plus qu'un troupeau de lions acharnés à se nuire et à tout détruire.

Au sein de l'être, l'orgueil serait le pire des maux parce qu'il détacherait l'être de l'être : l'orgueil détruirait l'absolu. Au sein du créé, l'orgueil est le pire des maux, non seulement en ce qu'il détache l'homme de Dieu et brise l'œuvre

Digitized by Google

de la création, mais en ce qu'il est le contraire de l'amour, c'est-à-dire de la loi sur laquelle repose toute existence, créée ou incréée. Il n'est le pire des maux que parce qu'il les renferme tous, qu'il est l'état opposé de l'être.

Voici donc ce que fit l'homme dès son entrée dans le temps. Comme il était selon les conditions d'un être créé de ne pouvoir jouir de la félicité qu'en se donnant pour vie ce qui fait la félicité de Dieu, ou l'amour, Dieu ouvrit la création, mit l'homme en ce monde et lui donna conséquemment pour unique loi de *l'aimer de tout son cœur, de toute son ame et de toute sa force* (1). Et l'homme, par un atroce égoïsme, a desiré posséder l'être, sans passer par l'amour. Il a voulu jouir de Dieu sans l'obtenir, et entrer en quelque sorte en possession de lui-même malgré lui. En un mot, l'acte de l'orgueil, par lequel est tombé l'homme, n'a été ni plus ni moins qu'une tentative de viol sur la Divinité.

O homme! dis-moi où tu as puisé une aussi précoce puberté? Avais-tu déjà tellement accru l'amour dans ton cœur que tu ne pusses plus en porter le poids, et que tu sentisses le besoin de le donner à Dieu? Ah! plutôt, je vois que tu n'agis ainsi que parce que ton cœur n'a point eu d'amour, car tu cèdes à l'ignominieuse faiblesse d'un être qui ne peut aimer!

Qu'est-ce donc que l'orgueil? le refus de passer par les lois que l'auteur des êtres avait disposé pour que ceux-ci pussent arriver naturellement à lui, et jouir de sa félicité. Et qu'est-ce donc que ce refus? une absence radicale d'amour.

Par suite des motifs et des sublimes lois de la création, Dieu avait déposé l'homme et la femme dans le jardin de leurs délices, et leur avait dit de cueillir tous les fruits de

(1) *Deuteron.*, caput VI, v. 5. Dominus, Deus noster, Dominus unus est. Diliges Dominum ex toto corde tuo, ex tota anima tua, ex tota fortitudine tua.

Digitized by Google

leur amour, à l'exception d'un seul fruit qu'il s'était réservé à lui-même, celui de son propre amour, qu'il ne pouvait leur donner qu'avec la vie éternelle.

Car Dieu, conversant chaque jour avec eux, ajoutait : Je suis la beauté infinie, et dans mon sein l'on trouve l'éternelle et indicible joie. Mais ma beauté éternelle ne peut être saisie que par celui qui a parcouru les déserts du temps dans la soif de mes bienheureuses lois. Ma beauté éternelle ne peut être vue que de l'œil serein qui a su traverser les ténèbres et pénétrer jusqu'à ma lumière. Ma beauté éternelle ne peut arroser de ses délices que le sein de celui qui m'a recherché et desiré sur la terre, dédaignant tout pour tourner vers elle ses regards languissants. Car il faut, ô jeune âme! que la matière reste là comme un voile entre mes charmes et toi; si tes yeux me voyaient tu perdrais toute ta liberté, et il ne t'appartiendrait plus de m'offrir un amour noble et désintéressé, comme le mien, qui était à toi avant que tu fusses né. Ah! laisse-moi conduire tes amours! mes caresses éternelles ne sauraient pleuvoir que dans le cœur tendre et pur que la loi du temps a consumé par l'épreuve, et rendu saint et brûlant d'amour comme moi... je suis la vierge des éternelles amours.

Et l'homme qui, avant sa chute, conservait dans son ame une idée plus complète de Dieu, et qui l'avait entendu parler, savait tout cela, et son cœur en était troublé autant que ravi.

Cette idée d'une incomparable possession, qui devait aller s'asseoir tranquillement en lui comme le souvenir dans l'exil, vint enflammer son desir. La possession! la possession! cette pensée qui renverse l'être dans l'ivresse embrâsat son ame d'un feu criminel, et il se dit : Ne pourrais-je pas m'approcher de Dieu sans traverser les lois de l'amour? ne puis-je pas jouir de Dieu sans l'aimer?...

Et l'homme veut déjà posséder le bien infini, il veut le bonheur de Dieu, il ne peut plus attendre... On lui en sug-

Digitized by Google

gère le moyen, il doit dérober l'être... Amant de la beauté, il brûle d'en violer les mystères avant d'avoir reçu la grâce de l'époux, il porte la main sur le fruit défendu.

Cependant Dieu lui avait dit : Je me le suis réservé !...

Et dès ce moment l'homme a signalé la faiblesse de son amour et l'égoïsme de son cœur. Il a voulu jouir seul, séparé de Dieu. Au lieu de s'unir à la beauté et de se perdre dans son sein, il a voulu l'unir à lui et la perdre en lui-même, et la posséder pour se faire le centre de la félicité.

Mais quoi ! jouir de Dieu sans l'aimer. Oh ! qu'as-tu dis? j'en frissonne encore aujourd'hui, après les six mille ans que cette pensée a traversé le cœur d'un malheureux père ! Jouir de Dieu sans l'aimer ! mais où est donc la jouissance sans l'amour ?... Ah ! comprends cette fois combien est stupide l'égoïsme qui t'a privé de lumière à ce point. Insensé ! au lieu d'aimer, tu veux qu'on t'aime... Hélas ! perdant à ce degré toutes les notions du bonheur, comment pouvais-tu accomplir désormais les destinées de ton être...

Voici, ontologiquement et en quelques mots, toute l'histoire de la créature spirituelle et libre : Dieu est le bonheur infini, parce qu'il est la complète possession de l'être. Dieu crée un autre être, et cet être porte le besoin du bonheur, qui est la finalité de l'être. Or, le bonheur résulte de l'amour. Dieu donc donne à l'homme pour vie le cœur, et pour loi l'amour, afin qu'il puisse arriver aussi à la complète possession de l'être. L'homme, au lieu de répondre à ce que Dieu attendait de l'immortelle prérogative de liberté, est pressé de jouir du bonheur; il ne veut pas attendre d'avoir acquis l'infini, il ne veut plus passer par les conditions de l'être. Il commence donc à prendre possession de lui-même, et, au lieu d'élancer son cœur vers l'être, il porte son cœur sur lui, il s'aime. Comme son amour entièrement déposé sur lui, le porte à l'égoïsme, que l'égoïsme l'amène à l'envie, et

Digitized by Google

l'envie à la haine; cet égoïsme le conduit à la haine de Dieu. Il veut donc le bonheur, mais non pas Dieu. Puis, de ce qu'il agit par lui-même et qu'il sent qu'il subsiste, il se persuade qu'il peut aussi exister par lui-même. Alors, persuadé qu'il peut devenir comme Dieu, *sicut dii*, il tente l'acte effroyable de l'orgueil. Or, Dieu étant sa loi, Dieu étant son créateur, Dieu étant la beauté infinie, il commet donc le triple et épouvantable crime de la révolte, du parricide et du viol.

Tel est l'orgueil. L'orgueil, disons tout en un mot, c'est la destruction complète de l'amour.

Déjà nous l'avions entrevu, le mal n'est pas de desirer le bonheur, mais de le desirer trop tôt et sans amour. Le mal est de vouloir précisément ce que Dieu a eu pour but d'éviter lorsqu'il a enfermé l'homme en ce monde, c'est-à-dire, qu'il desirât jouir du bien-être avant que son être se fût constitué, qu'il desirât entrer dans la félicité avant que sa personnalité se fût formée pour la contenir.

Car, tu le sais bien, ô homme! si tu desires trop tôt le bonheur, c'est que tu as plus d'égoïsme que d'amour; et si l'égoïsme devient l'état de ton cœur, l'amenant à fuir l'être, il descend de la cupidité à l'envie, de l'envie à la haine, et tombe dans l'orgueil. C'est là que ton ame, frappée de la dernière illusion de l'égoïsme, au point de croire qu'elle peut se suffire d'elle-même, tente l'effroyable crime.

Elle est facile, maintenant, l'analyse de l'orgueil; cette analyse est un récit qui suit toutes les lois de la psychologie.

L'homme, subordonnant la loi d'unité à la loi d'individualité, concentre son amour sur soi-même : Egoïsme; en concentrant son amour sur soi-même, il l'éloigne et le retire de tout ce qui n'est pas lui-même : Envie; ramenant tout à lui-même, et retirant son amour de tout ce qui n'est pas lui, il repousse tout ce qui ne veut pas céder à son moi : Haine; usant de sa force pour que tout vienne céder à son moi, il

Digitized by Google

se pose comme ce centre d'unité auquel les lois universelles doivent aboutir : Révolte ; faisant tout céder à soi, il veut que l'être entier concourt à sa jouissance exclusive, et tente, par un acte, de posséder la félicité de Dieu malgré lui : Viol ; ne reculant pas devant l'emploi d'un moyen pour dérober la félicité à celui qui, par amour, lui a donné l'être en vue de cette félicité, il attente à la sainteté de son créateur : Parricide. Et ainsi, par l'égoïsme, l'envie et la haine, il commet l'acte de l'orgueil qui est tout à la fois un acte de révolte, de viol et de parricide sur Dieu.

L'égoïsme, l'envie et la haine, la révolte, le viol et le parricide, voilà le dénombrement de l'orgueil. L'égoïsme, l'envie et la haine sont les trois mobiles ; la révolte, le viol et le parricide sont les trois faits.

Car, si l'homme n'eut pas fait parler dans son cœur la voix de l'égoïsme, de l'envie et de la haine, il n'eût pas songé à exister de lui-même pour se conserver tout seul et trouver en soi son bonheur indépendamment de Dieu. S'il n'avait point été enflammé par l'égoïsme, l'envie et la haine, il se serait senti doux, faible et dans un grand besoin d'amour. L'orgueil, c'est, croyant qu'on peut faire tout seul son bonheur, avoir assez d'égoïsme pour y penser, assez d'envie pour le vouloir, assez de haine pour le tenter.

Je terminerai. L'ignoble cupidité de l'égoïsme, l'odieux instinct qui produit le viol, la noire perversité qui arme le parricide, voilà, d'après une analyse exacte, de quels éléments se compose l'orgueil, voilà les trois mobiles, ô homme ! qui, réveillant dans ton sein l'instinct de l'être à l'aseité, t'ont précipité dans ta chute.

Dis, maintenant, si ta bassesse égala ta grandeur !

Quelle incompréhensible chose que cet usage qu'a fait de l'être celui qui sortait à peine du néant ! Ah ! combien cela

Digitized by Google

rend plus admirable, s'il est possible, plus merveilleuse, plus héroïque, plus à jamais adorable l'existence de Dieu. Il a bien fallu que ce fut lui qui, dans le sein même de sa félicité, ait voulu par amour d'autres êtres que lui ! Si le cœur de l'homme eût été à la place de Dieu, évidemment jamais la création n'aurait eu lieu ; évidemment ce triste cœur aurait voulu ramasser et éternellement ramasser dans son centre égoïste l'infini de la félicité ; mais, évidemment aussi, jamais il n'aurait été Dieu : cet effroyable égoïsme de l'être eût desséché les extrémités pour dévorer le centre, l'amour se fût éteint dans la substance, et l'horrible hypothèse du manichéisme eût seul subsisté. Tout a commencé par l'absolu ; le relatif serait à tout instant retombé dans le néant, il ne pouvait pas être l'origine de l'être.

Mais quelle joie de penser qu'au sein de l'éternité une force impérissable y conservera à jamais l'amour, et que nous sommes sûrs, ô mon Dieu ! de le retrouver tout entier, tout pur, tout éclatant, tout complet, tout parfait, tout à jamais en vous. Que l'être soit infini, que l'être soit absolu, que l'être soit l'amour, ô quelle joie ! Ah ! quand verrai-je l'Infini !... Terre ! terre ! laisse-moi, je voudrais retourner vers celui que j'adore ; le fini ne fait que briser mon cœur... Mais que dis-je? ah ! plutôt brise-le davantage, je ne dois aimer que par la douleur, car je suis loin de ce que j'aime... Et le crime de ma race, ce crime de mon sang ! Terre, garde-moi encore dans les flammes ardentes de la pénitence et du repentir. Devant tant d'amour mon ame ne peut plus comprendre le crime de l'homme ; j'en emporte une douleur et une honte que rien n'effacera.... que le sang de l'Agneau, lorsqu'il viendra le répandre sur moi pour que les traces de son propre sang effacent les traces de mon crime !

La suite prochainement.

Digitized by Google

MLLE DE MAGLAND.

PRÉFACE.

A UN SEUL LECTEUR.

Je vous ai si souvent entendu médire, non seulement des romans, mais encore de ceux qui les lisent (et ceci était toucher à mon écu), qu'il me prend aujourd'hui un vif desir de défendre, en champ clos, et ceux-ci et ceux-là. Je ne tenterais point cette grande entreprise, si, pour entrer dans la lice je n'avais d'autres armes que mon goût ou mon opinion ; mais c'est sous le bouclier de quelques champions du roman, champions dont vous n'oserez décliner la compétence, que je viens relever votre gant; je vous présenterai d'abord pour première autorité le chef des encyclopédistes, l'homme positif par excellence; soit qu'il lut ces livres-là quand il était de mauvaise humeur contre l'humanité, soit qu'il les prît dans les moments d'affliction, toujours est-il que la tête la moins romanesque, l'esprit le plus mathématique, s'est déclaré pour le roman dans un temps où le roman proprement dit était loin d'avoir la place honorable qu'il occupe aujourd'hui : « Pour moi, disait Diderot, le paradis serait un bon fauteuil et un roman qui ne finirait jamais. »

Un fait assez peu connu, et qui va me fournir un de mes meilleurs moyens de défense, c'est que Napoléon lisait des romans avec une telle avidité que, pour ceux de Mme de Genlis, il ne pouvait attendre l'impression ; Maradan avait ordre de lui en porter les épreuves toutes humides. Je m'abstiens de

Digitized by Google

faire ressortir de ceci tout ce qui milite en faveur de la cause que j'essaye de défendre.

« Quand nous croyons pleurer sur le roman que nos yeux parcourent, nos larmes ne tombent que sur celui qui est écrit dans nos cœurs; » c'est Châteaubriand qui avoue ainsi le charme attaché à la lecture des romans; charme puissant, qui déplace la douleur, s'il ne l'emporte pas.

Nodier, le savant aimable, a dit : « Les romans sont la lecture des ames tendres, ils les consolent et leur rendent leurs illusions perdues. Il n'y a que les gens heureux qui ne lisent pas de romans. »

Hélas! oui, ceux-là seuls peuvent se permettre de mépriser l'aliment peu substantiel dont se repaissent les lecteurs de ce genre de livres. Mais ceux qui n'ont pu traverser la jeunesse sans laisser des lambeaux de leur cœur aux ronces du chemin, ceux auxquels il est impossible de rentrer en eux-mêmes sans y trouver une plaie saignante, dont toutes les pensées les blessent, ceux-là sont bien forcés de se fuir dans un monde imaginaire, peuplé d'amis comme ils n'en ont jamais rencontrés, d'affections comme ils en ont rêvés; qui leur montre enfin le bonheur pour leur faire croire qu'il existe. La vie ne se développe qu'en trompant une à une ses plus belles promesses; alors vient un moment où, dégouté du présent, on manque de force pour aller en avant, et de courage pour ne vivre que de souvenirs; c'est l'heure où les romans sont de véritables amis, de précieux confidents, qui savent, en les plaignant, nous raconter nos peines; ils nous épargnent le soin d'exprimer nos douleurs, et donnent une forme à toutes nos larmes. Quand le cœur à l'agonie s'épuise à courir après un songe, quand l'on est réduit à apaiser sa vie au lieu d'en jouir, c'est une bonne fortune de l'adversité que de pouvoir oublier sa misère en s'occupant de celle des autres. On se berce dans de folles visions qui font parfois

Digitized by Google

briller sur l'horizon le plus sombre quelques lueurs d'espérance, et replacent dans notre ciel quelques étoiles éteintes. Ne cherchez donc pas par une critique, inutile du reste, car on lira toujours des romans, puisqu'il y aura toujours des gens qui souffrent; ne cherchez donc pas à diminuer les consolations dont on a tant besoin dans ce meilleur des mondes possible.

Malheureusement notre littérature s'est gâtée en se chargeant d'abstractions genevoises, de métaphores allemandes, de phraséologie à la Ronsard, et les bons romans deviennent rares; car je n'appelle pas romans les livres qui, sous ce titre modeste, ont osé faire entendre au siècle de si hautes et si sévères vérités. On doit à la littérature moderne l'invention du roman maritime, d'une ressource immense pour ceux qui joignent, à l'indolence naturelle de l'affliction, le desir de ne pas pleurer à la même place, et l'invention du roman historique dû à l'amour éclairé de Walter-Scott pour ses ancêtres; mais le roman maritime a sombré sous voile, et le roman historique s'est perdu dans la nuit des temps, en se traînant à reculons sur ses béquilles chronologiques. Le roman de chevalerie est impossible depuis que Cervantes a sonné l'enterrement de l'héroïsme, et le roman d'intrigue serait tout aussi hors d'époque de nos jours que le roman merveilleux, genre, hélas! à jamais regrettable! terme moyen entre la prose et la poésie, combien ces ouvrages résonnaient puissamment dans ce coin de superstition qu'on se découvre au fond du cœur, quand, ne trouvant pas de remèdes humains pour guérir ses maux, on se met à croire qu'il n'y a qu'un talisman ou un pouvoir surnaturel qui puisse nous en délivrer! Seul, le roman intime a survécu à ses aînés; je n'entends pas par cette désignation le livre où l'auteur initie le lecteur aux mystères de son cœur; je le lis avec plaisir, peut-être, mais je le blâme hautement. Comment imaginer qu'on écrive à un ami, s'il reste de l'amitié à qui connaît l'amour, le détail minutieux

Digitized by Google

de ses émotions; qu'on lui fasse le compte et l'état de ses soupirs, qu'on l'appelle au partage d'une ame qui ne nous appartient plus, dont nous n'avons conservé que la faculté de sentir que nous l'avons donnée tout entière! Faut-il donc montrer son idole parce qu'on avoue sa dévotion? L'amour n'a de confident que celui qui l'inspire; c'est une religion qui n'admet que deux initiés. Le roman intime, comme je le comprends, doit être une fable qui ressemble si peu à un mensonge qu'on puisse jurer que c'est une vérité; une action simple, développée par des caractères qui le soient moins. Il faut que leur originalité, s'ils en ont, soit plutôt sentie qu'annoncée; il faut, surtout, être économe d'esprit, c'est l'ennemi juré de l'émotion, et le succés d'émotion, le plus puissant de tous, est le seul qu'on doive chercher dans un roman. Pour moi, le véritable roman est ce roman du coin du feu où la gaîté, s'il y en a, est tempérée par le souvenir de la tristesse, qui endort nos peines en les analysant, qui nous encourage à la résignation, ou nous reconduit à l'espérance; c'est celui-là que je ne commence jamais sans regretter de le voir finir. En résumé, les meilleurs romans ne sont pas ceux que j'admire le plus, ce sont ceux que j'aime le mieux.

Généralement on exige d'une œuvre d'art un but élevé; on veut qu'il en sorte une intention directe ou indirecte de perfectionnement moral, une tendance vers le beau et le bon; le roman est donc soumis à la règle suprême qui gouverne les productions de l'intelligence; il doit d'abord contenir une leçon haute et fructueuse; puis le public qui veut que les œuvres de fantaisie l'intéressent, exige que le roman soit un miroir qui reflète les mouvements de l'ame et les évènements de la vie humaine. Ainsi donc, si je faisais un roman..... mais comme il serait aussi long de vous dire comment je le ferais que de l'écrire, j'en ferai un..... et vous le lirez.

JANE DUBUISSON.

Digitized by Google

MADEMOISELLE DE MAGLAND.

I.

Lettre d'Auguste de Blossac a Charles de Rouvray, a Paris.

Rolle, le 184

> Les goûts charment la vie, les passions la détruisent.
>
> Mme de Kaudener.

Tu me crois, sans doute, sur la foi de ma dernière lettre, bien loin de cette moderne Edimbourg, où les femmes se piquent de savoir *un peu* de chimie, *un peu* de physique, et où chaque salon est une arène ouverte aux discussions théologiques ; eh bien! non, je suis encore sur la terre classique des sermons et des petits gâteaux. J'ai retrouvé ici Raoul de la Rochemarqué, tu sais? celui qu'à Paris nous appelions le puritain ; sa mère passera l'hiver dans une de ses terres à peu de distance de Genève ; il m'a fort pressé d'aller l'y visiter, j'y suis installé, et malgré la saison, il se pourrait que j'y demeurasse encore quelque temps : il y a dans leur voisinage..... mais puisque tu veux des détails, je vais reprendre les choses d'un peu plus haut. J'étais un soir chez Mme de P., l'une des plus rigides momières de Genève, dont la généreuse hospitalité s'était tout d'abord manifestée envers moi par une invitation à venir entendre le sermon de je ne sais quel chef de secte, car il ne faut pas croire que Genève en soit resté à ses temples luthériens et calvinistes ; on y trouve encore des Hernuters, des Moraves, et surtout des Momiers, encore ceux-là se divisent-ils en je ne sais combien de frac-

Digitized by Google

tions dissidentes ; j'avais donc entendu un sermon le matin, et j'étais menacé d'une lecture édifiante pour le soir, attendu que c'était un dimanche, et que ces jours-là s'observent ici au moins aussi rigoureusement qu'en Angleterre. Bref, je faisais mes adieux à Mme de P., décidé que j'étais à partir le lendemain, lorsqu'on annonça Mme Baudéant de la Rochemarqué et son fils que je croyais en Italie ou dans son manoir, au fond de sa chère Bretagne. Je courus embrasser notre ami, chez lequel j'ai retrouvé la même affection qu'autrefois. Il me présenta cérémonieusement à Mme sa mère qui daigna ratifier l'invitation qu'il me fit de leur consacrer quelques jours. Il fut convenu que le surlendemain, au lieu de partir pour Paris, je m'acheminerais vers Hauterive ; c'est le nom du château qu'habite Mme de la Rochemarqué, tout près de Rolle, charmante petite ville au bord du lac.

J'étais seul, par un temps assez froid, dans le coupé de la diligence de Lausanne ; j'avais parcouru à peu près la moitié de la distance qui me séparait d'Hauterive, et la neige commençait à tomber en abondance, quand j'entendis une voix de femme qui, de la route, appelait le conducteur ; celui-ci arrêta aussitôt ses chevaux, descendit prestement de son siége, et s'approcha de la haie qui bordait le grand chemin, au-dessus de laquelle je ne pus apercevoir qu'une de ces grossières capotes de paille que les Anglaises portent en toutes saisons et qu'elles appellent, je crois, *cottage*. Sans doute, pensais-je, c'est une femme de chambre attardée qui demande une place. En ce moment, le conducteur ouvrit la portière du coupé et aida son interlocutrice à franchir le marche-pied ; un magnifique épagneul anglais s'élança après elle. A peine fut-elle assise que je reconnus mon erreur ; elle portait un habit de cheval, une amazone, comme disaient nos pères, en casimir vert russe qui sentait son Paris d'une lieue, et sa main supérieurement gantée tenait une cravache qui ne pouvait sortir que de chez Verdier ; elle ôta sa petite capote pour secouer la neige qui la couvrait, et je vis une de ces têtes comme nous les aimons ; intelligente, expressive, où la beauté physique est éclipsée par la beauté morale. J'étais tout à fait absorbé par cette charmante apparition. Ce ne fut qu'après quelques minutes que j'osai examiner ma compagne de voyage qui

Digitized by Google

me parut dans cette époque si privilégiée et si courte de l'existence féminine, où les charmes de la femme et de la jeune fille sont en quelque sorte confondus. Elle avait ouvert une glace et s'était mise à causer avec notre automédon sans plus faire attention à votre serviteur que si elle eût été seule : « Savez-vous, Isaac, que je suis heureuse de vous avoir rencontré ? si vous n'aviez pas eu de place, j'aurais été fort désappointée. — Si aucun de mes voyageurs n'avait voulu donner la sienne, mademoiselle, vous vous seriez mise à l'abri au Pré de Vert, chez le ministre, et j'aurais été bon train jusqu'au Genest, où j'aurais laissé souffler mes chevaux le temps d'aller dire qu'on vous envoie une de vos voitures. — Une de vos voitures ! peste !—Ici, je relevai mon col et rabattis mes moustaches. Elle continua : — Mon pauvre Star ! pourvu que John le mène doucement, le voyez-vous, Isaac ? Non, mademoiselle, répondit celui-ci, après avoir regardé derrière la voiture, la neige m'empêche de voir à dix pas ; mais John est bon pour les bêtes, il aura soin de Star ; croyez-vous que ce soit dangereux ? » Ici commença une conversation hippiatrique des plus savantes, qui eût duré longtemps, sans doute, si un tourbillon de neige, entrant violemment dans la voiture, n'eût forcé ma voisine à lever la glace. Alors elle se mit à caresser son chien ; cette manière de me traiter comme un individu tout à fait sans conséquence acheva de me déconcerter : je restai muet ; mais aussi que dire à une femme qui parle chevaux comme un membre du jokei-club (de Londres, bien entendu), quand on sait à peine distinguer un Arabe d'un Normand ? Pourtant, lorsque je la vis essuyer les oreilles de son chien avec son mouchoir garni de dentelles, je crus avoir trouvé le moyen de me présenter sous un jour favorable en louant le compagnon auquel elle prenait tant d'intérêt, et, cherchant les tons les plus doux de ma voix, je prononçai cette phrase remarquable : Voilà un bien bel animal ! — Elle me glissa de côté un de ces regards qui interrogent d'une manière si impérieuse, qu'on croirait que vos plus secrètes pensées sont prêtes à vous échapper ; il semblait si bien me dire : vous n'admirez pas mon chien, vous n'y connaissez rien, mais vous voulez entamer la conversation, que j'étais tout à fait décontenancé, quand elle me répondit, avec le mépris laconique d'un chasseur dont

Digitized by Google

le chien a une réputation établie à vingt lieues à la ronde : Parfait. Je ne trouvai rien à répliquer. Heureusement la voiture ne tarda pas à s'arrêter, car j'étais très confus d'avoir si sottement échoué dans mes tentatives d'amabilité auprès de ma compagne de voyage. Elle sauta lestement dans la neige, et franchit une grille qui s'ouvrait sur la route; je la perdis bientôt de vue parmi les arbres d'une longue avenue qu'elle montait en courant, excitant les joyeux aboiements de son chien en faisant siffler sa cravache. — Quelle est cette demoiselle me pressais-je de demander au conducteur? — C'est Mlle Marie de Magland du Genêt, qui sera bientôt la femme de M. Baudéant de la Rochemarqué. C'est la plus brave demoiselle du canton, continua Isaac, et si son mari l'emmène dans son pays, comme on le dit, elle sera bien regrettée ici; pas fière avec le pauvre, bonne pour tout le monde, connaissant et conduisant les chevaux aussi bien que moi : M. de la Rochemarqué aura là une femme qui lui fera honneur, allez ! — Ce panégyrique de Mlle de Magland, dont je ne te donne que la substance, commenté avec la mauvaise humeur que me donnait le souvenir de ma gaucherie, m'avait si mal disposé, qu'en arrivant à Hauterive j'étais convaincu que notre ami allait épouser une mauvaise copie de la Diana Vernon de Walter-Scott.

La journée s'acheva comme elle avait commencé, et la neige qui donne à la nature, et même aux édifices un aspect si triste et si désolé, tombait avec violence quand j'arrivais chez Mme de la Rochemarqué ; mais, en quelque saison que ce soit, même au printemps, il est impossible que le château d'Hauterive ne soit un séjour mortellement ennuyeux. Figure-toi quelque chose de poétique comme Versailles, avec des arbres taillés en poires, en boules, et d'interminables murs de charmilles où le ciseau fait journellement justice de la moindre feuille ayant mine de dépasser l'alignement prescrit, entourant un bâtiment carré percé de fenêtres rapprochées, froid et nu comme une caserne. Bien que l'heure ne fut pas encore avancée, on n'entendait aucun bruit, aucun mouvement ; le vestibule, l'escalier, les vastes antichambres étaient déserts. Il y régnait un si profond silence qu'on aurait pu croire que ces lieux étaient inhabités ; après avoir traversé d'immenses appartements

Digitized by Google

dont l'aspect seul me glaçait, je trouvais Raoul dans un grand salon tendu d'un vieux damas terni, sur lequel quelques vieux portraits de famille étalaient leurs graces fanées, lisant un journal à sa mère assise dans une profonde bergère auprès de la cheminée, un gros chat noir sur ses genoux. Il est impossible d'imaginer un profil plus parfaitement aristocrate, mais en même temps plus sec et plus froid que celui de Mme de la Rochemarqué. Les yeux sont grands, le nez est fin et busqué, les lèvres droites et minces; c'est la charge de la belle figure de son fils, moins l'expression de bonté. Malgré son bon accueil, j'avais froid sous son regard de plomb qui me fixait avec une persistance presque insultante. La conversation commençait à languir, lorsque je m'avisais de dire que j'avais eu l'honneur de rencontrer Mlle de Magland dans la diligence. — Dans la diligence! s'écria du ton de l'orgueil révolté, Mme de la Rochemarqué! — Un accident arrivé à son cheval, je crois... — Singulier temps, que celui où les filles courent ainsi les grands chemins! dit-elle, en jetant un regard courroucé sur Roger. Je m'aperçus alors que j'avais commis une maladresse, et j'essayai de la réparer. — Elle m'a paru une personne charmante sous tous les rapports, dis-je. — Elle s'est donc mise bien promptement à son aise avec vous, Monsieur, pour que vous ayez pu la juger en si peu de temps — Au contraire, Madame, elle ne m'a pas dit un mot. — Permettez-moi alors de vous dire que les jeunes gens d'aujourd'hui sont bien présomptueux de conclure ainsi sur les apparences.— Décidément, j'étais dans un de ces jours malheureux où l'on suit une veine fatale, où, tant qu'elle dure, toutes choses tournent contre vous; les paroles que vous dites blessent, les efforts que vous faites pour plaire vous rendent ridicule; si vous desirez la paix vous amenez la guerre; chaque incident devient un ennemi: c'est alors qu'il faut s'enfermer pour jurer, si l'on est Français, et pour se pendre, si l'on est Anglais. Repoussé ainsi avec perte, j'écoutai cette réprimande en silence, tout en m'étonnant de ne point voir venir Raoul à mon aide. Bientôt un vieux valet vêtu de noir, poudré à frimat, vint annoncer à Mme de la Rochemarqué qu'elle était servie. Un vieil ecclésiastique qui attendait debout derrière sa chaise, prononça un long *Benedicite*, et ne s'assit que lorsque Mme de la Rochemarqué nous

Digitized by Google

y invita tous trois. Le dîner fut silencieux et ennuyeux; tout ici est grave et solennel. Raoul, lui-même, est froid et contraint en présence de sa mère. En sortant de table, il m'offrit tout bas un cigarre chez lui, et nous grimpâmes vite à l'étage le plus élevé du château; à chaque marche que nous gravissions on eût dit que Baudéant laissait un morceau de l'enveloppe de marbre qu'il revêtait sous les yeux de sa mère; arrivé chez lui, j'avais retrouvé le Raoul d'autrefois; il s'est arrangé un salon ou plutôt un atelier dont l'aspect me reporta bien vite au temps heureux que nous passâmes ensemble à Paris, travaillant le moins possible, fumant beaucoup et devisant toujours d'art et de systèmes d'école. Les murs de ce charmant réduit sont couverts de toiles ébauchées, de plâtres, de dessins, tout cela mêlé à des armes de tous genres, depuis le bric malais jusqu'aux pistolets anglais à la fine ciselure, et à des pipes de tous les pays : le houka, le chiché, le narghileh, le chibouque, le calumet, la pipe du *student* allemand, et jusqu'au vulgaire *brûle-gueule* se font remarquer dans cette collection qu'envierait le baron Taylor lui-même. De grands vases du Japon renferment une formidable provision de tabac de Latakieh, dont nous chargeâmes deux énormes pipes, et, mollement établis devant un feu pétillant, nous engageâmes la conversation. Après avoir parlé de nos amis absents, de Paris, de notre joyeuse vie d'atelier, Raoul me dit tout à coup: Que penses-tu de Mlle de Magland ? Cette question à brûle-pourpoint me prouvait ce dont je me doutais déjà ; à savoir que, chez le meilleur de nous, l'amour est toujours mélangé à deux tiers d'amour-propre. — Elle m'a paru telle, répondis-je, que je me battrais d'avoir été si gauche et si vulgaire auprès d'elle. — Si tu sais que dans peu elle sera la compagne de ma vie, tu dois t'étonner de la manière dont ma mère en parle; si elle voulait se rappeler que Mlle de Magland, privée de sa mère dès le berceau, a été élevée par son père qui s'est chargé seul de son éducation, elle lui pardonnerait des habitudes, des manières toutes en dehors de ses idées. Tu comprends qu'au fond de la Bretagne, où rien n'a changé depuis trois siècles, dans le manoir de ses ancêtres, où elle a passé sa vie, elle n'a pu apprendre que plus l'esprit d'une femme se perfectionne, plus les qualités de son cœur s'agrandissent; dans ses idées un ta-

Digitized by Google

lent, l'exercice d'un art, ne peut s'acheter qu'aux dépens de la vertu. Elle s'effraie de voir mon avenir confié à une femme si peu semblable à celles de son temps et de sa province. Je lui ai si souvent dit quel cœur parfait, quel admirable caractère Marie cachait sous ces dehors beaux et gracieux, c'est avec tant de conviction que je lui ai peint le bonheur qui m'attendait auprès d'une femme dont l'ame affectueuse et chaste, l'esprit cultivé, les goûts élégants donneraient à mon intérieur des plaisirs toujours nouveaux, que je l'ai enfin amenée à consentir à mon mariage ; mais Marie n'a pu trouver grâce devant elle ; si elle la connaissait, nul doute qu'elle ne la jugeât mieux, mais Marie a trop de franchise pour cacher ce qui peut lui déplaire dans ses goûts ou dans son caractère. Ma mère aurait préféré que mon choix se fût porté sur une cousine de Marie, pupille et nièce de son père, qui habite avec eux depuis la mort de sa mère, propre sœur de Mme de Magland, qui avait épousé, malgré ses parents, un homme très riche, très beau, dit-on, mais d'une extraction commune. Ce défaut de naissance m'a heureusement préservé des instances de ma mère à ce sujet, car Mlle Alix est pour moi, malgré son extrême beauté, une femme insupportable ; mais laissons Mlle Alix. Je veux te présenter au Genêt ce soir, tu la jugeras. M. de Magland te plaira ; c'est un homme qui n'a pris à l'âge mûr que quelques rides et quelques cheveux blancs. Il est passionné pour les arts qu'il cultive plus en artiste qu'en amateur. Son oncle, le comte de Malvignane, dernier chevalier de Malte de la langue de Provence, est le type du caractère français dans son antique loyauté, particulier à cette vieille noblesse dont nous ne saurons bientôt plus rien que par tradition ; bon, généreux, grand dans toutes ses actions. On dirait que c'est pour lui que fût créé le vieil adage : *Noblesse oblige*. Marie, sa petite nièce, est l'objet de son idolâtrie ; quant à Alix, il ne lui pardonnera jamais d'être la fille d'un marchand, et de savoir l'arithmétique aussi bien que son père. Tu connais maintenant toute la famille qui sera bientôt la mienne. M. de Magland a desiré que notre mariage n'eût lieu qu'au mois de mai. C'est six longs mois à attendre encore, mais j'ai obtenu de ma mère de rester à Hauterive, M. de Magland voulant passer l'hiver au Genêt ; le temps s'écoulera ainsi plus rapidement que je n'aurai

Digitized by Google

osé l'espérer. Pour que mon bonheur soit complet, reste auprès de nous jusqu'alors. — Je ne voulus pas m'engager à passer tout l'hiver loin de Paris, mais je promis à Raoul d'être ici à l'époque de son mariage. Il me parut plus à son aise après cette conversation, et ce fut avec l'accent de son ancienne gaîté qu'il me proposa de partir pour le Genêt.

La neige avait cessé de tomber, et le froid était piquant. Nous parcourûmes rapidement la courte distance qui sépare les deux habitations, et la voiture s'arrêta bientôt sous un porche construit de manière à mettre bêtes et gens à l'abri. La vive lueur d'un bon feu brillait à travers les fenêtres d'un vestibule dont la porte s'ouvrit à notre arrivée. Des domestiques empressés nous conduisirent à travers plusieurs pièces, toutes chauffées et éclairées, jusqu'à un petit salon, défendu du froid par une double porte sur laquelle retombait encore une épaisse draperie. Il y avait dans tout ce *comfort* un si grand contraste avec le cérémonial glacé et un peu arriéré de Mme de la Rochemarqué, que je me sentis revenir un peu de ma liberté d'esprit ordinaire, en même temps que j'éprouvais ce sentiment de bien-être qui porte à la bienveillance, et dispose à toutes les bonnes impressions.

A notre arrivée, Mlle de Magland jouait aux échecs avec son grand-oncle, et son père modelait le profil de sa nièce ; ce joli tableau d'intérieur s'encadrait dans un de ces petits salons douillets, cotonneux, comme quelques femmes seulement savent en faire. Ce n'est partout que tentures et tapis soyeux, siéges moelleux, enfin, toutes les recherches de la vie élégante, raffinées par un goût exquis. Quelques tableaux d'anciens maîtres, des bronzes antiques d'un choix parfait, disposés sur quelques-uns de ces meubles florentins devenus si rares aujourd'hui, décorent ce délicieux réduit ; une glace sans tain s'ouvre sur une serre-chaude qui aboutit à une ancienne chapelle dont on a fait une bibliothèque ; tout cela, arrangé avec la fantaisie originale d'un artiste, a un certain parfum de goût et d'intelligence qui séduit tout d'abord.

Quoiqu'en général il n'y ait rien de plus infidèle que les portraits à la plume, ombrés de mots poétiques, qui sont plutôt des signalements que des peintures, je veux essayer de te donner une

Digitized by Google

idée de Mlle de Magland; c'est une de ces femmes qu'on rencontre assez rarement pour se les rappeller toujours; toutes les nobles pensées se refléchissent sur son front élevé; sur sa bouche finement dessinée se montre l'expression de la gaîté la plus spirituelle unie à la bonté; tour à tour frivole et réfléchie, studieuse et légère, elle sait assouplir son esprit et lui donner les proportions de ceux qui lui parlent. Elle a cette sorte de mobilité que chacun prend pour l'effet de son influence, ou d'une vive sympathie, dont le charme est irrésistible; enfin, c'est un de ces types ondoyants et complexes devant lesquels la médiocrité s'arrêtera avec défiance, et les intelligences d'élite, avec amour. Extrêmement simple dans les rapports habituels de la vie, mais parfaitement élégante par sa nature, elle a une grace infinie dans tous ses mouvements, et ce charme aisé qui n'existe que dans un certain monde. J'ai remarqué en elle quelques-uns de ces traits qui tiennent à la pureté de la race; par exemple, des mains adorables, fines, longues, blanches, transparentes, des mains de madone ou de patricienne, et des oreilles d'enfant; sans accepter la solidarité de ces superstitieuses observations, je cite sans commentaire, étudie toi-même la vérité du principe.

Mlle de Magland me fit un accueil si plein de franchise et de bonté, que non seulement j'oubliais les injustes préventions que ma sottise et les aigres commentaires de Mme de la Rochemarqué avaient fait naître, mais j'admirais avec la ferveur d'un preux la grace et les mille séductions de Marie. Le nouveau tour de mes idées aurait suffi pour expier des torts encore plus grands que les miens.

Le beau chien de Mlle de Magland vint carresser Raoul, et, après avoir tourné plusieurs fois autour de moi, posa sa belle tête sur mes genoux; sa maîtresse le rappela, mais il ne parut nullement disposé à lui obéir. — Beppo ratifie l'aimable accueil qu'on me fait ici, dis-je, je vais me croire de vos amis. — Beppo partage notre desir qu'il en soit ainsi, dit M. de Magland, et c'est ici une grave autorité, surtout auprès de ma fille, ajouta-t-il en riant. — Mlle Alix haussa imperceptiblement les épaules, et, s'approchant de Raoul, s'informa de la santé de sa mère d'un air

Digitized by Google

si empressé, et d'une voix si melliflue que j'eus quelque peine à la croire naturelle, et à ne pas supposer un peu de malice dans ce soin qui semblait reprocher à Marie un oubli impardonnable vis-à-vis de sa future belle-mère. Je ne sais si Raoul s'en aperçut, mais il répondit d'un air froid et contraint. La conversation devint bientôt générale et s'engagea sur un tour qui acheva de m'ensorceler. On parla de l'Italie : Marie et son père l'ont parcourue tout à fait en artistes ; ils ont vu, étudié, non seulement les monuments, les galeries, tous les chefs-d'œuvres dont l'Italie est couverte, et que tous les touristes visitent, mais encore tous les trésors de peinture, de sculpture enfouis dans d'obscures églises de villes presqu'inconnues à la plupart des voyageurs. De la peinture à la musique, la transition est si facile, que nous parlions de Rossini sans penser avoir quitté Raphaël. Raoul pria Marie de se faire entendre, et, sans aucune de ces minauderies que les dames nous font toujours subir comme prélude obligé, elle chanta le *Fra tanti palpiti* de la Sémiramide, avec un talent et surtout un goût qu'on remarquerait même à la scène. A mon admiration, à mes transports, on devina bien vite que j'étais fou de musique ; et Raoul en bon ami s'empressa de vanter mon talent ; ô quel bonheur, s'écria Mlle de Magland, nous ferons des quatuors ! Quelles charmantes soirées nous allons avoir ! Vite, mon père, la basse, ton violoncelle ; vous, Monsieur Raoul, le violon, la flûte ; et les parties se déployaient sur les pupitres. Rien ne saurait rendre la manière dont on comprend la musique ici ; c'est l'amour de l'art dans toute sa divine folie, comme je l'ai si souvent rêvé. Tout courrait de verve et était dévoré au vol ; les instruments ne donnaient pas de trève à la voix, ni la voix aux instruments. C'est ainsi qu'on fait de la musique au Genêt.

Je crus devoir demander à Mlle Alix de se faire entendre à son tour, elle se fit prier longtemps, et elle avait raison, car elle chanta une romance, et la chanta fort mal ; je n'osais pas m'avouer qu'elle a la voix fausse, parce qu'on a toujours peur qu'une femme ait l'ame comme sa voix, mais je ne pus pas prendre sur moi de lui dire qu'elle l'avait belle. Je me rejettai sur les lieux communs du goût, de la méthode, et je vantais la romance

Digitized by Google

buo j'assurai être divine. On servit le thé, cette poétique boisson que nous avons proclamée la plus sociale, la plus liante, et qu'une erreur de la création a fait naître ailleurs qu'en France. Son effet enivrant ne pouvait manquer de se faire sentir dans notre petit cercle ; à la fin de la soirée, on nous aurait pris pour de vieux amis. Cette hospitalité si franche et si gracieuse m'a enchanté. Je ne sais rien de plus poétique, de plus séduisant que cet intérieur. Je suis donc établi à Hauterive, chassant tout le jour, ou faisant quelques études des sites pittoresques qui nous entourent. Quand le temps le permet nous faisons de longues promenades avec les habitants du Genêt, et invariablement la journée s'achève chez eux. Près de se quitter, on s'étonne de la fuite des heures, et l'on se sépare en échangeant ce doux mot : à demain. Pourtant, vingt fois j'ai voulu partir. Ai-je besoin de te dire qu'Alix est le serpent dont le regard engourdit l'oiseau, paralyse ses ailes, et lui défend la fuite? Cela te semble sans doute un peu extravagant pour moi surtout qui, de tous les hommes d'imagination, suis sans doute le moins romanesque; mais, sois tranquille, à trente-trois ans, on sait faire la part du cœur et de la tête.

Vale.

(*La suite au prochain numéro*).

Digitized by Google

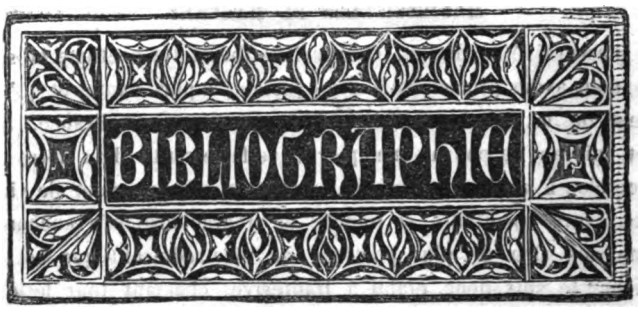

PHILIPPE D'ORLÉANS-ÉGALITÉ,

PAR AUGUSTE DUCOIN; PARIS, DENTU, IN-8°, 1845.

Le même écrivain qui publiait naguère une Histoire de la conspiration de Paul Didier, poursuit aujourd'hui ses études révolutionnaires, et nous donne la biographie d'un prince qu'on a essayé, dans ces derniers temps, de réhabiliter autant que cela se pouvait. Si M. Ducoin n'est pas tenté de remplir le rôle de panégyriste, il ne se jette pas davantage dans celui de flétrisseur passionné : son livre est une appréciation calme et sévère, faite preuves en main, d'après un ensemble de choses graves et constatées.

Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, qui acquit dans nos troubles le triste nom d'*Egalité*, à une époque où il fallait donner des gages aux folies du jour par le choix même ou l'adoption de noms civiques, ce prince, si indigne de figurer au pied d'un trône dont il devait être le premier soutien, et dont il ne fut que le destructeur envieux et bas, résumait en lui les vices ignominieux de son siècle. Avec des qualités naturelles et de l'aptitude physique, il n'arriva qu'à être un insigne libertin, un mauvais roué sans dignité, un homme lâche et mou, dépourvu de caractère et n'ayant d'énergie que pour les folles dépenses, que pour les plus cyniques débauches.

Toutefois, son historiographe a eu le bon goût de ne pas insister sur ces détails de la vie privée de Philippe-Egalité, et il n'en donne que ce qui peut servir à peindre le personnage, à montrer de quoi il serait capable dans des circonstances difficiles, où il s'agirait

Digitized by Google

de payer par de l'honneur. Quand on naît prince, une pareille naissance impose des devoirs, et celui qui vient y forfaire, donne un fatal exemple qui descendra dans les masses, pour les corrompre et les avilir. De là cette inexorable sévérité de l'historien; de là encore, à l'appui d'une telle sévérité, ces pages finales dans lesquelles M. Ducoin va au devant d'une objection que certaines gens ne manqueront pas de faire. Nous aimons à citer ces réflexions graves et dignes :

« Mais, dira-t-on, à quoi bon réveiller ces souvenirs déplorables? Que nous font, à nous, hommes d'avenir, les douleurs du passé? La Révolution a marqué pour la civilisation du monde une ère de progrès, de lumière et de liberté; c'est dans cette voie nouvelle qu'il faut marcher, sans s'arrêter à regarder en arrière les sépulcres où dorment pêle-mêle les bourreaux, les victimes, le crime et l'expiation.

« Que nous importe, à nous, l'histoire des turpitudes d'un duc d'Orléans, perdue dans cette histoire des grandes choses de la Révolution française? Quelle que fût sa vie, ce prince n'a-t-il pas cruellement expié sur l'échafaud ses fautes, ses faiblesses et ses erreurs? N'a-t-il pas confessé lui même ses crimes? N'en a-t-il pas imploré le pardon? Sa mort ne fut elle pas chrétienne et couronnée des larmes du repentir?

« Pourquoi se montrer plus impitoyable que le prêtre qui écouta cette terrible confession faite pour épouvanter la longue expérience de son ministère sacré? Pourquoi empiéter sur les jugements de Dieu et sur les impénétrables desseins de la Providence? pourquoi maintenant flétrir cette mémoire?

« Pourquoi? — C'est que l'histoire a des devoirs que l'on ne peut enfreindre impunément; c'est que, autour de Philippe d'Orléans, jadis impitoyablement accusé, il se fait, depuis quelque temps, certaines tentatives intéressées d'une réhabilitation que non seulement l'histoire impartiale n'acceptera pas, mais que la morale de tous les temps doit rejeter et flétrir. Lorsqu'on se montre facile pour les turpitudes passées, on est tout disposé à rire des hontes du présent. Si rien ne distingue l'honnête homme, le prince généreux, le grand roi, du citoyen pervers, du prince lâche et

Digitized by Google

cruel et du despote ; si la flétrissure et la louange sont choses banales et indifférentes ; si le même burin doit graver en mêmes caractères le récit des vertus et des vices ; si la même couronne attend l'immoralité honteuse et la sainte pudeur, à quoi servira de laisser sur cette terre un nom digne de souvenirs et de regrets ? De même que le bien n'est sensible que par la comparaison du mal, de même la vertu n'est auguste que par la flétrissure du vice. L'histoire de Rome serait-elle complète sans l'éloquente indignation d'un Tacite et les brutales colères d'un Juvénal ?

« C'est donc pour rendre à la vérité historique un hommage, autant que possible dégagé de tout intérêt, de toute passion, de tout esprit de parti, que nous avons écrit la vie de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans-Egalité. »

Il n'était pas besoin, du reste, d'en venir à ces honorables explications, car enfin l'on écrit la vie d'un homme parce qu'il semble bon de l'écrire, et que celui-ci, à cause de sa naissance, à cause de ses intrigues révolutionnaires et de sa fin, présente un enseignement qui a bien sa portée.

M. Ducoin, tout en racontant et en qualifiant sans miséricorde les excès de Philippe-Egalité, sa corruption, sa lâcheté, ne laisse pas de lui rendre justice quand l'occasion s'en présente, et il ne se fait l'esclave d'aucun des historiens ses devanciers. C'est là, ce nous semble, un des caractères distinctifs de sa Monographie. En outre, il nous paraît avoir compris et rendu à merveille Philippe d'Orléans, lorsqu'il fait de lui non pas un des grands meneurs de la Révolution, mais un ambitieux vulgaire et sans consistance, qui prodiguait l'or, les intrigues et les bassesses pour se gagner des créatures, se ménageant des amis au sein de la Gironde comme dans les hauteurs de la Montagne.

L'Histoire de Philippe-Egalité réunit des pièces très importantes. Il y a quelques lignes terribles de Philippe-Egalité lui-même, et c'est le comte Réal, ministre de la police sous l'Empire, qui les a fait connaître. Est-ce de Versailles ou de Passy que le duc d'Orléans écrivait, le 6 octobre 1789, à une de ses fidèles créatures : « *Courez vite, mon cher, chez le banquier... ; qu'il ne délivre pas la somme... ; l'argent n'est point gagné ; le* MARMOT *vit encore.* »

Digitized by Google

Tout le fruit des intrigues, des énormes dépenses et des agitations de Philippe d'Orléans, qui avait renoncé à son titre de prince pour chercher un abri sous le nom ridicule d'*Egalité*, ce fut d'aller à l'échafaud, à la suite de son roi et de son parent. Philippe-Egalité fut guillotiné le 6 novembre 1793, dans la quarante-sixième année de son âge. On montra la tête sanglante du prince à ce peuple qui, un instant, l'avait appelé *son père*, et le peuple applaudit. M. Ducoin a donné un fac simile de l'ordre délivré par Fouquier-Tinville pour l'exécution de Philippe d'Orléans.

On se sent ému, en vérité, lorsqu'on lit, dans la curieuse monographie de M. Ducoin, une lettre de l'abbé Lothringer, qui fut le dépositaire des secrets de la vie de Philippe-Egalité.

« Après sa confession, dit le vénérable prêtre, il me demanda avec un repentir vraiment surnaturel, si je croyais que Dieu pouvait le recevoir au nombre des élus. Je lui ai prouvé, par des passages et des exemples de la sainte Ecriture, que son repentir, sa résolution héroïque, sa foi en la miséricorde infinie de Dieu, sa résignation à la mort, le pourraient sauver infailliblement.

« Oui, me répondit-il, que Dieu me pardonne comme je pardonne moi-même. J'ai mérité la mort pour l'expiation de mes péchés; j'ai contribué à la mort d'un innocent, mais il était trop bon pour ne point pardonner, et Dieu nous rejoindra tous deux avec saint Louis.....

« Il me demanda une seconde et dernière absolution au pied de l'échafaud.... »

Nous ne louerons pas seulement dans le livre de M. Ducoin la chaleur et la fermeté de conviction, l'habileté de mise en scène et cette honnêteté de cœur qui se fait jour partout. Au point de vue littéraire, son livre a encore le mérite d'une grande convenance et d'une sobriété de bon goût.

F.-Z. C.

Nota. L'ouvrage de M. Ducoin, *Louis-Philippe-Egalité*, est en vente, à Lyon, chez MM. Midan et Ayné, libraires.

Digitized by Google

Variétés.

UN SONNET INÉDIT DE CORNEILLE.

On a découvert, l'autre jour, le secrétaire antique qui servit à Pierre Corneille. Ce vieux meuble boiteux et vermoulu porte sur l'un de ses tiroirs : « Argent de *Cinna*. » Mais on vient de retrouver une relique bien plus précieuse du grand Corneille ; c'est un sonnet inédit. Ce sonnet est remarquable à plus d'un titre, par sa rareté d'abord, ensuite par la pensée qui s'y trouve exprimée, puis par sa facture hardie et vigoureuse. Il est daté de 1637, et est adressé à M. A. de Campion, gentilhomme bas-normand, et auteur de la *Vie de plusieurs hommes illustres*, ouvrage inconnu aujourd'hui.

Invincible ennemi des rigueurs de la Parque,
Qui fais, quand tu le veux, revivre les héros,
Et de qui les écrits sont d'illustres dépôts
Où luit de leurs vertus la plus brillante marque ;

Notre France aux chrétiens donne en toi leur Plutarque,
Et les nobles Anglais, de leur savant repos
Traçant leurs grands portraits, offrent à tout propos

De fidèles miroirs aux soins d'un vrai monarque.
J'ai quelque art d'arracher les grands noms du tombeau,
De leur rendre un destin et plus noble et plus beau,

De faire qu'après moi l'avenir s'en souvienne ;
Mon nom semble avoir droit à l'immortalité ;
Mais ma gloire est autant au dessous de la tienne
Que la fable, en effet, cède à la vérité.

INSCRIPTIONS LAPIDAIRES.

Il y a peu de jours que, en face de l'entrée du fort Colombier, à la Guillotière et à environ deux cents mètres, on a découvert un cippe antique. Ce monument, d'une grande dimension, est formé d'un seul bloc de pierre de Choin : sa forme est celle d'un taurobole ; sa hauteur est de 2 mètres 35 centimètres ; sa largeur, prise à sa

Digitized by Google

base, est de 1 mètre 5 centimètres. Au sommet de sa face principale se trouve sculptée l'*ascia*, et au dessus l'inscription suivante :

D M
ET MEMORIAE ETERNAE
JVLI SERVANDI GRATI SEXTUS
VITALIVS MASCEL HERES
PONENDVM CVRAVIT CV
RANTE SEXTO VITALIO MOTV
CO ET SUB ASC DEDIC

Au dessus de ce cippe, existe une cavité de forme carrée, de 2 centimètres de profondeur, et destinée probablement à recevoir une statue ou un buste. Il était enfoui à environ 1 mètre de profondeur et renversé parallèlement au sol ; son sommet était du côté de l'orient. A sa base, on a trouvé des ossements humains, qui n'étaient pas très anciens, à en juger par les dents fixées encore aux mâchoires et dont l'émail n'était pas altéré. On a aussi trouvé quelques débris de poterie romaine.

Nous donnons cette inscription d'après les journaux de notre ville, et sans en garantir l'exactitude. Il y a même un ou deux mots qui ne nous semblent pas avoir été bien lus.

Une pierre, trouvée, en 1715, dans une des arches du pont de Pierre, portait l'inscription suivante dont nous avons vu une copie jointe à un exemplaire de la *Recherche des antiquités* de Lyon, par Jacob Spon :

D M
M. MARCLINI LECTI
MILITIS EX COH XIII
VRBANA
QVI MILITAVIT AN. VI
MENSIB. VI. DIEB. II.
TITIVS SABINIANVS ET
SATTIA SABINA HERE
DES EIVS FRATRI KA
RISSIMO FACIENDVM
CVRAVERVNT ET SVB
ASCIA DEDICAVERVNT.

Digitized by Google

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE XXIe VOLUME.

Poésie.

A. Bignan.	Epître au chancelier Gerson.	5
J. B.	Le Régime cellulaire.	105
	Sonnet inédit de Corneille.	552

Lyon. — Histoire. — Monuments. — Institutions. — Archéologie.

F.-Z. Collombet.	Anciennes Institutions religieuses de Lyon. IX, Les Religieuses des deux Amants. . .	143
— —	X. Les Colinettes.	343
— —	Le P. Lacordaire à Lyon.	189
	Souscription à Vienne pour le buste de Pierre Schneider	192
A. Bernard.	Des Divisions administratives du Lyonnais au Xe siècle.	289
Mongez.	Inscriptions antiques trouvées à Lyon. — Lettre de Mongez.	358
F.-Z. Collombet.	Un Correcteur d'imprimerie, à Lyon, au XVIe siècle	444
	Vente des Objets d'arts de feu H. Leymarie. .	446
	Eglise de Saint-Rambert-l'Ile-Barbe. . . .	446
	Inscriptions lapidaires.	552

Economie politique.

P. Guillemot.	Du Morcellement.	17

Biographie.

L. Boitel.	Hippolyte Leymarie.	86
F.-Z. Collombet.	Antoine et Adeodat Faivre.	169
Albert du Boys.	Le R. P. Lacordaire.	265

Littérature. — Voyages.

J. Béliard.	Excursion dans le Midi, ch. II à VIII.	43-149-234-386

Digitized by Google

J. Bard. Excursion autour du Lyonnais. La Bresse châlonnaise. 62
P. Guillemot. Monographie historique du Bugey. . . . 319
Henri Monnier. Les deux Professeurs. 352
F.-Z. Collombet. Quelques vers de Molière absents de ses œuvres. 364
Mlle Jane Dubuisson. Mlle de Magland, roman, 1re partie. . . 513

Philosophie.

Charles Buob. Etat actuel de la Philosophie en Allemagne, II, III, Berlin. 113-202
Blanc St-Bonnet. De la Chute de l'Homme et de sa Réparation. 447

Beaux arts. — Théâtres. — Musique.

J. D. Exposition de la Société des Amis des Arts de Lyon, années 1844-45. 62
C. B. Bulletin théâtral. 101
L. B. Concert de Georges Hainl. — Le Désert de Félicien David 286
J. Guillen. Notice sur un Tryptique d'Ambierle (Loire), attribué à Van-Eick. 369

Bibliographie.

F.-Z. Collombet. Recherches historiques sur la ville de Rive-de-Gier, par M. J.-B. Chambeyron. . . . 96
L. B. Pauliska, ou l'Orpheline du Mont-d'Or, par M. Bolo. 99
L. B. Description de l'écrin d'une Dame romaine, par M. Comarmond. 99
Histoire des Allobroges, par Aymar du Rivail, publié par M. Alfred de Terrebasse. . . . 188
F.-Z. Collombet. Rolinde, ou rétablissement de Châtillon les Dombes, poème latin de Philibert Collet, traduit par M. J.-B. Jauffred. 187
Recherches sur l'emplacement de Lunna, par M. Daigueperse 285
Manuel général d'archéologie sacrée burgundo-lyonnaise, par M. Joseph Bard. — Journal d'un pélerin, itinéraire ecclésiastique

Digitized by Google

et artistique de Lyon à Rome. 285
Contes vrais par Mme Louise Babeuf. . . . 285
La Gazette de Lyon. 368
Utilité et tracé d'un Chemin de fer de Lyon à Genève, Grenoble et Chambéry, par M. Barrillon 368
De la Confession et des principes religieux selon MM. Quinet et Michelet. 368
Des Embaumements sous le rapport historique, scientifique et religieux, par M. Gervais. . 368
Aimé Royet. Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers, compte-rendu. 422
F.-Z. Collombet. Histoire complète des Etats-Généraux et autres assemblées représentatives de France, depuis 1302 jusqu'en 1626, par M. A Boullée. . 436
Etudes sur le génie des peintres italiens, par Ant. Fleury 444
Etudes sur les sources de la divine comédie, par A.-F. Ozanam. 451
La Réforme contre la Réforme, trad. de l'allemand Hœnighaus, avec introd. par Audin. Comptes-rendus 453
F.-Z. Collombet. Louis Philippe-Egalité, par M. Ducoin. . . 528

FIN DE LA TABLE DU XXIe VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

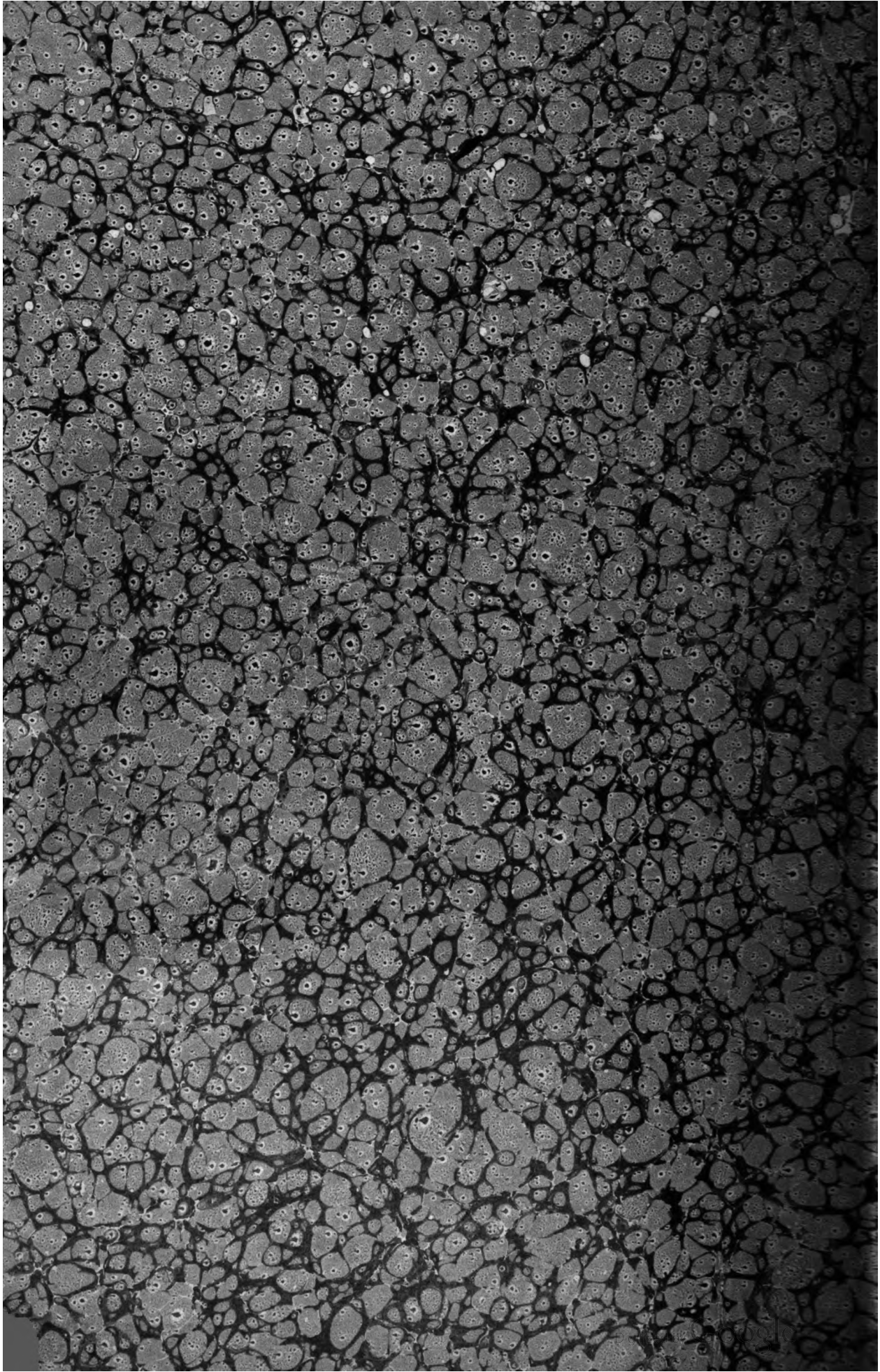

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 100 881 549

Digitized by Google